



**HAL**  
open science

# Le discours rapporté dans les interactions : l'effet de la proximité et des communautés de pratique sur sa construction à l'oral et à l'écrit

Anaïs Moreno

## ► To cite this version:

Anaïs Moreno. Le discours rapporté dans les interactions : l'effet de la proximité et des communautés de pratique sur sa construction à l'oral et à l'écrit. Linguistique. Université de Nanterre - Paris X, 2016. Français. NNT : 2016PA100064 . tel-01834635

**HAL Id: tel-01834635**

**<https://theses.hal.science/tel-01834635v1>**

Submitted on 10 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le discours rapporté dans les interactions ordinaires : l'effet de la proximité et des communautés de pratique sur sa construction à l'oral et à l'écrit.

Thèse *présentée par* :

**Anaïs MORENO**

Pour obtenir le grade de :

**Docteur de l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense**

Discipline :

**Sciences du langage – Linguistique et phonétique générales**

*Sous la direction de :*

**Pr Françoise GADET**

Thèse soutenue publiquement le 16 septembre 2016 devant le jury composé de :

**Annie BERTIN**

Professeure, Université UPOND

**Françoise GADET**

Professeure, Université UPOND, directrice de thèse

**Mustapha KRAZEM**

Maître de conférence - HDR, Université de Bourgogne

**France MARTINEAU**

Professeure, Université d'Ottawa, Rapporteur

**Ulla TUOMARLA**

Maître de conférence, Université d'Helsinki

**Patricia VON MÜNCHOW**

Professeure, Université Paris V – Descartes, Rapporteur

# Résumé

De nombreux travaux, dont ceux de P. Koch et W. Cesterreicher (2001), ont permis de repenser l'opposition oral/écrit en termes de continuum (proximité/distance), au-delà du support graphique ou phonique des productions. Le cadre communicationnel dans lequel les interactions sont produites influence largement la construction du discours, et fait passer le médium au second plan. À partir de ce modèle, cette thèse traite de la construction et de la présence du discours rapporté, plus particulièrement du discours direct (désormais DD), dans les interactions orales et écrites ordinaires. Le DD apparaît comme un phénomène intrigant de par sa fréquence dans les interactions ordinaires, et constitue une pièce maîtresse de l'implication du locuteur dans l'interaction. Les formules comme *il m'a dit, il me dit, j'ai dit...* ponctuent nos conversations quotidiennes et permettent d'introduire une interaction passée, fictive, ou qui aurait pu avoir lieu, dans l'interaction en cours.

L'étude des éléments se manifestant en contexte de DD (verbes introducteurs, particules d'amorce/d'extension, ponctuation, pauses...) et permettant d'encadrer et de signaler le discours cité, aura pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement du DD. Nous tenterons de rendre compte de corrélations entre le choix d'une structure, la présence ou l'absence de certains éléments et le cadre communicationnel. Pour mener à bien cette étude, nous mettons en parallèle plusieurs situations de communication orales et écrites (entretiens, enregistrements écologiques, posts de forums, conversations instantanées, anecdotes *Vie De Merde*), impliquant des degrés de proximité différents, pour tenter de comprendre les paramètres en jeu dans les variations de recours et de formes du DD, au-delà de considérations médiales.

**Mots clés** : Discours direct, Proximité/Distance, Contexte, Variation.

# Reported speech in regular interactions : the effect of proximity and communities of practice on spoken and written construction

## Abstract

P. Koch & W. Esterreicher's works questioned the spoken/written opposition in terms of a continuum (proximity/distance) beyond graphic or phonic characters of interactions. The communication situation widely influences the construction of the discourse, and it allows for the medium to be overshadowed. From this model, we will deal with the construction of reported speech, more specifically with the direct reported speech (DRD) in ordinary written and spoken interactions. DRD is very frequent in these interactions and appears as a centrepiece of the speaker's involvement. *He said, I said...* punctuate everyday conversations and allow for the introduction of reported utterances.

The study of elements and their manifestation in the context of DRD (reporting verbs, discourse particles, punctuation, pauses...) and the framework used to indicate quoted speech, will allow for a more comprehensive understanding of DRD functioning. We will try to give account of the correlation between the choice of the structure, the presence or absence of certain items and the communication situation. To carry out this study, we have built a heterogeneous corpus which consists of several spoken and written interactions with different degrees of proximity (interviews, spontaneous conversations, forum posts, chat, anecdotes *Vie de Merde*). The aim of this study is to understand the parameters entering into DRD's variation (appeal and form), beyond the spoken/written opposition.

**Keywords :** Direct speech, Proximity/Distance, Background, Change.

# Remerciements

« La fin d'un voyage est toujours le début d'une aventure »  
(K. Berrouka)

Même si l'on est souvent seule face à ses doutes, parfois paralysée par la peur de la page blanche et la peur de ne pas arriver au bout, le parcours doctoral n'est jamais solitaire. Nombreuses sont les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la concrétisation de ce projet débuté il y a quatre ans.

Je tiens à remercier en premier lieu ma directrice de thèse, Françoise Gadet, qui m'a encouragée depuis le premier jour pour que j'entame cette aventure. Merci d'avoir cru en moi et d'avoir significativement contribué à l'obtention de mon allocation doctorale *Ile de France*. Merci pour votre patience, vos nombreuses relectures minutieuses et votre disponibilité. Depuis ma deuxième année de licence, vous avez éveillé et fait grandir mon intérêt pour la (socio)linguistique. Vos nombreuses qualités humaines, d'écoute, de compréhension et de partage, font de vous une directrice de thèse, et une femme, exceptionnelle. Il n'est pas de mot pour vous exprimer toute ma gratitude, ma reconnaissance, mais aussi mon admiration pour l'ensemble de votre travail.

Je remercie vivement la région *Ile de France* sans laquelle j'aurais difficilement pu continuer cette recherche, faute de financement. L'allocation doctorale octroyée m'a permis de mener à bien ce projet et m'a apporté un soutien matériel plus qu'appréciable.

Mes remerciements s'adressent également à France Martineau, Patricia von Münchow, Ulla Tuomarla, Annie Bertin et Moustafa Krazem pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

Je tiens à remercier le laboratoire MoDyCo pour son soutien humain et logistique, ainsi que l'école doctorale 139 de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Un grand merci en particulier à Alexandre, Myriam et Jasmine pour leur bonne humeur communicative, leur disponibilité et leurs encouragements tout au long de mon parcours. Un grand merci également à Xavier pour son aide précieuse lorsque j'ai rencontré des problèmes informatiques, et à Julie Peuvergne pour ses conseils concernant PRAAT.

Un doctorat est toujours l'occasion de belles rencontres autant amicales que professionnelles. Les projets (MPF-GTRC) sur lesquels j'ai travaillé ont contribué à ces rencontres. Je pense en particulier à Emmanuelle et Roberto avec lesquels je me suis liée d'amitié. Merci également à Amal pour le développement et la mise à disposition de « sa moulinette » qui a facilité mes recherches dans les corpus. Merci au Pr. Hélène Blondeau pour son accueil lors de mon séjour à l'Université de Floride. Vivre quelques mois dans la peau d'une étudiante américaine a été une formidable expérience. Merci à France Martineau d'avoir soutenu ce séjour et de m'avoir fait confiance, dans le cadre du projet GTRC. Merci également à mes collègues et ami(e)s doctorants, spécialement Kaja, Marine et Julie pour leurs encouragements et nos bons moments partagés.

La présence de ma famille, de ma belle-famille et de mes ami(e)s a été très importante au quotidien, dans les périodes de doute et de découragement, mais aussi dans les indispensables moments de détente. Je remercie tout particulièrement ma mère pour les nombreuses heures qu'elle a passées à relire mon travail. Merci à mes sœurs et Mathilde, pour leur soutien sans faille et leurs mots réconfortants depuis le début. Un grand merci à Nicolas qui m'a permis d'avoir accès à un corpus précieux de conversations instantanées. Je remercie également, même si nos chemins sont aujourd'hui séparés, Denis, qui m'a soutenue tout au long de mon parcours universitaire et m'a poussée à m'inscrire en thèse.

J'adresse mille mercis à Julien qui a partagé mes joies et mes peines. Merci de m'avoir supportée, surtout dans les derniers mois, et d'avoir accepté de mettre notre vie et nos projets entre parenthèses pour que je mène à bien cette thèse. Merci de m'avoir réconfortée quand j'en avais besoin, d'avoir été présent pour moi, compréhensif et patient en toutes circonstances. Tu as été, et tu es, un vrai pilier pour moi. Merci de m'avoir entourée de ton amour et de m'avoir convaincue qu'on peut tout réaliser pourvu qu'on y croie.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour ma grand-mère, partie au début de cette aventure, qui aurait été fière du chemin parcouru.

# Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>i</b>
<b>Remerciements</b>	<b>iii</b>
<b>Table des matières</b>	<b>v</b>
<b>Introduction générale</b>	<b>1</b>
<b>Première partie : Cadre théorique et méthodologie</b>	<b>9</b>
<b>Introduction</b>	<b>10</b>
<b>1 La notion de « discours rapporté »</b>	<b>12</b>
1.1 Considérations générales sur le discours rapporté . . . . .	13
1.1.1 Un discours « autre » . . . . .	13
1.1.2 La fidélité des propos en question . . . . .	15
1.1.3 Discours rapporté : une dénomination problématique . . .	19
1.1.4 L'illusion de l'effacement du locuteur citant . . . . .	20
1.2 Les fonctions principales du discours rapporté . . . . .	22
1.2.1 Le récit . . . . .	23
1.2.2 L'argumentation . . . . .	27
1.3 Le discours direct . . . . .	29
1.3.1 Discours direct dans les grammaires <i>vs</i> discours direct dans l'usage . . . . .	29
1.3.2 Pourquoi le discours direct ? . . . . .	31
1.4 Les indices du discours direct . . . . .	33
1.4.1 Les indices partagés par l'oral et par l'écrit . . . . .	33
1.4.1.1 Les verbes introducteurs . . . . .	34
1.4.1.2 Les particules d'amorce et d'extension . . . . .	38
1.4.2 Les indices propres à l'oral et propres à l'écrit . . . . .	42
1.4.2.1 La ponctuation . . . . .	42
1.4.2.2 La prosodie . . . . .	44
<b>2 Hypothèses de recherche : le DD au-delà de l'opposition oral/écrit</b>	<b>46</b>
2.1 L'opposition oral/écrit . . . . .	47
2.1.1 Une remise en cause progressive . . . . .	47
2.1.2 Les concepts d'immédiat/distance . . . . .	51

2.2	Le caractère « hybride » des communications médiées par ordinateur (CMO) . . . . .	54
2.3	Deux systèmes distincts : l’opposition graphique/phonique . . . . .	56
2.4	Des outils et une démarche adaptés aux contraintes médiales . . . . .	60
2.4.1	La grille d’analyse . . . . .	60
2.4.2	Indices prosodiques (méthode) . . . . .	64
2.4.3	Le relevé des occurrences de DD . . . . .	67
2.4.3.1	Comment les occurrences ont-elles été comptabilisées ? . . . . .	67
2.4.3.2	Méthodologie adoptée pour le relevé du DD . . . . .	68
2.4.3.3	Présentation des exemples . . . . .	71
<b>3</b>	<b>Présentation du corpus</b>	<b>73</b>
3.1	Les données orales . . . . .	74
3.1.1	Le projet MPF . . . . .	74
3.1.1.1	Les objectifs du projet . . . . .	74
3.1.1.2	Les données récoltées . . . . .	75
3.1.1.3	Notre contribution . . . . .	78
3.1.1.4	Les enquêtes sélectionnées . . . . .	81
3.1.1.5	L’étape de la transcription . . . . .	85
3.1.2	Le projet GTRC « Le français à la mesure d’un continent » . . . . .	88
3.1.2.1	Les objectifs du projet . . . . .	88
3.1.2.2	Notre contribution . . . . .	89
3.1.2.3	Les entretiens réalisés . . . . .	91
3.1.2.4	Les conventions de transcription adoptées . . . . .	91
3.1.2.5	Comparabilité du corpus . . . . .	92
3.2	Les données écrites . . . . .	93
3.2.1	Les forums . . . . .	94
3.2.1.1	Qu’est-ce qu’un forum ? . . . . .	94
3.2.1.2	Les sites choisis . . . . .	95
3.2.1.3	Démarche et difficultés méthodologiques . . . . .	96
3.2.2	Le salon IRC . . . . .	97
3.2.2.1	Quelques mots sur le jeu en ligne <i>Kraland</i> . . . . .	97
3.2.2.2	Les différents supports d’échange entre joueurs . . . . .	99
3.2.3	Le site <i>Vie de Merde</i> . . . . .	102
3.2.4	Limites des données issues de l’Internet . . . . .	103
3.3	La classification des données sur le continuum proximité/distance . . . . .	106
	<b>Deuxième partie : Analyse des données</b>	<b>119</b>
	<b>Introduction</b>	<b>120</b>
<b>4</b>	<b>Le discours direct en contexte et en cotexte</b>	<b>122</b>
4.1	Fonction(s) pragmatique(s) du DD . . . . .	123
4.1.1	Un projet de parole . . . . .	123
4.1.2	L’autocitation : miroir de l’image de soi . . . . .	124
4.1.3	« Être soi avec les mots d’autrui » . . . . .	134



4.2	Discours direct et situation de communication . . . . .	135
4.2.1	La notion de contexte . . . . .	135
4.2.2	L'effet de la situation de communication à un niveau « global » : les thématiques du discours rapporté . . . . .	143
4.2.3	Discours rapporté et types textuels . . . . .	149
4.2.3.1	Discours direct et récit . . . . .	151
4.2.3.2	Le cas particulier des anecdotes VDM et des forums . . . . .	153
4.2.4	Discours directs présentés comme fictifs <i>vs</i> discours directs présentés comme réels . . . . .	159
4.2.4.1	Distinction et répartition . . . . .	159
4.2.4.2	DD fictifs ou réels à visée humoristique . . . . .	164
4.2.4.3	DD fictifs et locuteurs cités . . . . .	167
<b>5</b>	<b>Analyse et interprétation des indices du DD</b>	<b>169</b>
5.1	L'ensemble des indices de DD dans le corpus . . . . .	169
5.2	Les verbes introducteurs . . . . .	176
5.2.1	Répartition générale des verbes introducteurs . . . . .	176
5.2.2	Absence de verbe introducteur et récit . . . . .	179
5.2.3	Absence/présence de verbes introducteurs et DD fictifs/réels . . . . .	183
5.3	Les indices du DD prosodiques et typographiques . . . . .	188
5.3.1	Présence de pauses en fonction du cadre communicatif . . . . .	189
5.3.2	Présence des signes typographiques en fonction du cadre communicatif . . . . .	191
5.4	Indices du DD, mise en scène réelle/fictive et absence de verbe . . . . .	194
5.4.1	DD réel/fictif et indices du DD . . . . .	194
5.4.2	Absence de verbe et indices du DD . . . . .	196
<b>6</b>	<b>Les frontières du discours direct</b>	<b>199</b>
6.1	Les particules d'amorce . . . . .	200
6.1.1	Généralité et classification des particules . . . . .	200
6.1.1.1	Continuité ou rupture ? . . . . .	200
6.1.1.2	Le cas particulier de <i>quoi</i> . . . . .	202
6.1.1.3	Répartition détaillée des particules dans le corpus . . . . .	205
6.1.2	Relevé et interprétation des particules . . . . .	208
6.1.3	Classification des particules d'amorce . . . . .	209
6.1.4	Répartition et fréquence des particules . . . . .	213
6.1.5	Le rôle et le sens des particules d'amorce . . . . .	214
6.1.5.1	Une désémantisation des particules ? . . . . .	215
6.1.5.2	Les particules d'amorce introductives de discours direct . . . . .	216
6.1.5.3	Les particules d'amorce modales . . . . .	218
6.2	Les particules d'extension . . . . .	233
6.2.1	Critères d'identification et valeurs des particules . . . . .	233
6.2.2	Répartition des particules d'extension dans les corpus . . . . .	237

<b>Troisième partie : De nouveaux outils théoriques pour interpréter les résultats</b>	<b>243</b>
<b>Introduction</b>	<b>244</b>
<b>7 Les limites d'une approche exclusivement socio-démographique des données : pour une remise en cause de la notion même de « langue des jeunes »</b>	<b>247</b>
7.1 Les problèmes soulevés par la notion de « langue des jeunes » ? . . .	248
7.1.1 Une dénomination problématique et stigmatisante . . . . .	248
7.1.2 Innovation ou continuité ? . . . . .	253
7.2 Des façons de parler « adaptées » . . . . .	255
7.3 Retour à nos données : pourquoi la notion de « langue des jeunes » n'est-elle pas pertinente pour notre corpus ? . . . . .	259
<b>8 Le discours direct au travers des genres : une approche pertinente des données mais...</b>	<b>264</b>
8.1 Retour sur la classification de nos données . . . . .	265
8.2 Hypergenre, genre, sous-genre ? . . . . .	273
8.3 De l'intérêt de regarder le DR comme un « indice » de <i>genres</i> . . .	281
<b>9 Un compromis : le recours à la notion de « communauté de pratique »</b>	<b>291</b>
9.1 La notion de <i>communauté de pratique</i> . . . . .	292
9.1.1 Vers une définition . . . . .	292
9.1.2 Considérations terminologiques . . . . .	296
9.1.3 Une délimitation difficile . . . . .	303
9.2 Une illustration de la pertinence des « communautés de pratique » pour nos données : les particules d'amorce . . . . .	309
9.2.1 La particule <i>wesh</i> . . . . .	309
9.2.2 La particule <i>zaama</i> . . . . .	315
<b>Conclusion générale</b>	<b>324</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>334</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>351</b>
<b>Table des figures</b>	<b>353</b>
<b>Index des notions</b>	<b>356</b>
<b>Index des noms</b>	<b>359</b>

# Introduction générale

Le discours rapporté occupe une place centrale dans les interactions quotidiennes de tous les locuteurs. Il n'est pas une journée sans que l'on « rapporte » les dires d'une tierce personne, de manière directe ou indirecte (en faisant explicitement référence à l'autre ou non). Cette pratique fréquente, même omniprésente, constitue un sujet d'étude intrigant, et conduit à s'interroger sur le rôle et le poids de ces paroles « empruntées », restituées, parfois déformées (et même inventées), dans nos conversations quotidiennes. Sollicitant plusieurs disciplines, le discours rapporté a fait l'objet de nombreux travaux, sous des angles divers, mais il apparaît toujours comme un sujet aussi exploité qu'inépuisable.

Un énoncé tel que celui-ci : « Je le checke@s je rentre en classe *wesh@s monsieur ça va ou quoi bien* hop je vais je me pose » (MPF, Wajih3, 124), réactualise la problématique du discours rapporté et permet notamment de s'interroger sur l'émergence de certains introducteurs du discours direct. Ces éléments, que nous nommerons « particules d'amorce » (ici *wesh*, mais aussi *ouais*, *comme quoi*, *en gros*, *genre*, *zaama*, *bah*, *ehh*, *oh...*) sont à l'origine des questionnements qui ont motivé ce travail.

Nous avons en effet proposé, dans le cadre d'un mémoire de Master 2 (2012), un début de classification de ces particules dans « la langue des jeunes », en nous interrogeant sur leur rôle dans la mise en scène d'une ou plusieurs voix *in absentia*. Fréquentes, mais non obligatoires, ces particules semblent constituer des indices tangibles de l'engagement du locuteur citant vis-à-vis des propos qu'il rapporte, et semblent appuyer la « théâtralisation » de la mise en scène proposée. Nous avons souhaité poursuivre et élargir cette démarche en nous interrogeant, plus généralement, sur le rôle, à la fois pragmatique, sémantique et interactionnel, joué par la « référence au discours de l'autre » dans les interactions ordinaires. L'engagement des locuteurs citants se manifeste-t-il autrement que par l'emploi de particules? Quelles autres stratégies sont mises en place pour introduire du discours rapporté? Concernant à nouveau les particules : quels sont les facteurs présidant à leur emploi? Généralement envisagées comme étant des unités de l'oral, les particules sont aussi relevées dans des énoncés écrits. Les exemples suivants permettent d'illustrer des variations d'emploi de ces éléments dans des

énoncés des deux ordres :

(0a)

Il vient il me dit **ouais tu as volé quelque chose.**

[...] je dis **on a rien volé** (MPF, Wajih3, 959)

(0b)

(22 :07 :51)X : ben genre la gamine doit plus se souvenir ou elle a mis le jeu

(22 :08 :01) X : elle se reveille quasiment à la fin des vacances

(22 :08 :13) X : comme ca **c'est mon jeu je le veux**

[..]

(22 :08 :23) X : n'a rien a argumenter si ce n'est : **je ne trouve plus le mien**

[...]

(22 :09 :48) X : et moi parents je lui aurait dit : **bah tu veux pas de soucis avec tes jeux tu les emmene pas** (IRC, joueur 1, conversation 6)

Ainsi, le caractère « oral » de l'énoncé (0a) n'apparaît pas comme un paramètre nécessaire, ou suffisant, pour rendre compte de la variation dont sont susceptibles ces éléments, puisque dans une même situation de communication, les locuteurs/scripteurs en font, ou non, usage (0a et 0b).

Dès lors, il convenait de se demander si, plus qu'à une opposition entre oral et écrit, la variation des formes du discours direct ne serait pas davantage corrélée à d'autres contraintes situationnelles pouvant perser sur les interactants. Afin d'étayer cette hypothèse centrale de notre travail, notre corpus comprend un type de données souvent décrit comme s'approchant de « l'oral » (nous y reviendrons) : les écrits provenant de la *communication médiée par ordinateur*. Même si elles y sont moins présentes, comme nous le verrons, on trouve bel et bien des particules dans ces écrits :

(0c) Aujourd'hui, un homme est venu me demander deux euros pour pouvoir prendre le bus. Je lui ai expliqué qu'aujourd'hui, les transports en commun étaient gratuits. **"Bon ben, pour prendre un café, alors!"** VDM (VDM, edtlacoke)

(0d) nan c'est plutôt **"oh tiens un pj au hasard, si je le volait un peu d'argent ?"** (IRC, joueur 3, conversation 5)

Les travaux de P. Koch & W. Oesterreicher (2001 pour l'article le plus abouti, mais c'est déjà le cas dans leurs travaux antérieurs), entre autres, ont déjà remis en cause cette opposition. Ils conduisent à ne plus envisager l'oral et l'écrit dans une relation dichotomique, mais comme s'inscrivant sur un continuum opposant les pôles de l'immédiat et de la distance. Les auteurs mettent en avant un certain

nombre de paramètres, traitant sous divers angles de la relation entre les interactants, qui permettent de regarder les énoncés au-delà de leur caractère « oral » ou « écrit ».

C'est dans cette lignée que nous avons inscrit notre travail, en considérant que le médium n'est pas le seul paramètre en jeu pour expliquer les variations de formes des énoncés. Il faut prendre en compte le cadre interactionnel dans lequel ils sont produits. Nous souhaitons étudier l'influence de ce cadre sur un phénomène spécifique : le discours rapporté. Nous voulons instituer, de cette façon, plusieurs dimensions de comparaison : le rôle du médium (oral/écrit), les effets des types de situation et l'influence de la relation entre les interactants sur la construction du discours rapporté. En adoptant cet angle de vue particulier, peut-on considérer qu'il y a une opposition entre oral et écrit ? Si c'est bien le cas, à quels types de facteurs peut-on corréliser ces différences ? Si ce n'est pas le cas, quelles sont les conditions situationnelles favorisant à la fois l'apparition du discours rapporté dans les interactions et le choix de la façon d'y entrer ?

Oral/écrit, proximité/distance seront donc les deux axes principaux qui jalonnent tout notre travail. Notre objectif sera de montrer que nous pouvons observer de la variation (recours au discours direct et forme) dans les deux ordres. Si certains indices sont intrinsèquement liés aux conditions de productions des énoncés, phoniques (prosodie) ou graphiques (ponctuation), ils pourraient ne pas être exploités ou convoqués de la même façon par les locuteurs/scripteurs en fonction de la proximité ou de la distance communicationnelle en jeu.

Ce texte se compose de trois parties qui suivent le cheminement de notre réflexion et tentent de répondre aux différents objectifs que nous nous sommes fixés :

1- Etudier le co(n)texte de l'insertion des paroles d'autrui dans les interactions, pour tenter de déterminer les facteurs (au-delà de l'opposition oral/écrit) qui favorisent l'apparition de discours rapporté.

2- Etudier la spécificité des formes du discours direct en fonction de la situation de communication et, plus particulièrement en fonction de la relation entre les interactants. Analyser, de fait, la répartition des indices permettant de signaler un *discours autre* dans chaque corpus (oral/écrit) et sous-corpus, pour déterminer si leur présence/absence est corrélée à des considérations situationnelles.

3- Démontrer que, si la référence aux paroles d'autrui est un phénomène très fréquent dans les interactions, elle ne se manifeste pas dans toutes les situations de communication et tenter d'en déterminer la raison.

4- S'intéresser aux locuteurs cités et s'interroger sur la mise en scène de soi et d'autrui, en particulier en tant que potentiel indice de proximité entre interactants. Montrer également qu'à travers ces mises en scène le locuteur citant

construit sa propre image (à peu près inmanquablement de manière favorable et positive).

5- Proposer une analyse fine des particules selon plusieurs considérations (grammaticales, fréquentielles, pragmatico-sémantiques) et repérer les facteurs qui influencent leur usage. Déterminer si le profil des locuteurs/scripteurs (lorsque nous disposons d'informations suffisantes) est le seul facteur en jeu.

Notre première partie intitulée, « Cadre théorique et aspects méthodologiques » délimite l'objet de notre recherche. Nous traiterons de la problématique générale de la parole d'autrui et du discours rapporté, avant d'expliquer notre choix de nous concentrer sur l'étude du discours direct. Nous préciserons également les différents indices pris en compte pour mener notre recherche (chapitre 1).

Nous aborderons ensuite l'opposition oral/écrit, hypothèse sous-jacente à l'élaboration de notre corpus, en nous efforçant de souligner l'intérêt d'une démarche ne se limitant pas à des considérations diamésiques (chapitre 2). Nous détaillerons ensuite la mise en place d'une grille d'analyse répondant à la nécessité d'intégrer tous les indices du discours direct, ceux qui sont communs aux énoncés des deux ordres (verbes introducteurs et particules) mais aussi, les indices graphiques (guillemets, deux points...) d'une part, et phoniques (prosodie) de l'autre. Nous présenterons enfin le corpus bicéphale sur lequel nous nous sommes appuyée, à la fois oral et écrit (chapitre 3). Issues de deux projets aux objectifs différents : *Multicultural Paris French* (MPF) et *Le français à la mesure d'un continent* (GTRC canadien), nos données orales nous permettent d'analyser trois types de situations impliquant des degrés de proximité différents entre les interactants. Nos données écrites, toutes issues de l'Internet, mettent également en parallèle trois types de situations : des conversations instantanées (IRC), des forums, et des anecdotes *Vie de Merde* (VDM). Nous pointerons les difficultés relatives à la classification de nos données, dès que l'on tente de « quantifier » la connivence entre les individus.

La deuxième partie, comme son titre l'indique, sera consacrée à « L'analyse des données ». Nous nous intéresserons dans ce cadre au contexte (les thématiques abordées) et au cotexte du discours direct (les séquences textuelles dans lesquelles il est intégré). Nous nous demanderons dans quelle mesure le recours au discours direct (fréquence, forme, fonction) diffère en fonction de considérations impliquant oral/écrit et immédiat/distance (chapitre 4). Nous quantifierons ensuite les indices du discours direct en fonction de la situation de communication (chapitre 5). Nous postulons que l'absence de certains indices pourrait renseigner sur le degré de proximité entre les interactants. Les présupposés et les savoirs partagés par les locuteurs/scripteurs pourraient ainsi permettre l'économie de certaines précisions, de certains indices. Le recours à des particules d'amorce

et d'extension, en tant que marqueurs de discours direct, sera également étudié (chapitre 6). Les particules d'extension sont généralement des éléments situés à la finale du discours cité (mais on les trouve également dans le cadre plus général des interactions). Elles permettent de signaler qu'il y a une suite à donner aux propos rapportés. L'exemple suivant illustre l'emploi de la particule *et tout* :

(0e) Après des fois ils disent *eah* (.) **genre toi tu sais pas parler arabe** *et tout* (.) <et ils rigolent> (MPF, Wajih4, 321)

Les particules d'extension, comme ici *et tout*, mais aussi *nanana*, *machin* et *compagnie*, *tout ça...* reposent sur un fonctionnement implicite, donc des présupposés partagés. Elles supposent une certaine proximité entre les interlocuteurs et la certitude que les propos « résumés » ou « éludés » seront compris. Il s'agira de s'interroger sur leur fonctionnement selon, une nouvelle fois, des considérations impliquant oral/écrit et proximité/distance. Quel est le rôle des particules dans la mise en scène de ces « voix multiples » ? Comment ces éléments se manifestent-ils dans nos données orales et écrites ? La présence de ces éléments colore-t-elle le discours cité ? Il s'agit ici de s'interroger sur ce qui est véhiculé par les particules : donnent-elles des informations sur la façon dont le discours cité doit être interprété ? Permettent-elles de véhiculer une attitude ou un jugement du locuteur citant vis-à-vis des propos qu'ils rapportent ? Finalement, qu'apporte leur présence dans les interactions ? Quelle est leur fonction interactionnelle et pragmatique ?

La troisième partie enfin, intitulée « De nouveaux outils théoriques pour interpréter les résultats », nous permettra de faire le bilan des analyses présentées dans la seconde partie, et de prendre du recul par rapport aux résultats auxquels on a abouti. Cette partie s'efforcera d'apporter un regard davantage théorique à l'analyse de nos données et de revenir sur leur classification. Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur la pertinence d'envisager l'âge et/ou l'origine des locuteurs comme des facteurs de variation du DD. Trois arguments justifient ce choix :

1) souvent considérés comme des innovateurs, les « jeunes » seraient les vecteurs essentiels des changements linguistiques. H. Walter notamment (pour ne citer ici qu'un auteur dont nous ne tirerons pas parti dans notre chapitre), s'est intéressée au « renouvellement du vocabulaire, qui prend son origine dans le parler des jeunes », dans un article au titre explicite : « L'innovation lexicale chez les jeunes Parisiens » (1984). D'une manière générale, il suffit de regarder les nombreux dictionnaires consacrés au « parler jeune », au « langage de la banlieue, au « français contemporain des cités »... qui fleurissent spécialement depuis une trentaine d'années (voir notamment M.-M. Bertucci, 2004, qui s'est intéressée aux

différents dictionnaires « relatifs au parler des banlieues » ; depuis la publication de son article, le rythme ne s'est pas ralenti, peut-être au contraire). Peut-on dès lors envisager que ces « jeunes » useraient de procédés qui leur seraient propres pour introduire le discours direct ?

2) La majeure partie de nos données concernent des locuteurs âgés de 14 à 30 ans.

3) Certaines des particules d'amorce analysées, comme *wesh*, *en mode*, *genre* ou encore *zaama*, ont souvent été dites « typiques » du « parler des jeunes ». Elles seraient donc de bons candidats pour être corrélées à des catégories de locuteurs définies : jeunes et/ou habitants des grands ensembles de banlieue. L'observation de nos données nous amènera à remettre en partie en cause ces corrélations générationnelles et spatialement déterminées. Ces dénominations, outre leur caractère potentiellement stigmatisant, essentialisent les locuteurs dans une pratique unique de la langue et éludent la capacité de tout locuteur à adapter sa « façon de parler » à différentes situations de communication. Nous proposerons une réflexion plus générale, au-delà de ces introducteurs (parfois peu présents dans notre corpus), pour discuter du terme même de « langue des jeunes ». Nous le verrons, il pose d'emblée des problèmes de nature terminologique : qui appartient à la catégorie mal définie et difficilement délimitable des « jeunes » ? Nous tenterons finalement d'évoquer les limites et les failles d'une approche uniquement socio-démographique de nos données.

Nous envisagerons plutôt, dans le chapitre 8, une hypothèse bien établie en sociolinguistique, selon laquelle les locuteurs disposent de plusieurs « répertoires langagiers », activés différemment selon les situations de communication, ce qui nous conduira aux notions de *pratiques situées* et de *genre de discours* (chapitre 8). Ces notions ont en effet l'avantage de ne pas isoler les productions des locuteurs/scripteurs de leur contexte d'énonciation. En revanche, comme nous le verrons, définir ce qu'est *un genre*, ainsi que ce qui relèverait d'*un sous-genre*, est une démarche complexe. Il nous faudra notamment réfléchir à des critères pertinents permettant d'établir des frontières (parfois fragiles) entre genres et sous-genres de discours. Si nous distinguons facilement une conversation instantanée d'un forum, ne serait-ce que par les contraintes qui pèsent sur ces deux dispositifs, qu'en est-il des données relevant de ces deux « catégories » ? Les interactions (orales ou écrites) d'un même « type » (ce même type étant établi sur la base de critères externes), malgré un air de famille, offrent à voir des données bien différentes, du point de vue de ce qui se joue entre les interactants. Cette problématique des genres sera étudiée à la lumière du discours direct. Nous nous demanderons en particulier si les variations dans le recours au discours direct (présence/absence), les variations de formes et de fonctions pourraient constituer un



critère interne pertinent permettant de construire des sous-genres, en opposition aux critères exclusivement externes. La mise en scène d'un discours *autre*, dans une interaction en cours, peut-elle renseigner sur la proximité ou la distance entre les interactants ? La présence/absence de DD dans les interactions ne relève pas uniquement, selon nous, de la *connivence supposée* entre interactants mais d'un ensemble de facteurs qui vont agir aux niveaux macro-, meso- et micro-textuel. Le regroupement de ces facteurs constitue à proprement parler la situation de communication. Si la notion de *genres de discours* peut s'avérer pertinente pour le traitement de nos résultats, elle comporte toutefois quelques lacunes, qui nous amèneront à envisager une alternative.

Nous proposerons ainsi, dans le chapitre 9, un compromis permettant d'intégrer à la fois les caractéristiques individuelles des locuteurs et les situations de communication auxquelles ils prennent part. Etudier un phénomène linguistique et en comprendre la dynamique nécessitent de dépasser les catégorisations définies *a priori* qui adoptent un point de vue externe. S'il n'est question que de l'âge ou de l'origine des locuteurs, que faire des particules, mais plus généralement, de certains termes ou procédés lexicaux (le verlan par exemple), relevés chez des locuteurs ne remplissant pas ces critères ? Doit-on les passer en pertes et profits de l'exception qui confirme la règle ? Ou bien envisager que d'autres critères favoriseraient l'emploi de ces lexèmes singuliers ? Au-delà de la question : « qui mobilise ces formes ? », il faut se demander : « pourquoi sont-elles mobilisées dans certains types de situations, et pas dans d'autres ? ». Nous introduirons ici la notion de *communauté de pratique*, en postulant que l'emploi de certains introducteurs de discours direct, mais aussi plus largement la référence à un *discours autre*, reposeraient aussi sur des savoirs partagés.

Notre thèse se situe ainsi au carrefour de plusieurs composantes des sciences du langage. Imposant des analyses au croisement de la sociolinguistique, de la syntaxe, de l'analyse du discours, de l'énonciation, de l'analyse conversationnelle, de la prosodie et de la pragmatique, le discours direct est particulièrement intéressant du point de vue de ce qu'il offre à voir (ou impose de voir) de la relation que le locuteur/scripteur entretient avec l'autre. Notre perspective sera à dominante sociolinguistique, puisque nous nous interrogerons sur les paramètres sociaux et relationnels (dimensions diastratique et diaphasique) qui pourraient être à l'origine de l'émergence de certains introducteurs de discours direct et de la présence de discours direct.

Cependant, la confrontation et le croisement des différentes disciplines évoquées permettent de proposer un point de vue original sur le discours rapporté et de mieux appréhender son fonctionnement dans les interactions ordinaires (orales et écrites). Objet d'étude complexe, le discours rapporté semble ne pas avoir encore

dévoilé tous ses mystères et ses possibilités d'analyse, à la mesure de la complexité des humains qui en font usage...

**Première partie :**  
**Cadre théorique et méthodologie**

# Introduction

Cette première partie sera consacrée à la délimitation de notre recherche et aux études antérieures portant sur la question du discours rapporté pour situer notre démarche et nous interroger sur des problématiques générales. Qu'entendons-nous par discours rapporté (désormais DR) ? Pourquoi privilégier l'étude du discours direct (désormais DD) plutôt que toute autre forme de discours rapporté ? Pourquoi le DD est-il si fréquent dans nos interactions ordinaires (qu'elles soient orales ou écrites) ? Quelles fonctions remplit-il et à quelles fins les locuteurs l'utilisent-ils ? Notre premier chapitre apportera des éléments de réponse à ces interrogations. Phénomène largement étudié depuis les trois dernières décennies, le DR fait l'objet d'approches éclectiques et de dénominations aussi nombreuses que variées. Nous les synthétiserons afin de mieux expliciter notre approche et de proposer un éclairage original sur ce phénomène.

Le cadre théorique établi, nous traiterons de l'opposition oral/écrit et de la nécessité de dépasser cette dichotomie stricte qui, malgré de nombreux travaux la remettant en cause, reste tenace. Il s'agit de s'interroger sur ce qu'est l'oral, ce qu'est l'écrit et d'envisager, sur le modèle proposé par P. Koch et W. Œsterreicher (2001), un continuum entre ces ordres, plutôt qu'une opposition tranchée. Il est également question de réfléchir à une alternative terminologique permettant de désambigüiser l'usage qui est fait de ces deux notions. Nous situerons notre approche du discours rapporté dans cette problématique en postulant que le DD ne va pas de soi dans toutes les situations de communication, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, et que ce n'est pas le médium qui est en jeu dans l'apparition du discours direct dans les interactions. La présence de certaines unités (particules d'amorce ou d'extension), habituellement attribuées à l'oral, serait en fait analysable en relation avec le cadre communicationnel et indépendamment du médium. Dans le but de confirmer cette hypothèse, il nous a fallu mettre en place des outils pour traiter l'ensemble de nos données. Une grille d'analyse regroupant tous les indices du DD nous a permis d'appréhender sur le même modèle les quelques 2023 occurrences de DD relevées pour mener à bien notre étude. Cette grille comprend des indices graphiques (ponctuation), phoniques (pause) et les indices communs aux deux médiums (verbes introducteurs, explicitation). Il était nécessaire dans

notre démarche de faire état de la présence ou de l'absence d'éléments, mais aussi de la dynamique interactionnelle des échanges, en nous intéressant au contexte général de l'interaction et au cotexte du discours direct. L'objectif étant de déterminer dans quelle mesure l'apparition et la construction du discours direct sont influencées par un ensemble de paramètres interdépendants.

Enfin, nous présenterons notre corpus de travail<sup>1</sup> constitué de données orales et écrites, les difficultés que nous avons rencontrées ainsi que les différentes étapes qui ont influencé et orienté nos choix. Nous avons réuni un corpus très hétérogène qui, s'il se révèle particulièrement intéressant du point de vue des données qu'il offre à analyser, n'est pas sans poser de problème du point de vue méthodologique. Nos données orales sont issues de deux projets ne poursuivant pas les mêmes objectifs : MPF<sup>2</sup> et GTRC<sup>3</sup>. Nous mettons en parallèle trois situations de communication différentes dont nous développerons les caractéristiques. Nous avons souhaité suivre la même logique pour nos données écrites, toutes issues, pour des raisons de facilité d'accès, de l'Internet. Il s'agit de posts de forums, de conversations instantanées IRC (Internet Relay Chat) et d'anecdotes VDM (Vie de Merde).

Cette première partie est à envisager comme une introduction visant à préparer, à expliciter l'analyse de nos données et à jalonner les hypothèses que nous défendrons tout au long de ce travail.

---

1. Ce dernier chapitre est plus volumineux que les deux précédents parce qu'il contient de nombreux tableaux et des captures d'écran.

2. Multicultural Paris French.

3. Grand Travail de Recherche Concertée : *Le français à la mesure d'un continent*.

# Chapitre 1

## La notion de « discours rapporté »

Produire du discours rapporté relève d'une activité langagière fréquente et socialement très utile au quotidien.

« Le discours est constamment traversé par le déjà-dit, et parfois le à-dire ; en ce sens l'énonciateur se trouve rapporter des propos tenus par lui-même ou un autre locuteur dans une autre situation d'énonciation. Cette possibilité toujours présente d'une pluralité des « voix » au sein d'un même énoncé est une des dimensions fondamentales du discours » (D. Maingueneau, 1991, p. 100).

Le discours rapporté a ainsi été un objet d'études privilégié en linguistique, en littérature, ou encore en stylistique, et l'est toujours aujourd'hui. Il ne serait pas possible (voire un peu présomptueux de prétendre le faire) de compiler l'ensemble des travaux réalisés sur le sujet. Dans *la jungle du discours rapporté*<sup>4</sup> (G. Kleiber et M. Vuillaume, 2005), nombreuses sont les approches et les points de vue. Nous ne ferons ici qu'un tour d'horizon de quelques-unes des recherches les plus saillantes sur le sujet afin d'établir le cadre théorique dans lequel se situe notre travail. Après avoir traité quelques considérations générales sur le DR, nous nous intéresserons aux fonctions qu'il remplit dans les interactions. Nous nous demanderons ainsi si sa fréquence relève du hasard ou si le recours au DR est favorisé par des motivations communes aux interlocuteurs.

Nous justifierons par la suite notre choix de privilégier le discours direct plutôt que les autres formes de discours rapporté avant de nous intéresser à ses caractéristiques formelles et aux indices en jeu dans sa construction.

---

4. Nous ne reprenons ici qu'une partie du titre de l'article des auteurs : « Dans la jungle du discours rapporté, les emphatiques lianes du démonstratif ».

## 1.1 Considérations générales sur le discours rapporté

### 1.1.1 Un discours « autre »

Il convient en premier lieu de définir et de délimiter ce que nous entendons par *discours rapporté* et ce que M. Bakhtine (1978) appelle plus largement « les paroles d'autrui ». Le terme de *discours rapporté* (désormais DR) désigne de façon générale « les différentes modalités d'intégration d'un discours extérieur dans un premier discours » (M. Arrivé et al, 1986). L'analyse du DR porte donc sur la façon dont un locuteur L convoque et insère le discours d'un autre locuteur l dans une interaction en cours. Plus précisément, M.-M. Gaulmyn (1989) considère que « l'énoncé d'un discours rapporté a pour objet de reproduire un acte d'énonciation déterminé effectué par un locuteur identifié, localisé dans le temps et l'espace ». D. Vincent et S. Dubois (1997) signalent encore « le recours à une apparence d'énonciation venue d'ailleurs ».

Dans le DR, il est toujours question de l'imbrication de deux cadres énonciatifs, celui du discours citant et celui du discours cité : « Il est communément admis que l'imbrication de ces deux discours se fait au moyen d'une double hiérarchie syntaxique et énonciative » (A.L Simo Nguemkam-Souop, 2009, p. 198). Cette imbrication des deux discours est possible grâce à « la structure du DR [qui] permet d'introduire une énonciation dans l'énonciation et de simuler une interaction dans l'interaction en cours » (D. Vincent et S. Dubois , 1997).

Si le discours rapporté est « [un] discours dans [un] discours, [une] énonciation dans [une] énonciation », il est aussi « un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation » (M. Bakhtine, 1977). Les notions de *dialogisme* et de *polyphonie* développées par M. Bakhtine sont souvent employées en parallèle de celle de « discours rapporté ». Le dialogisme, au sens du théoricien russe, s'entend comme toute forme marquant la présence de l'autre dans le discours, et la polyphonie comme la coexistence de plusieurs voix dans un discours.

Dans les grammaires traditionnelles, le DR est reconnu comme présentant trois formes : le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL). Dans une perspective linguistique, des formes plus complexes ont été mises au jour sous l'étiquette de *Représentation du discours autre* (RDA), que l'on doit à J. Authier-Revuz. Cette dernière explique ce choix terminologique en avançant :

« deux types de raisons, négatives et positives. Au nombre des premières figure l'inadéquation, souvent notée du terme "rapporté" à des images de discours à venir, hypothétiques, niés... [...] Du côté des

raisons positives, choisir le terme "RDA", c'est positionner explicitement le domaine visé dans le champ, englobant, de la métadiscursivité (discours sur du discours) avec la spécification de l'altérité (du discours autre) par laquelle il se distingue de l'autoreprésentation du discours en train de se faire » (2004, p. 36).

Elle articule ses travaux autour des notions d'*hétérogénéité constitutive*, entendue comme « [...] la présence foncière dans tout discours d'une extériorité discursive qui le "constitue" ». (J. Authier-Revuz, 2004, p. 35) et d'*hétérogénéité montrée/représentée*<sup>5</sup>, notion qui regroupe « [...] des formes qui « représentent » du discours autre au fil du discours » (*ibid*, p. 35). L'hétérogénéité se trouve au niveau des formes que peuvent prendre les RDA selon la façon dont l'altérité est traitée. J. Authier-Revuz propose quatre zones/modes de traitement de l'altérité (autrement dit, l'« inclusion de l'autre dans le un du dire »), qui découlent du croisement de quatre opérations<sup>6</sup> :

- la prédication : « le discours autre est objet du dire »,
- la modalisation : « parler d'après l'autre »,
- la paraphrase : « reformuler un dire originel »
- la monstration : « mention/autonymie ».

Le croisement de ces opérations couvre ainsi les différents « statut[s] de l'image produite du discours de l'autre dans le dire en train de se faire » (2004, p. 44) qu'elle résume ainsi<sup>7</sup> :

- 1) l'un parle de l'autre en le ramenant au un (croisement de prédication et de paraphrase : discours indirect)
- 2) l'un parle de l'autre en l'affichant localement, comme autre (croisement de prédication et de monstration : discours direct)
- 3) l'un parle d'après l'autre : (croisement de modalisation et de paraphrase : « modalisation du dire comme discours second » ou croisement de modalisation et de monstration : « modalisation autonymique »)
- 4) l'un parle avec l'autre (discours indirect libre, bivocabilité).

Nous nous intéressons, pour notre part, plus spécifiquement à la représentation explicite de l'altérité dans le discours des locuteurs/scripteurs par le biais du discours direct.

---

5. Nous utilisons cette double dénomination parce que J. Authier-Revuz, dans des publications antérieures, emploie le terme d'hétérogénéité montrée (voir notamment 1982 et 1984).

6. J. Authier-Revuz (2004) précise que « lorsque l'on croise ces opérations, quatre zones se dessinent, présentant, pour chacune d'elles, d'une part une grande variété de formes au sens grammatical du terme [...], d'autre part une gamme étendue de degrés de marquage, des cas de surmaquage jusqu'aux formes intégralement interprétatives » (p. 41).

7. Nous précisons entre parenthèses le croisement des opérations qui forment les zones mises en place par l'auteur.



### 1.1.2 La fidélité des propos en question

Dans le vaste champ d'études consacrées au DR, il est reconnu et admis que le DR ne constitue pas qu'une simple reproduction de parole d'une situation d'énonciation antérieure. D. Vincent et S. Dubois(1997)<sup>8</sup> soulignent que :

« On "rapporte" ce que *je* dit sur-le-champ, ce que quelqu'un s'est dit à lui-même ou aurait pu dire ou se dire, ce que tout le monde a dit, dit, dira ou dirait, ce que l'on ne dira jamais, ce que les autres n'ont jamais dit et, pourquoi pas, ce que l'on a failli dire ! ».

Le recours au DR permet une mise à distance, et une non prise en charge du discours cité par le locuteur L, excepté dans le cas de l'autocitation qui peut être introduite par des formules du type « je me suis dit, j'ai dit, tu te dis<sup>9</sup>, je dis... ».

« Cette mise en scène particulière constitue donc une stratégie discursive. La présence de L1 est manifeste dans la construction des propos représentés, dans leur convocation à un moment particulier et dans l'usage qu'il en fait au sein de ses activités discursives » (R. Vion, 2004).

Le terme de *discours autre* est en fait un peu trompeur puisque parfois (et même souvent), le locuteur choisit d'introduire ses propres propos dans son discours. Autrement dit, « L et L' peuvent être la même personne » (M.-M. Gaulmyn, 1989), c'est le cas pour les autocitations<sup>10</sup>. L. Rosier (2008) définit l'autocitation comme « la citation par soi d'un dire qui se présente dans le discours comme un dire antérieur ou supposé tel ».

L'autocitation, nous le verrons, n'est pas anecdotique dans notre corpus et représente 30,3 %<sup>11</sup> des occurrences de DD relevées.

Dès que l'on aborde la notion de DR, nous devons questionner le terme même de « rapporté » :

« On dit souvent que le DD rapporte exactement les propos tenus ; sa principale qualité serait donc une fidélité très grande. En fait, il ne faut pas être dupe de l'illusion linguistique ; certes, en vertu

---

8. Dans le résumé de la quatrième de couverture.

9. Dans certaines occurrences relevées, le pronom personnel *tu* fait référence au locuteur L comme c'est le cas dans cet exemple : « tu vois tu sais des comme ça ça te marque quand même tu te dis **mais euh je suis quoi** » (MPF, Roberto4a).

10. Il faut souligner que dans le cas d'autocitations, introduites par un verbe au passé, il existe un décalage temporel qui induit de *l'autre* puisque L actuel n'est pas exactement le L' antérieur. Cependant, dans le cas d'autocitations introduites par un verbe au présent (*je me dis* par exemple), le décalage temporel ne tient plus et il est plus difficile d'envisager un *autre*.

11. Ce pourcentage représente 619 occurrences sur les 2023 qui constituent notre corpus

d'une loi du discours le rapporteur est censé être sincère et ne pas trahir l'énoncé originel, mais rien ne l'empêche de rapporter des propos sensiblement différents de ceux émis sans qu'on puisse le taxer de mensonge pour autant » (D. Maingueneau, 1991 p. 102).

C. Blanche-Benveniste (2010) souligne également que : « Le terme de paroles rapportées est trompeur. Il s'agit souvent de souvenirs, de pensées, de raisonnements racontés sur le mode des paroles rapportées » (p. 120). Finalement, la question de la fidélité des propos dits « rapportés » ne se pose pas vraiment puisqu'il est admis que le DR ne désigne pas simplement des paroles qui ont été effectivement prononcées : « Le DR ne se limite pas à restituer/dramatiser une expérience vécue. Il est également le support de discours fictif ». (J. Peuvergne, 2011, p. 173). J. Authier-Revuz (2001) précise que « pour des pans entiers du discours direct, la question [de la fidélité-textualité] ne se pose pas ; les actes de parole représentés n'ont pas eu lieu ; ce qu'indiquent les conditionnels, futurs, impératifs, négations, etc. » (p. 197).

Il n'est pas possible (et il n'y aurait d'ailleurs pas d'intérêt ou d'enjeu à le faire) pour le locuteur L de se souvenir avec précision de la teneur exacte des propos échangés avec le locuteur l<sup>12</sup> :

« il n'est pas rare du tout que les mots que L "montre" soient explicitement caractérisés ou implicitement interprétables, comme des mots choisis par L, en tant que résumant parfaitement, disant le vrai, "sans fard", du contenu du message de l [...] ». (J. Authier-Revuz, 1992, p.14).

D. Vincent et S. Dubois (1997, p.21) vont jusqu'à dire que « les paroles rapportées sont une approximation des paroles dites ». H.-H. Clark & R.-J. Gerrig (1990) considèrent d'ailleurs qu'il n'est pas surprenant que les locuteurs ne puissent pas reproduire avec exactitude des propos entendus :

« it is no surprise, of course, that speakers can't reproduce utterances verbatim. [...] people can't recall an utterance word for word, even after a few seconds, without taking special pains to rehearse and memorize it » (p. 796).

Nous rencontrons fréquemment dans notre corpus le cas de figure où le locuteur dit explicitement que les propos qu'ils rapportent sont approximatifs<sup>13</sup> :

---

12. Ainsi, « le bénéfice [d'introduire des paroles rapportées] dans le discours ne dépend de la capacité physique de répéter textuellement des propos mais plutôt de leur pertinence dans le discours en cours » (D. Vincent et S. Dubois, 1997, p. 21).

13. Le locuteur ne présente pas toujours explicitement les propos rapportés comme approximatifs. Cependant, lorsque le locuteur citant convoque un locuteur cité que nous qualifierons de « collectif », nous pouvons douter de la fidélité des propos : « Il y avait certains il y avait la Fr-

(1) <Mounia> genre en gros Mounia elle m'a dit **c'est bon tu peux arriver en retard.** (MPF, Nacer1, 05)

Nous voyons dans cet exemple que nous avons affaire a priori à des paroles antérieurement produites (ou du moins sont-elles présentées comme telles). Ici, la locutrice prévient son interlocuteur que la teneur des propos rapportés ressemble à ce qui a été effectivement dit avec l'emploi de *genre en gros*. « La non-textualité [est ainsi] explicite » (p. 197) pour reprendre les termes de J. Authier-Revuz (2001). Cet exemple n'est pas une exception et se retrouve fréquemment dans notre corpus. « Parfois, [l]es discours sont même inventés de toutes pièces par la personne qui les cite » (S. Marnette, 2002).

L'exemple suivant confirme cette remarque :

(2) Ça la plomberie l'électricité tu en verras jamais qui va dire **ah je vais devenir ingénieur je vais travailler à la Défense** <pff>. (MPF, Nacer3, 1371)

Cet exemple illustre un cas où le locuteur cite des propos qui n'ont pas été effectivement prononcés et, qui plus est, qui ne pourraient pas l'être. L. Rosier (2008) considère ce type d'occurrences comme des *pseudo-discours rapportés* puisque le discours cité est présenté explicitement comme imaginé. Il s'agit, comme le souligne G. Komur-Thilloz (2010), de « constructions de DD qui nient l'existence d'un discours antérieur de sorte qu'il ne peut être question de fidélité ou de textualité pour ces cas -là » (p. 31). Dans de rares cas, le locuteur peut également mettre en scène des propos qui, selon toute vraisemblance, ne peuvent pas avoir été prononcés parce qu'ils sont attribués à une entité qui n'a pas la capacité de « parler ». Dans l'exemple suivant, le locuteur Stéphane explique la réaction de son corps après un régime :

(3) On a le corps il revient de loin tu vois il se dit **est-ce qu'il va reprendre est-ce qu'il va pas reprendre qu'est-ce qu'il m'a fait comme délire** tu vois la peau elle reste. (MPF, Roberto2c, 828)

Il est évident ici, même si le locuteur n'utilise pas des moyens explicites pour signaler que son discours cité est approximatif ou imaginé, qu'il l'est. « La question de la textualité, hormis le cas de marquage, se règle interprétativement, selon le contexte » (J. Authier-Revuz, 2001, p. 197). Ici, le locuteur imagine, si son corps pouvait parler et penser, ce qu'il peut se dire après une perte de poids

---

et les les Français ils ont dit à certains Algériens **rejoignez à v- nous. Vous aurez des belles maisons en France. Tout ça. Et vas-y rejoignez à nous et ba- et tuez vos frères.** Ces cons ils ont dit **vas-y vas-y c'est hmar@s** » (MPF, Wajih3, 2684). Dans cet exemple, les propos attribués aux « Français » sont une reconstitution, voire une interprétation de ce qui a pu être dit dans le contexte de la guerre d'Algérie, même si le locuteur ne le présente pas explicitement comme tel. Outre le fait que le locuteur n'a pas pu être témoin de ces échanges entre « Français » et « Algériens », il est difficile de croire que tous les Français de l'époque auraient pu tenir exactement le même discours.

importante. Nous retrouvons le même fonctionnement lorsque Mouloud évoque les propos tenus par sa dent :

(4) Même ma dent elle elle m'a dit **tu mâchouilleras mes allumettes.**  
(MPF, Aristide4, 480)

A la suite de L. Rosier, M. Mahamane Ousmane (2013), qui a travaillé sur les spécificités du discours rapporté dans la presse sénégalaise, propose différentes appellations et distingue notamment le discours rapporté *potentiel*, *condensé*, *supposé* et *nié*. . . Le terme de DR *condensé* sous-entend l'idée que le discours cité est résumé en substance, et celui de DR *potentiel* (introduit par un verbe au futur ou au conditionnel) sous-entend que les propos auraient pu être dits ou seront dits. Nous abondons dans le sens de l'auteure concernant ces deux terminologies. En revanche, nous émettons quelques réserves quant aux termes de DR *supposé* et *nié*. Nous préférons au terme «supposé», le terme « approximatif » parce que le premier connote l'idée qu'il s'agit d'un DR « qui n'est pas authentique ». Il est certes présenté comme tel avec des introducteurs comme *genre* par exemple mais nous n'avons jamais la certitude qu'un DR soit authentique même lorsqu'il n'est pas introduit par ce type d'introducteur. Ce terme est donc gênant parce qu'il sous-entend qu'on pourrait faire la part entre le DR authentique et celui qui ne le serait pas, ce qui à notre sens, est impossible.

Le terme « nié » ne nous paraît pas adéquat non plus pour nos données (M. Mahamane Ousmane précise d'ailleurs que ce type de DR « est très fréquent dans le genre des faits divers » et présente deux exemples dans lesquels le verbe *nier* est utilisé). Nous n'avons pas relevé d'exemples semblables à ceux qu'elle énumère. Le verbe *nier* qui signifie « contester, démentir » nous paraît sémantiquement fort et connoté. Dans notre corpus, nous avons relevé des exemples où le verbe introducteur est « nié » puisque précédé d'une négation<sup>14</sup> mais il ne s'agit pas pour le locuteur de répondre à une « accusation » qui a été portée contre lui. L'exemple<sup>15</sup> suivant illustre nos propos :

(5) je lui ai pas dit **vous puez** / puis je dis **elle date de quand la dernière douche ?** (GTRC, Repas2, 1665)

L'objectif de la locutrice n'est pas réellement de nier avoir dit « vous puez » (puisque personne ne lui prête ces propos) mais davantage d'expliquer comment elle s'y prend pour ne pas vexer ses patients qui ont des problèmes d'hygiène. Il est donc clair que le DR ne fait pas automatiquement, loin de là, référence à

---

14. Voir section consacrée aux verbes introducteurs (1.4.1.1)

15. Cet exemple est extrait d'un repas du corpus GTRC : *Le français à la mesure d'un continent* (voir chapitre 3 consacré à « l'élaboration du corpus »). La locutrice, une infirmière, relate (entre autre) ses rapports quotidiens avec ses patients et sa hiérarchie.

une situation d'énonciation antérieure réelle. D. Tannen (1989), qui a travaillé sur l'anglais, montre d'ailleurs, dans un chapitre consacré au DR dans les récits oraux, que le DR est toujours un discours (re)construit :

« [...] when speech uttered in one context is repeated in another, it is fundamentally changed even if "reported" accurately. In many, perhaps most, cases, however, material represented as dialogue was never spoken by anyone else in a form resembling that constructed » (p. 112)<sup>16</sup>.

### 1.1.3 Discours rapporté : une dénomination problématique

Au vu de ce dont nous venons de discuter jusqu'à présent, le terme même de « discours rapporté » pose des problèmes de nature terminologique :

« Dans l'expression "discours rapporté", le terme de "discours" prête à confusion et celui de "rapporté" contribue à entretenir l'illusion tenace d'une norme idéale qui serait la restitution des paroles antérieurement prononcées. Il serait plus exact de dire : "paroles portées [...], ou "déportées" (déplacées et déléguées) » (M.-M. Gaulmyn, 1996, p. 28).

Différentes étiquettes et terminologies ont été proposées pour « rendre compte de l'opposition entre l'existence effective d'une parole initiale rapportée et la mise en scène fictive d'une parole supposée » (L. Rosier, 2008, p. 4). *Discours recyclé*<sup>17</sup>, *discours évoqué* (cf M.-A. Mochet, 1996), *discours représenté* (voir notamment A. Rabatel et S. Lepoivre, 2005), *discours relaté* (J. Peytard, 1993)... ou plus largement *discours autre* sont autant de dénominations qui tentent de pallier les difficultés de définition du terme rapporté. Terme qui « sous-entend une certaine idée d'antériorité, sinon l'existence d'un discours originel 'objectif' » (S. Marnette, 2002).

Cette inadéquation entre le terme de *discours rapporté* et ce à quoi il renvoie a amené J. Authier-Revuz à lui substituer le terme de *Représentation du discours autre* (RDA) sous lequel elle regroupe « l'ensemble des formes par lesquelles on peut, dans le « discours en train de se faire », renvoyer à un discours autre » (2001, p. 192). Cette dénomination lui permet d'intégrer un éventail plus large

---

16. Pour plus de détails, nous renvoyons au chapitre évoqué dans D. Tannen (1989) mais aussi à l'article de S. Marnette (2002) qui transpose les exemples relevés par D. Tannen au français pour discuter plus largement de la définition du DR.

17. Nous faisons ici référence à un article de J. Anoh (2011) qui, s'il n'utilise pas l'étiquette de discours recyclé, défend cette idée : « [...] rapporter un discours dans son énonciation en cours c'est, en partie, le recycler, c'est-à-dire, redonner vie à quelque chose qui n'en avait plus ». Le titre de son article présente également le discours rapporté comme un procédé de « recyclage des dires ».

de formes, non plus seulement le triptyque traditionnel : DD, DI, DIL. Le terme de *RDA* comprend, notamment, ce qu'elle nomme *la modalisation en discours second* lorsque nous parlons d'après l'autre.

Malgré les problèmes soulevés, nous conserverons le terme général de *discours rapporté*, d'une part parce que nous ne l'emploierons que rarement, notre objet d'étude ne couvrant qu'une forme : le discours direct. D'autre part, l'étiquette proposée par J. Authier-Revuz nous gêne. En effet, l'emploi de la notion de *discours autre*, même s'il « souligne, plus que le terme de discours rapporté, son caractère métadiscursif<sup>18</sup> » (G. Komur-Thilloy, 2010, p. 70) sous-entend, à notre sens, « la différence » et notamment la différence entre le locuteur de l'interaction en cours (L) et le locuteur cité (l).

Autrement dit, il semble délicat de considérer l'autocitation comme une forme de *discours autre*<sup>19</sup> puisqu'il s'agit de mettre en scène ses propres propos. Le terme de discours direct ne sous-entend pas ou n'indique pas la source du discours cité qui n'est donc pas nécessairement autre.

#### 1.1.4 L'illusion de l'effacement du locuteur citant

Lorsque la notion de *discours rapporté* (ou plus largement de *RDA*) est abordée, elle est souvent mise en parallèle avec la notion d'*effacement énonciatif*. Ainsi, le locuteur ayant recours au DR chercherait à se « détacher », à se distancier en ne prenant pas à son compte les propos cités<sup>20</sup>. Le locuteur donne ainsi l'impression de « s'effacer[r] de son acte d'énonciation » (P. Charaudeau, 1992) :

« Il en résulte une énonciation apparemment objective (au sens de "déliée de la subjectivité du locuteur") qui laisse apparaître sur la scène de l'acte de communication des Propos et des Textes qui n'appartiennent pas au sujet parlant (point de vue externe) [...] le sujet parlant n'aurait donc qu'à jouer un rôle de rapporteur (dont on sait qu'en réalité il peut être plus ou moins objectif [...]) C'est le cas

---

18. G. Komur-Thilloy précise également que « la représentation d'un discours est un discours sur le discours, donc un discours méta » (2010, p. 70).

19. S. Marnette (2006) souligne d'ailleurs que « certains linguistes font un usage à répétition de l'expression "discours d'autrui" pour parler du discours rapporté et ne fournissent aucun exemple d'autocitation. [...] Seule une minorité de linguistes accepte explicitement l'existence du discours rapporté à la première personne ». Nous considérons, pour notre part, l'autocitation comme du discours rapporté, ce qui explique nos réticences quant au terme de *discours autre*.

20. Cette remarque ne peut pas s'appliquer aux autocitations dans lesquelles le locuteur se met en scène lui-même. Il serait incongru de dire que le locuteur cherche à se distancier de son propre discours puisqu'il assume et prend en charge le discours cité introduit pas « je ». « [...] puisque le locuteur est l'énonciateur de son propre discours [...], la stratégie d'effacement fait plutôt place à celle du dédoublement » (D. Vincent et S. Dubois, 1997, p. 110).

des différentes formes de "discours rapporté" » (P. Charaudeau, 1992, p.649-650).

Ce « simulacre énonciatif » (A. Rabatel, 2004) ou « simulacre de non intervention<sup>21</sup> » (J. Authier, 1978), qui laisse croire à une apparente objectivité, semble être une illusion :

« [...] tout énoncé est un événement nécessitant un locuteur qui, quelle que soit la stratégie mise en œuvre, est inévitablement présent DANS son message (et pas seulement PAR son message) » (R. Vion, 2004).

Pour notre part, nous défendons le point de vue selon lequel le locuteur ne peut pas être totalement absent du discours cité qu'il énonce. Il laisse une trace. Les choix qu'il fait pour introduire le discours cité (verbes introducteurs, particules, intonation particulière, discours « reproduit »...) sont autant d'éléments porteurs de la subjectivité du locuteur citant<sup>22</sup>.

« L'effacement énonciatif concerne donc le seul "gommage" des déictiques personnels marquant explicitement la présence du locuteur en tant que sujet parlant. Il pourra néanmoins [...] comporter des marques de subjectivité plus ou moins explicites, des attitudes réactives implicites, des présupposés et des orientations argumentatives particulières » (R. Vion, 2004).

Pour illustrer ces propos, nous prenons appui sur un exemple dans lequel un locuteur cite les propos qui auraient été tenus par un rappeur :

(6) Et il leur a dit une phrase **comme quoi déjà vous m'envoyez ça à moi mais bande de cons vous parlez de ça mais vous utilis- leur tru- en gros vous utilisez vous leur compte** (MPF, Wajih 5, 1410).

Ici, l'emploi de *comme quoi* porte la subjectivité du locuteur qui souligne que le discours cité est approximatif. Il s'en détache tout en précisant qu'il ne s'agit que d'une vague restitution. Il s'agit plus largement de la part du locuteur d'une interprétation des propos cités.

---

21. Pour J. Authier (1978), « l'effacement ostentatoire de L au seuil de l'énoncé qu'il rapporte est un simulacre de non intervention absolue de L dans son acte de rapport » (p. 51).

22. L'effacement énonciatif a souvent été analysé dans la presse écrite où il y a un intérêt pour le journaliste à montrer une objectivité afin de ne pas laisser transparaître une prise de parti. Cette question est plus délicate dans des situations de communication ordinaires, semble-t-il (que ce soit à l'oral ou à l'écrit), puisque le locuteur se met, de manière privilégiée, lui-même en scène. Nous détaillerons cet aspect lorsque nous nous intéresserons aux locuteurs cités l par le locuteur L.

Plutôt que d'effacement énonciatif, nous préférons, à l'instar de D. Vincent & S. Dubois (1997) et O. Ducrot<sup>23</sup> (1985), parler de *dédoublé énonciatif* aussi bien dans les cas où le locuteur citant et le locuteur cité sont différents (L≠l) que dans les cas où locuteur citant et locuteur cité sont les mêmes (L=l). Autrement dit, lorsque L≠l, L endosse, en quelque sorte, un rôle de « relayeur » et lorsque L=l, L est « l'auteur » des propos énoncés. Les termes de « relayeur » et d'« auteur » sont empruntés à S.-C. Levinson (1988) qui discute très largement les travaux d'E. Goffman (notamment ses propositions concernant la position (footing) des participants dans les échanges, 1987). Bien que les termes n'aient pas été proposés dans le cadre d'une théorie de l'énonciation, ou en lien avec le discours rapporté, ils nous semblent ici, tout à fait pertinents. Pour S.-C. Levinson (1988) : « [...] an author is someone in the role of both source<sup>24</sup> and speaker » (p. 171), « [a] relayer [is a] speaker who is not the source » (p. 170).

## 1.2 Les fonctions principales du discours rapporté

M. Bakhtine (1978) affirme que : « Dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui » (p. 157), nous pouvons alors nous demander pourquoi nous avons autant recours aux « paroles d'autrui ». Quelle(s) est/sont sa/ses fonctions dans l'interaction et dans le discours plus généralement ? Quel(s) effet(s) pragmatique(s) revêt le DR ?

Ces questions sont pertinentes, puisque nous avons pu observer dans notre corpus que des enquêtes entières ne contiennent pas ou peu d'occurrences. Il est donc nécessaire de se demander à quoi est corrélé le DR par le biais des fonctions qu'il remplit<sup>25</sup>.

D. Vincent (2004) met en avant deux fonctions principales du DR, le récit et l'argument : « il peut agir, selon les besoins discursifs comme élément de

---

23. O. Ducrot distingue dans un premier temps le locuteur en tant que « fiction discursive » ou « être de discours » et le sujet parlant en tant qu'« élément de l'expérience » ou « être empirique ». Il propose dans un second temps une nouvelle distinction « à l'intérieur même de la notion de locuteur », le « locuteur en tant que tel » (par abréviation « L ») et le locuteur en tant qu'être du monde (« $\lambda$ »). Cette distinction s'inscrit dans une théorie générale de l'énonciation et n'est pas propre aux phénomènes de discours rapporté. Néanmoins, il aborde la question du dédoublement énonciatif dans ce qu'il appelle le « rapport au discours direct » : « cette possibilité de dédoublement est utilisée non seulement pour faire connaître le discours que quelqu'un est censé avoir tenu [...], ou pour mettre en scène un discours imaginaire [...]. [Pour] organiser un théâtre, au sens propre, à l'intérieur de sa propre parole, en jouant les questions et les réponses [...] » (1985, p. 197).

24. « Source = informational/illucutionary origin of message » (ibid, p. 170).

25. Nous développerons de manière plus détaillée cet aspect dans notre seconde partie consacrée à l'analyse des données en nous intéressant à la proportion de discours directs intégrés dans le cadre plus général de récit notamment.



‘reportage’ (dans un but narratif ou informatif) ou comme argument d’autorité (dans un but argumentatif) ».

### 1.2.1 Le récit

Définir ce qu’est un récit n’est pas un exercice aisé :

« Raconter est une forme si courante, si quotidienne et également répandue que se demander ce qu’est un récit peut paraître superflu. En fait, s’interroger sur la narration en général, c’est réfléchir sur une façon de mettre en mots l’expérience quotidienne ; c’est réfléchir sur les différents types de discours qui peuvent recourir à la narration » (J.-M. Adam, 1984, p. 9).

Dans la tradition littéraire, le récit a longtemps été étudié à l’écrit, principalement dans les romans. On doit notamment à V. Propp le premier essai de définition du récit<sup>26</sup>, de sa structure dans les contes.

Dans les manuels scolaires, le récit canonique est présenté comme respectant un schéma composé de six éléments : la situation initiale, la perturbation, les péripéties, la résolution, le dénouement et la situation finale. Cette définition du récit n’est pas des plus adéquates pour une application à nos données aussi bien écrites qu’orales. Dans les conversations quotidiennes, il peut être nécessaire de négocier la prise ou le maintien de la parole<sup>27</sup>, il s’agit dès lors « d’aller à l’essentiel » sans développer chacune des étapes constitutives du récit canonique sous peine de perdre l’attention de son interlocuteur ou de se voir couper la parole :

« [le locuteur] omet en premier lieu les “allant de soi” de la conversation comme les rituels de salutations [...]. Il omet aussi les sections qu’il juge “indignes” d’intérêt parce qu’elles ne sont pas mémorables, parce qu’elles sont inavouables, parce qu’elles peuvent porter atteinte à son image, etc. En contrepartie, certaines sections sont rejouées presque en temps réel, présentées avec une surenchère de détails et de commentaires servant à susciter l’intérêt chez l’interlocuteur ou, à tout le moins, à justifier l’espace discursif que le locuteur s’octroie » (D. Vincent, 2002, p. 192).

W. Labov & J. Waletzky (1967) ont été les premiers à s’intéresser aux récits oraux. Ils ont également dégagé six étapes qui, selon eux, peuvent constituer un récit :

---

26. Nous ne retracerons pas ici toute l’histoire de la narratologie, nous ne présenterons que quelques-unes des approches qui nous aideront à circonscrire l’objet « récit ». Pour un tour d’horizon plus complet des différentes approches du récit ainsi que des différents modèles qui ont été proposés, voir notamment J.-M. Adam (1984) et M. Laforest & D. Vincent (1996), qui proposent des synthèses complètes et bien construites.

27. Dans les situations d’entretien à deux interlocuteurs, cette négociation est moins nécessaire, les rôles des interactants étant mieux définis.

le résumé, l'orientation, la complication, l'évaluation, la résolution et la coda<sup>28</sup>.  
W. Labov (1972a, 1993) définit le récit comme :

« une méthode de récapitulations de l'expérience passée consistant à faire correspondre à une suite d'événements (supposés) réels une suite identique de propositions verbales. [...] les propositions y sont ordonnées temporellement, en sorte que toute inversion modifie l'ordre des événements tel qu'on peut l'interpréter [...] ».

Selon lui, un « récit minimal<sup>29</sup> » peut être constitué de deux propositions seulement qui sont considérés comme obligatoires tant que celles-ci sont « temporellement ordonnées » : la complication et la résolution.

Pour le traitement de nos données aussi bien orales qu'écrites, nous retiendrons les critères de définition proposée par M. Laforest et D. Vincent dans leur ouvrage consacré à la question de la narration, plus spécifiquement à l'oral. Les auteurs mettent en avant les huit critères couramment avancés pour définir le récit (nous les reportons dans le tableau suivant) :

1	<i>Antériorité des événements (par rapport au temps de l'énonciation)</i>
2	<i>Organisation autour d'un événement unique pour exclure les énumérations</i>
3	<i>Les événements racontés doivent aboutir à une transformation ou un changement</i>
4	<i>Les événements rapportés sont liés par une relation de cause à effet</i>
5	<i>Présence d'un protagoniste généralement humain ou agissant comme tel</i>
6	<i>La narration doit contenir au moins un élément inattendu, qui sorte de l'ordinaire (reportable), qui en assure la « racontabilité<sup>30</sup> »</i>
7	<i>Présence d'une certaine tension, d'une dramatisation des événements</i>
8	<i>Temps verbaux particuliers (imparfait, passé simple et passé composé, présent historique), discours direct, un certain degré de détail, etc.</i>

TABLE 1.1 – Les critères de définition du récit selon M. Laforest et D. Vincent

Les auteurs ne retiennent pas dans leur définition l'ensemble de ces critères qu'elles discutent et parfois critiquent :

28. La coda correspond à un énoncé facultatif qui signale la fin d'un récit : "The end of a narrative is frequently signaled by a Coda, a statement that returns the temporal setting to the present" (W. Labov, 2010).

29. Nous reproduisons ici un exemple de J. Bres (2001) pour illustrer ce qu'est un récit minimal :

A1 – alors racontez-nous : comment ça s'est passé ? vous aviez décidé de : d'attaquer :

B2 – 1 bé : j'ai attaqué à vingt kilomètres de l'arrivée

2 et : : j'ai j'ai roulé à bloc jusqu'à la ligne

30. Le critère de « racontabilité » a été développé par W. Labov : "A reportable event is one that itself justifies the delivery of the narrative and the claim on social attention needed to deliver it. Some events are more reportable than others" (2010).

« une narration est une unité discursive qui relate un épisode singulier (non habituel) constitué d'au moins deux actions ou événements qui se suivent dans le temps et qui ont entraîné un dénouement (entendu dans un sens très large) ; le narrateur doit être un des acteurs (ou être suffisamment proche d'un des acteurs pour s'être approprié les événements) ou témoin direct des événements ». (p. 21)

Dans notre corpus, particulièrement dans les données écologiques<sup>31</sup>, de nombreuses occurrences de discours rapporté et plus spécifiquement de discours direct, sont intégrées dans le cadre plus général d'un récit, comme le montre l'exemple suivant :

(7) Stéphane : Oh putain le gyrophare il se met direct sur le côté x **Monsieur vous faites quoi comme geste je fais ben je vous ai demandé si vous mettiez votre clignotant.**

**Je sais pas vous déboitez comme ça moi police ou pas police euh il y a un code de la route c'est pour tout le monde.**

Le keum il me fait **attention hein** et une fois pff (.) Porte St Martin je te dis trop trop les keufs ils me suivent. (MPF, Roberto2c, 01-04)

Dans cet exemple, le locuteur « rapporte » une interaction avec un policier lors d'un contrôle. Bien qu'il emploie majoritairement des verbes au présent pour raconter son histoire, nous pouvons tout de même nous rendre compte de la succession des événements et considérer cette « histoire » comme un récit. Nous pouvons délimiter plusieurs actions, la mise en route du gyrophare qui entraîne l'arrêt de la voiture du locuteur, le dialogue avec le policier qui a cru que le locuteur lui adressait un geste injurieux et la fin de l'échange « attention hein » qui sous-entend que le policier n'a pas tenu rigueur au locuteur de son geste et qu'il l'a laissé partir.

Le discours rapporté est ici utilisé dans un but narratif. Comme le souligne E. Holt (1996) : « DRS<sup>32</sup> is an effective device for story telling because it dramatizes the interaction, making the move vivid » (p. 242). L. Rosier (2008) partage ce point de vue et précise que :

« Le DR à l'oral s'insère dans un récit d'interactions, il implique l'interlocuteur. C'est une forme textuelle, utilisée à des fins pragmatiques diverses : transmettre une nouvelle, faire rire, argumenter. Elle est plus ou moins dramatisée, plus ou moins simulée dans la mise en voix » (p. 24).

Cette remarque s'applique également à nos données écrites, particulièrement (mais pas uniquement) dans les conversations instantanées :

---

31. Pour les caractéristiques des données écologiques, se reporter au chapitre 3, section 1

32. Direct Reported Speech.

(8)<sup>33</sup>

(10 :20 :05) XX1 : mais bon j'suis plutot du genre sévère hein

(10 :20 :12) XX : haha

(10 :20 :16) XX : je t'imagine pas du tt

(10 :20 :20) XX1 : ^^

(10 :20 :37) XX1 : bah la semaine avec les vacances j'ai fait une boulette

(10 :20 :51) XX1 : en fait j'ai des cours de 1h parfois, et de 1h30 parfois

(10 :21 :02) XX1 : du coup des fois j'ai la cloche qui me prévient, des fois non

(10 :21 :24) XX1 : et là je m'étais emélé les pédales, j'ai cru que c'était la fin du cours alors qu'il restait 30min

[...]

(10 :22 :20) XX1 : c'était un demi groupe, y avait 22 élèves : PAS UN qui m'a dit "**attetntion m'sieur, vous etes en traind e vos tromper il reste 1/2 heure**"

(10 :22 :23) XX1 : :o

(10 :22 :30) XX1 : (normal tu diras ^^ )

(10 :22 :35) XX : c'est etonnant :p

(10 :22 :52) XX1 : enfin du coup j'suis sorti prendre le groupe suivant

(10 :22 :58) XX1 : sauf que bien sur pas de groupe suivant

(10 :23 :16) XX1 : par contre mes eleves trainait, se regardaient... y avait qqchse qui clochait

(10 :23 :17) XX : huhu

(10 :23 :30) XX1 : j'ai demandé à un, qi m'a dit qu'il restait 30min

(10 :23 :42) XX : hahaha

(10 :23 :42) XX1 : **AH MERDE! Bon tout le monde revient et se met en rang**

(10 :23 :53) XX : serieux ?

(10 :23 :56) XX : salo

(10 :24 :05) XX1 : **Toi, tu vas chercher les deux là-bas, qui ont déjà quasi fini de traverser la cours**

(10 :24 :18) XX1 : J'ai attendu qu'il reviennent tous

(10 :24 :23) XX1 : j'avais mon parapluie

(10 :24 :29) XX1 : mais pas eux :)

(10 :24 :46) XX : rho

(10 :24 :58) XX1 : "**Vous restez là sous la pluie jusqu'à ce que vous soyez calmé, on peut attendre 30 min si necessaire**"

(10 :25 :07) XX1 : ils ont fini par se calmer

(10 :25 :28) XX : herr profesor XX

(10 :25 :43) XX1 : et là j'ai un peu gueulé, comme quoi c'est pas normal que y en a pas eu un pour me dire que je me trompais

(10 :25 :53) XX1 : att ^^

(10 :26 :16) XX1 : Et du coup hop, **vous retournez dans la classe, et vous sortez un stylo.**

---

33. Nous respectons ici, comme pour l'ensemble des exemples cités, issus de l'Internet, l'orthographe des internautes.

(10 :26 :17) XX : apres tu les as libéré ?  
(10 :26 :22) XX1 : **et une demi-feuille**  
(10 :26 :24) XX : rhoooooooooooooooooooooooooooo  
(10 :26 :28) XX1 : :x  
(10 :26 :39) XX : putain je t'aurai haï  
(10 :26 :42) XX1 : J'leur ai fait faire un QCM (IRC, Joueur15, Conversation  
6)

Parfois récit et argumentation peuvent s'imbriquer, s'entrecroiser, et dans ce cas la globalité du récit peut être considérée comme un argument. J.-M Adam (2011) parle, à propos du récit, d'une « action discursive sur autrui » et précise que « la forme narrative est une forme textuelle destinée à remplir une fonction stratégique spécifique, dans une interaction donnée » (p. 83).

Dans l'exemple issu du salon IRC, le recours au discours rapporté est utilisé pour appuyer une affirmation du locuteur : « mais bon j'suis plutôt du genre sévère hein ». Il souhaite ainsi convaincre son interlocuteur un peu sceptique : « je t'imagine pas du tout ». L'intégralité de ce long récit, incluant une mise en scène par le biais du discours rapporté, peut être envisagée comme un argument puisqu'il vise à démontrer que le locuteur est effectivement un enseignant sévère.

Dans les deux exemples cités, nous pouvons parler plus largement de « conversations rapportées<sup>34</sup> » puisqu'il s'agit de mettre en scène un pan « entier<sup>35</sup> » de dialogue.

### 1.2.2 L'argumentation

Le DR peut donc s'inscrire dans une logique argumentative dans laquelle le locuteur choisit de « faire appel » aux propos d'autrui pour étayer son propre discours « à des fins de conviction et de persuasion » (L. Rosier, 2008, p. 116). Au-delà du DR, J.-M. Adam (2005) souligne que les interlocuteurs cherchent souvent à imposer un point de vue ou à défendre une thèse :

« [...] on parle souvent en cherchant à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, en cherchant à provoquer ou accroître l'adhésion de l'auditeur ou d'un auditoire plus vaste aux thèses qu'on présente à son assentiment. En d'autres termes, on parle très souvent pour argumenter [...] » (p. 103).

Pour préciser ce que nous entendons par « argumentation », nous retiendrons l'une des définitions proposée par J.-M. Adam (2005), qui considère « l'argumentation

---

34. Terme emprunté à D. Vincent (1989).

35. Ou du moins des extraits choisis par le locuteur citant.

comme la construction par un énonciateur, d'une représentation discursive [...] visant à modifier la représentation d'un interlocuteur à propos d'un objet de discours donné » (p. 103-104).

Dans l'exemple suivant, l'objectif du locuteur est de montrer (de convaincre) qu'on ne doit pas se laisser « malmener » oralement par la police :

(9) moi ma tante est commissaire dans le quatre-vingt-douze elle connaît bien elle m'a dit **si tu as entendu ça tu peux tu peux leur expliquer et leur dire qu'ils ont pas appris ça à l'école de police et s'ils te parlent mal et ben tu leur demandes leur matricule et ils sont obligés de te le passer et.** (MPF, Wajih 1, 1657-1662)

Le recours au DR permet d'introduire un discours dit d'autorité qui est considéré comme tel par le locuteur. La position de commissaire de la tante du locuteur justifie qu'il utilise ses propos dans sa démonstration.

D. Vincent & S. Dubois (1997, p. 118) définissent l'argument d'autorité comme « tout énoncé émis par un locuteur socialement mandaté pour se prononcer sur un sujet ». Dans notre exemple (9), la tante du locuteur a un statut « socialement mandaté », celui de commissaire de police et il s'impose de façon indiscutable. Qui, mieux que la police, peut parler de la police et de ses obligations (qui plus est un gradé de la police) ?

Le discours direct peut également être employé comme un exemple dans lequel il n'est pas directement question d'autorité, mais où le principal objectif est de persuader l'autre de faire quelque chose. Dans l'exemple suivant, extrait d'une conversation IRC, l'un des joueurs cherche à tout prix à obtenir des informations que le deuxième joueur refuse de lui donner. Ne comprenant pas le choix de son « interlocuteur », le joueur 1 insiste pour avoir une raison et donne un exemple d'explication qui, en l'occurrence n'a pas grand-chose à voir avec les informations qu'il souhaite obtenir, mais qui montre un lien de cause-conséquence : "non tu ne peux pas avoir de chocolat tu es déjà trop gros".

(10)  
(19 :32 :46) X1 : GIVE ME  
(19 :32 :50) X1 : GIVE ME  
(19 :32 :51) X1 : GIVE ME  
(19 :32 :52) X2 : ouais bref  
(19 :33 :02) X2 : (et NEIN NEIN)  
(19 :33 :05) X2 : tu feras sans  
(19 :33 :15) X1 : donne moi une raison alors  
(19 :33 :17) X1 : pk tu me files po  
(19 :33 :29) X2 : :o  
(19 :33 :36) X2 : j'ai pas besoin de te donner une raison

(19 :33 :49) X2 : j'ai changé de groupe de jeu, that's it

(19 :33 :58) X1 : bah si

(19 :34 :10) X1 : quand tu refuses a qqun tu lui donnes une raison non ? :(

(19 :34 :19) X1 : **"non tu ne peux pas avoir de chocolat tu es deja trop gros"**

(19 :34 :26) X1 : c la base de la pedagogie avec les enfants

(19 :34 :33) X2 : ouais ben stop hein

(19 :34 :39) X2 : c'est pas moi le gosse ici

(19 :34 :41) X1 : et au cas ou tu ne le saurais pas j'ai 13 ans, donc je vais te flood a vie jusqu'à ce que tu me le donnes

(19 :34 :47) X1 : ou que tu me donnes une bonne raison (IRC, Joueur 16, Conversation 9)

Le joueur 1 espère ainsi que le joueur 2 se décidera soit à lui donner l'accès à son compte pour aller plus vite dans le jeu, soit à lui expliquer pourquoi il refuse sur le modèle (l'exemple) qu'il lui a présenté (« non tu ne peux pas avoir mon accès parce que... »). Le discours direct imaginé accompagne donc l'argumentation du joueur 1 qui vise à convaincre le joueur 2.

Les locuteurs ont une propension plus ou moins développée à s'approprier le point de vue de quelqu'un d'autre, qu'il ait été réellement exprimé ou non, l'objectif étant de l'utiliser comme un argument pour donner du poids à leurs propos. Pourquoi ? Ce sera l'une des questions que nous nous poserons et que nous développerons dans la partie suivante.

## 1.3 Le discours direct

Comme nous l'avons énoncé précédemment, nous avons fait le choix de nous concentrer sur une forme spécifique de discours rapporté : le discours direct.

### 1.3.1 Discours direct dans les grammaires vs discours direct dans l'usage

Traditionnellement dans les grammaires scolaires, le DD est envisagé à l'écrit en termes de dialogue intégré dans un récit. Il est présenté comme ayant un certain nombre de caractéristiques grammaticales et une forme canonique : un verbe introducteur, des signes typographiques (guillemets, tirets, deux points...), et comme respectant la concordance des temps. Un exemple canonique serait donc : 'Jean a dit : « j'arrive demain »'. Le DD est défini comme « la façon de rapporter dans un récit des paroles (ou pensées) telles qu'elles ont été prononcées ou auraient pu l'être » (Fleurs d'encre, Français 5e, Hachette, 1997).

Mais dans la réalité des pratiques langagières, que ce soit à l'écrit ou (d'autant plus) à l'oral, les occurrences de DD relevées ne sont pas aussi lisses et ne remplissent pas toujours toutes les caractéristiques présentées dans les grammaires<sup>36</sup>. J. Léon (1988) qui s'est intéressée au DD dans le contexte de récits oraux remarque que « la plupart des critères grammaticaux définissant la structure canonique [du DD] peuvent être absents » (p. 114). Dans la même idée, G. Komur-Thilloy (2010), considère que :

« parmi les caractéristiques du DD [...], il n'y en a aucune qui constitue un trait nécessaire du DD. Il y a toujours un moyen de trouver une construction que l'on reconnaîtra comme DD où manque la caractéristique en question sans que cela nuise à l'identification de la construction » (p. 27-28).

Avec l'emploi du DD, plus qu'avec toute autre forme de DR, le locuteur L donne l'impression qu'il rapporte fidèlement les propos du locuteur l. « L'emploi de la forme linguistique du DD constitue l'assurance pour L-R<sup>37</sup> que ce sont les mots "eux-mêmes" utilisés par l-r qui sont "textuellement reproduits" » (J. Authier, 1978, p. 49). Nous avons déjà évoqué, concernant plus largement le DR, que cette fidélité n'est qu'illusoire. Cette illusion s'applique aussi et surtout au DD :

« Que le style direct implique de faire parler quelqu'un d'autre, de lui faire prendre en charge des paroles, cela n'entraîne pas que sa vérité tienne à une correspondance littérale, terme à terme » (O. Ducrot, 1985).

Le DD est toujours modulé par le locuteur L. Se pose alors la question de l'intérêt que L trouve à recourir au DD. A quoi sert-il si les paroles « reproduites » n'ont qu'un rapport lointain voire fictif avec les paroles effectivement prononcées ou prétendument prononcées ?

Comme le souligne J. Authier (1978), « la fausse citation ne pose pas de problème linguistique : au contraire, c'est parce que le signifié de la forme DD est clair que L peut en faire usage de façon mensongère ». Le locuteur L s'engage simplement à prendre « l'autorité » du message de l, sans engagement d'objectivité. Le DD est « une forme de récupération<sup>38</sup> », au sens où le locuteur L transpose

---

36. Le décalage entre les pratiques langagières quotidiennes et ce que préconisent les grammaires est un problème récurrent. Ces dernières sont conçues sur l'écrit, qui plus est, sur un écrit standard voire littéraire. Elles ne rendent pas compte des usages réels, que ce soient ceux des scripteurs lorsqu'ils s'éloignent du « standard » mais aussi, à plus forte raison, ceux des locuteurs dans des situations d'interaction ordinaires.

37. J. Authier (1978) décrit le DD comme un système mettant en jeu deux actes d'énonciation hiérarchisés : un acte rapporteur (E) et un acte rapporté (e). L et l désignent les locuteurs et R et r désignent les récepteurs de ces deux actes. Depuis ce texte, la majorité des auteurs ont adopté la terminologie proposée par J. Authier.

38. Terme emprunté à J.-A. Anoh (2011).



des propos tenus dans une situation d'énonciation E (fictive ou réelle) antérieure dans une situation d'énonciation e (en cours/actuelle) comme le montre le schéma suivant :

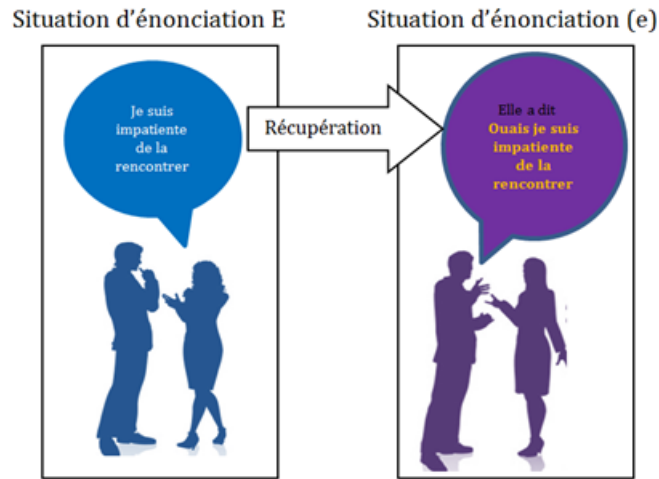


FIGURE 1.3.1 – Le discours direct en tant que « forme de récupération »

La situation d'énonciation (e) est nouvelle et nécessite que le locuteur L adapte les propos rapportés en conséquence. Nous pouvons alors nous demander jusqu'où peut aller cette adaptation<sup>39</sup> et dans quelle mesure le locuteur modifie le discours cité en fonction de l'interlocuteur à qui il a affaire et/ou en fonction du but qu'il poursuit.

### 1.3.2 Pourquoi le discours direct ?

Le choix de nous intéresser à l'étude du discours direct est dicté par sa fréquence dans nos interactions quotidiennes (du moins dans les écrits et les oraux ordinaires). Comme le souligne, H.-L Andersen (2002), « le discours direct (DD) est plus fréquent en français parlé spontané que le discours indirect (DI), ce qui peut être vu comme une tendance générale dans le langage parlé à choisir la parataxe plutôt que la subordination ». Cette remarque est en partie contrebalancée par L. Rosier (2008) pour qui il « serait trop réducteur et en partie faux » de

39. Cette question est importante et mérite d'être soulevée, mais elle peut être vue comme un coup d'épée dans l'eau, notamment lorsqu'il s'agit de l'oral ordinaire, puisque l'on n'a pas accès, dans la plupart des cas, à la situation d'énonciation antérieure (lorsque celle-ci est réelle), à la source citée, et donc aux propos avant qu'ils ne soient reformulés par le locuteur citant. On ne peut donc pas savoir dans quelle mesure et comment ils sont adaptés par le locuteur. Ce problème se pose moins lorsque la source citée est écrite (ou même enregistrée dans le cas d'une interview par exemple) puisque l'on pourrait comparer le discours cité et le discours originel. Dans le cas de DD fictifs (du moins explicitement présentés comme tel), cette question ne se pose plus du tout.

corrélérer la fréquence du DD à l'oral simplement à des critères syntaxiques puisque des « études sur l'oral ont montré la complexité syntaxique du parlé, qui n'hésite pas à user de subordonnants ».

Associer l'emploi du DD à une hypothèse purement syntaxique ne semble donc pas satisfaisant. D'abord, parce que ce critère syntaxique ne peut suffire à lui seul à expliquer la présence de DD à l'oral. Si tel était le cas, nous n'observerions pas autant de disparité dans l'emploi du DD dans notre corpus oral, d'un enregistrement à l'autre. De plus, nous avons également relevé des disparités au sein de notre corpus écrit. Il est donc nécessaire d'envisager le DD en contexte et non simplement dans une relation dichotomique oral/écrit. Enfin, ne s'appuyer que sur une hypothèse syntaxique amène à laisser de côté plusieurs aspects et notamment la dimension pragmatique du DD. Quel effet le locuteur veut-il produire en employant du DD ?

« De manière générale, opter pour le DD est choisir un rapport plus théâtralisé, avec modifications de la voix et de la mimo-gestuelle. [...] Etre un bon acteur en DD ne dit rien sur une capacité supérieure à mémoriser, mais sur une capacité à mettre en scène de manière expressive et à réactualiser, ou réinventer un dialogue » (D. Torck, 2004).

En considérant le DD dans sa dimension discursive en tant que ressource disponible à l'ensemble des locuteurs, on peut penser que ces derniers pourront en faire des usages différenciés.

Choisir le discours direct n'est pas anodin et répond à une volonté de « mettre en scène » des propos entendus, prétendument entendus ou clairement présentés comme imaginés. Le discours direct joue donc un rôle primordial dans les interactions d'un point de vue pragmatique (il peut par exemple, comme nous l'avons vu, participer à la construction d'un récit ou d'une argumentation), d'un point de vue syntaxique (puisque'il y a rupture entre discours citant et discours cité) et d'un point de vue interactionnel. En effet, chaque jour, lors de nos interactions, nous mettons en scène une troisième voix qui n'est pas physiquement présente<sup>40</sup> sans que l'on ne puisse vraiment l'expliquer :

« Le discours direct est très fréquent en français parlé spontané [...]. Partout, le phénomène semble plus répandu chez les jeunes, dans un langage, qui en devient dynamique et engagé : le récit est plein de voix qui s'expriment directement dans le récit mené par le narrateur » (H.-L. Andersen, 2000, p.143).

Au-delà de l'emploi problématique du terme « jeunes<sup>41</sup> », il nous semble que

---

40. Ce peut également être la voix du locuteur dans le cas des auto-citations.

41. Nous développerons plus largement cet aspect ultérieurement (partie III).

l'affirmation de H.-L. Andersen est trop évasive et ne peut s'appliquer à tous les « jeunes », dans tous types d'interactions. Nous avons nous-même pu relever de nombreuses occurrences de discours direct dans notre corpus. Cependant, nous postulons que, plus qu'à une question d'âge, le recours au discours direct est dépendant de la situation de communication dans laquelle il est énoncé.

De plus, après avoir étudié les particules d'amorce du discours rapporté dans « la langue des jeunes » dans le cadre d'un mémoire de Master (A. Moreno, 2012), nous voulions élargir notre réflexion sur le fonctionnement général du discours rapporté dans les interactions. Souhaitant également poursuivre la première classification des particules que nous avons établie, nous avons fait le choix de nous concentrer sur le discours direct (les particules étant quasiment absentes dans le discours indirect). Nous voulions notamment mettre en parallèle différents profils d'informateurs pour essayer de déterminer si certaines particules sont spécifiques à certaines catégories de locuteurs. C'est ce que nous allons faire ici puisque, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, nous avons diversifié notre corpus. De nouvelles données sont donc venues enrichir notre corpus initial<sup>42</sup> et ces dernières vont nous amener à renforcer ou à reconsidérer certaines de nos affirmations sur les particules.

## 1.4 Les indices du discours direct

Le discours direct peut être marqué çà et là de différents indices (un ou plusieurs) qui permettent de l'identifier. Nous distinguerons ici les indices communs à l'oral et à l'écrit, comme les verbes introducteurs par exemple, et les indices contraints par l'ordre graphique ou phonique des productions, comme la ponctuation ou l'intonation.

### 1.4.1 Les indices partagés par l'oral et par l'écrit

Indépendamment du medium, les verbes introducteurs, les particules d'amorce et d'extension constituent des indices de discours direct que nous trouvons aussi bien dans les interactions orales qu'écrites.

---

42. Dans le cadre de notre mémoire de Master, notre corpus était uniquement composé d'enquêtes issues du projet MPF (pour les détails concernant ce projet, cf infra chapitre 3).

### 1.4.1.1 Les verbes introducteurs

L'étude des verbes introducteurs semble indissociable de toute étude sur le DR en général et sur le DD en particulier, puisqu'ils sont un « pivot entre le discours d'accueil et le discours rapporté, apte[s] à superposer emploi d'attribution du dire, mais aussi usages métalinguistiques et performatifs » (J.-M.-L. Muñoz, L. , S. Marnette, 2002, p. 7). Les verbes introducteurs participent en effet au marquage du passage du discours citant au discours cité. « Ils fournissent [également] des informations sur le temps, le mode et le sujet de l'énonciation » (D. Vincent et S. Dubois, 1997). Cependant, cet indice n'est pas systématique. Dans de nombreuses occurrences de DD relevées, il n'y a pas de verbe introducteur (nous reviendrons plus en détail sur ce point dans cette section).

Des typologies et classifications différentes ont été proposées selon qu'elles s'appuient sur des critères syntaxiques (verbes intransitifs/transitifs), sémantiques ou pragmatiques (en tant que les verbes accomplissent des actes de langage). L. Rosier (2008) notamment classe les verbes en quatre catégories : *verba dicendi* ou verbes de parole (*dire, crier...*), *verba sentiendi* ou verbes de sentiment (*penser...*), *verba scribendi* ou verbes « faisant référence » à l'écrit (*noter, écrire...*) et les verbes-gestes (*désigner...*).

D. Vincent et S. Dubois (1997) choisissent quant à elle de distinguer d'une part le verbe *dire*, les verbes spécifiques<sup>43</sup> et l'absence de verbe. Nous retiendrons ce principe de classification pour nos données étant donné que, comme nous le verrons, le verbe *dire* est le plus fréquemment utilisé par le locuteur/scripteur pour introduire le DD. 54,6 % des occurrences relevées sont introduites par le verbe *dire*, représentant ainsi plus de la moitié des verbes introducteurs de l'ensemble de notre corpus.

Dans le tableau suivant, nous présentons la répartition de certains verbes<sup>44</sup> dans les différents cadres communicatifs :

C. Blanche-Benveniste (2010) remarque que « dans les conversations, le stock lexical de verbes est souvent limité à *dire, demander, répondre* et à une variante *faire*, jugée vulgaire [...] *Faire* est cependant la seule solution pour rapporter des onomatopées qu'on ne présenterait pas facilement avec *dire* » (p. 108). Nous nuancerons ces propos en soulignant que le stock lexical ne se limite pas à ces quelques verbes, ils sont certes dominants (notamment pour *dire*, moins pour *répondre* ou *demander*) dans le corpus mais les locuteurs/scripteurs utilisent de

---

43. Les auteures subdivisent cette « classe » en plusieurs catégories : *les verbes locutoires modalisés, les verbes illocutoires, les verbes de communication autres que dire et les verbes d'action.*

44. Nous présentons dans le tableau les verbes les plus représentés dans la totalité de notre corpus. Nous indiquons en rouge les situations dans lesquelles le verbe *dire* est le plus présent.

	Absence de verbe	Autre	Dire	Faire	Répondre
Forums	46,2 %	9,5 %	27,1 %	0 %	7,5 %
VDM	18,5 %	13 %	<b>23,9 %</b>	0 %	13 %
IRC	51,8 %	12,5 %	21,2 %	0,9 %	4,6 %
Entretiens A	13,8%	13,4%	<b>64,8 %</b>	7,9 %	0%
Entretiens B	16,5%	5,2%	<b>74,7%</b>	3,4%	0%
Ecologique	20,7%	4,8%	<b>62,5%</b>	10,8%	0,9%

TABLE 1.2 – Répartition des verbes introducteurs dans le corpus

nombreux autres verbes (ou locutions verbales) de manière plus sporadique<sup>45</sup> pour introduire le DD :

Verbes de parole			
Adresser (la parole)	Critiquer	Hurler	Proposer
Annoncer	Déclarer	Insulter	Râler
Appeler	(se) Demander	Lâcher	Réclamer
Balancer	Discuter	Lancer	Rétorquer
Chuchoter	Donner une raison	Marmonner	Sortir (qqch)
Commencer	(s') Ecrier	Murmurer	
Crier	(s') Exclamer		
Autres			
Arriver	Être (là)	Revenir avec...	Terminer par
Ecrire	Mettre	Sonner	Voir
Entendre	Réagir	Surprendre une conversation	
Envoyer/recevoir (un message/un mail/une réponse)			

TABLE 1.3 – Les verbes introducteurs employés au sein du corpus (par ordre alphabétique)

C. Blanche-Benveniste (2010) note également que les verbes de citations sont des « verbes bien particuliers, qui ne connaissent que la forme affirmative ». Il serait « impossible » selon elle, « de nier ou interroger le verbe de citation sans en changer radicalement le fonctionnement ». Pourtant, de nombreuses occurrences de DD contiennent des verbes introducteurs « niés ». Le locuteur souligne alors explicitement que les propos rapportés sont fictifs, qu'il ne s'agit pas de la reproduction de paroles mais d'une production<sup>46</sup> :

45. L'emploi de *mettre*, par exemple, est assez anecdotique dans notre corpus et ne se trouve que dans notre corpus écrit puisqu'il est utilisé comme un synonyme d' « écrire » : « Le mot clé que j'ai mis : "pour le poste de chef du gouvernement de la Confédération" » (IRC, joueur 15, conversation 18).

46. Il ne s'agit pas ici de rapporter des propos entendus ou prononcés antérieurement mais de

(5) je lui ai pas dit **vous puez** / puis je dis **elle date de quand la dernière douche ?** (GTRC, Repas2, 1665)

(2) Ça la plomberie l'électricité tu en verras jamais qui va dire **ah je vais devenir ingénieur je vais travailler à la Défense** <pff>. (MPF, Nacer3, 1371)

(11) je j'arrive pas à me dire c'est c'est moi qui l'ai fait quoi. (MPF, Emmanuelle3, 424)

Ces formes peuvent être rapprochées des occurrences dans lesquelles le verbe introducteur est au conditionnel ou au futur<sup>47</sup> :

(12) <Ah franchement moi je lui dirai ça hein je> eh c'est bien fait pour ta gueule qu'est-ce que tu vas travailler avec eux (?) (MPF, Nacer3, 1256)

(13) <Quand ils> auront vers dix onze ans elle va leur dire bon maintenant c'est la rue qui va vous éduquer hein. (MPF, Nacer3, 2931)

Il semble, comme l'a justement noté L. Rosier (2008, p. 58) que « la répartition des verbes et leur diversité ou leur spécialisation dépend[ent] également des genres de discours oraux ou écrits et des registres ». Cette répartition n'apparaît pas uniquement tributaire du médium graphique ou phonique puisque nous observons des disparités dans nos corpus (nous y reviendrons).

Il nous semble intéressant de nous interroger sur les formes *il dit/elle dit*, considérées par D. Vincent et S. Dubois (1997), comme des « ponctuants », des « éléments désémantisés et répétitifs [qui] rythment l'énoncé et contribuent à dynamiser son élaboration » lorsque ces formes ne remplissent pas une fonction verbale. Elles ajoutent que ces « [ponctuants] n'ont pas de rôle explicite dans l'organisation du discours ». Si nous partageons ce point de vue pour ce qui a trait au côté répétitif de ces formes et à la participation à la dynamique de l'énoncé, en revanche, nous émettons quelques réserves quant au caractère désémantisé de ces éléments dans certains cas de figure.

Nous prenons appui sur un exemple pour expliciter notre position. Les locuteurs/scripteurs font le choix d'utiliser ou non des verbes introducteurs parfois même au sein de la même séquence textuelle :

(14)

Véronique : Mais quand il était à la maison je lui ai dit **mais au fait tu étais où au collège tu as toujours habité Caudebec ?**

Il me dit **non avant j'habitais au Puchot.**

**Ah ... et tu étais où au collège ?**

(.) **Au Mont-Vallot.**

(.) **Ah** (rire).

---

les inventer de toutes pièces (ce que l'on n'a pas dit, ce que l'on va dire, ou ce que l'on aurait dit). C'est en ce sens que nous parlons de « production ».

47. Il s'agit en fait d'un futur proche construit avec le verbe *aller* + inf.

(.) **Ok.**

**Et tu as eu qui comme prof?**

Il me dit **oh euh** alors il me parlait de madame XX là il m'énerve avec elle.

Après il bah il cherchait ton nom il dit **ah madame Mo/Mo.**

Oh je disais **non dis pas ça dis pas ce nom** je lui dis **madame XXX?**

Il me dit **oui oui c'est ça tu la connais?**

[...]

Il m'a dit **oui** et là je me suis dit **eh merde.**

Julie : Tu lui as dit tout de suite ?

Véronique : Oui bah oui parce qu'il m'a dit **bah tu la connais?**

<Tu l'as eue> **aussi?**

<Ah bah> **je l'ai tous les jours.**

(rire)

**C'est ma mère.**

**Ah c'est fort ça.** (GTRC, Repas4, 255-283)

Dans cet extrait, la locutrice alterne les énoncés introduits par le verbe *dire* et les énoncés sans verbes introducteurs. Afin de poser le cadre de sa conversation rapportée, la locutrice utilise pour les premiers discours cités un verbe introducteur puis pour la suite du dialogue entretenu avec son ami (un locuteur absent), aucun verbe introducteur n'est employé.

Lorsque la succession du dialogue est interrompue pour donner des précisions par exemple, quand le locuteur cherchait le nom du professeur en question, la locutrice réutilise des verbes introducteurs pour ne pas perdre son auditoire. Lorsque des voix sont alternées, les formes *il dit/je dis* (et leurs variantes au passé) jouent un rôle dans l'organisation du discours et servent à marquer le passage d'un locuteur à l'autre. Il faut cependant préciser que l'exemple donné par D. Vincent et S. Dubois (1997, p. 102) ne concerne pas l'alternance des voix puisque les auteures explicitent un cas dans lequel le locuteur utilise « huit fois le verbe de parole du discours rapporté » au sein d'un discours cité qui met en scène un seul et même locuteur. Nous n'avons pas relevé d'exemples similaires dans notre corpus<sup>48</sup> et c'est pour cette raison que nous ne retenons pas cette proposition de considérer ces formes comme des « ponctuants » puisqu'ils remplissent une fonction verbale.

L'exemple (14) conduit à s'interroger sur l'absence de verbe introducteur que l'on peut corrélérer<sup>49</sup> à certains paramètres. Le tableau (1.2) montre qu'elle représente une part non négligeable dans notre corpus entre 13 et 51% des occurrences

---

48. Il faut cependant souligner que dans les données écologiques MPF et les repas du GTRC, la parole circule parfois très rapidement.

49. S'interroger sur l'absence de verbe introducteur n'est pas sans inconvénients puisqu'un traitement en ces termes nous ramène inmanquablement vers l'idée de normalité et de standard (autrement dit, cela nous amène à dire qu'il devrait y avoir un verbe introducteur). L'opposition standard/non standard révèle un paradoxe, puisque l'un ne peut exister sans l'autre. K. Ploog (2002) souligne d'ailleurs que « Le non standard est constitué par la somme des traits non compatibles avec les principes d'une grammaire standard mais relevés dans le discours [...] Le

relevées en fonction des situations de communication. Nous laissons de côté cette question pour le moment, nous l'aborderons dans notre seconde partie.

#### 1.4.1.2 Les particules d'amorce et d'extension

Si les verbes introducteurs sont de bons indicateurs et permettent de délimiter le discours direct, d'autres éléments les accompagnent parfois à l'initial du discours cité et en finale du discours cité. Nous développerons ici uniquement nos choix terminologiques pour désigner ces différents éléments, nous en proposerons une analyse détaillée dans le chapitre 6 de notre deuxième partie.

##### a) Les particules d'amorce

Pour désigner les éléments à la frontière entre le discours citant et le discours cité, différentes terminologies ont été utilisées. La notion de « ligateur » a été développée par F. Bader, cité par J. Szlamowicz (2005, p. 109). Ce terme a ensuite été repris par L. Danon Boileau & M.-A. Morel (1998, p. 130) mais ce dernier ne semble pas le plus approprié parce qu'une telle fonction n'est pas spécifique au discours rapporté. A l'oral, tout mot à l'initiale d'un énoncé qui permet de faire le lien avec celui qui le précède pourrait être considéré comme un « ligateur ».

Les termes de : « appuis du discours » (D. Luzzati, 1982), ou « marqueurs métadiscursifs » (M.-B.-M. Hansen, 1995) ont également été employés pour désigner ces éléments. Dans de nombreux travaux, lorsqu'ils sont abordés dans leur fonctionnement à l'oral, ces appuis ou marqueurs discursifs ne sont pas envisagés spécifiquement ou du moins très peu<sup>50</sup> par rapport au discours rapporté et cette dénomination recouvre un champ très large d'unités.

Lorsque ces éléments sont abordés dans le cadre du discours rapporté, ils sont considérés comme des « balises » (M. Italia, 2005) qui n'auraient dès lors que la fonction d'indiquer l'entrée dans le DR : « les balises servent de joncteur entre Dce (discours cité) et le Dct (discours citant), marquant une jonction entre les deux moments énonciatifs » (E. Ngamounsika, 2013, p. 94). Ce rôle de balise est également défendu par B.-A. Boutin (2009, p. 7) qui énonce pour sa part

---

terme non standard désigne son objet par la négative. L'avantage immédiat consiste à rappeler au lecteur à chaque moment la spécificité de cet objet, par définition imbriqué au standard mais exclu de celui-ci » (p. 78).

50. Les particules sont abordées de manière plus détaillée par E. Ngamounsika (2014) qui les nomme particules énonciatives et les range dans la catégorie des décrocheurs énonciatifs au même titre que la pause. Il considère que « leur présence suffit à marquer la transition entre le verbe de citation et l'énoncé rapporté » (p. 96). Nous n'avons pas tout à fait la même approche que l'auteur concernant les particules, nous expliciterons nos réserves dans le chapitre consacré à la nature et au sens des particules (Partie II, chapitre 6).



que les « particules énonciatives » permettent de « faciliter le repérage de deux espaces énonciatifs et le passage du discours citant au discours cité » mais aussi de signaler le début de la prise de parole en assumant « un rôle de balisage du DR ». Avec le terme de « particules énonciatives<sup>51</sup> », l'auteure :

« entend insister sur leurs principales fonctions, qui ne sont pas syntaxiques, mais sont celles, d'une part, d'expression des attitudes du locuteur par rapport à la situation (en l'occurrence le DR), et, d'autre part, de gestion de l'interaction » (B.-A. Boutin, 2009).

D. Vincent (1989, p. 597) considère, quant à elle, ces éléments d'introduction du DR comme des « particules d'attaque », terme qui désigne des « particules de prise de parole lors des changements de tour ».

La divergence et le nombre de terminologies proposées témoignent de la difficulté de saisir ces éléments, à la fois fréquents et non systématiques ou obligatoires dans le cadre du DR. Cette hétérogénéité de dénomination témoigne également de points de vue différents sur la fonction que ces éléments remplissent. Considérées comme « une liste ouverte de termes qui viennent s'insérer entre le segment introducteur et le discours cité » (J. Peuvergne, 2007, p.124), les particules sont également envisagées comme atténuant la rupture syntaxique entre le discours citant et le discours cité (J. Léon, 1988, p. 111).

Qu'il soit question de « balises », de « particules énonciatives », de « particules d'attaque » ou encore simplement de « particules » dans le cadre du DR, ces éléments ont pour point commun d'être situés au même endroit, à l'initiale du discours cité, de favoriser le marquage du discours citant au discours cité ou bien d'indiquer un changement de locuteur (pour les particules d'attaque).

Pour notre part, nous préférons nommer ces éléments « particules d'amorce ». Nous entendons, par le biais du terme *particules d'amorce*<sup>52</sup>, faire référence à la position syntaxique qu'elles occupent, à l'initiale du discours cité<sup>53</sup> :

(15) J'ai j'ai vraiment adoré cette période-là etc mais à un moment euh tu te dis **bon il y a quand même autre chose**. (MPF, Emmanuelle3, 65)

Les particules permettent ainsi d'intégrer le DR dans l'interaction, tout comme le font les verbes introducteurs. Le terme d'*amorce* ne doit pas être compris de la façon dont il peut être employé dans les descriptions de l'oral pour désigner le

---

51. Ce terme a notamment été introduit par M.-M.-J. Fernandez (1994).

52. Terme employé par L. Rosier (2008).

53. Cette position est très fréquente, on peut cependant relever des exemples dans lesquels, la particule est située avant le verbe introducteur : « **Mais dis pas que c'est ce petit bout de femme là qui fait peur à mon frère / Eh bah je dis si c'est pas que je lui fais peur c'est qu'il me respecte** » (GTRC, Repas2).

phénomène qui consiste à répéter les premières syllabes d'un mot. Nous souhaitons souligner ici, d'une part que le DR prend appui sur les particules lorsqu'elles sont présentes à l'initiale du discours cité, et d'autre part qu'elles peuvent jouer un rôle dans l'énoncé qui les suit.

Nous n'ignorons pas que le terme même de *particules* pose problème puisqu'il peut renvoyer à une multitude de définitions dans des domaines éclectiques. G. Siouffi *et al.* (2016) parlent d'ailleurs d'un « terme vague, [d'] une catégorie à géométrie variable pouvant inclure les mots grammaticaux (pronoms, adverbes. . .), caractérisée souvent par sa brièveté » (p. 4).

Si nous nous en tenons à une définition linguistique, le terme de *particules* est employé en grammaire pour désigner un :

« mot-outil, souvent monosyllabique, invariable (morphème non autonome, monème grammatical) servant à modifier le sens d'un mot principal (p. ex. les préfixes) [...] à établir un rapport grammatical entre des mots ou des (membres de) phrases (p. ex. les conjonctions, les adverbes négatifs, les prépositions) » (*Le Trésor de la Langue Française informatisé - TLFi*).

A priori, les particules de DR ne répondent pas à cette définition. Il s'agit certes (pour la majorité d'entre elles) de mots invariables (les interjections comme *ah*, *oh*, *eh*, *eu* par exemple), mais comme nous le verrons, nous postulons, pour un certain nombre d'entre elles qu'elles sont autonomes syntaxiquement. De plus, les particules de DR n'établissent pas « un rapport grammatical entre des mots ou des [...] phrases ». Tout au plus pourrions-nous transposer cette définition aux particules de DR en considérant que lorsqu'elles sont présentes, elles mettent en relation le discours citant et le discours cité en facilitant le passage de l'un à l'autre.

Si le terme de particules n'apparaît pas comme le plus adéquat, comment désigner des éléments aussi hétérogènes qui relèvent de catégories différentes, qui sont facultatifs et qui peuvent se trouver aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ? Il semble qu'aucune étiquette n'apparaisse entièrement satisfaisante. Nous avons ainsi choisi le terme qui correspondait le mieux à notre conception de ces éléments, conception que nous avons développée précédemment.

Pour finir (temporairement) sur ce point, nous soulignons que les particules sont très fréquemment étudiées dans le cadre d'interactions orales, à l'instar d'E. Ngamountsika (2013) qui souligne que « [l]es particules énonciatives apparaissent de manière abondante à l'oral ». Nous postulons pour notre part que leur présence n'est pas liée à une question d'oralité mais davantage aux types d'interactions dans lesquelles elles sont produites, qu'elles soient orales ou écrites.

## b) Les particules d'extension

Les particules d'extension sont utilisées pour « étendre » l'énoncé les précédant et signaler qu'il y a une suite aux propos rapportés. Le terme de *particules d'extension* a notamment été proposé par S. Dubois<sup>54</sup> (1992). Tout comme les particules d'amorce, les particules d'extension ne sont pas envisagées par les linguistes spécifiquement en lien avec le discours rapporté. S. Dubois (1992) les définit comme des éléments occupant une position précise dans l'énoncé, à la fin de celui-ci, et comme des éléments conclusifs :

« An extension particle is a word or a short formula [...], that occupies a characteristic position in the sentence and has a typical intentional pattern.[...] They are in some ways anaphoric elements, serving to extrapolate from what has previously been said, but they also function to indicate the end of a sentence or a phrase » (p.179-180).

Cette définition nous paraît pertinente et peut s'appliquer aux particules d'extension qui sont employées dans le cadre du discours rapporté. Nous retrouvons les fonctions évoquées dans notre corpus, comme en témoignent les exemples suivants :

(16) puis on lui demande **ben il s'est passé quoi dans la cuisine et tout** (MPF, Jean-David2b, 178)

(17) tu aurais dit **non mais attends euh tu as fait ça tu m'as pas tenu au courant je sais j'étais pas au courant je savais pas machin et tout**. (MPF, Roberto4d, 378)

(18) tu m as laise la dernière fois sur un " **adieu je leave ki " et tt** (IRC, joueur 3, conversation 1)

M. Overstreet(1999), qui a consacré une thèse de doctorat à l'étude des particules d'extension en anglais, les nomme : « general extenders ». Elle les définit comme :

« a class of clause-final expressions of the forms CONJ + NP which extend otherwise grammatically complete utterances; [...] general extenders serve a variety of function » (p. 3).

Elle donne une liste exhaustive<sup>55</sup> de ces particules sans exclure la possibilité que cette dernière puisse être complétée : « more novel creations are possible and not infrequent » (p. 2). La définition qu'elle propose ne s'applique qu'à une partie

---

54. S. Dubois (1992) les désigne comme des « extension particles ».

55. and all (of this/that), and blah blah blah, and everything (like that), and so on, and that, and the rest, etcetera, or something (like that), or anything (like that), or what, or whatever... (1999, p. 1-2).

des particules. Nous avons relevé 9 types de particules d’extension (représentées dans le tableau ci-dessous) :

nanani nanana/nanana/nanani	etc/et cetera	machin
gnagnagna	et tout	machin et tout / et compagnie
patati patata	tout/tout ça	un (des) truc(s) comme ça
bla bla		un (des) truc(s) dans le genre
tac tac (tac)		

TABLE 1.4 – Les particules d’extension relevées

Nous voyons que les occurrences relevées ne sont pas systématiquement introduites par une conjonction et ce, pour la majorité des particules. Il ne serait pas pertinent de proposer, comme M. Overstreet (1999) ou M. Secova (2014) le font pour l’anglais, une distinction entre les particules « adjunctive » introduites par *et*, et les particules « disjunctive » introduites par *ou*, puisque nous n’avons pas relevé (ou très peu) d’exemples construits<sup>56</sup> avec *ou* + NP<sup>57</sup> dans le cadre du discours rapporté dans notre corpus.

Si les particules d’amorce sont positionnées à l’initiale du discours cité, les particules d’extension quant à elles marquent la fin de celui-ci en laissant l’interlocuteur/lecteur « compléter » les propos du locuteur L. Nous développerons plus précisément leurs fonctions ultérieurement (Partie II, chapitre 5).

## 1.4.2 Les indices propres à l’oral et propres à l’écrit

### 1.4.2.1 La ponctuation

Les signes typographiques classiques marquant le discours rapporté à l’écrit sont les guillemets, les deux points et le tiret. J. Drillon (1991) souligne que « la plus importante [fonction du guillemet] est de signaler au lecteur qu’on passe en discours direct » (p. 294). Pour N. Catach (1980), ces « signes d’énonciation » ont une « fonction séparatrice » marquant une distanciation :

« Les guillemets, [...], conservent leur valeur primitive de distanciation et de mise en valeur : un mot entre guillemets (ou souligné ou en italiques) est un mot qu’on attribue aux autres, que l’on ne prend

56. Un exemple (ou plutôt un contre exemple) : « je vois pas quelqu’un de vingt-cinq ans dire **ouais tu as le seum@s ou (.) tu me fais bader@s ou (.) plein de trucs comme ça quoi** » (MPF, Anaïs2, 2378). L’indication de la pause montre que la conjonction de coordination n’est pas à rattacher à l’énoncé qui suit. Ici, le locuteur cherchait un autre exemple d’expressions et ne trouvant pas, conclut ses propos par le biais de la particule d’extension en laissant son interlocuteur interpréter et compléter les exemples donnés.

57. NP = Noun Phrase (syntagme nominal).

pas à charge, un mot extérieur au discours, étranger [...], bref un mot marqué ».

L. Rosier (1998) considère, pour sa part, les guillemets comme des « hyper-signes du discours rapporté » qui signalent « le jeu d'une illusion » :

« ils sont traditionnellement attachés au discours direct et conditionnent notre réception : lire des guillemets, c'est entrer dans le jeu d'une illusion, faire comme si on croyait à la transparence, à la mimétique du discours rapporté » (p. 360).

Les tirets signalent généralement des tours de parole au sein d'une conversation rapportée, « le tiret peut faire fonction de guillemet, et indique le changement d'interlocuteur dans le dialogue » (J. Drillon, 1991, p. 330). Les deux points, quant à eux, sont très souvent utilisés de façon combinatoire avec les guillemets pour signaler le discours cité, « pour introduire le discours direct classique » (L. Rosier, 1998, p. 360).

Si, dans les grammaires ou les dictionnaires, les exemples canoniques de discours rapporté (direct) sont présentés dans le respect de ces conventions, il n'en est pas de même dès lors que l'on s'éloigne des écrits dits « standard<sup>58</sup> » ou « académiques ». Ces conventions apparaissent alors moins respectées et plus aléatoires. Ainsi, nous avons pu constater, notamment dans les forums, que « l'entrée » dans le discours rapporté n'était pas simplement (ou uniquement) marquée par deux points et/ou des guillemets. Plusieurs posts montrent d'autres signes de ponctuation, ou d'autres usages typographiques, pour distinguer le discours citant du discours cité<sup>59</sup>. Ainsi, il n'est pas rare de relever l'emploi de parenthèses jouant le rôle des guillemets, ou encore l'emploi de la majuscule à l'initiale du discours cité comme en témoignent les exemples suivants<sup>60</sup> :

(19) il suffit que le ton monte un peu et il lui sortira des phrases comme (tu débarassera sale chienne (Forum : Aufeminin, kohphiphii31)

(20) A une certaine époque il lui disait sans cesse (c'est quand qu'on baise connasse, c'est quand que tu me suce) devant mon frère et moi. (Forum : Aufeminin, kohphiphii31)

(21) et la il me sort Ecoute stop (Forum : Aufeminin, gwengwen...)

---

58. Nous renvoyons à L. Rosier (1999) qui montre que les combinaisons des signes typographiques du DD sont multiples dans la littérature et dans la presse. Elle parle dès lors de DD « multiforme » (p. 208 à 210).

59. Cette remarque s'applique également aux conversations IRC et aux anecdotes VDM.

60. Nous reviendrons plus en détails sur l'utilisation des signes typographiques dans la partie consacrée à l'analyse des données (chapitre 6). En tant qu'indices de marquage du DR, nous nous intéresserons à leur répartition en fonction des situations de communication. J. Drillon précise que « lorsqu[e le deux points] introduit une citation [...], il est généralement suivi d'une majuscule ». Or, nous verrons que ce marquage avec une majuscule est loin d'être majoritaire dans nos données écrites et qu'il n'est pas présent dans toutes les situations, notamment celles qui s'éloignent d'un usage littéraire de la langue.

J. Drillon (1991) a relevé ces parenthèses à valeur de guillemets dans la littérature :

« La parenthèse peut faire référence, comme certains guillemets, à des traits de langage, au vocabulaire propres à un groupe, à une personne, à un milieu social. La citation entre parenthèses a un aspect plus sec que celle qu'on fait entre guillemets, et contient en elle-même un jugement, une ironie » (p. 262).

En l'occurrence, dans les exemples (19) et (20), les parenthèses sont employés pour faire référence aux propos tenus par le père de l'internaute.

### 1.4.2.2 La prosodie

A l'oral, la prosodie<sup>61</sup> joue un rôle important dans l'interprétation du discours rapporté. S. Leandri (1993) qui s'est intéressée à la prosodie du discours rapporté, a montré que dans un contexte d'occurrences lues dans un laboratoire, les différentes formes de discours rapporté présentent des aspects prosodiques différents. Là où elle constate pour le discours indirect, une transition<sup>62</sup> descendante, elle constate pour le discours direct une pause et une transition montante :

« In direct style, there is a correlation between an inter-sentence pause and the values of *f0* heights before *et* after the pause; two strategies can be observed : rise/fall vs continuous fall ».

M. Demers (1998) nuance ces résultats dans le contexte de l'oral spontané en précisant que :

« si la transition est le plus souvent descendante en discours indirect (65 % des cas), elle est aussi souvent plate (40 %) que montante (40 %) en discours direct. De plus, la présence de la pause à la transition du discours direct n'est qu'occasionnelle (18 %) » (p. 29).

La prosodie est souvent associée, dans le cadre du discours rapporté, au locuteur citant et plus précisément à son attitude vis-à-vis des propos cités. M.-A. Morel (1996) indique notamment que les variations de « la hauteur mélodique du verbe introducteur » et « les propriétés intonatives du DRD<sup>63</sup> » marquent

---

61. La prosodie n'étant aucunement considérée comme l'équivalent de la ponctuation à l'oral. Nous développerons cet aspect dans le chapitre suivant lorsque nous évoquerons l'opposition entre *graphique* et *phonique*.

62. La transition s'entend ici comme le passage du discours citant au discours cité, soit dans ce cas, le passage du verbe introducteur au début du discours direct à proprement parler. M. Demers (1998b) précise que « la mesure de la transition [...] se fait entre la dernière syllabe du discours citant et la première syllabe du discours cité » (p. 55).

63. Discours Rapporté Direct.

le « désengagement » ou au contraire « l'implication du locuteur dans le propos qu'il rapporte » (p. 132).

Nous ne développons pas, volontairement, la multiplicité des études qui ont été menées sur le lien entre prosodie et discours rapporté (la prosodie n'étant pas, comme nous le verrons, l'objet principal de notre travail). Cependant, nous citerons une dernière étude récente qui adopte en partie le point de vue de ce que nous souhaitons défendre ici. R. Paternostro (2014, 2016), a consacré une partie de son travail à l'analyse prosodique de 126 occurrences de DR, et a établi :

« une forte corrélation entre le degré d'implication des locuteurs et l'activation de procédés à la fois prosodiques et discursifs relevant [...] d'une dynamique d'adaptation à l'appréhension réelle ou souhaitée de la proximité communicationnelle » (2014, p. 74)

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le lien entre prosodie et implication du locuteur a déjà été soulignée (M.-A. Morel, 1996, voir plus haut) mais l'intégration d'une autre perspective centrée sur les locuteurs et les relations qu'ils entretiennent en termes de proximité/distance<sup>64</sup> nous semble pertinente et intéressante. C'est ce vers quoi nous tendons avec l'analyse du DD dans sa dimension à la fois syntaxique et pragmatique.

Le deuxième indice prosodique en jeu dans les études du DR est la pause. Cette dernière correspond à « une interruption momentanée de la chaîne parlée » (E. Ngamountsika, 2013). La pause est également considérée comme un marqueur du passage du discours citant au discours cité qui « participe [...] de l'identification du DR » ou encore qui accompagne la mise en scène du DR : « Son emploi massif, voire quasi-systématique entre discours citant et discours cité [...] est [...] consubstantiel à l'acte de mise en forme du DR » (A. Queffélec, 2006, p. 270)<sup>65</sup>.

Dans le cadre de ce travail, nous n'avons retenu et analysé que la pause comme indice prosodique pour plusieurs raisons que nous développerons dans le chapitre suivant.

---

64. Nous développerons ces notions dans le chapitre 2 de cette première partie.

65. Les remarques d'A. Queffélec portent sur le discours rapporté dans un contexte particulier. L'auteur décrit son corpus (un entretien de 60 minutes), comme appartenant au « genre monologue et à la sous-catégorie récit ». « L'emploi massif » de la pause, serait ainsi, à notre sens, davantage corrélé au genre de production plutôt qu'au lieu de production (Cameroun). Nous verrons, dans la partie consacrée à l'analyse de nos données, que les pauses ne sont pas majoritaires dans notre corpus oral (qui n'est pas constitué du même type de données) mais qu'elles ne sont pas exceptionnelles non plus.

## Chapitre 2

# Hypothèses de recherche : le DD au-delà de l'opposition oral/écrit

Dans ce deuxième chapitre, nous nous intéresserons aux questions qui ont motivé la constitution de notre corpus afin d'établir clairement le cadre dans lequel s'inscrit notre recherche. Nous détaillerons ainsi les hypothèses qui ont présidé nos différents choix.

Nous nous consacrerons à la mise en place et à l'ajustement de l'opposition oral/écrit. Notre objectif sera de corrélérer la variabilité de construction du discours direct à des facteurs situationnels plutôt qu'au médium employé. Il s'agira ainsi de creuser la question oral/écrit pour voir quels aspects de cette opposition sont véritablement en cause.

Nous nous appuyerons notamment sur le modèle de P. Koch & W. Œsterreicher (2001) qui envisage le problème (oral/écrit) en termes de continuum (immédiat/distance). Nous l'appliquerons, par la suite (chapitre suivant), à notre propre corpus afin de montrer que nos données écrites et orales se trouvent de part et d'autre du continuum, et non de façon exclusive d'un côté ou de l'autre. Nous proposerons une classification affinée de nos données en fonction des paramètres énoncés par P. Koch & W. Œsterreicher. Nous nous intéresserons inévitablement ensuite au statut particulier des communications médiées par ordinateur qui sont souvent envisagées comme « hybrides », conception qui ne nous paraît pas pertinente.

Il s'agira, en somme, de dépasser les préjugés<sup>66</sup> et de repenser l'opposition oral/écrit en termes de contraintes phoniques et graphiques. Ce qui est en jeu

---

66. Préjugés tels que « l'écrit est plus soutenu que l'oral », « l'oral est familier ». Comme le soulignent F. & D. Luzzati (1986) « cette confusion entre oral et familier tient souvent au fait que l'on se réfère non à l'oral mais à un de ses sous-ensembles : le français parlé. C'est l'oral tel qu'il est couramment pratiqué, c'est-à-dire dans son usage le plus commun » (p. 6). Pour C. Blanche-Benveniste & C. Jeanjean (1987) « l'opposition entre "français parlé" et "français écrit" est la plupart du temps équivoque ; cela revient à limiter le français parlé à un domaine très étroit, celui du français "familier", voire "vulgaire", et à le comparer à un français écrit "correct" » (p. 21).



ici est une assimilation courante entre écrit et littérature, entre écrit et français standard alors qu'il existe bien des situations de communication, que ce soit à l'oral ou l'écrit, qui n'impliquent pas les mêmes contraintes, c'est ce que nous allons essayer de démontrer dans ce chapitre.

Nous présenterons également les « outils » que nous avons mis en place pour traiter nos données en tenant compte de ces contraintes phonique/graphique. La grille d'analyse, que nous proposons, permet de traiter tous les indices du DD évoqués dans le chapitre précédent afin de rendre compte de leur répartition dans les différentes situations de communication. Comportant un volet « oral » et un volet « écrit », notre grille intègre les particularités induites par le caractère graphique ou phonique des énoncés.

## **2.1 L'opposition oral/écrit**

### **2.1.1 Une remise en cause progressive**

On a souvent associé la langue parlée avec le « mauvais français » et la langue écrite avec le « bon français ». Comme le souligne C. Blanche-Benveniste (2010) :

« Opposer la langue parlée à la langue écrite a longtemps été, pour le grand public, une affaire de combat entre le bien et le mal : langue parlée, spontanée, éventuellement pittoresque, mais à coup sûr fautive ; langue écrite, policée, témoignant surtout grâce à l'orthographe de la vraie grammaire de la langue » (p. 13).

Déjà au début du XX<sup>ème</sup> siècle, F. de Saussure rendait compte du « prestige de la forme écrite » et regrettait que « des hommes éclairés confondent la langue avec son orthographe ». F. de Saussure donne quatre raisons pour expliquer le prestige de l'écriture : 1) la permanence et la solidité de « l'image graphique des mots », 2) « les impressions visuelles plus nettes et plus durables que les impressions acoustiques », 3) la littérature qui par le biais de « ses grammaires [et de] ses dictionnaires » impose un code régi par « une règle écrite » : « l'orthographe ». Enfin, 4) « la forme écrite a presque fatalement le dessus » lorsqu'il s'agit de résoudre un conflit « entre la langue et l'orthographe » (p. 46-47).

Ce prestige de l'écriture est davantage le fait de considérations historiques et sociales que de considérations réellement linguistiques, notamment parce que la maîtrise de l'écriture a longtemps été réservée à une certaine élite de la société donnant ainsi au scripteur une « forme de pouvoir » :

« De tout temps, l'écriture confère à celui qui la maîtrise une forme de pouvoir. En écrivant, en décontextualisant les concepts évoqués, le scripteur, par opposition au locuteur qui ne donne vie à ses mots qu'au moment où il les prononce, donne à ses propos une dimension universelle » (E. Guerin, 2006).

En France<sup>67</sup>, à la suite des travaux de C.-Blanche Benveniste et de l'équipe du GARS, l'assimilation simpliste et erronée (entre écrit et bon français/oral et mauvais français) a été largement remise en cause en considérant que les formes dites « spécifiques de l'oral » sont davantage analysables dans le cadre d'une linguistique générale et non d'une linguistique de l'oral (qui serait spécialisée). Même s'il semble que l'on rompe peu à peu avec l'idée que certaines formes seraient spécifiques de l'oral et d'autres de l'écrit, nous pouvons constater encore aujourd'hui la ténacité de cette opposition. Lorsque nous demandons, par exemple, à des étudiants ce qui différencie l'oral de l'écrit, il n'est pas rare d'obtenir ce type de réponse : « l'oral est plus relâché / déstructuré, l'écrit est plus soutenu / structuré ». Ce n'est qu'après l'étude de différentes productions orales et écrites relevant de différentes situations de communication que les étudiants prennent conscience du caractère caricatural de leurs réponses<sup>68</sup>.

Pourtant, de nombreux travaux consacrés à l'oral ont mis à mal les idées reçues sur la langue parlée : « the idea that the spoken language is formless, confined to short bursts, full of false starts, lacking in logical structure, etc. is a myth » (M.-A.-K. Halliday, 1989, p.100). En France, C. Blanche-Benveniste a souligné que « la linguistique contemporaine a proposé des classements qui dépassent l'opposition trop rigide entre les deux pôles de l'oral et de l'écrit. Il n'y aurait pas une opposition tranchée mais un continuum de pratiques différentes de la langue tant par écrit que par oral » (2010). Cette vision dichotomique est donc abandonnée au profit d'une vision plus nuancée. Dès les années 80, W. Chafe introduisait déjà les notions de « continuum » et de « style ». Il considère ainsi que certains écrits tendent à se rapprocher de l'oral et inversement que certaines productions orales tendent vers l'écrit :

« I should repeat that these seemingly categorical statements about

---

67. Dès le début des années 80, des travaux allemands, notamment ceux de L. Söll (1985, « Gesprochenes und geschriebenes Französisch », *Grundlagen der Romanistik*, n°6) ont remis en cause l'opposition oral/écrit en distinguant le niveau médial et le niveau conceptionnel. Ne lisant pas l'allemand, nous n'avons pas eu accès aux travaux de L. Söll, que nous ne connaissons qu'à travers les commentaires qu'en font les autres auteurs. Les travaux de L. Söll sont d'ailleurs à la base de ceux de P. Koch et W. Esterreicher (2001) dont nous développerons le modèle dans la deuxième section de ce chapitre.

68. Nous avons proposé cet exercice à des étudiants de Master 1 en introduction d'un cours intitulé « Description du français oral et écrit ». Il s'adressait à des étudiants se destinant à l'enseignement du FLE.

spoken and written language apply in fact to extremes on a continuum. The figures I have given are from maximally differentiated samples : spontaneous conversational language on the one hand and formal academic prose on the other. There are other styles of speaking which are more in the direction of writing, and other styles of writing which are more like speech » (1982, p.49).

D. Biber (1988) lui, souligne que les études menées antérieurement ont envisagé la variation linguistique dans une relation dichotomique plutôt qu'en termes de continuum : « most previous studies have treated linguistic variation in terms of dichotomous distinctions rather than continuous scales » (p. 22), et propose un modèle multidimensionnel qui intègre sept facteurs de variation et six dimensions textuelles<sup>69</sup> :

1 – Informal <i>vs</i> Involved information	4 – Overt Expression of persuasion
2 – Narrative <i>vs</i> Non-Narrative concerns	5 – Abstract Non abstract Information
3 – Explicit <i>vs</i> Situation Dependent Reference	6 – On-line Informational Elaboration

TABLE 2.1 – Les « dimensions textuelles » proposées par D. Biber

Ces différents facteurs lui permettent d'établir des statistiques et de faire émerger des typologies textuelles fondées sur des critères linguistiques, non sur une opposition oral/écrit. W. Chafe, avant D. Biber, aborde la variation linguistique en termes d' 'involvement' et de 'detachment' (1982, 1985). L'idée défendue est que le locuteur est plus impliqué, engagé en situation de face-à-face et que le scripteur est plus détaché de l'interaction puisqu'il est « isolé » de son audience :

« there are other differences between speaking and writing, among them the fact that speakers are usually in face-to-face interlocutors, whereas writers are usually isolated from their audiences, both spatially and temporally. The result is an opposition that I have referred to as the involvement of spoken language and detachment of written » (W. Chafe, 1985).

La notion de *genre*<sup>70</sup> (ou plus précisément celle de registre) défendue par D. Biber a longtemps été conçue comme susceptible de s'appliquer uniquement à l'écrit. L'oral, victime de son mépris était, quant à lui, envisagé comme trop sommaire pour comporter des genres. Appliquer ce « concept » à l'oral permet d'envisager la variation de manière plus complexe et d'établir des corrélations entre des genres oraux par exemple et des phénomènes linguistiques particuliers.

69. Nous restituons dans ce tableau les différentes dimensions textuelles développées par D. Biber (1988).

70. Nous reviendrons longuement sur cet aspect dans notre troisième partie.

Quels que soient les termes employés, l'objectif est commun, aller au-delà d'une simple opposition de médium et prendre en considération le contexte des productions orales et écrites pour analyser les variations linguistiques. C'est dans ce sens que nous souhaitons mener notre étude du discours direct dans l'interaction. « Au-delà du texte existe un groupe social – ou professionnel – avec des manières d'être, de faire et de communiquer – qui en dicte la forme et le contenu » (S. Onillon, 2008). Nous partons du postulat que chaque locuteur possède un répertoire d'usages langagiers, que ce soit à l'écrit ou l'oral, qu'il active différemment en fonction du cadre communicationnel, et non en fonction du médium utilisé.

De nos jours, les avancées technologiques et l'avènement de la communication par le biais du web amènent à repousser davantage les limites et à repenser les caractéristiques communément attribuées à l'oral et à l'écrit. Le caractère synchronique de l'oral *versus* asynchrone de l'écrit est aujourd'hui bouleversé, un énoncé oral peut être asynchrone (nous pouvons par exemple penser à un message laissé sur un répondeur) et un énoncé écrit peut être synchronique (messageries instantanées). Le caractère permanent de l'écrit *versus* le caractère volatil de l'oral (évanescent *vs* permanent<sup>71</sup> dans les termes de K. Jahandarie, 1999 ou fugitif *vs* permanent pour B. Schlieben-Lange, 1998), n'apparaît plus comme définitoire, on peut en effet tout aussi bien conserver l'oral et voir disparaître l'écrit (certains serveurs de chat ne conservent pas les conversations entretenues) :

« At least one of the factors that has led to the difference between spoken and written language, the effect of the medium on the message [...], may now disappear, not that the medium will cease to have an effect, but that in both cases – both speech and writing – the nature of the medium itself has begun to change » (M.-A.-K. Halliday, 1989, p. 82).

On comprend bien alors la nécessité de ne pas réduire l'opposition oral/écrit à une considération purement médiale. « It is a mistake to become too much obsessed with the medium [...]. Speech and writing are in practice used in different contexts, for different purposes – though obviously with a certain amount of overlap » (M.-A.-K. Halliday, 1989, p. 92).

Pour rendre compte de ce continuum, nous pouvons utiliser le modèle de P. Koch & W. Esterreicher (2001) qui présente l'avantage de déplacer les termes (oral/écrit) du problème en cherchant à expliquer la variabilité entre les énoncés

---

71. K. Jahandarie (mais aussi B. Schlieben-Lange) reprend ainsi un célèbre proverbe latin : *verba volant, scripta manent*. « The spoken word is transient ; it disappears as soon as it is uttered. If you miss a spoken word, there is no possibility of backtracking and salvaging it. [...] Written words, on the other hand, are lasting. They are preserved on paper ; they can be returned to over and over again. [...] Its higher "preservability" (Vachek's terms) gives writing a feeling of relative permanence that is absent from speech » (p. 134).

des deux ordres avant tout par le biais des facteurs situationnels et communicatifs dans lesquels ils apparaissent :

« On n'a pas hésité à identifier depuis toujours, le phonique avec le parlé et graphique avec l'écrit. Mais une telle simplification nous empêcherait, justement de prendre en considération l'éventail tout entier des constellations et options médio-conceptuelles ». (p. 585)

Les auteurs adoptent ainsi une perspective plus large que nous pourrions qualifier d'anthropologique puisque, comme nous le verrons, l'opposition oral/écrit devient un avatar d' « immédiat/distance ».

### **2.1.2 Les concepts d'immédiat/distance**

Pour pallier cette lacune, les auteurs, à la suite de L. Söll, « font une distinction stricte entre les aspects médiaux [(phonique/graphique)] et les aspects conceptionnels [(proximité/distance)] de l'oralité et de la scripturalité » (B. Schlieben-Lange, 1998, p. 265) : « la différence entre les codes phonique et graphique représente une dichotomie au sens strict tandis que langage parlé et langage écrit correspondent aux deux extrêmes d'un continuum communicatif » (P. Koch et W. Eösterreicher, 2001, p. 585).

Ces deux extrêmes correspondent à l'immédiat et à la distance, comme le représente le schéma ci-dessous<sup>72</sup> :

---

72. Nous avons simplifié le schéma proposé par les auteurs qui y avaient intégré des exemples de situation de communication situés tout au long du continuum immédiat/distance et de part et d'autre du médium graphique/phonique. Nous ne citerons que deux exemples aux extrémités du continuum : phonique/distant = « lecture à haute voix d'un texte de loi » - graphique/immédiat = « transcription d'une conversation spontanée entre amis ».

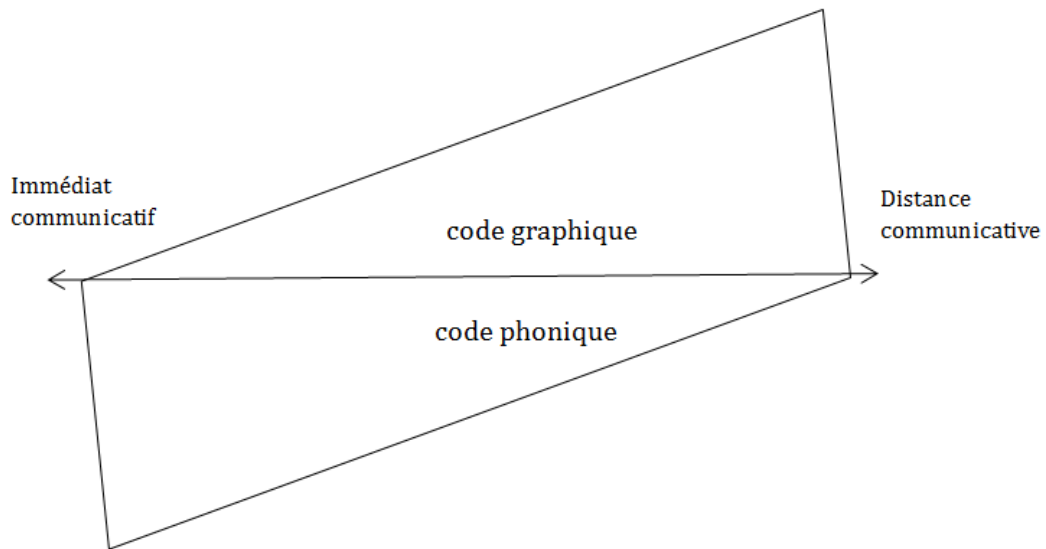


FIGURE 2.1.1 – Immédiat communicatif/distance communicative et code phonique/code graphique par P. Koch et W. Cœsterreicher

Ce modèle de représentation permet de ne pas mettre sur le même plan toutes les productions relevant de l'écrit d'un côté, et celles relevant de l'oral de l'autre. Le schéma montre en particulier que les productions phoniques se situent préférentiellement sur le pôle de l'immédiat mais qu'elles peuvent également se situer sur le pôle de la distance. À l'inverse, il y a davantage de productions graphiques sur le pôle de la distance sans que les productions phoniques y soient exclues. Ainsi, une conversation instantanée (de type chat par exemple) est une réalisation graphique mais sa conception correspond au langage parlé. À l'inverse, un discours politique est une réalisation phonique mais dont la conception correspond au langage écrit. Cette distinction entre le chat et le discours politique fait écho à une distinction proposée par E. Ochs (1979b) entre discours non préparé (*unplanned discourse*) et discours préparé (*planned discourse*). Le premier étant défini comme étant : « [a] discourse that lacks forethought and organizational preparation » et le second comme étant : [a] discourse that has been thought out and organized (prior) to its expression » (p. 55). Le chat est ainsi un discours imprévu, spontané alors que le discours politique est un discours prévu, préparé.

P. Koch & W. Cœsterreicher (2001) développent différents paramètres pour « caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs par rapport aux déterminants situationnels et contextuels » :

① communication privée	communication publique ①
② interlocuteur intime	interlocuteur inconnu ②
③ émotionnalité forte	émotionnalité faible ③
④ ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel ④
⑤ ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation ⑤
⑥ coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle ⑥
⑦ coopération communicative intense	coopération communicative minimale ⑦
⑧ dialogue	monologue ⑧
⑨ communication spontanée	communication préparée ⑨
⑩ liberté thématique	fixation thématique ⑩
etc.	etc.

TABLE 2.2 – Paramètres de P. Koch et W. Cesterreicher pour « caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs »

Nous n'ignorons pas que le médium a une influence sur le discours mais ce uniquement parce qu'il a des effets sur certains paramètres. Nous faisons ainsi l'hypothèse que le médium n'est pas le critère principal pouvant expliquer la variation de forme des énoncés et qu'il devrait davantage être envisagé comme un critère secondaire : « la situation détermine la forme du texte, le médium étant une des caractéristiques de la situation et non l'inverse » (E. Guerin & A. Moreno, 2014).

À l'écrit (sauf exceptions éventuelles), l'interactivité est nécessairement réduite et la restitution du discours ne peut s'appuyer, comme c'est le cas à l'oral, sur des éléments paraverbaux comme l'intonation ou les gestes par exemple.

« Ecrire implique une élaboration contrainte par la distance physique et/ou symbolique qui sépare les acteurs de la communication. Cette distance est certes fonction du médium, mais aussi et surtout des constituants de la situation de communication. La distance physique, ou absence de partage du cadre spatiotemporel, est liée au mode de transmission de la production écrite : certains écrits électroniques par exemple tiennent compte du partage du cadre temporel [...] Quant à la distance symbolique, elle est relativisée par la perception que l'on a du lecteur et le partage de savoirs et d'expériences » (F. Gadet & E. Guerin, 2008).

M.-J. Béguelin (1998) qui retrace le débat concernant le rapport oral/écrit en analysant certains phénomènes linguistiques<sup>73</sup>, pointe les tensions « contradictoires » entre deux positionnements adoptés par les linguistes sur la question : la « différenciation » ou « l'homogénéisation ». Elle montre que si l'oral et l'écrit sont « distincts du point de vue des canaux et du point de vue énonciatif, [ils]

73. Notamment l'emploi de *celui-ci*, *celui-là* ou encore les phénomènes d'enclassement ou de détachement.

articulent différemment le discours, mobilisent des opérations cognitives en partie spécifiques, et tendent l'un comme l'autre à sélectionner des formes linguistiques particulières », ils « ne relèvent pas de deux descriptions grammaticales distinctes ». Elle conclut ainsi :

« En d'autres termes, l'écrit et l'oral, en tant qu'activités langagières, sont bel et bien soumis à des contraintes d'encodage et de décodage pragmatiquement différentes, ce qui comporte des conséquences linguistiques ; mais cela n'implique pas que les produits finis des deux activités puissent être caractérisés par des traits de surface qui seraient exclusifs à l'un ou à l'autre mode de production » (p. 250).

## 2.2 Le caractère « hybride » des communications médiées par ordinateur (CMO)

La particularité des forums (et de notre corpus écrit en général) réside dans le fait qu'il relève de la communication médiée par ordinateur (désormais CMO<sup>74</sup>). « Computer-mediated communication (CMC) is communication that takes place between human beings via the instrumentality of computers » (C.-S. Herring, 1996). Ce mode de communication et son émergence a fait l'objet de nombreuses études. Tantôt décrit comme de l'écrit oralisé, de l'oral écrit ou comme de l'« oralité simulée » ou du « parlécrit » pour reprendre les termes de J. Anis (1998, 1999), la CMO soulève la question de l'influence respective de l'oral sur l'écrit. Il est souvent attribué à ce type de communication le caractère d'« hybride<sup>75</sup> » :

« La CEMO est une forme de communication hybride car elle relève à la fois de la communication écrite et de la conversation. Le code utilisé est l'écrit, mais les échanges de messages entrent dans une dynamique conversationnelle, essentiellement à cause de la rapidité de la rédaction et de la transmission des messages » (M. Marcoccia, 2000).

Concernant la relation oral/écrit, la notion de *genre* est ici aussi centrale. Comme le souligne S. Onillon (2008), « sont apparus de nouveaux genres en lien direct avec les nouvelles technologies de l'information, genres qui se trouvent être à la frontière entre l'oral et l'écrit ; il s'agit de la communication électronique ». Bien

---

74. Terme traduit de l'anglais « Computer mediated communication » (CMC).

75. En revanche, pour D. Crystal (2004), qui a consacré un livre aux caractéristiques linguistiques des échanges sur Internet, le *Netspeak* « is identical to neither speech nor writing, but selectively and adaptively displays properties of both. [...] It is more than just a hybrid of speech and writing, or the contact between two long-standing mediums. Electronic texts, of whatever kind, are simply not the same as other kinds of texts » (p. 47-48).



qu'elles passent par un canal écrit, les CMO auraient des spécificités de l'oral. C'est du moins l'idée défendue par de nombreux chercheurs dans le domaine des CMO. Or, il nous semble que de telles affirmations entretiennent la confusion entre medium et conception/représentation. Parler de « frontière entre l'oral et l'écrit » n'a pas de sens en termes de medium, si c'est de l'écrit (graphique), ce n'est pas de l'oral (phonique) et inversement. Le tableau de P. Koch et W. (Esterreicher (2001, p. 585) montre bien cette distinction entre le graphique et le phonique en tant que réalisation médiale :

		CONCEPTION			
		parlé		écrit	
RÉALISATION MÉEDIALE	code graphique	fr. faut pas le dire it. lui non ce l'aveva esp. ¡decirme la verdad! port. a gente vai p'a Portugal cat. no pot conèixer'ns roum. il vezi pe copitul tsta?	fr. il ne faut pas le dire it. egli non l'aveva esp. ¡decirme la verdad! port. vamos para Portugal cat. no pot conèixer-nos roum. il vezi pe copitul acesta?		
	code phonique	fr. [fopɛl'di:ʁ] it. [l'uiɲontʃɛla'verva] esp. [de'θirmelaβer'ða] port. [e'ʒẽnto'vaipɛpurtu'ɣaɪ] cat. [no'pɔtkun'eifɛns] roum. [il'vez'peko'pilu'tɛstɔ]	fr. [ilnɛfopɛlɔ'di:ʁ] it. [el'ʎinɔnlɔ've:rva] esp. [de'θiðmelaβer'ðað] port. [vamu]pɛrɛpurtu'ɣaɪ] cat. [no'pɔtkun'eifɛnus] roum. [il'vez'peko'pilu'l'tɛstɔ]		

TABLE 2.3 – Parlé/écrit - graphique/phonique selon P. Koch & W. (Esterreicher (2001)

« Il y a [donc] bien une opposition entre oral et écrit mais celle-ci est bien moins simple qu'il n'y paraît. Elle renvoie à deux points de vue distincts, celui du medium (certaines productions s'entendent et d'autres se lisent) ou celui des représentations (certaines productions sont proches du "bon usage" et d'autres s'en éloignent) » (E. Guerin & A. Moreno, 2014).

Comme nous l'avons évoqué, les termes « écrit » et « oral » s'entendent fréquemment comme relevant du *standard* et du *non standard* : « "écrit" évoque toute production (orale ou écrite) conforme aux textes pris pour caution dans l'établissement de la norme, du "bon usage" [...]. Inversement, "oral" renvoie aux productions (orales ou écrites) qui s'en écartent ». (E. Guerin & A. Moreno, 2014). C'est cette « assimilation inconsciente de la langue à sa variante écrite » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1998) qui amène certains chercheurs à parler d'hybridation et surtout à ne pas faire de distinction entre medium et conception. De fait, les écrits médiés par ordinateur (du moins ceux relevant d'une situation de proximité communicationnelle) dans les forums ou les discussions instantanées n'ont que très peu de ressemblance avec des écrits littéraires. Certes, mais aussi éloignées que soient ces deux productions, il s'agit dans les deux cas d'écrit<sup>76</sup> au

76. D. Crystal (2004) s'est intéressé de près aux caractéristiques de l'écrit et de l'oral et aux propriétés que ces mediums ont en commun avec le *Netspeak*. Il ressort des deux tableaux

sens de production graphique. Plutôt que d'employer le terme inapproprié d'« hybridité », il serait plus pertinent d'employer les termes « oral » et « écrit » au pluriel pour souligner la multiplicité des situations relevant des deux ordres et atténuer la confusion. Pour pallier le problème d'« hybridité », F. Liénard (2014) propose la notion d'*écrivilecte* :

« La notion d'*écrivilecte* a l'avantage de neutraliser les oppositions de type oral/écrit ou parlé/écrit [...] qui posent souvent problème quand il s'agit de qualifier les écrits électroniques. [...] l'*écrivilecte* neutralise toute opposition de type forme soutenue vs relâchée, forme standard vs forme non-standard, forme orale vs forme écrite. L'*écrivilecte* serait donc une forme spécifique à un type particulier de communication : les écrits électroniques » (p. 153).

Même si cette proposition d'*écrivilecte*, comme forme particulière d'écrit, présente des avantages, il nous semble qu'elle tend à uniformiser des pratiques qui ne le sont pas. En effet, au singulier, le terme d'*écrivilecte* amène à considérer que des procédés dits spécifiques aux écrits électroniques (par exemple : abréviations, émoticônes, troncation...) sont présents dans tous les types de communication possibles sur Internet. Or, rédiger un mail n'équivaut pas à rédiger un post de forum ou à discuter sur un chat. Ces différents supports<sup>77</sup> entraînent des pratiques linguistiques différentes.

## **2.3 Deux systèmes distincts : l'opposition graphique/phonique**

L'opposition oral/écrit reste cependant pertinente du point de vue du médium et des contraintes qui en découlent. En effet, écrire/lire, parler/entendre représentent des modalités de production et de réception différentes, ce sont des activités cognitives qui ne convoquent pas les mêmes sens, qui n'impliquent pas les mêmes contraintes :

« Il n'est pas trivial de rappeler d'emblée que le français parlé se parle, c'est-à-dire qu'il fait appel à la voix et à l'oreille, et que le français écrit s'écrit et implique donc l'usage de la main et des yeux. En termes un peu plus formels, on peut caractériser l'opposition de

---

présentés (p. 42-43) que le *netspeak* partage davantage de propriétés avec l'écrit qu'avec l'oral : « it is plain that Netspeak has far more properties linking it to writing than to speech » (p. 47).

77. Mais aussi au-delà du support (mail, forum, chat), la relation entre les interactants influence les pratiques linguistiques des internautes. On n'écrit pas un mail destiné à son supérieur comme on écrit un mail à un ami.

la langue parlée et de la langue écrite avant tout au moyen du canal exploité » (L. Méliis, 2000, p. 56).

B. Schlieben-Lange (1998) résume ces contraintes à travers quatre aspects : les *moyens employés* (production/réception), le *temps* (linéarité, durée), le *sujet* (prise en charge/autonomie) et les *entours* (situation/contexte) :

		oralité	scripturalité
<b>moyens</b>	Production	le corps entier les gestes la voix les yeux / les oreilles	la main et ses prolongations
	Réception		les yeux
<b>temps</b>	- linéarité - durée	linéaire fugitif	linéaire + holistique permanent
<b>sujet</b>		garantit le texte	autonomie du texte
<b>les entours</b>		situation savoirs locaux	contexte savoirs généralisés

TABLE 2.4 – Les différences entre oral/écrit selon B. Schlieben-Lange (1998, p. 264)

Nous émettons quelques réserves quant à cette « classification » qui laisse sous-entendre que la production et la réception<sup>78</sup> d'un message relèvent du même ordre. Comment dès lors traiter la possibilité aujourd'hui de pouvoir dicter un message (production par la voix) pour qu'il soit envoyé par un téléphone et lu par le destinataire (réception par les yeux) ? Il serait ainsi intéressant de préciser qu'une production relevant de l'oralité n'implique pas toujours une réception relevant de l'oralité (même s'il s'agit de cas minoritaires) et qu'il en va de même pour la scripturalité (nous pensons notamment aux logiciels de synthèse vocale permettant de lire des textes qui sont dès lors perceptibles par l'oreille).

Il nous semble également important de nous attarder sur le caractère *holistique* de la scripturalité parce qu'il n'est pas sans soulever de problème. Notre interprétation du terme *holistique* en tant qu' « un tout », « une globalité », tend à considérer les productions scripturales comme des produits finis, qui ne sont pas en construction (ce qui peut être vrai pour des lettres ou des romans par exemple<sup>79</sup>). M.-A.-K. Halliday (1994) envisage d'ailleurs le langage écrit comme un produit et le langage parlé comme un processus : « Written language represents phenomena as if they were products. Spoken language represents phenomena as if they were processes » (p. 65).

78. L'auteure précise que l'analyse pourrait être affinée « en parlant des formes intermédiaires, telles la lecture à haute voix ou le téléphone » (1998, p. 263). Cependant, dans les exemples donnés, il est toujours question de moyens de production et de réception parallèles (la voix > les yeux/les oreilles ou l'un des deux, la voix > les oreilles pour le téléphone).

79. Lorsque ces derniers parviennent aux lecteurs. L'écriture d'une lettre et davantage, celle d'un roman font l'objet de nombreux remaniements, d'ajustements et de ratures...

Cependant, une discussion instantanée par exemple, ne peut pas être envisagée comme « un tout » au moment de sa production/réception par les internautes puisqu'ils construisent leur échange comme dans le cadre d'une conversation (orale). Il s'agit, dès lors, bel et bien d'un processus.

Nous pouvons également, de manière très succincte, faire une remarque concernant l'autonomie du texte. Une nouvelle fois, ce critère est inadéquat pour les conversations instantanées.

Pour terminer sur ce point, soulignons que si les différences entre oralité et scripturalité énoncées par B. Schlieben-Lange (1998) s'appliquent bien à de nombreux types de productions (orales et écrites), en revanche, elles doivent être nuancées pour s'adapter aux possibilités offertes par les nouvelles technologies.

Pour illustrer l'opposition entre « code phonique » et « code graphique », revenons plus spécifiquement au discours rapporté. Nous prendrons appui sur certains indices du DR dont les modalités de représentation sont différentes d'un code à l'autre. Nous pouvons dire que certains indices sont inhérents au medium utilisé. Les uns se voient (ponctuation, guillemets), les autres s'entendent (intonation, pause) sans qu'il y ait de correspondance entre le graphique et le phonique. Il est important de souligner ici que le terme « inhérents » ne signifie pas systématique. Si l'emploi des guillemets, par exemple, est exclusivement lié au graphique<sup>80</sup>, ces derniers ne sont pas pour autant automatiques. Nous postulons que c'est la situation de communication (proximité/distance > conception) qui permet de faire l'économie ou non de certains indices et qu'il ne s'agit pas d'une simple question de medium.

Vouloir comparer les indices relevant des deux ordres en affirmant qu'il existerait une équivalence nous semble délicat. E. Ngamountsika (2014), et il n'est pas le seul, affirme que l'« on peut assimiler le fonctionnement de la pause aux guillemets de la langue écrite » en tant qu'indices linguistiques d'introduction du DR. Si on se limite à dire que ce sont deux indices distincts (et nous insistons sur ce terme) du DR, nous abondons en ce sens. Mais parler d'assimilation sous-entend l'idée d'une certaine similarité, et nous émettons quelques réserves à ce sujet. Si vraiment il était nécessaire de trouver une correspondance entre le graphique et phonique, il existe un signe typographique utilisé notamment pour indiquer une pause : les trois points de suspension. Les guillemets ne sont pas uniquement utilisés pour marquer le DR (voir notamment J. Authier-Revuz, 1998), et les trois points de suspension ne pourraient se substituer aux guillemets pour faire men-

---

80. A noter tout de même qu'il n'est pas rare d'entendre un locuteur dire « entre guillemets » pour atténuer un mot ou une expression mais généralement pas dans le cadre d'un discours rapporté. Nous n'avons pas relevé cet emploi dans notre corpus. J. Authier-Revuz (1998) précise, à propos de cette « verbalisation du signe écrit », qu'elle n'est « aucunement réductible à une oralisation d'énoncé écrit » (p. 383).

tion d'un mot ou d'une expression, ou pour signaler un emploi métalinguistique (par exemple : « maison » est composé de deux syllabes). On ne peut donc pas dire que ces signes soient équivalents<sup>81</sup> :

« There are differences between the two [mechanisms of punctuation and prosody, not only in how well each can perform a certain function, but also in whether one can do all things that the other is capable of doing. [...] Neither is there a spoken equivalent quotation marks » (K. Jahandarie, 1999, p. 134).

De plus, dans cette logique d'équivalence, E. Ngamountsika devrait considérer que la pause est également assimilable aux deux points de l'écrit mais il n'en fait aucune mention. Si ponctuation et prosodie ne sont pas équivalents, nous pouvons nuancer ces propos en précisant que :

« Bien que l'écrit ne puisse pas rendre réellement compte des phénomènes vocaux tels que l'intonation ou les pauses, les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension tentent d'en donner une idée » (U. Tuomarla, 1999 p. 223).

Si sur le plan conceptionnel, nous mettrons toutes nos données orales et écrites sur un continuum (voir infra, chapitre 3) en laissant de côté les spécificités inhérentes au médium, pour nos analyses, nous traiterons nos données séparément<sup>82</sup>. Notre objectif n'est pas de faire une comparaison entre oral et écrit mais de montrer de quelle façon la situation de communication influence les productions relevant des deux ordres. Autrement dit, ce qui nous intéresse, c'est la façon dont se manifeste la variation d'un point de vue conceptionnel, et non médial, sur la construction du discours rapporté. Nous retiendrons dès lors, comme l'affirme E. Guerin (2006), que :

« l'oral et l'écrit s'opposent à la seule condition de ne pas impliquer dans l'interprétation de ces deux termes des considérations qui iraient au-delà de la simple idée de médias : ce qui a trait au phonique d'une

---

81. Nous ne disons pas qu'il n'existe absolument aucune équivalence entre la prosodie de l'oral et sa représentation à l'écrit à l'aide de la ponctuation. Notamment, il est reconnu que les points d'interrogation et d'exclamation rendent compte de l'intonation. Cependant, il n'existe que deux signes pour une multitude de nuances de l'intonation de l'oral, la correspondance est donc imparfaite. Nous perdons le continuum permis par l'intonation.

82. Notre démarche s'appuie sur les remarques que nous venons de faire. Au début de nos travaux, nous pensions traiter indifféremment nos données orales et écrites en ne prenant en compte que les paramètres avancés par P. Koch et W. Esterreicher (2001). Mais plus nous avançons dans nos recherches, plus il nous est apparu erroné de ne pas tenir compte des médiums et de leurs contraintes. Notamment, nous avons été confrontée à la question de la comparabilité de nos résultats avec plusieurs indices différents et en nombre inégal. Il nous a semblé dès lors plus pertinent de rendre compte d'une diversité d'usages et d'emploi du discours direct dans les oraux et les écrits représentant différents degrés de proximité.

part et au graphique de l'autre. Si cette distinction peut constituer un paramètre qui entre en jeu quant à l'élaboration d'un énoncé ce n'est que du fait des contraintes matérielles que l'usage du code graphique ou phonique impose » (p. 17).

## 2.4 Des outils et une démarche adaptés aux contraintes médiales

### 2.4.1 La grille d'analyse

Afin de « mesurer » l'influence de la situation de communication sur la construction du DD, nous avons mis au point une seule et unique grille d'analyse<sup>83</sup> pour traiter l'ensemble de nos données. Elle comprend toutefois un volet « oral » et un volet « écrit ». Bien que nous nous efforcions de remettre en cause cette distinction, certains indices sont crucialement liés à l'un des ordres. Chaque type de medium induit des particularités : la ponctuation (guillemets, deux points, tirets) pour le graphique, l'imitation et/ou les contours intonatifs repérables ainsi que les gestes et/ou mimiques pour le phonique. L'objectif de cette grille est de « quantifier » la présence de ces différents indices dans chaque type de données afin de déterminer les paramètres qui pourraient expliquer les « variations » de construction du DD.

Ainsi, la grille comprend les divers marqueurs du DR qui sont autant d'indices d'un passage au discours autre et permettent de guider l'interprétation de l'interactant. Ces indices sont les séquences introductives du type *il a dit, il m'a fait...* (sous le terme « introducteur ») et la verbalisation d'informations supplémentaires sur le cadre du discours à restituer, par exemple : *en criant, en murmurant...* (sous le terme « explicitation »). Nous avons également inclus les particules d'amorce et les particules d'extension qui sont traitées un peu différemment.

Les particules peuvent être considérées comme guidantes parce qu'elles donnent des informations qui mettent en jeu des implicites quant à la façon de restituer le discours cité. Autrement dit, elles donnent des indications sur la tonalité que le locuteur citant veut donner aux propos cités avec l'emploi de particules d'amorce et sur la suite d'une liste d'éléments avec l'emploi de particules d'extension.

Les introducteurs et les explicitations compensent la « distance communicationnelle » en renforçant le guidage de l'interactant, nous leur avons attribué une valeur positive (+1). Les particules quant à elles sont guidantes de façon impli-

---

83. Cette grille a été créée avec Emmanuelle Guerin dans le cadre d'une communication lors du CILPR 2013 (voir E. Guerin & A. Moreno, 2014) et a été légèrement modifiée. Cette grille est un fichier Excel au sein duquel nous avons reporté toutes les occurrences de DD relevées.

cite<sup>84</sup>, puisque leur bonne interprétation est dépendante d'une forte connivence dans une situation de « proximité communicationnelle », elles ont donc une valeur négative (-1). Notre objectif étant de corrélérer la présence des particules à la proximité entre les interactants et la présence d'indices explicites (verbes introducteurs par exemple) à des situations relevant de la distance, nous voulions rendre compte de cette distinction entre indices explicites et implicites en leur attribuant des valeurs différentes.

Au fur et à mesure de nos analyses, nous avons été amenée à modifier la grille notamment en ajoutant des éléments auxquels nous n'avions pas pensé initialement. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent<sup>85</sup>, si l'on retrouve dans nos données écrites les signes de ponctuation traditionnels comme les guillemets, le tiret et/ou les deux points, d'autres procédés sont utilisés par les internautes pour signaler le DR. Ainsi, nous avons ajouté à notre grille, dans la rubrique « écrit », une colonne que nous avons appelée « signe typographique » regroupant tous les cas particuliers pour lesquels les internautes emploient des parenthèses et/ou des majuscules en tant qu'indice de DD<sup>86</sup>.

Notre grille d'analyse comporte également les rubriques suivantes :

- « thème »,
- « locuteur cité »,
- « contexte d'emploi<sup>87</sup> »,
- « particule d'amorce »,
- « particule d'extension »,
- « verbe introducteur ».

Les trois dernières rubriques détaillent les lexèmes employés par les locuteurs/scripteurs. Toutes ces informations sont utiles pour nos analyses puisque nous nous intéressons au fonctionnement du discours direct des points de vue syntaxique mais aussi pragmatique. Il est donc important de déterminer le contexte et les circonstances d'apparition du DD (qui l'emploie ? qui est mis en scène ?

---

84. Nous développerons davantage cette question dans la deuxième partie, consacrée à l'analyse des indices du DD : « L'interprétation du sens des particules introductives du DR repose sur le recours à un savoir implicite qui permet la restitution d'une partie de la tonalité du discours rapporté » (E. Guerin & A. Moreno, 2014).

85. Plus particulièrement dans la partie consacrée à la ponctuation du DD.

86. Nous rappelons ici les exemples qui nous ont amenée à interpréter ces signes typographiques comme des indices d'introduction de DD :

(18) il suffit que le ton monte un peu et il lui sortira des phrases comme (**tu débarassera sale chienne** (Forum : Aufeminin, kohphiphii31)

(19) A une certaine époque il lui disait sans cesse (**c'est quand qu'on baise connasse, c'est quand que tu me suce**) devant mon frère et moi. (Forum : Aufeminin, kohphiphii31)

(20) et la il me sort **Ecoute stop** (Forum : Aufeminin, gwengwen...).

87. Nous entendons par « contexte d'emploi », le cotexte dans lequel est intégré le discours direct (par exemple, le récit) mais aussi son objectif (argumentation, valorisation de l'image de soi, métalinguistique...).

dans quel but ?...).

L'objectif de cette grille est également de faire ressortir les situations dans lesquelles les indices de discours direct sont les plus nombreux dans les situations orales et dans les situations écrites. Nous souhaitons ainsi montrer que l'on observe des disparités dans des situations relevant des deux ordres et que le médium ne peut à lui seul les justifier. En additionnant tous les résultats de la colonne « total » et en divisant le nombre obtenu par le nombre d'occurrences de DD traitées, nous obtenons une moyenne de formes dans chaque type de situation. Prenons un exemple extrait<sup>88</sup> du forum Doctissimo pour éclaircir ce point :

(22) Quand il voit une belle nana il me dit elle est bonne ou encore je la prendrait bien en sodomie et j'en passe il m'a tenu la tête en me disant regarde moi dans les yeux connasse (Forum : Doctissimo, nairad28)

Dans cet exemple, nous avons relevé trois occurrences de discours direct et un total de deux indices (le verbe introducteur *dire* employé deux fois). Nous divisons donc le nombre d'indices (2) par le nombre d'occurrences (3) et nous obtenons la moyenne de 0,67. Nous avons effectué le même calcul pour toutes nos données, et nous avons répété l'opération en additionnant toutes les moyennes obtenues par le nombre total d'occurrences (par situation) pour obtenir une moyenne générale.

Nous faisons l'hypothèse que nous devrions trouver davantage d'indices dans les situations de distance communicationnelle (voir infra, chapitre 3) puisqu'il est nécessaire dans ce cas de préciser ce qui peut n'être que sous-entendu (implicite) lorsque les interactants peuvent s'appuyer sur des savoirs partagés.

Chacune des occurrences de DD relevées a été traitée avec cette grille d'analyse. Nous présentons ci-après la partie de notre grille consacrée au calcul des indices. Nous avons intégré un exemple extrait de chacune de nos situations de communication pour expliciter la façon dont nous avons procédé. Quelques précisions doivent être données pour faciliter la lecture de cette grille. Nous avons utilisé des tirets doubles (- -) pour indiquer les indices graphiques qui ne pourraient pas être relevés à l'oral (les guillemets, les deux points ou encore les signes typographiques) et à l'inverse les indices phoniques qui ne pourraient être relevés à l'écrit (comme la pause et la durée de la pause<sup>89</sup>). Le discours cité a été mis en caractère gras et les particules d'extension (lorsqu'il y en a) sont indiquées en vert :

---

88. Nous n'avons reproduit ici que les passages du post contenant du discours direct.

89. Inscrite dans la colonne « temps ».



		Description													
		Indices communs					Oral		Écrit						
		Introduceur (1)	Explicitation (1)	Particule d'amorce (-1)	Particule d'extension (-1)	Pause (1)	Temps	Guillemets (1)	Deux points (1)	Signe typographique (1)	Tiret (1)	Total			
Corpus	Enquête Site	Pseudos	Occurrences												
MPP	Wajih5	Ibrahima (27)	1												1
GTRC	Repas2	Sophie (4386)	1		-1										0
VDM	VDM	msg 14	1	1											5
Forums	Aufeminin	Mimi40431	1												2
IRC	Conversation 5	Joueur 1	1		-1										1

TABLE 2.5 – Grille d'analyse des données

## 2.4.2 Indices prosodiques (méthode)

Comme nous l'avons évoqué précédemment (cf chapitre 1), nous ne traiterons pas de toute la dimension prosodique du DD. Nous avons en effet choisi de ne pas faire de l'intonation le facteur primordial de nos analyses du DD.

Cependant, nous avons relevé, pour notre corpus oral, les pauses et nous avons utilisé une fonctionnalité du logiciel PRAAT pour extraire des courbes intonatives afin d'étayer certains de nos propos.

Afin de mieux comprendre notre positionnement quant à la prise en compte partielle de la dimension prosodique du DD, nous avancerons plusieurs arguments. Le premier est d'ordre technique. En effet, les analyses prosodiques et/ou phonétiques nécessitent des enregistrements de bonne qualité sonore. Nos données orales, réalisées dans des conditions différentes, présentent des qualités inégales. Certaines enquêtes ont été réalisées avec un enregistreur numérique « professionnel » mais d'autres ont été réalisées (et c'est souvent le cas) avec un MP3 voire un téléphone portable. Si les entretiens dits traditionnels ont été en général (mais non systématiquement) réalisés dans un environnement calme<sup>90</sup>, il n'en va pas de même pour les enregistrements écologiques et certains entretiens dits de proximité<sup>91</sup>. Nous entendons par *calme*, un environnement sans fond sonore (musique, télévision, discussions lointaines, bruits de circulation...). M. Demers (1998b), qui n'a travaillé que sur des « entrevues sociolinguistiques », évoque également cette difficulté :

«Malgré les précautions prises pour assurer une qualité d'enregistrement acceptable, plusieurs éléments font en sorte que le son n'est pas idéal pour les études acoustiques (bruits de l'extérieur, bruits de musique, de lessiveuse, de lave-vaisselle; va-et-vient de la maisonnée). [...] L'enregistrement de l'entrevue doit être de qualité suffisante pour permettre une analyse acoustique fiable. Comme les entrevues cherchaient à recréer une situation de conversation naturelle, la qualité de l'enregistrement, tel que mentionné précédemment, laisse parfois à désirer. Certains locuteurs de même que certains énoncés des locuteurs retenus ont dû être rejetés » (p. 42).

Sur les 849 DD que M. Demers avait relevés, elle n'en a gardés que 215 pour mener ses analyses acoustiques. Nous avons fait le choix de n'écarter aucune occurrence

---

90. Nous entendons par *calme*, un environnement sans fond sonore (musique, télévision, discussions lointaines, bruits de circulation...).

91. Nous pensons notamment aux entretiens de l'enquêteur Wajih, qui s'ils sont réellement intéressants du point de vue du DD, ne seraient pas exploitables pour des études phonologiques ou phonétiques étant réalisés en plein air ou en voiture. Nous avons réalisé la transcription de Wajih5 qui s'est révélée particulièrement fastidieuse et chronophage. Outre un débit de paroles très important, la qualité sonore (parfois mauvaise) de l'enregistrement nécessitait de multiples écoutes.

qui ne serait pas analysable phonétiquement.

Dès que l'on veut privilégier la « spontanéité » et le déroulement habituel des interactions, il semble presque inévitable que ce soit au détriment d'autres aspects, notamment la qualité sonore de l'enregistrement. Nous rejoignons sur ce point R. Paternostro (2014) qui souligne cette difficulté :

« Le respect de l'écologie des événements se fait souvent aux dépens de la qualité de la prise de son, qui cherche à être la moins invasive possible » (R. Paternostro, 2014).

Les enregistrements écologiques ont souvent été réalisés par les informateurs eux-mêmes<sup>92</sup> dans des conditions naturelles, non optimales pour des études phonétiques satisfaisantes. Ils ont pu se dérouler dans une voiture, dans la rue qui sont autant de lieux à l'origine de bruits parasites pouvant altérer des résultats d'analyse et notamment les courbes intonatives.

Conséquence de ce dont nous venons de discuter, notre deuxième argument est d'ordre méthodologique. Lorsque nous avons choisi les enquêtes qui constitueraient notre corpus, nous n'avons pas pris en considération la qualité sonore des enregistrements. Nous avons dans un premier temps lu et balayé les transcriptions préalablement converties en fichier word, laissant de côté l'aspect prosodique du DR. Ce n'est qu'une fois le corpus établi que nous avons sérieusement commencé à réfléchir à cette question. Après l'écoute de plusieurs enregistrements, il s'est avéré que les meilleurs d'un point de vue de la qualité sonore n'étaient pas forcément les plus pertinents pour notre objet d'étude principal<sup>93</sup>.

Notre seule perception (ou intuition) pour établir des fluctuations (variations) dans l'intonation entre le verbe introducteur, la particule (quand il y en a) et le discours cité, n'aurait pas été scientifiquement satisfaisante. En effet, la perception relève davantage de l'interprétation. Pour pallier ce problème, il aurait fallu 1) baliser nos 1398 occurrences de discours direct, 2) mettre en place des calculs pour mesurer la fondamentale 0, 3) confronter les différences observées avec des tests statistiques afin de déterminer si ces différences sont ou non significatives. Un travail, qui selon nous, devrait faire l'objet d'une thèse à part entière, consacrée à cet aspect.

Enfin, certaines enquêtes du projet MPF (notamment celles qui ont été réalisées

---

92. Nous avons nous-même réalisé deux enregistrements écologiques dans le cadre du projet GTRC auxquels nous avons pris part. Ces deux enregistrements ont été effectués lors de repas avec des amis comme nous en faisons régulièrement. La musique accompagne toujours nos soirées et il n'était pas imaginable, dans un souci de « naturel » et de « spontanéité » de demander à ce que cette fois la musique soit éteinte. Si nous avions fait cela, les informateurs auraient tous été focalisés sur l'enregistrement qu'il aurait été difficile de dissimuler.

93. Nous ne sous-entendons pas ici que la prosodie n'est pas essentielle mais simplement qu'elle ne constitue pas le point de focalisation de notre travail.

au début du projet) n’ont pas toutes été transcrites sous PRAAT mais sous CLAN<sup>94</sup> et nous avons choisi deux d’entre elles pour l’intérêt qu’elles présentent. Nous aurions eu ici des problèmes de traitement des données.

Plutôt que de proposer des analyses biaisées ou partielles du point de vue prosodique, nous avons jugé préférable de privilégier l’analyse du discours direct dans ses dimensions syntaxique et pragmatique et de ne pas inclure l’intonation dans les indices traités.

Concernant les pauses, elles sont facilement identifiables puisqu’elles ont été annotées dans les transcriptions, une tire nommée « silence » est dédiée pour les indiquer (.) comme le montre la capture d’écran :

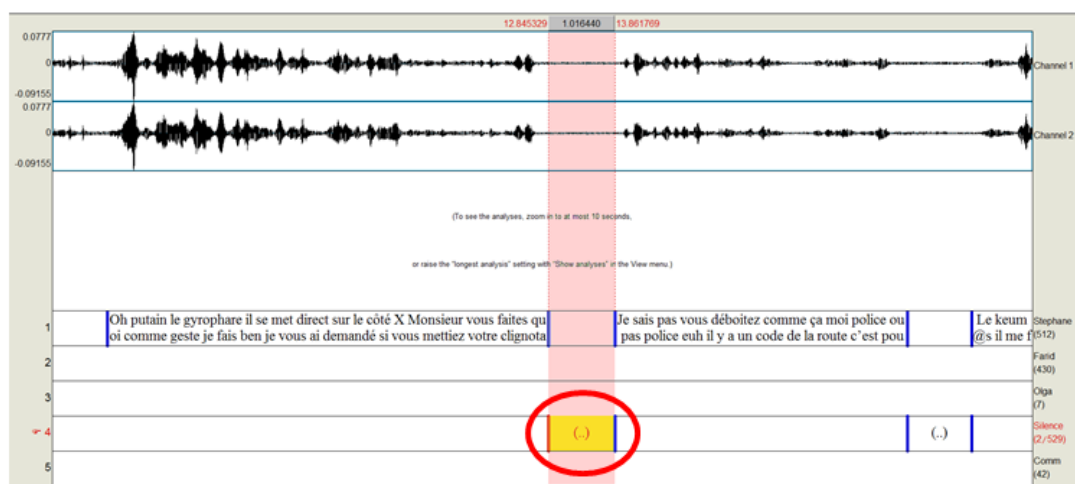


FIGURE 2.4.1 – Capture d’écran PRAAT de l’enquête Roberto2c

Nous avons relevé de la même façon la durée des pauses indiquée en millisecondes dans la partie supérieure de l’écran sur l’intervalle du silence (représenté en rose).

L’extraction de courbes intonatives, en revanche, demande plus de manipulations. Dans un premier temps, il fallait segmenter en mots les extraits sur lesquels nous voulions travailler. Comme le montre la capture d’écran ci-dessus, les transcriptions sont segmentées en unités et non mot à mot. Après sélection de l’extrait segmenté, une fonctionnalité de PRAAT, sous la rubrique « pitch » : *draw visible pitch contour and Textgrid*, permet d’obtenir la représentation suivante :

94. Les transcriptions sous CLAN impliquent qu’elles aient été réalisées au début du projet MPF avec des conventions quelque peu différentes des actuelles. Par exemple, il n’y avait pas de tire silence consacrée.

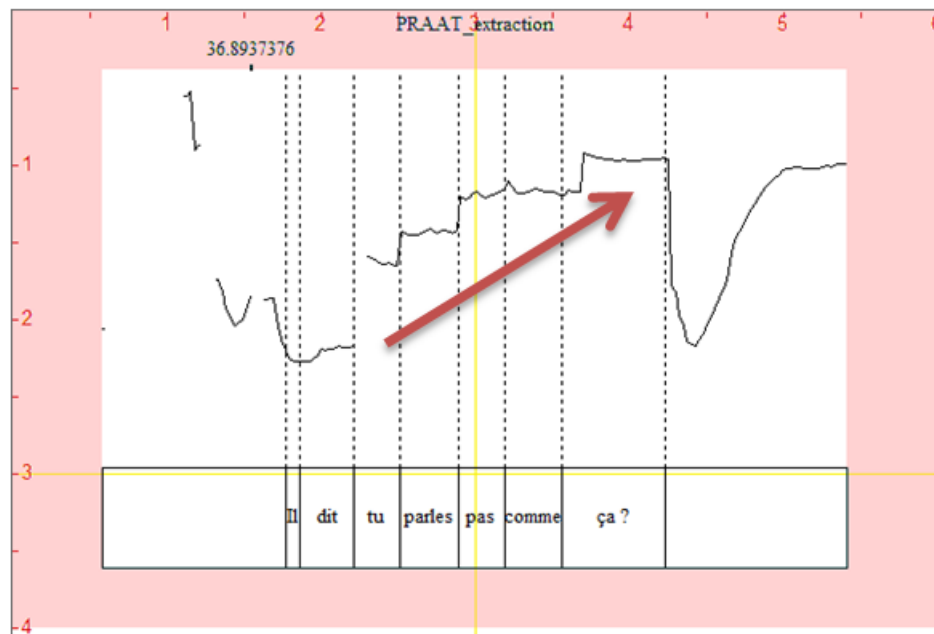


FIGURE 2.4.2 – Extraction d’une courbe intonative sous PRAAT (MPF, Anais1, 36)

Nous voyons ainsi, outre une intonation montante qui indique une question, qu’il y a un écart entre l’intonation portée sur le verbe introducteur *dire* (basse) et l’intonation haute portée sur le discours cité. Nous avons procédé à ces extractions de manière très ponctuelle pour illustrer certaines de nos remarques (notamment dans le chapitre 6), quand la qualité sonore de l’enregistrement, ou de l’extrait sélectionné, le permettait.

## 2.4.3 Le relevé des occurrences de DD

### 2.4.3.1 Comment les occurrences ont-elles été comptabilisées ?

Nous avons relevé 2023 occurrences de discours direct dans notre corpus, qui ont toutes été traitées individuellement dans la grille d’analyse. Il convient d’explicitier à présent la façon dont nous avons comptabilisé ces occurrences. Afin d’être claire, nous prendrons appui sur deux exemples dans lesquels plusieurs occurrences de DD se suivent :

(23) Ana : <Ah ouais mon père> aussi quand il a dit **mon reup@s** (.)  
**eh papa tu fais dis quoi** <(aspiration)> ?

Juline : Ouais (rire).

Ana : Il dit **tu parles pas comme ça ?**

Ana : **Non non j’ai arrêté j’ai jamais dit ça euh** (.)

Ana : <Il fait> **c’est bien ma fille** (rire).

(MPF, Anaïs1, 17-25)

(24) Stéphane : Oh putain le gyrophare il se met direct sur le côté monsieur vous faites quoi comme geste je fais ben je vous ai demandé si vous mettiez votre clignotant.

Silence : ( . )

Stéphane : Je sais pas vous déboitez comme ça moi police ou pas police euh il y a un code de la route c'est pour tout le monde.

(MPF, Roberto2c, 01-03)

Dans le premier extrait, nous avons relevé cinq occurrences de DD (indiquées en bleu) au total. Nous considérons ainsi que chaque alternance de locuteurs (Ana puis son père) constitue une occurrence de DD.

Dans le deuxième extrait, nous avons relevé trois occurrences de DD. Les deux premières relèvent d'une alternance de locuteurs (comme dans le premier extrait) à savoir le policier puis Stéphane. Par contre, nous voyons que dans le cas de la troisième occurrence, les propos cités sont encore ceux du locuteur Stéphane, qui ne sont pas, qui plus est, introduits par un verbe introducteur. Bien qu'elles puissent apparaître en continu, nous différencions ces deux occurrences de DD en raison de la présence de la pause (indiquée dans la tire silence par un point entre parenthèses (.)).

### 2.4.3.2 Méthodologie adoptée pour le relevé du DD

Les indices de DD relevant des deux ordres (graphique/phonique) n'étant pas tous les mêmes (cf supra 2.3), la méthodologie adoptée pour identifier et relever les occurrences de DD n'a pas été tout à fait similaire.

Pour effectuer nos relevés dans les données orales, il n'a pas été possible de procéder à une recherche automatique<sup>95</sup>, au risque de laisser échapper un trop grand nombre d'occurrences. Il fallait faire un relevé manuel dans les transcriptions, qui une fois transformées en fichier texte, peuvent comporter des dizaines et des dizaines de pages.

De plus, nous devions écouter les enregistrements en parallèle de notre relevé parce que certaines occurrences qui n'apparaissent pas de façon évidente comme étant du DD à la lecture étaient désambiguïsées à l'écoute.

---

95. Typiquement, nous aurions pu lancer une recherche avec le verbe *dire* et tous ses dérivés conjugués mais en pratique, comme nous l'avons exposé dans le chapitre précédent, toutes les occurrences de DD ne correspondent pas à la structure canonique des grammaires traditionnelles : *dire* + discours cité. Nous avons également vu qu'il existe une multitude de verbes différents qui sont employés en tant qu'introducteurs et que l'absence de verbe introducteur est très fréquente (cf chapitre 1). Il nous semble qu'aucun critère ne permette un relevé automatique du DD sans faille dans un corpus oral lorsque celui-ci n'a pas été annoté au préalable. Et même si c'est le cas, il est nécessaire de procéder à une relecture pour d'éventuels oublis ou des interprétations différentes.

A l'écrit, les difficultés sont moins nombreuses parce que dans la plupart des cas, le repérage du DR est facilité par des signes typographiques. Nous avons pu lancer une recherche sur les guillemets, ce qui a permis de relever bon nombre d'occurrences, mais un relevé manuel a été nécessaire pour les formes de DD non marquées typographiquement. Un tri a également dû être fait pour écarter les guillemets ne marquant pas un DD<sup>96</sup>.

Il convient également de préciser que, pour les forums, nous n'avons pas pris en compte, ce que M. Marcoccia (2004b) appelle des « citations automatiques<sup>97</sup> » :

« Les logiciels de courrier électronique ou de forum de discussion permettent une forme d'insertion automatique de discours rapportés : lorsqu'on répond à un message, l'utilisation de la procédure automatique de réponse va insérer le message auquel on répond dans son propre message. Cette forme particulière de discours rapporté est directement liée au dispositif technologique et peut ainsi être qualifiée de "citation automatique" ; c'est en fait une automatisation de la procédure bureautique du "copier-coller" ».

La capture d'écran suivante illustre ce procédé. Le post de cardamine38 auquel réagit alexi92 est directement (et automatiquement) intégré au début de sa réponse :

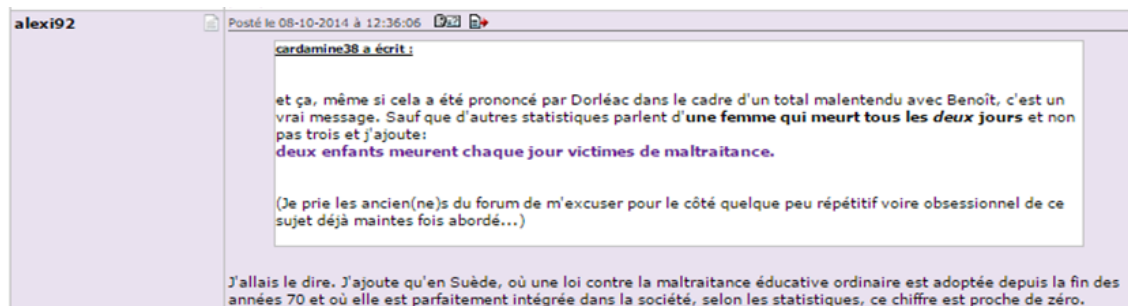


FIGURE 2.4.3 – Capture d'écran du forum Plus belle la vie

Concernant les données IRC, nous n'avons pas non plus tenu compte des copiés-collés. Bien qu'il ne s'agisse pas ici d'un procédé automatique, comme c'est le cas dans les forums, nous avons fait le choix de ne pas les intégrer à nos analyses.

96. Comme dans l'exemple suivant relevé sur VDM : « Aujourd'hui, arrivées devant mon immeuble et d'humeur taquine, je pousse mon amie et me rue vers l'ascenseur, n'omettant pas le "coucou" de la main et le rire machiavélique lorsque les portes se referment devant elle. L'ascenseur est tombé en panne. VDM ».

97. A. Garcea & C. Bazzanella (2002) se sont notamment intéressées à ce phénomène dans les courriers électroniques : « [...] le DR peut être inséré, [...] automatiquement et représenter une 'base dialogique' pour l'échange des messages suivants » (p. 244). Même si cette remarque est formulée pour le DR dans le cadre des courriers électroniques, elle peut tout de même s'appliquer aux forums (et aux données IRC) dans la mesure où l'insertion automatique est un « support » de réponse pour l'internaute.

L'exemple ci-dessous, dans lequel nous avons encadré le passage « collé », illustre l'intégration d'une interaction antérieure dans l'interaction en cours et la façon dont elle se manifeste :

- (25)
- (22 :34 :37) X : kikiou toi  
(22 :34 :48) X : j'ai vu passer un truc sur irc  
(22 :34 :48) X : Coucou!  
(22 :34 :56) X : Oui ?  
(22 :34 :59) X : Quoi ?  
(22 :35 :10) X : j'me suis dit, je le garde dans un coin et je le c/c à XX quand je la vois  
(22 :35 :18) X : Ouhla  
(22 :35 :28) X : Raconte  
(22 :35 :29) X : tkt c'est rien de grave  
(22 :35 :44) X : juste pour rapeller que les gens parlent ...  
(22 :35 :52) X : hop :

(22 :35 :55) X : (19 :48 :14) Xxx : XX, coquin  
(22 :35 :55) X : (19 :48 :18) Xxx : X m'a dit que t'étais sexy  
(22 :35 :55) X : (19 :48 :23) Xxxx : pas mon genre  
(22 :35 :55) X : (19 :48 :59) Xxxx : j'aurais pas fait ça dans ton dos  
(22 :35 :55) X : (19 :49 :14) Xxx : Sisi, il est assez fros pour ça  
(22 :35 :55) X : (19 :49 :15) Xxx : gros\*  
(22 :35 :55) X : (19 :49 :57) Xxxx : ah c'était donc ça  
(22 :35 :55) X : (19 :50 :02) Xxx2 : Sexy- XX \*.\*  
(22 :35 :55) X : (19 :50 :46) \*\*\*Xxxx iradie de mille feux \*.\*  
(22 :35 :55) X : (19 :51 :21) Xxx2 : :D  
(22 :35 :55) X : (19 :51 :34) Xxx : irradie\*  
(22 :35 :55) X : (19 :51 :57) Xxxx : GENRE  
(22 :35 :55) X : (19 :52 :29) Xxx : :)  
(22 :35 :55) X : (19 :56 :18) Xxxx a quitté le salon (quit : Connection reset by peer)

- (22 :36 :17) X : that's all (IRC, Joueur 1, conversation 1)

Outre l'emploi explicite du terme de c/c (copié-collé) par l'internaute, nous voyons que l'heure de la conversation intégrée (19 :48 :14) est différente de celle de l'interaction en cours (22 :35 :55). La temporalité est, elle aussi, différente, puisque dans la conversation intégrée, il se passe presque 8 minutes entre le premier « tour de parole » et le dernier alors que le report de cette conversation se fait en moins d'une seconde (22 :35 :55). Cette action serait impossible si l'internaute avait dû taper un à un les énoncés rapportés. Notre choix de ne pas prendre en compte



ce type d'occurrences repose principalement sur un argument : il n'y a pas de procédé comparable à l'oral<sup>98</sup>.

### 2.4.3.3 Présentation des exemples

Nous présentons succinctement la façon dont nous répertorions les exemples présentés tout au long de cette étude. Encore une fois, les contraintes phoniques/graphiques impliquent que le référencement ne soit pas tout à fait identique, notamment du point de vue de la temporalité des interactions. Nous prendrons appui sur plusieurs exemples pour illustrer ces différences :

Corpus oral	(26) Il me dit <b>elle marche pas</b> <donne-moi autre chose>. (MPF, Wajih3, 991)
Corpus IRC	(27) (00 :49 :10) xxx : il m'a juste répondu : " <b>Mais je m'inquiétais un peu plus pour ce qui est de tes affaires.</b> " (IRC, Joueur 7, conversation 11)
Corpus VDM	(28) Aujourd'hui, en sortant de la douche, j'ai surpris une conversation : " <b>Tout le temps à réclamer quelque chose, toi, miaou par-ci, miaou par-là, tout le temps!</b> " Mon père, 58 ans, qui s'embrouillait avec mon chat. VDM (VDM, moi)

TABLE 2.6 – Présentation des exemples extraits des différents corpus

Pour les conversations, qu'elles soient orales (MPF, GTRC) ou écrites (IRC), nous indiquons le minutage soit à l'intérieur de l'exemple (27) soit après l'exemple (26). Les posts sur les forums et les anecdotes VDM n'impliquant pas des interactions directes, il ne nous est pas apparu nécessaire d'indiquer l'heure à laquelle ils ont été postés. Nous indiquons juste le pseudonyme de l'internaute<sup>99</sup>. Pour les données IRC, notre informateur ayant échangé avec de nombreux joueurs (voir chapitre suivant), nous précisons duquel il s'agit ainsi que le numéro de la conversation.

Si le référencement diffère, toutes les occurrences de DD sont toujours présentées de la même façon : le discours direct est signalé par un marquage en gras et les éléments que nous souhaitons mettre en avant (introduceurs notamment ou particules d'extension) sont en gras et en italique.

98. A une exception près : nous pourrions envisager qu'un locuteur fasse écouter une conversation enregistrée à son interlocuteur. Cependant, nous n'avons pas rencontré ce cas de figure dans nos données. De plus, la « conversation rapportée » dans ce cadre ne pourrait être accessible à l'auditeur qu'au fur et à mesure du déroulement de l'enregistrement. Il ne serait pas possible de rapporter en une seconde, une conversation qui se serait déroulée en 8 minutes. Cette remarque appuie l'idée qu'il n'est pas de procédé comparable au copié-collé ou à l'autocitation à l'oral.

99. Nous ne disposons pas toujours de cette information. Dans ce cas, nous préciserons qu'il s'agit d'un internaute « anonyme ».

Envisager le DD au-delà de l'opposition oral/écrit, nous a amenée à constituer un corpus bicéphale pour mener une analyse sur des données écrites et des données orales. Nous souhaitons ainsi proposer plusieurs dimensions de comparaisons quant à la construction du discours rapporté en confrontant, notamment, notre corpus oral à un type d'écrit fréquemment présenté comme s'en rapprochant, les conversations instantanées relevant des communications médiées par ordinateur. Dans le but d'interroger le rôle du medium et les effets des types de situation de communication, nous avons choisi d'intégrer des données impliquant des degrés de proximité différents entre les internautes : des forums et des anecdotes du site VDM (Vie De Merde) avec une hypothèse : le medium ne serait qu'un facteur secondaire en jeu dans la variabilité des énoncés de discours direct.

## Chapitre 3

# Présentation du corpus

Ce chapitre sera consacré à la présentation de notre corpus qui se veut volontairement hétérogène. Notre corpus, bicéphale à double titre<sup>100</sup>, nous permet de mettre en parallèle des situations de communication aux fins et aux enjeux différents, qui n'impliquent pas les mêmes relations entre les interactants, conformément à l'hypothèse que nous souhaitons vérifier. Au commencement de notre recherche, nous pensions ne travailler qu'à partir des données issues de MPF. Réalisant également des enregistrements et des transcriptions pour le projet GTRC : *Le français à la mesure d'un continent*, il nous est apparu intéressant (voire pertinent) de mettre en parallèle ces données pour enrichir notre analyse du DR. Comme nous l'évoquerons dans ce chapitre, les données écologiques sont les plus difficiles à obtenir et il aurait été dommage de ne pas profiter de ces données récoltées et transcrites, qui contenaient de nombreuses occurrences de DD. Il nous semble que ce corpus contribue à faire émerger des spécificités concernant l'emploi et la forme du DD dans les interactions. Il permet notamment de constater que ce que nous observons dans les données MPF ne l'est pas dans les données GTRC et inversement. Les locuteurs visés par ces projets ne sont pas les mêmes (notamment du point de vue de l'âge et du contact des langues) et n'ont pas le même profil sociolinguistique, ce qui permet d'émettre davantage d'hypothèses quant aux usages du DD.

Nous présenterons, dans un premier temps, ces deux projets et les trois types d'enregistrements sur lesquels nous avons travaillé en nous attardant sur leurs particularités et la façon dont ils ont été recueillis. Dans un second temps, nous présenterons notre corpus écrit issu de données accessibles<sup>101</sup> sur Internet. Nous discuterons également des problèmes soulevés par l'hétérogénéité de notre corpus, qui constitue à la fois une richesse et une contrainte.

Enfin, nous appliquerons le modèle de P. Koch et W. Cesterreicher (développé

---

100. Oral/écrit – MPF/GTRC. Nos corpus, oral et écrit, sont en fait tricéphales puisqu'ils regroupent, chacun, trois situations de communication différentes.

101. Accessibles en partie, pour ce qui concerne les forums et les anecdotes VDM.

dans le chapitre précédent) à nos données en les classant sur le continuum proximité/distance, ce qui, une fois encore, n'est pas sans soulever de questions.

## 3.1 Les données orales

### 3.1.1 Le projet MPF

#### 3.1.1.1 Les objectifs du projet

Notre corpus est constitué de nombreuses enquêtes qui ont été réalisées dans le cadre de l'ANR MLE-MPF<sup>102</sup> (Multicultural London English-Multicultural Paris French). Ce projet, qui s'est achevé en mars 2014, était un programme franco-britannique qui s'est donné pour objectif de mesurer l'impact des langues de l'immigration sur le français tel qu'il est parlé en région parisienne, et sur l'anglais tel qu'il est parlé à Londres. Le but est de montrer l'influence potentielle du contact des langues en milieu urbain dans deux grandes capitales européennes : Paris et Londres.

Dans cette optique, l'équipe du projet a réalisé des enregistrements audio de locuteurs sur Paris et sa région en adoptant plusieurs critères. En premier lieu, les locuteurs ont été sélectionnés parce qu'ils se trouvent en contact direct ou indirect avec d'autres langues (principalement l'arabe maghrébin). Ensuite, une catégorie d'âge a été particulièrement visée : les adolescents/jeunes adultes (15/25 ans), conformément à ce qui a été établi par les études sociolinguistiques quant aux effets de l'âge sur les façons de parler, comme le souligne P. Eckert (1997, p.163) :

« Adolescence is the focus of development of the social use of the vernacular, and in general is seen as the time when linguistic change from below advanced »

Plus précisément encore, B. Conein et F. Gadet (1998) intègrent la problématique de la « langue des jeunes » à celle plus large de la variation linguistique dans les usages oraux du français et justifient ainsi l'étude linguistique des adolescents des banlieues. Les auteurs considèrent en effet, que cette catégorie de locuteurs « conjugue [...] trois aspects » de la « genèse du changement » qui :

« -advient plutôt par les locuteurs des couches défavorisées [...] -advient par ceux qui ne sont pas encore intégrés au monde du travail, ou à la marge de celui-ci ;

---

102. ANR 09-FRBR-037-01. Le volet français du projet était porté par Françoise Gadet et le volet anglais (ESRC) était porté par Jenny Cheshire et Penelope Gardner-Chloros.

-advient par les échanges oraux qui prédominent dans les groupes dont les relations s'expriment dans des réseaux sociaux denses et qui vivent en autarcie communicationnelle » (p.106)

### 3.1.1.2 Les données récoltées

La majorité des données anglaises ont été obtenues à partir d'entretiens réalisés dans un établissement scolaire auprès de lycéens londoniens, avec un enquêteur unique. Les conditions de recueil à Paris ont été bien différentes pour des raisons institutionnelles, il était en effet impossible d'obtenir les autorisations nécessaires pour s'implanter dans des établissements scolaires et procéder à des enregistrements, mais aussi pour des raisons théoriques<sup>103</sup>.

Le problème de la comparabilité avec les données anglaises a d'ailleurs été soulevé par F. Gadet et E. Guerin (2012) :

« Compte tenu de la variabilité des situations d'interviews, les données anglaises et françaises présentent à première vue des limites dans la comparabilité. D'une part, côté britannique, c'est un même enquêteur qui a pratiqué les interviews dans des écoles, alors que les entretiens parisiens sont menés par différents enquêteurs, dans différents lieux, de préférence informels ».

Cette question, même si elle mérite d'être soulevée, ne nous concerne pas directement puisque notre corpus de travail ne relève que du volet français du projet.

Pour l'équipe française, la méthodologie adoptée a consisté à choisir des locuteurs sur la base de réseaux en amont des enregistrements, privilégiant ainsi une relation antérieure entre enquêteurs et enquêtés (amis, amis d'amis, connaissances de travail, associations<sup>104</sup>...). Contrairement à ce qui a été fait à Londres, aucun enregistrement retenu par l'équipe du projet n'a été réalisé avec un/des inconnus. Ainsi, les enregistrements ont été recueillis par 24 enquêteurs différents.

« Une première conséquence est la diversité des lieux de recueil, qui mettent en jeu une vingtaine de communes de la région parisienne<sup>105</sup>, ainsi que quelques arrondissements populaires de Paris » (F. Gadet et R. Paternostro, 2013).

---

103. Il y a en effet peu de « [...] rapport entre une interaction où deux protagonistes partagent un réseau et une autre faite avec un inconnu au hasard de rencontres dans un lieu public ou un organisme [...]. Même si la catégorisation des acteurs peut être la même, il est probable que les produits langagiers diffèrent, sans parler des contenus » (F. Gadet, S. Wachs, 2015, p. 37).

104. L'un des enquêteurs a notamment privilégié une présence ethnographique de longue durée au sein d'une association. Il y a passé plusieurs mois avant de s'enregistrer avec les jeunes qu'il côtoyait régulièrement.

105. A l'heure actuelle, les chiffres concernant les lieux d'enquêtes ont largement été dépassés.

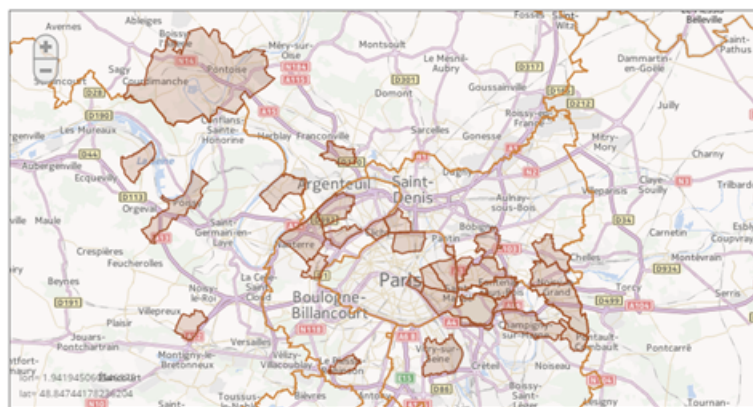


FIGURE 3.1.1 – Carte des différents lieux de réalisation des enquêtes

Ces conditions, outre une diversité des lieux de recueil <sup>106</sup>, ont également donné lieu à différents types d'interaction qui ont été classés en trois catégories <sup>107</sup>. La première regroupe les entretiens dits « traditionnels », la seconde les entretiens dits « de proximité » et la dernière les données écologiques. La première distinction qui sera faite concerne les entretiens et les données écologiques.

Les entretiens mettent en scène un enquêteur et un ou plusieurs enquêtés se situant dans l'exercice d'une interview sollicitée. Au contraire, les enregistrements écologiques ont la particularité d'être réalisés hors de la présence d'un enquêteur <sup>108</sup> dans une situation de communication habituelle pour l'informateur, une situation non provoquée. Ce sont les données les plus difficiles à obtenir puisque leur recueil repose entièrement sur le bon vouloir des enquêtés qui, lorsqu'ils acceptent de s'enregistrer, ne comprennent pas toujours l'intérêt d'une telle démarche (en quoi l'ordinaire est-il intéressant ?) et/ou ont du mal à se défaire de la présence de l'enregistreur, élément « non naturel », « étranger » qui subsiste malgré l'absence de l'enquêteur. Bien que nous puissions nous demander dans quelle mesure l'enregistreur influence la situation, il reste cependant certain que ces enregistrements restent moins artificiels que l'entretien qui est largement construit et planifié par et pour l'enquêteur. Pour recueillir des données vraiment « authentiques », il faudrait enregistrer les informateurs à leur insu, ce qui d'un point de vue éthique, déontologique et juridique ne saurait être envisageable :

« L'idéal du spontané total serait d'enregistrer les locuteurs sans qu'ils s'en doutent (micros cachés, enregistrements pirates), en le leur

106. La carte présentée est extraite de la vitrine du projet MPF : <http://mpfvitrine.modyco.fr/vitrine/>

107. Ce classement a été effectué aussi bien par rapport aux types d'interaction que par rapport à ce qui était entendu à l'écoute des enregistrements.

108. Certains enregistrements écologiques ont été réalisés en présence de l'enquêteur lorsque celui-ci était partie prenante naturelle de l'interaction.

disant ensuite ou sans le leur dire, l'objectif étant de saisir leur langage "en toute liberté", avec un minimum de contrôle. Les dispositions juridiques limitent cette possibilité » (O. Baude *et al.*, 2006).

Si la première distinction entre les données écologiques et les entretiens est la plus évidente, qu'en est-il de la seconde entre les deux types d'entretien ? A priori, nous ne devrions avoir qu'une grande catégorie « entretiens » regroupant tous les enregistrements réalisés en situation d'interview puisque toutes les enquêtes ont été effectuées par le biais de réseaux. Cette distinction mérite donc que l'on s'y attarde et présente « un apparent paradoxe » mis en avant par F. Gadet (2015) :

« Quant à la distinction entre entretiens de type A [traditionnel] et B [de proximité], un apparent paradoxe mérite d'être souligné. Etant donné que les enquêtés ont été sélectionnés sur la base de réseaux, certes de natures diversifiées, on pourrait s'attendre à ce que tous les entretiens relèvent du type B. Or tel n'est pas le cas, ce qui montre que d'autres facteurs interviennent dans le jugement de qualité ».

La répartition des enregistrements dans les deux catégories d'entretien ne repose donc pas sur les critères externes de relation entre informateur et enquêteur<sup>109</sup> (plus ou moins connu par exemple) ou encore sur le mode de recueil puisqu'il s'agit dans les deux cas d'une situation d'entretien. Elle repose sur un certain nombre de facteurs internes, en particulier la rapidité de la circulation de la parole, l'aisance des protagonistes, le nombre de chevauchements, la présence de rires... Facteurs qui ne semblent pas échapper à une certaine subjectivité et à une difficulté de formalisation :

« L'évaluation par la qualité interne a conduit à écarter environ 25% des enregistrements, pour des raisons allant de la qualité acoustique au sentiment d'inauthentique, de forçage, de surjeu, ou d'excès de "distance", quand les protagonistes n'accrochent pas ou quand la parole ne circule pas bien. Les critères d'un tel jugement, qui fait l'objet de discussions dans l'équipe, ne sont facilement ni formulables ni généralisables. [...] La qualité d'un enregistrement est donc tributaire de la complexité de facteurs intriqués, relevant de paramètres

---

109. Cette remarque s'applique également pour des enregistrements à la frontière de l'entretien et de l'écologique. La relation entre interactants ne peut être un critère unique à prendre en compte pour la classification des enregistrements. Nous avons une enquête en particulier, Marion1, qui a été classée en premier lieu comme un enregistrement écologique. Cet entretien met en scène 3 locuteurs principalement (dont l'enquêtrice) qui sont des amis d'enfance. Bien que nous soyons dans une relation de « proximité » maximale entre les locuteurs, le cadre formel de l'entretien (question-réponse), ne permet pas, à notre avis de classer cet enregistrement comme écologique parce qu'il reste un échange provoqué, réalisé pour les besoins de l'enquête qui n'aurait sans doute pas eu lieu (du moins pas sous cette forme) au cours de leurs interactions quotidiennes (nous y reviendrons dans le chapitre 8).

divers, dont certains sont difficilement répertoriables, et en tout cas certainement pas quantifiables » (F. Gadet, 2015).

La répartition des enregistrements dans les différentes catégories est représentée par le graphique ci-dessous :

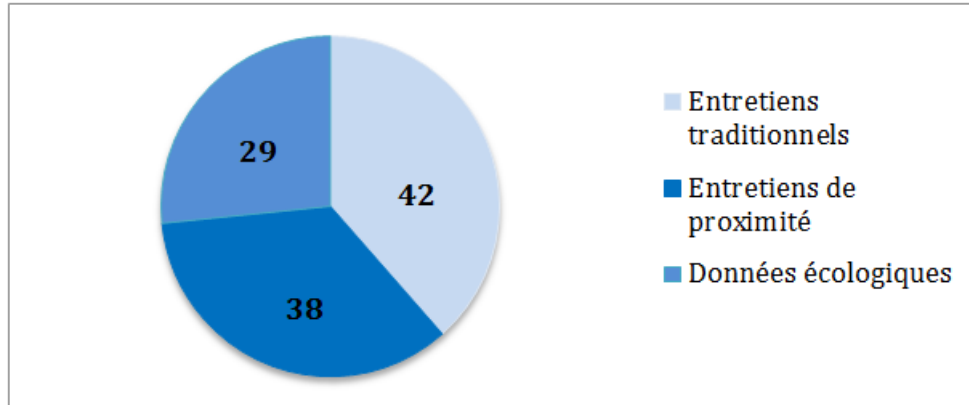


FIGURE 3.1.2 – Répartition des enquêtes MPF transcrites

Les données les moins nombreuses sont logiquement les enregistrements écologiques conformément aux difficultés mises en avant précédemment.

A l'heure actuelle, le corpus MPF est composé de 119 enquêtes pour un total de près de 68 heures et de plus de 855 000 mots transcrits et révisés. 76 enquêtes ont été transcrites, révisées et anonymisées et 43 enquêtes restent à transcrire ou à réviser.

### 3.1.1.3 Notre contribution

Nous avons contribué à la constitution du corpus MPF en réalisant des enquêtes en 2012 et en participant activement aux phases de transcription, de relecture et de révision des transcriptions.

#### a) Le lieu de recueil

Dans le cadre d'un travail de recherche antérieur pour un mémoire de Master, effectué en 2012, nous avons été amenée à réaliser quatre enquêtes auprès de jeunes locuteurs. A l'époque, nous travaillions en tant qu'assistante pédagogique dans un collège à Marly-le-Roi dans les Yvelines (78). Comme nous devions fonctionner sur la base de réseaux, notre choix s'est tout naturellement porté sur les collégiens que nous fréquentions régulièrement.

Ce collège avait la particularité d'accueillir des élèves d'un internat d'excellence. Ces établissements ont été créés pour offrir aux élèves, souvent scolarisés dans des



ZEP (Zones d'Éducation Prioritaires), des conditions optimales de travail qu'ils n'ont pas chez eux, et pour tenter d'accompagner leur réussite scolaire. Le tout premier internat d'excellence, Sourdu, a ouvert ses portes en septembre 2009 à Provins en Seine-et-Marne<sup>110</sup>.

L'internat d'excellence de Marly-le-Roi a quant à lui ouvert ses portes en septembre 2010 pour accueillir des collégiens de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et des lycéens de la seconde à la terminale issus des banlieues de toute l'académie de Versailles. Plus de la moitié des internes étaient originaires des Yvelines et un certain nombre provenaient des départements voisins : Essonne, Hauts-de-Seine et Val d'Oise.

Les élèves étaient scolarisés dans des établissements alentour et rentraient à l'Internat après leur journée de cours. Travaillant au sein du collège, nous ne côtoyions que les collégiens, ce qui explique que nos entretiens aient été réalisés uniquement avec des jeunes de 14-16 ans en classe de 3<sup>ème</sup>.

Le choix d'interviewer ces élèves en particulier a été motivé par plusieurs raisons. Bien qu'il puisse être dit que les « jeunes » de l'internat sont éloignés du milieu dans lequel ils évoluent et donc de leurs pratiques langagières, il n'en est rien parce que ce serait supposer que les façons de parler peuvent se modifier du jour au lendemain. Les élèves n'ont pas vraiment changé leurs habitudes langagières en arrivant à l'internat, d'autant plus qu'ils ont retrouvé d'autres « jeunes » venant eux aussi du même type de banlieues<sup>111</sup>.

Ce choix lié à notre lieu de travail s'est en fait imposé. En effet, où aurions-nous pu enquêter ailleurs ? Notre présence dans une cité ou une banlieue n'aurait pu être justifiée dans la mesure où nous n'y avions aucun contact ou réseau. Toute enquête est menée dans l'optique d'obtenir des données exploitables et de qualité. Le contact en amont avec les enquêtés par relation directe ou indirecte (présentation par le biais d'une connaissance commune) limite les risques d'être perçu comme un intrus. Un risque (attesté par d'autres enquêtes qui n'ont pas été retenues) du fait d'enquêter auprès d'inconnus peut être des enregistrements avec des informateurs timorés ou faussement volubiles. Un processus d' « évaluation » par une écoute à plusieurs a d'ailleurs été mis en place pour écarter les enregistrements apparaissant peu naturels.

---

110. La configuration de l'internat d'excellence de Sourdu est quelque peu différente de celle de l'internat de Marly-le-Roi. A Sourdu, les élèves reçoivent leurs enseignements au sein de l'internat alors qu'à Marly-le-Roi, les élèves sont scolarisés dans des collèges et lycées proches de l'internat.

111. Il est nécessaire de nuancer cette remarque notamment au vu des propos tenus par les élèves eux-mêmes au sujet de la « langue des jeunes ». Deux élèves en particulier considèrent qu'en arrivant à l'internat elles ont pris du recul par rapport à leur façon de parler. L'une d'entre elles taxe la « langue des jeunes » de « langue de singe » : « On va dire qu'on depuis qu'on a émis- mis les pieds sur terre (.) c'est cette langue pour moi c'est une langue de euh de singe » (MPF, Anaïs1, 1380).

## b) Les enquêtés

Sept élèves ont été interviewés au cours de nos enquêtes par le biais de trois entretiens collectifs et un entretien individuel. Afin de garantir l’anonymat des informateurs, ces derniers sont nommés par leur pseudonyme. Les informations relatives aux enquêtés sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Enquêtes	Pseudonymes	Age	Lieu de résidence	Origine	Langue(s) parlée(s)
Anaïs1	Juline	15 ans	Grigny (78)	Congolaise	français, lingala
	Ana	15 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Portugaise	français
Anaïs2	Yanis	15 ans	Fontenay-le-Fleury (78)	Algérienne (né en Algérie)	français, arabe (un peu)
Anaïs3	Amada	15 ans	Vernouillet (78)	Sénégalaise (né au Sénégal)	français, wolof
	Zoran	14 ans	Poissy (78)	Serbe (né en Serbie)	français, serbe
Anaïs4	Malaïka	16 ans	Savigny-sur-Orge (91)	Congolaise (née au Congo)	français, lingala, soninké
	Nyah	14 ans	Sainte Geneviève des Bois (91)	Béninoise	français, dassa

TABLE 3.1 – Enquêtes réalisées dans le cadre du projet MPF

L’enquête Anaïs4 qui n’était pas la plus réussie n’a pas encore été transcrite à ce jour. Les locutrices, habituellement bavardes, ont été gênées par l’exercice de l’entretien et l’enregistrement. Les données issues de cet enregistrement n’ont pas été prises en compte dans notre travail de recherche.

## c) Les entretiens

Avant d’aborder la question de la technique d’entretien employée, il convient de s’intéresser à la façon dont les élèves ont été sollicités pour participer à notre enquête. S’il n’était pas envisageable de mentir quant aux objectifs de l’enquête, il n’était pas possible non plus de leur dire que nous nous intéressions à leur façon de parler. Le risque aurait été de provoquer des entretiens surfaits, avec une exagération de certains faits linguistiques non standard ou au contraire des

entretiens très contrôlés en inadéquation avec leur véritable usage de la langue.

Le parti-pris a été de présenter l'enquête comme s'intéressant à la « culture jeune » en général, incluant la langue des jeunes, leurs goûts, leurs loisirs mais aussi dans un thème différent, leur ressenti quant à l'expérience de l'internat. L'avantage d'une telle démarche est de pouvoir varier et renouveler facilement les sujets de discussion, l'inconvénient est de ne pas pouvoir insister longuement sur la façon dont ils parlent ou pensent parler.

Les entretiens se sont déroulés autant que possible à l'internat, lieu familier et rassurant pour les internes, pour tenter d'une part d'atténuer la distance élèves surveillants, et d'autre part l'aspect formel de l'enquête. Le cadre institutionnel du collège aurait pu influencer les élèves en entraînant par exemple davantage de retenue de leur part. Lorsqu'il n'était pas possible de faire autrement, les enquêtes étaient réalisées dans le « foyer », lieu dans lequel se retrouvent les collégiens sur le temps du midi pour jouer, avec l'idée qu'un enquêté est plus productif et plus naturel lorsqu'il se sent à l'aise.

Concernant l'entretien lui-même, nous avons préparé en amont des questions dans le but de palier d'éventuelles difficultés de conversation ou des silences persistants mais nous avons souvent privilégié un réel dialogue avec les informateurs en échangeant et en « rebondissant » sur leurs propos.

Les entretiens ont ainsi été menés de manière « interactive » pour reprendre les termes de Jacques Brès (1999). Nous avons déjà parlé de la difficulté d'obtenir des « données authentiques », nous avons donc cherché à nous approcher autant que possible du spontané :

« L'interviewer, au lieu de se retrancher dans la non intervention ou derrière le texte rédigé de ses questions, est un interlocuteur à part entière : à savoir que – s'il n'abandonne pas son rôle : c'est lui qui pose les questions – il participe activement à la production de la parole : il réagit aux propos du locuteur [...], comme dans toute conversation. Par cette dimension, l'entretien voit son caractère formel diminué » (J. Brès, 1999, p. 68).

Nous avons ainsi recueilli des enregistrements d'une heure environ de « conversation libre », qualifiés de plutôt naturels par les évaluateurs des entretiens.

#### **3.1.1.4 Les enquêtes sélectionnées**

Nos seules enquêtes n'auraient pas suffi à constituer un corpus conséquent et significatif, nous avons donc sélectionné 18 entretiens réalisés par d'autres enquêteurs du projet MPF qui se sont avérés intéressants du point de vue du discours rapporté. Nous présenterons ces différents enregistrements sous forme de

tableau qui synthétiseront les informations utiles relatives aux enquêtes, à savoir le nom de l'enquête, les pseudonymes des enquêtés, leur âge, leur lieu de résidence, leur origine et les langues parlées.

**a) Les entretiens dits traditionnels**

Enquêtes	Pseudonymes	Age	Lieu de résidence	Origine	Langue(s) parlée(s)
<b>Roberto2a</b>	Stéphane	32 ans <sup>112</sup>	Paris 20ème (75)	Française	français, anglais, italien
<b>Roberto2b</b>	Farid	33 ans	Paris 11ème (75)	Tunisienne	français, arabe, tunisien
<b>Nacer1</b>	Samia	18 ans	Noisy-le- Sec (93)	Algérienne	français, arabe (apprentissage), berbère (compris)
<b>Roberto4a</b>	Tidjane	38 ans	Montreuil (93)	Maliennne	français, soninké, anglais
<b>Anna13</b>	Hocine	22 ans	Nanterre (92)	Kabyle	français, arabe

TABLE 3.2 – Les entretiens classés traditionnels sélectionnés

112. A première vue, les locuteurs Stéphane et Farid mais aussi Tidjane, âgés respectivement de 32, 33 et 38 ans, échappent à la cible du projet MPF (cf section 1.1.1 de ce chapitre). Nous expliquerons pourquoi ces enregistrements ont été réalisés et conservés dans le chapitre 7.

**b) Les entretiens dits de proximité**

Enquêtes	Pseudonymes	Age	Lieu de résidence	Origine	Langue(s) parlée(s)
<b>Wajih3</b>	Karim	15 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Marocaine	français, notions d'arabe marocain
	Salim	15 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Marocaine	français, notions d'arabe marocain
<b>Wajih4</b>	Hakim	15 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Marocaine	français, notions d'arabe marocain
	Walid	15 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Marocaine	français, notions d'arabe marocain
<b>Wajih5</b>	Ibrahima	22 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Maliennne	français, bambara
	Amir	25 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Algérienne	français, arabe algérien et littéral
<b>Emm2</b>	Medhi	15 ans	Paris 18ème (75)	Tunisienne	français, arabe
<b>Nacer3</b>	Samir	22 ans	Gagny (93)	Française <sup>113</sup>	français, arabe
<b>Emm3</b>	Carole	27 ans	Noisy-le-Sec (93)	Martiniquaise	français
<b>Wajih1</b>	Salim	15 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Marocaine	français, arabe marocain
	Chafi	15 ans	Mantes-la-Jolie (78)	Marocaine	français, amazighe <sup>114</sup> , arabe marocain
<b>Marion1</b>	Marion	23 ans	Courbevoie (92)	Polonaise	français
	Matthieu	22 ans	Courbevoie (92)	Kabyle	français, kabyle
	Rafaël	24 ans	Courbevoie (92)	Guadeloupéenne Camerounaise	français, anglais

TABLE 3.3 – Les entretiens classés de proximité sélectionnés

113. Le locuteur ainsi que ses parents sont nés en France. Les grands-parents paternels de l'informateur sont algériens, et ses grands-parents maternels sont allemands.

114. Langue berbère parlée notamment au Maroc.

c) Les enregistrements écologiques

Enquêtes	Pseudonymes	Age	Lieu de résidence	Origine	Langue(s) parlée(s)
<b>Roberto2c</b>	Stéphane	32 ans	Paris 20ème (75)	Française	français, anglais, italien
	Farid	33 ans	Paris 11ème (75)	Tunisienne	français, arabe, tunisien
<b>JD2b</b>	Jennifer	17 ans	Montreuil (93)	Française <sup>115</sup>	français
	Camille	29 ans	Villeneuve-Saint-Georges (94)	Française	français, martiniquais
<b>Aristide2b</b>	Daniel	31 ans	Champigny-sur-Marne (94)	Béninoise	français, idatcha, yoruba
	Margot	31 ans	Champigny-sur-Marne (94)	Française	français, anglais, espagnol (scolaires)
	Alain	30 ans	Orléans <sup>116</sup> (45)	Béninoise	français, anglais, espagnol (scolaires)
<b>Aristide4</b>	Mouloud	29 ans	Champigny-sur-Marne (94)	Algérienne	français, arabe
<b>Roberto4d</b>	Tidjane	38 ans	Montreuil (93)	Malienne	français, soninké, anglais
	Abderamane	36 ans	Noisy-le-Grand (93)	Malienne	français, bambara, anglais
	Aline	30 ans	Suresnes (92)	Guadeloupéenne	français

TABLE 3.4 – Les enregistrements écologiques MPF sélectionnés

115. Parents nés et vivant en France, grands-parents nés et vivant en Martinique.

116. Au moment de l'enregistrement, l'informateur (qui est aussi l'enquêteur) vivait à Orléans dans le cadre de son cursus universitaire mais il a vécu toute sa vie à Champigny-sur-Marne.

### 3.1.1.5 L'étape de la transcription

#### a) Les limites de la transcription

« Parmi les gestes préalables à l'exploitation de corpus oraux (choix du terrain, sélection des informateurs, mise en place du recueil, numérisation, anonymisation...), la transcription occupe une place de choix, aux enjeux sans doute encore souvent sous-estimés » (P. Cappeau *et al.*, 2011).

Tout travail sur l'oral suscite un paradoxe : l'obligation d'avoir recours à une transcription pour l'analyser. Comme l'a souligné C. Blanche-Benveniste (2010) :

« On ne peut pas étudier l'oral par l'oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le recours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tout sens et comparer des morceaux ».

La langue parlée doit nécessairement être représentée par le biais de l'écriture orthographique (ou phonétique lorsqu'il s'agit d'études spécifiques sur la liaison<sup>117</sup> ou certains phénomènes de prononciation par exemple).

Toute transcription, même si elle tend à se rapprocher de ce qui a été dit, a ses limites. « Il n'est pas possible de traiter l'écrit comme une représentation transparente de l'oral » (C. Blanche-Benveniste, 2008). En effet, tous les phénomènes mis en jeu au cours d'une interaction (gestuelles, intonation...) ne peuvent être représentés au risque de surcharger la transcription jusqu'à la rendre illisible. C. Blanche-Benveniste, parmi d'autres, a d'ailleurs souligné l'incompatibilité, ou du moins la tension, entre fidélité et lisibilité. Toute transcription est nécessairement influencée par l'interprétation du transcripteur<sup>118</sup> sur ce qu'il croit entendre : « ce que nous entendons est un compromis entre ce que nous fournit la perception elle-même et ce que nous construisons par l'interprétation » (C. Blanche-Benveniste, 2010).

Il est très fréquent pour un transcripteur d'écouter à plusieurs reprises l'extrait d'un enregistrement et de ne pas entendre exactement la même chose à chaque fois. Il n'est pas rare non plus lorsque le transcripteur pense avoir perçu

---

117. Il faut cependant rappeler que la transcription phonétique n'est pas systématique pour le travail sur la liaison. Le projet PFC, notamment, qui s'est spécialisé sur la liaison, n'y a pas recours.

118. P. Cappeau (2004) précise à ce propos qu' « il n'est pas possible de passer directement du signal sonore à la trace graphique sans se livrer à une interprétation » (P. Cappeau, 2004).

un « mot » qu'il ne puisse plus entendre autre chose. De plus, il peut exister de nombreux cas ambigus qui laissent souvent place à l'interprétation et qui peuvent être difficilement tranchés.

Pour limiter les effets de cette « subjectivité », le processus des enquêtes prévoit plusieurs phases de relecture réalisées par des personnes différentes. Au-delà, d'une relecture simplement orthographique pour corriger d'éventuelles erreurs ou coquilles, il s'agit de confronter des perceptions, des interprétations, des points de vue parfois différents pour correspondre au mieux à ce qui a été réellement dit.

La dernière étape est le retour à l'enquêteur qui accepte ou refuse les modifications proposées par les relecteurs.

La transcription est un processus long et fastidieux nécessitant de nombreuses heures de travail. Elle est, cependant, indispensable et constitue une étape clé pour toute analyse future qui « ne peut être regardée comme une opération banale, car on transcrit pour donner à voir quelque chose » (F. Gadet, 2008). « The transcriptions are the researcher's data » (E. Ochs, 1979a, p. 44).

En amont des transcriptions, il est un choix tout aussi décisif et important, celui des conventions à adopter.

## **b) Les conventions de transcription adoptées**

Les conventions de transcription permettent d'uniformiser les corpus et de faciliter les lectures et analyses à venir. Elles ne sont jamais anodines et doivent répondre aux objectifs spécifiques des études dans le cadre desquelles elles sont mises en place : « [...] transcription is a selective process reflecting theoretical goals and definitions » (E. Ochs, 1979a, p. 44). Le choix des conventions est corrélé aux phénomènes que nous voulons étudier. Comme le souligne F. Gadet (2008) : « les choix sont davantage motivés par des objectifs analytiques que par une quelconque volonté de vérité ou de fidélité, derrière lesquelles on s'abrite en général ». Une étude prosodique adoptera une convention pour signaler les montées et descentes intonatives par exemple, alors qu'une étude syntaxique n'en aura pas forcément besoin, en fonction toutefois des phénomènes étudiés.

Plusieurs questions se posent alors : quelles conventions adopter pour rendre compte de quels phénomènes ? Que décide-t-on de transcrire ou au contraire de traiter à part (notamment en commentaires ou en notes de bas de page) ?

Chaque transcripteur se positionne sur ces questions de manière différente selon son propre point de vue et principalement selon ses propres objectifs. Dans le cadre du projet MPF, les conventions de transcription choisies sont simples et les notations peu nombreuses. Conformément aux travaux sur la syntaxe de l'oral, il



a été décidé de respecter l'orthographe standard :

« On n'utilise pas de trucages du type : t'as, y'a, j'sais pas... Pour autant, tout ce qui relève de la syntaxe doit être fidèle au signal (par exemple pas de *ne* de négation s'il n'est pas effectivement prononcé » (Guide de l'enquêteur).

Les phénomènes extralinguistiques comme les bâillements ou les rires... sont indiqués sur la transcription uniquement s'ils provoquent une rupture dans la continuité du discours ; si ce n'est pas le cas, ces phénomènes sont indiqués dans une tire « commentaires ».

Le tableau ci-dessous représente les conventions<sup>119</sup> les plus fréquemment utilisées et rencontrées :

(.)	Pause courte
(..)	Pause longue
xxx	Mots inaudibles (un x par syllabe perceptible)
-	Amorces (ta- table)
<>	Chevauchements
()	Phénomène extralinguistique
@s	Mots non standard
@s	Mots étrangers (en commentaire &= 3 premières lettres de la langue concernée)
.	Fin d'une unité de transcription

TABLE 3.5 – Principales conventions de transcription MPF

Concernant l'exploitation des données du point de vue du discours rapporté, le parti pris au sein des membres de l'équipe du projet MPF a été de ne pas l'annoter dans les transcriptions. Les frontières du DR peuvent être difficiles à établir : où commence-t-il ? Où s'arrête-t-il ? F. Gadet et E. Guerin (2012) soulignent d'ailleurs cette difficulté : « décider ce qui relève du discours rapporté est de l'ordre du subjectif » et précisent qu'un tel codage « contraindrait à une décision face à un statut intermédiaire, indécidable et flottant ». Elles justifient ainsi la décision « de ne pas coder le discours rapporté, de garder distinctes les phrases de transcription et d'analyse ». Le projet MPF privilégie ainsi un traitement (et un relevé) du DR en aval de la transcription, réservé à l'analyste, dans le but de lui permettre « une lecture [...] sans orientation préalable » (P. Cappeau *et al.*, 2011).

Toutes les transcriptions ont été effectuées avec le logiciel PRAAT permettant l'alignement du son et du texte. Ce logiciel facilite la « manipulation du signal

119. L'intégralité des conventions est présentée dans le volume des annexes.

sonore : on peut découper le continuum sonore en séquences courtes qui peuvent être réécoutées à loisir » (P. Cappeau *et al.*, 2011), ce qui joue favorablement sur la qualité des transcriptions. PRAAT permet également d'accorder plus de reconnaissance « à la complexité de la production orale, que la mise en mots (ou en sons transcrits) réduite à la seule prise en compte de la dimension verbale » (*ibid.*).

### 3.1.2 Le projet GTRC « Le français à la mesure d'un continent »

#### 3.1.2.1 Les objectifs du projet

Le projet GTRC « Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage » est un Grand Travail de Recherche Concertée du Conseil de Recherches en Sciences Humaines (CRSH) du Canada. Il est dirigé par France Martineau (Université d'Ottawa) en collaboration avec 40 universités, 13 co-chercheurs et 88 partenaires. Ce projet de grande envergure qui a débuté en 2011, et qui s'est fixé pour objectif de réunir un corpus « panfrancophone » (principalement en Amérique du Nord mais aussi à Paris et en Normandie<sup>120</sup>), entend étudier les changements linguistiques qui se sont opérés au cours des siècles et qui se manifestent aujourd'hui à travers des divergences et des ressemblances.

Le recueil de ce corpus devrait plus largement permettre d'évaluer l'impact des contacts, à la fois linguistiques et culturels, dans des communautés sans cesse en situation de plurilinguisme et de multiculturalité, et de comprendre les conditions de maintien du français dans ces situations.

Les données récoltées dans le cadre de ce projet sont de natures diversifiées. Le corpus est constitué de corpus oraux modernes (contemporains) recueillis sur plusieurs terrains : Paris, Moncton, Montréal, Welland, Windsor/Détroit, Bellevue, Saint-Boniface, Lafourche et la Nouvelle-Orléans<sup>121</sup>. Ces terrains ont été privilégiés en raison de leur exposition au contact linguistique avec au moins un groupe francophone mais aussi un autre groupe (anglophone par exemple).

Visant à « mieux faire comprendre l'évolution des communautés, des réseaux et des effets sur la langue, ainsi que des représentations linguistiques » (F. Gadet, F. Martineau, à paraître), le corpus FRAN<sup>122</sup>, établi pour répondre aux objectifs du projet GTRC, est composé de trois sous-ensembles de corpus : des corpus

---

120. Ces derniers avec un statut de témoignage.

121. Pour plus de détails sur le projet GTRC et sur les différents terrains d'enquêtes que nous n'avons pas cités dans leur intégralité, voir les articles de F. Gadet et F. Martineau (2012, à paraître) ainsi que F. Martineau et M.-C. Séguin (à paraître).

122. Le corpus FRAN ainsi que les autres corpus constitués sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://continent.uottawa.ca/>

historiques, des corpus patrimoniaux et des corpus contemporains. Le corpus FRAN constitue ainsi :

« un outil précieux pour l'ensemble de la francophonie, par le fait qu'il permet d'envisager des enjeux partagés dans de nombreuses situations, comme le contact de langues, la palette variationnelle des locuteurs, et la mobilité sociale et géographique » (F. Gadet, F. Martineau, à paraître).

### 3.1.2.2 Notre contribution

Dans le cadre du projet GTRC, il nous a été demandé de ne procéder qu'à des enregistrements écologiques en Normandie et à Paris lors de situations de communication quotidiennes comme des repas de famille ou des repas réunissant des amis. Pour réaliser la moitié des enquêtes, la méthodologie employée s'est approchée de l'observation participante puisque nous étions présente lors des enregistrements.

Nous n'avons pas eu à nous intégrer à une communauté spécifique pour réaliser nos enquêtes, nous avons simplement fait appel à notre famille et à nos amis pour obtenir des situations de communication les plus « naturelles » possibles. Situations dans lesquelles notre présence était habituelle et n'était pas perçue comme une bizarrerie.

Voulant limiter autant que possible l'influence de l'enregistreur mais aussi le « paradoxe de l'observateur <sup>123</sup> », nous avons procédé en deux temps. En premier lieu, nous avons demandé l'accord des informateurs pour les enregistrer. Ensuite, nous leur avons précisé que cet enregistrement pourrait avoir lieu n'importe quand et qu'ils ne seraient prévenus qu'en aval de sa réalisation. Nous avons donc laissé passer quelques jours afin que les informateurs ne restent pas focalisés sur l'enregistrement. Généralement, dans les jours qui suivaient l'accord, lorsque nous rencontrions les enquêtés, ces derniers évoquaient l'enregistrement et l'éventuelle présence d'un enregistreur. Par la suite, les informateurs n'y pensaient plus vraiment et nous avons pu procéder à des enregistrements en cachant discrètement l'enregistreur sur la table.

Ce procédé, bien qu'il puisse être critiquable d'un point de vue éthique <sup>124</sup> a permis d'obtenir des données « authentiques » et « naturelles ». Nos enquêtes

---

123. Paradoxe développé par W. Labov (1976) : « le but de la recherche linguistique [...] est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement ».

124. Nous n'ignorons pas que notre façon de faire puisse apparaître critiquable dans le sens où même si nous avons prévenu les informateurs, nous les avons, d'une certaine manière également, enregistrés à leur insu. Cependant, cette méthode nous a paru la plus appropriée pour dépasser les contraintes d'un enregistrement programmé qui aurait pu influencer la façon de parler des locuteurs.

auraient sans doute été différentes si les informateurs avaient eu conscience de la présence de l'enregistreur<sup>125</sup>. Nous n'avons pas pu procéder à tous les enregistrements nous-même, le but était aussi d'élargir le réseau d'enquêtés pour ne pas se restreindre à nos amis ou à notre cercle familial. Nous avons donc confié notre enregistreur à un membre de notre famille qui a réalisé trois enregistrements. Notre informatrice a procédé différemment puisqu'elle avertissait les locuteurs de la réalisation imminente de l'enregistrement. Même si dans l'ensemble, ces enregistrements sont réussis et apparaissent plutôt « naturels », les locuteurs font plusieurs fois référence à l'enregistrement en cours ou à l'enregistreur comme en témoignent les deux extraits suivants :

(29) Arnaud : Et ça fait longtemps trente trente-trois <minutes qu'on (...)> Jean : <Ça fait trente>-trois minutes trois quatre <cinq six sept> <huit> neuf dix. (GTRC, Repas 3, 802-803)

(30) Jean : N'y touche pas Julie <ça enregistre pour> l'instant donc (...). Julie : <Ça ne non>. Non le problème c'est que j'ai eu un tout petit peur qu'il y ait de la sauce dessus. (GTRC, Repas 3, 1090-1092)

Toute démarche a ses limites dès lors qu'il s'agit d'enregistrer des personnes, aussi bien lors d'un entretien que lors d'un enregistrement écologique. Les limites et les difficultés ne sont pas les mêmes lorsque l'on veut s'approcher des pratiques réelles des locuteurs. Néanmoins dans les deux cas évoqués précédemment, les enregistrements obtenus sont de bonne qualité<sup>126</sup> à la fois phonique et ethnographique.

---

125. Nous en avons d'ailleurs fait l'expérience en essayant différentes approches. Il s'est avéré que prévenir les informateurs de la tenue d'un enregistrement à un moment précis, n'était pas judicieux. Certains d'entre eux étaient peu naturels. Gênés ou amusés par l'exercice, ils ne se comportaient pas comme habituellement (dans l'excès de timidité ou au contraire dans l'excès de volubilité).

126. Par « qualité », nous entendons un enregistrement jugé « naturel, non surfait ». Pour les enregistrements réalisés dans le cadre du projet GTRC, nous connaissons les participants personnellement et nous sommes à même de pouvoir dire que les échanges correspondent à des interactions quotidiennes qui auraient lieu en dehors de cette situation de recueil.

### 3.1.2.3 Les entretiens réalisés

	Participants	Sexe	Age	Relation(s)	Durée
Repas 1	Ana	F	26	Couple d'amis	2h48mn
	Dimitri	M	42		
	Judith	F	22		
	Michaël	M	21		
Repas 2	Ana	F	26	Couples d'amis	3h42mn
	Dimitri	F	42		
	Sophie	M	50		
	Flavien	M	51		
Repas 3	Julie	F	62	Comédiens de la même troupe de théâtre + Mère/fille Mère/fils	1h58mn
	Sophie	F	42		
	Jean	M	29		
	Véronique	F	24		
	Arnaud	M	18		
	Sven	M	28		
Repas 4	Julie	F	62	Mère/fille Mère/fils Amis	1h28mn
	Pauline	F	50		
	Véronique	F	24		
	Frédéric	F	24		
Café 1	Julie	F	62	Amis proches	36mn
	Marie	F	64		

TABLE 3.6 – Enquêtes réalisées dans le cadre du projet GTRC

L'intégralité des enregistrements n'a pas été transcrite. Afin d'avoir une bonne vision de l'ensemble des données et afin de commencer à travailler rapidement, nous avons pris le parti de ne transcrire qu'une heure de chacun, de préférence située au milieu de l'enregistrement. Nous avons intégré à notre corpus de travail, les repas 2, 3 et 4.

### 3.1.2.4 Les conventions de transcription adoptées

Les conventions de transcription adoptées par le projet GTRC sont différentes et beaucoup plus nombreuses que pour le projet MPF. Le principe reste tout de même identique, il s'agit de transcrire fidèlement ce qui est prononcé par le(s) locuteur(s), « [la transcription] doit être absolument fidèle à l'original. Il est donc important de noter tout ce qui est dit, ainsi que tout ce qui arrive qui pourrait influencer la transcription (visiteurs qui entrent, bruits de l'extérieur, etc.) » (F. Martineau, 2012, p. 3). Le protocole de transcription compte trente-six pages et il n'est pas important ici de détailler avec précision son contenu. En revanche, nous pouvons mettre en avant un point qui nous concerne directement. En effet, contrairement au projet MPF, le choix de marquer le discours rapporté a été adopté :

« On indique le discours rapporté par des apostrophes doubles (guillemets anglais) au début et à la fin du discours rapporté. Si le

locuteur insère des il dit au milieu du discours rapporté, il faut fermer les guillemets avant l'insertion et les rouvrir par la suite. On met la première lettre du discours rapporté en majuscule » (F. Martineau, 2012, p. 8).

Sachant qu'il peut être difficile de savoir où commencent et où s'arrêtent les frontières du discours rapporté, il s'agit d'une indication faite par le transcripteur. Après relecture, il est toujours possible d'apporter des modifications ou de faire des ajouts en cas d'interprétation divergente. Ces conventions sont strictement appliquées pour les données canadiennes. En accord avec Françoise Gadet, la responsable du volet français du projet GTRC, et France Martineau, nous avons décidé de ne pas annoter le discours rapporté en phase de transcription mais de réserver cette étape pour l'analyse au vu des difficultés évoquées (voir supra 3.1.1.5) et de la marge d'interprétation que suscite ce phénomène.

### 3.1.2.5 Comparabilité du corpus

Notre corpus oral est constitué de 24<sup>127</sup> enquêtes, 8 relevant de chaque type de situation de communication :

	Traditionnel	Proximité	Ecologique	Total
Nb d'enquêtes	8	8	8	24
Durée	8h06mn	9h12mn	6h21mn	23h39mn
Nb de mots	81 579	132 912	87 702	302 193
Nb de mots/mn	167,8 mots	240,7 mots	230,1 mots	

TABLE 3.7 – Récapitulatif des enquêtes constituant le corpus oral

Nous constatons qu'un même nombre d'enquêtes ne rend pas homogène notre corpus notamment pour ce qui concerne le nombre de mots<sup>128</sup> et la durée pour chaque type de situation. Cette disparité peut s'expliquer. Nous avons évoqué précédemment que l'interactivité lors des entretiens de proximité est plus forte

127. Si nos analyses futures reposent sur le corpus que nous avons constitué, nous n'excluons pas de faire référence à d'autres enquêtes qui n'en font pas partie, notamment pour étayer nos propos ou élargir une discussion sur un point particulier. Dans le cadre du projet MPF, nous avons travaillé sur de nombreuses enquêtes dont certaines sont vraiment intéressantes du point de vue du discours rapporté. Intégrer de nouvelles données dans notre corpus n'était pas envisageable mais nous utiliserons les faits relevés et les remarques qui en découlent tout au long de notre travail.

128. Ces chiffres ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Nous nous sommes contentée de diviser le nombre de mots par le nombre de minutes de chaque situation. Il s'agit de moyennes qui ne tiennent pas compte des chevauchements de parole. Ces mots ont donc pu être prononcés simultanément par plusieurs locuteurs. Nous voulons simplement illustrer que le débit de parole (qu'il soit le fait d'un ou plusieurs locuteurs) est différent dans les deux types d'entretien.

ou encore que le débit de parole est plus rapide que dans les entretiens traditionnels. Ces deux « critères » influencent nécessairement la durée et le contenu de l'entretien. Si les blancs peuvent être fréquents dans les entretiens traditionnels (diminuant ainsi le nombre de mots), la circulation de la parole est généralement plus fluide dans les entretiens de proximité. C'est d'ailleurs l'un des critères qui a conduit l'équipe du projet MPF à les catégoriser ainsi.

Suivant cette logique, nous devrions avoir un nombre de mots par minute plus important encore dans les enregistrements écologiques. Cependant, il est rare d'entretenir lors de conversations spontanées des discussions à bâtons rompus pendant plusieurs heures ne serait-ce que parce qu'il arrive que l'on fasse autre chose pendant les échanges (manger, boire, répondre au téléphone, cuisiner...), ce qui peut interrompre momentanément le cours de la conversation et constituer des temps de pause. En situation d'entretien, l'enquêteur essaie toujours de maintenir l'échange et s'il sent par exemple, que la conversation s'essouffle, il relance l'/les enquêté(s) en posant une nouvelle question pour limiter les « temps morts ».

Il est nécessaire également de souligner que si nous avons pris en compte l'intégralité des enquêtes réalisées dans le cadre du projet GTRC, les chiffres présentés dans le tableau auraient été différents. En effet, nous n'avons transcrit qu'une heure pour chaque repas mais ces derniers étaient en fait plus longs<sup>129</sup>.

## 3.2 Les données écrites

Afin de montrer que ce sont principalement les conditions d'émergence du discours qui façonnent sa forme et non le médium employé, nous avons réuni un corpus écrit représentant différents degrés de « proximité ». Nous voulions confronter ces données avec les données orales pour être en mesure d'appuyer, ce qui a déjà été démontré par P. Koch et W. (Esterreicher (2001), à savoir que l'opposition oral/écrit ne peut (du moins à elle seule) rendre compte de la variation des formes des énoncés de discours rapporté. Internet apparaît comme un terrain d'investigation intéressant pour le recueil de données écrites. Au quotidien sur la toile, des millions d'internautes échangent, recherchent des informations, des conseils, partagent leurs histoires, communiquent tout simplement. Ces données issues de l'Internet présentent l'avantage d'être publiques<sup>130</sup> et donc facilement accessibles. Nous mettons ici en parallèle trois types de données écrites issues de forums de discussions, de conversations instantanées et du site *Vie De Merde*.

---

129. Voir tableau 3.6 (section 3.1.2.3)

130. Du moins celles qui sont produites dans des « espaces publics » comme les forums de discussion.

## 3.2.1 Les forums

### 3.2.1.1 Qu'est-ce qu'un forum ?

Il convient avant toute chose de revenir sur ce qu'est un forum de discussion.

« Un forum de discussion est un dispositif de communication médiatisée par ordinateur asynchrone, permettant à des internautes d'échanger des messages au sujet d'un thème particulier » (M. Marcoccia, 2004a).

Lorsqu'un internaute se rend sur un forum, sur un thème donné (par exemple famille, psychologie, travail, santé, grossesse. . . pour ce qui concerne *Doctissimo*), il a accès à la liste des discussions déjà ouvertes. Cette liste est classée en fonction de la date, du plus récent au plus ancien, en fonction du sujet abordé et en fonction de l'auteur du sujet, comme le montre la capture d'image ci-dessous :

Page : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 200 300 400 ... 1589	Page Suivante				
Page Précédente					
Sujet	Dem. page	Auteur du sujet	Nombre de Rép.	Nombre de Leds	Date du dernier message
Le coup de cœur psychologie de cette semaine est <b>Caelicolae</b> pour son message: "Je ne dis pas que c'est uniquement de leur faute. Il y a comme dans toute ..." <a href="#">Lire la suite...</a>					
↳ A lire avant de poster [modération et Animation]		Moderatrice5	0	3028	29-03-2013 à 18:13 Moderatrice5
↳ Liens Utiles		Moderatrice5	0	17793	21-09-2006 à 03:21 Moderatrice5
Je ne comprend pas mon copain		Nana Komatsu	34	315	10-11-2014 à 15:36 leclie
agressivité de mon chéri	7	harmonie42508	301	3299	10-11-2014 à 15:31 Spliffette
blocage de ma copine après mauvaise expérience		Pas d'idée de pseudo	5	105	10-11-2014 à 15:29 slivine
maghrébine : parler de mon copain à mes parents	3	sabac7	117	1347	10-11-2014 à 15:20 badouille63
" Le blabla des filles en couple "	875	Trust-VII	43721	418577	10-11-2014 à 15:19 slyth
Je lui ai dit "crève" droit dans les yeux	7	cherrygyaru007	304	4497	10-11-2014 à 15:15 cherrygyaru
lui dire mes sentiments ou pas		fabynounette	33	226	10-11-2014 à 15:15 maman louve
comment minimiser la peine ?		luki873	19	199	10-11-2014 à 15:10 maman louve
Le coup de cœur	2	Elissyss	73	646	10-11-2014 à 14:47 leclie

FIGURE 3.2.1 – Capture d'écran du forum *Doctissimo*

Tous les posts mis en ligne sont dans un « espace public » et accessible à tous. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'être inscrit sur le forum pour avoir accès à l'historique des conversations échangées. M. Marcoccia (2004a) souligne un certain paradoxe dans les forums de discussion : « il s'agit d'échanges authentiques, produits en l'absence de l'analyste qui les enregistre [...]. On est en présence d'un type de corpus assez particulier pour lequel l'archivage est établi automatiquement et connu par les participants ». Contrairement à certains corpus oraux, l'analyste n'a pas à se poser ici la question de l'influence du micro sur l'enregistrement et sur le comportement du locuteur.

Il existe autant de forums qu'il existe de thèmes à aborder, c'est-à-dire un nombre infini. Certains sont plus ou moins spécialisés dans un domaine (automo-



bile, finance, droit, enfants, femmes...), d'autres sont plus généraux<sup>131</sup>.

### 3.2.1.2 Les sites choisis

Nous avons choisi d'établir notre corpus sur plusieurs types de forums de discussion illustrant différentes relations<sup>132</sup> entre interactants et par conséquent des degrés de connivence plus ou moins importants. Nous avons sélectionné des forums que nous connaissions au préalable avec l'hypothèse qu'une même situation de communication n'impliquait pas le même rapport entre les internautes en fonction des sujets abordés.

#### Doctissimo

*Doctissimo* est un site web français consacré à la santé et plus généralement au bien-être. On y trouve différentes catégories comme « famille », « grossesse », « psychologie », « travail », « sexualité », « nutrition »... A l'intérieur de chacune de ces catégories, il est possible d'accéder à un forum de discussion lui-même subdivisé en plusieurs thèmes. Les internautes, sous couvert d'anonymat, peuvent demander des conseils ou utiliser le forum comme exutoire pour partager une histoire personnelle.



*Forums.fr3/pblv* est un forum entièrement dédié à la série télévisée populaire *Plus belle la vie* diffusée de manière hebdomadaire sur France 3. Les fans échangent sur ce forum sur les personnages, les scénarios... mais aussi sur les aberrations de la série. Ils commentent les épisodes et imaginent la suite de la série.



*Aufeminin.com* est un site internet, destiné aux femmes, dans lequel les internautes peuvent trouver toutes sortes de conseils et d'informations en matière de mode, décoration, beauté, cuisine, société, mariage... Le site propose trente-cinq forums de discussions correspondant à autant de thématiques. Tout comme pour le forum Doctissimo, ces grandes catégories sont elles-mêmes subdivisées en divers sujets de discussion.

---

131. *Forums.fr* par exemple regroupe des sujets de discussion très variés sur des centaines de thèmes allant de la politique en passant par les « people » ou encore la religion.

132. Nous ne pouvons pas parler ici de différentes situations de communication puisque comme nous le verrons plus loin dans notre section consacrée à la classification des données, le forum de discussions implique les mêmes paramètres (notamment interlocuteur inconnu et communication différée) quel que soit le type de forum.



*Legavox* est un site internet entièrement consacré au droit. Il propose un forum de discussion sur lequel les internautes posent des questions d'ordre juridique pour obtenir une réponse de la part d'un bénévole du site, d'un intervenant ou d'un blogueur spécialisé. Il s'agit donc d'un forum spécialisé et orienté qui se veut « sérieux ».



*turbo.fr/forum-auto* se situe sur le site de l'émission turbo diffusée sur la M6. Il s'agit d'un forum spécialisé dont les différents sujets de discussion sont tous en lien avec l'automobile. Plusieurs classifications sont proposées : par « modèle » de voiture, par « marque », par « passion », par « rubrique ». Ce forum est principalement destiné aux hommes. Il existe une rubrique « forum pour elles/femme » mais celle-ci ne contient que très peu de posts.



*kelExpert* est un forum général sur lequel les internautes peuvent poser des questions à l'intérieur de dix-huit grandes thématiques : « voyage », « santé », « informatique », « arts », « coaching », « droit », « économie », pour n'en citer que quelques-unes. Il s'agit ici d'une communauté de bénévoles prêts à répondre aux questions des internautes. Le forum présente également des petites annonces concernant des demandes de services ou des échanges de compétences.

### 3.2.1.3 Démarche et difficultés méthodologiques

Nous avons effectué notre relevé en deux temps. Tout d'abord, nous parcourrions les forums de façon aléatoire à la recherche d'occurrences de discours direct. Nous avons effectué nos relevés en laissant de côté les posts ne contenant pas de discours direct dans le but d'illustrer des contextes favorisant son apparition. Lorsque nous avons commencé à avancer dans nos relevés, notamment dans les autres données écrites, mais surtout dans les données orales, il nous est apparu que cette démarche (et par conséquent nos résultats) était biaisée. En effet, lorsque nous procédons à un relevé dans un entretien par exemple, nous traitons l'ensemble de l'enregistrement/ de la transcription. Même si nous ne relevons que les occurrences de DD, nous établissons une moyenne par rapport à l'ensemble. Dans le cas des forums, si nous ne cherchons à prendre compte que des posts contenant du discours direct, les chiffres obtenus ne peuvent être représentatifs ou du moins comparables, il nous manque une variable pour pouvoir établir le pourcentage

de DD dans les forums (par rapport à combien de posts?). Nous pouvions comparer les forums entre eux et montrer ceux dans lesquels nous avons trouvé le plus d'occurrences mais nous ne pouvions pas comparer les forums avec les autres données de notre corpus qui n'ont pas été relevées de la même façon.

Nous avons ainsi constitué un nouveau corpus intégrant les posts ne contenant pas de DD. Nous ne les avons pas relevés mais nous les avons simplement comptabilisés. Nous avons regardé de manière aléatoire tous les posts d'un même thème et non plus quelques-uns choisis comme auparavant pour rendre notre corpus comparable. Nous avons choisi de nous intéresser à trente posts par type de forums soit cent quatre-vingts posts au total :

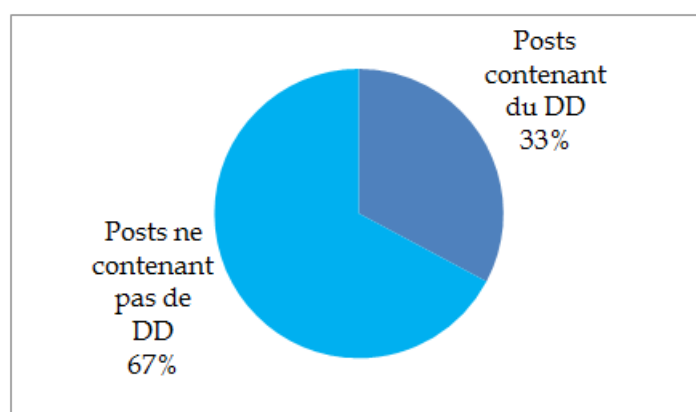


FIGURE 3.2.2 – Répartition du discours direct dans les forums

33% des posts contiennent du DD soit 59 posts au total à l'intérieur desquels nous avons relevé et analysé 199 occurrences.

### 3.2.2 Le salon IRC

L'internet Relay Chat est un réseau de communication qui permet de relier des milliers d'utilisateurs entre eux, et qui permet des discussions (de groupe ou individuelles) en temps réel, sur différents canaux (privés ou publics). Nos propos concerneront très succinctement les canaux relatifs au jeu en ligne *Kraland* dont sont extraites nos données.

#### 3.2.2.1 Quelques mots sur le jeu en ligne *Kraland*

Notre recherche n'est pas consacrée au jeu en ligne et ce n'est pas son contenu qui nous intéresse, aussi nous contenterons-nous de faire une brève présentation

du jeu duquel sont issues les données sur lesquelles nous travaillons. Il s'agit d'abord de situer le cadre de l'interaction et de comprendre dans quel contexte les conversations<sup>133</sup> sont menées. Il ne s'agira pas non plus d'aborder les particularités linguistiques, notamment lexicales, des échanges. Nous ne nous intéresserons qu'à la structure, à la forme du discours direct et à son contexte d'apparition.

*Kraland interactif* est un jeu de rôle en ligne qui met en réseau des milliers de joueurs. Il est défini par ses concepteurs comme une « parodie politique ». Huit empires qui représentent un système politique (communisme, libéralisme, écologie, démocratie...) et une province indépendante s'affrontent pour prendre possession du « Cybermonde » :



FIGURE 3.2.3 – Les différents empires du jeu en ligne *Kraland*

Chaque joueur incarne un personnage (officier, diplomate, avocat, terroriste...) avec des ambitions politiques et idéologiques. Pour pouvoir faire évoluer son personnage, le jeu doit s'envisager sur du long terme. Plusieurs années sont nécessaires pour gravir les échelons d'une progression sciemment lente. Les joueurs échangent, cohabitent et sont amenés à dialoguer notamment pour les besoins du jeu.

A ce jour, le jeu compte 1376 citoyens actifs. Le public visé est la catégorie des « jeunes adultes » et l'âge déclaré des joueurs varie entre 14 et 30 ans. Il ne s'agit évidemment que d'une moyenne et il se peut que l'on trouve des joueurs plus jeunes mais aussi plus âgés.

133. Nous avons eu accès à ces conversations par le biais d'un ami, joueur de Kraland, qui a stocké sur son serveur toutes les conversations entretenues sur le salon IRC. A sa demande, nous pouvons exploiter les exemples relevés mais nous n'avons pas l'autorisation de divulguer notre corpus dans son intégralité. Par conséquent, nous ne présenterons pas ces conversations en annexe.

### 3.2.2.2 Les différents supports d'échange entre joueurs

Les joueurs disposent de plusieurs supports pour dialoguer, synchrones, asynchrones, publics ou privés. Ils peuvent utiliser un système nommé « kramail » qui fonctionne comme une boîte mails classique, il s'agit ici d'échanges privés et asynchrones. Il existe également un forum qui se subdivise en deux grandes catégories, l'une regroupe les discussions des internautes en tant que personnages du jeu sous la rubrique « RP » (Role Play) pour établir des stratégies, imaginer des complots pour progresser dans le jeu. L'autre catégorie regroupe les discussions des internautes en tant que tels sous la rubrique « HRP » (Hors Role Play). Il s'agit dans les deux cas d'une communication asynchrone mais publique. Le dernier canal utilisé par les joueurs est le salon IRC (Internet Relay Chat) sur lequel les joueurs entretiennent des discussions en temps réel. Il s'agit donc de conversations synchrones<sup>134</sup> et privées (même au sein d'une communication multi-joueurs). Tout comme pour le forum, les joueurs ont la possibilité de discuter en tant que personnage (RP) ou en tant qu'internaute (HRP). Le salon IRC peut donc aussi être un lieu d'échange dans lequel les joueurs sont parfois amenés à avoir des conversations plus personnelles.

Dans le cadre de notre travail, nous avons analysé 246 conversations instantanées échangées sur le chat du salon IRC. Ces conversations ont toutes un locuteur en commun, notre informateur. Ces échanges mettent en scène 28 interlocuteurs différents avec lesquels notre informateur n'entretient pas les mêmes relations.

Nous avons établi une classification des données en trois catégories : Amitié réelle, amitié virtuelle, joueurs<sup>135</sup>.

---

134. Le caractère « synchrone » des conversations instantanées a été discuté. J. Meredith & E. Stokoe (2014) notamment, qui travaillent sur des conversations instantanées *Facebook* et des interactions orales pour étudier les phénomènes de « correction » et de « réparation », considèrent les conversations dans les salons de chat comme « quasi-synchrones ». Pour elles, la production et la transmission du message ne sont pas simultanées : « chatroom interaction is quasi-synchronous and, as such, is more similar to spoken conversation because turns are taken more immediately and frequently. However, it is not 'synchronous' because the message production and transmission are separate ». D. Crystal (2004), même s'il n'emploie pas le terme de *quasi-synchrone*, abonde en ce sens en soulignant que le message ne parvient au récipiendaire qu'une fois qu'il est envoyé : « When we send a message to someone, we type it a keystroke at a time, but it does not arrive on that's person's screen a keystroke at a time. [...] The message does not leave our computer until we 'send it', and that means the whole of a message is transmitted at once, and arrives on the recipient's screen at once ». L'argument avancé est pertinent et nous partageons ce point de vue. Nous adopterons cette terminologie pour la suite de notre travail en considérant les conversations instantanées comme *quasi-synchrones*.

135. La méthodologie employée sera explicitée dans la quatrième section de ce chapitre.

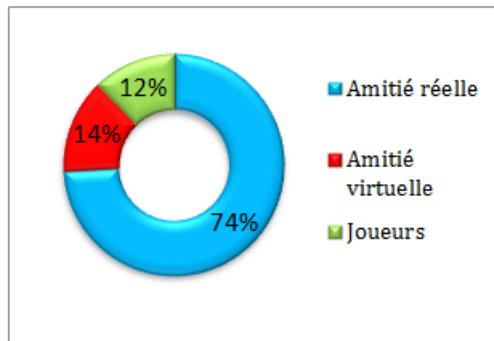


FIGURE 3.2.4 – Répartition des conversations IRC en fonction de la relation entre les interactants

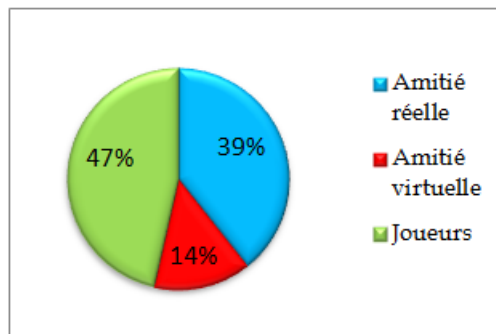


FIGURE 3.2.5 – Répartitions des joueurs dans chaque catégorie

Le premier graphique représente la répartition des conversations en fonction de la relation entre les interactants, et le second représente la répartition des joueurs dans chaque catégorie établie. Même si nous pourrions nous attendre à ce que ces deux graphiques concordent, à ce que le nombre de conversations soit proportionnel au nombre d'interactants pour chaque catégorie, il n'en est rien.

Cependant, il n'est pas surprenant d'observer une telle disparité dans cette répartition, notamment entre les conversations relevant d'une amitié réelle et celles entre joueurs. En effet, ces données ont toutes en commun un seul et même interactant. Il est logique qu'il ait entretenu davantage de discussions (plus variées et plus nombreuses) avec ses amis. Ces conversations s'inscrivent dans une certaine « permanence » et se répètent alors que les conversations entre joueurs peuvent avoir un certain caractère ponctuel comme en témoigne le graphique suivant qui fait le point sur la répartition des conversations entretenues avec chaque joueur :

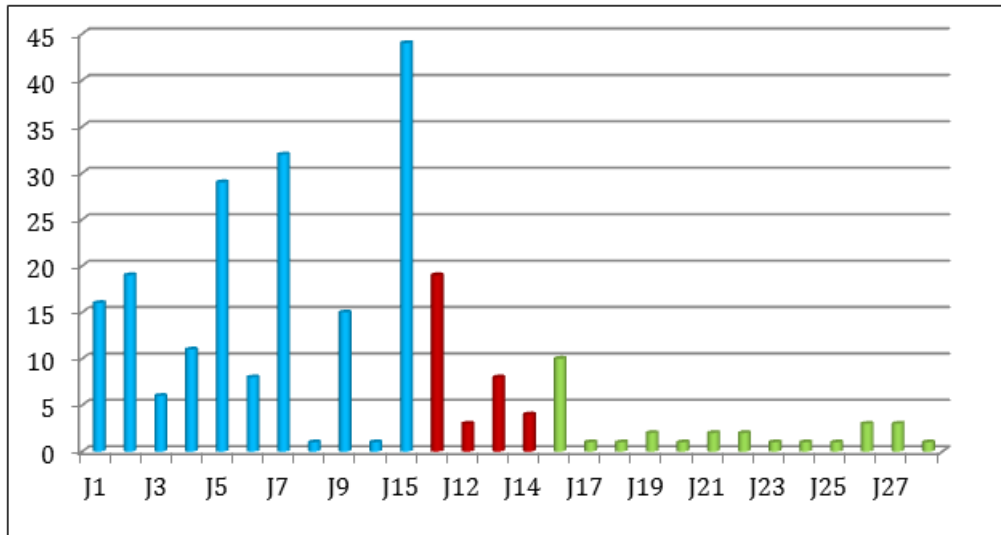


FIGURE 3.2.6 – Répartition des conversations IRC par joueur

Ce graphique illustre bien nos propos précédents : les interactants entretenant une amitié réelle<sup>136</sup> ont davantage de discussions « suivies » alors que les interactants n’entretenant qu’une relation de joueurs<sup>137</sup> ont souvent des conversations uniques ou du moins peu nombreuses.

Le graphique suivant indique le pourcentage de conversations IRC contenant du discours direct :

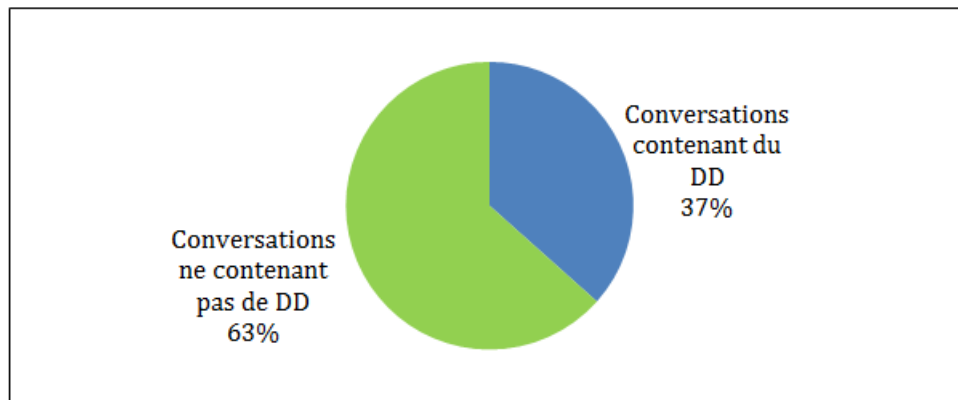


FIGURE 3.2.7 – Pourcentage des conversations IRC contenant du discours direct

Nous chercherons ainsi à déterminer par la suite ce qui sous-tend cette répartition en nous demandant ce qui favorise ou restreint l’emploi du DD dans cette situation de conversations instantanées : la relation entre les interactants ou encore les thématiques abordées ?

136. Représentés en bleu sur le graphique.

137. Représentés en rouge sur le graphique.

### 3.2.3 Le site *Vie de Merde*

Pourquoi s'intéresser à ce site? Tout simplement parce qu'il regorge de discours direct, nous avons en effet pu relever de nombreuses occurrences au fil des anecdotes. L'intégration des anecdotes VDM dans notre corpus n'était pas initialement prévue. Nous avons découvert ce site un peu par hasard par le biais d'une application sur notre téléphone et nous avons commencé à consulter régulièrement les anecdotes postées. Il est vite apparu que le discours rapporté (et plus précisément le discours direct) était un véritable support de la mise en scène de l'anecdote.

Sur les 45 pages consultées comprenant en moyenne 13 VDM (soit environ 585 anecdotes), 177 d'entre elles contenaient du discours direct soit environ 33% des VDM, pourcentage non négligeable.

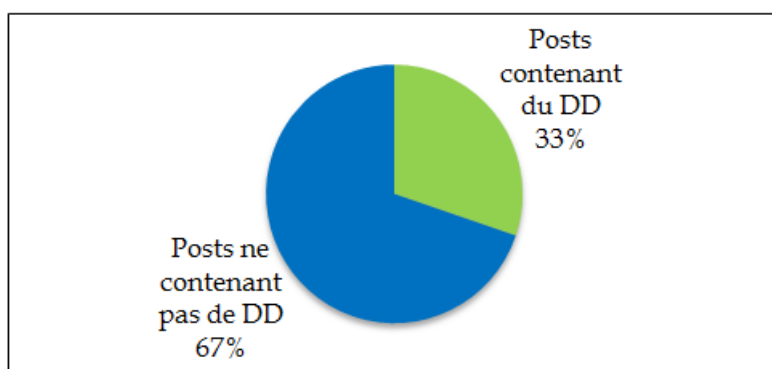


FIGURE 3.2.8 – Pourcentage de discours direct dans les anecdotes VDM

Le site *Vie de Merde* (VDM), créé en 2008, permet à des internautes de soumettre des mésaventures quotidiennes à travers des anecdotes comportant quelques phrases. Les « VDM » respectent un schéma précis et identique : 1) 300 caractères maximum 2) débutent par « aujourd'hui » et 3) se terminent par « VDM », les initiales du site. Chaque post ainsi mis en ligne peut être évalué et/ou commenté par les autres internautes. L'évaluation comporte deux volets : « je valide, c'est une VDM » lorsque l'internaute estime que l'anecdote racontée est légitime ou « tu l'as bien mérité » lorsque l'internaute estime que l'auteur de la « VDM » a cherché ce qui lui arrive. Le site se veut amusant et drôle et sélectionne les « VDM » mises en ligne.





FIGURE 3.2.9 – Capture d’écran d’une anecdote VDM

Comme pour le DR (voir chapitre 1), nous ne nous interrogerons aucunement sur la véracité des anecdotes présentées. L’important est la façon dont, tout d’abord, les anecdotes sont mises en scène pour amuser le lectorat et la façon ensuite dont le DD est utilisé pour les présenter, et non de savoir si les propos rapportés sont réels ou imaginaires. Il est donc avant tout question de s’intéresser à la structure linguistique du DD dans ce contexte particulier <sup>138</sup>.

### 3.2.4 Limites des données issues de l’Internet

Nous synthétisons les remarques relatives aux différentes situations de communication à l’écrit dans le tableau suivant <sup>139</sup> :

138. Nous devons préciser que nous ne savons pas dans quelle mesure les anecdotes sont retouchées par les responsables du site qui décident ou non de les publier. Même s’il est demandé aux internautes, qui votent pour la publication des VDM, de « refuse[r] une VDM écrite en SMS ou contenant trop de fautes d’orthographe », il est également précisé dans la rubrique *Modérez les VDM* que « les VDM sont toujours relues [...] avant d’être publiées et qu’il [...] est par conséquent possible d’ajouter un mot manquant ou de retirer de petites fautes ». Il est également difficile de savoir dans quelle mesure les internautes sont influencés par la présentation des anecdotes déjà publiées pour rédiger leurs propres VDM. Cependant, l’étude des VDM reste pertinente et intéressante du point de vue des contraintes qui pèsent sur les internautes et de la « distance » instaurée par un lectorat inconnu.

139. Une petite précision concernant les salons IRC, en théorie, il s’agit d’un salon de discussion dédié aux conversations instantanées et dans la majeure partie des cas, les internautes se répondent rapidement mais il peut arriver que les messages envoyés ne soient pas lus immédiatement et que la réponse arrive en différé.

	IRC			Forums	VDM
	Amitié réelle	Amitié virtuelle	Joueurs		
Communication différée ou instantanée	(quasi-) instantanée	(quasi-) instantanée	(quasi-) instantanée	Différée	Différée
Relation entre les interactants	Amis, au-delà du jeu. Rencontres plus ou moins régulières en dehors du salon et dans la vie réelle.	Amis dans le cadre du jeu, ne se sont pas réellement rencontrés.	Joueurs n'entretenant pas de relation amicale, et ne communiquant uniquement (ou presque) en lien avec le jeu.	Inconnus ou habitués, mais qui n'ont pas de relation en dehors du forum.	Inconnus
Présence de DD	37%			33%	33%

TABLE 3.8 – Récapitulatif des situations de communication à l'écrit

La constitution de ce corpus soulève des problèmes de plusieurs natures qui, même si nous ne sommes pas forcément en mesure de les contourner, méritent d'être discutés. Notre objectif étant de montrer dans quelle mesure la construction du discours rapporté est influencée par la relation entre les interactants, il est nécessaire voire indispensable d'être en mesure de les placer sur un continuum. C'est ce que nous essaierons de faire (cf section 4 de ce chapitre). Mais, notre catégorisation qui est fondée sur les paramètres de P. Koch & W. Cœsterreicher (2001) ne permet pas de tout situer. Comment placer par exemple une relation familiale par rapport à une relation amicale? Toutes deux seraient placées du côté du pôle de la proximité, mais peut-on pour autant les mettre exactement sur le même plan<sup>140</sup> ?

N'importe quelle classification adoptée ne saurait être rigide lorsqu'il s'agit des relations qu'entretiennent des humains. On peut être plus ou moins proche des membres de sa famille, plus ou moins proche de ses collègues de travail. Chercher à déterminer, à qualifier ou même quantifier efficacement des degrés de proximité présente une difficulté que nous n'ignorons pas, en particulier pour ce qui concerne nos données issues de l'Internet. En effet, si nous disposons pour nos données orales de fiches métadonnées assez précises attestant des antécédents entre les interactants, nous ne disposons pas des mêmes outils pour l'analyse des

140. La question se pose concernant les effets sociolinguistiques potentiels de ces types de situation.

forums et des anecdotes VDM. Bien souvent, nous ne connaissons pas beaucoup plus que le pseudonyme des scripteurs et il est difficile de retracer des antécédents avec d'autres internautes.

Ce manque d'informations pose d'ailleurs un problème plus large, celui des catégorisations sociolinguistiques des interactants notamment si l'on veut établir ou du moins s'intéresser à des différences homme/femme ou des différences entre catégorie d'âge par exemple. Même lorsque nous disposons d'informations parfois supplémentaires, nous n'avons aucun moyen de vérifier la véracité de celles -ci. Un internaute peut écrire ce qu'il veut, se faire passer pour qui il veut :

« Il [l'individu] peut ainsi intervenir dans un forum de discussion en se présentant comme ingénieur alors qu'il est technicien, habitant à la campagne alors qu'il réside en ville, âgé alors qu'il est adolescent, femme alors qu'il est un homme, etc. Une foule d'emprunts identitaires est brusquement possible. L'individu peut désormais "s'essayer" à différentes formes de soi qu'il teste dans Internet avec l'intention d'expérimenter "l'effet que ça fait" » (F. Jauréguiberry, 2000, p. 137).

J. Paolillo (2001) précise également, à ce propos, que les identités des internautes peuvent être falsifiées :

« oftentimes, information about participants 'real-life' social identities can be difficult to obtain, because they use on-line monikers that obfuscate or falsify their off-line identities, and because they can change the on-line cues to their identities by using different computer accounts » (p. 181).

Devrions-nous pour autant exclure ces données de notre étude ? Nous pensons que non puisque nous ne cherchons pas à savoir si le contenu des propos rapportés est réel mais nous nous intéressons à la qualité (socio)linguistique des productions des internautes. Au risque que notre corpus laisse entrevoir des limites de comparabilité<sup>141</sup>, il nous semble opportun de travailler sur de telles données. Si la relation entre les interactants est difficile à identifier, le cadre de la situation de communication peut, quant à lui, être établi de manière plus précise. Outre l'influence de la relation entre les interactants, nous nous intéressons à l'influence du cadre communicationnel sur la construction du discours rapporté. L'étude des forums ou des anecdotes VDM permet donc une mise en parallèle de différentes situations de communication relevant de l'écrit, dans lesquelles (en plus de la relation entre les interactants) les paramètres en jeu ne sont pas les mêmes.

---

141. La question de la comparabilité, épineuse et complexe, mériterait d'être longuement et âprement discutée, aussi bien pour nos données écrites que pour nos données orales. Nous ne le ferons pas ici, nous pointons simplement le fait que pour une partie de notre corpus (le pan oral), nous disposons d'informations sur les locuteurs alors que ce n'est pas le cas pour nos données écrites.

Il pourrait également nous être reproché, au vu de la catégorie que nous souhaitons privilégier sous l'appellation « langue des jeunes<sup>142</sup> », que nous nous éloignons de notre sujet. Ce pourrait être en partie vrai pour certains forums et les anecdotes VDM, mais les joueurs IRC entrent dans la catégorie des adolescents/jeunes adultes puisqu'ils ont entre 17 et 30 ans. Un autre argument, en faveur de notre démarche, peut également être avancé. Pour tenter de faire émerger des spécificités au sein d'une catégorie quelle qu'elle soit, il faut certes être en mesure de pouvoir les observer dans un contexte délimité, mais il est tout aussi nécessaire d'observer que ces « spécificités » ne se retrouvent pas dans d'autres situations. Cet argument s'applique aussi pour ce qui est de l'utilisation des données issues du projet GTRC puisque ce dernier ne vise pas la même catégorie d'âge ni les mêmes locuteurs que le projet MPF. Une mise en parallèle est néanmoins intéressante pour faire émerger des constructions du discours rapporté différentes selon l'âge des locuteurs.

Notre corpus, même s'il n'apparaît pas homogène<sup>143</sup>, constitue à notre sens une bonne illustration justement de l'hétérogénéité des situations de communication en général. Il constitue également une base de travail variée pour répondre à notre hypothèse. Nos résultats tiendront compte de ces difficultés et seront nuancés au besoin.

### 3.3 La classification des données sur le continuum proximité/distance

Nous avons choisi d'adopter le modèle développé par P. Koch & W. Esterreicher (2001) pour la classification de nos données sur le continuum proximité/distance en prenant appui sur les différents paramètres évoqués précédemment (cf section 2.1.2 du chapitre 2). Dans un premier temps, nous avons établi les « reliefs conceptionnels<sup>144</sup> » des différentes situations de communication dans le but de rendre compte des disparités de représentation dans les énoncés des deux ordres. Il s'agit d'un patron général, évidemment, notamment pour le corpus écrit, il peut exister des degrés différents de proximité à l'intérieur de chaque

---

142. Il s'agissait d'un objectif plus général, non dominé par des hypothèses communicatives, que nous souhaitons traiter. Nous reviendrons longuement sur cet aspect dans notre troisième partie. Nous expliquerons notamment pourquoi nous avons choisi d'abandonner ce terme problématique.

143. Toutefois, la constitution d'un corpus dit « homogène » semble bien souvent illusoire.

144. Les « reliefs conceptionnels », au sens des auteurs, représentent la combinaison des différents paramètres « caractérisant le comportement communicatif des interlocuteurs » (p. 586).

situation<sup>145</sup>. Nous détaillerons ce point ultérieurement.

Pour faciliter la lecture de ces « reliefs », nous reproduisons un tableau (déjà présenté au sein du chapitre 2) qui détaillent les paramètres en jeu :

① communication privée	communication publique ❶
② interlocuteur intime	interlocuteur inconnu ❷
③ émotionnalité forte	émotionnalité faible ❸
④ ancrage actionnel et situationnel	détachement actionnel et situationnel ❹
⑤ ancrage référentiel dans la situation	détachement référentiel de la situation ❺
⑥ coprésence spatio-temporelle	séparation spatio-temporelle ❻
⑦ coopération communicative intense	coopération communicative minimale ❼
⑧ dialogue	monologue ❽
⑨ communication spontanée	communication préparée ❾
⑩ liberté thématique	fixation thématique ❿
etc.	etc.

TABLE 3.9 – Paramètres de P. Koch et W. Cœsterreicher pour « caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs »

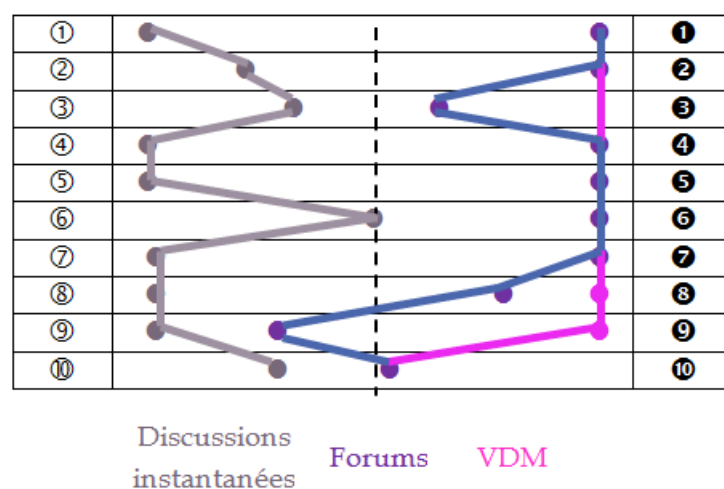


FIGURE 3.3.1 – Relief conceptionnel du corpus écrit

145. Cette remarque s'applique tout autant à nos données orales. Si nous avons fait le « relief conceptionnel » de l'enregistrement Roberto4d (écologique) par exemple, il aurait différé du patron général présenté puisqu'il s'agit d'un rendez-vous professionnel. Nous pouvons nous attendre à ce que les locuteurs orientent leurs échanges autour du « travail », la thématique n'est donc pas entièrement libre.

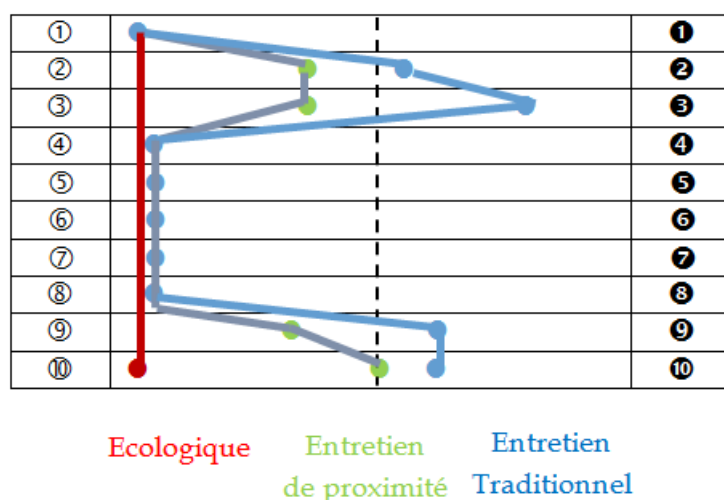


FIGURE 3.3.2 – Relief conceptionnel du corpus oral

Nous n'ignorons pas la part d'interprétation et d'intuition présidant à l'établissement de ces schémas. Si certains paramètres sont « aisément » formalisables : il est possible, par exemple, de déterminer si une situation de communication relève de la sphère publique ou privée (sans trop se méprendre), il est plus difficile de quantifier la relation qui unit deux locuteurs. Il existe en effet une multitude de possibilités entre les extrêmes de *l'inconnu* et de *l'intime*. La perception que nous avons, en tant qu'observateur externe, peut ne pas correspondre à la réalité des locuteurs. Lorsque nous sortons des paramètres quantifiables, nous laissons place à une certaine subjectivité qui ne doit pas pour autant empêcher un essai d'évaluation.

Même si ces reliefs sont partiellement sujets à caution, ils permettent de voir que dans nos corpus oraux et écrits, il existe différentes situations de communication qui ne mobilisent pas les paramètres de la même façon. Si nous détaillons les « reliefs » des données écologiques orales et des anecdotes VDM (qui sont *a priori* situées aux extrémités du continuum<sup>146</sup>), nous voyons que ce n'est pas principalement leur caractère oral ou écrit qui les oppose, mais bien des paramètres communicatifs différents. Les anecdotes relèvent de la sphère publique, s'adressent à un interlocuteur inconnu et s'apparentent davantage à un monologue<sup>147</sup>, il n'y a pas de coprésence spatio-temporelle. En revanche, les données écologiques relèvent de la sphère privée, mettent en scène des locuteurs connus<sup>148</sup> qui dialoguent et qui partagent un cadre spatio-temporel.

Si à présent, nous tentons de quantifier ces schémas par un système de points

146. Nous expliciterons ce placement ultérieurement.

147. Même si des réactions sont attendues (commentaires ou votes).

148. Nous pouvons évidemment avoir des interactions avec des inconnus, pensons par exemple, aux échanges avec la caissière d'un magasin mais pour nos données, ce n'est pas le cas.

allant de 1 à 10, nous obtenons la classification suivante. Par convention, plus le chiffre est élevé, plus nous nous approchons du pôle de la distance :

	VDM	Forums	Entretien Traditionnel	Entretien de proximité	Discussions instantanées	Ecologique	
Communication publique	10	10	1	1	1	1	① Communication privée
Interlocuteur inconnu	10	10	7	4	3	1	② Interlocuteur intime
Emotionnalité faible	10	6	8	4	4	1	③ Emotionnalité forte
Détachement actionnel et situationnel	10	10	1	1	1	1	④ Ancrage actionnel et situationnel
Détachement référentiel de la situation	10	10	1	1	1	1	⑤ Ancrage référentiel dans la situation
Séparation spatio-temporelle	10	10	1	1	5	1	⑥ Co-présence spatio-temporelle
Coopération communicative minimale	10	10	1	1	1	1	⑦ Coopération communicative intense
Monologue	10	7	1	1	1	1	⑧ Dialogue
Communication préparée	10	4	7	4	1	1	⑨ Communication spontanée
Fixation thématique	6	5	7	5	4	1	⑩ Liberté thématique
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>82</b>	<b>35</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>10</b>	

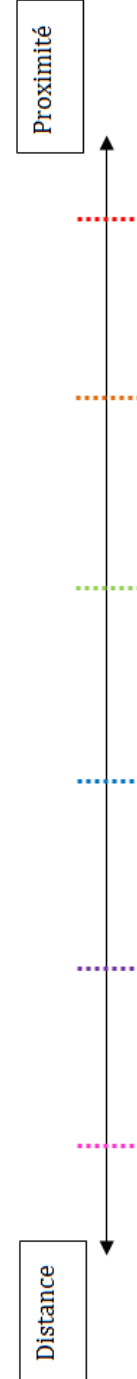


TABLE 3.10 – Classification des données orales et écrites sur le continuum proximité/distance



Ainsi, nous voyons que les productions graphiques ne sont pas toutes placées sur le pôle de la distance et que les productions phoniques ne relèvent pas toutes du pôle de la proximité. Il apparaît donc clairement que ce n'est pas (principalement) le caractère scriptural ou oral des productions qui déterminent leur classification, mais plutôt, comme nous voulons le montrer, plusieurs paramètres dont (en particulier) la relation qu'entretiennent les interactants.

Nous plaçons ainsi les discussions instantanées à gauche des enregistrements écologiques sur le pôle de la proximité bien qu'il s'agisse dans les deux cas d'échanges entre pairs. Comme nous l'avons évoqué précédemment, dans le cadre de l'écrit, l'interactivité est réduite du fait de l'absence de coprésence des interactants. Les posts de forums et les anecdotes VDM sont situés à gauche des entretiens traditionnels sur le pôle de la distance. Nous avons généralement affaire, dans ces situations, à une communication différée, la co-construction du discours se trouve donc limitée. Lors des entretiens traditionnels, les interlocuteurs partagent à la fois un cadre spatio-temporel (l'interaction en cours) et une relative connaissance de l'autre (par le biais des réseaux<sup>149</sup>), au moins physique.

Comme nous l'avons laissé entendre, la classification proposée peut être affinée, notamment pour ce qui concerne les discussions instantanées qui mettent en scène des interactants entretenant des relations différentes que nous ne pouvons pas traiter sur le même plan. Nous avons subdivisé ces données en trois catégories : amitié réelle, amitié virtuelle et joueurs. Cette classification<sup>150</sup> a pour but de distinguer les joueurs qui sont amis dans le quotidien et se rencontrent régulièrement, les joueurs qui sont amis au-delà du jeu mais qui ne se connaissent pas dans un autre contexte que celui du salon de discussion et enfin les joueurs dont les échanges se limitent au jeu *Kraland* (cf tableau 3.2.4).

Si nous mettons toutes les situations de communication en parallèle, en introduisant ces trois nouvelles catégories, nous obtenons la schématisation suivante :

---

149. Comme nous l'avons évoqué lors de la présentation de notre corpus (cf section 1 de ce chapitre), nous avons privilégié, pour l'ensemble des entretiens, des informateurs connus (du moins minimalement) des enquêteurs (réseaux amicaux, réseaux professionnels ou associatifs...).

150. Nous n'avons pas opéré cette classification nous-même. Nous ne pouvions pas nous appuyer sur des intuitions ou des indices linguistiques au risque de biaiser la classification et de ne pas rendre compte de la véritable nature des relations entre les interactants. De plus, certains joueurs ont plusieurs pseudonymes et il n'était pas possible de déterminer les pseudonymes qui correspondaient en fait à un seul joueur. Si pour certaines conversations, les liens entre interactants étaient identifiables, d'autres l'étaient beaucoup moins. Nous avons donc demandé au joueur nous ayant fourni le corpus de remplir un tableau pour déterminer la relation qu'il entretenait avec chacun des joueurs avec qui il a parlé.

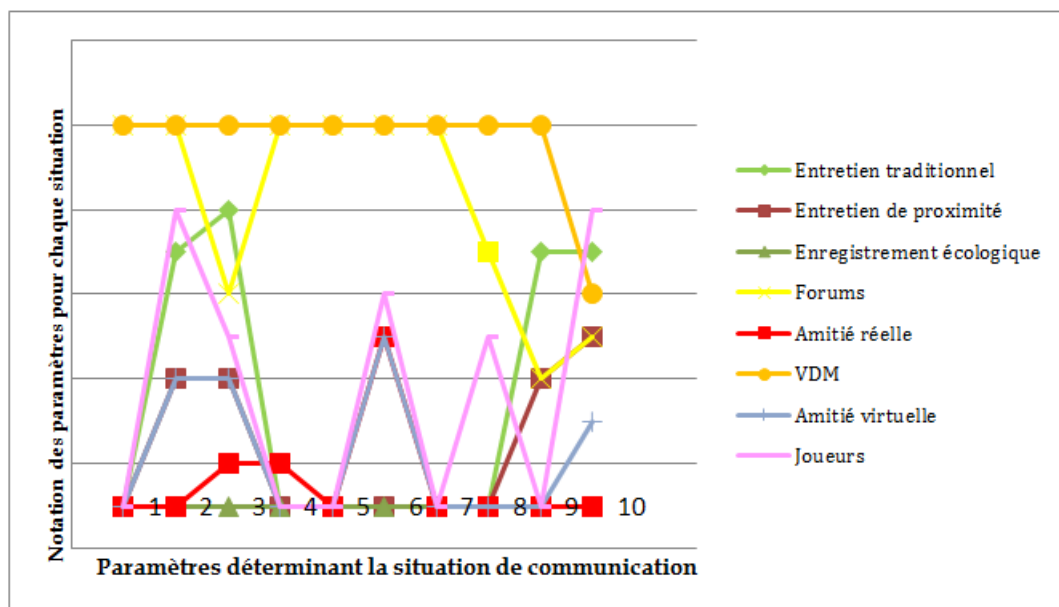


FIGURE 3.3.3 – « Courbes conceptionnelles » des situations de communication

Par convention, plus une courbe comprend de points « hauts », plus nous approchons du pôle de la distance. Ainsi, les discussions des catégories *amitié réelle* et *amitié virtuelle* se situent sur le pôle de la proximité. En effet, les courbes représentant ces deux situations se situent juste au-dessus des enregistrements écologiques<sup>151</sup> et ne comptent pas de points « hauts ». Les discussions de la catégorie *joueurs* se situent en revanche du côté du pôle de la distance avec des points plus élevés que les entretiens traditionnels mais moins élevés que les forums et les anecdotes de VDM.

Nous pouvons également affiner notre classification pour ce qui concerne les forums. Néanmoins, nous n’aurons pas un éventail de différences aussi important que dans les discussions instantanées selon qu’elles sont réalisées entre amis ou entre joueurs. En effet, dans le cadre des forums, même si les objectifs de ces derniers peuvent varier, la configuration de base de la situation de communication, elle, ne change pas. Deux paramètres en particulier sont en théorie immuables : les locuteurs sont inconnus les uns aux autres et il n’y a pas de partage du cadre spatio-temporel. Nous pouvons dès lors nous demander dans quelle mesure ces deux paramètres ont des effets linguistiques et langagiers et, d’une manière plus générale, si tous les paramètres ont une influence ou un impact quelconque sur les productions des locuteurs/scripteurs.

Dans un souci de précision, nous avons classé les forums en fonction de leur « type » et du public visé dans des catégories distinctes représentant trois degrés

151. Si nous quantifions les paramètres comme nous l’avions fait dans notre tableau précédent, les discussions entre amis réels obtiennent 16, les discussions entre amis virtuels 22 et les discussions entre joueurs 37.

de connivence différents. Nous avons ainsi établi une échelle allant de 1 à 3. Par convention, plus le chiffre est élevé, plus nous nous approchons de la distance :

Site	Type de site Public visé	Proximité/distance 1 à 3
<b>doctissimo</b>	Demande de conseils à des internautes Grand public	2
<b>au feminin.com</b>	Demande de conseils aux internautes habituées Public féminin	2
<b>forums.fr3/pblv</b>	Commentaires sur les épisodes vus Public de fans de la série	1
<b>legavox</b>	Demande de conseil à des experts Grand public	3
<b>Turbo.fr</b>	Demande de conseil et partage passion automobile Grand public davantage masculin	2
<b>Kelexpert.net</b>	Demande de conseil Grand public	3

TABLE 3.11 – Classification des forums en termes de proximité/distance

Cette classification est motivée par nos observations lors des relevés effectués dans les forums. En effet, nous avons constaté que la « relation » entre les interactants est différente en fonction de leurs connaissances partagées. Ainsi, dans le cadre d'un forum consacré à *Plus belle la vie* par exemple, les fans partagent un certain nombre de connaissances relatives à la série. Ils peuvent s'appuyer sur des savoirs partagés implicites et n'ont pas besoin d'explicitier la situation décrite ou évoquée. Au contraire, un forum comme *Doctissimo* est beaucoup plus généraliste et le partage de connaissances n'est pas acquis ou patent. Ceci amène souvent les internautes à détailler et à expliciter la situation du problème évoqué, comme le montre cet extrait du forum *Doctissimo* :

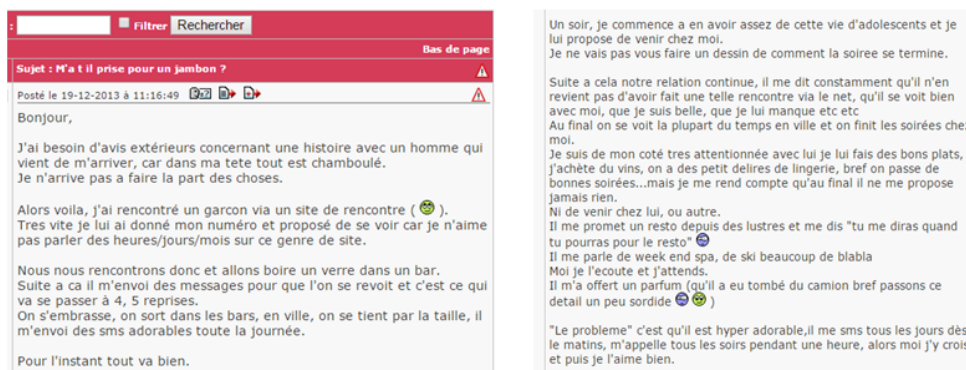


FIGURE 3.3.4 – Extrait du forum *Doctissimo*

Si nous mettons à présent en parallèle cet exemple avec un post du forum *Plus belle la vie*, nous voyons que la configuration est différente :

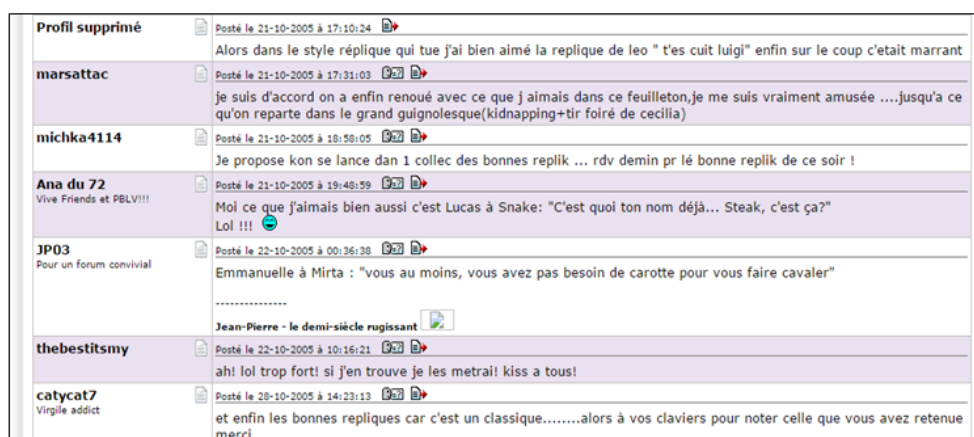


FIGURE 3.3.5 – Extrait du forum *Plus Belle la Vie*

Au sein du topic<sup>152</sup> de ce forum, il s'agit de relever les meilleures répliques des épisodes de la série. Les internautes ont tous en commun de suivre la série et nous voyons ici que les posts sont courts et presque uniquement circonscrits à la réplique. Les fans ne prennent pas la peine de décrire la scène (le moment) à l'intérieur de laquelle ces répliques ont été prononcées, parce qu'ils savent que le contexte pourra être restitué par le lecteur.

Il faut ainsi différencier les forums que l'on pourrait qualifier de « généraux » et les forums « spécialisés ». Cette distinction ne paraît cependant pas suffisante parce que si nous nous y limitons, nous placerions sur le même plan le forum de *Plus belle la vie* et le forum *Legavox*. Un second paramètre doit donc être pris en compte : celui du partage de connaissances en amont, qu'il soit réel ou simplement imaginé<sup>153</sup>, puisqu'il influence à la fois la relation qu'entretiennent les internautes et la construction du discours.

Pour étayer notre position de ne pas placer tous les forums sur le même plan, nous pouvons nous appuyer sur des indices linguistiques qui confortent notre jugement. Nous choisissons deux posts de forum pour illustrer nos propos, l'un est issu du forum *Kelexpert* et l'autre du forum *Plus belle la vie* :

152. « Topic » s'entendant comme un sujet de forum.

153. Nous faisons une distinction entre « savoir partagé réel » et « savoir partagé imaginé ». Dans le second cas, il s'agit de la représentation que se fait le scripteur de son lecteur.



FIGURE 3.3.6 – Post du forum *Kelexpert*

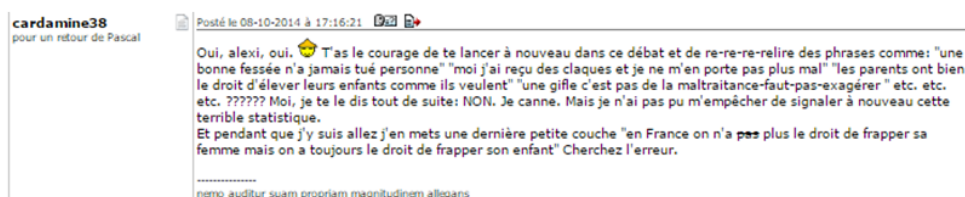


FIGURE 3.3.7 – Post du forum *Plus belle la vie*

Nous mettons en parallèle ces deux posts pour démontrer que la distance entre les internautes se manifeste sur le plan linguistique. En effet, dans le forum *Kelexpert*, nous pouvons relever plusieurs « formules de politesse » : *bonjour*, *merci*, *Cordialement*, formules qui sont par contre absentes du post de *Plus belle la vie*. Le niveau de langue choisi est également différent, plus relâché dans le post *PBLV* : « j'en remets une dernière petite couche » et plus soutenu dans le post *Kelexpert* avec notamment une phrase interrogative construite avec une inversion du sujet : « peut-on faire une procédure au TGI ou au TI [...] ? ».

L'ensemble de ces paramètres a orienté et déterminé notre classification des forums.

Bien que notre objectif ait été, jusqu'à présent, de démontrer le bien-fondé de notre classification, nous avons également pointé les limites de cette dernière et la nécessité de faire quelques ajustements notamment pour le traitement des données. Notre classification peut également susciter quelques critiques. Elle peut notamment sembler approximative. En effet, comme nous l'avons précédemment évoqué, il peut paraître délicat d'essayer de quantifier un degré de proximité entre des interactants. Il pourra être objecté que chaque situation est unique et que nous aurions pu, à l'intérieur de chaque catégorie établie, classer chaque donnée une à une. Cette démarche nous semblerait contreproductive étant donné notre objectif. Nous tentons avant tout de faire émerger des généralisations quant à l'usage et au recours du discours direct dans différents types d'interactions. Trai-

ter chaque donnée séparément aurait amené à des remarques au cas par cas<sup>154</sup>. Cette classification nous est utile pour décrire mais aussi délimiter les situations de communication sur lesquelles notre travail s'appuie afin d'étudier plus précisément ce qui motive l'apparition du DR, son contexte et le choix de certaines constructions du discours direct.

---

154. Nous ne disons pas qu'il faut ignorer les idiosyncrasies, nous aborderons d'ailleurs ce point ultérieurement.

## Conclusion de la première partie

Cette première partie nous a permis d'établir le cadre de notre recherche et de formuler les premières hypothèses qui l'accompagnent. Dans le chapitre 1, nous avons évoqué le décalage entre le terme de *discours rapporté* et ce à quoi il renvoie. Il peut s'agir de propos antérieurement prononcés, approximatifs ou même imaginés, du discours d'autrui ou de son propre discours. L'étude et l'analyse de notre corpus montreront, comme nous l'avons déjà souligné, que le DD, dans le cadre d'interactions ordinaires (écrites ou orales), peut considérablement s'éloigner de la forme canonique présentée dans les grammaires (*dire, deux points, ouvrez les guillemets*). Nous avons également présenté les différents indices du DD dont nous allons traiter tout au long de notre travail : verbes introducteurs, particules d'amorce et d'extension, ponctuation, pauses.

Dans le chapitre 2, nous avons voulu remettre en cause l'opposition oral/écrit et conduire à envisager les variations de formes et de construction du DD davantage en termes de situations de communication. Qu'un énoncé soit oral ou écrit, en dehors des indices purement phoniques ou graphiques que ce facteur implique, ne prédit pas les choix linguistiques des usagers. Le médium doit ainsi être envisagé « comme un facteur contraignant parmi d'autres » (E. Guerin, 2006, p. 8). Nous nous efforcerons par la suite d'analyser nos données en ce sens en nous interrogeant sur l'effet du cadre communicationnel sur le DD. En considérant le DD comme une pratique linguistique située, nous émettons l'hypothèse qu'il peut varier selon le contexte dans lequel il s'inscrit. Nous nous demanderons si des différences d'emploi du DD peuvent être observées d'une situation à l'autre et de quelle(s) nature(s) sont ces différences. Si la distinction oral/écrit ne semble pas pertinente pour les traiter, nous devons nous intéresser aux enjeux de l'interaction.

Notre corpus (chapitre 3) a été constitué pour répondre à nos problématiques et rassemble des situations de communication aux contraintes et aux enjeux différents : entretiens, enregistrements écologiques, forums de discussions, conversations instantanées et anecdotes VDM. Nous souhaitons ainsi déterminer les facteurs ou paramètres potentiellement en jeu dans la dynamique du DD. Nous voulons ainsi proposer plusieurs dimensions de comparaison de nos données, à l'intérieur de nos différents corpus, mais aussi en confrontant nos corpus les uns aux autres. Le caractère asynchrone (forum)/(quasi-)synchrone (IRC) des données issues de l'Internet, le caractère préparé (entretien)/non préparé (écologiques, IRC) des conversations, jouent-ils sur la façon dont on convoque les paroles de *l'autre* ?

Nous avons mis en place une grille d'analyse pour traiter de l'ensemble des indices du DD aussi bien graphiques que phoniques pour être en mesure de rendre

compte de la diversité de construction du DD dans les différents contextes étudiés. Il s'agira, dans la suite de notre travail, de se demander dans quelle mesure les contraintes situationnelles, qui pèsent sur les locuteurs/scripteurs, ont un effet sur la façon dont ces derniers introduisent du DD dans les interactions ordinaires.



## **Deuxième partie : Analyse des données**

# Introduction

Dans cette deuxième partie, nous nous concentrerons sur l'analyse de nos données afin de confronter nos hypothèses à des exemples concrets. Le quatrième chapitre abordera le discours direct dans sa dimension pragmatique en s'interrogeant sur ses fonctions : quand et pourquoi les locuteurs/scripteurs utilisent-ils du DD dans leurs interactions ?

Nous envisageons ainsi le discours direct comme une ressource communicative et discursive à disposition de tout locuteur/scripteur. En tant que ressource, on peut supposer, tout comme D. Vincent et S. Dubois (1997, p. 73), que les locuteurs y ont recours différemment selon le but recherché. Dans cette perspective, nous serons amenée à nous intéresser aux locuteurs cités : Quelle(s) sont les voix privilégiées ? Dans quelle proportion le sont-elles ? L'autocitation apparaît très fréquente dans notre corpus et suscite un questionnement relatif à ses enjeux. Quel intérêt peut avoir le locuteur/scripteur à se mettre lui-même en scène ou même à faire parler les autres ?

A un niveau toujours extralinguistique et macro-textuel, nous nous interrogeons sur le contexte et les thématiques du discours direct, c'est-à-dire le cadre plus général dans lequel il s'inscrit. Il conviendra dans un premier temps de définir ce que l'on entend par *contexte* mais aussi ce à quoi il est possible d'avoir accès lorsque l'on est en position de chercheur. Nous nous concentrerons également sur les thématiques abordées au sein du DD, en nous demandant si certaines ne favorisent pas, ou au contraire restreignent, le recours au discours direct et dans quelle mesure la situation de communication oriente ou non ces thématiques.

En nous attardant par la suite sur le cotexte, nous envisagerons cette fois le DD en lien avec des séquences textuelles. Il s'agira dès lors de s'intéresser au type de séquences auxquelles est intégré le DD. L'apparition du DD est-elle, notamment, favorisée par un cotexte narratif ? Ce chapitre sera l'occasion de nous interroger plus largement sur la dynamique interactionnelle des échanges (oraux et écrits) et sur la façon dont le DD est intégré ou non à cette dynamique.

Le chapitre 5 sera consacré à l'analyse des indices de DD et à leur répartition. Il s'agira dès lors d'étudier la construction du DD en fonction des différentes situations de communication. La forme du DD est-elle influencée d'une façon ou

d'une autre par le degré de proximité entre les interactants ? Quels indices sont privilégiés ?

Nous avons pris le parti de traiter dans un chapitre à part les particules d'amorce et d'extension pour en proposer une étude détaillée et approfondie (chapitre 6). Nous réfléchirons ainsi sur la classification la plus pertinente pour les traiter tout en étant consciente que toute catégorisation a ses limites. Ces éléments sont particulièrement intrigants compte tenu de leur fréquence et leur usage non automatique par les locuteurs/scripteurs. Nous les envisageons comme des indices de DD permettant de marquer le passage du discours citant au discours cité mais également de « colorer » le discours cité. Nous proposerons dès lors de distinguer deux types de fonctionnements de ces éléments en fonction de leur rôle et de leur influence sur l'interprétation du discours cité. Les particules d'extension, éléments qui par excellence reposent sur des implicites, et qui nécessitent de reconstituer l'interprétation à leur donner, seront également abordées dans les différents cadres situationnels pour déterminer si la relation entre les interactants favorise ou non leur apparition.

## Chapitre 4

# Le discours direct en contexte et en cotexte

Qu'est-ce qui nous pousse à introduire du discours direct dans nos interactions immédiates ou différées ? Les conversations que nous avons avec autrui représentent des événements de notre quotidien que nous choisissons de rapporter ou non. Quelle fonction ont ces conversations que nous évoquons parfois de manière partielle ou même de manière totalement dénaturée ? Quel poids a la parole des locuteurs cités ? Jusqu'où la situation de communication (incluant la relation entre les interactants) influence-t-elle le recours au discours direct ? L'apparition du DD est-elle préférentiellement corrélée à des types de séquences textuelles particuliers ? Existe-t-il des sujets de conversation plus propices au recours au DD ou au contraire plus propices à son absence ? Ce chapitre tentera de répondre à ces questions en abordant le discours direct dans sa dimension pragmatique et co(n)textuelle<sup>155</sup>.

Le DD ne semble pas aller de soi dans tous les types de communication (que ce soit à l'oral ou à l'écrit), il est donc nécessaire de déterminer les paramètres qui favorisent ou restreignent son apparition dans les interactions.

---

155. Le *cotexte* (ou « contexte immédiat ») est considéré comme « relatif à un mot ou une séquence (suite de mots ou d'unités interprétable), dont il constitue l'environnement immédiat » (J.-J. Franckel, 2006). Le *contexte* (ou « contexte large ») « dépasse le cadre de l'énoncé et relève de ce que l'on peut appeler le cadre, l'arrière-plan, voire « l'histoire » dans lesquels s'inscrit cet énoncé et précise son interprétation » (*ibid*). Dans ce chapitre, nous nous intéresserons au contexte des énoncés (thématiques abordées, locuteurs mis en scène...) et au cotexte des énoncés (séquences auxquelles ils sont intégrés).

## 4.1 Fonction(s) pragmatique(s) du DD

### 4.1.1 Un projet de parole

Le recours au discours rapporté répond avant tout à un « projet de parole <sup>156</sup> » (P. Charaudeau, 1992, p. 635) et doit être envisagé comme une activité sociale adaptée à la situation de communication en cours :

« on ne rapporte pas un discours de façon décontextualisée : on le fait sous une forme et dans un but précis selon le contexte » (L. Rosier, 2008, p. 17).

P. Charaudeau (1992) envisage « l'acte de communication comme un dispositif au cœur duquel se trouve le sujet parlant (le locuteur, qu'il parle ou qu'il écrit), en relation avec un autre partenaire (l'interlocuteur) » (p. 634).

Le discours rapporté étant envisagé comme une ressource communicative, nous supposons que les locuteurs en font un usage différent en fonction de ce qui se joue entre les interactants au moment de l'échange et en fonction du but poursuivi :

« communiquer, c'est procéder à une mise en scène. [...] le locuteur qu'il veuille parler ou écrire – utilise les composantes du dispositif de la communication en fonction des effets qu'il veut produire sur l'interlocuteur » (P. Charaudeau, 1992, p. 635).

L'interprétation et la bonne réception du message véhiculé par le discours rapporté se font par le biais du partage de connaissances, lui-même interdépendant de la relation qui lie les interactants. Prenons un exemple pour expliciter cette remarque :

(31) (Rire) et elle dit déjà **Mohamed** (rire) **Mohamed ghadi nedja-wej mâak@s** (rire) **ya âomri@s** <sup>157</sup> **ah Mohamed** (rire) **ah Moha<med>** (rire). (MPF, Wajih3, 2368)

Si le locuteur ne prend pas la peine de traduire les propos du locuteur cité, c'est parce qu'il a l'assurance qu'il sera compris par l'enquêteur et son ami (parlant tous deux arabe). Avec un locuteur ne partageant pas cette connaissance de l'arabe, ce discours cité ne pourrait être bien reçu ou interprété et ne ferait pas sens.

Le locuteur doit donc s'assurer de l'adhésion de son interlocuteur à la mise en scène proposée pour que cette dernière fasse écho chez lui <sup>158</sup> et soit bien interprétée. Le locuteur se réfère à son expérience personnelle, qu'il ait été acteur

---

156. Projet de parole qui correspond aux « intentions communicatives du sujet parlant » (P. Charaudeau, 1992).

157. Traduction : « j'ai envie de me marier avec toi ma vie ».

158. Connaissance du locuteur cité/de la situation évoquée, centre d'intérêt commun ou langue commune par exemple.

(émetteur) ou témoin (récepteur ou simple spectateur) de l'interaction qu'il rapporte. Cependant, J. Sams (2010) souligne que : « In some cases, speakers can provide quotations while telling a story even when they were not an original participant » (p. 3149). Ce cas de figure se trouve également dans nos données. Dans l'exemple suivant, Hocine raconte une histoire qu'un ami lui a racontée. Il n'a donc jamais pris part à l'interaction rapportée :

(32<sup>159</sup>)

Hocine : Hum (.) tu sais il y a x- il y a une histoire qu'il vient de me raconter un a- un ami (aspiration)

ENQ : <Oui>.

Hocine : Il m'a dit qu'il y a un Juif (..) vraiment un riche (.) Juif.

ENQ : Hum hum.

Hocine : Il me dit qu'il a trois gamins (.) enfin il a trois garçons (.) (aspiration) après quand ils euh (.) sont devenus adultes (..) ben euh il dit **voilà euh** il a dit à ses enfants (.) **maintenant euh (.) c'est l'heure (..) vous partez de la maison (.) de faire votre vie (.) tranquille (.) voilà mais il faut pas oublier (.) vos parents (.) parce que c'est important (.) d'avoir les parents.** (MPF, Anna13, 1791)

#### 4.1.2 L'autocitation : miroir de l'image de soi

Le locuteur semble avoir recours au DD avant tout pour se mettre en scène lui-même, ce qui participe à la construction d'une certaine image de soi mais également à la construction de l'image que l'on veut donner de l'autre : « speakers intend their quotations to depict only selective aspects of the referents under a broad description » (H.-H. Clark & R.-J. Gerrig, 1990, p. 774). Cette remarque peut être appuyée par une conversation rapportée relevée dans le corpus GTRC :

(33)

<Moi c'est tout l'un ou> tout l'autre moi ou j'aime tout le monde ou je déteste tout le monde.

[...]

Parce que si <euh tant que tu me fais pas de réflexion à la> con ça va par contre tu me fais une réflexion à la con c'est fou<tu hein>.

[...]

<J'avais euh ... au dix aux dix ans de> mariage de de <ma cousine> ... <aux dix ans de mariage de ma> cousine j'avais <un petit peu> bu <re>connaissons-le j'étais assise sur les genoux de mon cousin.

[...]

---

159. Nous ne reproduisons ici qu'un court extrait du récit présenté par Hocine, le début.

Je le voyais une fois tous les trente-six du mois et sa copine elle arrive  
**oh bah oui mais <gnagnagna> gnagnagna** je lui dis **arrête**  
**c'est mon cousin** je dis **toi tu le vois tous les jours moi je le**  
**vois une fois tous les dix ans.**

[...]

**Ah bah oui gnagnagna gnagna/ oh j'ai dit toi ta gueule tu es**  
**qu'une pièce rapportée casse-toi.** (GTRC, Repas 3, 2003-2027)

Dans cet exemple, la locutrice raconte une altercation avec sa cousine par alliance pour illustrer ce qu'elle est capable de rétorquer si on lui fait « une réflexion à la con ». Elle choisit de rapporter principalement les propos qu'elle a elle-même tenus et d'éviter tout ou partie de ceux de sa cousine. Quel est l'intérêt de réduire les protestations de son interlocuteur à des interjections et à *gnagnagna*? « L'auto-citation, stratégie fréquente pour parler des expériences personnelles, illustre le fait que l'on accorde de l'importance à ses propos » (R. Bertrand, 2003). En plus de cette stratégie, la locutrice cherche à dévaloriser les propos tenus par sa cousine d'une part pour imposer son propre discours et d'autre part pour exprimer une attitude : son dédain envers la locutrice citée. Elle cherche également à affirmer son caractère et montrer qu'elle ne se laisse pas marcher sur les pieds.

Nous avons évoqué la nécessité de prendre en compte à la fois la relation entre les locuteurs en présence lors de l'interaction actuelle mais aussi celle entre le locuteur citant et le/les locuteur(s) cité(s) pour mieux appréhender le fonctionnement du discours rapporté. Ce sont ces relations interpersonnelles qui participent à la construction d' « une image de soi et de l'autre dans son discours » (R. Bertrand, 2003) :

« L'image que [le locuteur] se construit dépend des propos qu'[il] rapporte, des divers énonciateurs qu'[il] évoque dans son discours, de la relation qu'[il] entretient avec eux et des rapports de place qui en découlent » (p. 12).

Cette construction de l'image de soi est à mettre en rapport avec les études réalisées dans le domaine de l'analyse de la conversation. Les rapports de place ou rôles tenus par les locuteurs ont notamment été abordés dans ce cadre. E. Goffman (1973), entre autre, envisage l'espace social, « le monde entier », comme une scène de théâtre dans laquelle chaque participant a un rôle à jouer : « une personne adapte le rôle qu'elle joue aux rôles que jouent les autres personnes présentes qui constituent aussi le public » (p. 10).

Nous pouvons corroborer ces remarques en nous intéressant plus particulièrement aux locuteurs cités par les locuteurs citants. Nous présenterons le détail de trois enquêtes relevant de situations de communication différentes, puis nous présenterons les résultats relatifs à l'ensemble de notre corpus dans le but de

montrer comment se construit cette image de soi principalement à travers l'autocitation. L'affirmation selon laquelle « les locuteurs sont les auteurs privilégiés de leurs discours rapportés » (D. Vincent & S. Dubois, 1997) se confirme dans une partie de notre corpus. Nous mettons en parallèle ces trois enquêtes en émettant l'hypothèse que le recours à l'autocitation pourrait être favorisé par la proximité entre les interactants.

Nous constatons, dans l'enquête Anaïs1, que la moitié des propos cités relèvent de l'autocitation :

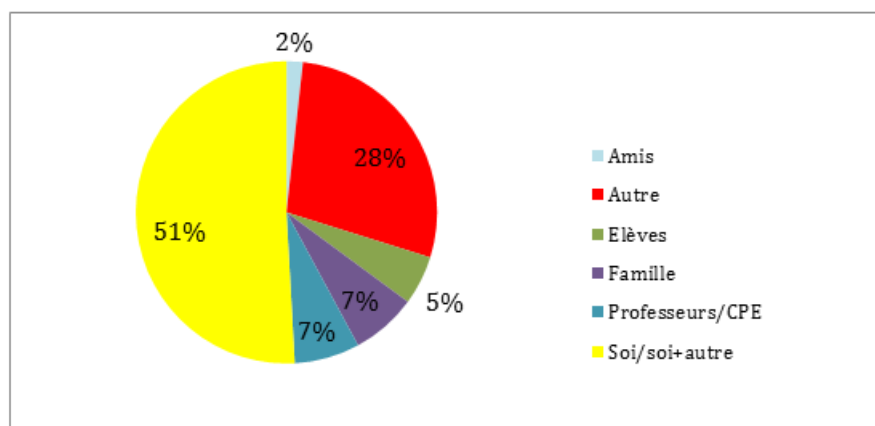


FIGURE 4.1.1 – Locuteurs cités dans l'enquête MPF Anaïs1 (entretien traditionnel)

Le deuxième pourcentage le plus important concerne la catégorie « autre ». Cette dernière regroupe des locuteurs indéfinis ou vagues<sup>160</sup>. Les locuteurs cités en dehors de quelques exceptions (famille et un ami) sont connus<sup>161</sup> de l'ensemble des interlocutrices présentes. Les informatrices convoquent donc des personnes, des voix de manière à ce que chaque interactant en présence sache de qui il est question.

La deuxième enquête analysée en détail est celle de Wajih3. Nous constatons ainsi que la répartition des locuteurs cités et de l'autocitation est un peu différente :

160. La source citée peut être un « on », « tout le monde » ou une catégorie de personnes : « Et tout le monde me disait **il y a plus de place il y a plus ça il y a plus ça** » (MPF, Wajih3) / « on est venu me voir en me disant **oui tu as pas vu le pion la pionne ?** » (MPF, Anaïs1) / « <Je> déteste surtout quand les garçons ils parlent aux filles **wesh.** » (MPF, Anaïs1).

161. « connus » signifie ici que ce sont des personnes que les informatrices et l'enquêtrice côtoient ou croisent régulièrement.



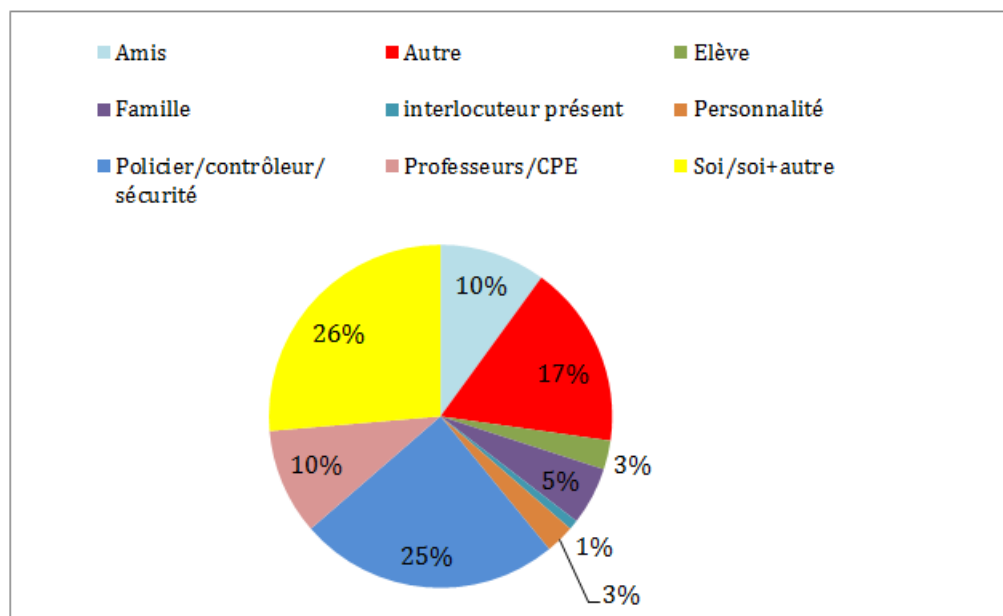


FIGURE 4.1.2 – Locuteurs cités dans l'enquête MPF Wajih3 (entretien de proximité)

En effet, l'autocitation ne représente que 26% des occurrences de DD. Cependant, ce résultat n'est pas surprenant. De nombreuses occurrences de DD dans cette enquête sont produites dans le cadre d'altercations avec des représentants de la loi, de l'autorité. L'objectif des locuteurs est de démontrer la façon dont ils sont maltraités ainsi que la façon dont on leur parle durant ces altercations. Ils n'ont donc pas d'intérêt à s'appesantir sur leurs propres propos.

La troisième enquête sur laquelle nous nous appuyons est issue du corpus GTRC, il s'agit du Repas3.

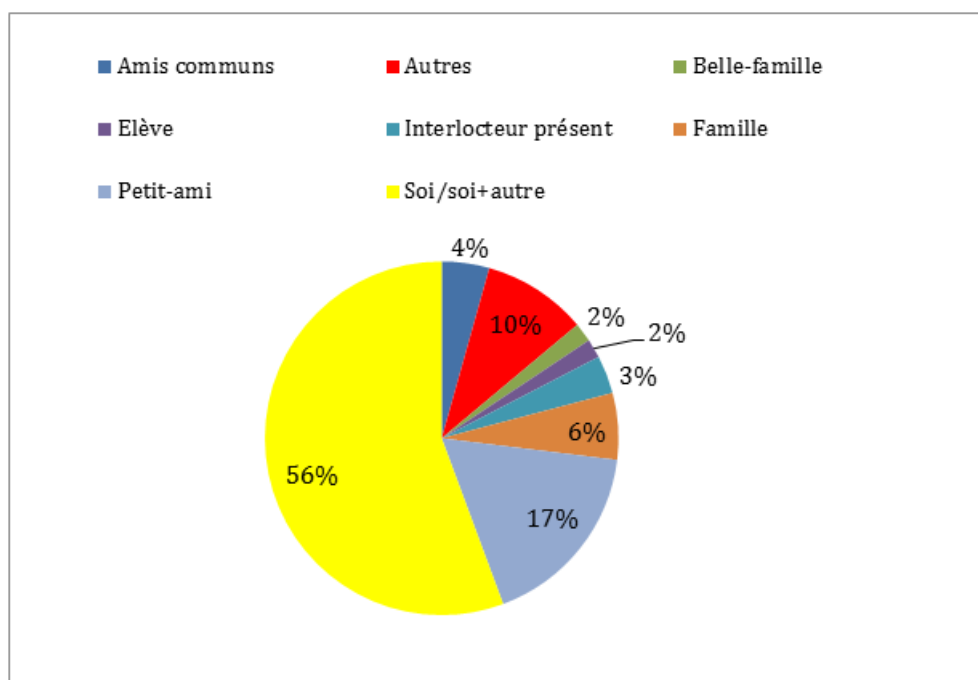


FIGURE 4.1.3 – Locuteurs cités dans l'enquête GTRC Repas3 (enregistrement écologique)

Dans cet enregistrement écologique (Repas3), nous constatons que la proportion d'autocitation est aussi très importante et représente plus de la moitié des occurrences de DD relevées. Les 17% d'occurrences mettant en scène les petits amis de deux des locutrices témoignent d'une certaine proximité. Les deux locuteurs cités sont connus de l'ensemble des protagonistes présents.

Ces trois enquêtes ne correspondent pas toutes aux tendances générales de l'ensemble de notre corpus<sup>162</sup>. Nous présentons en premier lieu les pourcentages d'autocitations relevés dans nos données écrites avant de nous intéresser à l'ensemble de nos données orales.

162. Le graphique présente les données suivant la classification que nous avons proposée sur le continuum de P. Koch & W. Cesterreicher (2001), voir chapitre 3. Pour rappel, les données écologiques se situent sur le pôle de la proximité et les anecdotes VDM sur le pôle de la distance.

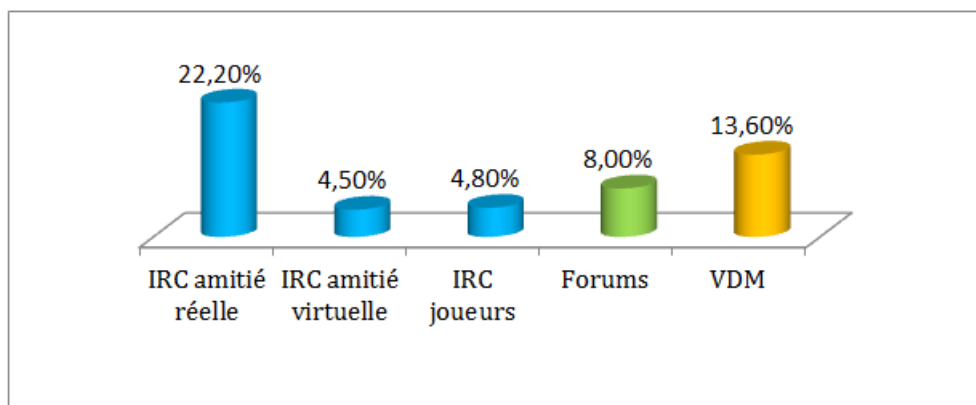


FIGURE 4.1.4 – Pourcentages d'autocitations dans le corpus écrit

Dans les données écrites, nous observons que le pourcentage de présence d'autocitations le plus élevé est relevé dans les conversations instantanées relevant de la catégorie *amitié réelle*. Cependant, les forums et les anecdotes VDM ont un pourcentage d'autocitations plus important que les autres catégories de conversations instantanées. Cette remarque pourrait tendre à infirmer notre hypothèse selon laquelle la distance entre les interactants limiterait le recours à l'autocitation, mais nous nuancerons ces propos par la suite.

La répartition générale de l'autocitation dans les données orales (fig. 4.1.5) amène plusieurs remarques :

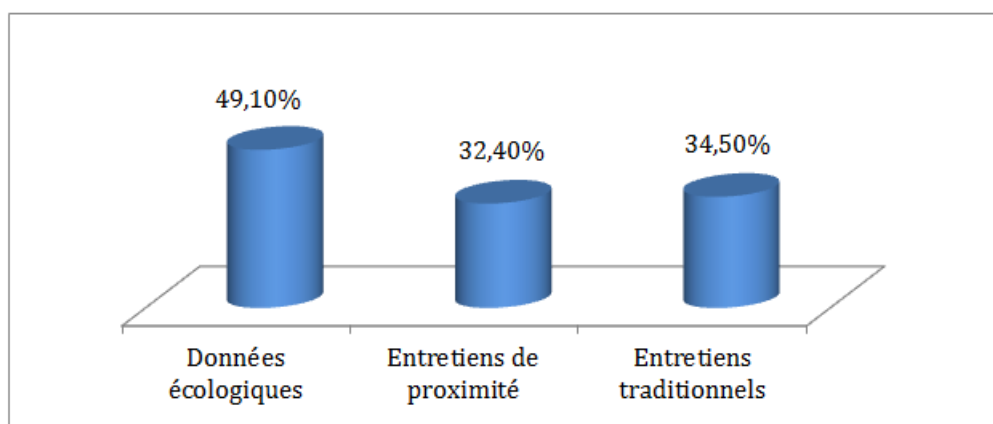


FIGURE 4.1.5 – Pourcentages d'autocitations dans le corpus oral

Nous pouvons observer que la proportion de l'autocitation dans les entretiens dits de proximité est un peu plus importante sur l'ensemble des huit enquêtes que dans celle qui a été présentée, Wajih3 (26% < 31,8%). *A contrario*, cette proportion est moins importante dans les données écologiques et les entretiens dits traditionnels que dans les enquêtes présentées précédemment (respectivement 56% > 49,1% pour les écologiques et 51% > 34,5% pour les entretiens traditionnels).

Dans l'ensemble, nous voyons que le recours à l'autocitation n'est pas anecdotique et constitue une part importante de nos données (soit 30,7%). D. Vincent et S. Dubois (1997), ont relevé 41% d'autocitation dans leurs données (sous la forme de discours direct et indirect). Nos analyses ne contredisent pas ce que les auteurs ont observé et permettent d'affirmer que « le discours rapporté est [ainsi] utilisé par le locuteur pour qu'il se mette en scène au moins aussi souvent qu'il le fait pour autrui » (p. 121).

Cependant, le seul paramètre de la relation entre interactants (proximité/ distance) ne suffit pas à expliquer la répartition de l'autocitation dans notre corpus. En effet, si tel était le cas, nous devrions constater un pourcentage crescendo à l'écrit et à l'oral depuis le pôle de la distance (VDM/entretiens traditionnels) vers le pôle de la proximité (IRC amitié réelle/données écologiques), ce qui ne correspond pas à nos graphiques.

A première vue, nous pouvons faire l'hypothèse que les situations de communication de face-à-face favorisent le recours à l'autocitation, puisque c'est dans ce cadre que nous relevons les pourcentages les plus importants. Cependant, il nous semble utile de faire un certain nombre de remarques permettant de nuancer ces résultats.

Nous souhaitons d'abord insister sur le caractère « orienté<sup>163</sup> » des entretiens. Qu'ils soient traditionnel ou de proximité, les entretiens sont toujours orientés volontairement vers les interlocuteurs de l'enquêteur, ce qui favorise le recours à l'autocitation. L'enquêteur cherche, en effet, à faire appel aux expériences personnelles des informateurs. Pour illustrer cette remarque, nous prendrons appui sur un exemple :

(34<sup>164</sup>)

Enquêteur : Et euh et les profs ils étaient ciseras ou c'était ?

Hakim : C'était des racistes putain tu vois.

Enquêteur : Et ils punissaient sévère (?)

Hakim : Ouais voilà.

Hakim : Zaama@s moi j'étais (.) j'étais en retard de cinq minutes tout ça.

Hakim : Je rentre je dis **excusez-moi tout ça**.

Hakim : Elle me dit **non non non c'est bon tu sors**.

Enquêteur : Tu t'es jamais clashé@s avec un prof ?

Hakim : Si elle m'a dit non elle m'a dit.

Hakim : C'est une prof de français elle m'a dit **sors** je lui ai dit **nique ta mère@s**. (MPF, Wajih4, 1538-1158)

---

163. Les entretiens sont plus ou moins orientés/cadrés. Ce critère est l'un des facteurs ayant déterminé la classification des enquêtes dans les catégories « entretiens traditionnels » ou « entretiens de proximité » (voir présentation du corpus pour la distinction).

164. Nous avons supprimé les tires « silence » et « commentaires » de cet extrait.

Dans cet exemple, l'enquêteur amène les interlocuteurs à parler des conflits qu'ils ont pu avoir avec des professeurs qu'ils pensent racistes. Walid va ensuite dans ce sens et raconte à son tour une altercation avec un professeur. La narration de ces conflits implique que le locuteur se mette en scène pour en expliciter les circonstances. En même temps que le locuteur expose la raison du conflit, il construit l'image qu'il veut donner de lui-même et de son interlocuteur (dans la situation d'énonciation (e)). Ainsi, dans le cas présent, le locuteur se présente d'abord comme admettant son tort (son retard) et comme étant respectueux : « je rentre je dis excusez-moi tout ça ». Il présente ensuite son professeur comme intransigeant pour justifier ses propos insultants : « nique ta mère ». Comme ont pu le montrer D. Vincent & S. Dubois (1997) : « On s'aperçoit que le locuteur se donne, en fait [souvent], le dernier mot » (p. 127).

Nous trouvons ce même fonctionnement dans plusieurs enquêtes. Dans l'extrait qui suit, le locuteur raconte, après une sollicitation de l'enquêteur, un entretien d'embauche pendant lequel il a eu une altercation avec la recruteuse :

(35)

Samir : Et en plus il faut que euh ils te testent beaucoup dans les entretiens quand c'est nous<sup>165</sup> ils nous testent beaucoup pour voir si on est nerveux si on est euh.

ENQ : Hum hum et tout ça ça t'est déjà arrivé euh ?

Samir : Ah que c'est parti en vrille ah <bah oui>.

Samir : Il répète euh.

ENQ : Comment ? Raconte un petit peu la la la (en riant) plus pire quoi.

Samir : Le plus pire c'est en fait c'était un entretien d'embauche pour faire de euh l'emploi libre service.

[...]

Samir : Et en fait la dame elle arrêta pas de me répéter la même question.

Samir : <Et en fait> moi au début je croyais que c'était moi qui avais mal compris ou qui par- peut être parlait mal.

Samir : Et en fait elle l'a rerépétée au moins la troisième quatrième fois (.) je lui dis et là je me suis emporté je lui ai dit **putain tu es sourde ou quoi tu comprends ou pas ce que je dis ou quoi ?**

Et après elle a fait comme ça elle a dit **au revoir**.

**Pourquoi**<sup>166</sup> ? après elle a dit **au revoir** après je l'ai après je l'ai insultée après je me suis barré.

---

165. « nous » désigne ici les étrangers, et plus particulièrement « les Rebeus ». Le locuteur explique les difficultés rencontrées par les « étrangers » lors des entretiens d'embauche que les Français rencontrent moins.

166. Nous avons réécrit cet extrait parce que nous n'étions pas sûre qu'il s'agissait de discours rapporté d'autant que dans la transcription initiale, l'intonation montante n'avait pas été marquée par un point d'interrogation. Présenté ainsi, l'interrogatif *pourquoi* semblait porter sur

Samir : <C'est vrai> ?

Samir : <Puisque j'étais-> bah ouais j'étais énervé elle me dit au revoir d'un coup elle me répète trois fois la même question je lui répète et elle me la répète.

Soit elle m'a pris pour un demeuré ou soit elle faisait semblant ou soit elle a dit <euh>.

ENQ : <Mais> tu lui as dit quoi exact ?

Samir : Je lui ai dit **putain tu es sourde ou quoi tu comprends pas** et après elle m'a dit **au revoir** et après je lui ai dit **va niquer ta race** et je me suis <barré>.

Samir : <Moi> je m'en fous elle me barre je m'en fous puisque après une fois qu'elle me tèj@s j'ai plus rien à lui redevoir. Donc je lui ai dit pour me faire plaisir **va niquer ta race** j'ai ouvert la porte et je me suis barré. [...] au bout de la troisième tu quelqu'un te répète la même question et il te regarde fixement dans les yeux.

Samir : Pour moi c'est la défiance. (MPF, Nacer 3, 1404-1454)

Le locuteur veut montrer ici que l'échec de l'entretien repose sur la recruteuse qui l'a poussé à bout pour tester sa nervosité. Les propos de la recruteuse sont d'ailleurs passés au second plan puisque très peu mis en scène. Le locuteur insiste surtout sur le fait qu'elle lui ait posé trois, quatre fois la même question et qu'elle ait mis fin à l'entretien après qu'il s'est emporté. Samir feint d'ailleurs de ne pas comprendre sa réaction : « pourquoi ? après elle a dit au revoir » et il considère qu'elle l'a pris de haut, qu'elle l'a défié. Le locuteur semble un peu de mauvaise foi pour justifier ses insultes puisque n'importe quel candidat s'adressant de la sorte à son potentiel employeur se serait sans doute vu congédier également<sup>167</sup>.

Les pourcentages qui nous semblent intéressants, parce qu'ils ne peuvent être remis en cause par une intervention consciente ou non de l'enquêteur<sup>168</sup>, sont ceux relevant d'une part des enregistrements écologiques et d'autre part des données issues d'Internet. Les proportions d'autocitation relevées ne sont pas du tout les mêmes. Ce sont les données écologiques qui contiennent le pourcentage d'autocitations le plus important (toutes données confondues) : 48,4% (soit presque la moitié des occurrences de DD relevées). Ce résultat amène à penser que l'autocitation est avant tout un moyen de se mettre en avant et de se positionner

---

le segment suivant : « Pourquoi après elle a dit au revoir ? » Mais, la réécoute soigneuse nous permet d'établir que l'intonation montante marque uniquement l'interrogatif *pourquoi*, ce que nous interprétons comme un discours rapporté. En l'occurrence, il s'agirait d'une autocitation qui n'est marquée par aucun introducteur et qui n'est interprétable que dans ce contexte. Il lui a demandé « pourquoi ? » et la recruteuse lui a répondu de nouveau « au revoir ».

167. La suite de l'entretien montre cependant que Samir ignorait que répéter une question était un procédé courant des recruteurs.

168. L'enquêteur n'intervient pas sur les pourcentages en tant que tels. Nous entendons par là que la façon dont l'enquêteur oriente l'entretien amène l'informateur à parler de lui et de son vécu, ce qui peut favoriser un recours plus important à l'autocitation que dans une situation spontanée.

vis-à-vis de ses interlocuteurs. Cette négociation de position apparaît moins nécessaire dans des situations dans lesquelles les locuteurs/scripteurs ont des rôles relativement socialement fixés *a priori* (entretiens par exemple) et dans des situations dans lesquelles le locuteur/scripteur s'adresse à un interlocuteur inconnu (forums ou VDM par exemple).

Pour ce qui est des pourcentages d'autocitation relevés dans les forums et sur le site VDM, une explication peut être proposée. Par rapport à ce que nous venons d'avancer, et bien que les chiffres ne soient pas élevés, nous aurions pu nous attendre à ce que ces pourcentages soient infimes. Mais, dans les forums, particulièrement ceux du type de *Doctissimo* ou *Auféminin*, il est question de demander des conseils, d'avoir des retours de personnes ayant vécu la même expérience, ce qui favorise<sup>169</sup> la mise en scène de soi pour trouver un écho. D'ailleurs, la plupart des occurrences d'autocitation relevées l'ont été dans ces deux forums. En revanche, nous n'avons relevé aucune autocitation dans nos posts de *Plus belle la vie*. Nous pouvons dès lors supposer que le cadre et les enjeux de ce forum sont moins propices à la mise en scène de soi, puisqu'il est question de débattre autour de la série, des personnages, des scénarios... Même si des sujets personnels peuvent être abordés, ils restent minoritaires. Quant aux anecdotes VDM, comme nous avons pu le souligner lors de la présentation des données de notre corpus, elles ont pour visée principale l'humour et il est souvent plus facile de rire des autres que de rire de soi-même<sup>170</sup>.

Pour L. Rosier (2008), l'autocitation a « un usage social<sup>171</sup> : l'individu relève d'une communauté discursive<sup>172</sup> (un groupe social qui produit un type de discours particulier). Par exemple, l'autocitation participe d'une pratique scientifique désignant les références à ses pairs [...] ». Au-delà de la communauté scientifique et au-delà de l'autocitation, le DR et plus particulièrement le DD ont un usage social. L'autocitation est une des ressources dont dispose le locuteur pour servir ses fins et, pour ce qui nous concerne actuellement, construire son image/son identité (à la fois sociale et personnelle); mais elle n'est pas la seule.

---

169. Ce peut-être aussi un choix personnel, c'est avec cette idée que nous employons le verbe *favoriser* plutôt que *imposer* par exemple. Certains internautes qui ne souhaitent pas se dévoiler préfèrent avoir recours à la troisième personne pour raconter leur histoire en se cachant derrière « une amie ». Ce peut être également le cas dans des situations de communication orales lorsqu'un locuteur est gêné d'exposer son problème (comme étant le sien) et préfère faire parler « un/une ami(e) ».

170. Les anecdotes VDM mettent en scène des situations vécues directement ou indirectement par les internautes. Ces derniers peuvent avoir été acteurs ou simple témoins des situations évoquées.

171. Également « un usage linguistique et un usage littéraire » (p. 128).

172. Nous nous intéresserons à cette notion de *communauté* dans le chapitre 9.

### 4.1.3 « Être soi avec les mots d'autrui »

La construction de l'image que l'on veut donner ne passe pas uniquement par l'autocitation, le locuteur peut également recourir « explicite[ment] à d'autres voix [pour] se valoriser en laissant dire par d'autres ce qu'[il] n'oserait pas, par modestie, dire en son nom » (R. Bertrand, 2003). Autrement dit, on peut « être soi avec les mots d'autrui <sup>173</sup> ». L'exemple qui suit ne correspond pas tout à fait à l'idée de modestie évoquée plus haut puisque l'intervention n'a pas le sens de « ce n'est pas moi qui le dis, c'est X » mais plutôt le sens de « il n'y a pas que moi qui le dis » :

(36) Et l'autre jour son le frère son frère savait pas que c'était moi (rire) il parlait avec une de mes copines puis il dit **il y a une petite infirmière là-bas sur le CMP euh elle arrête pas de dire des trucs à mon frère et puis il l'écoute puis il la craint.**

<[En riant] Et Manon elle avait compris que c'était moi elle ri>golait elle était morte de rire elle lui dit **bah tiens tu l'as derrière toi.**

**Mais dis pas que c'est ce petit bout de femme-là qui fait peur à mon frère.**

Eh bah <je dis **si**> **c'est pas que je lui fais peur c'est qu'<il me respecte**> <sup>174</sup> . (GTRC, Repas 2, 1656-1660)

Les interventions du discours du frère de l'un de ses patients a pour objectif de confirmer les propos tenus par la locutrice. Elles pourraient à ce titre être aussi considérées comme « un argument d'autorité » (cf chapitre 1) pour finir de convaincre ses interlocuteurs (de la situation d'énonciation actuelle) de sa démonstration. En effet, qui est plus objectif et mieux placé qu'un membre de la famille de son patient pour apprécier et attester de son travail auprès de lui ? La locutrice utilise donc avant tout ces interventions extérieures pour construire l'image qu'elle souhaite donner d'elle-même : une infirmière consciencieuse à l'écoute de ses patients. Il est fréquent de rapporter une situation et/ou des propos qui mettent en valeur, c'est ce que soulignent E. Holt & R. Clift (2007) :

« We [...] use talk to report talk, whether we are reporting the compliment someone gave us or conveying how we made a complaint or told a joke » (p. 1)

Dans l'exemple précédent, nous pouvons voir les remarques du frère du patient comme un compliment à l'égard de la locutrice. Dans l'extrait suivant, le locuteur,

---

173. Nous reprenons ici le titre de l'article de R. Bertrand (2003) que nous trouvons particulièrement pertinent.

174. Pour préciser le contexte de cet exemple : il s'agit du récit d'une locutrice (infirmière) visant à montrer plus généralement la nécessité de parler avec les patients et plus particulièrement son savoir-faire en la matière. Elle fait intervenir la voix du frère de l'un de ses patients pour appuyer cette idée.



qui raconte comment il a été embauché, ne manque pas d'omettre le compliment de la part de son patron : « tu es un bon toi » :

(37) Hocine : Avant j'ai enfin j'ai fait plein de boulots et (.) après je me suis retrouvé euh (.) (à) faire le jardinage. Tu sais comment il m'a embauché le mec@s (..) (bruit de bouche) il m'a dit **ouais on va monter au deuxième étage** (..) je dis **d'accord** (.) il me dit **non non vas-y allez- y allez- y** (.) tu vois (.) et je monte la cage d'escalier (.) j'ai monté la cage d'escalier tu vois rapide (..) il dit **tu es un bon toi**.

ENQ : Il t'a dit t- (..) qu'est-ce qu'il t'a dit (.) ?

Hocine : Tellement j'ai monté <rapide les> escaliers <xx> étage (.) il m'a dit **toi tu es un bon**. (MPF, Anna13, 34-37)

Lorsque l'enquêtrice demande à Hocine de répéter ce que le patron lui a dit, il aurait pu se contenter de répéter le discours cité : « tu es un bon toi » mais il se met un peu plus en avant en ajoutant avant « tellement j'ai monté rapide les escaliers... ». Ici encore, le locuteur se valorise à travers les dires d'une autre personne et confirme ce qu'énonce E. Goffman (1973), dans le cadre plus large des interactions : « il [l'individu] peut désirer donner une haute idée de lui-même, ou qu'on lui prête une haute idée de ses interlocuteurs [...] » (p. 13), « l'acteur se présente [ainsi] sous un jour favorable » (p. 16).

Après avoir abordé les fonctions pragmatiques du DD, il convient à présent de nous attarder sur les co(n)textes dans lesquels ce dernier est produit. Ce sera l'objet de la section suivante.

## 4.2 Discours direct et situation de communication

### 4.2.1 La notion de contexte

S'intéresser à la variation<sup>175</sup> du DD en fonction du degré de proximité entre les interactants nécessite de s'interroger sur la situation de communication et plus largement sur la notion de *contexte*. Il est en effet pertinent d'étudier la variation d'un phénomène linguistique en contexte du point de vue du discours rapporté. Les productions langagières apparaissent toujours dans un cadre communicatif donné, qu'elles se produisent par le biais du canal écrit ou oral. On ne peut envisager d'étudier un phénomène isolément du contexte (aussi bien linguistique qu'extralinguistique) dans lequel il prend forme et nombreux sont les auteurs qui défendent cette position (voir notamment A. Duranti & C. Goodwin, 1992).

---

175. Variation de construction et de présence.

« [...] la reconnaissance de l'importance du contexte s'impose lorsqu'on considère que non seulement les usages mais aussi la définition des ressources linguistiques sont structurés de façon constitutivement contextuelle » (L. Mondada, 1998).

Cette idée n'est pas nouvelle et trouve ses sources, notamment, dans les années 60 avec l'anthropologie linguistique. D. Hymes (1962), entre autres, développe la notion de *speech event* et introduit le modèle résumé sous l'acronyme *S.P.E.A.K.I.N.G.* Ce modèle représente les huit composantes<sup>176</sup> par lesquelles D. Hymes schématise la communication, avec l'objectif de comprendre la variation culturelle des interactions. Le cadre ou contexte qu'il nomme *setting* est une des composantes<sup>177</sup> que D. Hymes identifie dans la communication. Cela revient à dire que toute activité communicative, toute interaction, est contextualisée, située dans un contexte particulier. Ce dont disposent les interactants pour interpréter cette situation sont ce que J.-J. Gumperz (1982, 1989, 1992) a appelé « indices de contextualisation ». Ces derniers permettent l'interprétation des énoncés et « servent à éclairer, mettre en valeur ou faire ressortir certaines séquences phonologiques ou lexicales vis-à-vis d'autres unités semblables » (1989, p. 211, voir aussi 1992, p. 232). Ils sont liés aux savoirs partagés par les interlocuteurs, condition nécessaire pour qu'ils soient bien perçus et reçus. La contextualisation doit dès lors être entendue comme :

« l'emploi par les locuteurs/auditeurs de signes verbaux et non verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné à leur connaissance du monde. Le but est de dégager les présuppositions sur lesquelles ils s'appuient pour maintenir leur engagement conversationnel et évaluer ce qu'on veut dire » (J.-J. Gumperz, 1989, p. 211).

La deuxième notion centrale développée par J.-J. Gumperz (1989) est celle « d'inférence » qui consiste à envisager que tout énoncé ou tout message est interprété par son récepteur en fonction de son contexte :

« l'interprétation en situation de tout énoncé est toujours une question d'inférence. Cette inférence [...] repose sur des présupposés [...]. Les interprétations sont en fait le fruit d'une collaboration et se trouvent au sens littéral, contraintes par des considérations de conduite conversationnelle, d'agencement conversationnel et de négociation conversationnelle » (p. 211).

Nous considérons à l'instar de J.-J. Gumperz, suivi en cela par L. Mondada (2001), que les données recueillies aussi bien à l'oral qu'à l'écrit<sup>178</sup> :

---

176. *Setting, Participants, Ends, Acts, Keys, Instrumentalities, Norms, Genres.*

177. Le français est maladroît pour rendre la nuance, dans la mesure où les termes « situation » et « setting » se traduisent tous deux par « situation ».

178. Nous précisons « aussi bien à l'oral qu'à l'écrit » parce que L. Mondada considère les

« [...] sont des données situées, imbriquées dans leur contexte d'énonciation et dans les activités au cours desquelles elles ont été produites. Ceci interdit la séparation des formes linguistiques et des activités dans lesquelles elles sont apparues ; au contraire ceci invite à considérer les usages linguistiques comme des pratiques sociales, souvent intégrées dans des activités complexes qui ne se réduisent pas à des échanges verbaux » (L. Mondada, 2001, p. 145).

Il convient de définir le terme de *contexte* et d'explicitier les paramètres qui entrent dans sa composition. Il ne s'agira pas ici de proposer une synthèse des travaux qui ont été faits sur le sujet, mais simplement de pointer les difficultés que recouvre cette notion afin de mieux situer l'emploi que nous en faisons.

Apporter une définition simple et claire de la notion de *contexte* ne va pas de soi, pour preuve la publication d'un volume qui y est entièrement consacré : *Rethinking context* (1992). Dès l'introduction de cet ouvrage, A. Duranti & C. Goodwin (1992) soulignent cette difficulté :

« it does not seem possible at the present time to give a single, precise, technical definition of context, and eventually, we might have to accept that such a definition may not be possible » (p. 2).

C'est aussi la façon de voir de G. Kleiber (1999), pour qui la notion de contexte « est protéiforme et flexible. [...] et] donne lieu à des caractérisations divergentes et même contradictoires ». J.-M. Adam (2006) considère également qu'« une science du contexte est [...] tout simplement impossible. [...] en reposant la question du contexte, nous rêvons de rendre ce dernier manipulable. [...] nous ne pouvons donner que des définitions relatives à un cadre théorique et méthodologique limité » (p. 21).

Si l'on regarde du côté des grammaires et des dictionnaires, le terme *contexte* apparaît mal défini (parce qu'abordé de façon vague) : « le contexte est l'ensemble des éléments situationnels – extralinguistiques – au sein desquels se situe l'acte d'énonciation de la séquence linguistique » (M. Arrivé *et al.*, 1986, p. 185). Dans *Le dictionnaire d'analyse du discours* (2002), le contexte « d'un élément X quelconque » est :

« en principe tout ce qui entoure cet élément. Lorsque X est une unité linguistique (de nature et dimension variables [...]), l'entourage de X est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non-linguistique (contexte situationnel, social, culturel) » (p. 134).

---

données interactionnelles comme « des données orales, contrastant fortement avec les données écrites et les données décontextualisées fabriquées par les linguistes de cabinet ». Les données écrites que nous avons recueillies (forums, anecdotes et d'autant plus les conversations instantanées) ne sont ni fabriquées, ni décontextualisées et nous les considérons, tout autant que les données orales, comme des données situées.

Lorsque des précisions sont données, le contexte apparaît comme un ensemble assez flou de paramètres, voire une notion « fourre-tout » :

« on appelle situation de discours l'ensemble des circonstances au milieu desquelles se déroule un acte d'énonciation (qu'il soit écrit ou oral). Il faut entendre par là à la fois l'entourage physique et social où cet acte prend place, l'image qu'en ont les interlocuteurs, l'identité de ceux-ci, l'idée que chacun se fait de l'autre (y compris la représentation que chacun possède de ce que l'autre pense de lui), les événements qui ont précédé l'acte d'énonciation (notamment les relations qu'ont eues auparavant les interlocuteurs, et surtout les échanges de paroles où s'insère l'énonciation en question) » (O. Ducrot, T. Todorov, 1972).

Cette définition témoigne de la diversité des paramètres à prendre en compte dans la composition de la situation de communication, tellement vaste qu'elle en devient non répertoriable. Il faut ici insister sur l'imbrication de ces paramètres et sur l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres. Ils sont interdépendants et peuvent donner lieu à une infinité de combinaisons possibles, de situations de communication vraisemblables.

Pour C. Dolinine (1999) également, un ensemble de paramètres imbriqués peut « influencer » le discours. Dans le cadre d'une réflexion sur les genres de discours très influencée par M. Bakhtine, il défend « la thèse de la détermination de la parole par [des] facteurs dont l'ensemble constitue la situation de communication » et en détaille plus précisément six composantes :

« - Le locuteur (L) considéré comme porteur d'un statut socio-psychologique, exécutant un rôle conventionnel, sujet d'une activité et enfin envisagé comme une personnalité porteuse d'un ensemble de traits de caractère et sujette à un état psychologique au moment de la parole.

- Le destinataire (D) considéré sous les mêmes aspects.

- L'observateur (O) c'est-à-dire celui (ou ceux) qui assiste(nt) éventuellement à l'acte de communication.

- La situation référentielle (SR), c'est-à-dire la situation ou l'état de choses décrits dans l'énoncé.

- Le canal de communication (Can) qui peut être l'oral ou l'écrit, le téléphone, etc.

- Le contexte de l'action (CA) dans laquelle L est engagé et auquel participe son discours. Le CA comprend entre autres le contexte verbal et dans une communication écrite, il peut se réduire à celui-ci. Il comprend également le temps, le lieu et « l'environnement » de l'acte de communication (TLE) ».

Prendre en compte l'ensemble de ces paramètres pose des problèmes d'ordre méthodologique (depuis l'étape du recueil jusqu'à celle de l'analyse des données) que

l'on ne peut ignorer dès lors que l'on veut appréhender la situation de communication. Comment avoir accès à l'ensemble de ces paramètres ? L'entreprise semble impossible.

Si certaines composantes sont plus facilement déterminables (Can, CA et TLE), d'autres sont beaucoup plus complexes voire hors de portée de l'observation, notamment dès lors qu'elles concernent les interlocuteurs (L et D). Il existe un certain nombre de paramètres qui ne peuvent qu'échapper au chercheur dans le cadre des enquêtes qu'il mène. Ce « manque » est d'autant plus important si les enquêtes sont réalisées auprès d'informateurs totalement inconnus de l'enquêteur<sup>179</sup> lors d'entretiens par exemple ou lorsque celui-ci travaille sur des données issues d'internet.

Pour limiter quelques lacunes (toutes ne peuvent l'être), il est nécessaire de privilégier des enquêtes réalisées sur la base de réseaux (comme c'est le cas au sein du projet MPF). Cette démarche permet de disposer d'un maximum d'informations sur les interlocuteurs afin de mieux comprendre ce qui lie les interactants (un quartier, une association, un établissement, un ami, une profession, etc.).

La composante (L) correspond à « l'identité » du locuteur, notion qui elle aussi n'est pas sans soulever de problèmes. C. Kerbrat-Orecchioni (2005) stipule, à ce propos, que :

« L'identité d'un locuteur X peut être définie comme l'ensemble des attributs qui le caractérisent ; attributs stables ou passagers, qui sont en nombre infini et de nature extrêmement diverse (état civil, caractéristiques physiques, psychologiques et socioculturelles, goûts et croyances, statut et rôle dans l'interaction, etc.). Mais ce qui se trouve investi dans une interaction donnée, ce n'est évidemment pas l'identité globale de X, mais certaines composantes seulement de cette identité, qui sont seules pertinentes dans le contexte interlocutif » (p. 157).

Ainsi, le locuteur/scripteur ne convoquerait pas la même identité (ou pas les mêmes « facettes » de son identité<sup>180</sup>), selon la situation de communication dans laquelle l'interaction a lieu. Nous envisageons dès lors l'identité comme un processus dynamique. S.-F. Kiesling (2013) défend aussi cette idée d'une identité non figée, évoluant constamment et se renouvelant. A la fois individuelle et sociale (p. 450), l'identité se négocie en fonction de la relation entre interactants :

« that identities are not just constructed but in fact are continually

---

179. Quand bien même il aurait fait remplir une fiche pour avoir des renseignements sur son interlocuteur.

180. Cette perspective intéressante d'une identité non figée, adaptable selon l'interaction sera davantage développée dans notre chapitre consacré aux communautés de pratique.

renewed, and that individuals desire to continually renew these identities, so that they appear stable. [...] this construction is not a one-way process but something that is negotiated in interaction and over time; one cannot simply construct any identity at any time because there are restrictions on how identities can be recognized and interpreted by others.

[...]

Identity is a state or process of relationship between self and other; *identity is how individuals define, create, or think of themselves in terms of their relationships with other individuals and groups*, whether these others are real or imagined » (p. 449-450).

Cette construction interactive de l'identité est également défendue par M. Bucholtz et K. Hall (2005) : « Identity is the social positioning of self and other » (p. 586). Les auteurs mettent en avant cinq principes qui reprennent différentes approches disciplinaires de l'identité : *l'émergence, la positionnalité, l'indexicalité, la relation et la partialité*. Nous explicitons ce modèle dans le tableau suivant :

Emergence	Les identités se construisent, émergent dans l'interaction : « identity is best viewed as the emergent product than the pre-existing source of linguistic and other semiotic practices and therefore as fundamentally a social and cultural phenomenon » (p. 588).
Positionnalité	L'identité n'est pas uniquement associée à des catégories sociales traditionnelles comme le genre, le sexe ou la classe sociale : « identities encompass (a) macro-level demographic categories; (b) local, ethnographically specific cultural positions; and (c) temporary and interactionally specific stances and participant roles » (p. 592).
Indexicalité	L'indexicalité est un mécanisme par lequel les locuteurs peuvent manifester, signaler leur identité en cours de construction : « Identity relations emerge in interaction through several related indexical processes, including : (a) overt mention of identity categories and labels; (b) implicatures and presuppositions regarding one's own or others' identity position; (c) displayed evaluative and epistemic orientations to ongoing talk, as well as interactional footings and participant roles; and (d) the use of linguistic structures and systems that are ideologically associated with specific personas and groups » (p. 594).
Relation	Les identités se construisent en lien avec l'autre : « Identities are intersubjectively constructed through several, often overlapping, complementary relations, including similarity/difference, genuineness/artifice, and authority/delegitimacy » (p. 598).
Partialité	La construction de l'identité n'est qu'en partie consciente, elle apparait en ce sens partielle : « Any given construction of identity may be in part deliberate and intentional, in part habitual and hence often less than fully conscious, in part an outcome of interactional negotiation and contestation, in part an outcome of others' perceptions and representations, and in part an effect of larger ideological processes and material structures that may become relevant to interaction. It is therefore constantly shifting both as interaction unfolds and across discourse contexts » (p. 606).

TABLE 4.1 – Principes sur lesquels se fonde l'identité selon M. Bucholtz et K. Hall (2005)

Les cinq principes énoncés par M. Bucholtz et K. Hall (2005) renforcent l'idée suivant laquelle l'identité est un « objet » qui se construit interactivement<sup>181</sup>. Si P. Charaudeau (2009) partage en partie cette vision de l'identité, il distingue, quant

181. T. Bulot (2004) défend également cette idée en affirmant que : « les identités sont multiples et situationnelles [...] [et] vari[e]nt en fonction des contextes, des interactions, du degré de connivence, de proximité établie entre les interlocuteurs, mais aussi en fonction des thématiques abordées » (p. 12).

à lui, deux types d'identité, l'une construite par avance, et l'autre en construction : *l'identité sociale* « en partie déterminée par la situation de communication : elle doit répondre à la question que se pose le sujet parlant lorsqu'il prend la parole : "Je suis là pour quoi dire, en fonction de quel statut et du rôle qui m'est assigné par la situation ?" », et *l'identité discursive* « construite par le sujet parlant en répondant à la question : "Je suis là pour comment parler ?" » (p. 21). Il considère ainsi l'identité sociale comme « un construit par avance », et l'identité discursive comme « un à construire-construisant ». Cette distinction amène P. Charaudeau à affirmer « que l'on n'est jamais sûr de pouvoir saisir la totalité d'une identité » (p. 27). Se pose une nouvelle fois la question de ce qui est accessible au chercheur.

Le contexte, qui inclut l'identité des interactants, apparaît ainsi comme en partie insaisissable. F. Rastier & B. Pincemin (1999) vont en ce sens en stipulant que : « le contexte n'est ni une totalité infinie et informe (un « tout le reste »), ni un entourage qu'une exploration méthodique permettrait de cerner ». A. Duranti & C. Goodwin (1992) n'ignorent pas cette difficulté et précise d'ailleurs que l'analyse du contexte est rendu difficile dès lors qu'il faut décrire la connaissance « socio-historique » que l'interlocuteur a de la situation :

« One of the great difficulties posed in the analysis of context is describing the socio-historical knowledge that a participant employs to act within the environment of the moment » (p. 5).

Si nous ne pouvons pas avoir accès à toutes les informations, nous pouvons également nous interroger sur ce qu'il est pertinent de savoir. Ce qui pourrait apparaître anodin pour le chercheur<sup>182</sup> pourrait en fait être important pour les interactants et déterminer leur façon de parler à un instant T en présence d'un interlocuteur X. G. Kleiber soulève notamment cette difficulté dans un article au titre évocateur : *Il y a contexte et contexte* (1999). En effet, l'auteur entend distinguer le contexte du point de vue de l'observateur-analyste et le contexte du point de vue des locuteurs et de ses interlocuteurs<sup>183</sup> qu'il s'agisse du « contexte linguistique (co-texte) » ou du « contexte situationnel ». Sa principale distinction repose sur l'opposition entre *statique* et *dynamique* (voir L. Mondada, 1998 qui revient sur cette distinction, de même que A. Duranti & C. Goodwin, 1992 qui

---

182. Nous entendons ici toute information concernant le locuteur (constitutive de son identité ou non) qui ne semblerait pas a priori avoir d'influence sur la situation de communication mais qui, pour le locuteur, détermine la construction de son discours. Il peut aussi s'agir d'une référence comprise par les interlocuteurs mais qui échappent à l'analyste qui ne dispose justement pas du même *background*.

183. L'opposition entre le point de vue de l'observateur et le point de vue du membre (selon le terme de l'ethnométhodologie) renvoie à l'opposition émique/étiquée discutée par J.-P. Olivier de Sardan (1998) : « L'*emic* est [...] centré sur le recueil de significations culturelles autochtones, liées au point de vue des acteurs alors que l'*etic* repose sur des observations externes indépendantes des significations portées par les acteurs » (p. 153).



développent les différentes approches possibles du terme *contexte*). Si le linguiste a accès à un *contexte statique* puisque les données sont étudiées après-coup de l'interaction, les locuteurs quant à eux « composent » avec un *contexte dynamique*, qui évolue sans cesse. Cela revient à dire que ce que le linguiste étudie comme une « production finie » n'est pas la même chose que la « production construite » par les interlocuteurs :

« Le discours est une activité tout à la fois *conditionnée* (par le contexte) et *transformatrice* (de ce même contexte) ; donné à l'ouverture de l'interaction, le contexte est en même temps *construit* dans et par la façon dont celle-ci se déroule ; *définie* d'entrée, la situation est sans cesse *redéfinie* par l'ensemble des événements discursifs » (P. Charaudeau & D. Maingueneau, 2002, p. 135).

La notion de *contexte* soulève ainsi des problèmes non négligeables : s'il existe autant de situations de communication qu'il existe d'interactants, toute classification rigoureuse semble difficile voire impossible. Néanmoins, elle reste indispensable et nécessite simplement des aménagements, notamment celui d'accepter que les catégories délimitées ne soient pas fixes et puissent s'entrecroiser.

Les différentes « catégories » que nous avons mises en place<sup>184</sup> pour cette étude sont loin d'être incontestables. En effet, l'opposition entre les deux types d'entretiens reposent sur des critères intuitifs, sur ce qui est entendu et ressenti par celui qui écoute de façon externe. Les frontières parfois fragiles entre ces catégories nous imposent à préciser que si une conversation a pu être classée dans une certaine catégorie, elle aussi peut tendre vers une autre. Si l'entreprise de catégoriser des *contextes* semble impossible, on peut quand même s'essayer à l'exercice, en déterminant, par exemple, des points communs aux situations de communication étudiées. Nous ne parlerons pas, dans ce cas, de situations *identiques* mais de situations *semblables* sur la base des critères (points communs) choisis.

#### **4.2.2 L'effet de la situation de communication à un niveau « global » : les thématiques du discours rapporté**

Nous pouvons nous interroger sur les relations entre la situation de communication et le discours à un niveau que nous dirons global<sup>185</sup>. Quelles théma-

---

184. Nous renvoyons au chapitre 3 relatif à la présentation de notre corpus et à la classification de nos données sur le continuum proximité/distance.

185. Selon la tradition initiée par les réflexions sur la globalisation, « global » s'entend ici en opposition à « local » et signifie que nous ne nous intéressons pas à des faits syntaxiques mais aux faits qui surplombent la production d'un énoncé, le contexte ou la thématique. Ce qui relève finalement de l'extralinguistique.

tiques sont abordées au cours de l'interaction ? Dans quelle mesure ont-elles une influence dans le cas qui nous intéresse, sur le discours rapporté ? P. Koch et W. Esterreicher (2001) considèrent la thématique (et plus précisément le fait qu'elle soit déterminée ou non) comme l'un des paramètres caractérisant « le comportement communicatif » des interlocuteurs. C'est aussi ce que considère C. Kerbrat-Orecchioni (2005) :

« Dans une situation communicative donnée, certains thèmes sont appropriés, d'autres ne le sont pas – pour des raisons qui peuvent tenir à différents facteurs, [...]. Même si le paradigme des « mentionnables » est plus ou moins ouvert selon les cas, on ne parle jamais de "n'importe quoi" » (p. 129).

Que les thématiques soient fixées ou non, plus ou moins ouvertes, cela donne des indications sur le « type » de situation de communication dans laquelle on se situe et sur le rôle social ou institutionnel rempli par les interactants. Elle sera fixée par exemple dans un débat, un entretien<sup>186</sup>, une interview, un exposé, un devoir d'étudiants... elle sera en revanche libre dans des conversations ordinaires « non conditionnées ». Partant de ce constat, nous devrions observer des thématiques plus variées et plus nombreuses dans les situations de proximité (puisqu'elles sont moins contraintes) que dans les situations de distance communicative. Qu'en est-il dans notre corpus<sup>187</sup> ?

Les discussions instantanées IRC confirment et illustrent parfaitement cette hypothèse :

---

186. Nous pouvons souligner ici que le thème sera plus ou moins fixé dans le cadre d'entretiens, en particulier selon le type d'enquêtes et selon le degré de proximité entre les protagonistes.

187. Nos observations ne sont pas générales au sens où elles ne concernent que les occurrences de discours direct. Nous n'avons pas relevé tous les thèmes abordés dans l'ensemble des interactions mais seulement ceux abordés lorsque le discours direct est convoqué par un locuteur.

Nos remarques ne porteront que sur nos données orales et les conversations instantanées. Il ne nous semble pas pertinent ici d'aborder les forums qui sont en eux-mêmes contraints (du moins pour les sites spécialisés dans un domaine) par leur thématique (Turbo=automobile/Plus belle la vie=la série/Legavox=le droit...). Nous ne disons pas qu'il est impossible de trouver d'autres thèmes au sein de ces forums, nous disons simplement qu'ils sont plus orientés.

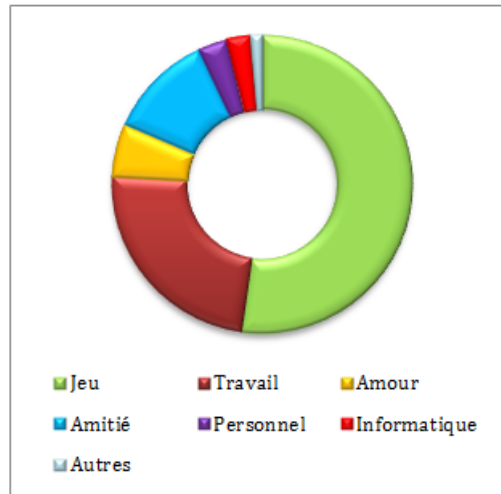


FIGURE 4.2.1 – Thématiques abordées dans la catégorie *amiété réelle*

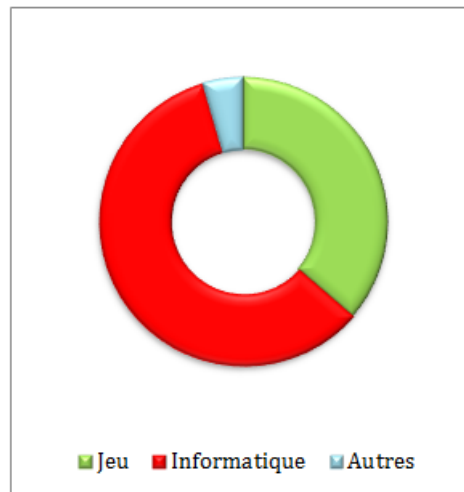


FIGURE 4.2.2 – Thématiques abordées dans la catégorie *amiété virtuelle*

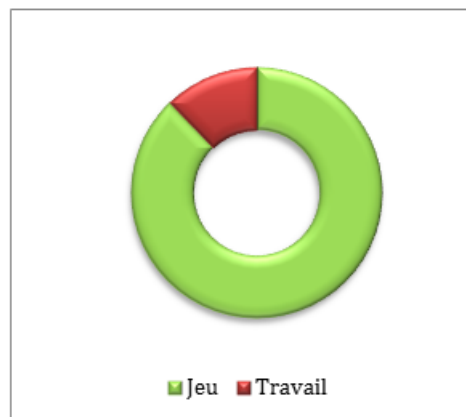


FIGURE 4.2.3 – Thématiques abordées dans la catégorie *joueurs*

Ces trois graphiques montrent qu'en fonction de la relation entre les interactants, les thèmes abordés sont limités. Ainsi, lors de discussions entre joueurs, il est principalement question du jeu en ligne et occasionnellement du travail, alors que dans les discussions entre amis (réels), les thèmes abordés sont plus variés (même si le jeu occupe une part importante des échanges puisque c'est dans ce cadre qu'ils ont lieu). Si l'on s'intéresse à présent à notre corpus oral, nous observons à peu près la même tendance (l'écart entre les entretiens traditionnels et les entretiens de proximité est plus important) :

Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité	Données écologiques
4,6	8,8	9

TABLE 4.2 – Moyennes du nombre de thèmes abordés dans le corpus oral

Si ces résultats<sup>188</sup> n'apparaissent pas très probants notamment entre les entretiens de proximité et les enregistrements écologiques (ce qui confirme l'intérêt de ce type d'entretiens), nous observons une différence significative pour le nombre total de thèmes différents abordés en fonction de la situation de communication :

Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité	Données écologiques
22	36	48

TABLE 4.3 – Nombre de thèmes abordés dans le corpus oral

Nous pouvons ainsi constater qu'il y a une plus grande liberté thématique dans les données écologiques<sup>189</sup> que dans les entretiens qui restent, quoi que l'on fasse, contraints par un « scénario » ou un « script », même si celui-ci n'est pas préconçu.

Pour appuyer cette remarque, il est intéressant de s'attarder sur les thématiques abordées en fonction des enquêteurs menant les entretiens, ce qui conduit à rendre compte de l'influence que celui-ci exerce au moment de l'entretien, mais également (par voie de conséquence) sur les données récoltées. Nous mettrons en parallèle

188. La moyenne a été obtenue en additionnant tous les thèmes abordés dans chaque enquête (même si certains thèmes sont récurrents) puis en divisant par le nombre d'enquêtes qui composent chaque type de situations.

189. Cependant, il peut aussi arriver dans le cadre de données écologiques que les thématiques abordées ne soient pas diversifiées. Une fois encore, tout dépend du contexte. Nous pensons notamment à un enregistrement réalisé par une enquêtrice avec des collègues de travail dans lequel 95% (environ) des occurrences de DD sont en lien avec le collègue dans lequel ils sont assistants d'éducation (puisque celui-ci est le point commun qui les lie). Ils font référence à des propos d'autres collègues et aux événements du collège. L'enquêtrice a réalisé une série de quatre enregistrements avec plusieurs collègues (en partie différents) et la même tendance est observée. Dans chacun d'entre eux, la thématique « travail » est très fortement dominante voire omniprésente.

deux enquêteurs, nous-même, et Wajih pour lesquels nous disposons de plusieurs enregistrements, les uns ont été classés comme « entretiens traditionnels », les autres comme « entretiens de proximité » :

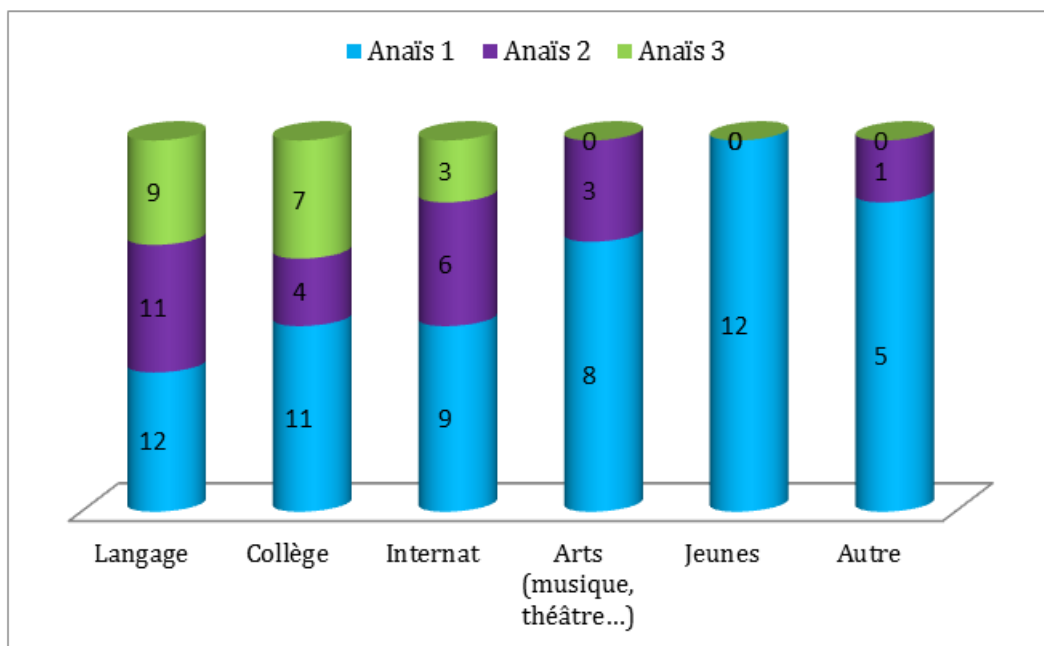


FIGURE 4.2.4 – Thématiques abordées dans les entretiens d’Anaïs

Nous voyons bien avec ce graphique que les thèmes récurrents dans nos trois enregistrements sont le langage, le collège et l’internat, parce que nous avons orienté les entretiens dans ce sens. Le collège était le lien entre nous et les informatrices, l’internat représentait leur quotidien et ce qui faisait le lien entre elles (puisque c’est dans ce cadre qu’elles se sont rencontrées), le langage était l’objet de l’entretien<sup>190</sup>. Nous avons également abordé dans ces trois entretiens la thématique plus générale des jeunes mais il n’y a que dans l’entretien Anaïs 1 que des occurrences de DD ont été employées dans ce cadre. Une dernière remarque concernant la thématique que l’on a appelé « arts », elle est en fait majoritairement liée à l’internat puisqu’il est question des opportunités offertes par l’établissement de découvrir le théâtre, l’opéra...

190. Nous rappelons que l’entretien n’a pas été présenté comme s’intéressant uniquement au langage (voir chapitre 3).

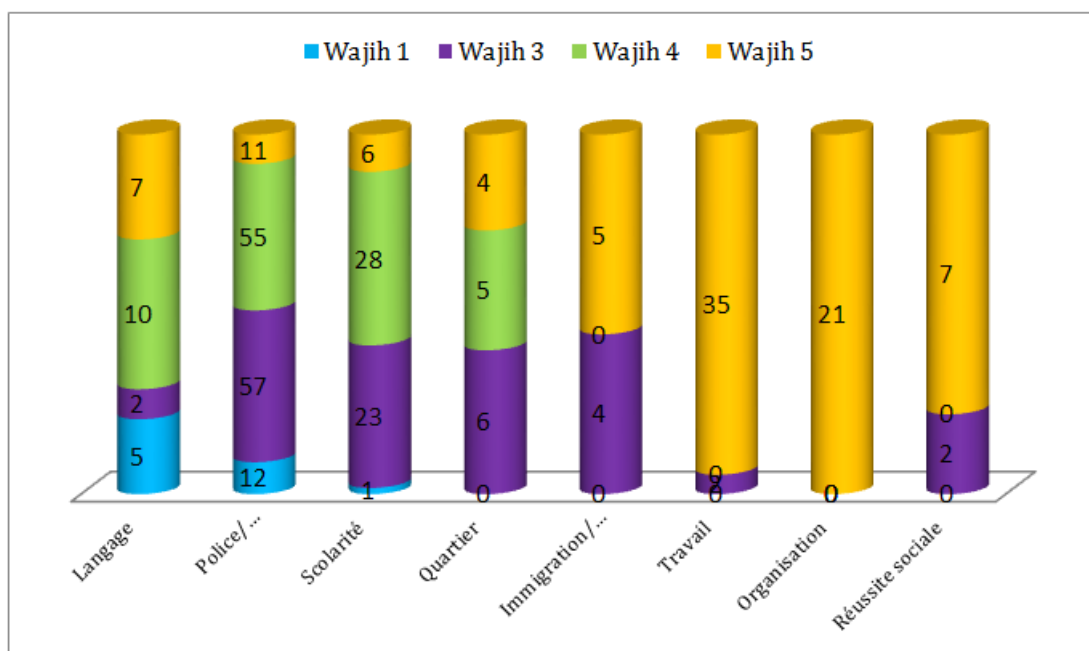


FIGURE 4.2.5 – Thématiques abordées dans les entretiens de Wajih

Dans les enquêtes de Wajih, nous voyons que les thématiques<sup>191</sup> abordées sont d'une part plus nombreuses et d'autre part que l'orientation donnée par l'enquêteur n'est pas la même. Le langage, en tant que tel, n'est que secondaire. L'enquêteur aborde les préoccupations quotidiennes des informateurs qui tournent de manière générale autour de leur identité (sentiment d'appartenance à leur pays d'héritage), de leur quartier, de leur scolarité ou de leur travail quand ceux-ci ont terminé leurs études. Un thème est récurrent et présent dans l'ensemble des enquêtes de Wajih, ce sont les confrontations avec la police ou des contrôleurs (de manière plus générale avec des personnes représentant une autorité, la loi<sup>192</sup>). Ces altercations apparaissent souvent liées à un sentiment d'injustice et/ou au racisme.

Toutes ces remarques amènent à se demander s'il y a des thèmes plus propices qui motivent ou au contraire contraignent l'apparition du discours rapporté et à s'interroger sur les contextes<sup>193</sup> (ou plutôt cotexte) dans lesquels apparaissent le discours rapporté.

Si nous nous intéressons à présent aux thèmes les plus fréquemment abordés en fonction des situations de communication orales, nous pouvons faire plusieurs observations. Le graphique ci-dessous illustre quelques-unes des thématiques les

191. Nous n'avons indiqué dans le graphique que les thématiques récurrentes et les plus présentes.

192. Pour souligner ce propos et montrer que cette question d'autorité paraît importante dans ces enquêtes, nous citerons simplement les paroles de Walid : « Nous on s'entend pas avec l'autorité <c'est pour ça> » (MPF, Wajih4), qui illustrent bien cette « préoccupation ».

193. Nous apporterons des éléments de réponse à cette question dans la section suivante.

plus représentées dans notre corpus :

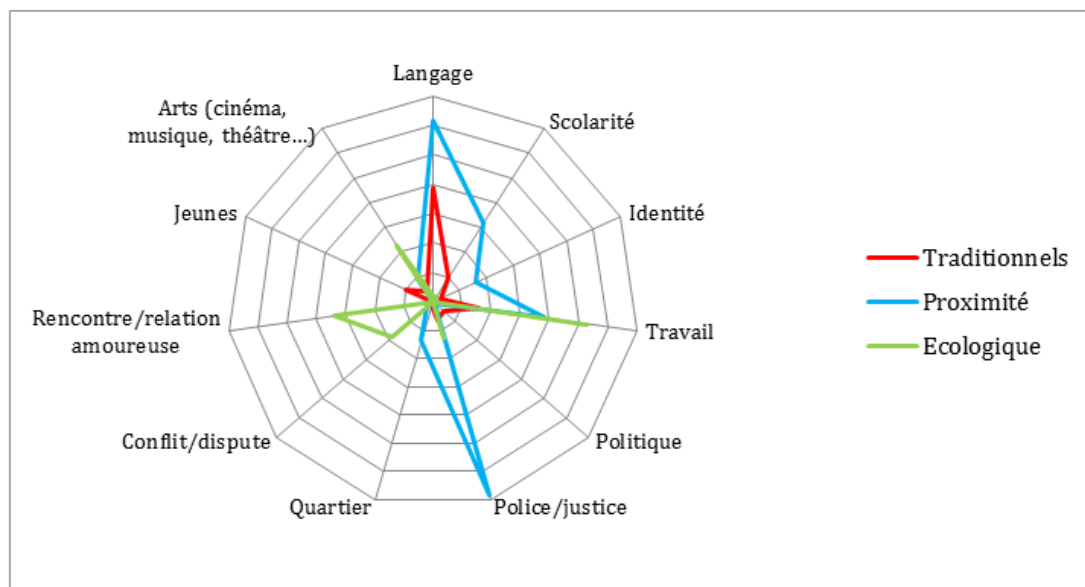


FIGURE 4.2.6 – Thématiques les plus représentées dans le corpus oral

La première remarque que nous pouvons faire appuie l'idée que les entretiens sont orientés<sup>194</sup>. La tendance générale confirme ce que nous avons observé dans les entretiens que nous avons détaillés précédemment. Les thèmes les plus représentés sont le langage, la scolarité, l'identité, la police/justice et le travail pour les entretiens de proximité, le langage, les jeunes, le travail pour les entretiens traditionnels.

Nous observons également que certaines des thématiques abordées en entretiens ne le sont pas du tout dans les données écologiques et inversement. En particulier, les « récits rapportés » concernant des disputes ou des relations amoureuses ne sont présents que dans les données écologiques, ce qui reflète de la proximité entre les interactants et de leur degré de connaissance mutuelle. Ce sont des sujets semble-t-il personnels que l'on ne peut pas aborder dans tout type de situation de communication.

### 4.2.3 Discours rapporté et types textuels

Après avoir observé les thématiques susceptibles de favoriser ou non le recours au discours direct, il est important de regarder dans quel contexte « textuel » (cotexte) le discours direct prend place. Pour le dire autrement, en reprenant les

194. Les enquêteurs n'avaient pas de « script » préétabli, ils avaient pour seule consigne de faire parler leurs informateurs le plus naturellement possible. Chaque enquêteur a choisi librement les sujets et thématiques qu'il souhaitait aborder, mais évidemment le fait que Wajih connaissait bien ses informateurs et depuis longtemps, joue un rôle considérable.

termes de J. Bres (1996), il convient de mettre « en relation le discours rapporté avec les types textuels dans lesquels il est produit » (p. 45). D. Vincent & L. Perrin (2001) affirment ainsi que : « le discours rapporté et le récit vont de pair » (p. 180). M.-A. Morel (1996) abonde également dans ce sens en soulignant que « dans l'oral spontané » :

« La situation d'emploi privilégiée du discours direct est évidemment celle du récit [...]. Le DRD apparaît [...] rarement dans les dialogues à bâtons rompus portant sur des thèmes conjoncturels et fluctuants, ou en situation d'activité (par exemple, réalisation d'une recette de cuisine), ces deux situations d'échange étant étroitement liées aux conditions d'énonciation » (p. 129).

L'emploi du discours direct serait ainsi corrélé aux genres ou aux types de « séquences<sup>195</sup> » qui l'entourent. Si nous sommes d'accord avec les propos de M.-A. Morel pour ce qui est de la fréquence des occurrences de DD dans les récits, nous ajoutons, pour notre part, l'hypothèse que ce seraient les situations de proximité communicationnelle (que ce soit à l'oral ou à l'écrit) qui favoriseraient les récits et l'emploi du discours direct. Si le DD semble entretenir un rapport privilégié avec le récit, J. Bres & D. Vincent (2001), qui ont consacré une revue à la question des *pratiques du récit oral*, soulignent, en revanche, que « toutes les activités conversationnelles ne sont pas [...] propices à l'émergence de récits. [...] les contextes d'émergence de récits méritent qu'on s'y attarde ». En analysant les DD intégrés à des récits dans différentes situations de communication, nous tenterons de montrer, qu'au-delà de l'activité conversationnelle dans laquelle les interactants sont engagés, la relation qui lie les participants à l'échange peut avoir un effet sur la présence de récits.

---

195. Nous employons ce terme en référence aux travaux de J.-M. Adam (notamment 2005) en partant de l'idée qu'un texte, tout comme une conversation orale, ne relève pas que d'un type textuel particulier mais est constitué d'un ensemble de séquences textuelles qui peuvent être alternées, se suivre ou s'entrecroiser.



#### 4.2.3.1 Discours direct et récit

« Le discours rapporté [...] est extrêmement fréquent dans le récit oral [...] : les hommes se réalisent sans cesse par le faire - hommes d'action - et le dire - hommes de paroles - ; le récit est représentation d'actions et représentation de paroles » (J. Bres, 1996, p. 46).

Nous avons développé précédemment (partie I, chapitre1) ce que nous entendons par « récit » ainsi que les critères retenus pour établir si une occurrence de DD s'inscrit ou non dans le cadre plus général d'un récit. Nous développerons ici la répartition de DD intégrés dans des récits en fonction des situations de communication pour montrer une nouvelle fois que le recours au DR peut être différent d'un cadre à l'autre. Nous commencerons par nous intéresser aux données qui relèvent d'une interaction « directe » (entretiens, enregistrements écologiques et conversations IRC) puis nous traiterons à part les anecdotes VDM et les forums, en justifiant ce choix.

Nous émettons l'hypothèse que nous devrions constater une présence plus importante de récits dans les situations de proximité communicationnelle et par conséquent, une proportion de DD intégrés à ces récits plus importante.

Cette étape de nos analyses n'a pas été des plus simples. En effet, nous avons eu quelques difficultés, malgré la définition retenue (chapitre 1), à déterminer ce qui constituait ou non un récit. Nous avons pu facilement, dans un premier temps, exclure tous les discours directs fictifs en considérant, comme D. Vincent & S. Dubois (1997, p. 24), que « la narrativité se caractérise par la reproduction de faits présentés comme réels » (voir aussi la définition générale de W. Labov & J. Waletzky, 1967<sup>196</sup>).

C'est ensuite que nos difficultés sont apparues, et elles ont été renforcées lors de l'analyse des enregistrements écologiques lorsque nous avons été confrontée à l'omniprésence de conversations rapportées<sup>197</sup> relatant des événements banals. Quel statut leur accorder ? S'il est aisé de voir une certaine chronologie ne serait-ce que dans la succession des propos rapportés, il n'est pas toujours évident d'y voir un dénouement (même au sens large), critère pourtant considéré comme

---

196. « We have defined narrative as one method of recapitulating past experience by matching a verbal sequence of clauses to the sequence of events which actually occurred » (p. 12).

197. Nous rappelons que le terme de « conversation rapportée » s'entend ici comme l'intégration dans le discours actuel du locuteur/scripateur d'un pan entier de dialogue (ou du moins des parties choisies) présenté comme ayant effectivement eu lieu antérieurement.

définitoire. Cependant, il est bien question de raconter<sup>198</sup> quelque chose à travers les conversations rapportées. D. Vincent & L. Perrin (2001) se sont intéressés à cette question en abordant les histoires de conversations dans la conversation et en s'interrogeant sur la façon de « situer ces productions par rapport à la conception canonique du récit » (p. 182) :

« 1° elles font référence à des événements passés et sont donc fondamentalement **narratives** ; elles font référence à des conversations et mettent ainsi en jeu des **paroles rapportées** ; elles font référence au passé immédiat et portent sur des **événements banals** » (p. 180).

Nous avons ainsi pris le parti de considérer les conversations rapportées de notre corpus comme narratives, comme relevant du récit bien qu'il ne soit pas toujours question de passé immédiat (au sens de ce qui s'est passé dans la journée ou même dans les jours précédents<sup>199</sup>). Notre justification repose sur un argument principal : « le discours rapporté possède des propriétés narratives en tant que représentation d'un événement » (D. Vincent & S. Dubois, 1997, p. 23). Rapporter une interaction, c'est raconter un événement. Partant de ce postulat, nous avons intégré les occurrences de DD des conversations rapportées dans la catégorie « récit ».

Le graphique suivant (fig. 4.2.7) présente les pourcentages<sup>200</sup> de DD intégrés dans des récits dans les différents cadres communicationnels :

---

198. Raconter s'entendait comme « faire oralement ou par écrit le récit d'évènements, d'aventures, réels [...] » (Définition du *Larousse* en ligne).

199. Les conversations exploitées pour l'étude de D. Vincent et L. Perrin mettaient en scène quatre familles dont les membres interagissent a priori au quotidien. Nos données concernent des locuteurs dont les fréquences d'interaction sont très diverses (quotidiennes parfois mais aussi hebdomadaires, mensuelles ou même annuelles). Ceci implique qu'on ne raconte pas la même chose. Comme le souligne D. Vincent et L. Perrin : « Nous ne relatons les grandes histoires de notre vie qu'avec des gens peu connus et dans des circonstances particulières : les habitués de la maisonnée connaissent déjà toutes nos aventures exceptionnelles [...] » (p. 181). L'idée de passé immédiat s'appliquerait ainsi bien dans le cadre de conversations quotidiennes mais plus difficilement pour des conversations moins fréquentes pendant lesquelles nous sommes susceptibles de « rattraper » l'espace-temps pendant lequel on ne s'est pas vu. De plus, il n'est pas toujours facile de savoir à quel moment exactement a eu lieu la conversation rapportée, notamment lorsque les locuteurs/scripteurs débute leur récit par la locution *l'autre jour* : « Oh je l'ai rencontrée l'autre jour elle m'a fait rire parce qu'elle m'a dit il était à l'heure » (GTRC, Repas2). A quand remonte cette rencontre ? Quelques jours ? Une semaine ? Un mois ? Pour cette raison, nous ne retenons pas la référence au passé immédiat comme un critère définitoire des conversations rapportées narratives.

200. Les pourcentages présentés ont été calculés à l'intérieur de chaque situation, non à partir de l'ensemble de nos données, ce qui explique que la somme des pourcentages ne soit pas égale à 100%.

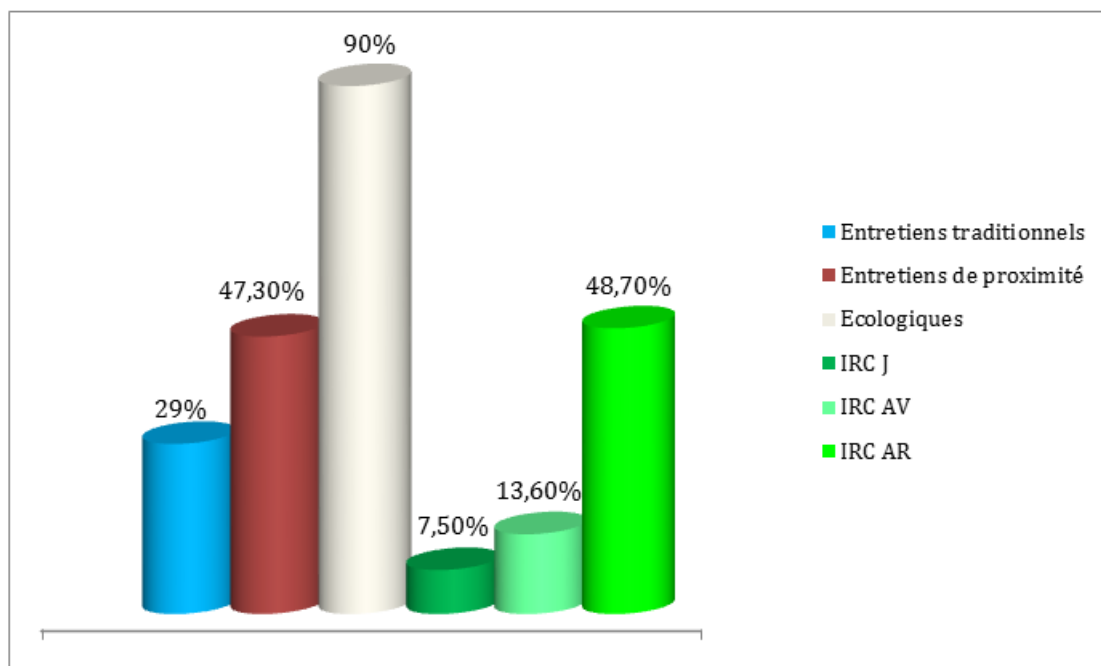


FIGURE 4.2.7 – Proportion de DD intégrés à des récits dans les interactions immédiates

Ce graphique assez explicite tend à confirmer notre hypothèse, puisque nous voyons que le plus fort taux d’occurrences de DD intégrées dans des récits apparaît dans les situations que nous avons situées sur le pôle de la proximité. Pour notre corpus oral, le pourcentage double quasiment d’une situation à l’autre (29% > 47,3% > 90%). Nous observons, dans une mesure moindre, la même tendance pour les données IRC. La présence de récits (et par conséquent la présence de DD qui y sont intégrés) serait ainsi favorisée par la proximité entre les interactants dans des situations d’échanges spontanés.

#### 4.2.3.2 Le cas particulier des anecdotes VDM et des forums

Nous nous attardons ici sur les anecdotes VDM en particulier parce qu’elles présentent une singularité. En effet, nous avons postulé que les discours directs employés dans le cadre de récits seraient plus nombreux dans les situations de proximité. Or, comme nous l’avons établi dans le chapitre précédent, les anecdotes VDM se situent plutôt sur le pôle de la distance du continuum. Cependant, le contexte dans lequel sont produites ces anecdotes favorise et même nécessite le recours au récit. Par définition, une anecdote est un « bref récit d’un fait curieux ou pittoresque, susceptible de divertir, une histoire » (Larousse en ligne), « une petite aventure vécue qu’on raconte en soulignant le pittoresque ou le piquant » (*Le Trésor de la Langue Française informatisé - TLFi*) ou encore la « narration de

petits faits curieux, de signifiante en apparence secondaire mais présentés comme réels » (J.-M. Adam, 2011, p. 143).

Plus précisément, le sociologue J.-B. Renard (2011) propose six caractéristiques permettant de définir l'anecdote :

- « L'anecdote est :
- un récit (genre narratif)
  - bref (genre narratif bref, comme la fable, l'histoire drôle...)
  - relatant un fait ou un propos peu connu (étymologie d' « anecdote », en grec « non publié », « inédit »)
  - curieux (amusant, surprenant, horrible, émouvant...)
  - raconté comme vrai (et qui peut être vrai, faux ou douteux)
  - et exemplaire (c'est-à-dire illustrant un trait de caractère d'un personnage ou les mœurs d'une catégorie de gens ou d'une époque, pour les réprouver ou les admirer) ».

Les anecdotes VDM semblent bien répondre aux cinq premières caractéristiques énoncées. Une anecdote VDM doit toujours commencer par l'accroche « aujourd'hui » et se terminer par une chute (qui se veut drôle) qui débouche sur l'acronyme VDM, elle est donc par essence un récit. Elle relate une petite histoire<sup>201</sup> qui se veut amusante et qui est présentée comme vraie, réelle.

En revanche, nous émettons quelques réserves quant au caractère exemplaire des anecdotes. Ce n'est pas vraiment ce qui est en jeu ici. En effet, J.-B. Renard (2011) s'intéresse davantage à des « anecdotes politiques [qui] ont pour fonction de construire une image des hommes politiques » ou encore à des « anecdotes historiques » qui ont une « signification symbolique ». Or, les anecdotes VDM relatent des histoires du quotidien sous couvert d'anonymat et ne peuvent donc pas être considérées comme exemplaires<sup>202</sup> au sens où l'entend l'auteur. Ce qui prédomine, c'est l'humour et la volonté de faire rire plus que de broser le portrait d'une époque ou d'une personne. J.-B. Renard, (2011) précise lui-même d'ailleurs, dans la conclusion de son article, que « les anecdotes ne mettent pas en scène les seuls personnages célèbres, elles peuvent aussi concerner des anonymes, des groupes humains, des objets, des institutions... ». Il souligne également que :

« Tous les domaines de la vie quotidienne – travail, alimentation, relations amoureuses ou sexuelles, relations avec les autres, croyances

---

201. Pour rappel, elle ne doit pas dépasser 300 caractères.

202. Pour l'anecdote et pour nuancer nos propos, il existe une catégorie de VDM, les « VDM people » qui sont vraiment distinctes des autres. Premièrement, elles ne sont pas anonymes en ce sens où elles concernent des célébrités explicitement identifiées. Deuxièmement, elles ne sont pas rédigées par les célébrités elles-mêmes. Nous pourrions voir ici une volonté de construire une certaine image (souvent peu flatteuse) des célébrités ou la volonté « d'illustrer un trait de caractère d'un personnage [public] ». Ces anecdotes VDM pourraient donc, elles, être vues comme exemplaires.

et pratiques religieuses, etc. – donnent lieu à des anecdotes [...] » (p. 39).

Les domaines évoqués<sup>203</sup> sont ceux que nous retrouvons dans notre corpus. Les principaux thèmes abordés sont : les enfants, l'amour et le travail, comme en témoigne le graphique<sup>204</sup> suivant :

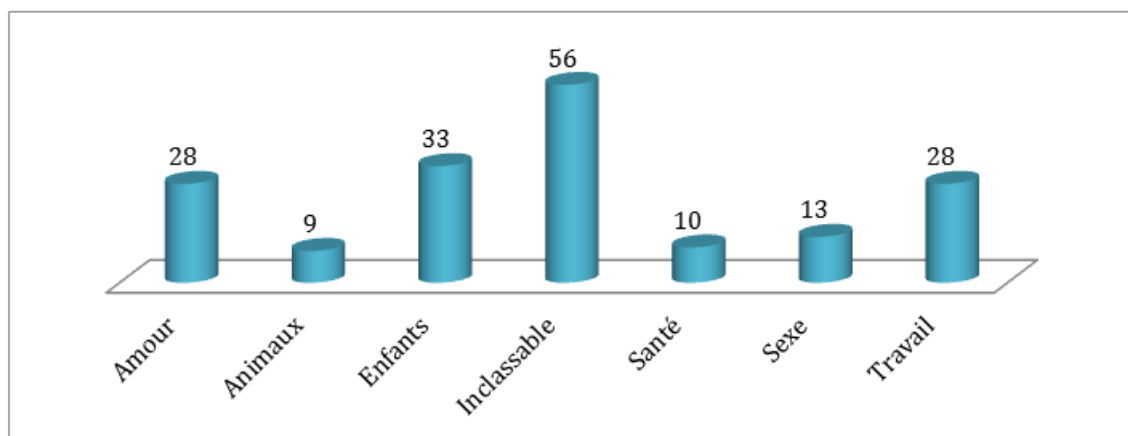


FIGURE 4.2.8 – Répartition des occurrences de DD en fonction du thème abordé dans les VDM

Il n'est pas surprenant, malgré l'hypothèse que nous défendons, que toutes les occurrences de discours direct relevées fassent partie intégrante d'un récit. Elles constituent d'ailleurs dans la majorité des cas la chute de l'anecdote, comme dans les exemples suivants :

(38) Aujourd'hui, mon fils part 3 semaines chez son papa. Je lui fais plein de câlins et devant sa mine triste, je lui demande ce qui ne va pas. Pensant entendre : "**Tu vas me manquer**", j'ai eu un : "**J'ai envie de faire caca**", nettement moins émouvant. VDM (VDM, perfectum)

(39) Aujourd'hui, le gars de mon club de natation que je drague depuis un moment me sort : "**Dis-moi...**" Moi aux anges : "**OUI?**" "**...Si t'avais pas de pieds, est-ce que tu mettrais des chaussures?**" Je réponds "**Bah nan**". Il me rétorque : "**Alors pourquoi tu mets un soutif?**" VDM (VDM, sofifonfec)

(40) Aujourd'hui, lors de mon entretien d'embauche, mon recruteur, qui m'était totalement inconnu, a essayé de me faire comprendre qu'on se connaissait. Pour ça, il a terminé l'entretien par : "**Je vous remercie d'être venue. La prochaine fois que ma petite sœur**

203. Ici encore, nous n'avons pas relevé l'ensemble des thèmes abordés dans toutes les VDM, mais uniquement les thèmes dans lesquels du discours direct était produit.

204. La catégorie « inclassable » regroupe les anecdotes qui n'entrent pas dans les autres catégories mentionnées dans le graphique.

**organise une soirée, évitez de vomir dans ma douche." VDM**  
(VDM, Pauline)

C'est le contexte ici qui conditionne (impose) le recours au récit et favorise l'emploi du discours direct dans une visée humoristique. Toutes les anecdotes ne contiennent pas de discours direct mais lorsqu'il y en a, cela donne une certaine « vivacité » au récit.

Nous pouvons faire le même type de remarques pour certains forums au sein desquels il est attendu, comme nous l'avons évoqué, que les internautes « se racontent » ou « décrivent » leurs problèmes. Dans les forums comme *Doctissimo* ou *Auféminin*, les internautes partagent leurs expériences dans l'espoir que ces dernières feront écho pour d'autres internautes qui pourront les aider, les conseiller. Les relations amoureuses et les relations conflictuelles (enfants/parents, beaux-parents/beaux-enfants) semblent propices à l'emploi du discours direct. En effet, dans le premier cas, les propos rapportés servent à illustrer le récit de l'internaute et à expliquer le comportement du conjoint, du parent ou de la belle-famille. Dans le deuxième cas, les propos rapportés sont employés pour appuyer une position de « victime » et dépeindre négativement la personne avec qui l'internaute est en conflit. Nous nous appuyerons sur trois exemples pour expliciter cette observation :

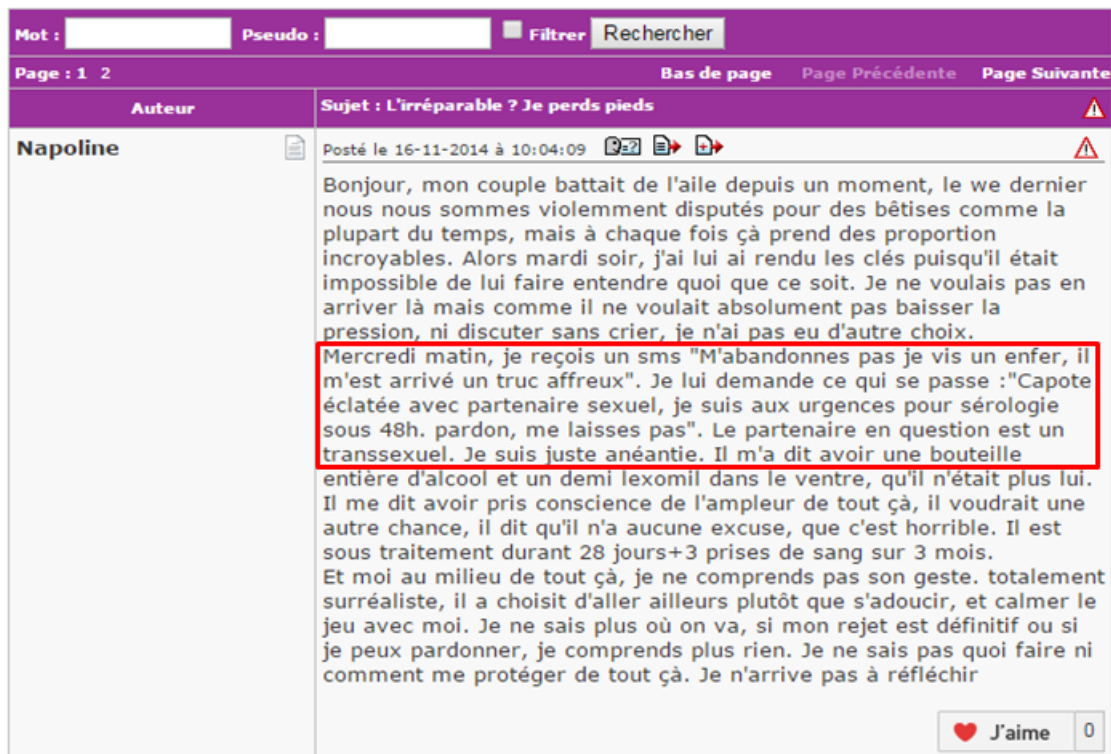


FIGURE 4.2.9 – Post du forum *Doctissimo* (Napoline)

Dans ce post relevé sur le site *Doctissimo*, l'internaute fait le récit du problème qu'elle rencontre avec son petit ami. Elle commence par décrire le contexte et ce

qui a déclenché le problème : une dispute. Ici le recours au discours direct semble justifié par le fait que c'est un message reçu (suite à un écart de son partenaire) qui a aggravé la situation fragile du couple et « anéanti » l'internaute. Le reste de l'échange étant rapporté au discours indirect, plusieurs remarques et réflexions peuvent être formulées. L'emploi du discours direct vise d'une part, nous semble-t-il, à souligner et à partager l'effet qu'une telle annonce peut faire. D'autre part, le recours au DD, permet de mettre en avant la trahison de son ami, le fait qu'elle ait été trompée, plutôt que les raisons données pour justifier cet écart. Ces dernières semblent en effet relayées au second plan avec l'emploi du discours indirect, ou du moins leur impact semble différent. Le choc pour l'internaute a avant tout été de recevoir les deux messages l'informant de la situation, et c'est ce qui ressort ici avec l'emploi du discours direct réservé aux messages en question.

Nous rencontrons fréquemment cette situation où des propos tenus par un interlocuteur de l'internaute ont déclenché un conflit, une situation d'incompréhension et parfois même une rupture. Dans l'exemple suivant, l'internaute a été particulièrement choquée par les propos de son ami et en vient à s'interroger sur sa relation de couple :

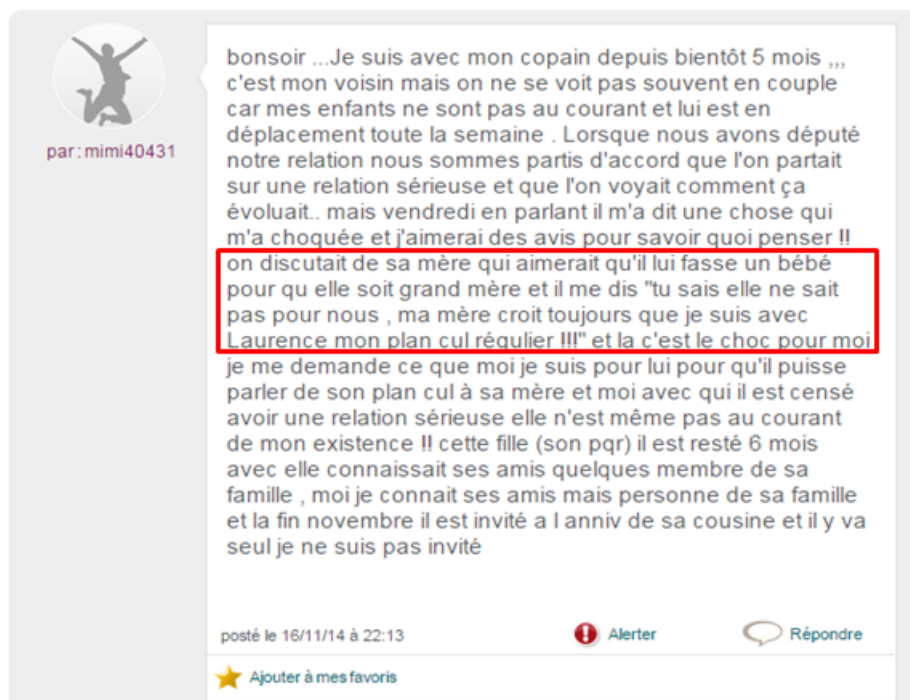


FIGURE 4.2.10 – Post du forum *Auféminin* (mimi40431)

Les paroles rapportées apparaîtraient ainsi comme le meilleur témoignage ou le meilleur « garant » de la situation dans laquelle se trouvent les internautes. Dans le post de forum suivant (fig. 4.2.11), l'internaute âgée de 21 ans rend compte de ses relations familiales « chaotiques » et dépeint un portrait très dur



de ses parents, et en particulier de son père à l'origine de son mal-être et de son enfermement. Elle choisit de mettre en avant la vulgarité de son père par le biais des insultes qu'il a pu proférer et par les propos « violents » qu'il peut tenir devant ses enfants. Ces propos choquants, aussi bien pour l'internaute que pour le lecteur, lui servent, nous semble-t-il, d'une part à appuyer et souligner la méchanceté de son père et d'autre part à montrer que les mots blessent et peuvent « marquer à vie ».

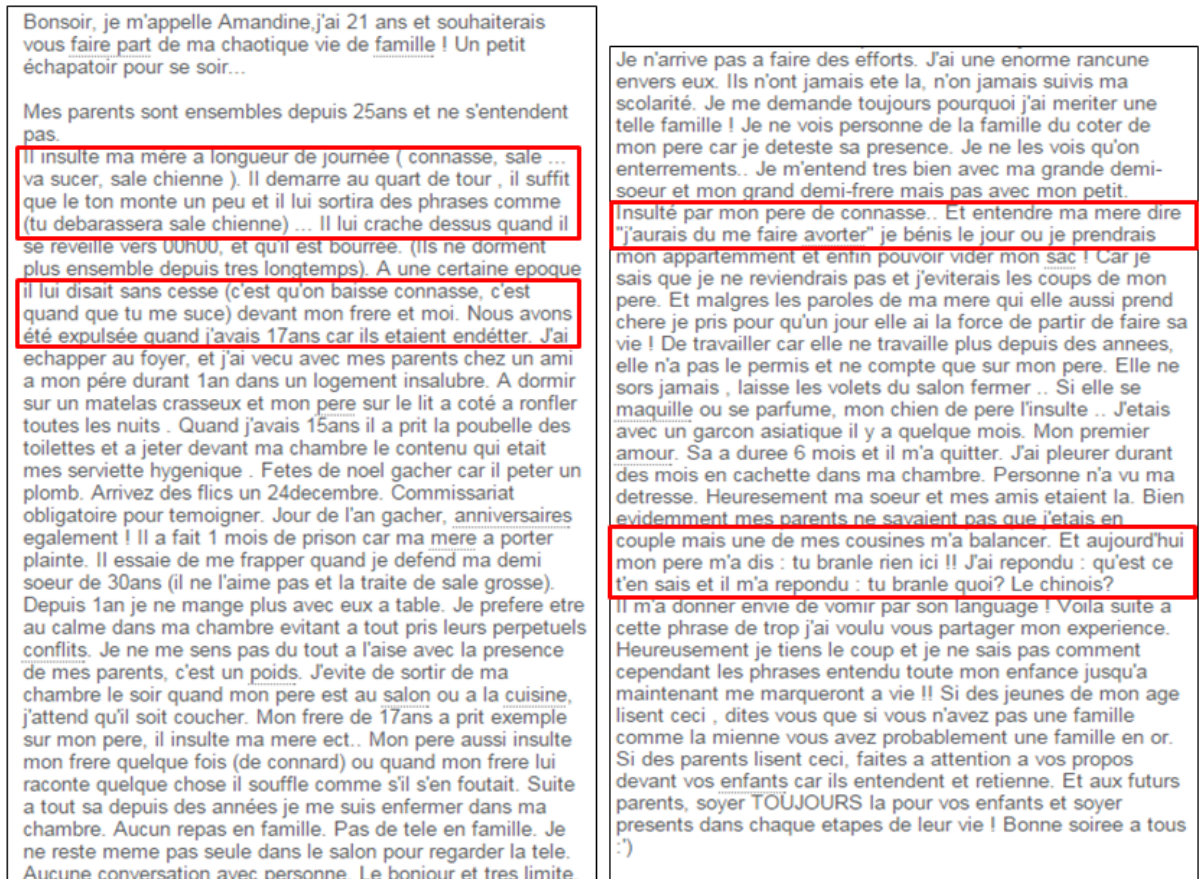


FIGURE 4.2.11 – Post du forum *Auféminin* (kohphiphii31)

Il n'est pas vraiment question ici pour l'internaute de demander des conseils mais plutôt de témoigner pour se libérer (elle parle d'échappatoire), mais aussi de donner des conseils aux lecteurs de son post, qu'ils soient enfants (elle souhaiterait que les enfants se rendent compte de la chance qu'ils ont si leurs parents ne sont pas comme les siens) ou parents (elle souhaiterait que les parents fassent davantage attention à leurs propos et soient présents pour leurs enfants).

Nous voyons à travers ces trois exemples que le recours au discours direct dans les forums n'est pas un phénomène isolé et qu'il est souvent intégré dans le cadre plus vaste d'un récit.



## 4.2.4 Discours directs présentés comme fictifs vs discours directs présentés comme réels

### 4.2.4.1 Distinction et répartition

Nous nous intéresserons maintenant à deux « types » de discours direct<sup>205</sup> parce que les disparités observées dans nos données semblent devoir être soulignées. En effet, lors du dépouillement de notre corpus, nous avons pu constater que la proportion des discours cités présentés comme fictifs<sup>206</sup> et celle des discours cités présentés comme réels était différente d'une situation de communication à l'autre en fonction des objectifs et des enjeux de l'interaction.

Avant de présenter en détail nos résultats, nous devons revenir succinctement sur cette distinction entre discours directs fictifs et discours directs présentés comme réels. Nous avons vu précédemment (chapitre 1) que le discours rapporté peut-être approximatif ou même totalement imaginé (et présenté comme tel). Lorsqu'il est présenté comme réel, il n'est de toute façon pas possible de vérifier la véracité des propos rapportés, ce qui n'est pas ce qui nous intéresse ici. Si nous ne pouvons pas distinguer un discours direct « authentique » de celui qui ne l'est pas, nous pouvons en revanche nous intéresser à la part de discours cités présentés par le locuteur L comme réels (incluant les DD approximatifs) et ceux qui sont présentés explicitement comme fictifs. Nous avons relevé différents marqueurs de cette explicitation : l'emploi du conditionnel ou du futur (41), la négation (42), l'emploi de certaines locutions ou formulations qui indiquent que les propos n'ont effectivement pas été prononcés<sup>207</sup> (43) et (44), mais aussi parfois le contexte

---

205. M.-A. Mochet (1989) a constaté de « fortes variations dans l'usage de la citation » en situation d'entretien non-directif (p. 126). En adoptant une démarche similaire à la nôtre, elle s'est intéressée à la nature de la citation et à sa répartition. Là où nous distinguons deux types de discours : réels et fictifs, elle en distingue trois : le discours tenu (DT) « présenté comme ayant été prononcé », le discours potentiel (DP) « évoqué, possible, imaginé, qui vient s'inscrire comme discours prêté à un autre ou aux autres ». Les DT et les DP correspondent à ce que nous distinguons sous les termes de discours directs présentés comme réels et comme fictifs. En revanche, la troisième catégorie ne relève pas, selon nous, du même ordre : « la citation d'un discours de la pensée [...], présenté comme un commentaire fait à soi-même » (p. 130). Nous avons intégré ce type de citations dans la catégorie des autocitations qui peuvent être présentées comme réelles : « je me suis dit **est-ce que c'est à cause de ça qu'ils sont devenus méchants** » (MPF, Nacer1, 639) ou fictives : « Si je serais chez moi [je me dirais] **ah ouais mais c'est nul ça mais ouais des trucs comme ça** » (MPF, Anais1, 1722).

206. Les DD fictifs entreraient dans la catégorie invention mise en avant par D. Vincent & S. Dubois (1997) pour qui « le discours inventé n'a pas d'ancrage dans le passé ni dans le présent ; le contexte de communication est précis mais fictif » (p. 61).

207. Nous incluons également dans les discours fictifs, les formules pronominales du type *se dire*, *se demander* lorsqu'elles ne sont pas à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier ou du pluriel. Si nous pouvons accepter que le discours cité « corresponde » (plus ou moins) à ce qu'a pu se dire le locuteur L et puisse être considéré comme réel, il nous paraît plus délicat de considérer un discours cité introduit par un verbe pronominal à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier ou du pluriel, comme réel. En effet, l'énoncé suivant, la locutrice interprète ce qu'a pu se dire le locuteur l : <Ils ont mais> (.) mais ils ont eu des trucs avant dans leur vie et qu'il a choqué et qui s'est dit **vas-y moi je vais me venger je vais faire ça je vais faire ça je vais faire ça** (MPF, Anais1).

(45) :

(41) si j'fait rien, bientot ce sera **"fait moi un rapport toute les heures des positions ennemies avec nombre de soldats et couleur du slip"** (IRC, Joueur 15, conversation 29)

(42) c'était un demi groupe, y avait 22 élèves : PAS UN qui m'a dit **"attetntion m'sieur, vous etes en traind e vos tromper il reste 1/2 heure"** (IRC, Joueur 15, conversation 36)

(43) mais si t'attends que je vienne et te dise : **"salut x, ca va ? tu sais aujourd'hui nous faisons ca ca et ca. Puis ca blabla"** (IRC, Joueur 7, conversation 16)

(44) il a dû se dire (.) **je vais lui envoyer un mess(age)** (MPF, Jean-David2b, 1415-1417).

(45) Stephane : Après euh il me dit **vous savez qu'on peut vous enlever le permis ben je fais bien sûr vous avez tous les droits je je connais vos droits Monsieur.**

Stephane : Et après.

Stephane : **Bon que ça se reproduise pas.**

Farid : Tu lui dis **ouais peut-être que les jeunes ils voulaient me faire un quetru@s** hein tu sais pas. (MPF, Roberto2c, 41-46)

Nous voyons avec ces différents exemples que le locuteur L dispose de plusieurs moyens linguistiques pour signaler que les propos cités n'ont pas été réellement prononcés. Cependant, le recours au discours direct fictif n'est pas pertinent dans toutes les situations de communication. En effet, dans les anecdotes du site *Vie de merde*, les internautes doivent nécessairement laisser penser que les propos rapportés sont réels. « Le site contient des petites anecdotes du quotidien qui pourraient nous arriver à tous » (Foire aux questions du site *VDM*). L'objectif des internautes est donc, nous le rappelons, de proposer une courte histoire assez insolite mais crédible pour, d'une part, être publiée sur le site et d'autre part, être validée par les autres internautes. Afin que les internautes confirment que le scripteur a bien une « Vie de merde », il faut que les faits relatés soient présentés comme véritables. Le résultat de notre relevé confirme cette interprétation puisque la quasi-totalité des occurrences de DD sont présentées comme ayant été effectivement prononcées :

---

Cette interprétation peut être faussée, et n'a pas par ailleurs pas été effectivement prononcée ainsi (du moins n'est-ce pas présenté de cette façon par la locutrice qui essaie d'imaginer ce qui peut se passer dans la tête d'un assassin). Nous avons ainsi décidé de considérer les DD introduits par un verbe pronominal à la 3ème personne comme des DD fictifs.

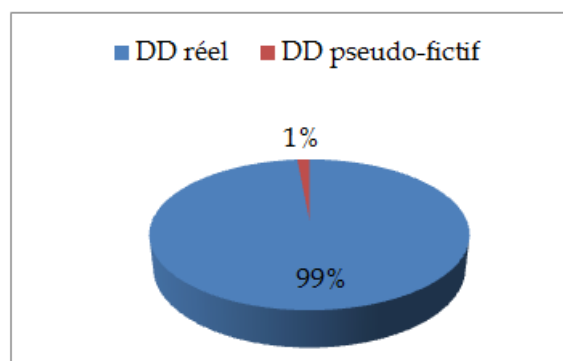


FIGURE 4.2.12 – Répartition du DD réel et fictif dans les anecdotes VDM

Nous employons ici le terme de « DD pseudo-fictif » parce qu’il nous semble que dans le cadre des anecdotes VDM, il s’agit d’un emploi particulier. Pour expliciter nos propos, nous prendrons appui sur deux des trois occurrences relevées<sup>208</sup> :

(46) Aujourd’hui, j’écoute distraitemment l’énième logorrhée plaintive et médisante d’une collègue à propos de je ne sais quoi. Au moment de sortir mon **"Oh bah dis donc"** compatissant habituel, je l’ai troqué pour un **"Rho mais ta gueule"** plus naturel mais dit sur le même ton. VDM (VDM, Anonyme)

(47) Aujourd’hui, la baguette de la seule boulangerie ouverte est mauvaise. Au lieu de **"pas trop cuite"**, j’ai demandé **"pas trop dégueulasse"**. VDM (VDM, pas-bon)

Dans les exemples (46) et (47), les internautes indiquent, certes, qu’ils n’ont pas dit les propos dans la situation exposée, mais également que ce sont des propos qu’ils disent dans d’autres circonstances. L’emploi de l’adjectif *habituel* et de la locution *au lieu de* le signalent. La distinction avec le discours direct fictif peut paraître subtile mais il nous semble que ce qui se joue ici est différent. Notamment, le fait de rappeler ce qui est dit ou peut être dit dans le même contexte, participe à souligner l’insolite de l’anecdote. De plus, ce genre d’occurrences, comme nous l’avons évoqué, ne signale pas un discours complètement imaginaire mais signale simplement un discours rapporté qui n’est pas à inscrire dans la mise en scène évoquée. Notre distinction entre « pseudo-fictif » et « fictif » repose sur ce point, un discours fictif est lui imaginé de toutes pièces. Pour étayer cette dernière remarque, prenons deux exemples présentant cette fois des discours cités explicitement fictifs :

208. Le troisième exemple a déjà été cité plus haut, nous le rappelons ici : (31) Aujourd’hui, mon fils part 3 semaines chez son papa. Je lui fais plein de câlins et devant sa mine triste, je lui demande ce qui ne va pas. Pensant entendre : **"Tu vas me manquer"**, j’ai eu un : **"J’ai envie de faire caca"**, nettement moins émouvant. (VDM, perfectmum). Seule la première occurrence de DD est pseudo-fictive.

(48) Moi je l'ai jamais dit **je pars au bled@s** (MPF, Anna13, 415)

(49) Mais si c'est un rebeu@s je vais me dire aussi je vais venir je vais dire **c'est bien fait pour ta gueule qu'est-ce que tu <travailles pour eux> ?** (MPF, Nacer3, 1256)

En (48), l'adverbe *jamais* indique que le locuteur n'a pas effectivement prononcé les propos cités. En (49), la formule *aller+venir*, indiquant une action à venir mais qui n'a pas eu lieu, signale que les propos cités pourraient être dits mais qu'ils ne l'ont pas encore été.

Si nous nous intéressons à présent aux autres situations de communication, nous pouvons observer une répartition presque similaire dans les forums :

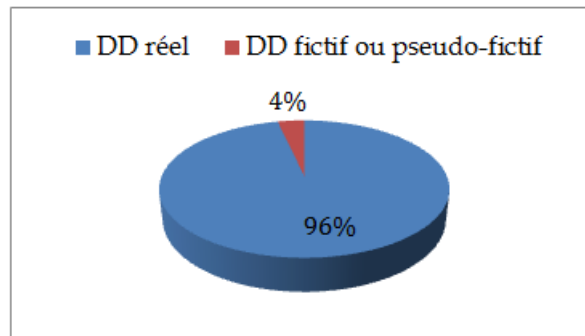


FIGURE 4.2.13 – Répartition du DD réel et fictif dans les forums

Ici encore, la répartition des occurrences relevant des deux types de DD n'est pas surprenante. En effet, dans le cadre des forums, il est principalement question de partager une expérience, de demander des conseils. Il est donc nécessaire que les faits relatés aussi bien que les propos rapportés soient présentés comme réels, tout comme dans les anecdotes VDM.

Dans les conversations du salon IRC, la part de DD fictifs est un peu plus importante :

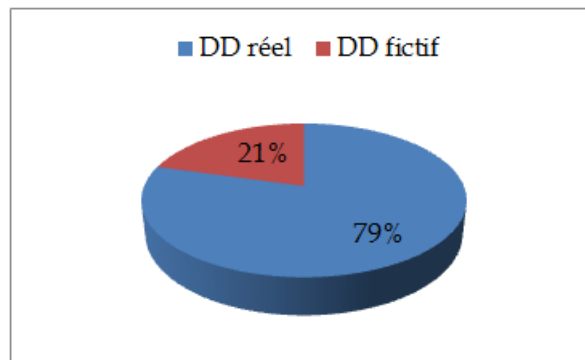


FIGURE 4.2.14 – Répartition du DD réel et fictif dans les données IRC

Nous pouvons émettre une hypothèse quant à cette différence observée entre

les forums (96% de DD réels) et les données IRC (79% de DD réels). L'objectif de l'interaction pourrait ainsi favoriser, ou au contraire restreindre, le recours au discours direct fictif. La proximité ou la distance entre les interactants ne semble pas être le seul paramètre en jeu puisque, si nous détaillons la répartition des DD fictifs dans les données IRC, nous constatons que le plus fort taux de DD fictifs est relevé dans les conversations entre joueurs :

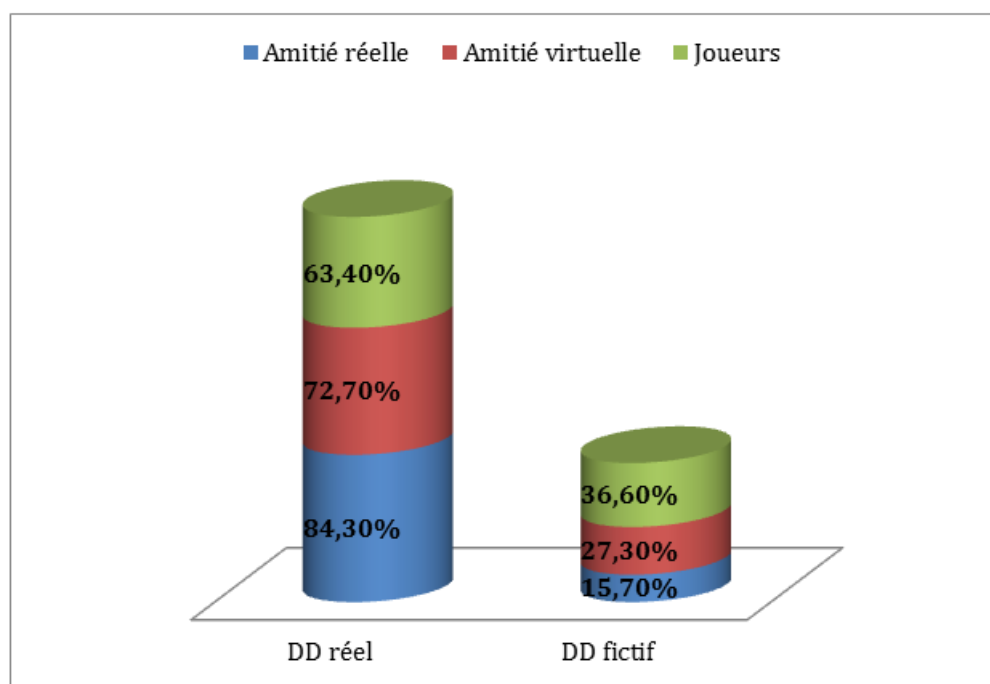


FIGURE 4.2.15 – Répartition détaillée du DD réels et fictifs dans les données IRC

L'opposition oral/écrit ne semble pas non plus pertinente pour rendre compte de ces résultats puisque nous n'avons présenté jusqu'à présent que les données écrites parmi lesquelles nous relevons déjà des disparités. Au sein des données orales, le pourcentage le plus élevé de DD fictifs a été relevé dans la catégorie intermédiaire des entretiens dits de proximité :

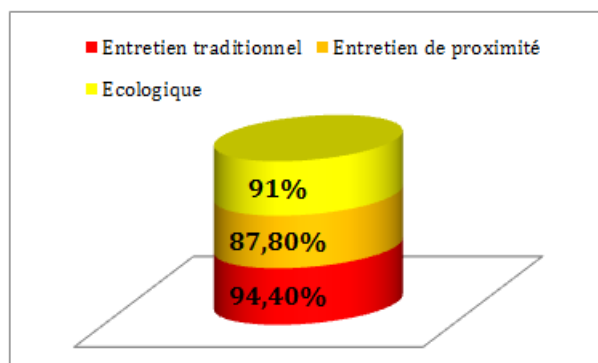


FIGURE 4.2.16 – Pourcentages de DD réels dans les interactions orales

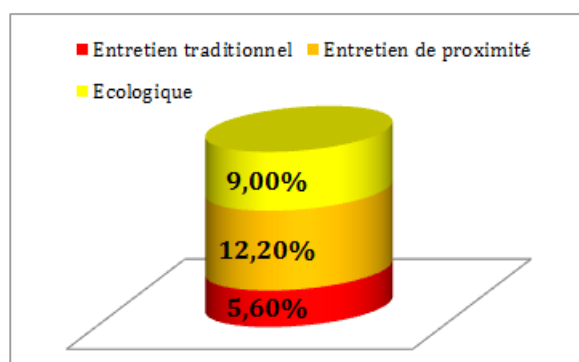


FIGURE 4.2.17 – Pourcentages de DD fictifs dans les interactions orales

Si, ni la proximité/distance entre les interactants, ni l'opposition oral/écrit, ne constituent des pistes de réflexion valides quant à la présence *vs* l'absence de DD fictif, il apparaît nécessaire de s'intéresser à l'usage qui en est fait par les locuteurs/scripteurs : dans quelle(s) circonstance(s) et dans quel(s) but(s) est-il employé ?

#### 4.2.4.2 DD fictifs ou réels à visée humoristique

Nous avons pu relever, aussi bien dans les enregistrements écologiques que dans les VDM, des occurrences de discours direct fictif dont l'usage a clairement un objectif humoristique :

(50) Véronique : Bah comme nous là-bas euh tu as une maison euh quand tu es dans les toilettes tu es à Saint-Ouen et dans la salle tu es à La Londe.

[...]

Arnaud : <Tu imagines>.

Tu imagines le même business mais entre deux pays faut que tu prennes ton passeport pour aller au chiotte à chaque fois.

[...]

Jean : (rire) il y a un garde-<barrière tu sais>.

Arnaud : <Il y a un douanier> **tiens bah monsieur** (rire).

Sophia : (rire) <dans les toilettes> (rire).

Jean : <**Monsieur vous repartez plus léger là ça va pas du tout**>. [...]

Jean : **Qu'est-ce que vous avez transporté ?**

**En plus destruction de marchandises vous avez tiré la chasse ... ça va pas ça.**

[...]

Arnaud : **Bonjour monsieur vous allez comprendre pourquoi il y a le bout de bois dans le bois là.** (GTRC, Repas 3, 464-488)

Dans cet exemple, les locuteurs abordent le « sujet » des maisons qui se situent parfois sur deux communes et extrapolent en imaginant la même situation avec des maisons à la limite de deux pays. S'en suivent des répliques imaginaires d'un douanier (un garde-barrière) qui contrôlerait l'accès aux toilettes. Ce DD fictif a avant tout une visée humoristique, il a pour but de faire rire. Il permet de mettre en scène une situation cocasse et des répliques amusantes pour divertir l'auditoire. En l'occurrence, l'objectif est ici atteint par Jean et Arnaud puisqu'ils suscitent le rire de leurs interlocuteurs.

(51) Jean : <Vous savez> ce qu'elle a dit euh quand quand elle était sur le bûcher Jeanne d'Arc ?

Sophia : **Vous m'avez pas <cru vous m'au>rez cuite.**

Arnaud : <**C'est chaud hein**>.

Jean : (en riant) Non. Non c'est sérieux ce que je dis.

Julie : <Oh la oh> alors là j'y crois pas <beaucoup que ce soit ah bon c'est sérieux d'accord>.

Arnaud : <**C'est chaud hein**>.

Sophia : (rire).

Jean : <Non non si c'est vrai>.

<Oui c'est vrai c'est vrai> hein elle dit **je veux descendre** [jeu de mots sur l'homonymie je veux descendre / des cendres]. (GTRC, Repas 3, 985-994)

Ici encore, le locuteur utilise le DD dans un but humoristique. Il énonce un discours fictif qu'il attribue à Jeanne d'Arc et joue sur l'homonymie de *descendre* et *des cendres* qui paraît de « circonstance » dans la situation décrite (Jeanne d'Arc sur le bûcher).

Nous retrouvons cette visée humoristique avec des occurrences de DD présentées comme réelles. Dans l'exemple suivant, Julie relate le propos amusant de sa petite-fille âgée de quatre ans à sa fille enceinte :

(52) Julie : <Non par contre dans> les choses mignonnes que disent les enfants ... XXXX elle a mis la tête sur euh le ventre de XXXX et puis elle a dit à XXXX **oh je crois qu'il range sa chambre** (rire). (GTRC, Repas 3, 1459)

Ces « mots » d'enfant sont rapportés dans un but humoristique aussi bien à l'oral (53) qu'à l'écrit notamment dans les anecdotes VDM :

(53) Jean : <Avec les enfants tu sais et puis la question c'était **bah comment on fait les bébés** tu sais les enfants (...)

[...]

Jean : <Tout de suite tu as un [tour?]> bon puis bref le gamin il explique que c'est sa manière et tout bon **puis toi tu en auras combien des enfants** il lui dit **bah deux ah bon pourquoi deux bah parce que j'ai deux bouboules.**

[...]

Jean : C'était un petit gars **j'aurais deux enfants j'ai deux bouboules.**

[...]

Jean : Je dis **remarque c'est très logique.**

Jean : <Pour lui même mais> c'était c'était trop marrant. (GTRC, Repas 3, 1480-1492)

(54) Aujourd'hui, grand moment de complicité avec mon fils de quatre ans. Je lui propose que l'on se raconte des petits secrets. Je commence et lui dis à l'oreille que je vais bientôt avoir un bébé. Lui me dit tout bas : "**J'ai pétié.**" VDM (VDM, stella)

(55) Aujourd'hui, j'ai été contrôlé par la police alors que j'étais avec mon fils de trois ans. Quand j'ai expliqué à mon fils que le monsieur était un policier, il l'a regardé et lui a demandé : "**Comme dans Oui-Oui ?**" VDM (VDM, Khaël)

(56) Aujourd'hui, la première chose que m'a demandée ma nièce de cinq ans quand je lui ai montré le dessin animé de ma jeunesse La Petite Sirène : "**Mais comment elle fait pour faire caca ?**" VDM (VDM, pagotte)

Le côté amusant de ces anecdotes repose sur le fait que ces propos proviennent justement d'enfants (inconscients de la portée humoristique de leurs propos), d'ailleurs leur âge est systématiquement précisé dans les anecdotes (54), (55) et (56). Pour l'exemple (52), la locutrice ne précise pas l'âge de sa petite-fille parce que ses invités le connaissent. Concernant l'exemple (53), le locuteur précise qu'il s'agit d' « un gamin » puis une deuxième fois d'un « petit gars ». S'agissant d'une



interaction qui a eu lieu dans le cadre d'une émission de télévision, le locuteur ne connaît pas personnellement les locuteurs cités, en particulier l'enfant dont il devait sans doute ignorer l'âge exact, ce qui pourrait expliquer qu'il ne l'indique pas.

#### 4.2.4.3 DD fictifs et locuteurs cités

Il nous paraît intéressant à présent de faire un parallèle entre les DD fictifs et les locuteurs cités dans ce cadre. Il s'agit de se demander si le recours au DD fictif favorise une mise en scène de soi ou au contraire des autres. Nous avons donc croisé les occurrences de DD fictifs avec les occurrences d'autocitation et nous avons obtenu la répartition générale suivante dans nos deux corpus :

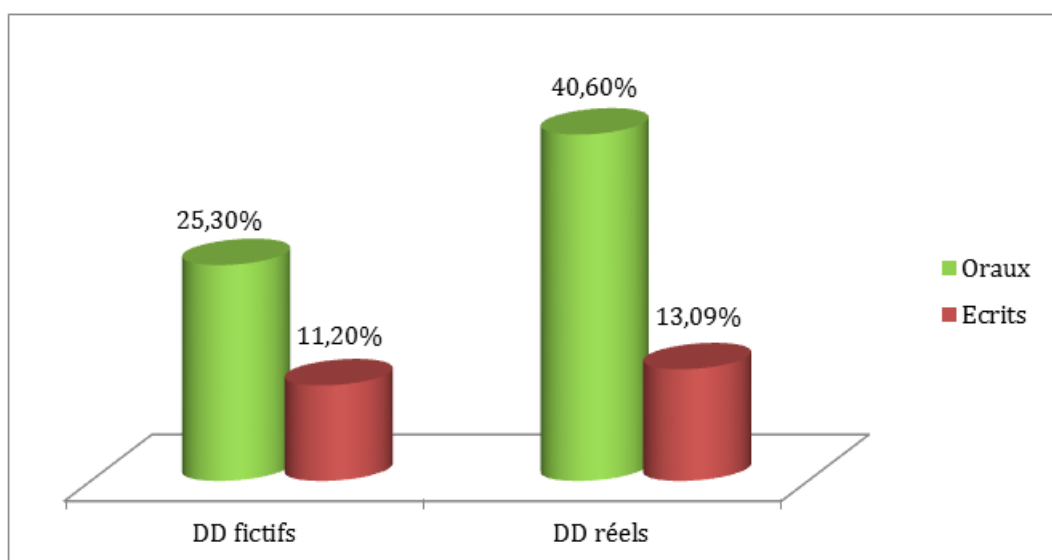


FIGURE 4.2.18 – Répartition de l'autocitation dans les DD fictifs

Ce graphique nous apprend que, d'une manière générale, nos locuteurs privilégient la citation d'autrui pour évoquer un DD fictif plutôt que la mise en scène de soi. Dans de nombreux exemples, le DD fictif correspond à ce qu'a pu supposément se dire un interlocuteur, ou ce qu'il aurait dû dire dans une situation donnée :

(57) Farid : Tu lui dis **ouais peut-être que les jeunes ils voulaient me faire un quetru@s** hein tu sais pas.

Stéphane : Non mais c'était eux les nejeus@s c'était eux les nejeus@s en <vrai>.

Farid : <Ah> ouais.

Stéphane : Moi je croyais que c'était des des des.

Farid : Tu lui dis **peut-être que c'est oit@s hein tu voulais me faire un quetru@s** tu vois. (MPF, Roberto2c, 46-52)

Dans cet exemple, le locuteur suggère à deux reprises à son interlocuteur ce qu'il aurait pu rétorquer aux policiers qui ont arrêté sa voiture pour qu'ils le laissent partir. Avec ces répliques fictives, l'interlocuteur participe à la construction du récit.

L'anecdote VDM suivante<sup>209</sup> illustre le cas où une internaute se met en scène elle-même en ayant recours à un DD pseudo-fictif. Lasse de l'attitude d'une collègue de travail, l'internaute commence par exposer ce qu'elle lui dit habituellement lorsque celle-ci se plaint. L'internaute évoque ensuite ce qu'elle a rétorqué, en décalage, avec ce qu'elle aurait dû dire en pareille circonstance :

(46) Aujourd'hui, j'écoute distraitement l'énième logorrhée plaintive et médisante d'une collègue à propos de je ne sais quoi. Au moment de sortir mon "Oh bah dis donc" compatissant habituel, je l'ai troqué pour un "Rho mais ta gueule" plus naturel mais dit sur le même ton.  
VDM (VDM, Anonyme)

Il apparaît que les fins que sert le DD sont multiples. Participant à construire l'image que l'on veut donner de soi à nos interlocuteurs (par l'autocitation et la citation d'autrui), le DD est aussi fortement corrélé à la présence de récits dans les interactions. Cette dernière étant elle-même influencée par la relation entre les interactants, puisqu'elle augmente au fur et à mesure que nous approchons du pôle de la proximité. Le DD n'est pas convoqué dans toutes les circonstances et certaines thématiques semblent restreindre son emploi (automobile par exemple, et plus généralement lorsqu'il est question de propos techniques). Le recours au DD présenté comme fictif diffère également selon les enjeux de l'interaction (il est quasiment absent des anecdotes VDM). Nous devons dès lors nous demander si les « fins » évoquées, les fonctions du DD, influencent la façon dont les locuteurs le construisent : ont-ils recours à davantage d'indices pour signaler des DD fictifs ? Les DD intégrés dans des récits permettent-ils l'économie de certains indices, et si oui, lesquels ? Ce sera l'objet du chapitre suivant.

---

209. Nous avons exploité cette anecdote précédemment, voir *supra*, section 4.2.4.1.

# Chapitre 5

## Analyse et interprétation des indices du DD

Dans ce cinquième chapitre<sup>210</sup>, nous étudierons l'ensemble des indices du DD<sup>211</sup> pour établir des moyennes et déterminer les situations dans lesquelles ces moyennes sont les plus élevées. Nous croiserons ces résultats avec ceux que nous avons établis dans le chapitre précédent afin de déterminer dans quelle mesure le contexte ou le cotexte du DD influence sa construction.

Nous faisons l'hypothèse que dans une situation de proximité communicative, le locuteur pourra faire l'économie de certains éléments (verbes introducteurs par exemple) jouant un rôle dans la mise en scène, et/ou pourra jouer sur l'implicite (particules d'amorce/d'extension). Au contraire, dans une situation de distance communicative, le locuteur devra être plus explicite et pourrait surmarker le discours cité. Les locuteurs choisissent-ils volontairement de faire l'économie de certains indices d'introduction du DR dans les situations de proximité ?

### 5.1 L'ensemble des indices de DD dans le corpus

Il convient en premier lieu de rappeler les indices que nous avons pris en compte, afin de faciliter la lecture des différents graphiques présentés. Les indices communs à l'écrit et à l'oral sont les verbes introducteurs, les explicitations, les particules d'amorce et d'extension. Pour l'écrit, nous avons également tenu compte de la ponctuation et pour l'oral, des pauses. Le graphique suivant présente les

---

210. Une précision concernant la conception de ce chapitre : il contiendra très peu de références bibliographiques, dans la mesure où il a plutôt pour objet la présentation et le commentaire de nombreux graphiques. Les notions abordées ici ont été présentées dans la partie I, où a été établi le cadre théorique de notre recherche. De plus, il n'y a pas eu, à notre connaissance, d'étude ayant sur ce point adopté une démarche similaire à la nôtre.

211. A l'exception des particules d'amorce et d'extension auxquelles nous consacrerons le chapitre suivant pour en proposer une analyse plus fine. Les moyennes générales que nous présenterons tiendront tout de même compte de la présence/absence de ces particules.

moyennes<sup>212</sup> des indices du discours direct à l'écrit :

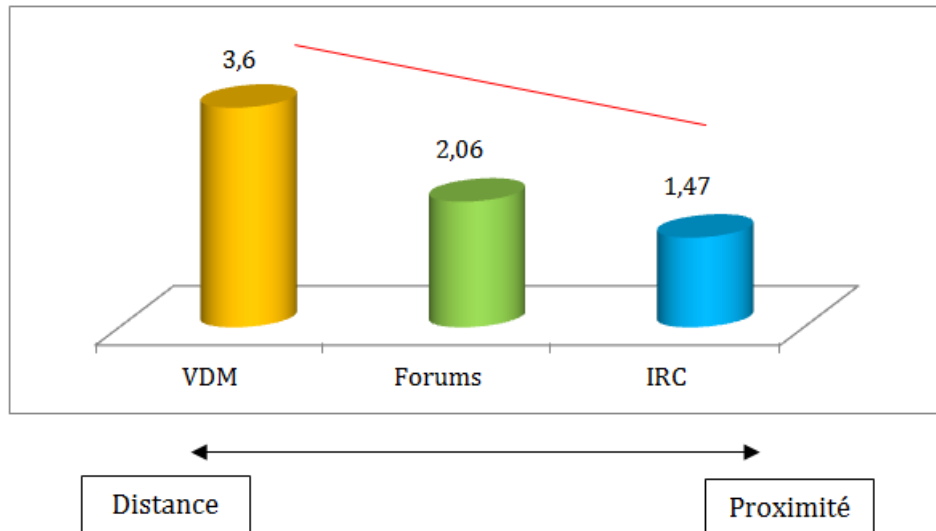


FIGURE 5.1.1 – Moyenne des indices de DD dans le corpus écrit

Au sein de notre corpus écrit (compte tenu du cadre dans lequel se situe le discours cité), notre hypothèse se confirme : plus nous approchons du pôle de la distance, plus nous relevons d'indices. Nous voyons que la moyenne des indices la plus élevée a été relevée dans les anecdotes VDM (situées à l'extrémité du continuum sur le pôle de la distance) et que cette moyenne diminue au fur et à mesure que nous approchons du pôle de la proximité. Si nous nous contentons de ces moyennes, nos résultats sont positifs et notre hypothèse est confirmée. Cependant, si nous regardons en détail la répartition des moyennes dans les données IRC et les forums, nous observons quelques disparités qui méritent que l'on s'y attarde.

212. Nous avons calculé ces moyennes en additionnant tous les indices présents dans une situation de communication donnée. Nous avons ensuite divisé le nombre obtenu par le nombre d'occurrences relevées pour cette situation. Puis, nous avons renouvelé l'opération pour chaque enquête, chaque post et chaque anecdote. Les « sous-moyennes » obtenues ont ensuite été divisées par le nombre total d'enquêtes, de posts ou d'anecdotes pour obtenir une moyenne générale par type de situation. Par exemple, pour les VDM, nous avons relevé 635 indices dans 177 anecdotes analysées contenant du DD :  $635/177 = 3,6$ .

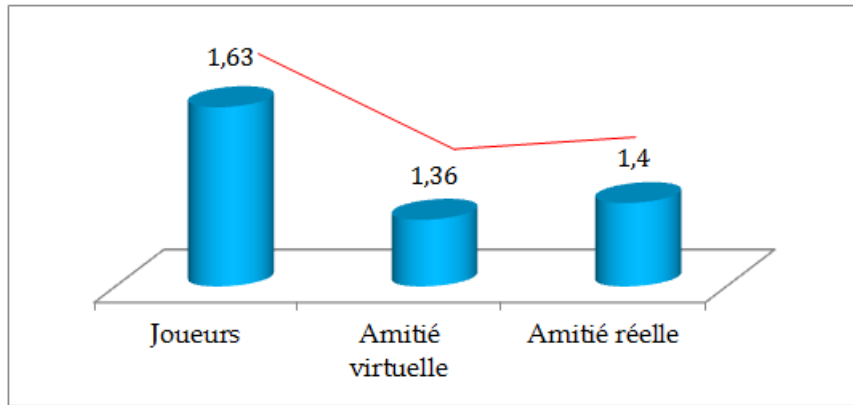


FIGURE 5.1.2 – Moyenne des indices de DD dans les données IRC

Nous constatons ainsi que si la moyenne des indices est plus élevée dans la catégorie « joueurs », conformément à ce que nous attendions, en revanche, la moyenne relevée dans la catégorie « amitié réelle » est plus élevée que dans la catégorie « amitié virtuelle », ce qui pourrait ébranler notre hypothèse, bien que la différence entre les deux moyennes soit minime (0,04). Dans les forums, plus nous nous approchons du pôle de la proximité, plus les moyennes des indices relevées diminuent. Le forum *Plus belle la vie* fait cependant exception puisque la moyenne des indices est plus élevée et correspond aux moyennes relevées dans les forums relevant d'une certaine distance :

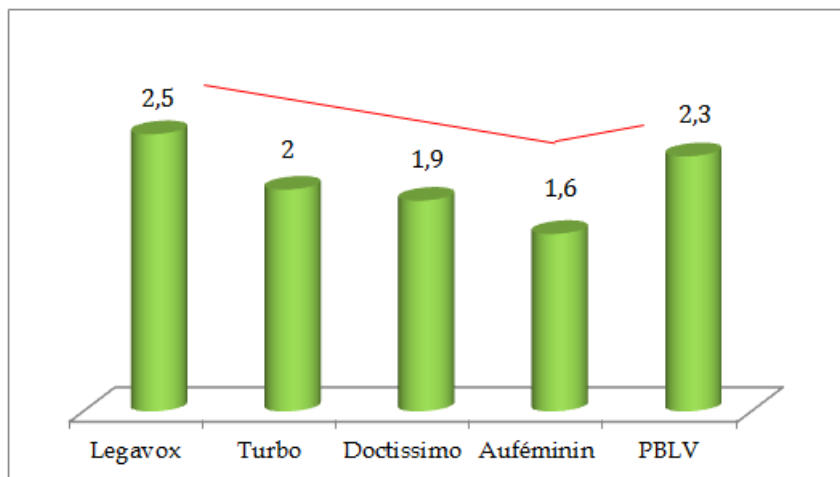


FIGURE 5.1.3 – Moyenne des indices de DD dans les forums

Il y a donc un certain flottement. Flottement que l'on observe également dans les données orales pour lesquelles les moyennes observées ne vont pas decrescendo :

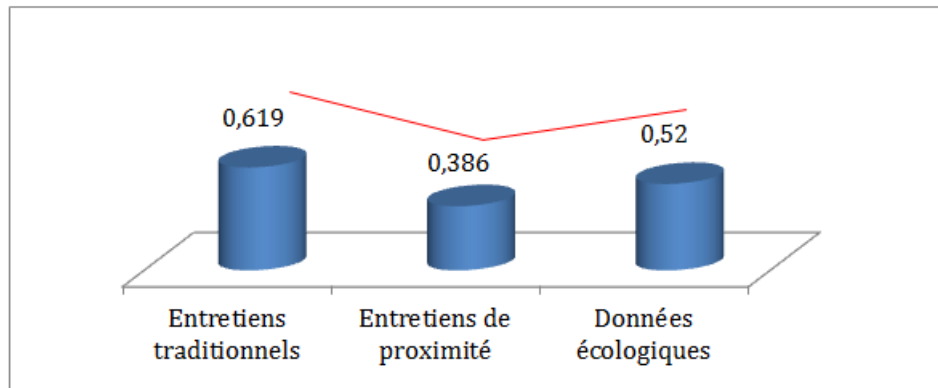


FIGURE 5.1.4 – Moyenne des indices de DD dans le corpus oral

Devons-nous pour autant conclure qu’il est faut remettre en cause notre hypothèse? Nous ne le pensons pas et nous allons apporter quelques éléments de réponse quant à ces résultats mitigés. Premièrement, il s’agit de moyennes, ces dernières tendent donc à uniformiser des pratiques qui, dans les faits, ne le sont pas. Nous pouvons observer de grandes disparités de construction du DD au sein d’une même catégorie mais aussi chez un même locuteur, ce que les exemples suivants permettent d’illustrer :

(59) L’année dernière quand je suis rentré je me suis dit (.) **qu’est-ce que je fais là?** (MPF, Anaïs2, 132)

(60) Et euh je sais pas je veux du coca **donne-moi du coca wesh@s un truc dans le genre.** (MPF, Anaïs3, 246)

(61) Ils ont- (.) tu sais ils ont pris ma daronne@s tout ça après ils lui ont parlé tout ça ils lui ont dit **ouais (.) faut dire à son f- faut dire à votre fils tout ça (.) qui qu’il do- qu’il donne le n- qu’il donne le nom de ses potes sinon si- c’est vous qui allez tout payer tout ça.** (MPF, Wajih3, 756-760)

(62) Elle est venue me voir ma mère elle me disait (.) **dis tout ça.** (MPF, Wajih3, 762)

Nous voyons avec le premier exemple que deux indices de DD sont présents, un verbe introducteur et une pause (2). Dans l’exemple suivant, le calcul des indices est négatif (-1), il n’y a pas de verbe introducteur et le locuteur emploie une particule d’extension à laquelle, pour rappel, nous avons assigné une valeur négative puisque son interprétation repose sur de l’implicite. Au sein d’une même catégorie, les indices relevés diffèrent, et chez un même locuteur également, comme en témoignent les deux autres exemples présentés. En (61), le nombre d’indices relevés est de 0 alors qu’il est de 2 dans l’exemple (62). Plus largement, notamment pour les données orales, les écarts entre les moyennes relevées sont parfois très importants. Pour les entretiens traditionnels, les moyennes se situent entre 0,2

et 1,4. Pour les entretiens de proximité, elles se situent entre -0,44 et 0,82. Pour les données écologiques, les écarts observés sont moins importants. Les moyennes se situent entre 0,35 et 0,7. Pour plus de clarté, le graphique suivant résume ces chiffres et indique les écarts entre les valeurs minimales et maximales relevées pour chaque situation :

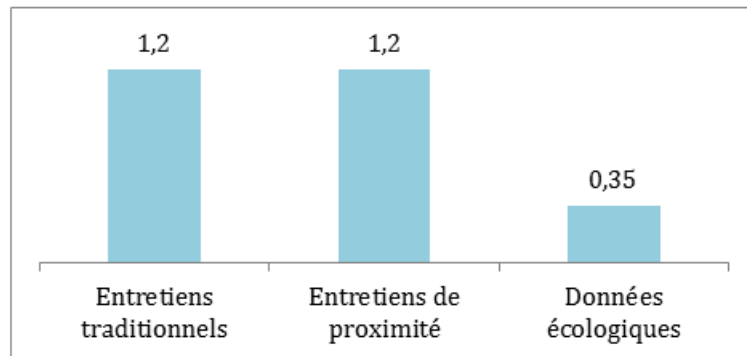


FIGURE 5.1.5 – Ecart des moyennes des indices de DD relevés

Dans les entretiens traditionnels, la moyenne négative de -0,44 impacte sur la moyenne générale. Cette moyenne a été calculée pour l'enquête Emmanuelle2, où le locuteur utilise notamment très souvent la particule d'extension *et tout*. Sur les neuf occurrences de discours direct relevées, la particule d'extension *et tout* est présente six fois et plus de cinquante fois sur l'ensemble de l'enregistrement<sup>213</sup> :

(63) Et après la nuit euh il m'appelle il me dit **non t'inquiète Medhi tu es mon pote et tout tu es comme mon frère et tout nous je sais pourquoi aussi j'ai fait des erreurs je t'ai tapé je t'ai insulté et tout.** (MPF, Emmanuelle2, 505)

L'emploi récurrent de la particule *et tout* pourrait s'entendre comme un tic langagier du locuteur.

Deuxièmement, nous observons ce flottement dans les catégories que nous nommerons « intermédiaires ». Dans nos données orales, certains entretiens de proximité se situent à la limite de l'écologique, notamment ceux réalisés par Wajih. Nous ne les avons pas classés comme tels parce que bien qu'ils tendent vers la conversation libre<sup>214</sup>, ces échanges ont eu lieu dans le cadre d'une d'interview

213. Dans l'enquête Wajih4, la particule d'extension *et tout* est aussi très présente, particulièrement chez Walid. Sur les 64 occurrences que compte l'enregistrement, 59 sont produites par Walid, comme l'illustre l'exemple suivant qui en contient 3 : « Même sa mère elle a vu et tout dès qu'il est sorti **et tout** il avait des bleus **et tout** ». Le deuxième informateur, Hakim n'en produit qu'une seule (les quatre autres sont produites par l'enquêteur). En revanche, Hakim emploie davantage la locution *et tout ça* (à dix reprises). Ces particules d'extension varient donc fortement d'un locuteur à l'autre.

214. Nous pointons de nouveau ici le problème lié aux catégorisations qui comportent des

avec un enquêteur (même s'il n'était pas perçu comme tel par les informateurs). *A contrario*, nous avons classé dans la catégorie « écologique » l'enregistrement d'un rendez-vous de travail (MPF, Roberto4d), parce que de fait, il a été réalisé sans la présence de l'enquêteur et n'a pas été provoqué pour les besoins de l'enquête (c'est une interaction qui se serait produite quoi qu'il en soit). Aussi décontracté qu'il soit, le rendez-vous de travail reste formel, avec des objectifs sérieux. Il nous semble donc, au rebours de notre classification, que les enquêtes de Wajih sont plus informelles que cette enquête par exemple. Cependant, notre répartition des enregistrements dans les catégories « entretiens » et « écologiques » repose sur un certain nombre de paramètres<sup>215</sup> que chacun de ces enregistrements remplissent. Nous voulions simplement souligner que ces catégories « intermédiaires » peuvent être à l'origine de certaines disparités observées.

Concernant les données IRC, la frontière est également mince entre les catégories « amitié réelle » et « amitié virtuelle » et ne tient qu'au fait que les joueurs n'échangent pas uniquement derrière leur écran d'ordinateur. Cependant, cette distinction reste pertinente notamment si l'on se réfère à ce que nous avons vu précédemment sur les sujets abordés par les différentes catégories de joueurs. La moyenne générale de la catégorie « amitié virtuelle » est également influencée par une occurrence de discours direct particulière, qui ne contient aucun introducteur et qui ne peut être interprétée comme telle que compte tenu du contexte linguistique et d'une référence culturelle :

(64)  
 (22 :15 :52) X : ola  
 (22 :15 :54) X : :)  
 (22 :16 :08) X : excellent the big bang theory hein ?  
 (22 :16 :23) X : la saison trois est cool d'ailleurs  
 [...]  
 (22 :27 :10) XX : mais oui j'adore la série!  
 (22 :27 :32) X : j'ai tout vu \*\_\*  
 (22 :27 :35) X : chaque saison  
 (22 :28 :07) X : y a un excellent episode au début de la saison 3 :)  
 (22 :28 :47) XX : lequel ?  
 (22 :28 :53) X : surprise!  
 [...]  
 (22 :29 :13) X : celui sur warcraft  
 (22 :29 :23) XX : c'est pas dans la 3 :p

---

avantages (celui de pouvoir regrouper des éléments considérés comme de même nature, de pouvoir établir des comparaisons...) et des limites (lorsque les catégories ne sauraient être étanches : où s'arrêtent et où commencent les frontières des unes et des autres?).

215. Pour rappel de ces paramètres, nous renvoyons à la partie I, chapitre 3.



(22 :29 :28) X : I AM THE SWORD MASTER!  
 (22 :29 :33) XX : quand il se fait hacker son compte ?  
 (22 :29 :39) X : nan  
 (22 :29 :43) XX : zut  
 (22 :29 :53) X : quand ils jouent tous à wow dans le salon (IRC, Joueur 14, conversation 3)

Dans cet exemple, la séquence « I AM THE SWORD MASTER! » est interprétée comme du discours direct, d'une part, parce qu'elle est en anglais contrairement au reste de la discussion, et d'autre part, parce qu'il s'agit d'un passage culte d'un épisode de la série *The big bang theory* dont parlent les deux joueurs. Il s'agit d'un discours direct libre<sup>216</sup> qui n'est introduit ni par un verbe ni par des signes de ponctuation, et pour lequel nous n'avons aucune précision quant à la source de la citation. Nous observons la même chose, toujours dans les données IRC, dans une conversation où le discours direct est marqué cette fois principalement par des guillemets (et une majuscule à l'initiale) :

(65)  
 (22 :47 :10) XX : tu comprendras que ce genre de trucs, ca incite pas vraiment à te faire confiance :D  
 (22 :47 :17) X : là je mule comme un con, en plus je me restreint à 1 seul perso et ca commence à bien me gaver  
 (22 :47 :29) X : ah.  
 (22 :47 :33) XX : bah oui, moi aussi ca me soule en ce moment  
 (22 :47 :39) X : bah alors oublie ce que je t'ai montré ^^  
 (22 :48 :16) X : tu captas mon pb mec ? un petit peu un besoin de me sentir intégré quoi.  
 (22 :48 :34) X : "I wanna be a part of it, New yourk new york!" (IRC, Joueur 16, conversation 4)

Le joueur ne précise pas ici la source de ces propos, ne les introduit pas (avec un verbe) bien qu'il les mette entre guillemets parce qu'il s'agit de paroles très connues d'une chanson de Franck Sinatra : « New York, New York ». Là encore, un arrière-plan culturel est nécessaire pour comprendre la référence convoquée.

Troisièmement, concernant plus spécifiquement la moyenne élevée des indices de DD dans le forum *Plus belle la vie*, nous avons relevé un certain nombre d'occurrences de discours direct à l'intérieur du sujet « Relevez et commentez les plus belles répliques, les PBR ». Si dans la plupart des cas, les internautes omettent le verbe introducteur et se contentent de préciser quel personnage parle (parfois à qui), en revanche, ils surmarquent ensuite le discours direct comme dans les exemples suivants :

---

216. Nous aborderons la question du discours direct libre dans la section suivante.

(66) Gwenda : "*dis lui qu'il fasse un selfie, pour le chirurgien quand il lui refera la gueule, comme ça il aura un modèle!*"(Forum Plus belle la vie, ReQuiEM Evil)

(67) BLANCHE à Coralie : "Je ne suis pas une midinette. (Forum *Plus belle la vie*, klingsor)

(68) MIRTA : "Tu as vu que je pouvais aller très loin pour t'aider [...] et après on dira que je suis coincée . " (Forum *Plus belle la vie*, Dianelice)

Nous voyons avec ces exemples que trois indices sont employés pour marquer le DD : les deux points, les guillemets et la typographie (italiques ou majuscule à l'initiale du discours cité).

## 5.2 Les verbes introducteurs

### 5.2.1 Répartition générale des verbes introducteurs

Nous avons déjà abordé les verbes introducteurs dans la première partie. Nous nous intéresserons ici davantage à l'absence de verbes qu'au type de verbes employés en fonction de la situation de communication (ce que nous avons déjà en partie fait précédemment). Nous rappelons que les verbes introducteurs, qui sont considérés comme des indices d'introduction du DR, sont facultatifs. Nous souhaitons à présent répondre à la question suivante : la situation de communication influence-t-elle d'une façon ou d'une autre l'emploi des verbes introducteurs ?

Le graphique suivant (5.2.1) indique le pourcentage d'absence de verbe ramené au nombre d'occurrences de DD relevées dans les trois types de situation de notre corpus oral :

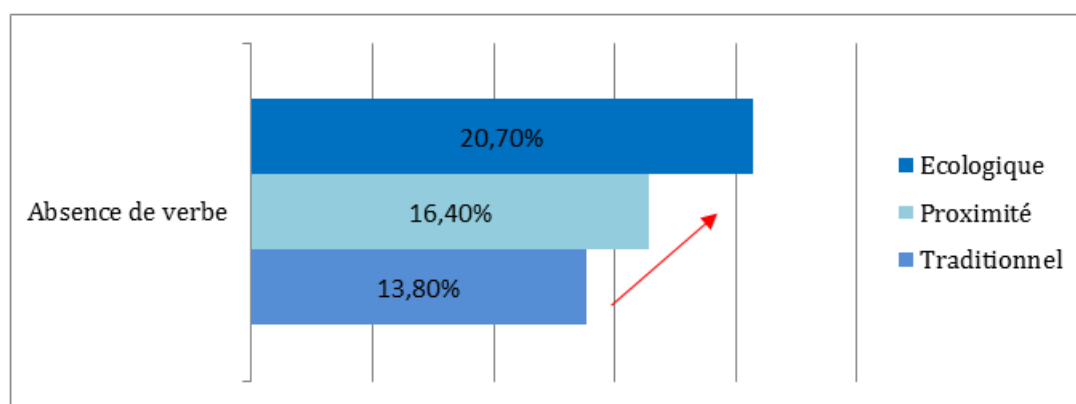


FIGURE 5.2.1 – Pourcentages d'absence de verbe introducteur dans le corpus oral

Nous pouvons observer que le pourcentage d'absence augmente au fur et à

mesure que nous approchons du pôle de la proximité. Ces résultats permettent de nuancer l'affirmation de D. Maingueneau (1994) pour qui « à l'oral, du fait de l'absence de guillemets, [les] verbes introducteurs sont pratiquement indispensables [...] » (p. 124). Même si l'absence de verbe n'est pas majoritaire dans ces données, elle n'est pas négligeable. L'étude de l'absence des verbes dans le corpus oral tend à confirmer notre hypothèse selon laquelle la situation de communication influence la construction du DD (du moins du point de vue des verbes introducteurs pour l'instant).

Qu'en est-il dans notre corpus écrit ? Observe-t-on la même tendance ?

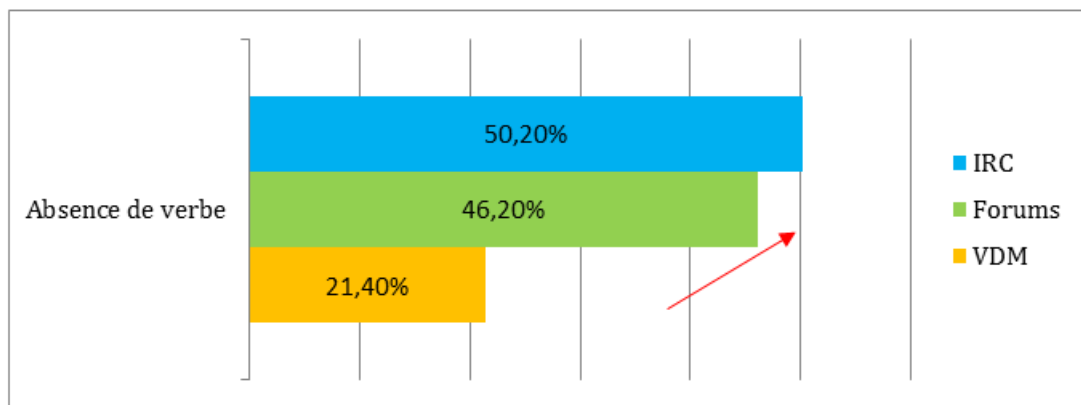


FIGURE 5.2.2 – Pourcentages d'absence de verbe introducteur dans le corpus écrit

A première vue, en regardant ce graphique, nous observons la même tendance, puisque plus nous approchons du pôle de la proximité, plus l'absence de verbes est importante. Un chiffre nous interpelle : ce sont les données IRC qui comptabilisent le plus fort taux d'absence de verbe introducteur, avec un chiffre très élevé de plus de 50%. Il convient de nous attarder plus précisément sur les données IRC pour comprendre ce chiffre.

Intéressons-nous dans un premier temps à la décomposition de ce chiffre en fonction des trois catégories mises en avant : amitié réelle, virtuelle, joueurs.

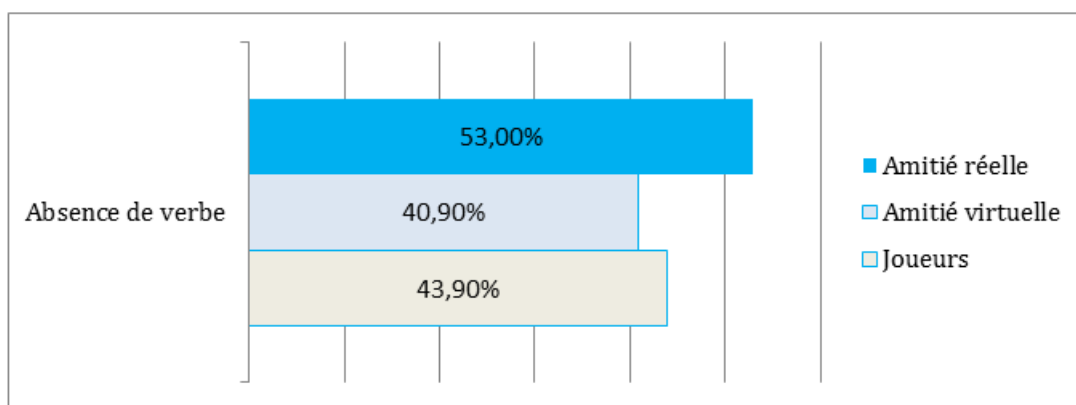


FIGURE 5.2.3 – Pourcentages d’absence de verbe introducteur dans les données IRC

Ces trois pourcentages importants représentent bien la façon dont les propos rapportés sont intégrés dans les conversations IRC. L’absence de verbes, très fréquente, est palliée par d’autres indices graphiques<sup>217</sup>. Lorsqu’il n’y a pas de verbe, les guillemets sont souvent présents, comme dans les trois exemples suivants :

(69)

(14 :40 :44) X : Tu as eu des infos de ce côté là ?

(14 :40 :55) XX : aucune idée j’suis barré de ce groupe de merde depuis des mois

(14 :41 :31) X : Ils ne vont pas en parler via parler, je pense :D

(14 :41 :41) XX : ouaip c’est l’idée

(14 :41 :42) X : "Kikoo, tu es prêt pour l’attaque de Dogma ? :o"

(14 :42 :24) XX : "lolilol oui oui comme convenu demain soir à 21h, on frappe direct le bunker secret en [5,5] (IRC, Joueur 3, conversation 5)

(70)

(19 :36 :31) X : ptain mais tu sais pas etre fairplay toi

(19 :36 :46) X : t’es trop fourbe

(19 :36 :54) XX : mdr

(19 :36 :55) XX : MDR "tu sais po etre fair play"

(19 :37 :10) XX : venant d’un mec qui a fait des scripts pour automatiser une usine a multi (IRC, Joueur 16, conversation 9)

(71)

217. Ce n’est cependant pas toujours le cas, dans l’exemple suivant, le locuteur explique qu’il est devenu professeur et qu’il lui arrive de donner des heures de colle : « faut dire que les heures de colles c’est violent : je met 4heures le samedi matin ça pique un peu :] », son interlocutrice lui répond alors « ça doit être kiffant **tiens prends ça dans ta tronche bouffon!** ». Ici, il n’y a ni verbe introducteur ni aucune marque graphique signalant le discours direct (fictif), ce n’est qu’en faisant le lien avec les propos du locuteur que nous pouvons interpréter ce segment comme du discours direct. En l’occurrence, la locutrice imagine ce qu’on peut penser lorsque l’on met des heures de colle à des élèves.

(23 :27 :18) XXXX : J'ai une copine qui vient de faire sa première rentrée

(23 :27 :44) XXXX : Une élève à la sortie : **"tnes en quelle classe ?"**  
**"...bah euh chuis pror"** (IRC, Joueur 5, conversation 29)

L'absence de verbe introducteur dans ces exemples ne pose pas de problème. Les occurrences de DD sont parfaitement identifiées, qu'il s'agisse de propos imaginés comme en (69), de propos repris immédiatement<sup>218</sup> (70) ou de propos rapportés présentés comme réels (71). Cette dernière remarque tendrait à exclure l'hypothèse selon laquelle l'absence de verbe pourrait être favorisée par la nature<sup>219</sup> du DD.

### 5.2.2 Absence de verbe introducteur et récit

L'exemple (72) nous amène à nous intéresser au rapport entre absence de verbe et cotexte, et plus particulièrement entre absence de verbe et récit :

(72)  
CYR <chez mac (.) on> [<] a du maquillage résistant hein (.) putain  
[...]  
CYR ah mais ça tient mais tu es (..) tu es tu es là **oui alors (..) par contre : je vois pas trop ce que ça donne.**  
CYR **mais bien sûr on va regarder ensemble madame.**  
CYR **celui-là ?**  
CYR **non !**  
CYR **celui-là ?**  
CYR **non.**  
CYR **celui-là ?**  
CYR **non !**  
CYR **d'accord !**  
CYR **donc vous pouvez le voir <euh (..) avec> [>] une lingette ça part pas mais si vous voulez vous avez le démaquillant waterproof@s.** (MPF, Jean-David2b, 3297-3358)

---

218. A ce propos, il est intéressant de noter que le joueur 2 qui reprend les propos écrits par le joueur 1 quelques secondes plus tôt, ne réécrit pas exactement la même chose. C'est ce qui nous permet, d'une part, de ne pas interpréter cette séquence comme un simple copié-collé et d'autre part, de souligner à nouveau que « la fidélité des propos rapportés » est à mettre en cause. Si les propos repris dans ce cadre (où le joueur 2 a sous les yeux une trace lisible de ce que le joueur 1 a écrit) ne sont pas strictement les mêmes, on peut émettre encore davantage de doutes, pour toute autre situation où les propos lus ou entendus seraient plus lointains, sur la capacité des locuteurs/scripteurs à rapporter fidèlement des propos.

219. Le terme de « nature » réfère aux types de DD (imaginés, présentés comme réels ou repris).

Ici, le locuteur n'introduit qu'une fois les propos par la formule *tu es là*, il relate un échange avec une cliente qui cherchait du maquillage et qui lui a demandé conseil. Nous pouvons alors nous demander dans quelle mesure les conversations rapportées permettent de faire l'économie de verbes introducteurs. Est-ce que cette économie est générale ou est-elle plus importante dans des situations de proximité? Il s'agit dès lors de se demander si le facteur déterminant pour l'absence de verbe introducteur est le cotexte du DD, le cadre plus général de l'échange ou le croisement de ces deux facteurs. E. Couper-Kulhen (2010) affirme que :

« In story-telling contexts, [...], conversationalists regularly exploit the natural adjacency of turns-at-talk when reporting dialogue and suppress quotative markers after the story figures have been introduced for the first time » (p. 87).

L'exemple précédent (72) confirme cette tendance mais d'autres permettent de la nuancer, comme l'exemple écologique suivant :

(73)

Stéphane : Mais je croyais que c'était des neskis@s j'ai pas calculé je vois un keum@s il a une reba@s tu vois.

Stéphane : Moi mon pote direct je mets la main sur la la zeuzega@s je j- X et le keum@s il me fait **c'est la police je fais tu vous tu sais pas lire c'est pas la police.**

Stéphane : Il me fait **non c'est nous la police.**

**Mais je fais faut le dire avant (.) vous me faites péfli@s là.**

Stéphane : Il me fait **ah** le keum@s il était déjà comme ça hein.

Stéphane : Je fais **vous allez me shooter@s ou quoi c'est comment ?**

Stéphane : Je fais **vous savez pas lire vous aussi.**

Et comme je les avais déjà vus je me suis plus chéla@s tu vois.

Stéphane : <Comme je les avais déjà vus sur des> affaires (.) tu vois je fais **hé go euh vous allez me tirer dessus je fais vous savez pas lire c'est écrit comme ça dans le dos.**

Farid : Ouais ouais ouais comme tu les avais déjà ouais ouais ouais.

Stéphane : **Voyez bien non (.)** le gars il était déjà comme aç@s il me fait **ah ouais on a failli te mettre un coup hein.** (MPF, Roberto2c, 135-160)

Cet exemple montre que la suppression des verbes introducteurs n'est pas systématique dans le cadre de dialogues rapportés, puisque, bien que le locuteur ait introduit une première fois les propos du policier et les siens avec le verbe faire (*il me fait, je fais*), il ne se dispense pas ensuite de les réintroduire tout au long de son récit, exception faite pour une occurrence de DD (« voyez bien non »).

E. Couper-Kulhen(2010) précise bien que c'est *régulièrement* le cas et non *systématiquement*, mais il nous semble important d'insister sur le fait que si cette affirmation peut s'appliquer dans le cadre de certains dialogues rapportés, elle n'est pas représentative<sup>220</sup> des résultats de nos analyses. En effet, en croisant les occurrences intégrées dans des récits avec les occurrences ne contenant pas de verbes introducteurs, nous constatons que l'absence de verbe (corpus oral et écrit confondus) ne représente que 18,2 % des occurrences. Si nous décomposons ce chiffre, l'absence de verbe dans le cadre de récits représente dans les conversations IRC 41,6 %; dans les différents entretiens et enregistrements écologiques, elle représente 15,6 %. Si nous décomposons une nouvelle fois ces deux résultats, un fait intéressant apparaît :

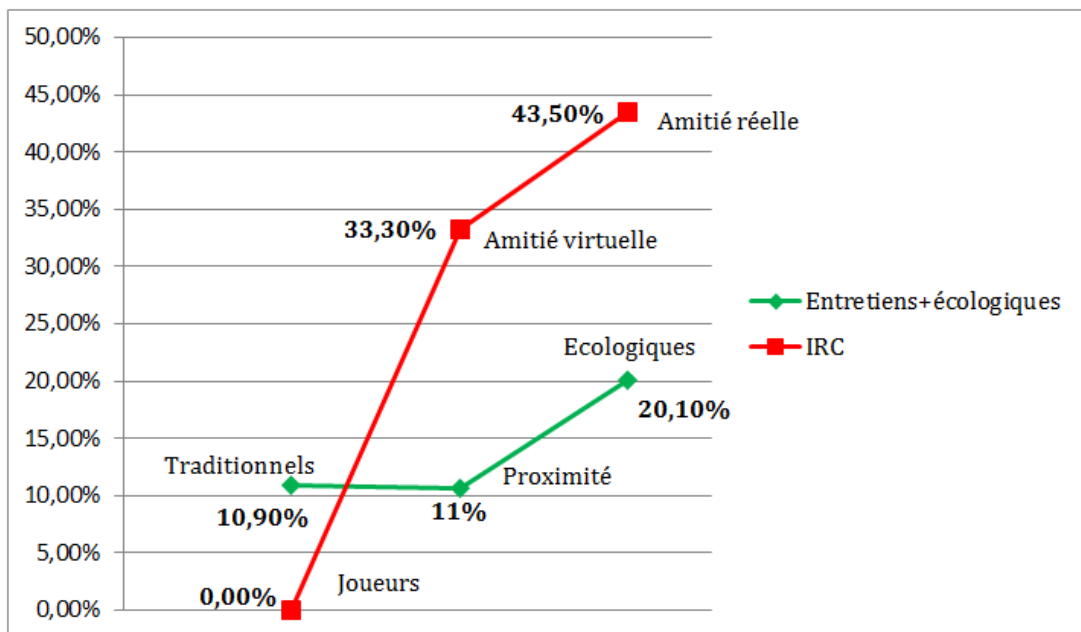


FIGURE 5.2.4 – Pourcentages d'absence de verbe dans le cadre de récits pour chaque situation

Nous constatons que les pourcentages d'absence de verbe les plus élevés dans les récits pour les différentes conversations (en face-à-face et par écrans interposés) sont relevés dans les enregistrements écologiques et dans les conversations IRC de la catégorie « amitié réelle » (les deux situations que nous avons placées au plus près du pôle de la proximité sur notre continuum). Ces résultats amènent à penser que l'absence de verbe introducteur ne dépend pas seulement du cotexte du DD mais également du contexte de l'interaction en cours. La proximité entre les interactants semblerait influencer l'emploi ou l'omission de verbes introducteurs.

220. Nous soulignons que les DD intégrés dans des récits ne font pas nécessairement partie d'un dialogue entier et que nous avons pris en compte ces occurrences « isolées » dans nos calculs.

L'absence de verbe introducteur amène à s'interroger sur le « statut » du DD : peut-on considérer qu'il s'agit de discours directs libres (désormais DDL) « qui s'interprète[nt] comme tel[s] dans [leur] contexte » (D. Maingueneau, 1994) ? H.-L. Andersen (2000), qui s'est beaucoup intéressée au DR en français parlé, définit le DDL comme un discours direct qui « n'est pas accompagné d'un verbe de citation » (p. 150). L. Rosier (2008) complète cette « définition » pour des DDL relevés à l'écrit, puisqu'elle fait mention des signes typographiques :

« Il ne contient ni verbe ou locution introductifs, ni marqueurs typographiques<sup>221</sup>. Il présente des personnes de l'interlocution et des verbes conjugués au temps du discours (présent, passé composé, futur) qui rompent avec l'espace énonciatif qui l'encadre (temps du passé, troisième personne) » (p. 92).

Plusieurs de nos exemples remplissent les conditions énoncées par L. Rosier (2008) :

(74) ils sont restés que dans leur délire **non nous on va bicrave@s c'est tout on s'en bat les couilles des Blancs on a pas besoin d'eux** eux ils voient comme ça la vie. (MPF, Wajih5, 3023)

(75) Les gens ils étaient pas bien ils me regardaient ça comme@s **oh les Noirs oh délinquant** (.) tu vois. (MPF, Marion1, 210)

(76) Si je serais chez moi **ah ouais mais c'est nul ça mais ouais des trucs comme ça**. (MPF, Anais1)

Ces exemples ont tous en commun de ne pas être explicitement introduits par un verbe de parole : ils sont « libre[s] syntaxiquement » (L. Rosier, 1998, p. 362). Ils contiennent un verbe mais ce dernier n'implique pas une prise de parole (être chez soi, regarder). H.-L. Andersen les nomme « verbe[s] de situation ». Ils permettent de décrire

« la situation dans laquelle se trouve l'auteur de la citation ; souvent il s'agit d'un verbe d'action ou de mouvement qui sera donc suivi par un autre verbe d'action ; celle de s'exprimer directement » (2000, p.151).

Nous constatons également une rupture temporelle et/ou énonciative en (74) et (76) : passé composé > présent/ ils > nous – conditionnel > présent. Nous soulignons que les exemples cités sont des occurrences isolées qui ne font pas partie d'une conversation rapportée.

Cette dernière remarque est importante parce que nous pensons que les DD qui ne sont pas introduits par un verbe introducteur, dans le cadre plus large de

---

<sup>221</sup>. Il est « libre typographiquement (absence des deux points, ouvrez les guillemets) » (L. Rosier, 1998, p. 362). Ce critère ne peut s'appliquer qu'à des données écrites.



conversations rapportées, ne doivent pas être considérés comme des DDL. Nous avons montré que l'omission de verbe introducteur pour les DD intégrés dans des récits peut intervenir après que les propos rapportés ont été introduits une première fois. Autrement dit, la rupture énonciative et temporelle a déjà eu lieu en amont, et nous excluons ce que H.-L. Andersen (2000) considère comme « une référence à un verbe de citation précédent » (p. 151) en tant qu'introducteur de DDL.

### 5.2.3 Absence/présence de verbes introducteurs et DD fictifs/réels

Nous pouvons également nous demander si le caractère ouvertement fictif du DD a une incidence sur la présence ou l'omission de verbes introducteurs. Nous pourrions penser que la présentation d'un DD comme fictif passe notamment par le temps du verbe introducteur (conditionnel, futur) ou par sa négation (*ne pas dire*) principalement. Le taux de présence de verbes introducteurs devrait, selon cette hypothèse, être plus important dans un contexte de DD fictif que dans un contexte de DD réel. Les graphiques suivants explicitent la répartition de l'absence/présence des verbes introducteurs dans les DD fictifs et réels :

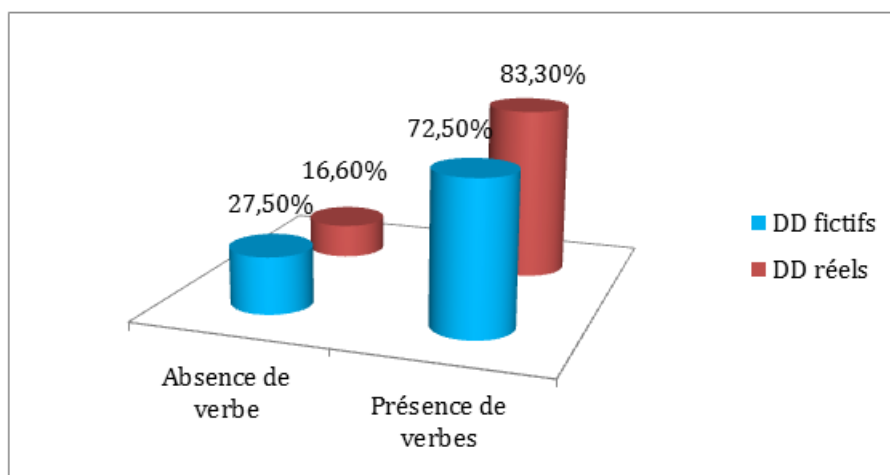


FIGURE 5.2.5 – Absence/présence de verbes introducteurs dans les DD fictifs (données orales)

Contrairement à ce que nous avons supposé, nous constatons que l'absence de verbe introducteur est un peu plus importante dans les DD fictifs. Cependant, si nous détaillons ces résultats, un fait intéressant peut être souligné. En effet, la proportion d'absence de verbes dans les données orales augmente au fur et à mesure que nous approchons du pôle de la proximité :

Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité	Écologiques
14,2%	25,9%	34%

TABLE 5.1 – Absence de verbe introducteur dans les DD fictifs à l’oral

Si à première vue, la corrélation entre absence de verbe et DD fictif n’est pas évidente, il semble qu’elle apparaisse pertinente si l’on croise ces résultats avec la situation de communication, puisque le taux le plus élevé d’absence de verbe (34%) est relevé dans les données écologiques. Ceci pourrait signifier que dans des situations relevant de la proximité, les locuteurs ont recours à d’autres moyens que le verbe introducteur pour « montrer » que le DD est fictif, et qu’ils s’appuieraient davantage sur le contexte et des implicites pour le signaler. Si nous regardons de plus près les occurrences de DD fictifs non introduites par un verbe dans les enregistrements écologiques (16/47), nous pouvons proposer une explication quant à cette absence de verbe. Concernant une bonne moitié des occurrences, il s’agit de la simulation d’une interaction, non d’une occurrence isolée, avec plusieurs tours de parole que les locuteurs ne réintroduisent pas et parfois même n’introduisent pas du tout à l’aide d’un verbe introducteur :

(77)

Abderamane : Je comprends pas ce qu’elle veut.

Tidjane : Elle veut juste avoir un visu sur ce qui se passe.

Elle veut juste pas se contenter de de euhm.

Abderamane : Non mais t’inquiète il gère.

Il est tout seul mais il gère.

Non <oui c’est j’ai (.) j’ai compris>.

Tidjane : <Tu vois c’est juste avoir x **bon le maquillage comment ça se passe**>.

**Et ça comment ça se passe ?**

**x ça ah ouais d’accord il gère comme ça x.**

Avoir euh.

[...]

Un détail de comment ça va se passer c-. (MPF, Roberto4d, 678-698)

Dans cet exemple, Tidjane imagine ce que la locutrice Aline se dit pour expliquer à Abderamane ce qu’elle attend en tant que manager. Ici, le DD n’est pas présenté explicitement comme fictif (ni comme réel d’ailleurs), mais le contexte permet de l’interpréter comme tel. Il s’agit ici d’un rendez-vous de travail entre un chanteur et son éventuel futur manager. Dans ce cadre, et dans l’éventualité où Aline et Abderamane travailleraient ensemble, Aline aimerait avoir une vue d’ensemble des différents intervenants susceptibles de participer au tournage

d'un clip par exemple, et sur leur façon de travailler (notamment s'ils ont besoin d'autres personnes ou s'ils travaillent seuls). C'est ce que cherche à expliciter Tidjane en mettant en scène les interrogations (supposées) d'Aline. Ces propos ne sont pas introduits par un verbe introducteur, pas plus que les deux occurrences qui suivent. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'il n'est pas nécessaire à Tidjane de mettre davantage en scène le DD puisqu'il sera correctement restitué par Abderamane.

Nous pouvons observer le même fonctionnement avec l'exemple (50) déjà cité dont nous ne reproduisons qu'un extrait :

(50')

Arnaud : <Tu imagines>.

Tu imagines le même business mais entre deux pays faut que tu prennes ton passeport pour aller au chiotte à chaque fois.

[...]

Arnaud : <Il y a un douanier> **tiens bah monsieur** (rire).

Sophia : (rire) <dans les toilettes> (rire).

Jean : <**Monsieur vous repartez plus léger là ça va pas tout**>.

[...] (GTRC, Repas 3, 475-481)

Nous voyons ici également que les propos rapportés fictifs ne sont pas introduits par un verbe introducteur, mais le caractère fictif du DD repose, d'une part, sur l'insolite de la situation (il est question d'un douanier dans des toilettes), et d'autre part, sur le verbe *imaginer* (*tu imagines*). Le cadre étant assez explicitement posé, il n'est pas non plus nécessaire aux locuteurs de multiplier les indices pour introduire le DD.

Ces deux exemples tendent à montrer qu'il n'y a pas toujours de verbe introducteur lorsque la restitution de la mise en scène repose soit sur des implicites (77) soit sur l'emploi d'autres indices en amont (50'). Ainsi, la relation entre les interactants et leur relative connaissance mutuelle permettraient au rapporteur de faire l'économie de certains indices comme les verbes introducteurs, pour signaler des DD fictifs.

Pour étayer ce point de vue, nous pouvons nous intéresser à d'autres occurrences de DD fictifs relevées dans les entretiens dits traditionnels ou de proximité. Nous constatons ainsi que les DD fictifs, qui ne sont pas introduits par un verbe, suivent (plus ou moins immédiatement), de manière quasi-systématique, une autre occurrence de DD qui, elle, est introduite par un verbe :

(78)

Samir : Ah franchement moi je lui dirais ça hein je **eh c'est bien fait pour ta gueule qu'est-ce que tu vas travailler avec eux** (?)

Samir : En plus si si c'est un rebeu c'est-à-dire attends il travaille pour les Français contre nous ah mais non eux c'est les plus <hais hein>.

Nacer : <Mais même>.

Mais attends mais il travaille pas contre vous quoi quand même hein.

Samir : Oui mais nous dans cette logique c'est ça (.) il y en a il tu en as <la grande>.

Nacer : <Mais quand même il faut il> faut il faut un ordre dans un dans un pays <quoi>.

Samir : <C'est> vrai qu'il faut un ordre mais généralement euh attends un rebeu@s qui course d'autres rebeus@s et des blacks@s pour nous c'est un vendu.

Samir : **Qu'est-ce que tu courses tes frères ?**

Nacer : Bah.

Samir : **Tu devrais courser les blancs non (?)** (petit rire) **pourquoi tu nous courses nous ?** (MPF, Nacer 3, 1259-1273)

(79)

Ibrahima : Regarde moi j'ai des cousins dans le quatre vingts ils ont de l'argent je vais aller les voir **ouais allez venez donnez-moi un peu d'argent je vais monter des manèges.**

Ibrahima : Ils vont dire **eh va te faire enculer@s qu'est-ce qu'on s'en bat les couilles@s des manèges.**

Amir : <Mais pas les manè>ges ça.

Ibrahima : <Nous c'est ça>.

**Nous c'est ça nous c'est rapide dès qu'on va prendre ça eh l'argent va venir tout de suite.** (MPF, Wajih5, 1579-1584)

Nous voyons ici que les deux occurrences de DD qui ne sont pas introduites par un verbe font suite à une première occurrence de DD qui, elle, a été préalablement introduite au moyen d'un verbe au conditionnel (78) ou au futur proche (79). L'absence de verbe pour introduire du DD fictif dans le cadre des entretiens serait donc corrélée à la présence antérieure d'un verbe introducteur. Il apparaît ainsi que les locuteurs précisent explicitement la nature fictive du DD par le biais du verbe introducteur avant de s'en passer pour les autres occurrences qui sont intégrées à la même mise en scène. Ils s'appuieraient ainsi moins sur des implicites ou sur le contexte que ce n'est le cas pour les occurrences de DD fictifs des enregistrements écologiques.

Si à présent, nous nous concentrons sur les données écrites, observe-t-on les mêmes tendances ? Les pourcentages de présence et d'absence de verbe introducteur dans les DD fictifs et les DD réels sont sensiblement les mêmes :

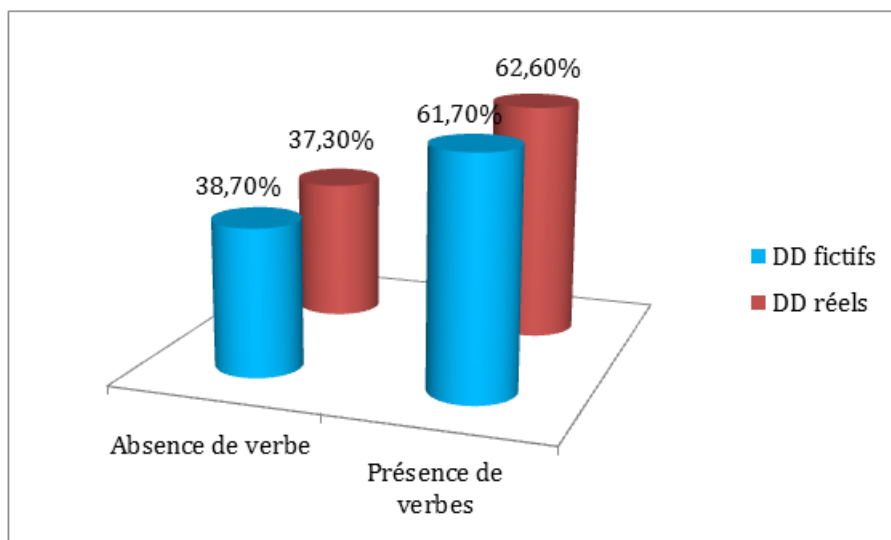


FIGURE 5.2.6 – Absence/présence de verbes introducteurs dans les DD fictifs (données écrites)

La première remarque que soulève ce graphique concerne le pourcentage un peu plus élevé d'absence de verbe dans les données IRC que dans les données orales. Nous ne nous attarderons pas sur ce point puisque nous l'avons abordé précédemment en traitant de la répartition générale des verbes introducteurs dans les corpus et de la possibilité de pallier cette absence avec des indices graphiques (ce qui était valable pour l'ensemble des occurrences l'est également pour les occurrences de DD fictifs).

Comme pour les données orales, l'opposition DD fictif/DD réel ne semble pas être un facteur pertinent pour expliquer la présence ou l'absence de verbes introducteurs. Cependant, les pourcentages généraux présentés ne rendent pas compte des disparités observées notamment dans les données IRC. En effet, le pourcentage d'absence de verbe le plus élevé est relevé dans les données de la catégorie amitié réelle (catégorie la plus proche du pôle de la proximité) :

Joueurs	Amitié virtuelle	Amitié réelle
38,8%	16,6%	51,7%

TABLE 5.2 – Absence de verbe introducteur dans les DD fictifs dans les données IRC

Nous présentons ci-dessous un exemple pour illustrer l'absence de verbe dans les données IRC<sup>222</sup> qui n'empêche pas d'interpréter le DD fictif comme tel, notam-

<sup>222</sup>. Il est à noter que le chiffre de 16,6% n'est pas vraiment représentatif et est à relativiser. Le DD fictif sans verbe introducteur ne représente en fait qu'une seule occurrence sur les six

ment grâce au contenu de la conversation et aux indices graphiques (guillemets et majuscules) :

(80)

(11 :42 :46) X : faudra me faire un km venant de toi avec un titre explicite pour les clics ambiance de fete et recrutement massif

(11 :43 :06) XXX : ok

(11 :43 :17) XXX : ambiance de fête, déjà tt les jours à l'auberge

(11 :43 :39) XXX : recrutement massif, c'est plus ponctuel, mais si ça te gêne pas qu'on passe par ce biais je peux sms ;)

(11 :43 :42) X : ouaip ca je m'en doutais ;)

(11 :43 :51) X : ah ben ouais, sms c cool

(11 :43 :59) XXX : nickel ;)

(11 :44 :13) XXX : et niveau tunes, bah pareil : si tu need du pognon tu me sms :p

(11 :44 :16) X : **"VIT VIEN SU IRC BATAR FO CLIKER**

(11 :44 :31) X : ok merci (IRC, Joueur 2, conversation 1)

Le joueur X demande au joueur XXX de lui envoyer des mails ou des messages explicites concernant le jeu et il donne alors un exemple de ce qu'il pourrait lui envoyer (sur un ton humoristique) : "VIT VIEN SU IRC BATAR FO CLIKER.

L'opposition oral/écrit concernant la présence ou l'absence de verbe introduisant du DD fictif n'apparaît pas entièrement pertinente, puisque l'on observe des disparités dans les productions relevant des deux ordres. Cependant, le paramètre proximité/distance semble influencer le recours/omission du verbe introducteur, puisque nous avons relevé les taux d'absence les plus hauts dans les deux situations que nous avons placées le plus à droite sur le pôle de la proximité (cf partie I, chapitre 3).

### 5.3 Les indices du DD prosodiques et typographiques

Nous nous intéresserons, dans cette section, aux indices propres à l'oral et à l'écrit, afin de montrer que dans les situations relevant du même ordre (graphique ou phonique), nous observons des différences dans les emplois de ces indices.

---

DD fictifs relevés dans la catégorie « amitié virtuelle ». Nous nous concentrerons donc sur les résultats des deux autres catégories.

### 5.3.1 Présence de pauses en fonction du cadre communicatif

Le graphique suivant fait état de la présence d'une pause<sup>223</sup> au début du discours cité :

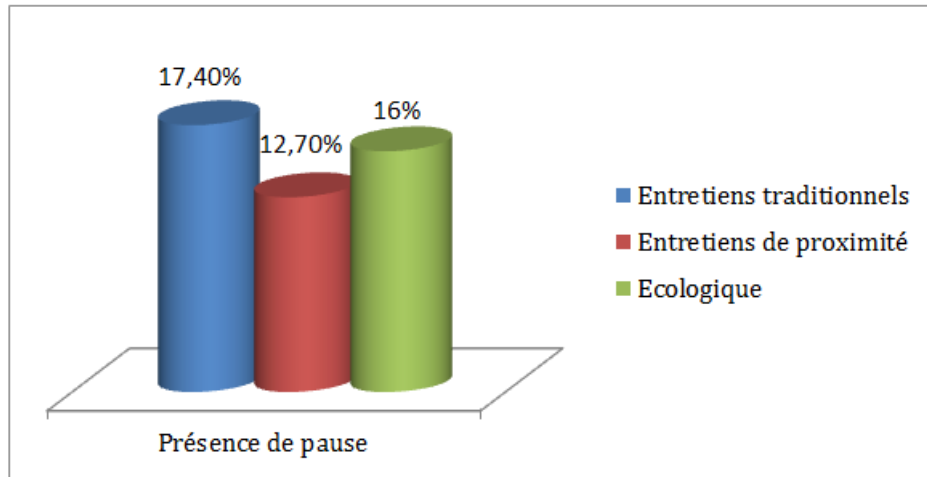


FIGURE 5.3.1 – Pourcentages de pause à l'initiale du DD

Ces résultats se révèlent intéressants. Nous aurions pu nous attendre, pour les enregistrements écologiques dans lesquels la parole circule vite, à ce que la présence des pauses soit beaucoup moins importante que dans les entretiens, dans lesquels les « rôles » des participants sont établis et la parole inégalement répartie entre informateurs et enquêteur. Or, le graphique montre qu'il n'en est rien. Interpelée par ce constat, nous avons cherché à comprendre pourquoi, en nous interrogeant sur ce qui favorise la présence des pauses. Nous avons constaté que l'emploi de la pause n'était pas tout à fait le même dans les données écologiques et dans les entretiens. En effet, nous avons pu établir que, dans les données écologiques, 42% des pauses « pallient » une absence de verbe et/ou marquent un changement de locuteur, contre 27% dans les entretiens traditionnels :

(81) Hier il a entendu qu'on allait à Kiabi (.) **Prends ma carte bleue.** (GTRC, Repas4, 2692)

(82) le jour où Kamel l'a quittée (.) **<ça va pas gnagnagna>** (MPF, Aristide2b, 768)

(83)

223. Il s'agit aussi bien de pauses entre le verbe introducteur et le discours cité, que de pauses entre deux discours cités, comme l'illustre l'exemple suivant : « <et elle ose me dire (.) **ouais mais tu comprends>** après qu'on ait parlé de Kamel tu as fait que de parler de tes mecs ça m'a soulé (.) **Mais tu es sérieuse là non mais attends c'est pas possible** ». MPF, Aristide2b, 809). Nous avons également comptabilisé les pauses entre les particules d'amorce et le discours cité en tant que tel : « je lui ai dit **mais (.) il viendra me parler ton père** » (GTRC, Repas4, 2862).

**Ah (.) et tu étais où au collègue ?**

**(.) Au Mont-Vallot.**

**(.) Ah (.) Ok.**

**(.) Et tu as eu qui comme prof? (GTRC, Repas4, 1719-1728)**

Partant de ce postulat et de celui que nous avons établi précédemment (cf supra section 5.2.1 : l'absence d'un verbe introducteur est plus importante en situation écologique), nous aurions dû constater un pourcentage plus élevé de pauses dans les écologiques que dans les entretiens. En revanche, les pauses employées seules, sans autre indice de DD, représentent 18% dans les entretiens et 25% dans les données écologiques. Cette remarque amène à supposer que dans les entretiens traditionnels, la pause est davantage présente pour surmarquer le DD, alors qu'elle est davantage présente dans les écologiques pour pallier l'absence d'un autre indice (en l'occurrence les verbes introducteurs).

Nous avons par ailleurs constaté que 72,6% des pauses observées, dans les données écologiques, figurent dans le cadre de récit. Ce pourcentage descend à 36,3% pour les entretiens traditionnels. Ces résultats apparaissent logiques, puisque nous avons montré précédemment (chapitre 4) que la part de DD intégrés dans des récits est beaucoup plus importante dans les données écologiques.

L'indice prosodique de la pause n'est donc pas vraiment pertinent à lui seul si nous nous contentons des pourcentages de présence puisqu'ils sont à peu près équivalents dans les deux situations mises en parallèle (entretiens traditionnels et écologiques). En revanche, la pause n'a pas tout à fait la même fonction si nous nous intéressons à ses contextes d'apparition. Le tableau suivant résume les différentes observations que nous avons faites et intègre les résultats obtenus pour les entretiens de proximité :

	Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité	Ecologiques
Pauses	17,4%	12,7%	16%
Comblent absence de v. + Changement locuteur	27%	26,9%	42%
Pauses seules (sans autre indice de DD)	18%	20,5%	25%
Pauses dans des récits	36,3%	52,5%	72,6%

TABLE 5.3 – Présence, contexte et fonction des pauses dans le corpus oral

Nous voyons ainsi que le pourcentage de pauses seules augmente plus nous approchons du pôle de la proximité (18 < 20,5 < 25 %). Nous voyons également



que le récit semble propice au marquage de pauses. Nous pouvons dès lors faire l'hypothèse que le locuteur, lorsqu'il est assuré de l'attention de son interlocuteur <sup>224</sup>, peut marquer des temps de pause sans risquer (ou du moins en diminuant le risque) de se voir couper ou reprendre la parole.

### 5.3.2 Présence des signes typographiques en fonction du cadre communicatif

Pour nos données écrites, nous nous intéressons à présent à la ponctuation accompagnant (parfois) le DD. Nous rappelons brièvement les signes typographiques pris en compte : les guillemets, les deux points, le tiret et ce que nous avons appelé « signes typographiques autres » (majuscule, parenthèse, italiques <sup>225</sup>...). Le graphique suivant présente les pourcentages de présence de chacun des indices mentionnés dans le corpus écrit :

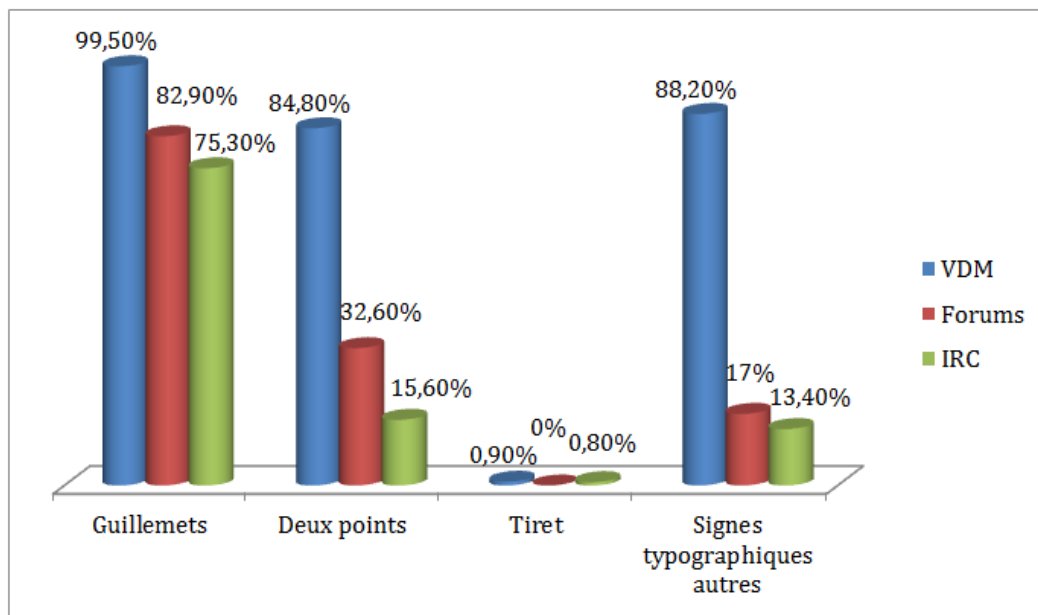


FIGURE 5.3.2 – Pourcentages de présence des indices typographiques marquant le DD

Plusieurs remarques peuvent être faites. Premièrement, nous constatons que l'emploi des guillemets est massif dans toutes les situations. En revanche, il diminue au fur et à mesure que nous approchons du pôle de la proximité. Si les guillemets sont presque toujours présents dans les anecdotes VDM avec un pourcentage

224. Le locuteur qui raconte ou rapporte une interaction produit un effet d'attente chez son interlocuteur qui attend la « suite », la « chute ».

225. Nous renvoyons au chapitre 2.

de présence de 99,5%, ils sont relativement moins présents dans les conversations IRC.

Deuxièmement, nous observons que l'emploi des deux points est important dans les anecdotes mais qu'il diminue fortement dans les forums et les conversations IRC.

Troisièmement, l'emploi des tirets est anecdotique (voire totalement absent dans les forums) aussi bien dans les VDM que dans les conversations IRC. Dans les 3 occurrences relevées, le tiret est utilisé lorsque plusieurs répliques sont reproduites pour marquer l'alternance de locuteurs, comme en témoignent les exemples suivants :

(84) Aujourd'hui, à 23 h 55, j'ai découvert un vieux monsieur dans la salle d'attente de la maison médicale où j'étais le médecin de garde jusqu'à minuit. Légèrement irrité, je lui ai quand même demandé : **"Vous venez pour une consultation ? - Non, je n'avais pas sommeil, je suis juste venu bouquiner vos revues."** VDM (VDM, oubouba 1er)

(85) Aujourd'hui, ma petite sœur de cinq ans a écrit tous les prénoms de la famille sur une feuille. J'y ai vu écrit "Samsung". Gentiment, je lui ai demandé : **"C'est qui, ça ? — Bah, la télé!"** VDM (VDM, Anonyme)

(86)

(23 :36 :35) X : je laisse pas trop d'options à xx

(23 :36 :54) XXX : heu vous prenez pas la tete pour moi hein :-/

(23 :39 :43) X : nanan (23 :39 :54) X : en fait j'lui ai dit **"faut qu'on discute"**

(23 :40 :06) XXX : ah

(23 :40 :09) X : elle m'a répondu : **"tu veux aller à la rik c'est ca?"**

(23 :40 :14) XXX : XD

(23 :40 :20) X : **-Comment tu sais ?**

(23 :40 :20) XXX : elle en avait deja entendu parler

(23 :40 :23) XXX : :-p

(23 :40 :30) X : **-J'ai vu depuis des semaines sur ton calendrier**  
(IRC, joueur 1, conversation 15)

Quatrièmement, l'emploi de signes typographiques autres, comme les deux points, est majoritaire dans les anecdotes VDM et diminue dans les forums et les conversations IRC. Nous trouvons très souvent (88,20% des cas) des majuscules à l'initiale du discours cité.

Que pouvons-nous conclure de ces différentes remarques ? Il semble que la distance induite par le cadre communicationnel des anecdotes VDM est compensée

par un surmarquage du DD, puisque les internautes utilisent à la fois les guillemets (presque systématiquement <sup>226</sup>), les deux points et la majuscule à l'initiale du discours cité. En revanche, ces différents indices (en dehors des guillemets, très présents dans toutes les situations) ne sont pas mobilisés de la même manière dans les forums et les discussions IRC, puisque nous constatons une forte diminution des pourcentages de présence. A quoi sont corrélées ces différences ? Ces économies d'indices sont-elles liées aux contraintes (paramètres) de chaque type de production et/ou à la relation entre les interactants ?

Dans le cadre du site VDM, l'internaute peut travailler et retravailler son écrit avant de poster son anecdote. Il a d'ailleurs tout intérêt à le faire puisque toutes les anecdotes soumises ne sont pas publiées. Il est précisé sur le site VDM, dans la rubrique « FAQ », que n'est retenu que « le plus drôle, le mieux écrit et le plus original » (nous soulignons). Nous pouvons supposer que les internautes prennent, dans ses conditions, un certain soin dans la rédaction de leurs anecdotes et respectent le marquage canonique du DD (tel que décrit (prescrit) dans les grammaires), d'une part dans le souci de « bien écrire <sup>227</sup> » et d'autre part, pour mettre en valeur les propos rapportés qui peuvent constituer la chute (drôle) de l'anecdote.

Dans le cadre des forums, la communication est également asynchrone et différée. En revanche, les enjeux ne sont pas les mêmes. Bien qu'il existe des modérateurs sur les forums pouvant bloquer la mise en ligne d'un post, ce n'est pas la forme du message (orthographe ou présentation) qui importe le plus mais son contenu <sup>228</sup>. Autrement dit, les utilisateurs des forums ont moins la contrainte du « bien écrire » que les internautes du site VDM et ne sont pas jugés sur le caractère drôle ou original de leur post. Tous les posts des internautes sont publiés (sauf, évidemment, en cas de non-respect de la charte du forum en question). Cette différence pourrait expliquer les disparités d'emploi des signes typographiques entre les anecdotes VDM et les forums, même si, dans les deux cas, les internautes ont

---

226. Nous n'avons relevé qu'une seule et unique occurrence de DD dépourvue de guillemets parmi les anecdotes. En revanche, le DD est alors introduit par deux points et marqué par une majuscule à l'initiale : « Aujourd'hui, en stage, j'ai dit à un collègue que je m'ennuyais. Pour rire, il m'a répondu : **Compte les dalles au plafond et reviens vers moi quand ça sera fini.** Je n'ai pas osé lui dire que je l'avais déjà fait hier et qu'il y en a 70 ». VDM (compteuse)

227. La question du rapport à la norme et au standard se pose ici. En l'occurrence, le « bien écrire » pour les internautes passe par un surmarquage du DD comme nous pouvons l'observer, par exemple, dans les romans. Le « bien écrire » s'apparente donc à de l'écrit littéraire.

228. Si nous regardons le *guide des forums au féminin* par exemple, aucune mention n'est faite quant à la forme du message en dehors de recommandations de politesse (« Bonjour », « Merci »...). En revanche, les sujets et propos prohibés sur le site sont davantage détaillés : « Tous les propos explicitement ou implicitement insultants, obscènes, vulgaires, diffamatoires, racistes, xénophobes, extrémistes, pédophiles, menaçants certaines communautés, violents ou menaçants les mineurs sont strictement interdits » (<http://www.aufeminin.com/aide/tuto-les-nouveaux-forums-etape-par-etape-s1544560.html>).

la possibilité de présenter un écrit « travaillé ». Les guillemets sont très présents dans les forums (82,90%) mais les autres signes (deux points et autres signes) sont plus aléatoires et facultatifs.

Concernant enfin les données IRC, la discussion en temps réel ne permet pas des « écrits » travaillés, puisque les internautes se répondent (généralement) instantanément. Ce paramètre favoriserait l'emploi d'un seul signe (les guillemets) pour marquer les DD, plutôt qu'un surmarquage qui est plus « coûteux » en temps <sup>229</sup>. Si nous détaillons nos résultats, nous notons que sur les 75,3% des DD marqués par des guillemets, seuls 6,1% (soit 7 occurrences) sont également accompagnés de deux points et 3,5 % (soit 4 occurrences) sont surmarqués avec la présence de deux points et d'un autre signe typographique (majuscule à l'initiale du discours cité). L'emploi des guillemets seuls représente 74,5% de nos occurrences.

Les guillemets, en tant qu' « hyper-signes du discours rapporté » (L. Rosier, 1998, p. 360), sont privilégiés par les internautes quel que soit le type de situation. Leur présence (dans les situations relevant davantage du pôle de la proximité) suffit à marquer le DD aux dépens des autres marquages possibles. « Si tous les signaux graphiques font sens, il apparaît que les guillemets feraient « plus » sens que d'autres [...] » (L. Rosier, 1998, p. 355).

## 5.4 Indices du DD, mise en scène réelle/fictive et absence de verbe

Cette section sera consacrée à la mise en parallèle des résultats relatifs aux indices du DD avec les résultats présentés dans le chapitre précédent. Elle visera dans un premier temps à établir si nous pouvons faire un lien entre les indices <sup>230</sup> du discours direct et son caractère réel ou fictif.

Dans un second temps, nous reviendrons sur l'absence de verbe pour déterminer si d'une situation à l'autre, elle est palliée par le recours à d'autres indices (au-delà de la pause : cf supra, section 5.3.1).

### 5.4.1 DD réel/fictif et indices du DD

Nous pourrions nous attendre à ce que le locuteur/scripteur prenne des précautions particulières pour introduire un DD fictif et pour le présenter comme tel

---

229. Entendons-nous, il ne s'agit évidemment que de secondes ou de millisecondes supplémentaires pour insérer des deux points, mettre en italique un énoncé ou mettre une majuscule.

230. Les moyennes générales présentées incluront les verbes introducteurs pour lesquels nous avons montré que l'opposition DD fictif/réel n'est pas, à elle seule, pertinente pour en expliquer la présence ou l'omission.

(au-delà de l'emploi du conditionnel, du futur, de la négation...), ce qui pourrait impliquer un recours plus important aux indices de DD et notamment aux particules d'amorce. Nous présentons (tableau 5.4 et 5.5) les résultats obtenus lorsque nous croisons les DD fictifs/réels avec les moyennes d'indices relevées dans chaque situation :

Corpus oral			Corpus écrit		
Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité	Ecologiques	VDM	Forums	IRC
0,14	0,35	0,42	0,5	2	1,2
Moyenne totale des indices : <b>0,35</b>			Moyenne totale des indices : <b>1,27</b>		

TABLE 5.4 – Moyenne des indices pour les DD fictifs

Corpus oral			Corpus écrit		
Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité	Ecologiques	VDM	Forums	IRC
0,65	0,39	0,58	2,7	1,9	1,3
Moyenne totale des indices : <b>0,54</b>			Moyenne totale des indices : <b>2,24</b>		

TABLE 5.5 – Moyenne des indices pour les DD réels

Quelques précisions doivent être apportées pour faciliter la lecture et l'interprétation de ces résultats<sup>231</sup>. Sans entrer dans les détails<sup>232</sup>, nous rappelons que nous avons attribué une valeur négative (-1) aux particules d'amorce et d'extension. Ainsi, une faible moyenne d'indices (0,14 par exemple) peut indiquer un emploi plus important de ces éléments, alors qu'une moyenne haute (2,7) peut en indiquer l'absence. Nous constatons dès lors que pour le corpus oral, les locuteurs utilisent plus de moyens pour signaler un DD fictif dans les situations de distance communicationnelle. 64% des DD fictifs sont accompagnés d'une particule dans les entretiens traditionnels, 47% dans les entretiens de proximité et 38% dans les écologiques. L'hypothèse serait que les locuteurs mettraient davantage en scène les propos rapportés fictifs pour accompagner l'interlocuteur dans la restitution du cadre de cette mise en scène, dans les situations relevant du pôle de la distance. Les moyennes d'indices augmentent donc logiquement au fur et à mesure que nous approchons du pôle de la proximité. Lorsque les locuteurs sont dans

231. La faible moyenne relevée pour les VDM n'est pas très représentative puisque nous n'avons relevé que deux DD pseudos-fictifs sur l'ensemble des anecdotes.

232. Nous développerons davantage cet aspect dans le chapitre 6 consacré aux particules d'amorce et d'extension.

une relation de proximité, la connivence entre interactants permettrait de ne pas avoir besoin d'introduire d'éléments guidant la restitution <sup>233</sup>.

Nous observons également que dans le cadre de l'IRC <sup>234</sup>, les moyennes d'indices sont sensiblement les mêmes pour les DD fictifs et réels, ce qui pourrait indiquer que, si les particules sont peu présentes, les internautes ont recours à d'autres stratégies (non comptabilisées dans les moyennes présentées) pour indiquer un DD fictif (conditionnel (87) ou futur (88)) :

(87) il aurait même pu dire en rigolant que **"j'ai même pas eu besoin, Xxx a sauté toute seule dans mon lit"** XD (IRC, joueur 7, conversation 4)

(88) si j'fait rien, bientôt ce sera **"fait moi un rapport toute les heures des positions ennemies avec nombre de soldats et couleur du slip"** (IRC, joueur 15, conversation 29)

#### 5.4.2 Absence de verbe et indices du DD

Intéressons-nous à présent à l'incidence de l'absence de verbe introducteur sur l'emploi des autres indices. Les graphiques suivants indiquent le pourcentage de présence d'au moins un indice en cas d'absence de verbe :

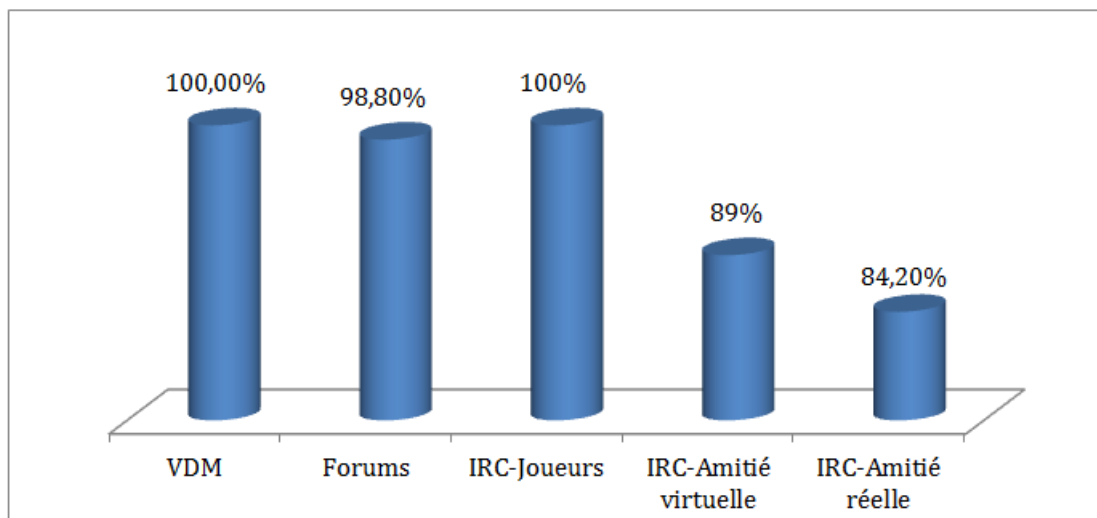


FIGURE 5.4.1 – Pourcentages de présence d'au moins un indice avec absence de verbe à l'écrit

Nous voyons que dans nos données écrites, l'absence de verbe est très fortement « compensée » par la présence d'autres indices. Pour les VDM et les conversations

<sup>233</sup>. L'absence de particule d'amorce dans le cadre des DD fictifs concerne 36% des cas dans les entretiens traditionnels, 53% dans les entretiens de proximité, 62% dans les écologiques. Nous aborderons plus longuement la question de l'absence de particule dans le chapitre suivant.

<sup>234</sup>. Nous laissons de côté les résultats concernant les forums étant donné que la moyenne calculée ne concerne que sept occurrences.

IRC entre joueurs, ce taux de présence est même de 100%. Les pourcentages tendent à diminuer dans les catégories relevant de la proximité mais restent tout de même élevés.

Dans nos données orales, les résultats sont plus contrastés :

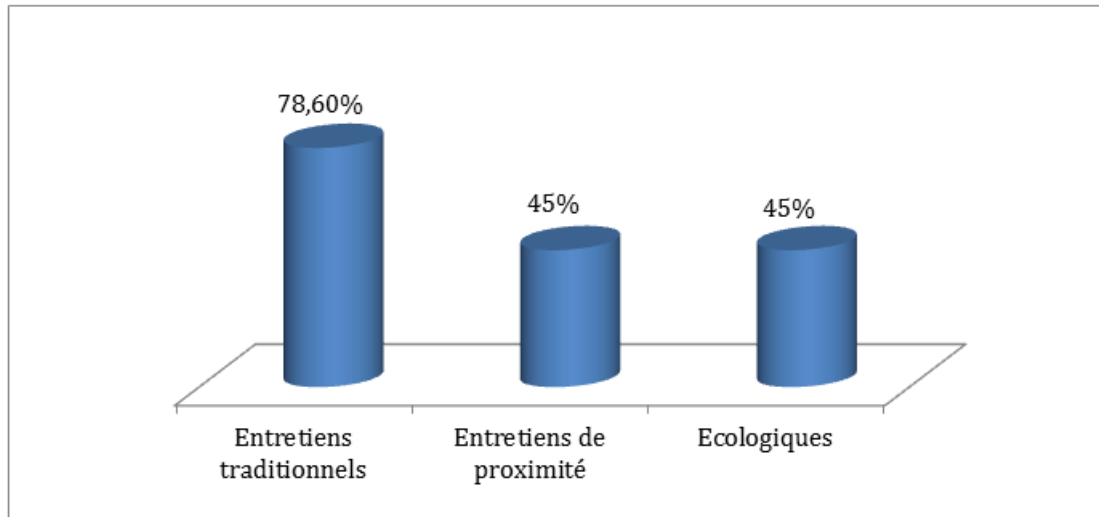


FIGURE 5.4.2 – Pourcentages de présence d’au moins un indice avec absence de verbe à l’oral

Nous constatons, en effet, un écart important entre les entretiens traditionnels dans lesquels l’absence de verbe est palliée à 78,6% par la présence d’au moins un autre indice, et les entretiens de proximité et les données écologiques où ce pourcentage ne représente plus que 45%<sup>235</sup>.

Ces résultats soulignent le fait que la distance entre les interactants favorise le recours à d’autres indices en cas d’absence de verbe et que, dans les situations de communication relevant de la proximité, les locuteurs ont davantage recours à des implicites et/ou au contexte pour pallier l’absence de verbe.

Tout au long de ce chapitre, nous nous sommes intéressée à certains indices du discours direct, plus particulièrement aux verbes introducteurs, à la pause pour les données orales et aux indices graphiques pour les données écrites. Nous avons ainsi mis en évidence que la relation entre les interactants et certains contextes (notamment selon que le DD est fictif ou réel) pouvaient influencer le recours à certains de ces indices. Le tableau suivant fait le point et résume quelques-unes de nos observations :

235. Nous précisons que ces résultats auraient sans doute été différents si nos analyses avaient tenu compte de l’intonation. Mais, nous le rappelons également, tenir compte de l’intonation nous aurait conduite à écarter des enquêtes des plus intéressantes du point de vue du DD.

	Moyenne des indices	Absence de verbes	Absence de verbes + autre(s) indices	Pauses	Indices typographiques	
					Deux points	autres
Entretiens traditionnels	0,619	13,8%	78,6%	17,4%	--	
Entretiens de proximité	0,386	16,4%	45%	12,7%	--	
Ecologiques	0,52	20,7%	45%	16%	--	
VDM	3,6	21,4%	100%	--	84,8%	88,2%
Forums	2,06	46,2%	98,8%	--	32,6%	17%
IRC	1,47	50,2%	87,1%	--	15,6%	13,4%

TABLE 5.6 – Récapitulatif de la répartition des indices observés

Nous constatons que, dans l'ensemble, notre hypothèse initiale est corroborée par l'analyse de nos données. La relative proximité (*vs* distance) entre les interactants incite à l'économie de certains indices. Notamment, l'absence de verbe introducteur, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, est plus élevée dans les situations relevant de la proximité communicationnelle. Cette absence de verbe est, quant à elle, davantage palliée par la présence d'autres indices dans les situations où les locuteurs/scripteurs ont besoin de combler une distance communicative. Dans les anecdotes, qui se situent à l'extrémité de notre continuum, vers le pôle de la distance, les internautes surmarquent leur DD alors que cette tendance s'estompe très nettement dans les conversations IRC.

L'ensemble de nos remarques tend à appuyer le fait que l'opposition oral/écrit n'est pertinente que du point de vue de certaines stratégies convoquées par les locuteurs/scripteurs pour signaler le DD, celles qui sont contraintes par le caractère graphique ou phonique des productions (prosodie ou ponctuation). En revanche, nous constatons que des variations de construction du DD sont observées aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Le medium ne peut donc pas être, à lui seul, un critère pertinent pour rendre compte de ces variations. Mais il le devient s'il est conjointement convoqué avec un autre paramètre : la relation entre les interactants.

Pour le calcul de l'ensemble des résultats présentés dans ce chapitre, nous avons tenu compte des particules d'amorce et d'extension. Cependant, nous avons volontairement laissé de côté ces deux indices, avec l'idée d'en proposer une analyse approfondie dans le chapitre suivant.



## Chapitre 6

# Les frontières du discours direct

Ce dernier chapitre de la deuxième partie traitera certains des aspects de la question épineuse des frontières (initiale et finale) du discours direct, sans toutefois en être le principal objet. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux éléments qui introduisent le discours direct en adoptant différents types de classifications qui reposent sur des considérations grammaticales, fréquentielles et sémantiques<sup>236</sup>. Nous nous interrogerons également sur le rôle pragmatique de ces éléments. Si leur présence influence l'interprétation et la réception du DD, qu'en est-il de leur absence ? Ces éléments, que nous avons nommés particules d'amorce (cf chapitre 1), sont souvent envisagés comme des « petits mots de la langue parlée » (G. Dostie & C.-D. Pusch, 2007). Nous remettons en cause cette conception, qui ne correspond pas aux usages réels des locuteurs/scripteurs. Si l'opposition oral/écrit n'est pas suffisante pour expliquer la présence ou l'absence de ces éléments, quels sont les facteurs ou paramètres à prendre en compte ?

Nous distinguerons, du point de vue du rôle des particules, deux types de fonctionnements. D'une part, les particules qui semblent n'avoir qu'un rôle d'introducteur direct et d'autre part, les particules modales, dénommées ainsi parce qu'elles semblent véhiculer un jugement de la part du locuteur/scripteur.

Enfin, nous traiterons des particules d'extension, beaucoup moins nombreuses dans notre corpus, en nous intéressant aux critères qui permettent de les identifier et à leur répartition.

En somme, il s'agira de cerner les situations propices à l'emploi des particules et de déterminer précisément leur nature, leur sens et leur rôle dans l'introduction du discours direct.

---

236. Nous verrons que selon le point de vue adopté, les classifications des particules proposées seront différentes, sans nécessairement se recouper.

## 6.1 Les particules d'amorce

### 6.1.1 Généralité et classification des particules

#### 6.1.1.1 Continuité ou rupture ?

La question de la rupture syntaxique est une problématique centrale lorsque l'on s'intéresse aux particules d'amorce. On comprend les débats suscités par cette question parce qu'elle est loin d'être évidente : à quel discours appartiennent les particules ? Doit-on les rattacher au discours citant ou au discours cité ?

Deux positions s'affrontent logiquement. Soit on considère que les particules appartiennent au discours citant, c'est le cas de M. Italia (2005, p. 200) par exemple pour laquelle certains marqueurs « sont de purs morphèmes introducteurs de DR » ; soit on considère que les particules appartiennent au discours cité. D. Vincent & S. Dubois (1997, p.100) adoptent cette position en considérant que les particules<sup>237</sup> « amorcent l'énoncé rapporté à proprement parler » et qu'elles sont donc à « intégre[r] au discours cité ».

Même si chacun de ces points de vue est recevable, il nous semble que la question est plus complexe et qu'elle ne peut pas être tranchée de manière si catégorique. En effet, la question de continuum ou de rupture avec le discours citant ne se pose pas lorsqu'il n'y a pas de particules mais elle reste ouverte en présence de particules. Selon quels critères alors pourrions-nous dire qu'elles appartiennent au discours citant plutôt qu'au discours cité, ou inversement ? Dans quelle mesure sommes-nous obligés de les rattacher à l'un des deux discours ? Nous admettons volontiers qu'il y a une rupture syntaxique entre le discours citant et le discours cité lorsqu'aucune particule ne fait le lien, comme dans les exemples suivants :

(89) elle m'a dit **tu peux revenir à six heures et demie ?** (MPF, Nacer1, 02)

(90) Aujourd'hui, enceinte de six mois, j'ai regardé mon ventre dans le miroir. Mon mari, assis à côté, m'a contemplée et a dit : "**Finalem<sup>ent</sup>, c'est moche, une femme enceinte.**" VDM (VDM, justeunpeuennveloppée)

Nous préférons nous positionner en faveur de l'autonomie syntaxique<sup>238</sup> de la plupart des particules. Pour soutenir cette position, nous pouvons avancer trois arguments principaux.

---

237. Elles nomment les particules, dans ce contexte, « marqueurs de prise de parole » et les distinguent des connecteurs qui eux « ne font pas partie du discours rapporté ».

238. Nous aborderons plus loin la question de la fonction de la particule. Nous pensons notamment que malgré son autonomie syntaxique, la particule joue un rôle sémantico-pragmatique sur le discours cité.

Le premier : sur l'axe paradigmatique, la particule se situe sur le même plan que l'absence de particule :

- (91) Il disait           |   ∅   | croise les bras et je t'apporte un dessin. (MPF, Wajih4, 1463)  
 (92) il va nous dire   |  eh  | passe ta carte tout ça. (MPF, Wajih4, 2378)

Le second argument, découlant du premier, est grammatical. En effet, la particule n'est pas syntaxiquement attendue, que ce soit dans le discours citant ou dans le discours cité. Elle n'est de ce fait pas indispensable pour assurer la grammaticalité de l'énoncé puisque sans particule, l'énoncé reste grammaticalement correct.

Notre troisième argument réside dans le fait que dans plusieurs cas, nous avons du mal à croire que les particules auraient effectivement<sup>239</sup> été prononcées par le locuteur à qui sont attribuées les paroles citées. Les deux exemples suivants illustrent bien cet argument<sup>240</sup> :

- (93) Je débarque tout ça elle me dit **wesh@s on va faire ta feuille de vœux nanani nanana.** (MPF, Wajih 3, 282)  
 (94) Les gens ils étaient pas bien ils me regardaient ça comme@s **oh les Noirs oh délinquant** (.) tu vois [...] Ils disaient **wesh@s est-ce qu'il va pas me proposer un plan bizarre celui-là.** (MPF, Marion1, 161-167)

Dans l'exemple (93), le locuteur fait référence à la CPE<sup>241</sup> de son lycée. Il paraît difficile de penser que cette dernière ait pu s'adresser à un lycéen en ces termes pour lui parler de son orientation. Cette remarque vaut également pour l'exemple (94) dans lequel le locuteur fait référence à la « bofance » de Neuilly (des personnes « aisées ») qui portent des jugements sur les jeunes, et qui plus est les « Noirs ». Il ne serait pas cohérent que ces personnes aisées utilisent la même façon de parler que ceux qu'elles mépriseraient (selon les propos du locuteur).

Ces exemples pourraient nous inciter à rattacher la particule au discours citant, en considérant qu'il s'agit simplement d'introducteurs du DR, mais nous ne pouvons pas généraliser cette remarque.

239. Nous avons discuté précédemment (chapitre 1) de la question de la fidélité des propos rapportés en soulignant qu'elle était illusoire. Nous cherchons avant tout à illustrer ici le décalage entre l'utilisation d'une particule comme *wesh* et le locuteur à qui l'on attribue les propos tenus pour étayer notre position quant à l'autonomie de la particule.

240. Nous avons relevé un autre exemple intéressant dans le corpus MPF : « <Et tu vas> parler et <ils vont croire> que ou bi- tu viens de je sais pas d'où ou alors tu es pas assez bien pour rentrer dans leur (aspiration) par exemple toi tu veux serrer@s une meuf@s (.) tu es tu sors avec la meuf@s (.) elle te présente ses darons@s (.) ses darons@s suffit qu'ils aient une certaine classe sociale ou je sais pas quoi tu arrives <(aspiration) wesh@s (.)> <et ils vont ils vont te prendre> pour un zoulou@s ils vont dire **wesh@s vas-y <ma fille tu l'as sorti d'où xxx nanani nanana>** (?) » (MPF, Marion2, 564). Ici aussi, il est difficile de penser que les propos, qui plus est imaginés, puissent être tenus par l'énonciateur supposé.

241. Conseillère Principale d'Éducation.

### 6.1.1.2 Le cas particulier de *quoi*

Si nous avons posé la question de l'appartenance de certaines particules au discours citant ou au discours cité, nous avons pu relever plusieurs occurrences de l'interrogatif *quoi* employé comme un introducteur particulier de discours direct. Dans le cas de *quoi*, la question de l'appartenance de la particule ne pose pas de problème :

(95) Maintenant ils me disent **quoi ? Ouais f- vous devez venir avec nous pour une vérification d'identité.** (MPF, Wajih3, 541)

(96) Après ils nous disent **quoi ? (.) Ouais on va appeler vos parents ils vont venir vous chercher.** (MPF, Wajih3, 553-555)

Dans les exemples (95) et (96), il est clair que *quoi* est à rattacher au discours citant. Nous ne pouvons pas envisager de séparer *quoi* du verbe *dire*, cela n'aurait pas de sens ici, d'autant moins que cette remarque est confortée par la prosodie. L'intonation étant montante<sup>242</sup>, il s'agit bien d'une question : *ils me disent quoi /*.

Cette structure en « question-réponse » a été abordée (entre autres) par U. Tuomarla (2000) pour qui « les paires question-réponse sont une manière économique de mise en cotexte des citations » (p. 70). Même si les exemples de DD relevés par l'auteur le sont dans la presse écrite, nous retrouvons ce fonctionnement dans nos données orales. Il s'agit alors d'une « forme de dialogisme explicite et simulé qui se manifeste à travers des questions pour lesquelles un DD est donné comme réponse » (p. 68). H.-L. Andersen (2000) souligne également que « le dialogue le plus facile à suivre et le plus facile à reproduire sans verbe de citation est un dialogue avec des questions et des réponses » (p. 153). Dans nos exemples, *quoi* est toujours précédé d'un verbe<sup>243</sup>. Plus qu'une facilité de reproduction des propos sans verbe introducteur, nous envisageons le discours citant, sous cette forme interrogative, comme un moyen d'appuyer la mise en scène, de mettre en relief le discours cité. Cette interprétation est renforcée par le fait que *quoi* n'est pas obligatoire, n'est pas nécessaire à la grammaticalité de l'énoncé :

(95') Maintenant ils me disent **ouais f- vous devez venir avec nous pour une vérification d'identité.** (MPF, Wajih3, 541)

Cependant, nous voyons, avec cet exemple, que « l'effet » produit n'est pas le même. *Quoi* permet de souligner l'étonnement du locuteur citant et pourrait être glosé par : “tu sais ce qu'ils ont osé/ce qu'ils osent me dire?”.

Il est intéressant de noter que C. Chanet (2001), qui s'est donnée pour objectif « d'aborder la particule [*quoi*] dans tous ses états » (p. 56) à travers l'étude de

242. Nous l'indiquons par la suite à l'aide d'un slash.

243. 8 des 9 occurrences relevées sont précédées du verbe *dire* et 1 est précédée du verbe *faire*.

1700 occurrences, ne fait pas mention de cet emploi particulier. Ses analyses reposent sur le corpus *CORPAIX* qui a été recueilli entre 1977 et 1999. Si elle aborde la particule *quoi* en contexte interrogatif et en contexte de discours rapporté, ses remarques ne portent que sur *quoi* en finale de discours cité<sup>244</sup>. Elle considère ainsi que *quoi* marque une « question [qui] constitue un discours rapporté direct signalé comme tel, et ne constitue pas réellement une demande d'information » (p. 62). Lorsque *quoi* est situé en finale de discours citant, comme dans les exemples (95) et (96), la question ne constitue pas non plus une demande d'information, le locuteur citant sachant pertinemment ce qu'il va rapporter par la suite. En revanche, cette question ne constitue pas le discours direct mais sert à l'introduire. Il s'agit donc de deux fonctionnements bien différents. Cette absence de mention d'emploi dans l'article de C. Chanet soulève des questions qui, si nous ne sommes pas en mesure d'y répondre, méritent d'être formalisées. Le corpus étudié ayant plus de quinze ans, peut-on envisager cet emploi de *quoi* comme une forme émergente d'introduction du DD ? Une recherche rapide dans le corpus CFPP2000<sup>245</sup> avec les requêtes « dis quoi » et « dit quoi » n'a pas été fructueuse et n'a pas fait ressortir d'emploi similaire de *quoi*. S'agit-il d'une particularité de notre corpus qui cible prioritairement une certaine catégorie de locuteurs (15-25 ans notamment) ? Nous avons relevé moins d'une dizaine d'occurrences de *quoi* qui ont été produites par 5 locuteurs, pourrait-on envisager de parler d'emplois idiosyncrasiques<sup>246</sup> ?

Il nous a été soumis l'idée, lors d'une présentation, de mettre en parallèle l'usage de *quoi* avec *wesh*. Cette remarque repose sur le fait que l'une des traductions littérales de *wesh* en français est « quoi ». Cependant, cela ne nous paraît pas pertinent, pour deux raisons. La première est d'ordre prosodique. Comme nous l'avons évoqué, *quoi* étant employé dans le cadre d'une question, l'intonation est montante :

---

244. C. Chanet illustre cet emploi avec, entre autres, l'exemple suivant : (17) et euh + on s'est dit **mais c- c'est pas possible où est-ce que ça a pris quoi** on a commencé vraiment à paniquer très très fort (1629, INCENDIE §36). Elle glose *quoi* dans ce contexte par « je ne comprends pas ».

245. disponible en ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>.

246. Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 9

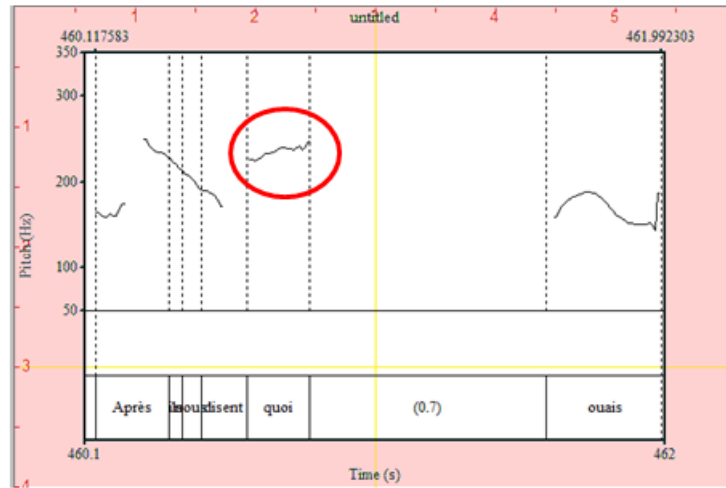


FIGURE 6.1.1 – Courbe intonative de *quoi* extraite de PRAAT (Wajih3)

*Quoi* fonctionne donc comme un véritable pronom interrogatif. Concernant *wesh*, nous constatons que l'intonation n'est pas montante et est quasiment alignée sur l'intonation portée sur le verbe *dire* :

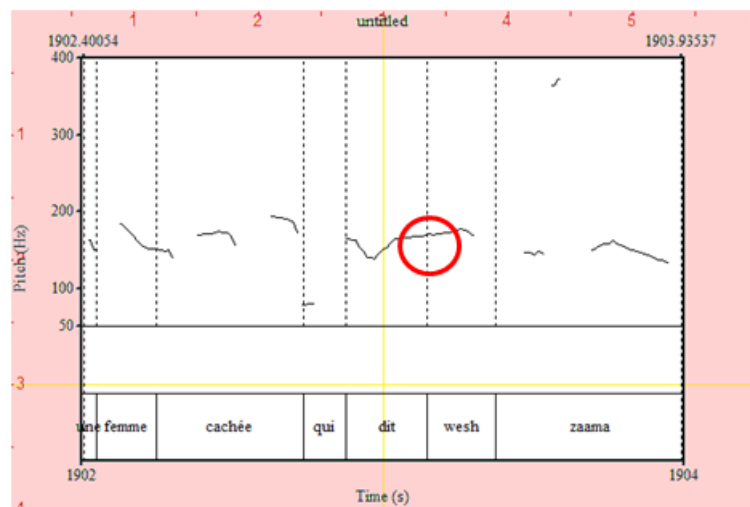


FIGURE 6.1.2 – Courbe intonative de *wesh* extraite de PRAAT (Wajih3)

La deuxième raison qui nous incite à ne pas les mettre sur le même plan tient au fait que sur les 9 occurrences relevées de *quoi* (en tant qu'introducteur de DD), 5 sont issues des mêmes enquêtes dans lesquelles nous avons aussi relevées les occurrences de *wesh*. Les particules sont donc utilisées par les mêmes locuteurs, mais différemment. Les deux captures d'écran ci-dessus, qui proviennent du même locuteur, Salim (Wajih3), appuient cette dernière remarque.

Bien que pour *quoi*, l'appartenance au discours cité soit évidente, il apparaît que les particules ne sauraient être rattachées de manière systématique au discours citant ou au discours cité, cela dépend de la situation, d'où l'idée d'une certaine

autonomie. Néanmoins, il semble que les particules remplissent bel et bien une fonction, puisque le locuteur a le choix de les utiliser ou non, comme le montre cette répartition générale des particules dans notre corpus :

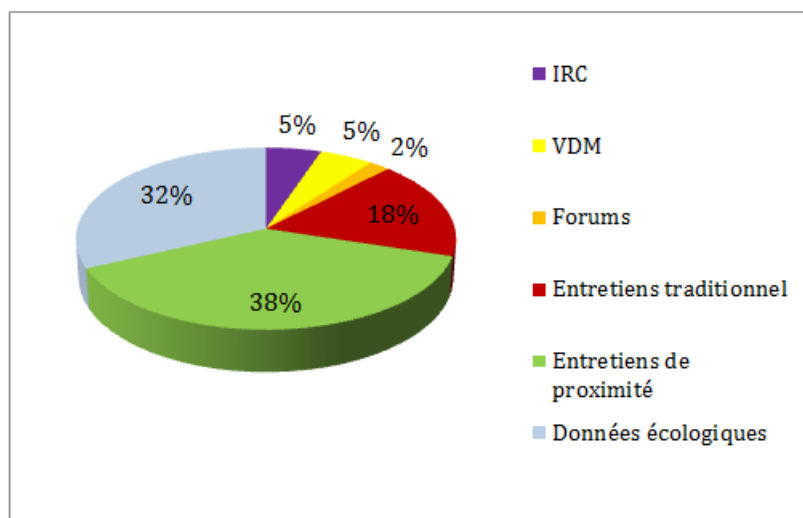


FIGURE 6.1.3 – Répartition des particules d’amorce dans l’ensemble du corpus

Ce graphique montre que les particules d’amorce sont particulièrement présentes dans les données orales. Cependant, elles ne sont pas non plus totalement absentes de nos données écrites. Cette répartition concerne l’ensemble du corpus mais si nous l’affinons, les pourcentages pour les données écrites (en ne tenant compte que du corpus écrit) sont un peu plus importants<sup>247</sup>. L’opposition oral/écrit n’est donc pas à elle seule pertinente pour comprendre l’emploi des particules.

### 6.1.1.3 Répartition détaillée des particules dans le corpus

Les trois tableaux ci-dessous présentent les pourcentages de présence de particules dans nos données :

247. Nous entendons par là que les résultats présentés (fig. 6.1.3) donnent la répartition des particules sur l’ensemble du corpus (données et orales confondues). Si nous ne tenons compte que du corpus écrit, la répartition des particules est un peu différente. C’est ce que nous verrons dans la section suivante.

	Entretien traditionnel	Entretien de proximité	Ecologique
Absence de particule d'amorce	138	361	325
Particules d'amorce	95	210	161
Cumuls de particules	19	39	48
Pourcentage de présence	<b>45,2 %</b>	<b>40,8 %</b>	<b>39,0 %</b>

FIGURE 6.1.4 – Répartition des particules dans les interactions orales

	Amitié réelle	Amitié virtuelle	Joueurs
Absence de particule d'amorce	134	20	36
Particules d'amorce	13	2	6
Cumuls de particules	13	0	0
Pourcentage de présence	<b>16,25 %</b>	<b>10 %</b>	<b>14,2 %</b>

FIGURE 6.1.5 – Répartition des particules dans les données IRC

	Forums	VDM
Absence de particule d'amorce	180	144
Particules d'amorce	13	23
Cumuls de particules	6	10
Pourcentage de présence	<b>8,8 %</b>	<b>18,6%</b>

FIGURE 6.1.6 – Répartition des particules dans les forums et les VDM

Conformément à l'hypothèse défendue, nous aurions dû relever davantage de particules dans les situations relevant d'une certaine proximité communicationnelle, puisque, nous le rappelons, les particules sont envisagées comme des indices implicites (voir chapitre 1). Or, comme nous pouvons le constater, le pourcentage le plus élevé (45,2%) a été relevé dans les entretiens traditionnels (situés davantage sur le pôle de la distance). Pour autant, nous ne remettons pas totalement en cause notre hypothèse. En effet, si nous considérons que les particules sont des indices permettant de donner des informations quant à la façon de restituer le discours cité, on comprend que plus la proximité entre les interlocuteurs est importante, plus le « savoir partagé » l'est également. Les informations n'ont pas nécessairement besoin d'être explicitées puisqu'elles sont supposées restituables implicitement.



Il faut également noter que, si la présence de particules nous semble significative, l'absence de particule « peut donner lieu à deux interprétations : soit la connivence n'est pas suffisante pour que la valeur [...] de la particule soit récupérable, soit la connivence est si forte qu'il n'est même pas besoin d'introduire un élément pour guider la restitution » (E. Guerin & A. Moreno, 2014). Cette remarque soulève la question de l'existence d'une particule zéro, qui, dans le cas présent, a été comptabilisée comme une absence de particules. Nous ne sommes, cependant, pas en mesure de proposer des critères qui permettraient de distinguer la présence d'une particule zéro ( $\emptyset$ ) de l'absence de particule.

Nous pourrions faire l'hypothèse, concernant les données orales, que la présence de pauses en serait un indicateur ; mais qu'en serait-il pour les données écrites ? Une telle position n'est pas vraiment tenable puisqu'elle amène à supposer que la particule zéro ne relèverait que de l'oral, alors que nous défendons justement l'hypothèse que la présence/absence de particules ne repose pas seulement sur des considérations impliquant l'opposition oral/écrit. Envisager l'existence d'une particule zéro soulève un autre problème : c'est avant tout une démarche interprétative. Nous pourrions, en ce sens, être tentée de dire que l'absence de particule, dans les situations de communication relevant du pôle de la distance, doit être envisagée comme telle, et qu'au contraire, dans les situations relevant du pôle de la proximité, elle correspondrait à des particules zéro. Cette interprétation « facile », qui permettrait de corroborer notre hypothèse, reste sans fondement empirique. Cette question méritait d'être soulevée mais nous n'adopterons pas cette solution pour la suite de nos analyses.

Concernant les anecdotes VDM, nous constatons que le pourcentage de présence de particules est plus élevé que dans les conversations IRC, ce qui, une nouvelle fois, peut remettre en cause notre hypothèse. Cependant, nous pouvons supposer que le contexte des VDM amène à une mise en scène, une théâtralisation des DD plus importante pour les rendre percutantes. U. Tuomarla (1999) précise que, dans la presse, « la reproduction des particules énonciatives ou des mots du discours est un des facteurs qui prête un ton oral à un DD. Ils contribuent à créer une image dialogique de la situation d'énonciation originale » (p. 221). L'emploi de particules dans les VDM pourrait ainsi répondre à une volonté de recréer, au sein de l'anecdote, une image de l'interaction antérieure qui se voudrait la plus fidèle possible.

Concernant enfin les conversations IRC, et particulièrement pour celles relevant des catégories « amitié virtuelle » et « joueurs », les occurrences de DD concernées par la présence de particules sont trop peu nombreuses pour faire des observations pertinentes à ce stade. Nous pouvons simplement noter que, proportionnellement au nombre d'occurrences de DD relevées, les pourcentages de présence de parti-

cules ne sont pas très éloignés dans les catégories « amitié réelle » et « joueurs ». Une analyse plus fine des particules permettra, en revanche, de montrer un emploi différent de ces éléments dans ces deux situations de communication : IRC « amitié réelle » et IRC « joueurs ».

### 6.1.2 Relevé et interprétation des particules

Toutes les particules relevées dans les DD ne sont pas à considérer comme des particules d'amorce. Pour déterminer lesquelles le sont vraiment, nous avons choisi de nous appuyer sur un des critères syntaxiques mis en avant précédemment. Si les particules sont supprimables, et par conséquent non syntaxiquement attendues, ce sont des particules d'amorce. Au contraire, si elles ne sont pas supprimables, il ne s'agit pas d'une particule mais d'un élément du DD lui-même :

(97) après au fur et à mesure tu apprends et tu te dis **ah** (MPF, Emmanuelle 3,170)

(98) Aujourd'hui, le gars de mon club de natation que je drague depuis un moment me sort : "**Dis-moi...**" Moi aux anges : "**OUI ?**" [...] VDM (VDM, sofifonfec)

(99) et j'ai parlé avec anna qui a dit : "**Ouiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii \o/**" (IRC, joueur 1, conversation 4)

Nous voyons dans ces trois exemples que nous ne pouvons pas considérer les unités indiquées en gras comme des particules d'amorce. Ces unités, situées en fin de séquence, ne pourraient, de fait, rien amorcer. En effet, syntaxiquement, pour les exemples (97), (98) et (99), l'unité joue le rôle de complément du verbe *dire* et n'est absolument pas supprimable, avec le risque de rendre l'énoncé agrammatical. Ces unités conservent également leur sens plein. De plus, il existe également des cas ambigus. Un exemple en particulier mérite d'être discuté et commenté :

(100) Elle est venue me voir ma mère elle me disait (.) **dis tout ça**.  
J'ai commencé à lui dire **wesh@s n'ti ahbila wallah manahder@s**<sup>248</sup>  
**tout ça** wallah je disais ça (rire). (MPF, Wajih 3, 762-764)

Comment considérer l'unité *wesh* dans cet énoncé ? Ce qui pose réellement problème ici, c'est que l'unité est suivie d'un DD en arabe. Au prime abord, nous serions tenté de dire que *wesh* est inclus dans le discours cité et qu'il ne s'agit pas d'une particule.

248. Traduction du passage en arabe : quoi tu es fou je te jure je ne dis pas.

D'une part, contrairement à ce que nous avons évoqué pour l'exemple (5)<sup>249</sup>, il est tout à fait probable que le locuteur ait pu s'adresser à sa mère (parlant arabe) en employant le terme *wesh*. D'autre part, il est difficile de déterminer dans ce contexte si *wesh* est, ou non, désémantisé (ou du moins s'il a un autre sens ou est employé comme un simple ponctuant). Nous pouvons également envisager que *wesh* faciliterait la transition entre le français et l'arabe (c'est un phénomène bien connu dans le fonctionnement de l'alternance codique).

D'un point de vue syntaxique, cette particule est supprimable sans que l'énoncé en devienne agrammatical : « j'ai commencé à lui dire n'ti ahbilla wallah manahder@s ». Dans le cas présent, nous pensons qu'il n'est pas possible de désambigüiser cet emploi et nous prenons le parti de ne pas considérer *wesh* comme une particule d'amorce. Si *wesh* avait été suivi d'un DD en français, notre interprétation aurait été différente et nous l'aurions comptabilisée en tant que particule.

### 6.1.3 Classification des particules d'amorce

Notre première approche des particules sera grammaticale, nous proposons ainsi une classification en fonction de leur nature. Comme nous le verrons, cette classification n'est ni simple ni évidente, et pose problème. Nous avons relevé différentes particules d'amorce :

Ah/eh/oh	Comme	Euh	Oui/Non	Wesh
Bah	Comme quoi	Genre	Par exemple	Zaama
Ben	En/du mode	Mais	Vas-y	
Bon	En gros	Ouais	Voilà	

TABLE 6.1 – Les différentes particules d'amorce relevées (classées par ordre alphabétique)

Si nous n'avons aucun doute sur la nature d'unités telles que *ah*, *eh*, *oh* par exemple (il s'agit d'interjections), la classification d'unités comme *voilà*, *bon*, *ben*, *genre*, *zaama* ou encore *wesh* pose davantage de problèmes.

*Bon* et *ben* peuvent notamment être considérés à la fois comme une interjection et comme un adverbe. Si D. Luzzati (1985) définit *ben* comme un « appui du discours n'ayant pas de nature grammaticale reconnue » (p. 62), pour notre part, nous considérons *bon* et *ben* comme des adverbes. En effet, les caractéristiques de l'interjection : autonomie et existence propre ne peuvent s'appliquer à ces deux unités. Dans notre corpus et plus spécifiquement dans le cadre du DR, nous ne

249. (5) Je débarque tout ça elle me dit **wesh@s on va faire ta feuille de vœux nanani nanana**. (MPF, Wajih3)/ (cf chapitre 1, partie I).

trouvons jamais *bon* et *ben* seuls. Un énoncé tel que : \*il a dit ben, n'apparaît pas complet<sup>250</sup>.

(101) je fais (ben) **je vous ai demandé si vous mettiez votre clignotant** (MPF, Roberto2c, 01)

Avec l'exemple (101), nous voyons que *ben* est supprimable. Il a pour fonction l'introduction d'autre chose et n'a donc pas d'existence autonome.

Si nous avons pu trancher en faveur d'une « étiquette » pour les particules *ben* et *bon*, la classification de *voilà* reste problématique. Aucune classe grammaticale ne semble en effet satisfaisante. Lorsque nous ouvrons les dictionnaires et les grammaires, nous trouvons différents types de classification qui ne font pas consensus.

Etrangement, dans les dictionnaires, *voilà* est aussi bien considéré comme une locution prépositionnelle (*Le nouveau Littré*, 2006), qu'une préposition et un adverbe (*Le Petit Larousse grand format*, 2005) ou encore comme une préposition qui a en fait une valeur de verbe (*Le nouveau Petit Robert*, 2000).

Dans les grammaires, le statut de *voilà* n'est pas vraiment plus clair, puisque cette particule n'est pas présentée comme appartenant à une classe grammaticale définie. *Voilà* est considéré comme un présentatif (M. Arrivé *et al.*, 1986) introducteur d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase, et n'est donc envisagé qu'en lien avec une proposition (M. Grevisse & A. Goose, 2007).

Face à ces nombreuses divergences et faute d'avoir des raisons de favoriser l'une de ces interprétations, nous prenons le parti, peu satisfaisant, de considérer la particule *voilà* comme inclassable.

Concernant *genre*, un flottement de classification est également observé. S. Fleischman et M. Yaguello (1999) soulignent que :

« [genre] is still essentially a noun (meaning 'species, kind, sort, type, manner'), now used informally also as a preposition (un type GENRE Michael Jackson 'a M.J. type of guy') ».

L. Rosier (2002), qui s'est également intéressée aux différents emplois de *genre* dans un corpus de presse, précise quant à elle que « malgré un usage courant mais plus oral voire familier [...], [genre] reste cependant classé comme un nom ».

Il nous paraît clair que *genre* ne peut être considéré comme un nom lorsqu'il introduit du DR. Nous nous appuyerons sur quelques-unes des propriétés du nom pour montrer que la particule *genre* ne remplit pas ces conditions.

---

250. Cependant, nous pouvons concevoir la possibilité d'un énoncé se terminant sur un allongement de ben : : : .

(102) Après des fois ils disent euh (.) genre **toi tu sais pas parler arabe et tout** (.) <et ils rigolent> (MPF, Wajih4, 320-322)

A partir de l'exemple ci-dessus, plusieurs remarques peuvent être faites. Premièrement, la particule *genre* ne peut être précédée d'un déterminant : \*... ils disent euh (.) le/un genre toi tu sais pas parler arabe et tout (...). Deuxièmement, contrairement à un nom qui varie en genre et en nombre, *genre* est invariable. Classer *genre* comme un nom ne nous paraît définitivement pas adéquat.

M. Yaguello (1998) énonce que l'« on pourrait évidemment classer *genre* comme adverbe, la classe de l'adverbe étant un fourre-tout grammatical ». Certes, mais néanmoins, nous prendrons le parti de considérer la particule *genre* comme un adverbe. Nous défendons cette position non pas par facilité en considérant de fait la catégorie grammaticale de l'adverbe comme « un fourre-tout », mais en considérant que la particule *genre* modifie le verbe introducteur qui la précède (lorsque celui-ci est présent) et/ou la proposition qui suit<sup>251</sup>. La présence de la particule *genre* signale en effet que les propos rapportés ne le sont pas tels quels et qu'ils ne sont qu'une reproduction approximative. Du point de vue du rôle de la particule, nous partageons l'appellation de « particule modale » proposée par M. Yaguello (1998), pour qui *genre* combine [...] la quantification (« environ », « plus ou moins »...) avec la qualification (le jugement appréciatif), nous développerons ce point dans la section suivante.

Quant à *zaama*, il est dans *Le dictionnaire de la zone* (où il est orthographié *zarma*) considéré comme une interjection mais il nous semble que dans le cadre du discours rapporté, cette interprétation n'est pas pertinente. Nous rapprochons l'emploi de *zaama* de celui de *genre* et nous en faisons *ipso facto* un adverbe. Outre la traduction littérale de *zaama* qui signifie *genre*, *zaama* fonctionne syntaxiquement comme l'un des emplois de *genre* et peut tout à fait être remplacé par *genre* sur l'axe paradigmatique sans que le sens d'approximation soit modifié :

(103) Je sais ap@s **zaama tu fais quoi ici tu fais quoi dans les couloirs ?** (MPF, Wajih4, 1294)

(103') Je sais ap@s genre tu fais quoi ici tu fais quoi dans les couloirs ?

Cependant, d'un point de vue pragmatique, nous y reviendrons, l'effet produit n'est pas le même. Si la particule *genre* est présente dans l'ensemble de notre corpus, ce n'est pas le cas de la particule *zaama*.

251. Si nous reprenons l'exemple (83), la particule *genre* nuance à la fois « la portée » du verbe *dire* parce qu'elle indique que ce n'est pas tout à fait ce qui a été dit et les propos rapportés eux-mêmes dans la proposition qui suit. *Genre* peut en effet être glosé dans le contexte d'un discours direct comme « quelque chose comme ça, par exemple... ». Mais ce n'est pas sa seule valeur, nous y reviendrons.

Dans *Le dictionnaire de la zone*, toujours, le mot *wesh* (orthographié aussi *wèche* ou *ouèche*) est décrit comme une interjection utilisée comme terme de salut et signifiant « littéralement : comment ça va. » ou « Que se passe-t-il ? Qu'est-ce qu'il y a ? ». Nous considérons également *wesh* comme une interjection en défendant l'hypothèse que cette particule permettrait, tout comme les interjections *ah*, *oh* ou *eh*, d'exprimer des émotions. Nous envisageons les interjections comme ayant « un sens variable selon le contexte » (M. Arrivé et al., 1986) allant de la surprise à la colère, de la joie à la tristesse en passant par l'étonnement. Nous précisons cela parce que nous pouvons plus difficilement retenir les définitions proposées (terme de salut par exemple) pour *wesh* dans le cadre d'un DD (nous y reviendrons ultérieurement lorsque nous traiterons du sens des particules).

Nous avons fait le choix d'intégrer les particules *vas-y*, *par exemple*, *en gros*, *en/du mode* et *comme quoi* dans une catégorie que nous avons nommée « particules composées » en considérant qu'il s'agit de locutions figées. Nous différencions ainsi les particules composées du cumul de particules, qui correspond à l'addition de plusieurs particules, comme les exemples suivants le rendent explicite :

(104) on on est peut-être mal vus comme comme des fois on enfin on stéréotype un petit peu trop les les Africains en disant ***voilà euh bon ils ils crient ou ils (f-) des trucs comme ça*** enfin voilà on généralise un peu (MPF, Emmanuelle3, 151).

(105) elle m'a dit ***euh ouais l'internat d'excellence de Marly-le-Roi blablaba*** elle m'a donné une brochure (MPF, Anais2, 459).

Les particules composées contiennent des éléments qui ne sont pas autonomes ou autonomisables et qui forment une unité, contrairement au cumul de particules dans lequel chaque unité a son autonomie et peut se trouver seule dans d'autres contextes.

Nous classons ainsi les particules en cinq catégories :

Interjections	Adverbes	Conjonction de coordination	Particules composées	Inclassable
Ah/Eh/Oh Ouais/Oui/Non Euh Bah Wesh	Bon Ben Genre Zaama	Mais	Vas-y Par exemple En gros Comme quoi En/du mode	Voilà

FIGURE 6.1.7 – Classification grammaticale des particules d'amorce

Il convient d'apporter une précision quant à notre choix de classer *oui*, *ouais*, *non* dans la catégorie des interjections. En effet, bien souvent, ces unités sont respectivement considérées comme des adverbes d'affirmation et de négation. Nous

justifions cette position en prenant appui sur deux des trois critères de l'interjection présentés dans *La Grammaire d'Aujourd'hui* (1986). « Du point de vue morphologique, les interjections sont invariables » (p. 342), comme les adverbes, mais « la plupart des adverbes, à la différence des interjections et de mots eux aussi invariables mais susceptibles d'apparaître comme bases de phrase (*oui, voici...*), sont adjoints à un terme [...] » (p. 45). L'adverbe apparaît ainsi « dépendant », ce qui n'est pas le cas de l'interjection. « Du point de vue syntaxique, l'interjection [...] constitue une unité de l'ordre de la phrase » (p. 342-343) et peut donc être autonome comme l'illustre l'exemple<sup>252</sup> suivant :

(106) On y va tout ça et je dis mais dans la voiture je dis **wesh@s**  
**mais vous allez prendre notre nom notre prénom et après**  
**vous allez nous relâcher ?**

Ils me font **oui**. (MPF, Wajih3, 446)

Dans *Le Bon Usage* (2007), M. Grevisse et A. Goosse rapprochent l'emploi de ces mots, pouvant jouer le rôle d'une phrase, des interjections, mais ils préfèrent proposer une nouvelle classe, celle des « mots-phrases ». Pour notre part, nous prenons le parti de considérer, comme cela est suggéré dans *La Grammaire d'Aujourd'hui* (1986), « que les mots *oui* (et sa variante *si*) et *non* devraient, [...], être tenus pour des interjections » (p. 343).

#### 6.1.4 Répartition et fréquence des particules

La deuxième approche que nous proposons est en lien avec la fréquence d'apparition des particules dans nos corpus. Cette approche nous amène à nous intéresser à la répartition des particules dans notre corpus. Le graphique ci-dessous indique le nombre d'enquêtes et de posts dans lesquelles les particules ont été relevées<sup>253</sup>, situations de communications orales et écrites confondues :

---

252. Il ne s'agit pas dans ce cas d'une particule, l'exemple vise simplement à illustrer que *oui* peut fonctionner comme une « unité de l'ordre de la phrase ». *Oui* pourrait tout à fait être remplacé dans ce contexte par une phrase : « Ils me font on va te relâcher ».

253. Ce graphique ne fait pas état des emplois multiples des particules au sein d'une même conversation ou au sein du même post. Il renseigne sur la présence des particules, qu'elles aient été utilisées une fois ou plusieurs par les locuteurs/scripteurs dans une conversation, un post ou une anecdote.

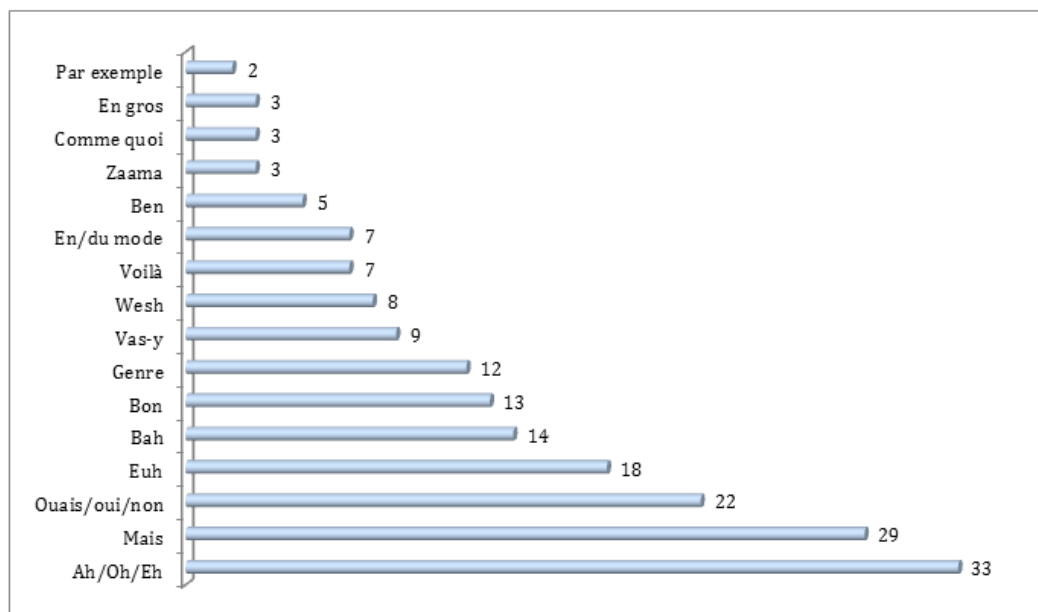


FIGURE 6.1.8 – Nombre de « situations » dans lesquelles les particules apparaissent

Nous voyons avec ce graphique que les particules les plus communes sont *ah*, *oh*, *eh*, *ouais*, *oui*, *non*, *mais*, *euh*, *bah*, *bon* et *genre*. A l'inverse, les particules les moins représentées dans les différentes situations sont *zaama*, *comme quoi*, *en gros*, *en/du mode*, *wesh* et *voilà*.

Nous distinguons dès lors les particules d'amorce dites *générales* que l'on trouve dans l'ensemble de notre corpus, et les particules d'amorce dites *singulières*, qui n'ont été relevées que dans des cadres particuliers, et dont l'usage est un plus sporadique voire idiosyncrasique.

Concernant *ben* et *bah*, il nous semble nécessaire de souligner qu'il n'était pas toujours évident, dans certains enregistrements, de distinguer les deux particules. Nous nous sommes fiée à la transcription proposée par le transcripateur mais aussi à notre propre perception. Le doute n'est cependant pas extrêmement gênant puisque les valeurs des deux particules ne sont pas très éloignées. La difficulté de perception serait en revanche plus problématique si ces valeurs étaient sémantiquement opposées.

### 6.1.5 Le rôle et le sens des particules d'amorce

Une troisième approche concerne cette fois le rôle et le sens des particules. Nous défendons en effet l'hypothèse que les particules colorent le discours cité qui les suit, et véhiculent l'attitude du locuteur citant vis-à-vis des propos qu'ils rapportent. Nous considérons ainsi que, d'un point de vue sémantique et pragma-



tique, ce sont des particules modales<sup>254</sup>. Cependant, toutes les particules n'ont pas la même valeur et ne colorent pas de la même façon le discours cité. Nous distinguerons ainsi les particules modales d'approximation, les particules modales d'évaluation et les particules modales d'intensification. Nous distinguerons également les particules qui semblent ne jouer qu'un rôle d'introduction du DR.

### 6.1.5.1 Une désémantisation des particules ?

S'intéresser aux particules d'amorce dans le cadre du discours rapporté, conduit à s'interroger sur leur sens, ou au contraire leur perte de sens. Conservent-elles leur sens ? Autrement dit, il faut se demander si nous pouvons parler de désémantisation des particules. C'est ce que suggère M. Italia (2005) à propos de la particule *non*. Selon elle, *non* « perd sa nature négative et se désémantise pour n'avoir qu'une fonction grammaticale de marque d'insertion du DR » (p. 199).

Pour notre part, nous nuancerons ces propos. Plus qu'une désémantisation, nous envisageons une perte de fonction au profit d'une autre, tout en considérant qu'une partie du sens de la particule est conservée. Afin d'illustrer cette remarque, nous nous intéressons plus particulièrement aux particules *non*, *ouais* et *vas-y*.

(107) Après il m'a dit euh (.) ou après euh il a dit ***ouais et tout t'inquiète on verra ça demain*** (MPF, Emmanuelle2, 504).

(108) Et après la nuit euh il m'appelle il me dit ***non t'inquiète tu es mon pote et tout tu es comme mon frère et tout...*** (MPF, Emmanuelle2, 505)

Nous souhaitons montrer avec ces deux exemples (qui se suivent immédiatement dans le discours) que les particules *ouais* et *non* sont employés indifféremment avec le même contexte droit négatif : *t'inquiète*. A priori, cette remarque étaye l'idée d'une désémantisation. Cependant, on ne peut pas se contenter de dire que ces particules seraient employées aléatoirement. La particule *non* dans l'exemple (108) a tout de même pour effet de marquer une opposition, opposition vis-à-vis du point de vue antérieur du locuteur cité.

(109) Wesh@s moi je me rappelle j'étais gamin le prof il venait il il nous tapait direct dès le matin ***vas-y tu as parlé ou tu as pas parlé*** (MPF, Wajih5, 672).

---

254. Le terme de « particules modales » nous vient, selon M.-M.-J. Fernandez (1994, p. 31), de la linguistique allemande et notamment de H. Weydt (ne maîtrisant pas l'allemand, nous n'avons pas pu prendre directement connaissance de cette étude). La modalisation est définie par M.-M.-J. Fernandez (1994, p. 85) comme réunissant « tous les moyens linguistiques (sémantisme des verbes, auxiliaire dits modaux, locutions, adverbes, particules) qui manifestent un jugement, logique ou appréciatif, porté par le locuteur ».

(110) Surtout quand j'ai vu il y avait plein de noirs j'ai dit ***vas-y ça va être pareil que (.) que le que dans mon ancien collègue je vais faire n'importe quoi et tout*** (MPF, Anaïs1, 367).

(111) mais ils ont eu des trucs avant dans leur vie et qu'il a choqué et qui s'est dit ***vas-y moi je vais me venger je vais faire ça je vais faire ça je vais faire ça*** (MPF, Anaïs1, 84).

Dans ces exemples, la particule *vas-y* perd son sens originel de mouvement ou d'encouragement à faire quelque chose. Cependant, si elle a perdu son sens originel, elle n'est pas pour autant présente dans n'importe quel contexte. Cette particule composée semble en effet être préférentiellement employée dans des contextes négatifs. Elle sert à marquer le dépit (110) face à une situation et le conflit (109) avec le locuteur cité. L'exemple (111) est particulièrement intéressant puisque la locutrice imagine ce qu'un meurtrier peut penser et se dire avant de commettre un crime. Ce sont donc des paroles qu'elle n'a pas réellement entendues et pourtant elle choisit, parmi une liste ouverte de termes, d'introduire le propos (négatif) par *vas-y*. Nous n'avons pas relevé dans notre corpus la particule *vas-y* avec un contexte droit positif (du point de vue sémantique), ce qui corrobore notre analyse et nous amène à envisager qu'elle pourrait revêtir une valeur négative.

### 6.1.5.2 Les particules d'amorce introductives de discours direct

Dans l'ensemble de notre corpus, nous avons relevé plusieurs particules auxquelles il est difficile d'attribuer une autre fonction que de marquer ou d'appuyer l'entrée dans le discours direct. Cette remarque concerne les particules *eah*, *ouais*, *oui/non*<sup>255</sup>.

La particule *eah* signale généralement l'hésitation du locuteur et permet souvent de réguler le discours en lieu et place d'une pause à l'oral. Elle n'a pas de valeur modale et indique simplement que le locuteur L cherche ses mots, les paroles qu'il veut rapporter. L'emploi de l'interjection *eah* permet au locuteur de continuer son tour de parole en indiquant qu'il est en train de réfléchir à la suite de ses propos. Cette valeur n'est pas propre à un emploi dans le cadre du discours direct mais se trouve dans toutes les interactions. D. Luzzati (1985, p. 68) considère d'ailleurs *eah* comme un « phatique », qu'il assimile à « une ponctuation de l'oral » avec « une fonction structurelle moins forte que les articulateurs<sup>256</sup> ». Plusieurs exemples de notre corpus semblent correspondre à cette conception :

255. Les particules *oui/non* n'ont pas uniquement cette fonction, nous développerons ce point ultérieurement.

256. Pour D. Luzzati (1985), les phatiques s'opposent aux articulateurs. Ces derniers sont considérés comme des « pivots autour desquels s'organise l'ensemble du discours », ils ont donc, contrairement aux phatiques, une fonction syntaxique.

- (112) Au début je me suis dit ***eu*h c'est quoi cette merde ?** (MPF, Anais2, 456)
- (113) <On s'est regardé ***eu*h**> **(.) non non c'est pas pour moi tout ça vous vous êtes trompés** mais non. (MPF, Anais1, 186)
- (114) <Oh oui non mais a>ttends ceux qui disent ***eu*h mon mari il a couché avec la voisine et machin.** (GTRC, Repas 3, 1723)

L'emploi de l'interjection *eu*h interroge davantage sur son attribution au locuteur L ou au locuteur l. En effet, aussi bien lorsque L est l ou encore L est différent de l, il y a lieu de se demander si l'hésitation concerne l'interaction actuelle ou l'interaction rapportée, sans pouvoir réellement répondre à cette question.

Concernant la particule *ouais*, elle est habituellement considérée comme étant une forme familière de *oui*, et est donc associée à un acquiescement. Cependant, il semble que dans plusieurs exemples de notre corpus, la particule *ouais* soit dépourvue de ce sens :

- (115) il y a les parents et il y a les journaux aussi parce que quand ils voient ***ouais les noirs ils font ça c'est des voleurs les arabes aussi*** après ils caractérisent tout le monde comme ça. (MPF, Anais1, 127)
- (116) je sais pas ils voient quelqu'un qui passe ***ouais regarde elle comment elle est habillée*** enfin je sais pas. (MPF, Anais1, 174)

Ces exemples tendent à montrer que la particule *ouais* n'est pas simplement une réponse positive à une demande ou une question mais semble plutôt avoir pour rôle de signaler l'entrée dans le discours direct avec sa position postposée aux segments introducteurs « ils voient [et se disent] », « ils voient quelqu'un qui passe [et disent] ». Dans ces deux exemples, le verbe introducteur n'est pas un verbe de parole et la présence de *ouais* pourrait faciliter le marquage du début du discours cité.

Cette hypothèse est appuyée par l'exemple suivant dans lequel la particule *ouais* est suivie d'un énoncé négatif :

- (117) parfois je re- je viens le week-end je leur dis ***ouais c'est pas bien c'est pas bien.*** (MPF, Anais1, 361)

Les particules *oui* et *non* peuvent fonctionner de la même manière que *ouais*. Comme nous l'avons évoqué précédemment à propos de la désémantisation des particules, *non* tout comme *ouais* peut indifféremment introduire un énoncé négatif ou un énoncé affirmatif. Nous constatons la même chose pour *oui* :

- (118) Oui j'ai un truc à dire on est venu me voir en me disant ***oui tu as pas vu le pion la pionne ?*** (MPF, Anais1, 243)

Là encore (comme pour *ouais*), la particule *oui* n'a pas valeur d'affirmation et sert à introduire le discours cité dans l'interaction en cours.

### 6.1.5.3 Les particules d'amorce modales

Une autre catégorie de particules que nous appelons « modales » a pour rôle, selon nous, de véhiculer le jugement, l'opinion ou l'évaluation du locuteur L. Comme le souligne J. Vigneron (2013) : « plus le DD est mis en scène, plus vrai que nature, donc a priori plus proche de l'énonciateur, plus l'énonciateur rapporteur laisse son empreinte et prend en charge les propos cités » (p. 207). Cette empreinte est laissée par le biais des particules qui ont une valeur modale. Nous pensons en revanche que toutes les particules relevées n'ont pas la même valeur et ne véhiculent pas la même chose. Ces particules ne sont pas neutres. Nous les regroupons sous trois catégories distinctes : les particules d'approximation, les particules d'évaluation et les particules d'intensification. Toutes trois sont envisagées comme « source[s] de point de vue » de l'énonciateur (J. Vigneron, 2013, p. 205).

#### a) Les particules d'amorce modales d'approximation (PAMA)

##### Les *particules* comme *quoi*, *zaama*, en gros<sup>257</sup>, *genre/du genre*

En employant les particules *comme quoi*, *en gros* et *genre/du genre* (ou *zaama*), par exemple, le locuteur L indique explicitement qu'il ne rapporte pas les propos de l avec exactitude, comme en témoignent les exemples suivants :

(119) Après des fois ils disent **euh genre toi tu sais pas parler arabe et tout** (.) <et ils rigolent>. (MPF, Wajih4, 320-322)

(120) en fait y a quelques temps il s'est permis une remarque sur la notation des journaux qu'a mis en place morgan (**du genre c'est nul j'aime pas**, mais sans proposer rien derrière alors que faut voir le boulot qu'a fait morgan dessus) (IRC, Joueur 1, conversation 16)

(121) Et il leur a dit une phrase **comme quoi déjà vous m'envoyez ça à moi mais bande de cons vous parlez de ça mais vous utilisez leur tru- en gros vous utilisez vous leur compte**. (MPF, Wajih5, 1410)

---

257. Nous avons également relevé une particule d'amorce similaire à *en gros* : *en substance*. Elle n'est présente qu'une seule fois, dans le forum *Plus belle la vie* : « Une bonne réplique hier soir, c'est quand même celle de Coralie. **En substance** : "je ne demande rien de spécial à mon plan q, juste qu'il m'offre un peu de champagne, c'est tout" » (nicolas8401).

Ce type d'introducteurs a une influence sur les paroles qui les suivent. L'allocutaire est prévenu lorsqu'il entend l'une de ces particules qu'il s'agit d'une reconstitution approximative des propos. J. Léon (1988) parle de *DD pseudo-textuel explicite* : « L indique de façon explicite qu'il rapporte les paroles de l avec ses propres mots ».

L. Rosier (2008) classe le terme *genre* dans la classe des « profileurs » parce qu'il fait partie des expressions qui indiquent une interprétation. Plus qu'une simple interprétation de L, c'est surtout une indication de l'absence de fiabilité des paroles rapportées. La particule *genre* est un objet d'étude prolifique qui a donné lieu à plusieurs articles et travaux adoptant un point de vue syntaxique et/ou sémantico-pragmatique<sup>258</sup>.

M. Yaguello (1998) considère ainsi que « la particule *genre* qualifie un dire non-dit ». Elle précise l'intérêt qu'a le locuteur à utiliser cette particule, d'une part, une économie syntaxique qui évite le recours à une proposition subordonnée, et d'autre part, la possibilité de « rapporter les paroles de l'autre dans une forme quasi-directe » (p. 21). F. Gadet et E. Guerin (2012) précisent quant à elles qu'avec cette particule, « on signale que ce qui est dit n'est pas à inscrire dans la réalité actuelle du locuteur ».

Le locuteur tend ainsi à se désengager des propos cités en n'en assumant pas le contenu : « *genre* dans ses emplois innovants remplit davantage des fonctions subjectives, dont la mitigation des propos cités et le désengagement du locuteur vis-à-vis du contenu de ces propos » (M. Secova, 2013). J. Vigneron (2013) abonde en ce sens et précise que *genre* « met en œuvre la plus grande mise à distance [... puisqu'il] introduit principalement les propos d'autrui d'une part, et d'autre part des propos imaginés pour résumer, condenser verbaliser une situation » (p. 207).

Nous avons pu relever, au sein d'un enregistrement que nous avons transcrit après la constitution de notre corpus, une « variante » de la particule *genre*, le terme *bluff* avec le même sens d'approximation, et dans les mêmes contextes que *genre*. Cette forme est attestée chez trois locuteurs (Mylène dans MPF, Elodie 2 et Marion et Christian dans Marion 2) et nous n'avons pas connaissance qu'il soit fait mention de cet emploi dans la littérature. Les deux exemples suivants représentent les deux occurrences de *bluff* employées comme introducteur de DD dans l'ensemble de notre corpus :

(122) « Mylène : elle me dit **ben la xx c'est une grosse menteuse**  
(.) Je dis **ah bon pourquoi ?** (..) Après je dis **ah bon pourquoi ?**  
Elle me dit **parce que bluff@s euh elle est plus à la fac** » (MPF, Elodie2, 81).

258. Voir par exemple une étude récente de J. Touron (2016) sur les différents emplois de *genre* (dont celui d'introducteur de discours direct) dans le cadre du projet MPF.

(123) « Christian : Ouais non <mais même> même maintenant même maintenant euh les gens ils veulent préserver quand même <la langue française> (.) ça va ça va c'est l'héritage ils veulent préserver l'héritage c'est tout c'est **euh bluff@s la langue française c'est la plus belle du monde** je sais pas quoi nanani <nanana (.) mais tu (.) ouais mais ils ont changé> (MPF, Marion2, 457).

Nous pourrions, dans ces deux exemples, remplacer *bluff* par *genre*. Nous n'analyserons pas plus cette forme pour deux raisons : 1) elle n'est pas présente dans le corpus que nous avons constitué, 2) son emploi dans le cadre d'un DD semble pour le moment anecdotique (2 occurrences). Cependant, cet usage de *bluff* sera à surveiller.

Concernant enfin la particule *comme quoi*, il est intéressant de souligner qu'elle est habituellement utilisée pour introduire un discours indirect. F. Lefevre (2007), qui s'est intéressée à l'évolution du connecteur *comme quoi* entre le XVIIème et le XXème siècle, a remarqué un changement d'emploi au cours des siècles : « le groupe *comme quoi* est passé d'un emploi d'interrogatif, avec la valeur de manière, à un emploi d'introducteur du discours indirect, avec une valeur énonciative ».

Cependant, dans notre corpus, nous avons relevé plusieurs occurrences dans lesquelles *comme quoi* introduit du discours direct (tel était aussi le cas dans l'exemple (121)) :

(124) et il a dit **comme quoi le dimanche (.) ma banque (il) est fermée**. (MPF, Anna13, 702)

(125) et on disait <**comme quoi les antillais ils rigolent en hi tout le temps**>. (MPF, Jean-David 2b, 5432)

Cette possibilité n'est pas du tout abordée par F. Lefevre (2001, 2007). On peut donc penser qu'il s'agirait d'une construction potentiellement émergente d'introduction du discours direct.

### **La particule en/du mode**

Nous avons pu relever plusieurs occurrences de la particule composée *en/du mode*. M. Secova (2015) aborde l'« introducteur » *en mode* sur le même plan que les particules *genre* et *style* comme ayant une valeur d'approximation. Elle étudie également *like* en anglais, en parallèle de *genre*. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à faire ce parallèle. S. Fleischman & M. Yaguello (1999), en particulier, se sont intéressées aux fonctions et à l'évolution de ces deux marqueurs en français, et en anglais. Elles mettent en avant plusieurs fonctions : « [...] COMPARISON, via the notion of APPROXIMATION, or a PARADIGMATIC EXAMPLE, to set

of interrelated Pragmatic functions : at the Textual/Discourse Level, the function of marking particular chunks of information as FOCUS, and the Expressive/Interpersonal level the functions of HEDGING (in various form) and providing an INTERPRETIVE QUOTATIVE » (p. 141). J. Vigneron-Bosbach (2015) compare elle aussi ces deux formes en s’interrogeant sur les relations syntaxiques de dépendance de *genre* et *like*. Elle analyse les contextes droits et gauches de ces deux marqueurs et s’intéresse notamment aux locutions *be like* et *faire genre*.

*Like* n’est pas seulement comparé à *genre*. Le marqueur *comme* remplit également les fonctions de comparaison, d’approximation, d’exemplification et d’introduction de discours direct (voir notamment G. Chevalier, 2001). L’association de *comme* avec les verbes *être* ou *faire* connaît un essor important depuis les années 1990 en français canadien (S. Levey *et al*, 2013, H. Blondeau & A. Moreno (à paraître)), cependant, en français hexagonal, ces formes semblent minoritaires contrairement à *genre*. Qu’il s’agisse de *genre*, *comme* (ou même *like*), il nous semble que ces particules ne peuvent pas être mises en parallèle avec *en mode*.

Sur 30 enregistrements, M. Secova (2015) a relevé 6 occurrences de l’introducteur. Sur nos 24 enregistrements, nous n’avons relevé qu’une seule occurrence de la particule *en mode*. Dans nos données écrites, en revanche, 11 occurrences ont été relevées dans les données IRC :

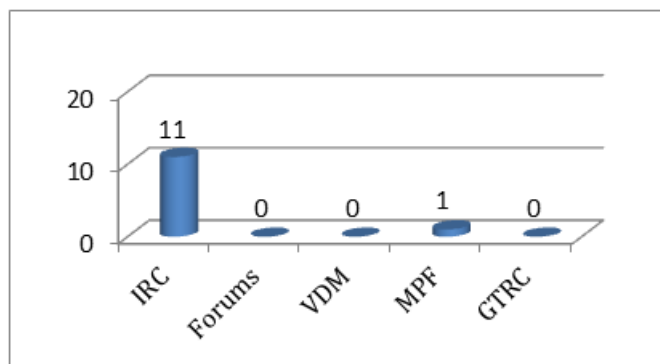


FIGURE 6.1.9 – Répartition des particules *en mode/du mode*

Intéressons-nous à la seule occurrence présente dans le corpus oral<sup>259</sup> afin de déterminer si nous retrouvons cette valeur d’approximation :

259. Néanmoins, nous avons pu relever, dans une enquête MPF qui ne fait pas partie de notre corpus, un usage important, par un locuteur, de la particule *en mode*. Sur les 35 occurrences de *en mode* que compte l’entretien Adeline2, 24 semblent introduire du DD, les autres introduisant clairement une « manière d’être » : « Aussi on a dansé en mode collé-serré et tout » (MPF, Adeline2, 1841). Nous expliquerons nos réserves concernant « la valeur » d’introducteur de DD de la particule *en mode* par la suite. Adeline2 est la seule enquête concernée par un emploi aussi important de la particule *en mode*, nous pouvons dès lors nous demander, si pour ce locuteur, il ne s’agit pas d’un usage idiolectal.

(126) Tu sais pourquoi parce que j'aime pas<sup>260</sup> c'est tu vois c'est c'est les gens ils s'aiment tout ça les gens ils s'aiment tout ça moi je suis là **en mode euh je suis moche je suis un sheitan@s**<sup>261</sup> **mon frère.** (MPF, Aristide4, 293)

Il nous semble ici, d'une part, qu'il n'est pas vraiment question d'approximation et d'autre part que nous sommes à la limite du discours rapporté. En effet, si nous sommes d'accord avec le fait que *genre* traduit une certaine approximation<sup>262</sup>, il nous semble qu'*en mode* ne fonctionne pas de la même manière. Si nous regardons les contextes d'apparition de ces deux particules, une première remarque peut être formulée : la particule *en mode* n'est jamais précédée d'un verbe de parole ou de pensée, ce qui n'est pas le cas pour *genre* :

(119) Après des fois ils disent **euh (.) genre toi tu sais pas parler arabe et tout** (.) <et ils rigolent>. (MPF, Wajih4, 320-322)

(127) parce qu'elle a dit des trucs vraiment degueu sur moi :x **du genre : en rik elle se met en avant en disant n'importe quoi et elle est lourde** (IRC, Joueur 1, conversation 12)

(128) il est un peu **en mode : je demande assez facilement ce dont j'ai besoin** (IRC, Joueur 15, conversation 29)

(129) Est ce que tu serais pas un peu trop arrivée **en mode "whaa ici c'est trop bien, vous vous rendez pas compte vous avez pas connu pire"** (IRC, Joueur 1, conversation 6)

Ces exemples montrent que *en mode* est davantage employé pour transposer des attitudes ou des impressions, d'où l'idée que nous nous trouvons à la «frontière du discours rapporté<sup>263</sup> », parce qu'il ne s'agit en fait pas de paroles ou de pensées verbalisées mais de la verbalisation d'une attitude. Il s'agit pour le locuteur qui emploie *en mode* de « reproduire son attitude ou l'impression qu'il a donné à son entourage<sup>264</sup> » (M. Secova, 2015).

Une seconde remarque, qui découle de la première, permet de justifier de ne pas traiter sur le même plan ces deux particules. Dans plusieurs cas, la particule

260. Le locuteur anime régulièrement des soirées en tant que DJ et explique pourquoi il n'aime pas faire les mariages.

261. Traduction de l'arabe : « diable ».

262. La particule *genre* peut également avoir une valeur d'exemplification (voir section précédente).

263. Pour reprendre le titre d'un article de S. Marnette (2002) qui s'intéresse non pas aux particules mais à la question de l'autocitation.

264. M. Secova (2015) fait cette remarque concernant l'emploi de *genre* mais il nous semble qu'elle s'applique davantage à *en mode*. Nous ne disons pas que *genre* n'est jamais l'introducteur d'une attitude ou d'un ressenti. Mais dans le cas de la particule *en mode*, ce fonctionnement apparaît plus répandu que pour *genre* dans nos données. *En mode* est également employé dans l'enquête Adeline2 comme introducteur de pensées rapportées : « j'étais **en mode euh tu es marrante toi genre (rire) on est en train de se pécho@s et tout <genre euh tu me demandes si je te trouve be ->** » (MPF, Adeline2, 2057). Dans cet exemple, le locuteur n'a pas adressé ses propos à la fille avec qui il danse mais il rapporte ce qu'il s'est dit à lui-même.



*en mode* ne peut pas être remplacée par *genre* et *vice versa* :

(129') ? Est-ce que tu serais pas un peu trop arrivée genre « whaa ici c'est trop bien, vous vous rendez pas compte vous avez pas connu pire.

(130) Mais il y en a plein c'est **genre euh (..) on profite euh de ce qu'elle nous donne**. (MPF, Nacer3, 1224)

(130') ? Mais il y en a plein c'est en mode euh (..) on profite euh de ce qu'elle nous donne<sup>265</sup>.

La particule *en mode* n'accepte pas de verbe de paroles<sup>266</sup> en contexte gauche tout comme la particule *genre* accepte difficilement les contextes gauche de la particule *en mode*, parce qu'elles ne véhiculent et ne traduisent pas la même chose.

## b) Les particules d'amorce modales d'évaluation (PAME)

Nous entendons par « particules modales d'évaluation », les particules qui véhiculent un jugement de la part du locuteur L (soit sur le locuteur cité soit sur le discours cité). Nous considérons ainsi que la particule *mais* porte la subjectivité du locuteur L, c'est-à-dire son évaluation négative sur ce qui va suivre. Cela marque par conséquent le discours cité négativement. La particule *mais* est généralement employée en réaction à un acte, une parole ou une pensée :

(131) ... quand je regarde mon ancien collègue, je me dis **mais si je serais restée comment j'aurais terminé ?** (MPF, Anais1, 481)

(132) elle se lève il dit **mais il t'arrive quoi et tout** donc il se vénère il la repousse (MPF, Jean-David2b, 129)

Dans ces exemples, la particule *mais* n'est pas utilisée au hasard au début du DR et permet d'indiquer une opposition avec ce qui précède : ce peut-être un acte d'énonciation sous forme de pensée, comme en (131), mais cela peut aussi indiquer une tension, comme en (132). La particule *mais* est toujours employée en réaction à quelque chose et revêt ainsi une valeur négative. Même si *mais* a pour rôle de signaler l'entrée dans le DR, il n'est pas exclusif et nous ne retenons

---

265. Cet énoncé ne serait pas agrammatical si nous avions *ils sont* au lieu de *c'est* : « Mais il y en a plein ils sont en mode euh (..) on profite euh de ce qu'elle nous donne ». En revanche, l'énoncé ne serait pas acceptable si nous avions *ils sont* combiné avec *genre* : « Mais il y en a plein ils sont genre (..) on profite euh de ce qu'elle nous donne ». ... Nous voulons souligner avec ces exemples que les deux particules ne sont pas employées avec le même contexte gauche.

266. Toutefois, il faut noter qu'il y a un cas de figure dans lequel *en mode* peut être précédé d'un verbe de parole. Nous prendrons comme exemple un énoncé que nous avons déjà eu l'occasion d'entendre : « Je lui ai dit en mode vénère tu as rien d'autre à foutre ». Nous voyons bien que la particule *en mode* « introduit » un état et que sans la précision de l'état du locuteur (énervé, en verlan), l'énoncé serait agrammatical : \*je lui ai dit en mode tu as rien d'autre à foutre.

pas la proposition de M. Italia (2005) de le considérer comme simple introducteur de DR. *Mais* n'est pas employé dans n'importe quel contexte et surtout il n'est pas désémantisé. C. Bremond (2001) envisage *mais* comme une « marque d'expressivité indiquant la trace d'un investissement subjectif [...] "mais" formalise une opposition non pas à un énoncé antérieur ou à son traitement mais plutôt à l'énonciateur de l'énoncé qui précède. Son emploi traduit une réaction d'opposition » (p. 106). Même si cette remarque est faite dans le cadre des interactions langagières en général, et non, spécifiquement pour le DD, nous pouvons l'appliquer à nos données, en considérant que cette opposition est marquée vis-à-vis du locuteur cité, comme en (132). D. Vincent & S. Dubois (1997) considèrent, quant à elles, *mais* comme une « marque contre-argumentative d'une prise de parole » (p. 101) qui serait donc à intégrer au discours cité.

La particule *ben*, que ce soit dans le cadre d'une interaction ou au début d'un discours rapporté, a une valeur consécutive. « Le syntagme introduit par *ben* entre dans un rapport consécutif avec ce qui précède comme avec ce qui suit » (D. Luzzati, 1982, p.199). Nous retrouvons ce rapport dans notre corpus :

(133) il fait **vous avez euh tu as des papiers ?**

Je fais **ben non j'ai pas pris (en riant) mes papiers sur moi euh (.) mais bon j'habite juste là euh mais je suis pas euh.**  
(MPF, Roberto4a, 2455-2459)

(24) Oh putain le gyrophare il se met direct sur le côté X (.) **monsieur vous faites quoi comme geste je fais ben je vous ai demandé si vous mettiez votre clignotant.** (MPF, Roberto2c, 01)

Dans ces deux exemples, *ben* implique une conséquence, en l'occurrence en rapport avec ce qui précède, à la question posée et impose la réponse apportée comme une évidence. Dans le premier cas, le locuteur, pris pour un travailleur clandestin par la police, est sorti de chez lui quelques minutes pour récupérer une machine et n'a donc pas emmené ses papiers d'identité. Dans le second cas, le locuteur explique au policier le geste qu'il a fait en conduisant, qui n'était pas insultant, contrairement à ce qu'a pu imaginer son interlocuteur.

La particule *bah* peut également être employée par le locuteur L pour souligner l'évidence ou la logique des propos rapportés en lien avec ce qui précède, comme dans le cas de *ben* :

(134) Il fait **bah viens viens si tu as des couilles et tout** (MPF, Anais1, 108)

Dans cet exemple, la locutrice raconte qu'un de ses camarades de classe a reçu une boule de neige envoyée par un élève de primaire. Ne voyant pas de réaction

de la part du récipiendaire, le petit l'interpelle, conséquence de l'indifférence de Yanis.

La particule *bah* peut également fonctionner comme une interjection sur le même modèle que *ah/oh* et *eh*, pour souligner l'étonnement. Dans l'exemple suivant, il s'agit d'une femme surprise de la venue de « jeunes » à l'opéra :

(135) Ils nous ont dit **ah des jeunes ils s'intéressent à notre euh culture** entre guillemets à <notre notre> style ils étaient choqués mais ils souriaient parce que moi je m'en souviens j'avais parlé avec une dame très gentille qui m'avait dit **bah vous faites quoi ici?**  
(MPF, Anais1, 176)

Dans le cas de *bon*, la valeur n'est pas la même que pour *bah* ou pour *ben*. En effet, cette particule semble davantage marquer l'acceptation. Cette réflexion est développée par M.-B.-M. Hansen (1995, p. 25), qui attribue deux fonctions au morphème *bon* : soit « le locuteur communique qu'il accepte un contenu [...] éventuellement une situation », soit il « demande à l'interlocuteur d'accepter un contenu ». Pour notre part, nous rencontrons la première fonction dans notre corpus :

(136) La dernière fois il neigeait il a lancé une boule de neige sur euh quelqu'un sur Yanis justement et après Yanis a dit **bon c'est un petit je vais me calmerai.** (MPF, Anais1, 108)

Ici, le locuteur souligne avec ce *bon* que Yanis accepte, même si ça l'a contrarié, de recevoir une boule de neige et ne fait rien parce que c'est un « petit » qui la lui a envoyée.

*Bon* revêt également une valeur conclusive par laquelle le locuteur impose son point de vue, sa décision :

(137) et donc tu as papa qui ressort vénère (..) il dit **bon euh vous prenez vos affaires on y va et tout euh.** (MPF, Jean-David2b, 175)

Avec la particule *bon*, le locuteur L souligne que les propos rapportés de l n'étaient pas « négociables » et qu'il fallait faire exactement ce que l disait. Cette valeur conclusive se retrouve dans l'exemple suivant où la locutrice indique avec l'emploi de *bon* qu'après avoir tergiversé, elle a enfin décidé de partir :

(138) ah oui non mais en plus j- j'avais la flemme de les mettre<sup>267</sup> et j'ai fait **ah non faut que je les mette faut que je les mette**

---

267. Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit ici d'une expression argotique dans laquelle le clitique les n'a pas de référent : « mettre les bouts », pour « s'en aller ».

(.) et à un moment donné j'ai fait **bon allez vraiment** (MPF, Jean-David2b, 24-26)

Nous ajoutons enfin à cette catégorie la particule *vas-y*, à laquelle nous attribuons une valeur d'évaluation négative sur le discours cité qui la suit (cf supra, section 6.1.5.1).

### c) Les particules d'amorce modales d'intensification (PAMI)

Dans notre corpus, les particules *ah*, *oh*, *eh* et *wesh* sont très souvent directement postposées au verbe. Elles jouent un rôle qui n'est pas très éloigné de leur fonction première, c'est-à-dire marquer l'expressivité. À travers ces particules, la subjectivité du locuteur L se manifeste. En effet, l'intérêt des interjections, c'est qu'elles peuvent exprimer beaucoup de sentiments différents en mettant l'accent sur les émotions. Elles n'ont pas de sens propre, elles servent simplement de support aux sentiments du locuteur. Ces interjections sont utilisées pour théâtraliser en quelque sorte le DR : « they add to the dramatic enhancement of reported speech » (E. Holt, 1996, p. 240). « Le locuteur met ici en scène une interaction et prend en charge plusieurs voix. "Oh" démarque les répliques mises en scène dans l'interaction rapportée en en rendant reconnaissable le début » (Groupe ICOR, 2008, p.693).

Ces particules ont donc aussi pour rôle de signaler l'entrée dans le DR :

« they help to indicate to the recipient that the speaker is now quoting and that the utterance should not be interpreted as the speaker's but as the reported speaker's » (E. Holt, 1996, p. 238).

Dans certains cas, les particules peuvent indiquer le changement de locuteur au sein du récit du locuteur L, c'est ce que l'un de nos énoncés permet d'illustrer de façon explicite :

(23) Ah ouais quand mon père il a dit **mon reup eh papa tu fais dis quoi ?** (MPF, Anais1, 17)

Nous voyons ici que le *eh* sert à délimiter les deux DR : celui du père du locuteur [mon reup], et la réponse du locuteur à son père [papa tu fais dis quoi?]. Cette particule permet de ne pas reproduire un verbe introducteur, elle sert de balise à la fois à la fin du DR du père et au début du DR du locuteur. Mais l'emploi de cette interjection souligne également la surprise du locuteur L face aux propos de son père. Les particules *ah*, *oh*, *eh* et *wesh* véhiculent donc une réaction :

« *oh* at the beginning of a reported utterance indicates that it is a reaction to something, such as to what someone has just said or to something in the reported environment » (E. Holt, 1996, p. 238).

Pour ce qui est du choix entre *oh* et *ah* (et nous ajoutons *eh*), L. Fauré & B. Verine (2004, p. 326) considèrent qu'il relève « de l'attitude modale du narrateur E1 à l'égard du contenu propositionnel représenté ».

Le tableau suivant récapitule la classification que nous proposons des différentes particules relevées avant d'en étudier plus précisément la répartition dans nos données :

Particules d'amorce introductives de DD	Particules d'amorce modales d'approximation	Particules d'amorce modales d'évaluation	Particules d'amorce modales d'intensification
euh ouais oui/non	comme quoi zaama en gros genre/du genre	mais bah bon ben vas-y voilà	ah oh eh wesh

TABLE 6.2 – Classification des particules selon leur fonction

#### d) Répartitions des particules d'amorce modales dans le corpus

Le graphique ci-dessous explicite la répartition des particules des différentes catégories développées dans l'ensemble de notre corpus. Il suscitera quelques remarques :

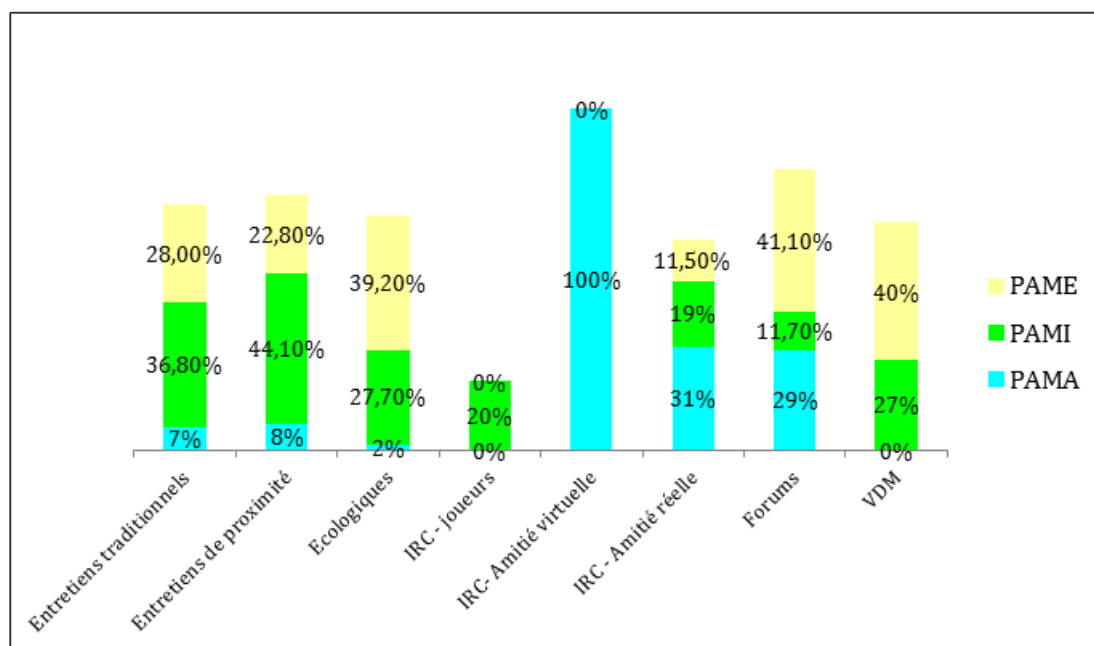


FIGURE 6.1.10 – Proportion des PAME, PAMI et PAMA dans chaque situation de communication

Les PAME (évaluation), PAMI (intensification) et PAMA (approximation) ne sont pas présentes dans toutes les situations de communication. Nous commencerons par commenter l'absence de PAMA dans les données VDM, parce qu'elle ne nous paraît pas surprenante. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, les rédacteurs des anecdotes n'ont pas d'intérêt à laisser supposer qu'elles sont fictives ou simplement approximatives. Les anecdotes doivent être présentées comme des expériences vécues. De plus, elles doivent être percutantes et drôles, pour se distinguer des autres et être publiées. Nous comprenons dès lors que le contexte de production des VDM n'est pas propice aux PAMA qui véhiculent une idée d'imprécision et « d'absence de fiabilité ». Nous ne disons pas que les propos rapportés dans les anecdotes VDM ne sont jamais approximatifs mais ils ne sont jamais (dans les 585 anecdotes étudiées) présentés comme tels par le biais de particules.

Concernant le résultat relatif aux données IRC de la catégorie « amitié virtuelle », il faut le relativiser en précisant que seule une occurrence de DD est introduite par une particule d'amorce. Cette dernière signale que le DD qui suit est un exemple de ce que le joueur **XX** souhaiterait apprendre à un robot :

(139)

(13 :10 :41) X : Cela permet de générer des réponses, qui, si l'interlocuteur ne sait pas avec qui il parle, permettent de mener une conversation ( il n'est d'ailleurs pas rare de voir les gens s'acharner à lui parler si le bot a un pseudo 'féminin' ...) Il ne s'agit donc pas

d'intelligence, mais de calcul statistique qui permet de formuler les réponses ( avec une bonne base de donnée, cela permet de générer des phrases "correctes")

(13 :11 :04) X : voila

(13 :11 :12) XX : :)

(13 :11 :15) XX : merci ;)

(13 :11 :18) X : tu peux lui apprendre manuellement des nouveaux mots

(13 :11 :28) X : en censurer certains

(13 :11 :30) X : etc

(13 :11 :39) X : plus de détails dans le lien, pour les curieux ^^

(13 :11 :45) XX : en fait j'ai enie de lui apprendre des phrases genre "oimat raj sur Sheldon" (IRC, Joueur 13, conversation 3)

Nous pouvons faire la même remarque pour les données IRC relevant de la catégorie « joueurs », puisqu'une seule et unique occurrence<sup>268</sup> est concernée.

Concernant à présent la répartition des différentes particules dans le reste de notre corpus, nous pouvons noter que les plus représentées sont les PAMI (intensification) et les PAME (évaluation). Il faut souligner que la catégorie des PAME est également celle qui contient le plus d'éléments (cf tableau 6.1.10). Dans le corpus oral, les PAMI sont majoritaires dans les situations relevant du pôle de la distance (entretiens) et les PAME sont davantage présentes dans les enregistrements écologiques. Nous pouvons supposer que les PAMI (intensification), qui permettent d'appuyer la mise en scène, sont moins nécessaires en cas de forte connivence entre les interactants. En revanche, les PAME exigent *a priori* davantage de savoirs partagés pour être correctement interprétées puisqu'elles véhiculent une certaine subjectivité du locuteur/scripteur. Elles signalent généralement une réaction par rapport à une interaction antérieure, par rapport au discours cité, ce qui nécessite de connaître au minimum le locuteur cité et/ou la situation évoquée. Si les chiffres indiquent, qu'à l'oral, la proximité semble favoriser l'emploi de PAME, ceux du corpus écrit semblent indiquer le contraire, puisque les PAME sont majoritaires dans les forums et les VDM. Néanmoins, au-delà de considérations médiales sur oral/écrit, nous pensons que la situation de communication (en particulier un lectorat inconnu) impose aux scripteurs d'apporter des précisions explicites quant au locuteur cité ou à la mise en scène proposée, au sein du post ou de l'anecdote. Ainsi, dans les VDM, le cadre dans lequel le discours cité a été produit est toujours explicitement posé pour que le lecteur comprenne la réaction suscitée par la situation et, par la même, qu'il comprenne l'insolite de

268. Nous avons relevé 6 particules au total dans les conversations de « joueurs ». Un *ah* et cinq *en mode*. Cependant, comme nous le verrons (voir infra, e)), nous n'avons classé *en mode* dans aucune des trois catégories développées, ce qui explique que cette particule n'ait pas été comptabilisée dans les pourcentages présentés.

l'anecdote :

(140) Aujourd'hui, lycéen, je suis arrivé avec dix minutes de retard en cours de philo. Quand le prof m'a fait remarquer mon retard, je lui ai lancé : "**Mais qu'est-ce qu'être en retard ?**", ce qui a fait rire une partie de la classe. Une fois le calme revenu, le prof a regardé sa montre et a dit : "**Vous avez 45 minutes.**" VDM (VDM, yaya3434)

(141) Aujourd'hui, premier rendez-vous avec un garçon charmant. Pendant le repas, une petite voix m'a dit de l'embrasser. Je me suis penchée vers lui, puis j'ai senti une grosse portion de choucroute s'enfoncer dans ma gorge. Je l'ai regardé de travers et il m'a dit : "**Bah quoi ? Ce n'est pas ce que tu voulais ?**" VDM (VDM, Anonyme)

### e) Les limites de cette classification

La classification proposée, comme toute classification d'ailleurs, n'est pas infaillible et comporte des limites. Notamment, les catégories ne sont pas cloisonnées et il se peut que certaines particules classées dans une catégorie puissent également avoir les propriétés d'une autre. Pour expliciter cela, prenons, par exemple, une particule comme *genre* que nous avons classée comme approximative. Nous pourrions tout aussi bien envisager de lui attribuer une valeur d'évaluation, dans certains contextes, en considérant qu'elle véhicule un jugement de la part du locuteur L. Nous précisons dans « certains contextes » parce qu'il nous semble que ce ne soit pas toujours possible. Les exemples suivants nous aideront à éclaircir ce point :

(142) Yanis : Dans l- dans les musiques de beaucoup de chanteurs c- des gros mots **genre on fout (.) (aspiration) fout le dawa@s on s'enjaille@s (.)** euh plein plein d'expressions qui glissent comme ça. (MPF, Anais2, 940)

(119) Walid : Après des fois **ils disent euh (.) genre toi tu sais pas parler arabe et tout (.)** <et ils rigolent>. (MPF, Wajih 4, 320-322)

(143) Mais au départ il ma regarder **du genre c'est une blague ou c'est vrai** (Forum : Auféminin, lapin3232)

En (142), Yanis donne un exemple de gros mots présents dans les textes des rappeurs, sans, nous semble-t-il, porter de jugement sur les propos rapportés. Ainsi, dans un contexte d'exemplification<sup>269</sup> tel que celui-ci, la particule *genre*

269. Concernant cette valeur d'exemplification, voir notamment P. Isambert (2016) qui, s'il n'aborde que très succinctement *genre* en tant qu'introducteur de discours direct, en détaille les différents emplois.



n'aurait d'autre valeur et pourrait parfaitement être remplacée par la particule *par exemple*.

En revanche, en (119), Walid donne également un exemple de ce que des « Rebeus » qui parlent arabe peuvent lui dire. Mais, nous pouvons voir l'expression d'une forme de dédain de la part de Walid envers ses « détracteurs » avec l'emploi de la particule *genre*. Il aurait pu se contenter de rapporter son DD sans cet introducteur mais ce dernier apparaîtrait plus neutre : « Après des fois ils disent euh (.) toi tu sais pas parler arabe et tout ».

En (143), enfin, l'emploi de la particule du *genre*, signale que les propos rapportés (en l'occurrence fictifs) sont le fruit de l'interprétation de la locutrice qui a imaginé ce qu'a pu se dire son interlocuteur et la signification du regard de son ami.

Nous voyons avec ces différents exemples que la particule *genre* n'a pas une seule valeur, même dans le cadre restreint du DR, et qu'elle est susceptible de relever de plusieurs catégories.

De plus, deux particules ne semblent rentrer dans aucune case. Ni d'approximation, ni d'intensification, pas tout à fait d'évaluation, que faire des constructions *en/du mode*? Nous avons émis précédemment quelques réticences concernant ces formes en postulant que les propos qui les suivent sont davantage la verbalisation d'une attitude que des paroles à proprement parler. Par ailleurs, elles introduisent préférentiellement (pas uniquement) un DD fictif. Nous considérons également *par exemple* comme une particule d'amorce, pourtant, elle non plus n'entre pas dans les catégories mentionnées. L'emploi de *par exemple* indique, plus qu'une approximation, qu'il s'agit d'« un morceau choisi » par le locuteur/scripteur parmi les propos qu'il a pu entendre (ou prononcer). Nous avons également relevé deux occurrences de *comme* se rapprochant de l'usage de *par exemple* :

(144) il suffit que le ton monte un peu et il lui sortira des phrases **comme (tu débarassera sale chienne** (Forum Auféminin, kohphi-phii31)

(145) Elle me fait des réflexions **comme "ta chambre est un vrai désastre, arrête d'accrocher des posters"** (Forum Auféminin, Violetta7121)

L'emploi de ces particules laisse entendre que le discours cité est une sélection, une sorte de *best of*, sans laisser transparaître une quelconque approximation<sup>270</sup>. Nous ne pouvons pas non plus leur attribuer une valeur d'intensification. En forçant quelque peu le trait, nous pourrions interpréter ce choix des internautes

---

270. D. Vincent (1992), qui s'est notamment intéressée à ces particules dans le cadre plus général des interactions, considère qu'elles relèvent de l'exemplification qu'elle définit comme : « a rhetorical procedure used to illustrate a point ».

comme une évaluation, en considérant que les propos rapportés représentent les pires « paroles » qui leur ont été adressées. Cependant, cette interprétation, non vérifiable, nous semble un peu extravagante.

Qu'il s'agisse des particules *en/du mode* ou *par exemple/comme*, il ne serait pas non plus satisfaisant de les considérer comme de simples introducteurs de DD parce que, même si elles ne relèvent pas des catégories établies, elles laissent entrevoir des intentions de la part du locuteur : une attitude particulière ou une sélection. Cette remarque tend à montrer quelques défauts de la classification proposée, qui permet néanmoins de regrouper le plus grand nombre de particules.

Enfin, concernant le cumul de particules, quelle valeur lui attribuer lorsque plusieurs particules aux modalités différentes cohabitent ? Cette question ne se pose pas lorsque le cumul concerne des particules relevant de la même catégorie comme dans les exemples suivants :

(146) je me suis dit ***mais vas-y laisse tomber quelle escroquerie c'est tous les jours c'est la même chose***. (MPF, Aristide2b, 1323)

(147) et puis il y a un copain qui est venu puis il m'a dit ***bon bah je vais t'emmener chercher on va aller chercher une euh*** puis il me dit bon a/ il me dit ***bon avant d'aller acheter une batterie> je vais l'essayer quand même*** il la démarre elle repart (GTRC, Repas2, 2744)

En revanche, la question reste ouverte pour les particules qui ne relèvent pas de la même catégorie :

(148) Karim : <Eh tu dis> des trucs comme ça à une meuf@s (.) normalement c'est elle est intelligente elle doit se dire ***wesh@s mais wesh@s <tu crois que je vais écouter ça ou quoi>***.

Salim : <***Mais wesh@s mais***> ***il croit on est un bout de viande ou quoi***. (MPF, Wajih3, 3366/3371)

(149) Ouais voilà exactement ***ah mais tu sais cuisiner antillais ben non toi tu sais pas et tout tu es née ici***. (MPF, Emmanuelle3, 836)

Nous pouvons envisager que les modalités (approximation, intensification, évaluation) ne s'excluent pas l'une l'autre et peuvent également se cumuler. Dans les exemples (148) et (149), *wesh*, *ah* (particules d'intensification) et *mais* (particule d'évaluation) marquent à la fois une certaine expressivité et une opposition. La présence des interjections intensifieraient ainsi la réaction (opposition) du locuteur citant vis-à-vis du locuteur cité.

## 6.2 Les particules d'extension

Les particules d'extension peuvent, elles aussi, avoir différentes valeurs. C'est ce dont nous allons traiter dans cette section après avoir déterminé les critères d'identification de ces particules, situées en finale du discours cité.

### 6.2.1 Critères d'identification et valeurs des particules

S. Dubois (1992, p. 182-183) propose plusieurs critères permettant d'identifier les particules d'extension à l'oral reposant en partie sur des considérations syntaxiques<sup>271</sup> :

- « - The extension particle is not mobile within the sentence.
- The particle can never stand as the subject or object of a verb.
- The extension particle does not repeat any of the lexical elements in its operand, that is, preceding in the sentence ».

Le critère d'immobilité de la particule peut s'appliquer à la majorité des formes de particules relevées. Cependant, la forme *un (des) truc(s) comme ça* ne remplit pas ce critère. En effet, nous pouvons déplacer ce groupe nominal pour le mettre en initiale du DR sans modifier le sens de l'énoncé et sans en altérer l'acceptabilité<sup>272</sup> :

- (150) je lui ai dit **moi personnellement j'ai rien fait des trucs comme ça** je lui ai dit (MPF, Wajih4, 4225).  
(150') je lui ai dit des trucs comme ça moi personnellement j'ai rien fait je lui ai dit.

Cette remarque est uniquement valable pour les occurrences dans lesquelles un verbe introducteur (de parole) est présent, l'énoncé devient inacceptable dans le cas contraire :

- (151) Si je serais chez moi **ah ouais mais c'est nul ça mais ouais des trucs comme ça** (MPF, Anaïs1, 645).  
(151') \* Si je serais chez moi des trucs comme ça ah ouais mais c'est nul ça mais ouais.

---

271. S. Dubois (1992) énonce également deux critères prosodiques : « 1- An extension particle is an accentuated rhythmic group, separated from what precedes and follows it in speech. 2- The extension particle is introduced either after a phrase that emphasized within the sentence or at the end of the sentence » (p. 182-183). Nous laissons de côté ces considérations prosodiques pour nous concentrer sur les critères syntaxiques qui ne sont pas, comme nous le verrons, sans poser de problème.

272. Nous n'avons pas relevé ce cas de figure dans notre corpus.

Outre un problème d'acceptabilité, nous voyons que le groupe nominal *des trucs comme ça*, lorsqu'il est déplacé, ne porte plus sur le discours cité mais sur le groupe verbal qui le précède. Ceci entraîne donc une modification de sens.

Le critère de non-autonomie nous paraît essentiel pour déterminer les cas où il s'agit vraiment d'une particule. En effet, nous avons quelques exemples dans lesquels les occurrences *nanana*, *machin* sont autonomes en tant qu'objet du verbe *faire* notamment :

(152) Et je fais machin et je fais nanana et je pique et je dis **bon ça y est vous pouvez vous rencu/** (GTRC, Repas 2, 1735)

Dans cet exemple, la locutrice, infirmière, rapporte un échange avec un patient. Elle résume, voire élude, tout ou partie du dialogue en employant les termes *machin* et *nanana*. Nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur l'intérêt de « rapporter » des propos à ce point dénaturés<sup>273</sup>. H.-H. Clark & R.-J. Gerrig (1990) soulignent que « an entire quotation can consist of *blah's*, [...]. With *blah blah blah* speakers can depict the source speaker's intonation entirely decoupled from its propositional content » (p. 780). Dans l'exemple (152), il nous semble que l'important n'est pas de « reproduire » une intonation. Ici, la locutrice explique comment elle change les idées de son patient avant de lui faire une piqûre. On imagine qu'elle parle de « tout et de rien » pour détourner l'attention de son patient. L'essentiel dans son récit n'est pas le contenu de ce qu'elle dit mais simplement l'action de parler pour mettre en confiance son patient.

Les termes *machin* et *nanana* ne doivent donc pas être considérés comme des particules d'extension dans ce cas parce que de fait, ils ne sont pas utilisés pour « étendre » des propos ou une liste et sont syntaxiquement autonomes. Ce n'est pas le cas pour des particules comme *et tout* ou *et cetera* par exemple qui ne pourraient être employés seules : \* Il m'a fait et tout / \*Il m'a dit et cetera.

Quant au troisième critère énoncé, relatif à la répétition d'un élément lexical, nous trouvons des exemples dans notre corpus, et comme S. Dubois (1992), nous ne considérons pas ces occurrences comme des particules d'extension, puisqu'elles ne fonctionnent pas de la même manière avec la reprise de l'élément les précédant :

(153) donc après ils sont en train de se dire mais pourquoi les gamins ils parlent mal pourquoi ceci pourquoi cela. (MPF, Roberto2b, 671)

273. J. Léon (1988) parle d' « énoncé rapporté [...] complètement vidé de son contenu » qui « pose [...] la question de la fonction énonciative du DD à l'oral » (p. 114). Nous postulons, pour notre part, que les occurrences *machin* et *nanana* permettent à la locutrice de faire passer au second plan le contenu pour mettre en avant la façon dont elle procède.

Les particules d'extension peuvent avoir plusieurs valeurs<sup>274</sup>. M. Overstreet (1999) en détaille plusieurs dans ses travaux portant sur l'anglais, dont certains aspects peuvent être transposés au français. G. Ferre (2009) dans son « analyse multimodale des particules d'extension » se focalise sur trois de ces valeurs : « la valeur d'extension de liste », « la valeur d'illustration » et « la valeur intersubjective ». Nous ajouterons pour notre part une valeur « synthétique ».

Pour détailler ces valeurs, nous prendrons appui sur des exemples :

(154) Je t'ai dit **je veux bien t'aider (.)** **te donner mes connexions et tout ça et tout ça**<sup>275</sup>. (MPF, Roberto4d, 55-57)

(60) Et euh je sais pas je veux du coca **donne-moi du coca wesh@ un truc dans le genre**. (MPF, Anais3, 246)

(155) <Ah elle m'a dit quoi> **le Val Fourré et tout encore des problèmes et tout** j'ai dit madame **je me suis fait tabasser et tout**. (MPF, Wajih, 4211)

(105) elle m'a dit **euh ouais l'internat d'excellence de Marly-le-Roi blablabla** elle m'a donné une brochure (MPF, Anais2, 459)

En (154), la particule d'extension *et tout ça* (qui est d'ailleurs dupliquée) est utilisée par la locutrice pour étendre ses propos « te donner mes connexions » à tout ce qui sera utile à son interlocuteur sans avoir à le formuler explicitement. Elle suppose ainsi que le « 'et tout ça' forme une liste homogène qui fait partie des connaissances partagées avec l'interlocuteur » (G. Ferre, 2009).

Concernant la « valeur d'illustration » représentée en (60), il nous semble que dans le cadre d'un discours rapporté, une particule comme *un truc dans le genre/comme ça* ne correspond pas tout à fait à la description donnée par G. Ferre (2009) : « la particule d'extension sert à marquer le groupe sur lequel elle porte comme un exemple d'une classe plus large ». Si nous sommes d'accord avec l'idée que la particule signale que le segment sur lequel elle porte est un exemple, nous le sommes moins avec l'idée que ce soit « un exemple d'une classe plus large ». Nous pouvons justifier ce point de vue. Dans l'étude menée par G. Ferre (2009), la particule d'extension avec valeur d'illustration porte principalement sur des groupes nominaux. Or, dans le cadre du discours rapporté, la particule d'extension porte sur l'ensemble du discours cité, qui ne peut pas relever d'une classe précise<sup>276</sup>. En utilisant la particule d'extension, le locuteur souligne que si

274. Nous distinguons ici entre valeur et fonction. La fonction des particules d'extension est de signaler une suite, mais cette suite peut avoir différentes valeurs que nous détaillerons.

275. Il s'agit de l'extrait d'un enregistrement écologique réalisé lors d'un rendez-vous de travail entre un artiste et son potentiel futur manager.

276. G. Ferre (2009) donne l'exemple suivant pour illustrer cette fonction : (14) où l'on voit plein de bêtes euh des chamois et tout et montre que « 'et tout' marque 'des chamois' comme un exemple de 'bêtes' ». Dans ce cas, nous voyons bien la pertinence de ses propos puisque les chamois appartiennent en effet à la classe plus large des bêtes ou des animaux, mais on ne peut

ce qui la précède n'est pas exactement ce qui a été dit, c'est du même ordre.

Nous préférons alors employer le terme de « valeur d'approximation », le rapprochant ainsi de la particule d'amorce *genre*. M. Secova (2014) parle de mitigation pour souligner que les particules d'extension peuvent être utilisées pour atténuer les propos cités : « General extenders often function as hedges serving to mitigate or weaken the strength or directness of the utterance they punctuate, or add another possibility to the one that was raised ».

L'exemple (155) illustre la « valeur intersubjective ». Celle-ci peut être associée à la fonction phatique de R. Jakobson (1963), puisqu'il s'agit davantage d'un ponctuant ou d'un « marqueur d'interaction », pour reprendre les termes<sup>277</sup> de D. Vincent (1993), visant à maintenir le contact entre le locuteur et son interlocuteur :

« il faut considérer que les marqueurs d'interaction se rapprochent de la fonction phatique à cause de leur caractère désémantisé et ritualisé, c'est-à-dire qu'ils ne portent pas la charge référentielle qu'on leur accorderait normalement » (D. Vincent, 1993, p. 47).

L'exemple (105) illustre une valeur que nous appelons « synthétique » pour souligner le fait que des particules comme *blablabla*, *nanani*, *nanana*, *gnagnagna* constituent des résumés de propos. Il nous semble que lorsque ces particules sont employées par les locuteurs, elles ont une valeur négative, parfois même ironique. Tout du moins, leur usage souligne que ce que le locuteur cité a pu dire n'est pas important, ce qui peut paraître réducteur.

Bien que les analyses de M. Overstreet (1999) ne concernent pas spécifiquement<sup>278</sup> des occurrences relevées dans un contexte de discours rapporté mais dans le contexte plus général de l'interaction, nous pouvons nous appuyer sur plusieurs de ses remarques pour notre étude.

Elle aborde notamment l'emploi de ces particules dans une perspective pragmatique en défendant l'idée que l'interprétation de ces particules repose sur des savoirs partagés par les locuteurs : « [...] background knowledge may constrain the interpretation of a general extender » (1999, p. 104). Elle envisage donc l'étude de ces particules comme liée à la relation qu'entretiennent les interactants : « [...] general extenders appear to have a function which is primarily interpersonal, and tied to the nature of the social relationship of the participants » (1999, p. 218).

---

pas appliquer entièrement ces remarques aux particules d'extension qui portent sur le discours rapporté.

277. G. Ferre(2009) souligne également que la valeur intersubjective peut être rapprochée « de ce que M.-A. Morel & L. Danon Boileau (1998), appellent valeur co-énonciative » et qu'elle « est un synonyme proche de ' tu vois de quoi je parle' ».

278. M. Overstreet (1999) aborde rapidement l'emploi des particules dans le cadre du discours rapporté et notamment l'emploi de *blah blah blah*.

Nous partageons ce point de vue et souhaitons, dans le cadre de cette recherche, l'étendre aux particules d'amorce (et plus largement encore au recours au DR). En employant une particule d'extension, le locuteur/scripteur doit s'assurer que le sens de celle-ci sera correctement restitué/interprété par son allocutaire, qu'il comprendra ce qui est sous-entendu. C'est particulièrement le cas avec les particules avec valeur d'extension de liste pour lesquelles le locuteur/scripteur s'appuie sur des savoirs qu'il pense partagés. Les particules d'extension semblent donc être en corrélation avec à la connivence qui lie les interactants. Cette remarque pourra être discutée avec l'étude de la répartition des particules dans notre corpus.

### 6.2.2 Répartition des particules d'extension dans les corpus

D'une manière générale, les particules d'extension sont beaucoup moins présentes que les particules d'amorce dans notre corpus, que ce soit dans nos données orales ou dans nos données écrites, dans lesquelles elles sont très peu nombreuses :

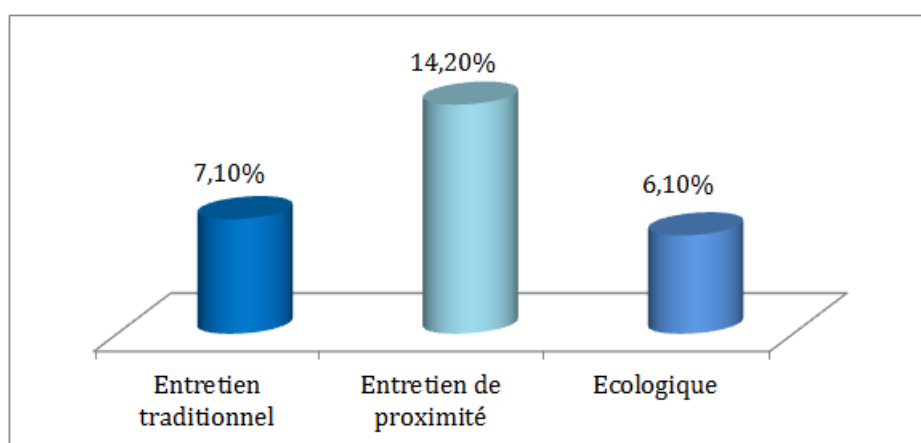


FIGURE 6.2.1 – Les particules d'extension dans le corpus oral

Notre hypothèse, selon laquelle nous devrions relever davantage de particules d'extension dans les situations de proximité communicationnelle, se trouve quelque peu ébranlée dans nos données orales (fig. 6.2.1). Les enregistrements écologiques comptabilisent en effet le plus faible taux de présence de particules d'extension.

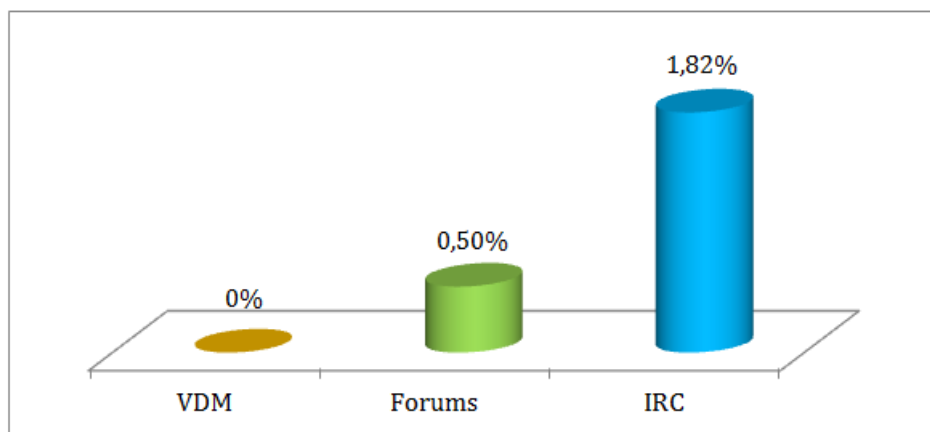


FIGURE 6.2.2 – Les particules d’extension dans le corpus écrit

En revanche, même si les particules d’extension sont infimes dans nos données écrites (fig. 6.2.2), elles sont presque exclusivement présentes dans les situations relevant de la proximité<sup>279</sup> (IRC), ce qui tend à appuyer l’idée que la relation entre interactants n’est pas étrangère à leur présence. Comment dès lors interpréter ces résultats ?

L’observation de nos données orales laisse apparaître de grandes disparités entre locuteurs, dans la même situation de communication, que ce soit du point de vue du nombre d’occurrences présentes, que du point de vue des particules employées. Notre corpus écrit ne contenant que cinq occurrences (et deux sortes différentes) de particules d’extension, nous nous concentrerons principalement sur notre corpus oral. Dans le but d’explicitier cette disparité, nous détaillons la présence de particules dans chaque enquête<sup>280</sup> :

279. Nous n’avons relevé, dans les forums, qu’une seule occurrence de DD contenant une particule d’extension.

280. Nous indiquons également le nombre de particules (les plus représentées) qui ont été relevées dans chaque enquête, en dehors du contexte d’un discours direct (quatrième colonne).



	Enquêtes	Particules d'extension	Particule la plus représentée	Présence au sein de l'enquête
Entretiens traditionnels	Anais1	6	Et tout	27
	Anais2	2	Et tout	34
	Anais3	3	Et tout	32
	Roberto2a	1	Nanana	0
	Roberto2b	1	Nanana	0
	Roberto4a	1	Et tout ça	0
	Nacer1	2	Nanana	0
Anna 13	3	Et tout	10	
Entretiens de proximité	Wajih1	1	Et tout	8
	Wajih3	14	Tout ça	89
	Wajih4	29	Et tout	31
	Wajih5	7	Tout ça	40
	Emmanuelle2	6	Et tout	48
	Emmanuelle3	22	Machin (et tout)	34
	Nacer3	2	Nana	0
Marion1	9	Nanana	6	
Ecologiques	Roberto2c	1	Nananana	0
	Roberto4d	4	Tout ça	3
	Jean-David2b	11	Et tout	22
	Aristide2b	5	Et tout	8
	Aristide4	2	Tout ça	7
	Repas2	5	Machin (et compagnie)	2
	Repas3	4	Machin (et tout)	3
Repas4	1	Et tout	9	

TABLE 6.3 – Présence de particules d'extension dans le corpus oral (en contexte de DD et hors DD)

Ce tableau vise à montrer que le choix d'une particule d'extension dépend des locuteurs qui utilisent préférentiellement un type de particules. Les particules d'extension employées par le plus grand nombre de locuteurs sont *et tout*, *et tout ça* et *nana(na)* et une particule n'a été relevée que chez une locutrice : *machin et compagnie*. Nous voyons également que les enquêtes contenant le plus de particules d'extension (indiquées en jaune), dans le cadre de DD, en contiennent aussi, parfois massivement (Wajih3), dans l'interaction en général. Nous faisons le même constat avec certaines enquêtes qui contiennent moins de particules d'extension dans des DD (Anais1, Wajih5, Emmanuelle2), mais qui sont très présentes au cours de l'échange. Nous souhaitons souligner ici, pour expliquer les chiffres présentés (fig. 6.3), que plus qu'à une considération de proximité/distance, l'emploi des particules d'extension semble lié aux habitudes des locuteurs, voire à des tics langagiers<sup>281</sup> (lorsque celles-ci sont utilisées de façon importante). Une étude diastratique de ces particules ne nous paraît pas pertinente tant les profils des locuteurs, employant préférentiellement un type de particules, sont différents (âge, sexe, origine).

Concernant les données IRC, il est intéressant de noter que, malgré une présence plutôt discrète, les particules d'extension ne sont présentes que dans les

281. Nous avons abordé cette possibilité dans le chapitre 5.

conversations relevant de la catégorie « amitié réelle ».

L'ensemble de ces observations nous amène à nuancer notre hypothèse concernant ces éléments. Si les situations de face-à-face semblent favoriser l'emploi des particules d'extension, elles ne sont pas non plus totalement absentes des données écrites. L'emploi des particules pourrait ainsi être corrélé au paramètre de « co-présence spatio-temporelle ». En revanche, ce seul facteur n'est pas satisfaisant pour expliquer la présence de particules, puisque des disparités sont observées. La proximité/distance entre interactants n'apparaît pas non plus comme un facteur décisif dans l'emploi de ces particules. Néanmoins, si nous nous plaçons du point de vue des locuteurs, de ce qu'ils ont de singulier, nous pourrions corrélérer la présence de particules à des préférences, des habitudes individuelles. Même si prendre en compte la singularité des locuteurs rend toute généralisation (voire catégorisation) impossible et des études quantitatives difficiles, il est important de ne pas ignorer ce que les données offrent à voir : il existe des variations interlocuteurs qui ne peuvent pas toujours être expliquées ou être corrélées à des facteurs externes.

## Conclusion de la deuxième partie

Cette deuxième partie, consacrée à l'analyse de nos données, a permis de faire de nombreuses remarques concernant la forme, la fonction et l'intégration de DD dans les interactions ordinaires, qu'elles soient orales ou écrites. En nous intéressant dans un premier temps au contexte et au cotexte du DD, nous avons pu mettre en avant que, si l'autocitation semble favorisée par la proximité entre interactants, certaines contraintes pesant sur les interactions peuvent également influencer son emploi (orientation des entretiens, besoin d'exposer ses problèmes, de partager ses expériences dans les forums). Nous nous sommes longuement interrogés sur la notion de *contexte*, centrale dans notre travail, en soulignant les difficultés à saisir l'ensemble des paramètres le composant. A la fois *statique* et *dynamique*, le contexte (ou situation de communication) semble en partie inaccessible. Comme cette notion intègre notamment l'identité des interactants, nous pouvons supposer, en forçant le trait, qu'il existerait autant de contextes que de locuteurs. Il apparaît donc nécessaire de choisir le point de vue duquel nous nous plaçons pour étudier nos données, compte tenu de l'impossibilité de prendre en compte la totalité des paramètres du contexte.

Notre classification des données repose sur plusieurs critères externes. Nous avons favorisé d'une part la relation entre interactants, et d'autre part, les conditions de production ((quasi-)synchrone/asynchrone ; programmé/spontané) des énoncés, comme potentiels facteurs de variation. Nous avons cherché à déterminer si les thématiques abordées dans le cadre de DD étaient influencées par la situation de communication, et il s'est avéré que oui. Les contraintes liées au contexte permettent un recours plus ou moins libre à certains thèmes. Le récit s'avère particulièrement propice à l'apparition de DD, en revanche, la présence de récits (et donc de DD intégrés) augmente fortement dans les situations de communication relevant du pôle de la proximité.

L'analyse de la répartition des indices du DD en fonction des différents cadres communicationnels s'est révélée intéressante et corrobore en partie notre hypothèse. Nous avons notamment mis en avant que la considération proximité/distance (que ce soit à l'oral ou à l'écrit) est pertinente pour l'absence de verbe, la « compensation » de l'absence de verbe et les moyennes d'indices employés (même si nous avons observé dans nos données un flottement dans la catégorie intermédiaire des entretiens de proximité). A l'écrit, l'étude de la ponctuation du DD a permis de montrer que les situations relevant du pôle de la distance impliquent davantage un surmarquage du DD.

Enfin, nous avons proposé une analyse des particules en distinguant deux fonctionnements principaux : particules introduisant le DD et particules modales.

A l'intérieur de cette seconde catégorie, nous avons distingué trois fonctions : l'approximation (PAMA), l'évaluation (PAME) et l'intensification (PAMI). Nous avons postulé que la présence de particules colore le discours cité. Les PAMA permettent au locuteur citant de signaler explicitement que le discours cité ne doit pas être envisagé comme littéral. Les PAME portent la subjectivité, le jugement du locuteur citant sur les propos cités. Enfin, les PAMI permettent de théâtraliser le DD et d'« accentuer » la mise en scène. La répartition des particules, dans le corpus oral, nous a amenée à nuancer notre hypothèse initiale en proposant d'envisager davantage l'absence de particule comme un indice de *proximité*. Une forte *connivence* permettrait ainsi de ne pas avoir à accompagner l'interlocuteur/scripteur dans la restitution du cadre de la mise en scène du DR, celle-ci étant implicitement effectuée.

Il serait intéressant de confronter ces résultats avec des aspects prosodiques, notamment l'intonation. L'objectif serait de voir si les particules sont marquées prosodiquement, si l'intonation se substitue à la particule, ou si elle vient en complément.

La troisième partie nous conduira à nous interroger sur l'emploi restreint de certaines particules, que nous avons appelées *singulières* (*wesh, zaama, en mode...*). Quels sont les facteurs favorisant leur emploi ? S'agit-il de facteurs purement socio-démographiques (âge ou origine des locuteurs) et/ou de facteurs situationnels ? Ce sera l'objet du chapitre 9.

L'analyse des particules d'extension nous a, en dernier lieu, amenée à envisager une corrélation entre le choix d'une unité et des préférences individuelles plutôt qu'une corrélation avec des facteurs externes, avec des considérations impliquant la proximité/distance.

Au-delà de l'opposition oral/écrit, la présence et la construction du DD sont influencées par un ensemble de paramètres qui ne mettent pas en jeu les mêmes niveaux d'analyse. Le paramètre « surplombant » est la situation de communication et les contraintes qu'elle impose. Tout énoncé, qu'il soit oral ou écrit, dépend des conditions au sein desquelles il est produit. Mettre en relation des productions langagières et des situations de communication conduit à voir nos données sous un nouvel éclairage : celui des *genres de discours*. Si intuitivement, on distingue des productions qui relèvent de sphères d'activités différentes, de genres différents, sur quels critères (linguistiques ou non) pouvons-nous nous appuyer pour conforter ces intuitions ? Le DD (forme et présence) peut-il être un critère pertinent et distinctif pour déterminer que l'on n'a pas tout à fait affaire aux mêmes types de données ?

**Troisième partie :**  
**De nouveaux outils théoriques pour**  
**interpréter les résultats**

# Introduction

Cette troisième et dernière partie visera à synthétiser et proposer une interprétation des analyses que nous avons développées dans la partie précédente. Tout au long de ce travail, nous avons convoqué plusieurs pistes de réflexion pour rendre compte de la variation d'emploi et de formes du DD, dans notre corpus. Notre hypothèse centrale, reposant sur la proximité/distance entre interactants, n'est pas apparue satisfaisante pour l'ensemble de nos analyses. Nous avons notamment souligné (cf partie II) que l'autocitation, la présence de DD fictifs, ou encore la présence de particules d'extension ne reposaient pas principalement sur des considérations de proximité/distance. Quels autres paramètres pourraient dès lors jouer un rôle ? Nous entendons ainsi proposer un autre regard sur nos données, en adoptant différents points de vue sur le DD : le premier centré sur les locuteurs, le second centré sur les situations de communication.

Le chapitre 7 sera ainsi consacré à l'étude du DD dans sa dimension sociolinguistique, et nous porterons notre attention sur un facteur en particulier, l'âge des locuteurs. Certains introducteurs émergents de DD, comme les particules *wesh*, *zaama* ou *genre*, peuvent être considérés comme typiques de la « langue des jeunes » ou de la « langue des banlieues ». Ces termes sont d'ailleurs répertoriés dans plusieurs dictionnaires<sup>282</sup> qui se donnent pour objectif de lister « les mots les plus couramment usités dans nos bonnes vieilles cités de banlieue » (*Le dictionnaire de la zone*). Ils sont également présents dans certains ouvrages de vulgarisation comme *Le petit livre de la tchatche. Décodeur de l'argot des cités* (V. Mongaillard, 2013). Au-delà de ces particules, relevées en petit nombre dans notre corpus, pouvons-nous généraliser cette approche au DD ? Pouvons-nous considérer que le DD relève d'une pratique langagière culturelle, au même titre que les joutes verbales ou les vanes par exemple ? Ces pratiques, associées à « la culture de rue » et mises en avant par W. Labov et par D. Lepoutre (entre autres), sont considérées comme une « mise en spectacle de l'acte de création langagière » ou une « mise en scène de la virtuosité verbale » (C. Vettorato, 2008, p. 9). Ce sont les termes de *mise en spectacle* et de *mise en scène* qui nous amènent à faire un

---

282. *Dico2rue* ([www.dico2rue.com/](http://www.dico2rue.com/)), *Urbandico* ([www.urbandico.com](http://www.urbandico.com)), *le lexik des cités*, pour ne citer qu'eux.

parallèle entre les vannes et le DD. Nous l'avons évoqué (cf chapitre 1), le DD est une *mise en scène*, la mise en scène d'une autre situation d'énonciation, d'un dialogue dans le dialogue. Toute mise en scène (de soi ou de l'autre) s'adresse à un tiers, à un spectateur privilégié. Le DD est une pièce maîtresse de la négociation/reconnaissance de l'autre dans l'interaction et revêt, en ce sens, une fonction interactionnelle. *A priori*, la notion de « langue des jeunes » ne semble concerner qu'une partie de nos données, le corpus MPF (cf chapitre 3 pour le détail des locuteurs ciblés) et le corpus IRC (joueurs âgés de 14 à 30 ans). En effet, les données issues d'Internet ne donnent pas accès au profil « réel » des internautes ou bien proviennent de locuteurs de tous âges, et le projet GTRC ne vise pas spécifiquement les « jeunes » locuteurs. Néanmoins, les données du projet MPF représentent 21 des 24 enquêtes qui constituent notre corpus oral, et les données IRC représentent une bonne partie de nos données écrites. S'intéresser à ce facteur reste pertinent, même si nous soulignerons les limites et inconvénients de cette approche.

Le second point de vue que nous souhaitons adopter concerne les situations de communication et leurs caractéristiques. Si nous envisageons que le DD peut varier en fonction du cadre communicationnel, nous postulons qu'il s'agit d'une ressource que tout locuteur peut choisir d'activer ou non. Quels sont dès lors les paramètres de la situation de communication qui favorisent, ou au contraire, restreignent les emplois du DD ? Nous serons ainsi amenée, dans le chapitre 8, à nous intéresser aux conditions dans lesquelles le DD est produit et à resituer notre approche dans la problématique des *genres de discours*. Nous nous interrogerons plus largement sur les difficultés de *catégorisation* des situations de communication qui mettent en jeu de nombreux paramètres, parfois difficiles à saisir par le chercheur. La notion de genre présente l'avantage de traiter la variation en termes de pratiques situées et d'adaptation en fonction du cadre communicationnel. Le croisement de nos différents résultats permettra (c'est en tout cas l'objectif) de montrer que la construction et la présence de DD sont influencées par un ensemble de facteurs, de paramètres imbriqués, interdépendants, qui concernent aussi bien les niveaux macro que microtextuel ainsi que l'extralinguistique.

En écartant les modalités d'interprétation en fonction du mode de production d'une part, en fonction de catégories socio-démographiques des producteurs des discours d'autre part, il nous faut une catégorie interprétative liée aux enjeux des interactions. Pour comprendre la dynamique d'un phénomène, il semble important de saisir dans son ensemble son contexte d'apparition, non seulement « qui le dit ? » mais aussi et surtout « dans quelle(s) circonstance(s) » et « à qui/en présence de qui » ? En d'autres termes, il est question, comme le soulignent F. Gadet et S. Wachs (2015) de

« regarder les interactants autrement que comme des items destinés à remplir les cases d'une grille ou des conglomerats de catégories : comme des individus ayant une identité propre, des agents, tous différents » (p. 37).

Il est évident que les catégorisations sont nécessaires : « si l'on veut étudier les discours qui se déploient et circulent dans des lieux sociaux, on ne peut pas se passer d'une catégorisation de ceux-ci » (P. Charaudeau, 2001). Cependant, il ne faut pas être l'otage de ces catégories, qui souvent procèdent plus d'un continuum que de limites étanches : certaines frontières peuvent être fragiles, amovibles d'une situation à l'autre.

L'étude de nos données à partir d'une perspective *générique* s'avèrera pertinente à bien des égards. En revanche, nous le verrons, pour certains aspects linguistiques du DD (et d'autres aspects non linguistiques, comme la relation entre les interactants par exemple), notamment pour ce qui concerne certains introducteurs, cette approche s'avèrera également avoir de sérieuses lacunes.

C'est ainsi que les différentes réflexions nous amèneront, dans le chapitre 9, à envisager le discours direct à travers la notion de *communauté de pratique* pour tenter de mieux comprendre l'usage des particules d'amorce que nous avons appelées *singulières*, qui ne se retrouvent pas dans l'ensemble de notre corpus, les variations de recours et de formes du DD, plus généralement la prise en compte de « l'autre » dans les interactions. L'hypothèse que nous faisons repose sur l'idée que la relation entre les interactants, mais aussi les savoirs partagés et connaissances qu'ils ont (ou pensent avoir) de l'autre, pourraient favoriser l'emploi de certaines formes.



## Chapitre 7

# Les limites d'une approche exclusivement socio-démographique des données : pour une remise en cause de la notion même de « langue des jeunes »

Comme nous l'avons évoqué en introduction de ce travail, nous souhaitons, au commencement de notre parcours, établir des corrélations entre, ce que nous appelons communément, la « langue des jeunes » et certains introducteurs de DD. Nous voulions ainsi déterminer si des facteurs générationnels comme l'âge et/ou géographiques comme le lieu de résidence avaient une influence sur les modalités d'introduction du DD. Avec l'élargissement du projet, la question de la langue des jeunes n'apparaît plus centrale, en revanche, l'idée sous-jacente, elle, est toujours présente : on pourrait catégoriser les locuteurs en fonction de critères socio-démographiques, et cela pourrait aider à comprendre la variabilité sociolinguistique.

Ce chapitre aura pour objectif d'éclairer les limites d'une telle catégorisation, ce qui nous fera passer, en tout cas pour les façons de parler des jeunes, par un passage au crible des dénominations qui leur sont attribuées, qu'il s'agisse de « langue des jeunes » ou de désignations moins médiatiques et plus sophistiquées. L'étude du discours rapporté, dans ce que l'on regroupe sous l'étiquette de « langue des jeunes » pour tenter de faire émerger des structures, des introducteurs, des stratégies qui seraient plus saillantes chez les *jeunes* locuteurs, ne s'est pas révélée satisfaisante. Rapidement, nous nous sommes trouvée confrontée à un certain nombre d'obstacles, à commencer par la dénomination même de « langue des jeunes ».

Nous nous efforcerons, dans ce chapitre, d'expliquer notre choix de ne pas conserver cette approche, bien qu'elle semble, au premier abord, pertinente au

moins pour une partie de notre corpus. La notion de « langue des jeunes », soulève immédiatement des problèmes terminologiques, déjà et avant tout : s'agit-il vraiment d'une « langue », et est-ce que ce sont particulièrement les « jeunes » qui sont concernés ? A noter que le problème ne serait qu'à peine différent avec les autres termes eux aussi couramment utilisés (« parlers jeunes », « langue des cités »). Mais de plus : n'y-a-t-il qu'une seule « langue des jeunes » ? Qui sont ces « jeunes » ? « Être jeune » se résume-t-il à l'âge biologique ou davantage à un état d'esprit ou un mode de vie ? Enfin, le terme de « jeunes » est fortement connoté (négativement) dans l'imaginaire collectif. Au-delà de ces questions, des considérations reposant uniquement sur l'âge ne paraissent pas suffisantes pour faire la lumière sur l'usage de certains phénomènes linguistiques – en tout cas, elles ne construisent pas le problème de façon sociolinguistique.

## **7.1 Les problèmes soulevés par la notion de « langue des jeunes » ?**

### **7.1.1 Une dénomination problématique et stigmatisante**

Le terme de « langue des jeunes » pose des problèmes de plusieurs natures et doit être employé avec précaution (et même évité). Il s'est imposé davantage dans un usage vague des médias que pour des raisons scientifiques, ce qui explique qu'il soit particulièrement controversé. F. Gadet (2007, p. 87), considère « la langue des jeunes » comme « un objet difficile à nommer », qui peut être considéré à la fois comme un « sociolecte<sup>283</sup> » et un « technolecte », qui, sous les apparences d'une dénomination générationnelle, relève d'une variation diastratique (sociale). Pour F. Gadet et P. Hambye (2014), la notion de “language of (group) X” est plus largement problématique et ambiguë :

« The relation between the variety and the group associated to it is another source d'ambiguity Do expressions such as langue of (group) X mean that the variety spoken by one specific group (and by everyone within the group) ? Or do they imply, more broadly, affiliation to the group ? » (p. 188)

Parler de la « langue des jeunes » laisserait donc entendre que tous les jeunes la parlent, or nous savons qu'il n'en est rien :

« many features of [...] *langue des cités* for instance are used beyond [...] the urban suburbs in France. It has also been shown

---

283. H. Boyer (1997) parle quant à lui de « sociolecte générationnel ».

that, even if most of its speakers are young, these forms are not restricted to young people [...]. Obviously, all youngsters do not draw upon and identify with *youth language* – or use it more or less (or at least some of its features), according to the situation » (*ibid*, p. 188).

De plus, le terme de « langue des jeunes » essentialise, renvoie à l'idée d'unicité : il n'y aurait qu'une langue qui serait parlée partout de la même manière, ce qui est évidemment faux. Un jeune Parisien ne parle pas de la même façon qu'un jeune Marseillais, ne serait-ce que d'un point de vue phonétique, mais aussi quant à certains termes lexicaux inconnus dans l'autre lieu. C'est ce que souligne V. Mongaillard (2013) dans l'introduction de son livre consacré à « l'argot des cités » :

Il existe un répertoire commun de mots partagé par les forces vives du « 9-3 », des quartiers nord de Marseille ou du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie. Mais il y a aussi des spécificités lexicales propres à chaque ville, à chaque cité, parfois même à chaque bâtiment, voire à chaque bande de potes ».

Que signifie « être jeune » ? Où commencent et où s'arrêtent les frontières de la jeunesse ? Nous pourrions établir une catégorie de 15/25 ans, mais si c'est satisfaisant pour un démographe, ce ne peut l'être pour un (socio)linguiste, du fait du caractère aléatoire de ces frontières. En forçant le trait, les jeunes ne parleraient la « langue des jeunes » qu'à partir de 15 ans et s'en détourneraient à 25 ans. Ces considérations ont fait l'objet de nombreux travaux et la question de la définition de la catégorie « jeunes » a été soulevée en particulier par B. Lamizet (2004, p. 77) :

« Être jeune consiste à se reconnaître porteur d'une identité en transition : il s'agit de ne se reconnaître dans aucune forme stabilisée d'identité sociale et culturelle et, par conséquent, de se reconnaître une identité en mutation ».

La « jeunesse » dont il est question ici ne correspond pas à un âge biologique ou physique, mais concerne l'identité. Selon l'auteur (qui reprend ainsi la formulation lacanienne en RSI), l'âge relèverait de trois dimensions, une dimension dite « réelle », qui est définie « comme l'ensemble des manifestations physiologiques du vieillissement ». Une dimension « symbolique », définie comme « l'ensemble des représentations langagières par lesquelles le sujet exprime son appartenance à un âge ». Et une dimension « imaginaire » que le locuteur s' « attribue fantasmatiquement ».

P. Eckert (1997), dans la même lignée de réflexions, défend l'idée que l'âge relève davantage de la variation de statuts sociaux que de caractéristiques démographiques ou biologiques de l'individu. Autrement dit, un individu évolue, de

même que ses usages linguistiques, au fur et à mesure qu'il traverse les différentes périodes de la vie. Elle précise aussi, dans un article de 2004, que « l'adolescence n'est pas un stade naturel de la vie » (notre traduction, p. 362). Ainsi, nous voyons les problèmes que posent les catégorisations d'âge, nécessairement arbitraires car définies par le chercheur. Ces catégories, dites « étiques<sup>284</sup> », laissent de côté un aspect fondamental, la façon dont eux-mêmes se perçoivent. Tous les individus n'en sont pas à un même stade d'évolution à un âge donné. Un tel mode de catégorisation est donc restrictif et ignore une classification dite « émique » basée sur « l'expérience<sup>285</sup> », sur le locuteur et la façon dont lui-même se définit.

Le sociologue P. Bourdieu (1978) avait également abordé cette question, dans un entretien avec Anne-Marie Métaillé, où il soulignait que :

« l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente ».

Il défend l'idée qu'il y a plusieurs jeunesses, et qu'on ne peut pas mettre sur le même plan des jeunes qui sont encore étudiants, par exemple, et des jeunes qui sont déjà entrés dans la vie active. Bien qu'il s'agisse dans les deux cas d'une même classe d'âge biologique.

S. Aquatias (1997), qui s'intéresse aux « jeunes de banlieue » et à « la remise en cause des "liens sociaux" » en France, précise également que :

« la désignation de "jeunes de banlieue" elle-même ne correspond pas à un groupe parfaitement déterminé. [...] toute tentative de catégorisation échoue à saisir la spécificité d'un tel objet. [...] Cette désignation de la jeunesse ne correspond même pas à une ou des classes d'âge définies. [...] La "jeunesse" de banlieue est une catégorie aux contours flous et mal définis ».

Ces remarques font émerger un questionnement concernant la limite des catégorisations par l'âge (et plus généralement démographiques). Prenons l'exemple d'un locuteur d'une trentaine d'années qui considère parler la « langue des jeunes » : doit-on l'exclure d'une enquête au prétexte qu'il n'entre pas dans les frontières établies par l'âge ? Dans le projet MPF, il a été fait le choix de privilégier la

---

284. Nous faisons ici référence à l'opposition proposée par le linguiste K.-L. Pike, entre les catégories *émiques* (celles des usagers, ou des « membres », selon le terme utilisé par les ethnologues) et les catégories *étiques* (celles des experts, dont les scientifiques). La postérité de cette notion a surtout été développée en sociologie et en ethnologie, très peu en linguistique - voir également J.-P. Olivier de Sardan (1998) pour l'ethnologie.

285. Ce terme est employé par P. Eckert, qui entend par là les différents stades de la vie : l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte...

sélection des enquêtés par réseau, plutôt que par l'âge. C'est pourquoi parmi les enregistrements retenus dans le corpus MPF, trois concernent des informateurs âgés de 32, 33 et 38 ans qui se réclament d'un « parler de la rue », et dont la façon de parler est proche du reste de notre corpus, comme nous avons pu le vérifier en faisant écouter ces enregistrements. D. Lepoutre (1997) indique qu'« en prenant de l'âge<sup>286</sup>, les adolescents abandonnent [...] les formes lexicales et les pratiques oratoires originales du langage des rues. Le *verlan* et le « bas langage » disparaissent au profit d'une langue « à l'endroit », plus châtiée et syntaxiquement plus correcte » (p. 424). Cependant, il précise plus loin que « cela n'empêche nullement, [...], la pratique occasionnelle, entre soi et au second degré, des formes argotiques, de certaines formes de *verlan*, [...], et ce jusqu'à l'âge adulte » (p. 425). Nos données tendent à imposer de nuancer cette affirmation, puisque, comme nous venons de l'évoquer, tous nos locuteurs n'entrent pas dans la catégorie stéréotypique des « adolescents » du point de vue strict de l'âge<sup>287</sup>. De plus, l'usage du *verlan*, par exemple, dont il est question ici, n'est pas, pour certains de nos locuteurs « âgés », une « pratique occasionnelle ».

Pour appuyer nos propos, nous pouvons citer un locuteur, Samir, qui témoigne que, dans son expérience, la « langue des jeunes » n'est pas qu'une question d'âge :

(156)

Samir : <Il y en a ils ont il y en a ils ont trente> sept piges@s dans la cité ils parlent comme si c'était nos frères euh ils parlent nos <nos>.

Enquêteur : <C'est> comme des quand ils parlent comme des pe- des <petits quoi>.

Samir : <Oui et> pourtant ils ont des enfants mais ils vont parler comme nous. (MPF, Nacer3, 2226-2229)

Nous cherchons avant tout à étudier des phénomènes linguistiques qui semblent liés à un ensemble de facteurs sociaux, au-delà des seules considérations d'ordre biologiques.

---

286. Les « adolescents » et « préadolescents » étudiés par D. Lepoutre (1997) sont âgés de 10 à 16 ans, tranche d'âge correspondant plus ou moins à la scolarisation en collège. Pour lui, « la limite d'âge inférieure correspond au passage [...] de l'enfance à l'adolescence » et « la limite d'âge supérieure marque [...], ce que Galland appelle "l'entrée dans la vie adulte" » (p. 28-29). Nos locuteurs, âgés de 32, 33 et 38 ans appartiendraient dans cette logique à la catégorie des « adultes ». Toutefois, ce qui intéresse D. Lepoutre est défini non par l'âge, mais par le groupe de pairs, qui concerne évidemment des individus ayant en gros le même âge (une cohorte).

287. M. Doran (2004, 2007) associe également le verlan aux *jeunes de banlieues défavorisées*, résidant en périphérie des grandes villes : « spoken primarily among multiethnic youth populations living in disadvantaged neighborhoods outside Paris (and several other major French cities), this 'street language' has become in recent decades a recognize sociolect in *la banlieue* (the suburbs) and, more specifically, in the low-income housing projects referred to collectively as *les cites* » (2004, p. 94).

La question de l'âge étant mise en lumière comme problématique, nous pouvons nous interroger sur ce qu'implique le terme de « langue des jeunes ». De nombreux auteurs défendent l'idée que « la langue des jeunes » revêt une fonction identitaire. Pour M. Zouhour & A. Hmaid Ben (2004), entre autres, « la langue des cités est pour toute une jeunesse "oubliée" une manière d'affirmer son identité et de se démarquer des autres ». Plus largement, B. Lamizet (2004) défend l'idée selon laquelle « parler une langue, c'est revendiquer dans ses pratiques linguistiques son appartenance à une forme sociale d'identité » (p. 82).

La jeunesse, et particulièrement lorsqu'elle est associée à des termes comme « quartiers » ou « banlieue », n'est pas toujours bien perçue dans les jugements ordinaires (et la mémoire collective conserve des termes comme « apaches » ou « blousons noirs »), et cette vision négative est largement relayée par les médias. En 2012, une étude AUDIREP<sup>288</sup> réalisée pour l'AFEV<sup>289</sup> a fait ressortir que 57% des Français ont une « image négative » des « jeunes issus des quartiers populaires », alors que 75% d'entre eux ont une « image positive » des jeunes en général. Cette vision « négative » est influencée par la représentation que donnent les médias des jeunes et de la banlieue (tout autant qu'elle la reflète). A la suite des émeutes de 2005 à Clichy-sous-Bois, par exemple, émeutes qui se sont ensuite étendues à d'autres quartiers, les reportages sur les « quartiers difficiles » se sont multipliés, véhiculant souvent des portraits assez sombres des banlieues françaises et redoublant la marginalisation des populations y vivant. Voitures brûlées, confrontations avec les forces de l'ordre et les pompiers, une surenchère de violence, largement relayée dans l'espace médiatique<sup>290</sup> :

« it is clear that youths in banlieue must contend with a set of perpetually negative portrayals of their suburban communities, as journalistic accounts make la banlieue synonymous with a host of societal problems including violence (car-burnings, street riots, destruction of property), drug trafficking, delinquency, poverty, unemployment, and intercultural tensions. Male minority youths (particularly les jeunes beurs) tend to be singled out as the source of these disturbances, depicted as members of a delinquent street culture (la culture de la racaille) [...] » (M. Doran, 2007, p. 498-499).

Si bien que l'expression « langue des jeunes », tout autant que les synonymes

---

288. AUDIREP est un « institut d'études marketing indépendant ».

289. Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, qui développe un réseau d'étudiants solidaires intervenant dans des quartiers dits « populaires ».

290. H. Boyer (1997) explique les raisons de « ce traitement privilégié » par les médias. Pour l'auteur, « la thématique de la banlieue est au confluent d'un ensemble de représentations socioculturelles sensibles et donc "porteuses" [...] » (p. 7). Voir également J. Berthaut (2013), sociologue qui montre les mécanismes de construction médiatique du « jeune de banlieue » dans les journaux télévisés.

approximatifs comme « langue des banlieues », « langue des cités » ou encore « des quartiers<sup>291</sup> » pâtissent de ces images et apparaissent stigmatisants. Comme le souligne M. Auzanneau (2009) « la différenciation linguistique exprimerait la fracture sociale entre deux mondes, celui de la banlieue et celui de la société dominante » (p. 873).

Plus qu'un « monde » ou une population spécifique, le terme de « langue des jeunes » renvoie, en tout cas pour un linguiste, à un ensemble de traits et de faits linguistiques, dont les plus saillants sont le verlan et les emprunts à certaines langues étrangères, en tout cas pour ce qui concerne le lexique - car il ne faut pas négliger certains faits de prononciation ou « d'accent » (voir R. Paternostro, 2016).

De nombreux débats animent chercheurs et journalistes autour des conséquences sociales d'un tel « parler ». Deux positions s'affrontent donc, que M. Auzanneau (2009) résume ainsi : ceux qui adoptent un point de vue positif face à l'émergence de cette « langue » et ceux qui adoptent un point de vue négatif. Les premiers y voient « la vitalité de la langue et la créativité de jeunes locuteurs », alors que les seconds considèrent « ce nouveau langage [comme] une menace pour la langue française [qui] traduit et provoque son appauvrissement » (p. 874).

### **7.1.2 Innovation ou continuité ?**

Comme nous l'avons évoqué précédemment, de nombreux faits linguistiques (plus ou moins spécifiques) peuvent être observés dans ce sociolecte : « l'intonation, le rythme, les formes verbales non conjuguées... » (F. Gadet, 2007, p. 86). De façon plus générale, une synthèse de ces faits linguistiques avait déjà été présentée par B. Conein et F. Gadet (1998). Les auteurs se sont ainsi demandé dans quelle mesure ces traits constituent une innovation ou une simple continuité par rapport aux « variétés ordinaires et familières de la langue quotidienne » (p. 107). Nous résumons quelques-unes de leurs remarques sur le plan linguistique dans le tableau<sup>292</sup> ci-dessous :

---

291. D. Lepoutre (1997) regroupe plusieurs de ces termes en parlant de « langage des jeunes des cités de banlieue », il emploie également le terme de « langage de la culture des rues ». P. Hamby (2008) critique l'usage du mot « ghetto » parmi les différentes « métaphores territoriales » qui sont adoptées. Ces différents termes, qui montrent la difficulté à nommer un objet dont l'existence demeure problématique, ne sont pas propres à l'usage français, on les retrouve pratiquement à l'identique dans d'autres langues, dont l'anglais, où l'on trouve : 'youth language' ou 'youth talk'. B. Rampton (2011) montre aussi les enjeux qui rendent indispensables, selon lui, de recourir à d'autres termes, comme 'multi-ethnolect' ou 'polylingual languaging'. Il adopte finalement le terme de *Contemporary Urban Vernacular*.

292. Quelques précisions sur le tableau :

- La « règle des 3 consonnes », qui a été établie par le phonéticien M. Grammont, est une caractéristique importante du français : elle conduit à maintenir un e muet

Continuité	Rupture
<b>Aspects phonologiques</b>	
↳ Syncope ↳ Assimilation consonantique	↳ Règle des 3 consonnes moins respectée ↳ Nouvelle accentuation (dernière ou première syllabe d'un groupe accentuée)
<b>Aspects morphologiques</b>	
↳ La parataxe ↳ L'extension des usages de <i>que</i>	
<b>Aspects lexicaux</b>	
↳ Emprunts	↳ Verlan ↳ Langues d'emprunt : « celles parlées dans les cités »

TABLE 7.1 – Faits linguistiques et « langue des jeunes » entre continuité et rupture

F. Gadet (2003) a souligné, lors d'un entretien pour le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, que « les différences par rapport à l'argot traditionnel et à l'ancien français populaire résident dans l'intensification des emprunts et la diversification des sources, mais pour l'essentiel, les procédés classiques demeurent à l'œuvre ».

Nous voyons ainsi que ce qui est généralement vu comme une grande innovation dans la langue des jeunes, la vernalisation, n'en est en fait pas une :

« la plupart des procédés de création lexicale, que ce soit la déformation du signifiant (verlan, apocope, aphérèse, suffixation, reduplication) ou de substitution de signifié (grâce à l'exploitation de séries synonymiques, à la métaphore, à la métonymie, à l'antonomase) sont des procédés de l'argot [...]. De même on retrouve au niveau syntaxique des phénomènes observés en français "populaire" : les phénomènes de détachement (inversion, dislocation, structures à présentatif, énoncés binaires), la prédilection pour la parataxe au détriment de la phrase complexe, l'utilisation de "que" relatif universel. Aucun de ces phénomènes n'est propre au français des cités » (E. Liogier, 2002).

Les emprunts ne constituent pas non plus une innovation. Ce qui est nouveau en revanche, ce sont les langues desquelles sont issues ces emprunts, illustrant largement une nouvelle réalité socio-démographique consécutive aux vagues d'immigration qui ont se sont produites en France, et notamment en région parisienne

---

lorsque sa chute mettrait en contact trois consonnes ou plus, et provoquerait donc un groupe difficilement prononçable.

- La « parataxe » désigne une construction syntaxique dans laquelle aucun mot de liaison explicite ne relie les propositions ou mots entre elles/eux. Exemple : « Il m'a quittée, je suis partie, je suis seule ». La parataxe est souvent marquée à l'oral d'une intonation spécifique, mais dans les corpus, ce n'est pas toujours le cas.



dans les deux dernières décennies - du moins si le français a dans son histoire toujours emprunté à l'arabe, c'était dans le vocabulaire scientifique, en particulier mathématique, et non dans le registre ordinaire comme c'est le cas aujourd'hui.

Ainsi, les traits souvent dits spécifiques à la « langue des jeunes » sont certes largement utilisés par les jeunes mais pas exclusivement<sup>293</sup>, et ils sont utilisés dans les cités et banlieues mais pas seulement. J.-P. Goudaillier (1997) partage également ce point de vue qu'il résume ainsi :

« Les procédés formels et sémantiques utilisés dans la langue des cités ne sont pas propres à ce type de parlers, pour lesquels il s'agit plutôt d'une accumulation – trait caractéristique de toute pratique argotique – de procédés relevés par ailleurs dans la langue française circulante et non de procédés particuliers à cette variété de langues » (p. 102).

La notion de « langue des jeunes » apparaît donc inadaptée, à la fois pour recouvrir les différents phénomènes évoqués, et les locuteurs qui en font usage.

## **7.2 Des façons de parler « adaptées »**

Au-delà de considérations sociale ou biologique, ce qui pose également problème avec cette notion de « langue des jeunes », c'est qu'elle tend à enfermer les locuteurs (en l'occurrence les jeunes) dans le carcan d'une seule et unique pratique langagière, et à ne pas accorder de place à la variation diaphasique, active chez tout locuteur dont bien entendu les jeunes. Nous n'évoluons pas dans une société « mono-style » - à supposer qu'une telle chose existe - et nous adaptons tous (plus ou moins) nos façons de parler en fonction de l'événement social auquel nous participons, ce qui nous conduira dans le chapitre 9 à faire appel, pour nos analyses, à la notion de *communauté de pratique*, qui nous semble plus adéquat. Cette notion présente l'avantage de prendre acte de la souplesse et la malléabilité de situations et d'éviter toute tentation d'essentialisation.

Pour corroborer cette idée d'adaptabilité à la situation, à l'auditoire, nous nous appuyerons sur deux enquêtes réalisées auprès du même informateur, l'une en situation d'entretien, l'autre en situation écologique. Nous allons sortir du strict cadre du DR pour nous intéresser succinctement à un phénomène souvent

---

293. Deux anciens collègues de travail (lorsque j'étais assistante pédagogique dans un collège de Marly-le-Roi), âgés de 30 et 31 ans, qui ont grandi dans une banlieue chic des Yvelines utilisent de nombreux traits dits « spécifiques » de la « langue des jeunes », massivement le verlan et la troncation. Ceci tend à appuyer nos propos en montrant que cette façon de parler ne peut pas être simplement associée à une catégorisation purement démographique.

présenté comme l'un des traits saillants de « la langue des jeunes » : le verlan<sup>294</sup>. Il est particulièrement présent chez le locuteur Stéphane<sup>295</sup> (du moins en situation écologique).

Avant de quantifier l'emploi de ce procédé dans chacune des situations, nous présentons le début de l'entretien. Il illustre parfaitement la manière dont un locuteur peut adapter sa façon de parler en fonction de l'interlocuteur à qui il a affaire :

(157)

Stéphane : Tu vas rien comprendre hein (..) <je préf> ère te le dire hein tu vas rien comprendre à ce que je te dis.

Enquêteur : Hum pou-pourquoi ?

Stéphane : Parce que j'ai l'accent les mots (..) la manière de le dire.

Enquêteur : Ben je vais faire l'effort sinon tu m'expliques <dans ces cas-là>.

Stéphane : <Non ben je> je je vais être cool avec toi. (MPF, Roberto2a, 07-14)

Le locuteur prévient d'emblée que sa façon de parler n'est pas accessible à tous mais informe l'enquêteur, qui n'est pas francophone natif, qu'il sera « cool avec [lui] », qu'il adaptera son parler. Cette affirmation se vérifie si on met en parallèle les deux enregistrements auquel Stéphane a pris part, notamment du point de vue de l'emploi du verlan. Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence de verlan dans l'entretien. Il s'agit de la forme très courante *keuf*. En revanche, dans l'enregistrement écologique, nous avons relevé, dans les cinq premières minutes de l'enregistrement (à titre indicatif), 48 occurrences de verlan, comme l'illustre cet extrait d'une vingtaine de secondes :

(158)

Stéphane : Je **tissor@s** je vois huit **babtous@s** comme ça (..) je vois huit **babtous@s** comme ça.

Stéphane : Et je vois un **keum@s** il a une barre de fer dans la main tu vois.

Stéphane : Et je calcule pas que c'est une Maglite tu sais je fais je fais ça tu vois et moi en même temps je suis en train de **méfer@s**.

Stéphane : Mais moi pour moi c'est des Boulogne boys tu vois des **neskis@s** des je ne sais quoi tu vois.

294. Pour une description des différents procédés que le verlan met en œuvre, voir par exemple V. Méla (1997), qui considère le verlan comme « essentiellement un argot de banlieue, un argot de bande, souvent associé aux jeunes issus de l'immigration » mais précise ensuite qu'il a « infiltré toute la jeunesse et même la société entière » (p. 31).

295. (MPF, Roberto 2a et 2c). Nous rappelons que ce locuteur avait 32 ans au moment des enregistrements.

[...]

Stéphane : Non non des plus **neskis@s** <plus ambiance euh (.) des des c- des **céfrans@s** des vrais **céfrans@s** tu vois> des **céfrans@s** habillés euh comme les **fekeus@s** quoi. (MPF, Roberto2c, 119-131)

Un autre exemple permet également d'illustrer cette idée d'adaptation, cette fois, en fonction de ses « fréquentations ». Deux des locutrices de nos enquêtes nous ont expliqué que le fait d'avoir changé d'environnement social<sup>296</sup> leur a fait prendre conscience que leur façon de parler n'était pas « adaptée » (selon leur mot) et qu'elles en ont changé dans ce nouvel environnement :

(159)

Juline : C'est ce langage <même là je> (aspiration) (.) avant je je parlais euh je disais par exemple wesh@s à un garçon mais (.) je me rendais pas compte que c'était moche sur une fille ou des trucs comme ça et là (.) en arrivant ici euh je me suis rendu compte que (.) c'était pas beau quoi je pouvais pas parler comme me permettre de parler comme ça.

[...]

Juline : En plus <c'est (.) dans ce collègue> c'est pas (aspiration) (.) p- les gens ils s'ha- chacun son style chacun son monde c'est ce que j'aime alors que dans les collèges euh de banlieue ils ont tous le même style <(aspiration) (.) le même langage>.

Ana : <C'est si tu t'intègres pas> c'est soit <tu te fais> virer soit <tu te fais taper dessus (aspiration)> c'est voilà quoi. (MPF, Anais1, 268 et 318-321)

Ana souligne la nécessité de s'intégrer à son environnement, de se fondre dans la masse dans les « collèges de banlieue » et d'adopter les pratiques (aussi bien vestimentaires que langagières) des autres élèves pour faire partie de la même « communauté ». Nous reviendrons à cette notion d'adaptation<sup>297</sup> (chapitre 9), mais aussi à celle de variation diaphasique, qui va nous conduire à privilégier l'idée que les usages langagiers varient et évoluent en fonction des locuteurs à qui nous avons affaire, et en fonction la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous chercherons dès lors à déterminer si la construction du DD peut être influencée, peut varier en fonction de ces différents paramètres. Au vu de la polémique et des problèmes soulevés, nous introduirons donc, dans le chapitre 9, le terme de

---

296. Nous rappelons rapidement que nos enquêtes ont été effectuées auprès d'élèves, scolarisés en internat d'excellence, qui suivaient des cours dans le collège dans lequel nous étions assistante d'éducation. Les deux locutrices étaient anciennement scolarisées dans des collèges de quartiers réputés difficiles, situés en ZEP (Zone d'éducation prioritaire). Elles sont arrivées dans un collège « tranquille » des Yvelines, à Marly-le-Roi où elles ont eu affaire à un public différent et des pratiques langagières différentes.

297. Il n'est pas inintéressant de noter ici que Ana retrouve ainsi spontanément une formulation très proche de celle de l'une des interprétations du style, celle de la « théorie de l'accommodation » (voir en particulier une présentation dans D. Coupland, 2007, p. 62 *sq.*)

« communauté de pratique ». Il nous permet de contourner les difficultés évoquées précédemment et justement résumées par E. Liogier (2002) :

« L'étude du français parlé par les jeunes de cités présente un risque majeur, celui d'associer à un groupe un usage sociologiquement marqué de la langue. La question n'est pas tant de condamner ou de valoriser les parlers des cités que de reléguer dans une variété de français un groupe déjà victime d'une relégation géographique, économique et sociale ».

La notion de « langue des jeunes » apparaît ainsi comme illusoire et inadaptée, même pour des locuteurs qui relèveraient a priori de la catégorie « jeunes ». B. Rampton (2011, par exemple) donne des arguments pour l'abandonner au profit de la notion de *contemporary urban vernacular*. Cette notion présente l'avantage de ne pas se focaliser sur l'âge des locuteurs. L'auteur définit ce terme comme étant un ensemble de formes et de pratiques linguistiques émergeant dans des « quartiers urbains ethniquement mixtes » :

- « set of linguistic forms that
- have emerged, are sustained and are felt to be distinctive in ethnically mixed urban neighborhoods shaped by immigration and class stratification,
  - that are seen connected-but-distinct from the locality's migrant languages, its traditional non-standard dialect, its national standard and its adult second language speaker styles, as well as from the prestige counter-standard styles circulating in (sometimes global) popular culture, and
  - that are often widely noted and enregistered beyond their localities of origin, represented in media and popular culture as well as in the informal speech of people outside ».

Même si cette notion, et la façon dont B. Rampton la conçoit, semble en partie neutraliser les problèmes soulevés précédemment, elle nous paraît plus satisfaisante à un niveau théorique que pour l'étude de certaines de nos données. En effet, il n'est fait aucune référence à la situation de communication et/ou à la relation entre les interactants (proximité/distance) comme potentiel(s) facteur(s) de variation, hypothèse que nous défendons (nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 9).

### **7.3 Retour à nos données : pourquoi la notion de « langue des jeunes » n'est-elle pas pertinente pour notre corpus ?**

Dans les deux sections précédentes, nous avons exposé nos réserves quant à la notion de « langue des jeunes ». Nous nous efforcerons à présent de montrer que, outre ses inconvénients théoriques, elle s'avère inadaptée pour traiter de certains aspects du discours direct en particulier.

Nous avons déjà évoqué (cf chapitre 1), que pour certains auteurs, notamment H.-L. Andersen, le discours direct « semble [être] plus répandu chez les jeunes » (2000, p. 143). Au-delà du problème de ce à quoi renvoie cette catégorie de locuteurs « jeunes » (précision qui n'est pas apportée par l'auteure<sup>298</sup>), nous souhaitons montrer que le recours au DD n'est pas simplement corrélé à l'âge. En opposition à H.-L. Andersen (2000), D. Vincent & S. Dubois (1997) constatent que « la fréquence d'usage du discours rapporté [...] croît sensiblement avec l'âge [...] (p. 73), les locuteurs les plus scolarisés [...] ainsi que les jeunes l'utilisent [le discours rapporté] nettement moins fréquemment que les autres locuteurs » (p. 78). Ces remarques peuvent apparaître comme contradictoires, néanmoins, les deux hypothèses sous-jacentes sont toutes deux envisageables. Soit, on peut considérer le DD comme une pratique linguistique culturelle chez les jeunes, soit on peut considérer qu'en tant que stratégie discursive, l'emploi du DD nécessite davantage de maîtrise, maîtrise qui s'acquiert avec l'expérience, avec l'âge. Nous pouvons également envisager que, si la présence de DD dans les interactions est très fréquente chez les locuteurs de tous âges, des stratégies différentes puissent être mises en place.

En tant que lieu privilégié de l'expression du rapport à l'autre et à soi (cf chapitre 4), le DD (à travers l'autocitation et le discours d'autrui) peut être le support d'une valorisation et d'une mise en avant de soi. Nous avons évoqué, dans l'introduction de cette troisième partie, que nous pouvions faire un parallèle entre le DD, et d'autres pratiques langagières associées à la « culture de rue », notamment les joutes verbales ou les vanes. C. Vettorato souligne que « le contenu thématique de ces prises de parole [les joutes] [est la] vantardise, [la] mise en avant de soi [...], et [la] dépréciation de l'adversaire ». Nous ne pouvons pas

---

298. H.-L. Andersen précise dans un autre article (1999) qu'il s'agit de « jeunes ayant moins de trente ans » (p. 22) chez qui « deux traits sont assez frappants » : la présence de DD intégrés à des récits et l'absence de verbe de citation. Elle remarque également que « dans le langage des personnes ayant plus de 40 ans, la tendance est la même, mais il y a moins de discours direct libre ». Plus qu'à une question d'âge, nous avons corrélé l'absence de verbe de citation, non seulement à la présence de récits, mais aussi et surtout à la situation de communication et à la proximité entre interactants (cf chapitre 5, section 5.2).

parler, dans le cadre du DD, de dépréciation de l'adversaire, mais nous pouvons parler, dans certains cas, de dépréciation du locuteur cité<sup>299</sup>. D. Lepoutre (2001) associe, quant à lui, « culture de rue » et « culture de l'éloquence » en faisant référence aux vannes et joutes verbales. Le recours au DD offre à voir une représentation (d'une situation antérieure, future, réelle ou fictive...) au sein de laquelle nous pouvons nous mettre en scène nous-même ou mettre en scène les autres. Le DD constitue un indice de l'implication du locuteur dans l'interaction qui peut choisir d'appuyer ou non la mise en scène proposée (imitation d'accent, de ton...). Il pourrait relever, en ce sens, de ce que l'on appelle la « tchatche » chez les jeunes locuteurs.

Pour notre part, nous préférons rester prudente et dire, non pas que les jeunes l'utilisent plus ou moins que les autres locuteurs, mais que proportionnellement, nous le verrons pour ce qui concerne notre corpus, nous n'avons pas observé de différences d'usage significatives.

Afin d'appuyer cette remarque, nous ferons appel au Repas4 (GTRC), qui met en scène des locuteurs d'âges différents. En nous intéressant à la proportion de DD par locuteur, l'objectif est de montrer que l'âge n'apparaît pas comme un facteur pertinent pour rendre compte de l'emploi du DD :

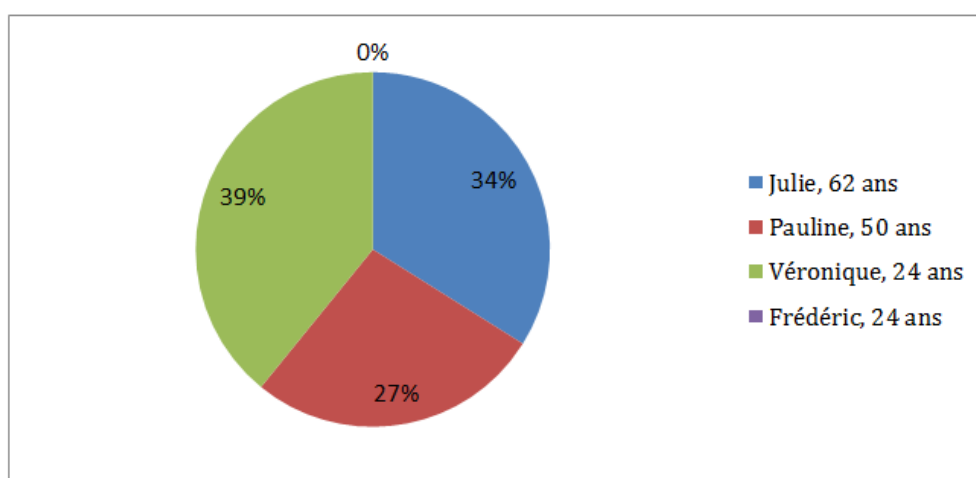


FIGURE 7.3.1 – Répartition du DD par locuteur dans le repas4 (GTRC)

Nous voyons ainsi que, si la répartition du DD selon les locuteurs n'est pas

299. Nous reproduisons ici une partie de l'exemple (33) qui nous a permis d'illustrer que le DD participe à la construction de l'image de soi et de l'autre : « Je le voyais une fois tous les trente-six du mois et sa copine elle arrive **oh bah oui mais <gnagnagna> gnagnagna** je lui dis **arrête c'est mon cousin je dis toi tu le vois tous les jours moi je le vois une fois tous les dix ans. [...]** **Ah bah oui gnagnagna gnagna/ oh j'ai dit toi ta gueule tu es qu'une pièce rapportée casse-toi** ». A travers les propos de la locutrice citée (une cousine), qui se limitent pour l'essentiel à des interjections et à gnagnagna, la locutrice citante donne une image négative de sa cousine, une image un peu « niaise », puisqu'elle n'a été pas capable (du moins est-ce présenté comme cela) de lui tenir tête.

égale entre les participants, on ne constate pas d'énormes différences d'emploi entre Julie, âgée de 62 ans, et Véronique, qui a 24 ans. Frédéric, qui parle peu de manière générale durant l'enregistrement, ne produit aucune occurrence de DD. Cette répartition tend à conforter l'idée que l'âge ne favorise pas vraiment le recours au DD, ou du moins qu'il n'est pas le seul paramètre en jeu. Pour étayer cette remarque, nous avons opposé les locuteurs de moins de 30 ans et ceux de plus de 30 ans pour calculer les moyennes<sup>300</sup> du nombre d'occurrences produites par les locuteurs. Nous obtenons les résultats suivants :

<b>+ 30 ans</b>	<b>-30 ans</b>
<b>37,7 occurrences</b>	<b>33,7 occurrences</b>

TABLE 7.2 – Moyenne des occurrences de DD par locuteur et par catégorie d'âge

Nous voyons une nouvelle fois que l'âge n'est pas un facteur déterminant dans l'emploi du DD. En revanche, l'âge pourrait avoir un effet au niveau des thématiques abordées (cf chapitre 4), puisque les locuteurs de 15 ans ou de 40 ans n'ont ni les mêmes centres d'intérêts ni les mêmes préoccupations (ni même parfois les mêmes fréquentations). Il pourrait également avoir un effet sur la construction du DD, et principalement l'emploi de certaines particules comme *wesh* et *zaama* qui sont préférentiellement associées à de « jeunes locuteurs » (nous reviendrons plus longuement sur ce point dans le chapitre 9).

Nous observons également des disparités au sein d'une catégorie de locuteurs supposée être la même, et qui pourrait correspondre aux locuteurs visée par le terme de « langue des jeunes ». Pour étayer nos propos, nous nous appuyons sur trois enquêtes qui peuvent apparaître comme relevant de la même situation de communication (entretiens de proximité), et qui mettent en scène des locuteurs aux profils « similaires » (en tous cas pour le sexe, l'âge et l'origine maghrébine) – mais le tableau montre aussi d'emblée des différences :

---

300. Nous avons calculé une moyenne parce que la simple addition des occurrences produites par chacun des locuteurs n'aurait pas été représentative. Les locuteurs ayant moins de 30 ans sont les plus nombreux dans notre corpus, les occurrences de DD auraient donc été de fait plus nombreuses. Les moyennes calculées en tiennent compte et sont proportionnelles au nombre de locuteurs de chaque « catégorie ». Par exemple, nous avons relevé un total de 529 occurrences de DD chez les plus de 30 ans, qui comptent 14 locuteurs. Nous avons donc divisé 529 par 14 et nous avons obtenu la moyenne de 37,7. Nous avons procédé de la même façon pour les moins de 30 ans.

Enquête	Informations minimales sur les locuteurs	Occurrences de DD produites	Durée des enquêtes	Nb d'occurrences à la minute
Emmanuelle2	Medhi, 15 ans, or. tunisienne	9 occurrences	56 mn	0,16
Wajih3	Salim, 15 ans, or. marocaine	51 occurrences	68 mn	0,75
	Karim, 15 ans, or. marocaine	60 occurrences		0,88
Wajih1	Chafi, 15 ans, or. marocaine	18 occurrences	80 mn	0,22
	Salim, 15 ans, or. marocaine	6 occurrences		0,075

TABLE 7.3 – Nombre d'occurrences de DD produites par des locuteurs aux profils « similaires »

Nous voyons ainsi qu'il existe des écarts quant au nombre d'occurrences de DD produites au cours d'une enquête, les chiffres allant de 6 à 60 ou de 0,075 à 0,88 lorsque l'on ramène le nombre d'occurrences relevées à la durée de l'entretien.

Nous l'avons vu, le terme de « langue des jeunes » ne renvoie pas simplement à l'âge des locuteurs, mais plus largement aux jeunes vivant dans des quartiers « défavorisés ». Pour appuyer l'idée que cette notion n'est pas pertinente pour rendre compte des variations de recours au DD, du moins pour notre corpus oral, nous allons mettre en parallèle plusieurs enquêtes. Notre démarche est discutable et partielle, en ce sens où elle ne tient pas compte de l'ensemble de notre corpus oral. Les données MPF représentant plus des trois quarts de nos enregistrements, et les données GTRC étant peu nombreuses, nous avons choisi de n'analyser que quelques enquêtes. Nous nous appuyons ainsi sur les trois repas GTRC (enregistrements écologiques) sur lesquelles nous avons travaillé 3, 4 et 2. Ils concernent des locuteurs ne correspondant pas aux clichés stéréotypiques des « jeunes », souvent associés à la notion de « langue des jeunes », c'est-à-dire que les locuteurs (jeunes ou plus âgés) ne sont pas issus de quartiers défavorisés. Nous nous appuyons également sur trois enquêtes MPF : Wajih3, Wajih4 et Wajih5, qui mettent en scène de « jeunes locuteurs », résidant dans une banlieue de la région parisienne : Mantes-la-Jolie, et ayant des origines étrangères. Ces trois dernières enquêtes n'ont pas été choisies au hasard. Outre le profil des locuteurs concernés, il s'agit d'entretiens de proximité qui tendent vraiment vers la situation écologique<sup>301</sup>, tant les échanges avec l'enquêteur sont naturels et aisés. Il s'agit également des entretiens qui contiennent le plus d'occurrences de DD. Les

301. Même si nous avons insisté (cf chapitre 3) sur la distinction entre les situations d'entretiens et les situations écologiques, nous avons également souligné que les frontières pouvaient être minces entre les différents enregistrements. Le seul paramètre, qui nous incite à classer les enquêtes de Wajih dans la catégorie des entretiens de proximité, est la position de l'un des locuteurs en tant qu'intervieweur.



moyennes calculées dans le tableau ci-dessous tiennent compte du nombre d'occurrences produites au cours des enregistrements et de la durée de ceux-ci<sup>302</sup> :

Nombre d'occurrences à la minute (GTRC)	Nombre d'occurrences à la minute (MPF)
<b>1,5 occurrence</b>	<b>1,6 occurrence</b>

TABLE 7.4 – Nombre d'occurrences de DD produites par mn dans six enquêtes

Les résultats obtenus, relatifs parce qu'ils ne concernent que 6 enquêtes, tendent à montrer que les locuteurs que l'on peut voir comme des « jeunes de banlieue » (MPF) n'ont pas recours au DD plus fréquemment que d'autres locuteurs « lambda » (GTRC), l'écart présenté est vraiment infime (0,1).

Les différents tableaux présentés tendent à indiquer que ni l'âge, ni les origines des locuteurs, ni le lieu de résidence ne sont discriminants vis-à-vis du recours au DD.

L'objectif de ce chapitre était de montrer les limites d'une approche socio-démographique de nos données. Nous avons souligné les problèmes terminologiques de la notion de « langue des jeunes » et des stéréotypes qui y sont associés. Cette démarche, inadaptée, nous a obligée à laisser de côté nos données écrites, par manque d'informations concernant les internautes. Il nous faut dès lors trouver un outil théorique capable de s'appliquer à l'ensemble de nos données, et de prendre en compte d'autres paramètres. Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, tout au long de ce travail, nous envisageons la situation de communication (dans laquelle nous incluons la relation entre les interactants) comme un facteur pertinent de variation. En souhaitant associer la variation d'un fait linguistique, comme le DD, à un contexte de production, nous sommes amenée à nous interroger sur la notion de *genres de discours*, qui présente l'avantage de concilier variation et situation de communication. Le chapitre suivant lui sera entièrement dédié et nous verrons que, comme toute approche, l'approche générique comporte également des limites, dès lors qu'il est question de catégoriser des « objets », qui ne se laissent pas facilement définir.

---

302. Pour les données GTRC, par exemple, nous avons relevé au total 286 occurrences de DD pour les trois enquêtes. Ces 286 occurrences ont été relevées pendant 180 minutes d'enregistrement. Nous avons donc divisé 286 par 180 pour obtenir un nombre d'occurrences à la minute : 1,5. Nous avons procédé de la même manière pour les enquêtes MPF.

## Chapitre 8

# Le discours direct au travers des genres : une approche pertinente des données mais...

« [...] on appréhende souvent le genre en privilégiant tel ou tel type de données (la conversation, la littérature, les médias, les écrits administratifs, etc.), au lieu de prendre d'emblée acte de la radicale diversité des productions verbales » (D. Maingueneau, 2004, p. 107).

Aborder nos données à la lumière de la problématique des *genres de discours*<sup>303</sup> soulève d'emblée plusieurs questions. Les situations de communication dans lesquelles sont produits les discours sont au cœur de cette problématique. Or, les paramètres qui les constituent sont multiples (cf chapitre 4), et parfois complexes à cerner (locuteur, destinataire, contexte...). Cette multiplicité peut donner lieu à une variété de situations de communications possibles : Pouvons-nous dès lors postuler qu'il existe autant de *genres* que de situations de communication ? Quelle catégorisation peut-on proposer pour nos données et les interactions en général ? Et où arrêter les sous-catégorisations ?

La notion de *genre* est l'objet de débats provenant d'horizons variés. Répondre aux questions que nous soulevons ne va pas de soi et pose un problème bien plus vaste, celui des *catégorisations*. La notion de *genre* peut en effet référer à deux objets : soit il s'agit d' « événements de communication ou de types d'interactions », soit il s'agit de « types de discours, ou mieux, d'activités discursives » (C. Kerbrat-Orecchioni & V. Traverso, 2004, p. 43). La seconde catégorie correspond

---

303. La problématique des genres est un vaste sujet dont nous n'aborderons pas tous les entours. Il s'agira seulement d'évoquer succinctement différentes approches de la question, en fonction de ce qui nous est nécessaire pour notre propos.

notamment aux « prototypes séquentiels » (*narratif, descriptif, argumentatif, explicatif et dialogal*) mis en avant par J.-M. Adam (2005), qui recourent largement les découpages de la pratique des rédactions scolaires.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons principalement aux genres en tant qu'événements de communication, mais aussi aux critères permettant de classer les productions langagières, qu'elles soient orales ou écrites.

« Les événements de communication sont d'abord définis sur la base de critères "externes", c'est-à-dire situationnels (nature et destination du site, nature du format participatif, nature du canal, but de l'interaction, degré de formalité et de planification de l'échange, degré de l'interactivité, etc.). Plus les facteurs sont affinés, plus les catégories seront également fines : on peut distinguer de nombreuses sous-classes et sous-sous-classes au sein des grandes familles d'événements communicatifs » (C. Kerbrat-Orecchioni & V. Traverso, 2004, p. 43-44).

Si le genre d'une interaction (orale ou écrite) est défini par des critères externes, il semble que les divisions en sous-genres dépendent autant de ces critères que de critères internes qui « permet[tent] de caractériser un "genre" qui n'est pas posé a priori mais émerge[nt] au terme de l'analyse » (M. Bilger & P. Cappeau, 2004, p. 14). C'est notamment l'approche qui a été privilégiée par D. Biber (1988, voir supra, chapitre 2) qui, par des calculs statistiques, a fait émerger des typologies textuelles fondées sur des critères linguistiques ou langagiers - et qui débouchent sur une typologie loin d'être attendue.

Après un retour sur la classification de nos données et les difficultés qui l'accompagnent, nous nous interrogerons sur les critères définitoires des genres de discours avant de tenter de déterminer les genres dont relèveraient nos données. Nous montrerons ensuite quel est l'intérêt pour traiter du DR de l'aborder en situation, en tenant compte des genres. Nous nous demanderons enfin si nous ne pouvons pas envisager le DR comme un indice (un critère linguistique) qui s'avèrerait pertinent pour « caractériser », ou du moins, « aider » à la délimitation de sous-genres.

## 8.1 Retour sur la classification de nos données

Il nous semble nécessaire de revenir à la question de la classification de nos données. Concevoir un énoncé comme situé et contextualisé amène inévitablement à s'interroger sur les pratiques sociales qui surplombent les productions langagières. Que l'on parle de *genre*, de *speech event* (D. Hymes, J.-J. Gumperz), d'*activity type*

(S.-C. Levinson, 1992), il est toujours question d'associer des pratiques langagières à des situations de communication. Ces différentes notions sont « biface[s] », pour reprendre le terme de S. Branca-Rosoff (1999b), puisqu'elles associent « une face interne (les fonctionnements linguistiques) avec une face externe (les pratiques socialement signifiantes) » (p. 116).

La problématique des genres, toujours très vive et actuelle, en raison de l'hétérogénéité des approches et des classifications proposées, a été abordée selon différents points de vue résumés par P. Charaudeau & D. Maingueneau (2002) :

- *Un point de vue fonctionnel* : « les productions textuelles peuvent être classées selon le pôle de l'acte de communication vers lequel elles sont orientées ».

- *Un point de vue énonciatif* : « [description] des genres à travers les caractéristiques formelles des textes et en ressemblant les marques les plus récurrentes ».

- *Un point de vue textuel* : « cherchant à définir la régularité compositionnelle de[s] textes en proposant, par exemple comme le fait J.-M. Adam, un niveau intermédiaire entre la phrase et le texte appelé séquentiel ayant une valeur prototypique de récit, description, argumentation, etc. ».

- *Un point de vue communicationnel* : « en donnant à ce terme un sens large [...] : les caractéristiques des discours dépendent essentiellement de leurs conditions de production situationnelles où sont définies les contraintes qui déterminent les caractéristiques de l'organisation discursive et formelle, les genres de discours sont des "genres situationnels" » (p. 279-280).

Il nous semble que ces différents points de vue ne s'excluent pas l'un l'autre et que, pris isolément, ils permettent difficilement des classifications satisfaisantes ou opératoires<sup>304</sup>, pour ce qui est des conversations ordinaires (orales ou écrites). S. Branca-Rosoff (1999a) considère d'ailleurs que selon le point de vue adopté, « on s'aperçoit qu'il n'y a pas de recouvrement entre la définition sociale des genres (qui catégorise des individus inscrits dans des situations) et le point de vue formel (qui regroupe des productions langagières sur la base de marques linguistiques et de fonctionnements discursifs) » (p. 6). On semble déjà dans une impasse. Cependant, il semble également que ces différents points de vue n'agissent pas au même niveau. C'est d'ailleurs ce qui pousse D. Biber (1988), par exemple, à distinguer le *genre* du *type de texte* :

---

304. Nous entendons par là qu'un classement en fonction d'une seule de ces approches pourrait toujours être remis en cause dans le cadre d'une autre approche. Autrement dit, selon le point de vue adopté, la classification sera différente : « chaque chercheur retient les axes descriptifs qui correspondent à ses intérêts de recherche particuliers. Un même texte peut donc rentrer dans une multiplicité de classements » (S. Branca-Rosoff, 1999a, p. 7).

« I distinguish « genre » from « text type » ; genres characterize texts on the basis of external criteria, while text types represent groupings of texts that are similar in their linguistic form, irrespective of genre. For example, an academic article on Asian history represents formal academic exposition in terms of the author's purpose, but its linguistic form might be more narrative-like and more similar to some types of fiction than to scientific or engineering academic articles. The genre of such a text would be academic exposition, but its text type might be academic narrative ». (p. 170)

Aborder le *genre* sous l'angle des « types de textes » pourrait amener à des classifications en termes de *plus ou moins* : un texte serait ainsi plus ou moins descriptif, plus ou moins narratif, plus ou moins argumentatif... Si, comme l'affirme P. Charaudeau (2001), « tout domaine de la pratique sociale tend à réguler les échanges, et par voie de conséquence à instaurer des régularités discursives », nous pouvons supposer que la présence de ces séquences (narrative, descriptive, argumentative. . .) répond à des contraintes, à « un contrat de communication » (pour reprendre la formulation de P. Charaudeau) : « Genre is viewed as a social process in which participants within a culture use language in predictable sequential structures to fulfill certain communicative purposes » (D. Biber & S. Conrad, 2009, p. 22).

Si les différents points de vue engendrent des catégorisations divergentes, une même approche le peut également. Adopter *un point de vue communicationnel* sur les *genres*, notamment, ne conduit pas à des classifications univoques, étant donné la dépendance aux objectifs de recherche fixés. Pour notre part, nous défendons l'hypothèse que la relation entre les interactants influence le recours et la construction du DD. De ce point de vue, nous pourrions privilégier une classification des données en termes de *connivence*.

« La notion de connivence [s'entendant . . .], comme le résultat de l'action des divers paramètres d'apport situationnel (*knowledge background*, personnalité, genre), un résultat, une résultante qui est un assez bon rassembleur de la multitude des variables en jeu dans un acte de communication » (D. François-Geiger, 1990, p. 93).

Envisager nos données exclusivement sous cet angle soulève un certain nombre de problèmes. Dans quelle mesure serait-il possible de quantifier la connivence ? Cette question a-t-elle même seulement un sens ? La perception qu'a un observateur extérieur<sup>305</sup> entretient-elle une relation avec celle des interactants<sup>306</sup> ? Nous avons succinctement soulevé ces questions et ces difficultés (chapitre 3). La conni-

---

305. Lorsque nous travaillons sur des données que nous n'avons pas nous-mêmes récoltées.

306. Nous renvoyons une nouvelle fois à la distinction émique/étiquée discutée par J.-P. Olivier de Sardan (1998).

vence entre les interactants apparaît comme un critère instable, parce que subjectif, pour catégoriser nos données orales, et peu pertinent (voire illusoire) pour certaines de nos données écrites. Trois arguments principaux nous ont conduit à abandonner l'idée de pouvoir quantifier la connivence de manière univoque et indiscutable : 1) la *connivence* entre interactants peut se construire, se négocier par et dans l'échange, elle peut donc évoluer (se renforcer ou au contraire s'étioler - par exemple en fonction des thèmes abordés), 2) la fréquence des interactions ne suffit pas à constituer un bon indicateur de la *connivence* entre individus, de la même façon que la fréquence des échanges ne crée pas des « communautés de pratique » (nous y reviendrons plus longuement dans le chapitre suivant), 3) Le manque d'information concernant les internautes ne permet pas toujours de savoir dans quelle mesure il existe entre eux un « passé conversationnel commun ».

Si nous revenons à la distinction qui a été posée, pour MPF, entre entretiens traditionnels et entretiens de proximité, elle peut paraître fragile (ce que l'on savait dès le départ, avec l'idée d'en faire un simple mode d'évaluation du corpus), d'autant plus qu'elle ne repose pas, en premier lieu, sur les liens unissant les interactants<sup>307</sup>. C'est en effet après l'écoute des enregistrements que cette classification a été opérée, en s'appuyant donc sur des traits linguistiques et/ou langagiers. Il s'est ensuite avéré que, dans la majeure partie des cas, les entretiens de proximité mettaient en scène des locuteurs avec un passé conversationnel plus important. Etant donné que, dans le cadre du projet MPF, nous avons privilégié des enregistrements dans des réseaux de connaissances des enquêteurs, les informateurs ne sont jamais des inconnus (cf chapitre 3). Nous aurions pu, à ce titre, nous attendre à ne voir émerger qu'une seule catégorie « entretien », en opposition aux enregistrements écologiques. Or, ce n'est pas le choix qui a été fait (cf chapitre 3). En revanche, la relation entre les interactants (proximité/distance) n'apparaît pas en elle-même suffisante pour proposer une classification opératoire. Il est indispensable de prendre aussi en compte les « conditions » et le déroulement des interactions. S'appuyer uniquement sur la *connivence supposée* entre informateur et enquêteur aurait pu conduire à une « dissolution » des frontières entre certains entretiens réalisés entre pairs et les enregistrements écologiques (il aurait fallu proposer une autre classification ne reposant plus sur la distinction planifié/spontané - voir les réflexions de E. Ochs, 1979b).

Nous avons notamment été amenée à reclasser un enregistrement initialement classé comme écologique : Marion1. L'enquête a été réalisée au sein d'un cercle d'amis, la proximité (la connivence) entre les interactants est donc forte. Cepen-

---

307. Ce type de classification reposant uniquement sur la relation entre les interactants, en plus d'être en partie subjective, aurait amené à un regroupement différent de nos enregistrements et aurait conduit à mettre de côté certains paramètres de la situation de communication comme, par exemple, le caractère planifié/non planifié des interactions (voir infra).

dant, la distinction entre l'enregistrement écologique et l'entretien, en dehors du rôle différent des interactants<sup>308</sup>, repose sur l'absence de sollicitation de la situation. En effet, un écologique doit correspondre à une discussion qui aurait eu lieu sans les besoins de l'enquête, sans la présence de l'enquêteur et de l'enregistreur<sup>309</sup>. Or, dans Marion1, la discussion initiée par l'enquêtrice est largement orientée sur la façon de parler des locuteurs. Il ne s'agit pas, selon nous, d'un sujet que l'on aborde naturellement lors de conversations entre amis. D'autre part, le début de l'entretien confirme qu'il est vu comme tel par les informateurs, et d'ailleurs aussi par l'enquêtrice :

- (160) (Rire) Dans son reportage il y aura Plus belle la vie tout (rire)  
(MPF, Marion1, 29)  
(161) Première question à mesdames et messieurs (.) alors euh (MPF,  
Marion1, 17).

Ces différentes remarques nous ont conduite à « déclasser » cet enregistrement. Ce sont les mêmes raisons qui nous ont poussée à considérer un rendez-vous professionnel comme écologique, bien qu'il apparaisse plus formel que certains entretiens de proximité. La catégorie « écologique » pourrait donc être davantage affinée, ici, en fonction des différences de finalité<sup>310</sup> de l'événement discursif - on voit d'ailleurs à quel point elle ne doit pas être confondue avec formel/informel.

Si la distinction entre les deux types d'entretiens relève ainsi de l'intuitif<sup>311</sup> (aisance des locuteurs, fluidité de la parole, le débit...), elle n'est pas pour autant totalement aléatoire, puisque l'analyse des données tend à confirmer a posteriori ces intuitions. P. von Münchow (2007) souligne d'ailleurs ce paradoxe, qui peut

---

308. Les entretiens mettent en scène un ou plusieurs interactants répondant aux questions d'un enquêteur, qu'il s'agisse d'un proche ou d'une simple connaissance.

309. Nous avons nous-même interviewé un membre de notre famille dans le cadre du projet MPF. La locutrice était très à l'aise avec nous, sa façon de parler était naturelle mais néanmoins surveillée, sans doute parce qu'elle savait que l'enregistrement était destiné à être écouté par d'autres personnes. De plus, même si nous interagissons quotidiennement sur des sujets variés, nous n'aurions sans doute pas eu cet échange (concentré sur son travail de professeur de français dans un collège de ZEP), en dehors de l'occasion de l'interview.

310. Dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002), les auteurs parlent de « finalité interne, c'est-à-dire relative à la relation elle-même et à la relation entre les participants, par opposition à une finalité externe, telle qu'une prise de décision ou une transaction par exemple » (p. 142). Ainsi, les conversations du quotidien ont une finalité interne et les rencontres de type professionnel ont une finalité externe, elles ne sont jamais « gratuites ».

311. M. Krazem (2011a) précise d'ailleurs que : « *la perception naturelle des genres n'est pas linguistique*. Certes, les locuteurs distinguent facilement une recette de cuisine, un bulletin météo, une poésie ou un horoscope, mais la langue n'est pas immédiate dans la perception des GD [genres de discours]. Ce que les locuteurs reconnaissent d'abord, voire exclusivement, c'est la face sociale, fonctionnelle, communicationnelle, culturelle de ces genres et non leur assise grammaticale » (p. 10). M. Bakhtine (1984) avait sans doute été l'un des premiers à souligner que « nous possédons un riche répertoire des genres de discours oraux (et écrits). Dans la pratique, nous en usons avec assurance et adresse, mais nous pouvons en ignorer totalement l'existence théorique » (p. 284).

être invoqué pour toutes les disciplines des sciences du langage qui interviennent sur la base de corpus :

« Il s'agit [...] d'isoler, dans un premier temps et pour constituer le corpus, des catégories dont seule la description ultérieure peut prouver ou non le bien-fondé. Autrement dit, on se trouve face au dilemme de devoir disposer déjà d'un corpus représentatif pour pouvoir prendre une décision quant aux critères de classification devant mener justement à l'établissement du corpus<sup>312</sup> ».

En laissant de côté momentanément le DD (une section y reviendra plus loin), nous pouvons nous interroger sur les critères ou les indices pertinents pour la description de ces deux catégories d'entretiens. Quels niveaux d'analyse et de description devons-nous prendre en compte? Le débit de parole des locuteurs pourrait-il constituer une indication de distinction entre nos deux types d'entretiens par exemple (et si oui, pour quelle raison)?

Si nous nous intéressons au nombre de mots prononcés par les locuteurs dans les deux types d'entretien, nous obtenons les moyennes suivantes (cf tableau 3.7, chapitre 3) :

<b>Entretiens traditionnels</b>	<b>Entretien de proximité</b>
$\simeq 167$ mots p/ minute	$\simeq 240$ mots p/minute

TABLE 8.1 – Moyenne des mots prononcés par minute

Il apparaît ainsi que le débit de parole<sup>313</sup> serait plus important dans les entretiens de proximité, ce qui peut s'entendre comme un effet d'une circulation plus rapide de la parole et davantage d'aisance de la part des locuteurs. Toutefois, les silences prolongés peuvent aussi être un indice de connivence (c'est un indice ambigu qui, s'il peut s'interpréter comme de la connivence, peut également indiquer une gêne). Au-delà du nombre de mots par minute, la distinction entre les deux entretiens peut également être faite du point de vue des thématiques abordées, puisque nous avons établi (voir chapitre 4) qu'elles étaient beaucoup plus nombreuses dans les situations relevant de la proximité (entretiens et écologiques).

---

312. J.-C. Beacco (2004) partage ce point de vue et parle de « circularité pernicieuse » pour désigner le fait que « le genre définit le corpus, mais qu'il faut cependant analyser celui-ci pour se prononcer sur la consistance du genre considéré et sur son existence même comme forme de communication » (p. 112).

313. Selon Blanche-Benveniste (1999), les corpus de CorpAix se tiennent dans une fourchette entre 110 et 350 mots/minute. Mais certains des enregistrements écologiques montrent au moins certains passages avec un débit encore plus rapide. Ainsi, dans l'enquête MPF de Wajih5, nous avons travaillé sur un extrait de 30 secondes qui totalise 216 mots (sans chevauchements).



Ceci témoigne d'une plus grande « liberté d'expression » entre les interactants et d'une discussion, qui va au-delà du strict cadre de l'exercice de l'entretien.

Les différents types d'entretien, de forums, et de conversations IRC, si l'on s'en tient à de tels critères dits externes, relèveraient respectivement de trois genres clairement distincts et homogènes : « l'entretien », « le forum de discussion », « les conversations instantanées »<sup>314</sup>. Cependant, à l'écoute ou la lecture des données, nous sentons bien que ce qui se joue entre les interactants n'est de fait pas toujours la même chose.

Concernant les conversations IRC, nous avons proposé une classification des données reposant, cette fois, principalement sur la relation entre les interactants. Lorsque nous avons balayé les centaines de discussions envoyées par notre informateur, nous ne disposions d'aucune indication quant à la relation qui l'unissait aux autres joueurs. Cependant, il nous est apparu rapidement, sans entrer dans le détail des analyses dans un premier temps, que ces conversations n'avaient pas les mêmes fins et ne traduisaient pas la même relation entre les interactants. Nos intuitions reposaient en partie sur la diversité des sujets abordés, restreinte parfois (au jeu) ou, au contraire, plus vaste (sujets personnels), mais aussi sur l'impression d'une certaine animosité dans plusieurs échanges. C'est sur la base de ce ressenti que nous avons demandé à notre informateur de nous renseigner sur la nature de sa relation avec les joueurs. A plusieurs reprises, notre informateur nous a dit s'être déjà rendu à des RIK (Rencontres Inter-Kralandais) pour rencontrer d'autres joueurs, et s'être lié d'amitié avec certains d'entre eux. Nous avons alors jugé nécessaire de distinguer différents degrés de proximité entre les joueurs, en fonction de leur relation dans et en dehors du jeu *Kraland*.

Si nous faisons le point sur les observations que nous avons présentées dans la deuxième partie de ce travail sur les données IRC, il s'avère que la distinction que nous proposons entre « amitié réelle » et « amitié virtuelle » semble pertinente, à plusieurs niveaux d'analyse, pour le discours rapporté<sup>315</sup> :

---

314. Si nous considérons que les « genres » susmentionnés constituent bien des genres à part entière et non des sous-genres des *communications médiées par ordinateurs*, des « écrits conversationnels » ou encore des « conversation[s] numérique[s] » - tous termes que nous empruntons à M. Marcoccia (2003).

315. Le tableau présenté (38) reprend les résultats développés dans la partie II. Il rappelle les pourcentages d'autocitations, de DD intégrés à des récits et d'absence de verbe introducteur relevés, ainsi que le nombre de thématiques abordées dans les catégories « amitié réelle » et « virtuelle ».

	Amitié réelle	Amitié virtuelle
Autocitations	22,2%	4,5%
Thématiques abordées	7	3
DD intégrés à des récits	48,7%	13,6%
Absence de verbe introducteur	53%	40,9%
Absence de verbe + au moins 1 indice	84,2%	89%

TABLE 8.2 – Emploi et formes du DD dans les données IRC « amitié réelle » et « amitié virtuelle »

Nous n’entrons pas dans le détail de ces chiffres que nous avons déjà discutés, nous voulons simplement souligner ces différences pour appuyer l’intérêt de considérer que nous avons affaire à deux types différents de conversations. Le locuteur ne se met pas en scène de la même façon et n’aborde pas les mêmes sujets en fonction de la relation entretenue avec les autres joueurs. Nous souhaitons ainsi montrer dans quelle mesure la *connivence* entre interactants peut influencer le discours produit et la fréquence d’emploi du DD.

Toujours dans nos données écrites, les anecdotes VDM semblent un peu à part et tendent par certains aspects, notamment vis-à-vis du surmarquage du DD (voir supra, chapitre 5), à se rapprocher d’un « écrit soigné, littéraire ». Les contraintes qui pèsent sur les utilisateurs de chat et de forums ne sont pas les mêmes, ce qui vise à conforter l’idée qu’on ne peut pas traiter sur le même plan tous les écrits des *communications médiées par ordinateur* (CMO), ou tous les dispositifs de communication offerts par l’Internet, puisqu’ils connaissent nombre de variations internes. Pouvons-nous pour autant envisager qu’il existe un genre : « anecdote VDM » ? C’est en tout cas ce que suppose M.-A. Paveau (2012) : « on pourrait dire que la ‘Vie de merde’ est aussi une sorte de genre de discours, d’autant plus que le modèle est enrichi sur le site même par des variantes. [...] Le modèle VDM fonctionne alors comme une matrice déclinable, à partir d’une forme contrainte et d’une liberté expressive ». Nous discuterons plus longuement ce point dans la section suivante.

Concernant à présent les forums, nous avons proposé une distinction à partir de la *connivence supposée* entre les interactants. Confortée par des indices linguistiques (cf chapitre 3, notamment par la présence ou non de formules de politesse), cette classification s’avère pertinente du point de vue des savoirs partagés entre les internautes, puisque nous avons mis en avant la nécessité, pour ceux-ci, de combler une distance communicationnelle en posant précisément le cadre de leur

post.

Qu'il s'agisse des forums, des conversations instantanées, des anecdotes VDM, tout autant que des entretiens ou des enregistrements écologiques, nous voyons que nous avons affaire à des situations de communication qui entraînent des contraintes linguistiques différentes. Devons-nous pour autant considérer que nos données relèvent toutes de genres distincts à l'intérieur de situations de communication a priori similaires (d'un point de vue externe) ?

## 8.2 Hypergenre, genre, sous-genre ?

« Le genre de discours est complexe, tissé de multiples relations, fluctuant, toujours renouvelé, jamais abouti »  
(M. Sandré, 2013, p. 31)

Nous avons évoqué les difficultés soulevées par la classification de nos données (voir chapitre 3 et supra 7.1), qui ne mobilisent pas les mêmes paramètres « communicatifs » et constituent des événements de communication différents : « L'influence que chaque [paramètre] exerce sur les énoncés varie d'un genre à l'autre, d'un locuteur à l'autre » (S. Branca-Rosoff, 1999b, p. 117).

D. Maingueneau (1996) propose cinq critères, cinq « contraintes définitoires d'un *genre* [qui] sont [autant de] normes qui conditionnent l'attente des destinataires » :

- « - les statuts et les rôles respectifs des partenaires de l'activité verbale ;
- ses circonstances : le moment et le lieu convenables ;
- les thèmes qui peuvent être introduits ;
- la longueur, le mode d'organisation du texte ;
- les ressources linguistiques mobilisées (constructions syntaxiques, lexicale... ) » (p. 69).

Certains de ces critères s'appliquent mal à toutes les situations de communication, notamment aux conversations spontanées, qu'elles soient orales ou écrites. L'auteur en est d'ailleurs conscient : « la notion de *genre* ne fonctionne pleinement que pour les activités verbales qui ne relèvent pas de l'oral spontané » (p. 70). Pour ne prendre qu'un exemple, nous ne pouvons pas savoir à l'avance ni la durée (longueur) d'une conversation ordinaire, ni les thèmes qui y seront introduits : « Les interactions conversationnelles – dont la composition et la thématique sont

le plus souvent très instables et dont le cadre se transforme sans cesse – sont difficilement divisibles en genres bien distincts » (D. Maingueneau, 1996, p. 70). Devrait-on pour autant en arriver à la conclusion que « les genres de dialogue informel sont rétifs à la rage classificatrice des chercheurs qui veulent voir partout ordre, rationalité, système » (C. Dolinine, 1999, p. 38) ? M. Bakhtine (1984) défend une position plus nuancée, qui a l'avantage de tenir compte d'une constante de l'espèce humaine, son extrême diversité :

« La richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres de discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée » (p. 265).

Pour tenter néanmoins d'approcher une « classification » de nos données en termes de *genres*, il faut envisager de prendre en compte les différents points de vue (*fonctionnel, énonciatif, textuel et communicationnel*) que nous avons évoqué plus haut. La prise en compte de ces différents « niveaux » de catégorisations n'est pas une idée nouvelle. D. Maingueneau (2004) parle d'ailleurs, dans ce cas, de « typologies discursives pour celles qui combinent caractérisation linguistiques, fonctionnelles et situationnelles ».

Nous envisageons également ces différents points de vue comme interdépendants et imbriqués. La situation de communication<sup>316</sup> « détermine » les fonctions<sup>317</sup> et les objectifs de l'échange, qui eux-mêmes ont un effet sur le type de séquences textuelles possibles, et ce sont enfin l'ensemble de ces « facteurs » qui peuvent jouer sur les caractéristiques formelles des textes, des énoncés. La figure (8.2.1) montre que nous envisageons de traiter la situation de communication comme un noyau, une première strate, des genres de discours.

---

316. Nous renvoyons au chapitre 4 pour un exposé des difficultés de définition de la notion de « situation de communication ».

317. Du moins la fonction dominante parce que, comme pour les types de texte, plusieurs fonctions peuvent être simultanément actives.

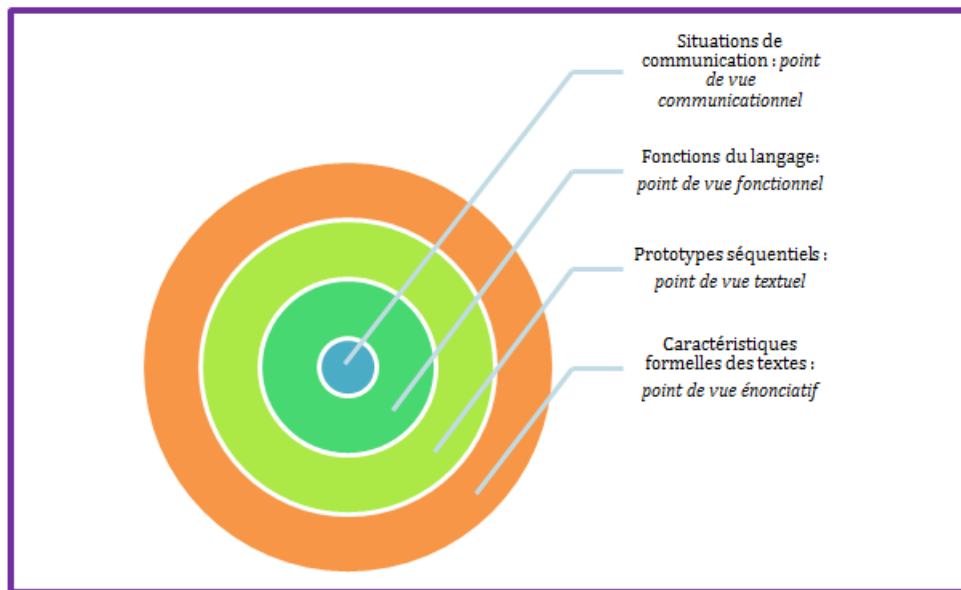


FIGURE 8.2.1 – Imbrication des points de vue sur le *genre*

Ce noyau central « rayonne » sur les autres niveaux et les contraint. Le premier niveau permet une première classification, celui qui suit en permet une deuxième, etc. « Chacune des composantes de la SC [situation de communication] impose une norme à laquelle L se conforme (du moins en principe [. . .]). [Ainsi,] les GD [genres de discours] sont fondés sur des combinaisons plus ou moins stables de valeurs des composantes de la SC » (C. Dolinine, 1999, p. 29-31).

Nous considérons ainsi, en suivant encore une fois M. Bakhtine (1984), que :

« L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun [des] domaines [de l'activité humaine], non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue – moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux –, mais aussi par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange » (p. 265).

M. Bakhtine a proposé une distinction entre *genres de discours premiers* (simples) et *genres de discours seconds* (complexes). Les premiers correspondent aux échanges verbaux spontanés (aussi bien oraux qu'écrits), ceux du quotidien, les seconds « apparaissent dans les circonstances d'un échange culturel (principalement écrit) – artistique, scientifique, socio-politique » (1984, p. 267). Il recoupe ainsi certains aspects des réflexions de J.-J. Gumperz (par exemple, 1989) et de différents sociolinguistes, sur l'effet des institutions et des genres institutionnellement fixés sur les discours possibles (en prenant « institutions » en un sens large).

D. Maingueneau (2007, 2013, entre autres publications) propose, quant à lui, une distinction entre les *genres auctoriaux*, *genres routiniers* et *conversations* :

- Les *genres auctoriaux* sont « imposés au destinataire par l'auteur, quelquefois par un éditeur [...]. Les auteurs entendent ainsi définir partiellement de manière unilatérale, non négociée, le cadre communicationnel où ils inscrivent leur texte » (2013, p. 83).

- Dans les *genres routiniers*, « les rôles joués par leurs participants sont fixés a priori et, en général, restent stables pendant le processus de communication » (p. 83-84).

- Les *conversations* correspondent aux « interactions orales 'ordinaires', qui ne sont pas régulées par des institutions, qui ne fixent pas de rôle aux partenaires ou de scripts stables pour le déroulement de l'activité », (p. 84).

D. Maingueneau simplifie par la suite cette tripartition « en distinguant deux grands régimes d'activité verbale : d'une part celui des *conversations*, d'autre part celui des *activités verbales* qu'on peut dire instituées (*genres auctoriaux* et *routiniers*) » (p. 84).

Les données de notre corpus relèveraient ainsi des trois genres distingués par D. Maingueneau : *genres institués* - entretiens (routiniers) ou *VDM* (auctoriaux<sup>318</sup>), et de *genres conversationnels* - écologique ou IRC<sup>319</sup>. La classification des forums dans ces grands types d'activités verbales semble un peu plus problématique. Les rôles des participants sont multiples dans les forums, ils peuvent être à l'initiative d'un post, y répondre ou être simple lecteur, et rien n'oblige les internautes à s'inscrire plus particulièrement l'un de ces « rôles ». De plus, lorsqu'un internaute est l'initiateur d'un post, il peut réagir ou non à la réponse (ou au commentaire) d'un autre internaute. Les rôles ne semblent donc pas être fixés *a priori*, critère définitoire des *genres routiniers*. Les conversations<sup>320</sup> sur les forums elles non plus ne sont pas complètement libres, en ce sens qu'il existe des chartes à respecter et des modérateurs veillant à leur bonne mise en oeuvre ; elles sont donc en quelque sorte (et dans une certaine mesure) régulées. Le cadre communicationnel des forums est préétabli. Ce type de *conversations*, bien que leur nom qu'on leur donne conduise à confusion, relève donc difficilement des *genres conversationnels*. P. von Münchow (2013) classe les forums de discussion dans les *genres conversationnels*,

---

318. Les auteurs de VDM doivent respecter un cahier des charges imposé et précis. Le cadre communicationnel est donc non négocié. Les lecteurs ont toujours affaire aux mêmes modèles d'anecdotes quant à la forme, seul le contenu diffère.

319. Bien que D. Maingueneau précise que les conversations sont des interactions « orales », nous incluons les discussions instantanées IRC qui remplissent les mêmes « conditions » : elles ne sont pas régulées par une institution, les rôles des interactants ne sont pas fixés, les thématiques sont libres... En somme, elles relèvent du spontané.

320. Pour une discussion de la notion de *conversation* dans le cadre des forums, voir notamment M. Marcoccia (2003), qui conclut que les « forums de discussion [sont] comme des polylogues discontinus médiatisés par ordinateur ».

tout en précisant que cette classification est « discutable » (p. 61). Pour notre part, si nous devons adopter l'une de ces « étiquettes », nous ferions relever les forums des *genres routiniers* en faisant abstraction des rôles a priori fixés des participants et en privilégiant un second critère énoncé par D. Maingueneau : « les locuteurs entrent dans un cadre préétabli dont en général ils ne modifient pas les normes. Les paramètres de ces genres routiniers résultent de la stabilisation de contraintes liées à une situation sociale spécifique » (p. 84).

Le cadre particulièrement contraint des anecdotes VDM nous amène à les classer dans les *genres auctoriaux*. Malgré leur intitulé « anecdotes », nous pouvons nous demander si elles constituent un *genre* à part entière, ou bien si elles relèvent d'un sous-genre des anecdotes ? La question n'est pas sans soulever des difficultés. Si, comme nous l'avons déjà évoqué, M.-A. Paveau (2012) voit les anecdotes VDM comme « une sorte de genre de discours » (voir supra 8.1), K. Abiven (2013), qui travaille sur des textes littéraires, défend l'idée que l'anecdote constitue « un genre de discours miniature ». Nous rejoignons, par certains aspects, la définition générale que K. Abiven propose de l'anecdote : « un récit minimal, caractérisé par une prétention de véridicité et visant à susciter un affect chez le récepteur » (p. 120). L'auteure précise également que l'anecdote implique une succession temporelle et que l'« un des signaux d'ouverture de la séquence est un marqueur temporel dont la forme la plus fréquente est "un jour" » (p. 123). Nous retrouvons ce fonctionnement dans les *VDM* avec la forme *aujourd'hui*, obligatoire pour commencer chaque anecdote. Si nous voyons comme un air de famille entre les anecdotes et les *VDM*, il est un aspect essentiel qui les sépare. K. Abiven (2013) considère en effet que l'anecdote est une « vignette narrative qu'on lance dans une conversation, qu'on épingle en manchette dans un journal » (*ibid.*, p. 120), c'est-à-dire qu'elle l'envisage comme une séquence à l'intérieur d'un texte, comme une digression dans le cours normal d'un discours :

« L'anecdote se doit d'être nettement découpée sur le fond textuel où elle s'insère : c'est pourquoi ce genre de récit est toujours ostensiblement encadré, et par là toujours visible, si miniature soit-il » (p. 132).

Nous pointons ici une différence importante entre les anecdotes et les *VDM*. Les *VDM* ne remplissent pas le critère d'insertion, puisqu'elles ont une existence propre, par et pour elles-mêmes et qu'elles ne sont pas intégrées dans un (co)texte plus large. Néanmoins, les traits communs aux anecdotes et aux *VDM* nous incitent à postuler qu'elles relèvent d'un même genre mais qu'elles doivent être distinguées, les *VDM* constituant un sous-genre de l'anecdote.

Concernant à présent les conversations, D. Maingueneau (2007) précise qu'elles

« se prêtent mal à une analyse en termes de genres, d'activités typifiées. Cela ne signifie pas qu'on ne peut pas distinguer divers types de conversations, mais il ne s'agit pas à proprement parler de genres de discours » (p. 84). Il ne pourrait donc qu'être question de sous-genres, et non de genres distincts<sup>321</sup>. Pour nos données IRC, seule la relation entre les interactants est différente (et n'implique pas les mêmes objectifs d'échange<sup>322</sup>), le cadre de l'interaction, quant à lui, reste le même. Si nous ne pouvons pas parler de genres distincts, il convient tout de même de ne pas traiter toutes ces conversations sur le même plan. Il faut prendre en compte la relation entre les interactants comme facteur de variation, influençant le discours et les énoncés qui le constitue. Ces différentes remarques nous amènent à la certitude que les frontières peuvent être bien minces et fragiles à l'intérieur de la catégorisation qui a été faite, et que notre sous-classification relève davantage d'un continuum plutôt que de catégories nettement cloisonnées.

Si une catégorisation en sous-genre n'est pas aisée, déterminer l'existence de sous-genres ne l'est pas davantage, et peut également donner lieu à d'autres sous-genres :

« on ne s'attarde pas suffisamment sur la définition du sous-genre, comme si définir ce qui est présenté généralement comme un étage inférieur découle bien naturellement de la définition de la catégorie qui chapeaute. Or la définition des sous-genres est une entreprise bien plus ardue qu'il n'y paraît. [...] le sous-genre est loin d'être "un" niveau hiérarchique unique. Il est lui-même constitué de sous-genres » (M. Krazem, 2011b, p. 48).

Reconnaître l'existence de sous-genres soulève quelques questions : 1) Sur quels critères (et de quelle nature) s'appuyer pour catégoriser un genre de discours et les sous-genres qui en dépendraient ? 2) Où se situe la frontière entre deux sous-genres ou même deux sous-sous-genres ? 3) Quels facteurs les rendent suffisamment différents pour être distingués, et en même temps suffisamment similaires pour être considérés comme relevant d'un même genre ? Autrement dit, il faut « se demander si l'on se trouve face à des variations qui se situent à l'intérieur

---

321. D. Maingueneau précise, à ce propos, qu' « on comprend que les interactions conversationnelles soient difficilement divisibles en genres bien distincts ; se demander si une conversation entre collègues dans leur lieu de travail relève du même « genre » que la conversation des mêmes individus s'ils échangent leurs propos dans un autobus, c'est bien autre chose que se demander si une consultation médicale et un débat politique télévisé sont deux genres distincts » (D. Maingueneau, 2007, p. 31).

322. Nous l'avons vu (cf chapitre 4), les conversations entre joueurs sont très majoritairement orientés sur le jeu Kraland et les tactiques à adopter pour progresser, alors que les conversations relevant des deux autres catégories abordent des sujets plus personnels, sans nécessairement qu'il soit question du jeu. Ces différentes conversations n'ont donc pas les mêmes objectifs. Les unes ont une finalité : créer des alliances et progresser dans le jeu, les autres n'en ont pas (ou moins), elles peuvent apparaître, à cet égard, « gratuites ».



d'un même genre (un prototype générique) ou si les variations sont suffisamment importantes à chacun des trois niveaux<sup>323</sup> pour laisser entrevoir un autre ou un nouveau genre » (S. Moirand, 2003). Nous reviendrons à ces questions dans la section suivante, en émettant l'hypothèse que le DD pourrait constituer l'un des indices linguistiques contribuant à la délimitation de sous-genres.

Revenons maintenant à nos deux types d'entretiens : peut-on considérer l'idée que nous avons affaire à des sous-genres dans les entretiens ? M. Sandré (2013), qui s'intéresse aux discours et aux genres oraux, considère la catégorie « entretien » comme un *hypergenre*<sup>324</sup> à l'intérieur duquel elle distingue l'entretien journalistique, l'entretien professionnel et l'entretien de recherche. Relevant tous de l'hypergenre de l'entretien, ces trois types de situations ont pour point commun d'être « caractérisé[es] par [leur] caractère formel : c'est une méthode discursive explicite, c'est-à-dire que tous les entretiens sont organisés, présentés et réalisés comme tels. [...] l'enquêteur doit recueillir le discours de l'informateur » (p. 146-148). Nos deux types d'entretien répondent bien à cette définition. En revanche, si l'on tient compte des critères que M. Sandré met en avant<sup>325</sup> pour « définir tous les genres du discours oral » : *cadre participatif* (« présenter le ou les auteurs du discours »), *cadre spatio-temporel* (« l'environnement situationnel dans lequel se déroule le discours »), *finalité du discours* (« l'objectif global du discours, c'est-à-dire la raison pour laquelle il est produit »), elle ne distinguerait pas entre nos deux types d'entretiens et les considérerait, sur la base de critères externes<sup>326</sup>, comme des entretiens de recherche :

---

323. S. Moirand (2003) distingue trois niveaux de catégories d'analyses des genres : *macro* (global), *meso* (médiante) et *micro* (local). Le niveau *macro* correspond à la situation ou l'événement de communication (« le cadre physique, le cadre participatif, les rôles des interactants, les finalités de l'interaction »), le niveau *meso* correspond à des « types textuels » (« l'explication, la description, la narration ») et le niveau *micro* « s'attache à décrire les marques formelles (d'ordre linguistique, pragmatique, sémantique, prosodique, kinésique) ». Nous adoptons ce découpage pour l'analyse de nos données, en nous intéressant à la fois au contexte de l'interaction, au contexte d'apparition du DD, et à sa forme.

324. L'auteure emprunte ce terme à D. Maingueneau (2010, 2014) qui considère l'*hypergenre* comme n'étant pas « un genre de discours » à proprement parler. Pour lui en effet, l'intérêt de cette notion est qu'elle n'est pas dépendante d'un contexte social ou historique spécifique : « Hypergenres are not socio-historically constrained : they only "frame" a wide range of texts and can be used during long periods and in many countries. The constraints that they impose are very poor ; to categorize a text as a dialogue, for example, one only needs to stage least two speakers » (2010, p. 32). M. Sandré (2013) précise davantage la définition, et regarde les hypergenres comme constitués de « genres déterminés, eux, par un contexte socio-historique précis » (p. 117).

325. Elle emprunte la liste des critères à une réflexion de V. Traverso (1999). On voit qu'ils sont de fait très influencés par les réflexions de l'ethnographie de la communication, en particulier par D. Hymes (voir par exemple le modèle SPEAKING).

326. Elle considère, en effet, que l'entretien de recherche a un « cadre participatif contraint : les intervenants participent à l'échange en adoptant un rôle particulier » (p. 37), et a une « finalité [...] externe : le discours est soumis à un but particulier » (p.39).

	Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité	Ecologiques
Cadre participatif	Rôle des interactants définis à l'avance : un enquêteur et un ou plusieurs informateurs	Rôle des interactants définis à l'avance : un enquêteur et un ou plusieurs informateurs	Non contraint
Cadre spatio-temporel	Préétabli : lieu choisi / temps limité (1h-1h30)	Préétabli : lieu choisi / temps (1h-1h30)	Non contraint
Finalité du discours	Recueil de données	Recueil de données	Non préétabli

TABLE 8.3 – Critères externes des données orales

Nous voyons ainsi que, pour nos données, la prise en compte de critères purement externes ne suffit pas pour affiner la classification des entretiens, ils permettent au mieux de les regrouper dans une même catégorie. Comme le fait M. Krazem (2011b), nous envisageons que « la relation genre/sous-genre [...] est une relation hiérarchique d'emboîtement entre des objets de nature similaire » (p. 49). Ainsi, au vu des quelques différences que nous avons évoquées (toujours en nous fixant sur le discours direct), nous sommes amenée à confirmer la distinction<sup>327</sup> entre les deux types d'entretiens<sup>328</sup> :

<sup>327</sup>. Au moins de notre point de vue, puisque nous nous intéressons aux effets de la relation entre les interactants sur les données. Cette distinction pourrait être moins pertinente pour un chercheur ne prenant pas en compte cette dimension.

<sup>328</sup>. Le tableau (8.4) rappelle les résultats obtenus dans la partie II pour ce qui concerne les deux types d'entretiens. Il fait le point sur les pourcentages d'autocitations et de DD réels/fictifs relevés dans chacune des situations, ainsi que le nombre de thématiques abordées et les moyennes d'indices employés pour signaler le DD. L'objectif est de montrer que les pourcentages et les chiffres sont différents d'une catégorie d'entretien à l'autre, et donc que la distinction proposée est pertinente.

	Entretiens traditionnels	Entretiens de proximité
Autocitations	34,5 %	32,4 %
Thématiques abordées	16	28
DD intégrés à des récits	29 %	47,3 %
Part de DD « réel »/fictif	94,4 % - 5,6 %	87,8 % - 12,2 %
Moyenne des indices pour signaler le DD	0,619	0,386

TABLE 8.4 – Emploi et formes du DD dans les entretiens

S'il ne s'agit pas de *genres* « à proprement parler », nous pouvons néanmoins affirmer que ces deux types d'entretiens ne sont, de bien des points de vue, pas équivalents, et qu'il pourrait s'agir de sous-genres à l'intérieur de l'entretien de recherche (lui-même un genre à l'intérieur de l'hypergenre entretien). Cette affirmation repose sur des critères internes (non nécessairement, ou uniquement, linguistiques, il peut également s'agir de ce que nous avons appelé des critères langagiers, comme l'aisance des locuteurs, la fluidité du débit, le nombre les chevauchements de paroles (et leur durée), la présence de rires<sup>329</sup>... Comme le soulignent M. Bilger et P. Cappeau (2004) : « La prise en compte de critères internes permet [...] d'affiner la notion même de genre en obligeant souvent à poser l'existence de sous-genres ». L'étude que nous avons faite du DD dans différentes situations d'interaction nous conduit également à une conclusion supposant la finesse de sous-genres et nous amène à considérer que la présence, la forme et les fonctions du DD permettent de caractériser, si ce n'est des genres, du moins des sous-genres de discours.

### 8.3 De l'intérêt de regarder le DR comme un « indice » de *genres*

Si tout énoncé ne peut ni ne doit être envisagé en dehors de son contexte de production, il en va évidemment de même pour toute production de DR. Nous pouvons ainsi envisager le DR comme un indice linguistique pertinent pour

329. P. Cappeau et F. Gadet (2015) soulignent que « ce sont à la fois des particularités communicatives (pour l'oral, par exemple, ton de la voix, rythme et débit [...]) et des traits de langue (par ex., archaïques ou novateurs) qui permettent aux lecteurs/locuteurs, devant une production langagière à laquelle ils participent ou non, de reconnaître à quel genre discursif ils ont affaire » (p. 381).

distinguer des sous-genres de discours. Etudier le DR à la lumière des genres n'est pas une démarche nouvelle. J. Authier-Revuz (2004) avait déjà souligné la nécessité de faire dialoguer le champ du DR et celui des genres discursifs en postulant que :

« une image de soi dessinée dans son rapport différentiel à l'autre – apparaît, si l'on s'attache de la façon la plus précise à la matérialité des formes par lesquelles elle se fait, comme une précieuse "entrée" dans les textes et la discursivité [...], éclairante sur des genres » (p. 53).

L. Rosier (2008) précise également que la « manière dont se négocie l'altérité emprunte des formes différentes selon les sous-genres<sup>330</sup> ». Il semble donc qu'il existe un lien privilégié entre le DR et les genres de discours. P. von Münchow (2013) partage, elle aussi, ce point de vue en envisageant le discours rapporté « comme catégorie descriptive [qui donne] lieu à des variabilités de formes et de fonctions importantes d'un genre à l'autre » (p. 60), et en analysant des genres bien distincts : *forums de discussion*, *guides parentaux* et *journal télévisé*. Si notre réflexion générale porte également sur des genres différents (forums, conversations, entretiens...), nous nous efforçons de mobiliser le DR pour éclairer davantage la définition de sous-genres de discours. Comme partout dans ce travail, notre propos ne concernera pas toutes les formes du DR, mais uniquement le DD, forme pour laquelle nous avons observé un certain nombre de disparités.

Pour illustrer davantage nos propos, nous faisons un parallèle avec une étude de P. von Münchow (2004) qui s'est intéressée aux modalités d'insertion du *discours autre* dans un forum de discussion consacré à l'environnement. Il nous semble intéressant d'évoquer les conclusions de l'auteure, afin d'établir une comparaison avec nos propres résultats. P. von Münchow (2004) constate notamment que « les formes de discours rapporté dans le forum de discussion [*fr.soc.environnement*] sont le plus souvent très peu, voire dans la majorité des cas, non marquées » (p. 98) :

« Dans l'ensemble, sur le forum, il ne s'agit pas tant de rapporter du discours, semble-t-il, que de participer à un jeu de connivence bâti sur des énoncés d'autres participants, [...] ou sur du discours extérieur au forum, mais par rapport auquel les participants se sentent appelés à prendre position, étant donné **la thématique générale du forum**. Le plus souvent, l'utilisation de ce discours rapporté libre paraît s'inscrire dans **une finalité polémique** » (p. 100).

---

330. L. Rosier (1999) insiste aussi sur les influences du contexte dans lequel sont énoncés les textes : « La pratique de la citation d'autrui concerne les conditions externes de production des textes, c'est-à-dire le contexte culturel, politique et social où ils sont produits » (p. 64).

Nous mettons en gras les points qui nous semblent essentiels, à savoir que la thématique d'un forum peut influencer le recours au discours rapporté (c'est ce que nous avons montré dans notre deuxième partie, chapitre 4) et que la finalité d'un forum peut influencer la modalité d'insertion du DR. Sur les 180 posts de forums que nous avons analysés (cf supra, chapitre 3), 33% d'entre eux contenaient des DD explicitement marqués, ce qui représente 199 occurrences. Même si la majorité des posts de notre corpus (77%) ne contiennent pas d'occurrences de DD, celui-ci est tout de même bien présent.

Nous souhaitons ici montrer qu'il ne faut pas se contenter de partir d'un « genre », en l'occurrence *forum*. Si, du point de vue des conditions de production et des caractéristiques externes de ce type de support, les forums sont bien tous semblables, ils ne répondent pas aux mêmes enjeux ni aux mêmes fins. Nous ne pouvons pas traiter de la même façon un forum sur l'environnement et des forums du type *Doctissimo*, *Auféminin* ou encore *Plus belle la vie*. Reste alors à déterminer ce qui différencie ces forums, et de quels « sous-genres » ils pourraient relever. Quels critères pertinents peuvent être retenus ? Si l'on peut distinguer les forums des *chats* ou du courrier électronique, qu'en est-il de la distinction à l'intérieur même des forums ?

Pour P. von Münchow (2007), « ce qui caractérise surtout les différents genres du point de vue du discours rapporté, c'est le degré de marquage de ce dernier, ainsi que les "locuteurs rapportés" ». Nous envisageons, pour notre part, le DD comme un indice de proximité entre interactants, un indice de l'implication du locuteur citant dans l'interaction. Ainsi le surmarquage du DD répondrait à un besoin de combler une distance communicationnelle (c'est le cas pour VDM), alors que l'absence de marquage serait favorisée par l'existence d'une proximité communicationnelle (voir les enregistrements écologiques).

Au-delà des forums, nous avons mis en avant des disparités d'emploi et de formes du DD dans nos données orales (cf partie II). Peut-on considérer ces différences comme des critères de classification ? La façon dont un locuteur se met en scène (ou met en scène *l'autre*) renseigne-t-elle plus largement sur le type de données auxquelles nous avons affaire ? Si l'on peut suivre M. Krazem pour dire que « les sous-genres, outre une spécialisation communicationnelle ou culturelle plus précise que le genre, prennent acte aussi de variations formelles plus fines » (2011b, p. 53), alors on pourrait considérer la variation de recours et de formes du DD comme un indice linguistique pertinent pour déterminer des sous-genres de discours.

M. Krazem (2011b), qui s'est en particulier intéressé au genre des « commentaires sportifs », propose « une classification grammaticale des genres de discours [...] à l'aide d'une structure de traits binaires [dont] chaque trait correspond à

une propriété non strictement linguistique » (p. 58). En nous inspirant, très largement, de l'un de ses tableaux (tout en l'adaptant à nos propres besoins<sup>331</sup>), nous souhaitons expliciter l'emploi et les fonctions du DD selon les situations de communication. Le tableau suivant (8.5) sera l'occasion de présenter un récapitulatif de plusieurs résultats développés dans la partie II. L'objectif est ici de montrer que les contraintes induites par le cadre communicationnel ont un effet sur la construction et la fréquence d'emploi du DD, et pourraient permettre de confirmer les sous-classifications effectuées à l'intérieur des grandes catégories que nous avons distinguées :

	Entretiens		Ecologiques	Forums			IRC			VDM
	Tra	Pro		1	2	3	AR	AV	J	
Présence de DD	+	++	++	++	+	-/+	++	+	-/+	+
Autocitations	+	+	++	-	+	-	+	-/+	-/+	+
DD métalinguistique	+	-/+	-	-	-	-	-	-	-	-
DD intégré à un récit	-/+	+	++	+	++	-/+	++	+	-	++
DD fictifs	-/+	+	+	-/+	-/+	-/+	++	+	+	-
Surmarquage du DD	+	-/+	-/+	++	++	++	+	+	++	++
Absence de verbe introducteur	+	+	++	++	+	+	++	+	-/+	-

TABLE 8.5 – Emplois, formes et fonctions du DD en fonction de la situation de communication

Légende du tableau :	
-	absence
-/+	infime
+	modéré
++	important

Les couleurs du tableau<sup>332</sup> permettent d'en guider la lecture et de visualiser, au premier regard, qu'aucune situation de communication n'est totalement similaire

331. En particulier, nous ne nous appuyons pas sur des critères « grammaticaux », mais nous nous focalisons uniquement sur le DD à différents niveaux d'analyse, en reprenant la classification de S. Moirand : macro, meso et microtextuels.

332. Une précision sur ce tableau qui concerne l'absence d'autocitations dans les forums de type « 1 » : comme nous l'avons abordé précédemment (voir chapitre 4, 1.2), les posts relevés dans le forum *Plus belle la vie* ne contiennent pas d'autocitation. Etant le seul forum de type « 1 » (voir chapitre 3), l'absence (-) ne concerne que celui-ci.

du point de vue du discours direct, tant au niveau de sa présence et de sa forme qu'au niveau de ses fonctions. L'absence de DD métalinguistique (réflexif<sup>333</sup>) dans la majorité des situations de communication oppose nettement les entretiens, programmés sinon planifiés, à toutes les autres situations, dont aucun aspect n'est planifié. La présence de DD métalinguistiques permet également d'appuyer la distinction entre les deux types d'entretiens, puisqu'ils représentent 38,09% des occurrences de DD relevés dans les entretiens traditionnels contre 16,3% dans les entretiens de proximité. Les deux types d'entretien apparaissent ainsi comme étant orientés de façon différente par les questions de l'enquêteur. En revanche, même si nous n'avons relevé aucune occurrence de DD métalinguistique dans nos forums, nous ne pouvons pas pour autant exclure la possibilité d'en trouver dans d'autres forums. Nous pourrions tout à fait envisager un sujet de forum orienté sur la façon de parler ou sur l'emploi de certaines expressions, comme en témoignent les captures d'écran suivantes, extraites du forum Blabla 15-18 ans du site jeuxvideo.com :

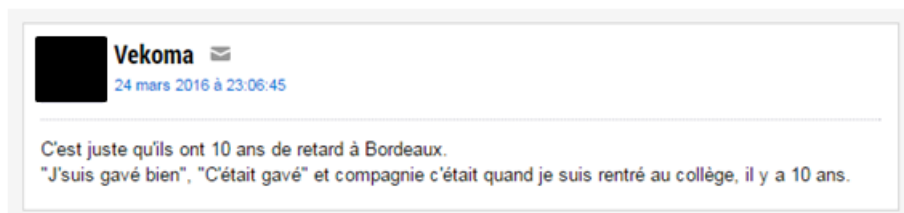


FIGURE 8.3.1 – Capture d'écran du forum Blabla 15-18 ans (1)



FIGURE 8.3.2 – Capture d'écran du forum Blabla 15-18 ans (2)

Ces deux posts portent sur l'emploi de mots, « gavé » pour le premier et « kikoo » pour le deuxième. Le DD est employé pour illustrer l'usage des mots en question, il a donc une fonction métalinguistique. Pour autant, le critère « présence de DD métalinguistique » n'apparaît discriminant que dans le cadre des

333. Nous rappelons qu'il s'agit des emplois de DD qui font référence à la façon de parler des locuteurs eux-mêmes ou d'autres usagers : « euh lorsque je les écoute le dire *euh ouais j'ai le seum@s* je comprends ce que ça veut dire » (MPF, Roberto2b, 961).

entretiens et n'est pas opératoire pour les autres types d'interactions étudiés. Un usage réflexif de la langue n'est pas, sauf exception (qui se solde d'ailleurs généralement par un échange de stéréotypes), un sujet de conversation de prédilection dans des interactions ordinaires orales ou écrites. Le DD à fonction métalinguistique apparaît donc largement influencé par la situation de communication, par le genre « entretien » qui conditionne (presque) sa présence.

Il semble, au-delà de la relative connivence qu'entretiennent les internautes, que la présence de DD soit principalement corrélée, dans les forums, à la thématique abordée. Il y a davantage de DD dans certains contextes, notamment lorsqu'il est question de sujets personnels (comme l'évocation de conflits par exemple). La présence de DD, dans les forums, ne peut être un indice discriminant et pertinent à lui seul, parce qu'il semble instable et fluctuant, fortement dépendant des thématiques dans lesquelles il apparaît. En revanche, nous observons que plus nous approchons du pôle de la proximité, plus la présence de DD est importante : ce sont en effet les enregistrements écologiques, les forums de « type 1 » et les conversations IRC « amitié réelle » qui en contiennent le plus. C'est un fait qu'il est important de retenir pour orienter l'interprétation des fonctions discursives et interactionnelles du DD.

L'autocitation apparaît comme un bon corrélat de proximité, puisque les situations en contenant le moins relèvent du pôle de la distance. En revanche, les forums semblent faire exception puisque nous n'avons pas relevé, dans les posts de *Plus belle la vie* (plus proche du pôle de la proximité que les autres forums), d'occurrences mettant en scène l'internaute lui-même. Nous interprétons ce résultat de manière simple, en postulant que la thématique de ce forum en particulier (une série télévisée) ne favorise pas la mise en scène de soi et est davantage centrée sur les scénarios et les personnages. Concernant l'autocitation, L. Rosier (2008) postule d'ailleurs que : « encore une fois, le genre de discours est à prendre en compte<sup>334</sup> » (p. 130). Les échanges ordinaires du quotidien et les entretiens apparaissent comme des genres propices à l'autocitation, les seconds étant volontairement orientés vers les informateurs et favorisant ainsi un recours à la mise en scène de soi.

La présence de récits, du moins d'épisodes de DD qui sont intégrés dans des récits<sup>335</sup>, ne revêt pas non plus une importance similaire dans toutes les situations de communication, et apparaît introduire une distinction nette entre les

---

334. Plus largement, pour J.-M.-L. Muñoz *et al* (2006), l'autocitation « ne prendr[a] pas les mêmes figures langagières, n'actualiser[a] pas les mêmes structures linguistiques, n'aur[a] pas les mêmes significations, les mêmes effets, le même impact idéologique selon les corpus étudiés ».

335. Nous rappelons que nous n'avons pas analysé la totalité des récits présents dans notre corpus : seuls ceux contenant du DD ont été pris en compte.



entretiens et à l'intérieur des conversations IRC. Elle semble, comme nous l'avons déjà évoqué (cf chapitre 4), entretenir une corrélation avec la relation entre les interactants. Cependant, la répartition dans les forums incite à nuancer ces observations, puisque les forums de « type 1 » devraient contenir plus de DD intégrés à des récits que ceux relevant des « types 2 et 3 » ; or, ce n'est pas le cas. Nous expliquons ce fait en postulant, une nouvelle fois, que le forum de « type 1 » en question : *Plus Belle La Vie*, visant à recueillir les réactions des fans de la série, est moins propice à la présence de récits.

Le tableau (8.5) nous permet également de souligner, de nouveau, le fait que l'opposition oral/écrit n'est pas pertinente pour traiter du fonctionnement du DD dans les interactions ordinaires<sup>336</sup>. Nous voyons en effet que ce qui détermine l'absence ou la présence d' « indices » n'est pas le caractère oral ou écrit des productions. Les conversations IRC « amitié réelle » tendent ainsi à se rapprocher des enregistrements écologiques, sous plusieurs aspects (en tout cas du point de vue du DD), au-delà du médium dans lequel se déroulent les échanges. Cette remarque nous amène à postuler que, d'une manière générale, les *genres discursifs* peuvent également se départir de cette opposition en fonction des critères pris en compte, mais surtout en fonction de ceux que l'on souhaite mettre en avant. Nous avons ainsi choisi de classer les discussions IRC et les enregistrements écologiques dans la catégorie des *genres conversationnels* de D. Maingueneau, en extrapolant légèrement son point de vue puisqu'il réserve préférentiellement (voire exclusivement) cette catégorie aux interactions orales. Ce choix implique de se détacher de l'un des paramètres typiques de la conversation, celui du « face-à-face » (coprésence spatiale) et de privilégier d'autres aspects, comme la temporalité, le caractère (quasi-)synchrone de l'échange par exemple.

En nous appuyant sur la définition de la conversation de V. Traverso (1996), nous ferons plusieurs remarques :

« C'est un échange langagier à caractère réciproque, organisé par tours de parole dont l'alternance n'est pas pré-déterminée. La finalité de la conversation est interne et les participants y poursuivent un objectif commun. La conversation possède une temporalité particulière du fait qu'elle impose à chaque participant l'abandon de son temps individuel et ordinaire pour l'entrée dans un temps commun. Elle peut se dérouler en tout lieu mais affectionne les lieux permettant la meilleure proximité spatiale et psychologique. Elle fonctionne enfin sur la base d'une égalité de principe entre les participants » (p. 11-12).

---

336. Cependant, l'opposition graphique/phonique reste pertinente pour les indices du DD (ponctuation *vs* prosodie), ce qui confirme bien l'intérêt de distinguer entre le médial et le conceptionnel.

Toutes les caractéristiques énoncées par V. Traverso sont applicables aux discussions instantanées IRC, en dehors de la « proximité spatiale ». Cependant, il suffit de penser aux échanges téléphoniques pour souligner que, même à l'oral, la « proximité spatiale » des locuteurs n'est plus, depuis l'avènement des technologies de la parole et du langage, un prérequis indispensable pour l'engagement et la tenue d'une conversation. Le medium utilisé est simplement différent dans le cadre de l'IRC. Nous signalerons, en revanche, une différence importante, liée aux contraintes relatives aux caractères graphique et phonique des interactions : il ne peut y avoir de chevauchement de parole dans les discussions instantanées, leur déroulement et leur lecture étant nécessairement « verticaux<sup>337</sup> » et non linéaires. Ces contraintes liées au medium n'empêchent pas, à notre sens, de concevoir les échanges sur IRC, comme de véritables conversations.

Pour conclure sur le commentaire de ce tableau, il nous semble important de souligner que tous les critères pris en compte (présence de DD, autocitations...) doivent être envisagés comme un faisceau d'indices, et non pris isolément ou indépendamment. Nous avons déjà évoqué le fait que tous ces critères ne sont pas discriminants dans toutes les situations de communication. Si nous ne nous appuyons que sur « le surmarquage du DD » par exemple, nous ne pouvons pas faire de distinction entre les types de forums, de même pour la présence de DD fictifs dans ce cadre. Si nous ne prenons en compte que l'indice de « l'autocitation », nous ne pouvons pas distinguer les entretiens traditionnels des entretiens de proximité. Le DD semble bien dépendant du genre de discours dans lequel il s'insère, genre qui a un effet sur un ensemble de paramètres : forme, fonctions, caractéristiques, et pas seulement sur un seul et unique paramètre.

Nous sommes bien consciente que, pour les interactions ordinaires, une classification en sous-genre reposant sur le degré de proximité entre les interactants ne constitue pas un cadre théorique stable, parce qu'elle est fortement sujette à interprétation. Néanmoins, nous voyons que, du point de vue de l'étude du DD, les distinctions opérées font sens, et nous pouvons faire l'hypothèse (qui demande évidemment d'être testée) qu'elles le feraient également à d'autres niveaux d'analyse (lexique, syntaxe, etc.) et pour d'autres catégories. Les sous-genres de discours pourraient ainsi être envisagés sur un continuum à l'intérieur d'un genre pour prendre en compte la relation entre les interactants en tant que facteur de variation, en tant que facteur pertinent pour introduire des distinctions.

---

337. Nous entendons par là que les énoncés produits par les internautes s'insèrent les uns à la suite des autres, les uns en dessous des autres, sans chevauchement possible. Si deux internautes tapent leur énoncé simultanément, l'un des deux ne parvient à l'interlocuteur qu'une fois l'envoi validé. De même, même si deux internautes envoyaient leurs énoncés exactement au même moment, ils apparaîtraient l'un en dessous de l'autre et non l'un sur l'autre.

S' « il est impossible de dresser une liste exhaustive de tous les genres de discours [possibles] dans une société [,] on peut néanmoins proposer des lignes directrices afin de donner une idée de classement possible » (M. Sandré, 2013, p. 31). L'une de ces lignes directrices peut être la présence et la forme du discours direct qui renseignent sur la relation que le locuteur/scripteur entretient avec l'autre (à la fois avec son interlocuteur et avec le(s) locuteur(s) cité(s)). Le genre a un effet sur les productions autant que les spécificités de ces productions jouent un rôle dans la classification en termes de genres et de sous-genres. « La relation à établir entre genres discursifs et discours rapporté est donc bien à double direction » (P. von Münchow, 2013, p. 73).

Le DD constitue, à notre sens, un domaine de choix, un critère linguistique interne permettant de distinguer des sous-genres de discours. Les genres de discours étant largement dépendant de la situation de communication, il nous semble indispensable de ne pas négliger l'un des paramètres qui la constitue : la relation entre les interactants.

Comme le souligne K. Bhatia Vijay (1997) :

“Genres are essentially defined in terms of the use of language in conventionalized communicative settings, which give rise to specific sets of communicative goals for specialized disciplinary and social groups, which in turn establish relatively stable structural forms and, to some extent, even constrain the use of lexico-grammatical resources” (p. 630).

Si les genres de discours peuvent « contraindre l'emploi de ressources lexico-grammaticales » comme le suppose K. Bhatia Vijay, en revanche, la notion de *genre* ne semble pas opératoire pour l'étude de certains usages lexicaux particuliers. La particule *wesh*, par exemple, n'a été relevée que dans le contexte des entretiens de proximité, mais postuler que le genre « entretien » conditionnerait son apparition ne peut être pertinent. Au-delà du genre dont relève une production, il semble que ce qui est déterminant dans l'emploi de certains introducteurs de DD comme *wesh* ou *zaama*, soit davantage certaines caractéristiques des locuteurs en présence et de leur interaction.

C'est pourquoi il nous faut faire appel à une autre notion, et nous allons dès lors convoquer la notion de « communauté de pratique » pour aborder ces introducteurs, en nous positionnant principalement du point de vue des locuteurs, et non seulement du point de vue du contexte externe des productions. Ce concept a l'avantage de concilier nos précédentes approches en prenant en compte, à la fois les caractéristiques (individuelles) des interactants, la situation de communication (notamment la relation qui les lie avec les autres participants à l'échange), et la capacité d'adaptabilité de tous locuteurs. L'étude des introducteurs (*wesh*

et *zaama*) permettra d'illustrer l'intérêt d'adopter une telle approche pour traiter nos données, et doit être envisagée comme une fenêtre d'observation ouvrant sur des perspectives plus larges. Au-delà des introducteurs, les variations d'usage et de formes du DD pourraient reposer sur les « savoirs partagés » entre les interactants (choix des locuteurs cités, choix de ce que nous rapportons et la façon dont nous le faisons...). Le concept de « communauté de pratique » conduit à voir les individus comme évoluant et s'adaptant linguistiquement à *l'autre* (aux situations et aux personnes avec qui ils interagissent), ce qui permet de faire écho à notre hypothèse centrale reposant sur les considérations de proximité et de distance, en postulant que des « savoirs partagés » (de quelque nature que ce soit) peuvent créer de la proximité entre les interactants. Le modèle « proximité/distance » constitue une très bonne entrée, une grille d'analyse efficace pour les situations de communication et la façon dont celles-ci affectent la relation entre les interactants (cf chapitres 2 et 3). En revanche, il nous semble que ce modèle, s'il tient compte des liens antérieurs entre les interactants (notamment par le biais du paramètre : *locuteur intime/inconnu*), ne permet pas de prendre en considération l'évolution de leur relation au fur et à mesure de l'interaction, lorsque les locuteurs/scripteurs se découvrent, par exemple, des points communs. Le fait que des locuteurs soient *a priori* inconnus n'empêche pas le développement d'un sentiment de proximité, sentiment qui peut se manifester linguistiquement. Nous pensons par exemple à une première rencontre, il n'est pas rare, au début de l'échange, de vouvoyer son interlocuteur, puis, selon les circonstances<sup>338</sup>, de laisser place au tutoiement. La situation de communication n'a pas changé, les locuteurs sont également les mêmes, mais leur relation, elle, évolue.

Enfin, ce concept pourrait également permettre de traiter certains usages apparaissant comme idiosyncrasiques, en postulant qu'ils relèveraient de communautés de pratique restreintes. Autrement dit, si ces usages n'ont pas été activés dans les situations qui constituent notre corpus, ils pourraient l'être dans d'autres contextes, avec d'autres locuteurs. Le concept de « communauté de pratique » fera l'objet de notre ultime chapitre.

---

338. Tout dépend de l'interlocuteur. S'il s'agit d'un potentiel employeur, il est probable que le vouvoiement restera en vigueur, même au-delà de la première rencontre.

## Chapitre 9

# Un compromis : le recours à la notion de « communauté de pratique »

Le recours à la notion de « communauté de pratique », objet de ce chapitre, ne s'était pas imposé comme une première évidence pour concevoir ce travail. Et à notre connaissance, d'ailleurs, il n'est que peu d'études (voire aucune) pour mobiliser cette notion pour traiter du DR.

Orienter notre étude sur les *jeunes* était réducteur (cf chapitre 7) – quand bien même réussirions-nous l'entreprise impossible de délimiter cette catégorie autrement que par un classement plus administrativo-démographique que sociolinguistique. Ainsi, une approche à partir d'un point de vue uniquement diastratique<sup>339</sup> (socio-démographique) échoue à appréhender le fonctionnement du discours rapporté, puisque d'importantes disparités d'usage peuvent être observées au sein d'une même catégorie d'âge, au sein d'une même catégorie de locuteurs ayant des profils « similaires » (locuteurs de mêmes origines géographiques). *Uniquement* est utilisé ici pour souligner que des catégorisations reposant sur l'âge des locuteurs ou leurs origines ne permettent pas à elles seules de rendre compte d'un phénomène linguistique comme le discours rapporté, mais elles sont bien sûr à prendre en considération en tant que l'un des paramètres jouant sur la forme ou l'emploi de celui-ci.

Rechercher une nouvelle source d'argumentation s'impose, parce que nous avons souligné, tout au long de ce parcours, le rôle de l'interaction, du rapport entre les participants d'un événement discursif, et en particulier l'importance que nous avons accordée à l'axe proximité/distance de P. Koch et W. Œsterreicher. Il nous faut dès lors convoquer une notion capable de prendre en compte, à la fois les individus (leurs caractéristiques), les relations qu'ils entretiennent avec leurs

---

339. Nous privilégions ici une approche davantage diaphasique, dans laquelle l'emploi et la forme du discours rapporté seraient corrélés à la situation de communication.

interlocuteurs et la situation de communication.

C'est ainsi que notre attention a été attirée sur la notion de « communauté de pratique », que nous allons légèrement détourner de son sens originel. Nous nous appuyerons sur de nombreux exemples extraits de nos enquêtes pour étayer notre hypothèse.

Le concept de « communauté de pratique » a en effet l'avantage de permettre de ne pas négliger l'âge des locuteurs en tant que potentiel facteur de changements (P. Eckert, 1997, par exemple). Mais ce facteur devient secondaire, en quelque sorte, dans la mesure où il est réinterprété selon un arrière-fond proprement sociolinguistique, avec l'idée que les participants (locuteurs/scripteurs) auraient la possibilité de recourir à des unités linguistiques (certaines particules, en particulier) en fonction des interactants en « présence ». Comme le soulignent M. Meyerhoff & A. Strycharz (2013), la notion de communauté de pratique ne s'applique pas seulement aux « adolescents » : “[...] the CofP may seem to apply most productively to the analysis of variation among adolescents [...], there is no inherent reason why its usefulness should be limited to this age group” (p. 438).

La bonne interprétation des unités linguistiques mobilisées accorderait dans cette perspective une place cruciale aux savoirs partagés par les interactants (implicites, réels ou imaginés), ce qui suppose de se demander pourquoi les considérations générationnelles sont socialement déterminantes.

Ce chapitre aura pour vocation de définir le concept de « communauté de pratique » et de montrer son intérêt pour notre approche du DD en termes de proximité/distance. Nous illustrerons enfin la pertinence de cette notion en nous intéressant plus spécifiquement aux deux particules dont la présence nous a posé problème, *wesh* et *zaama*.

## 9.1 La notion de *communauté de pratique*

### 9.1.1 Vers une définition

Le terme de *communauté de pratique* provient de l'anthropologie cognitive américaine (et notamment de J. Lave et E. Wenger, dans les années 90, pour caractériser le partage d'expériences et de connaissances). Il a notamment été illustré par E. Wenger (2000) qui le met en œuvre dans le cadre d'une théorie sociale de l'apprentissage :

« Communities of practice are groups of people who share a concern, a set of problems, or a passion about a topic, and who deepen their

knowledge and expertise in this area by interacting on an ongoing basis » (p. 4, 2002)

Cette notion de *communauté de pratique*, tout autant que celle de *speech community*<sup>340</sup> développée par W. Labov, D. Hymes ou J.-J. Gumperz (pour ne citer qu'eux<sup>341</sup>), impose de s'interroger sur une notion surtout travaillée par des sociologues et des éthologues, celle de groupe, condition pour faire une communauté. Comment le définir ? Faut-il un nombre minimum d'individus pour parler de groupe ? Les sociolinguistes R. Wardhaugh et J.-M. Fuller (2015) soulignent ces difficultés :

« The concept of a group is difficult to define but one we must try to grasp. [...] a group must have at least **two members** but there is really no upper limit to group membership. [...] The group may be **temporary** or **quasi-permanent** and the purposes of its members may change, that is, its raison d'être. [...] They [groups and communities] must constantly **reinvent** and **recreate** themselves. [...] **The group chosen to identify with will also change according to situation** : at one moment religion may be important ; at another, regional origin ; and at still another, perhaps membership in a particular profession or social class ».

Nous avons mis en gras les points qui nous paraissent essentiels pour l'application que nous souhaitons faire de ces notions. Nous considérons en effet que, lors d'une interaction, qu'elle soit orale ou écrite, les interactants peuvent avoir des points communs ou des caractéristiques communes et que, si ce n'est pas le cas *a priori*<sup>342</sup>, ils peuvent s'en découvrir au fur et à mesure de l'interaction, atténuant ainsi la *distance symbolique* qui les sépare. Les groupes peuvent évoluer (d'ailleurs, ils ne peuvent qu'évoluer), s'adapter selon la situation de communication et les interlocuteurs en présence, mais aussi et surtout, en fonction des fluctuations de

---

340. Notons que le terme de *speech community* réfère davantage à des usages langagiers, alors que le terme de *communauté de pratique* inclut les usages langagiers, mais avant tout des pratiques sociales (donc on considère les usages langagiers comme pris dans des pratiques sociales). Néanmoins, M. Morgan (2014) précise que le terme de *speech community* ne réfère pas seulement à la façon de parler d'un groupe : « Thus the concept of speech community does not simply focus on groups that speak the same language. [...] It also assumes that a mutually intelligible symbolic and ideological communicative system must be at play among those who share knowledge and practices about how one is meaningful across social contexts » (p. 3). Pour P. Eckert (2000), en revanche, le terme de *speech community* «tends to imply a coalescence of residence and daily activity, but speakers move around both inside and outside the community» (p. 34). Nous emploierons préférentiellement le terme de *communauté de pratique* qui, nous semble-t-il, renvoie moins à des considérations localisées. B. Davies (2005) partage également ce point de vue et souligne qu'une proximité géographique n'implique pas une communauté : « geographical proximity in itself is not sufficient to entail a community of practice » (p. 561).

341. Pour une synthèse et une discussion des différentes définitions proposées par ces auteurs, voir B. Davies (2005).

342. Locuteurs ou scripteurs inconnus par exemple.

ce qui les lie<sup>343</sup>. C'est ce que pointent P. Eckert & McConnell-Ginet (1998) en définissant la notion de communauté de pratique comme :

« an aggregate of people who come together around mutual engagements in some common endeavor - **ways of doing things, ways of talking, beliefs, values, power relations**, in short practices – emerge in the course of their activity around that endeavor ».

L'idée d'adaptation est également centrale. Un locuteur/scripteur pourra ainsi se sentir appartenir à un groupe particulier avec tels interlocuteurs puis à un autre groupe avec tels autres :

« Each individual therefore is a member of many different groups. It is in the best of interests of most people to be able to identify themselves on one occasion as members of one group and another as members of another group » (R. Wardhaugh et J.-M. Fuller, 2015).

P. Eckert(2000) précise que, si les communautés de pratique auxquelles peut appartenir un individu sont multiples, en revanche, elles sont toutes liées. « Communities of practice don't form freely and randomly, in social space » :

« every individual participates in multiple communities of practice, there is nothing random about this multiplicity. People's access and exposure, need for, and interest in different communities of practice are related to where they find themselves in the world, as embodied in such things as class, age, ethnicity and gender » (p. 39)

Le sociologue S. Proulx (2006) souligne, quant à lui, que le « sentiment d'appartenance à une communauté » se développe par le partage de valeurs et la construction d'une « identité commune » (à condition de manier avec prudence cette notion aussi polémique que difficile à définir) :

« [...] Pour qu'il y ait sentiment d'appartenance à une communauté, la scène des interactions – que ce soit en situation de face à face ou par électronique – doit mettre en relation des personnes qui détiennent ou construisent des liens communs entre elles et dont les interactions sont réciproques, soutenues, durables. Entre les membres de la communauté, il y a nécessairement partage de croyances idéologiques et d'habitudes culturelles, de valeurs communes, d'un sens

---

343. Ce peut-être une expérience, une religion, des origines ethniques, une langue, un jeu, un travail, un but... Pour P. Eckert (2000), il est facile d'identifier ce lien : « it is easy to identify the common endeavor that assembles a community of practice : a garage band, a day care cooperative, a research group, a kindergarten class. The endeavor develops a life of its own as local practices develop around it, transforming the enterprise, the activity and knowledge » (p. 35).



de la solidarité et de l'identification à une même constellation identitaire d'appartenance (construction d'un sentiment d'identité à un *nous* commun) ».

Nous voyons dès lors que la notion de *communauté de pratique* permet de fédérer des intuitions éparses, comme l'hypothèse du rôle de la *connivence* ou des savoirs partagés. Nous défendrons ainsi l'idée que ces dimensions participent de la création de communautés de pratique et de pratique linguistique singulière. D. François-Geiger avait recoupé très tôt ces problématiques plus récentes :

« la dose de connaissance étant variable selon les sujets, une communauté linguistique, si petite soit-elle, ne saurait être plus homogène sur le plan langagier que sur le plan linguistique [...]. Ceci n'est pas un scoop mais devient opérationnel si l'on considère dûment que les degrés de connivence contribuent à engendrer des sociolectes plus ou moins micro- ou macro- » (D. François-Geiger, 1990, p. 90).

Dans le cadre des projets MPF et GTRC, c'est la dimension des réseaux de connaissances qui a été favorisée comme principe pour mener les enquêtes :

« A chaque enquêteur, il a été demandé de mobiliser les ressources de ses réseaux afin de tendre vers une qualité sociolinguistiquement *audible* » (F. Gadet et S. Wachs, 2015).

Pour toutes nos données, les locuteurs avaient ainsi au minimum un point commun, qu'il s'agisse d'un lieu (un établissement scolaire, une association, un quartier, un site internet par exemple), ou d'une personne (en particulier, des amis communs), et de préférence plusieurs. Il se crée ainsi un groupe, une communauté temporaire au moment de l'interaction dans le cas des entretiens traditionnels et des forums par exemple. Pour les données écologiques ou les discussions instantanées, la « communauté » est pré-existante, il s'agit simplement d'en tirer parti.

Nous devons ainsi apporter une nuance au propos de S. Proulx (2006), pour qui « les interactions doivent être soutenues et durables ». Il apparaît qu'une communauté n'a pas besoin de s'inscrire dans le temps pour être forte, mais qu'elle peut être ponctuelle, ou éphémère à partir du moment où les interactants se reconnaissent appartenir à un « groupe », quelle que soit sa nature. Comme le souligne P. Eckert (2000), « the formation of [a] group [is] a mutual response to the situation they [people] found themselves in, a way of dealing with their lives at that time<sup>344</sup> » (p. 39). Les communautés de pratique dont relève un individu

---

344. P. Eckert(2000) précise, à ce propos, que : « the kinds of situations that people find themselves in, their needs, the kinds of people and resources available to engage in these responses with, will vary depending on where they live in society. And it is the collection of types of communities of practice at different places in society that ultimately constitutes the assemblage of practice that is viewed as class, culture, gender practice » (p. 39).

peuvent ainsi évoluer, au gré des différentes figures que prennent ses activités dans la société.

La notion de *communauté de pratique* permet aussi de faire écho à l'idée de savoirs partagés par les membres de cette communauté (et le terme « membre », qui a été largement diffusé par l'ethnométhodologie, prend alors toute sa force). J.-J. Gumperz (1970) souligne que la communication est fortement dépendante de ce que partage les interactants, de ce qu'il appelle le *shared background knowledge*<sup>345</sup> et précise que :

« Ability to understand and communicate effectively [...] depends above all on informal learning through regular interaction. Frequency of interaction alone moreover is not enough. The context in which the communication occurs and the social relationships relevant to it are also important ».

Cette dernière remarque est importante, puisqu'elle conduit à affirmer que ce n'est pas seulement la fréquence des interactions entre des locuteurs qui constitue un terrain commun avec *l'autre*, mais bien un ensemble diversifié de paramètres, comme le contexte et la relation qui lie les interactants. Des collègues de travail qui interagiraient tous les jours, mais qui se limiteraient à n'échanger qu'à propos du travail, n'auraient pas d'autres savoirs partagés (du moins ne le sauraient-ils pas). A l'inverse, des amis qui n'interagiraient qu'occasionnellement auront plus de connaissances partagées (a priori une meilleure connaissance personnelle de l'autre).

### 9.1.2 Considérations terminologiques

Le terme de *communauté* n'est pas sans soulever des problèmes de nature terminologique, derrière lesquels les problèmes théoriques ne sont pas loin, en particulier du point de vue de ce à quoi il renvoie. J.-P. Gee (2005) notamment, met en avant plusieurs problèmes soulevés par cette notion, dans le cadre d'une approche de l'apprentissage scolaire, qui le conduisent à lui préférer l'emploi du terme de « affinity space » :

---

345. J.-J. Gumperz, qui a beaucoup travaillé sur les malentendus interculturels, développe ainsi l'idée qu'un arrière-plan culturel est nécessaire pour interpréter et comprendre les métaphores et les blagues. Il prend pour exemple une blague faite par l'étudiant d'un collègue ("Governor W. died and went to heaven. When he knocked on the door, a voice answered : 'Who dat?' He said, 'Never mind, I'll go to the other place.'"), qui ne peut être comprise que si on a accès à la référence culturelle convoquée : « Only individuals who are aware of the cultural stereotype which associates the pronunciation 'who dat' with Negro race can understand the joke cited above ».

« The idea of “community” can carry connotations of “belongingness” and close-knit personal ties among people which do not necessarily always fit classrooms, workplaces or other sites where the notion of community of practice has been used ».

De notre point de vue, cet argument n'est pourtant pas totalement pertinent, puisque nous souhaitons justement appliquer cette notion au-delà d'une salle de classe ou d'un lieu de travail, et des applications privilégiées qui en ont été faites. L'auteur souligne ici que ce à quoi renvoie le terme de *communauté de pratique* ne correspond pas forcément aux relations qui peuvent (ou non) se développer dans une salle de classe, ou sur un lieu de travail : « what sense does it make to say all the students in [a] class are in some (one?) community of practice just because they are all constained by the same four walls? » (p. 215). Nous partageons ce point de vue en postulant, d'une part, que ce ne sont pas des endroits ou des espaces sociaux<sup>346</sup> (réels ou virtuels) qui permettent de former des communautés, et en considérant, d'autre part, qu'il existe une infinité de liens pouvant lier les individus, de différentes natures. En revanche, la critique de J.-P. Gee ne nous semble pas juste, puisque dans sa conception initiale de la notion de *communauté de pratique*, E. Wenger (spécialiste de gestion) souligne bien que le fait de travailler au même endroit par exemple, n'implique pas la formation d'une communauté : « it is not because claims processors work in the same office that they form a community » (p. 74). Il souligne également que ce qui peut être vu comme une communauté, un quartier résidentiel notamment, ne constitue pas une communauté de pratique : « a residential neighborhood [...] is often called « the community » but it is usually not a community of practice ». Il nous semble qu'en ce sens E. Wenger ne considère pas que les étudiants partageant une salle de classe forment une communauté, d'autres conditions apparaissent nécessaires (cf infra 9.1.3).

J.-P. Gee avance un second argument pour remettre en cause la notion de *communauté de pratique*, et pointe une difficulté que nous n'ignorons pas :

« The idea of “community” seems to bring with it the notion of people being “members”. However, “membership” means such different sorts of communities of practice, and there are so many different ways and degrees of being a member in some communities of practice that it is not clear that membership is a truly helpful notion » (J.-P. Gee, 2005)

---

346. Nous ne disons pas qu'un lieu ne peut jamais être à l'origine de la création d'une communauté de pratique (ce serait évidemment faux), mais nous souhaitons souligner qu'il n'y a pas là une condition définitoire. Nous pouvons fréquenter un même lieu sans avoir le sentiment d'appartenir à une communauté de pratique. On peut se rendre régulièrement dans le même bar, sans pour autant échanger avec les autres clients habituels présents.

L'auteur souligne ainsi que cette notion renvoie à l'idée d'adhérent, de membre et par conséquent de groupe<sup>347</sup>. E. Wenger emploie le terme de *participation* sous lequel il regroupe les notions de *membership* et d'*involvement* (p. 55). Nous retrouvons d'ailleurs cette association d'idée (communauté/membres/groupe) dans la définition que B. Rieder (2010) donne de la « communauté » :

« La communauté implique [...] un commun – des idées, valeurs et signes partagés qui établissent la particularité du groupe ; l'identité des membres du groupe est alimentée par cette identité collective ».

J.-P. Gee (2005) propose l'emploi du terme *affinity spaces* pour venir au devant de ces difficultés, et se départir de l'idée de membre (d'un groupe) inhérente, selon lui, à la notion de *communauté de pratique*. Il considère que « l'étiquette » de groupe conduit à déterminer, en premier lieu, qui appartient et qui n'appartient pas au groupe, pour être en mesure de définir la communauté. Il pose dès lors la question délicate des frontières et de la délimitation des communautés (nous reviendrons sur ce point dans la section suivante).

Le concept d'*affinity spaces*, défendu par J.-P. Gee, nous semble lui aussi devoir être précisé, voire reformulé. Si le terme d'*affinité* nous convient parce qu'il sous-entend l'idée de connivence et d'intérêts communs, nous avons davantage de réserves concernant le terme d'*espace(s)*, puisque, même si ce n'est pas le sens que l'auteur lui donne, il renvoie à des considérations géographiques<sup>348</sup>. Or, une communauté de pratique, au sens où nous l'entendons, dépend essentiellement des locuteurs/scripteurs et de ce qu'ils pensent partager avec leurs interlocuteurs au-delà de l'« espace social » dans lequel ils échangent. Si nous prenons l'exemple des données IRC, les joueurs échangent tous au sein du même espace (*numérique*), cependant, ils n'entretiennent pas tous les mêmes relations avec les autres joueurs, et n'abordent pas les mêmes sujets par exemple (cf partie II – chapitre 5), bien que nous puissions tout à fait prétendre que ces joueurs constituent bien une « communauté ».

Il nous semble opportun d'ouvrir ici une parenthèse sur ce que l'on appelle les *communautés virtuelles*. Dans le cadre des données IRC, ce terme est très fréquemment employé, plus généralement lorsqu'il est question de Communication Médinée par Ordinateur (CMO) et davantage encore lorsqu'il est question de jeux en ligne. C'est H. Rheingold - spécialiste des implications sociales, culturelles et politiques, et des rapports que les humains entretiennent avec les nouvelles tech-

---

347. Un membre s'entendant comme une « personne [...] appartenant à un groupe » (*L'inter-naute*).

348. J.-P. Gee précise qu'il ne parle pas simplement d'espaces physiques ou géographiques : « they [people] can enter a virtual space like a website or a chatroom [...] So when I talk about "spaces" I don't mean just physical spaces » (p. 216).

nologies de l'information et de la communication - qui a été le premier à employer ce terme au début des années 90 pour décrire le fonctionnement de WELL (Whole Earth 'Lectronic Link). Pour ce dernier, les *communautés virtuelles* sont :

« des regroupements socioculturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus participent à ces discussions publiques pendant assez de temps en y mettant suffisamment de cœur pour que des réseaux de relations humaines se tissent au sein du cyberspace » (H. Rheingold (1995), traduit et cité par S. Proulx et G. Latzko-Toth , 2000).

Avant de définir davantage ce terme, il convient d'évoquer les problèmes terminologiques qu'il soulève. Synonyme de *potentiel* ou de *simulation*, l'adjectif *virtuel* renvoie à l'idée d'un « état de simple possibilité ou d'éventualité » (*Trésor de Langue Française informatisé - TLFi*). « Si nous traduisons ce mot par « non-réel » ou même par « en devenir », nous imaginons que la notion d'échange virtuel puisse troubler : ou l'échange se réalise, ou il n'est pas » (E. Guichard, 2012, p. 133). S. Proulx (2006) avance succinctement deux arguments pour « déconstruire » la notion de *communauté virtuelle*<sup>349</sup>. Premièrement, c'est en sens très particulier qu'un ensemble d'internautes constitue une communauté : « abandonnons tout de suite le postulat caractérisant le collectif d'utilisateurs en ligne comme étant par *définition* une *communauté virtuelle* d'internautes » (p. 16). Nous abondons dans ce sens. Prenons rapidement l'exemple du réseau social *Facebook* qui compte plus d'un milliard d'utilisateurs se connectant mensuellement au site. Malgré l'utilisation d'une plateforme commune, la plupart des internautes ne se connaissent pas et n'auront jamais l'occasion d'entrer en contact ou d'interagir. Chaque usager a un « réseau personnel » d'amis, qui ont eux-mêmes des amis, qui ont d'autres amis, etc. Cependant, une interrelation entre individus ne prédit pas et n'entraîne pas obligatoirement la naissance d'un sentiment d'appartenance à une communauté<sup>350</sup>.

C'est une question qui n'avait pas échappé à L. Milroy et M. Gordon (2003). A propos des réseaux, ils précisent que : « the concepts of network and community of practice are thus closely related and the differences between them are chiefly of method and focus » (p. 119). Aussi convient-il de revenir sur cette distinction. Une étude des *réseaux (sociaux)* (au-delà des réseaux en ligne) se concentre sur

---

349. Pour une discussion plus détaillée de la notion de *communauté virtuelle* et de sa remise en cause, nous renvoyons à S. Proulx et G. Latzko-Toth (2000) qui retrace trois approches de la « virtualité » à travers différents courants de pensée, et « l'histoire » du mot virtuel depuis son étymologie à son usage actuel.

350. Le sentiment d'appartenance est-il d'ailleurs nécessaire pour effectivement faire partie d'une communauté? Peut-on envisager que des individus fassent partie d'une communauté sans même le savoir?

les relations qu'entretiennent les individus entre eux, indépendamment des caractéristiques de ces individus. Il s'agit donc d'une vision davantage collective, peut-être aux dépens de l'individualité :

« Un réseau social [...] [est] constitué d'un ensemble d'unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement, ou indirectement. [...] Les relations entre les éléments désignent des formes d'interactions sociales qui peuvent être elles aussi de natures extrêmement diverses [...], plus généralement de toutes sortes d'interactions verbales ou gestuelles, ou encore de la participation commune à un même événement, etc. » (P. Mercklé, 2016, p. 4).

La « participation commune à un même événement » crée un lien social, permet de faire des connaissances ou d'élargir son « réseau personnel », mais ne crée pas de manière automatique « une communauté ». L'étude de *communauté de pratique* se concentre sur les individus et sur ce qu'ils partagent (ou ce qu'ils pensent partager) : une identité, des pratiques (vestimentaires, langagières, professionnelles...), des loisirs, des expériences, des doléances... C'est ce partage qui, en plus d'un lien social, développe une certaine connivence entre les individus, connivence qui peut leur donner le sentiment de faire partie d'un même groupe. Parmi les *réseaux* peuvent se développer des *communautés*. Si nous reprenons l'exemple de *Facebook*, il existe des centaines de groupes qui se revendiquent, dans leur nom même, comme des *communautés*, avec des rayons d'activités très diversifiés (religieux, professionnels, sportifs, artistiques...) : « communauté des pêcheurs de Gironde », « communauté juive », « communauté Fifa France », « La communauté du pinceau », « la communauté des profs blogueurs », « communauté molosse », « communauté positive », « communauté catholique étudiante d'Aix »<sup>351</sup>... Chaque internaute est libre d'adhérer ou non à ces groupes et peut (comme pour les communautés de pratique(s)) faire partie de plusieurs groupes. Nous refermons cet excursus<sup>352</sup> pour revenir à la notion de *communauté virtuelle*

---

351. Ces noms de « communautés » ont été relevés sur *Facebook*.

352. La distinction entre *réseau* et *communauté de pratique* mériterait évidemment d'être plus longuement discutée. Nous voulions simplement souligner ce que nous entendions par *réseau* et pourquoi nous n'avons pas choisi ce terme (pour le traitement de nos données), au profit de celui de *communauté de pratique*. Les *réseaux* peuvent lier, mettre en relation des individus aux profils (sociaux, professionnels, économiques...), aux trajectoires et aux intérêts très différents, sans que ces individus ne constituent des *communautés*. Un réseau peut s'entendre comme un « ensemble de personnes qui sont en contact les unes avec les autres » (*L'internaute*). On peut donc faire partie d'un réseau sans ne partager plus que le « point de contact » (une personne, un site, un travail...) qui a permis d'établir la connexion. En revanche, on ne parlera pas de connexion pour une communauté, qui peut s'entendre comme un « ensemble de personnes unies par des liens d'intérêts, des habitudes communes, des opinions ou des caractères communs » (*Larousse*). Autrement dit, la nature du lien entre les individus n'est pas la même : pour les réseaux, il s'agit de relations interpersonnelles alors que les communautés se créent autour d'un

et à ses limites.

Le deuxième argument avancé par S. Proulx (2006), pour interroger l'expression de *communauté virtuelle*, concerne le glissement sémantique du terme virtuel qui l'éloigne de son sens originel :

« alors que les philosophes opposaient le terme de *virtuel* à celui d'*actuel* (en d'autres mots : ce qui est virtuel est l'état de ce qui est non encore actualisé), l'expression "virtuel" a tendance à désigner aujourd'hui de plus en plus le simple recours à des dispositifs informatiques et électroniques dans le procès d'échange de communication » (p. 16).

Nous ajoutons à ces remarques que le terme *virtuel* (entendu comme synonyme d'*éventuel* ou *potentiel*) est maladroit pour désigner des échanges qui ont effectivement lieu et qui n'ont donc rien de virtuel (au sens de non-réel). Comme le souligne H. Rheingold (1995) : « Les membres des communautés virtuelles font sur le Réseau tout ce qu'on fait "en vrai" ; il y a juste le corps physique qu'on laisse derrière soi » (cité par S. Proulx et G. Latzko-Toth, 2000). Ce n'est pas toujours le cas, certaines « communautés virtuelles » peuvent parfois être l'extension de communautés qui se rencontrent régulièrement (dans des espaces géographiques concrets) :

« it is accepted that online communities rarely exist only online ; many have off-line physical components. Either they start as face-to-face communities and then part or all of the community migrates on to digital media, or conversely, members of an online community seek to meet face-to-face. Communication is hardly ever restricted to a single medium ; usually several media are used depending on what is most convenient at the time, which can make doing research in this field difficult. Populations tend not to be bounded, so getting a clear picture of the community's context can be difficult [...] » (J. Preece & D. Maloney-Krichmar, 2005).

Malgré l'emploi de l'adjectif *virtuel*<sup>353</sup>, qui peut faire polémique, son usage par sa

---

intérêt commun. E. Wenger souligne cette distinction entre *communauté de pratique* et *réseau*, en précisant que : « a community of practice is not defined merely by who knows whom or who talks with whom in a network of interpersonal relations through which information flows » (p. 74).

353. Nous sommes consciente que cette discussion concernant le terme *virtuel* peut paraître contradictoire au vu de la classification des données IRC que nous avons proposée, et de la distinction entre *amitié réelle* et *virtuelle*. A l'intérieur de cette dénomination, le terme de *virtuelle* renvoie exclusivement à l'« espace numérique », en opposition à des espaces sociaux physiques permettant le face-à-face, physiquement concrets (cafés, restaurants, bars, domiciles...). L'adjectif *virtuel* ne doit pas s'entendre comme « non-réel », parce que de fait les échanges et les relations construites sont réels. Nous voulons simplement insister sur la distinction entre les échanges se prolongeant en dehors de la toile et ceux s'y limitant. *Virtuel*, dans ce cadre, renvoie davantage au moyen de communication, au médium.

fréquence est désormais généralement admis par tous, aussi bien dans les médias que dans la sphère scientifique, en parallèle des termes *communauté en ligne* ou *communauté électronique*. Nous préférons pour notre part<sup>354</sup> faire usage du terme de *communauté en ligne* afin, si ce n'est de neutraliser le problème de l'opposition réel/virtuel, du moins de le contourner quelque peu.

Ce parallèle entre *communauté de pratique* et *communauté en ligne* nous semble important pour deux raisons. La première est relative à nos données, puisque l'IRC est considéré comme une communauté en ligne<sup>355</sup>. Il est donc intéressant d'essayer de saisir ce qui diffère entre ces deux grands types de communautés, n'est-il en effet question que d'une opposition entre contact en *face-à-face* et contact par *écrans interposés*? A première vue, la réponse semblerait plutôt non, puisque nous avons évoqué la possibilité pour les communautés d'exister hors ligne : soit en amont soit en aval de la *communauté en ligne*. De plus, si nous nous appuyons sur deux définitions des communautés en ligne, il ressort que, « ce qui fait le lien » (pour reprendre les termes de S. Proulx, 2006), ce sont les « intérêts » partagés par les membres. Pour F. Liénard (2014), les *communautés virtuelles* « se définiraient [...] comme des entités sociales dont les membres partagent des intérêts communs les engageant dans une démarche de coopération et d'échanges d'informations » (p. 150). Cette définition recoupe les propos de S. Proulx (2006) pour qui :

« Les "communautés virtuelles" sont d'abord, dans la majorité des cas, des communautés d'intérêts. [...] Dans la communication électronique de groupe, ce qui fait lien peut être le partage d'intérêts communs, de valeurs et croyances communes, ou la même appartenance culturelle, nationale ou ethnique, ou encore : familiale, générationnelle, sexuelle ou religieuse ».

Il apparaît ainsi que la création de communautés virtuelles (comme les communautés de pratique) repose sur de nombreux paramètres, de nature variée.

La deuxième raison qui nous pousse à faire ce parallèle entre *communauté de pratique* et *communauté en ligne* est relative à la position que nous défendons. En effet, s'il est possible d'envisager qu'il existe des *communautés en ligne* entre des individus qui ne se connaissent pas ou peu, nous pourrions extrapoler, et considérer que le même fonctionnement est possible dans les interactions quotidiennes et ordinaires... En se découvrant, au cours de l'interaction (qu'elle soit orale ou écrite), des points communs, ou en s'appuyant sur des informations déjà connues,

---

354. En revanche, nous conserverons évidemment le terme lorsque les auteurs cités y font explicitement référence.

355. Voir par exemple J. Paolillo (1999, 2001). Il s'agit davantage de communautés multiples, aux intérêts variés, qui échangent par le biais de l'IRC. Des milliers d'espaces ou canaux (traduction de channels) de discussions sont accessibles.



quelles qu'elles soient, un locuteur/scripteur pourrait avoir le sentiment d'une proximité, le sentiment d'appartenir, ou de former avec son interlocuteur, une « communauté ». Le terme doit alors s'entendre dans un sens élargi et renvoyer :

« à des milliers de types possibles d'associations, stables ou temporaires, entre deux personnes ou un grand nombre, de type ludiques ou professionnels, avec des possibilités de gradations entre chacun de ces pôles, et de nouveaux pôles » (E. Guichard, 2012, p. 132).

### 9.1.3 Une délimitation difficile

La multiplicité et la variété des paramètres entrant en jeu dans la constitution d'une « communauté », amènent à des difficultés de description, de frontières, de délimitation. Une communauté de pratique :

« cannot be defined by static physical location since membership can be experienced as part of nation-state, neighborhood, village, club, compound, on-line chat room, religious institution, and so on. What's more, adults often experience multiple communities, and one's initial socialization into a speech community may occur within a culture with communicative values that differ from those of other cultures and communities one encounters later in life » (M. Morgan, 2004, p. 4-5).

En citant A. Bruckman, J. Preece & D. Maloney-Krichmar (2005) soulignent que, pour étudier les communautés en ligne, il faut avant tout accepter que les « frontières » les entourant soient floues - ce qui d'ailleurs ne les différencie pas fondamentalement des autres types de communautés. Il faut également se situer du point de vue des membres (en faisant ressortir des caractéristiques personnelles similaires et différentes), qui sont par excellence ceux capables d'établir ce qui fait leur « communauté » et la façon dont elle évolue :

« She [A. Bruckman] suggests that a more productive approach may be to accept community as a concept with fuzzy boundaries that is perhaps more appropriately defined by its membership. [...] While such approaches to definition might be hard for some academics to accept, they may encourage us to concentrate on more substantive issues such as how communities are created, evolve or cease to exist online ».

Privilégier le point de vue des membres de la communauté plutôt que la communauté elle-même est une entreprise qui n'est pas dépourvue d'intérêt<sup>356</sup>, mais

---

356. Ce qui est cohérent avec le point de vue que nous défendons par ailleurs, reposant sur l'intérêt de faire reposer la réflexion sur un point de vue émique, celui des locuteurs (et de

elle semble difficilement tenable pour le chercheur, en tant qu'observateur extérieur, avec son point de vue étique. Sur la toile, nous avons seulement accès à ce que les internautes laissent entrevoir d'eux. Il apparaît difficile dans ces conditions d'être réellement en mesure d'établir des ressemblances/différences entre les membres. Tout au plus pourrions-nous émettre des hypothèses. Il semble plus réaliste, pour les données issues d'Internet, de se concentrer sur l'intérêt commun des internautes lorsqu'ils se connectent à un forum ou un serveur chat. Si l'on prend l'exemple du forum *Plus Belle La Vie*, le lien entre les internautes n'est pas difficile à établir, il s'agit de la série télévisée du même nom. Pour le forum *Turbo*, l'intérêt commun est l'automobile. Les internautes se réunissent ainsi autour de centres d'intérêts partagés ou dans un but commun :

« Les membres des communautés virtuelles font appel à des mots inscrits sur les écrans pour échanger des plaisanteries ; débattre ; participer à des digressions philosophiques ; faire des affaires ; échanger des informations ; se soutenir moralement ; faire ensemble des projets [...] ; tomber amoureux ou flirter ; se faire des ami(e)s ; les perdre ; jouer [...] » (H. Rheingold, 1995, traduit et cité par S. Proulx et G. Latzko-Toth , 2000).

Néanmoins, un intérêt commun peut donner lieu à des relations (en termes de proximité/distance) différentes entre internautes. Nous songeons notamment aux usagers d'IRC. Nous avons pu établir que, malgré un intérêt commun manifeste (le jeu Kraland), les affinités entre joueurs ne sont pas identiques. A l'intérieur de ce qui est incontestablement une communauté, peuvent se créer, comme nous l'avons évoqué à propos de *Facebook*, d'autres (*micro*)communautés. Penser nos données orales en termes de finalité ou de but commun ne permet pas non plus d'opérer des distinctions, puisqu'une même finalité n'implique pas toujours les mêmes relations entre interactants (cf la distinction entre les entretiens traditionnels et les entretiens de proximité). De plus, dans les conversations du quotidien (orales ou écrites), les intérêts des interactants ne sont pas toujours aussi nettement définis. Les interactions ordinaires ont une *finalité interne* qui vise à :

« réaffirmer et à élargir ou approfondir les liens sociaux. Cette dimension fondamentale de la conversation souligne la place centrale qu'elle occupe dans les activités sociales. Activité par excellence à travers laquelle l'individu s'affirme en relation avec les autres [...] » (V. Traverso, 1996, p. 6).

De ce point de vue, nous aurions dû traiter toutes les conversations ordinaires sur le même plan, puisqu'elles ont toutes cette même finalité interne. De plus, en la relation liant les locuteurs entre eux) pour comprendre les variations dans les emplois et les formes du DD.

forçant le trait, nous pourrions considérer que chaque interaction, visant à établir ou renforcer du lien social, permet de se constituer ou maintenir un *réseau personnel* à l'intérieur duquel les locuteurs/scripteurs ne développent pas forcément un sentiment d'appartenance à une communauté.

Comme pour les *genres de discours* (voir chapitre précédent), une approche des communautés en termes de *finalité* ou de *but commun* n'est pas pertinente dans toutes les situations et semble mal s'appliquer à la plupart de nos données, ou du moins ne permet pas un degré de granularité suffisamment fin. Faire des rencontres, bavarder, échanger, se renseigner, conseiller... peuvent constituer des intérêts ou des buts communs, aussi bien sur Internet que dans la vie de tous les jours, mais avons-nous pour autant affaire à des communautés de pratique ? Nous ne le pensons pas. Tous les internautes échangeant sur un site ne constituent pas d'office une communauté et, de la même façon, tous les étudiants qui fréquenteraient une même université ne constituent pas non plus d'office une communauté. Ainsi, il est évident que la délimitation d'une communauté de pratique peut être problématique.

Il faut donc regarder les communautés de pratique comme des entités abstraites, non géographiques, aux contours fluctuants pour ce qui concerne le nombre de membres. Comme le souligne P. Eckert (2000) :

« it is possible for an outsider to enter a community of practice and immediately assume signifiant meaning-making rights; and it is possible for an outsider to enter a community of practice with very lowly rights » (p. 38).

Ainsi, lorsque nous parlons de communautés de pratique ponctuelles ou non-figées, nous insistons sur le fait que les individus peuvent, d'une part, appartenir à plusieurs communautés en fonction de ce qu'ils pensent partager, et d'autre part, qu'ils peuvent considérer qu'un autre individu appartient à leur communauté selon des considérations multiples. En ce sens, les membres peuvent aller et venir. Nous développerons cet aspect dans la section suivante, et nous nous contenterons ici d'un exemple pour illustrer cette remarque. Wajih, enquêteur du projet MPF, a vécu longuement dans un quartier de Mantes-la-Jolie où réside une partie de sa famille, et a été assistant d'éducation dans un collège de la ville. Il a donc été, à une époque, régulièrement en contact avec les « jeunes » qu'il interviewe. Cependant, au moment des entretiens, Wajih ne vivait plus dans le quartier et était devenu maître de conférence en Algérie. L'âge, le lieu d'habitation ou encore le statut socio-économique ne constituent donc pas des caractéristiques « partagées » par l'enquêteur et les enquêtés. De plus, leurs interactions étaient plus limitées, les chances de se croiser l'étant également. Wajih aurait

pu être considéré comme un *outsider*. Pourtant, ce n'est pas le cas. Tous les enregistrements réalisés par Wajih ont été classés comme des entretiens de proximité, les enquêtés échangeant librement et naturellement avec lui : c'est un cas pour lequel l'expression d'*histoire conversationnelle partagée* est particulièrement adaptée. Au-delà du statut social « actuel » de Wajih, ce qui semble compter, ce sont d'autres considérations comme un passé/vécu commun (le quartier), le partage d'une culture, d'une langue (l'arabe)... Il s'agirait dès lors d'une « communauté d'expérience ». V. Méla (1997) utilise ce terme pour expliciter le lien qui unit les « jeunes » à l'intérieur d'une cité et d'une cité à l'autre. Pour elle, cette « communauté d'expérience » est :

« profondément liée à la socialisation et au vécu dans ces cités, c'est-à-dire, non seulement aux conditions matérielles, mais aussi à l'histoire commune. Cette communauté lie d'abord les habitants de la cité [...]. De ce vécu naît un sentiment d'appartenance qui reste présent même chez ceux qui partent. [...] Les appartenances locales ancrent l'expérience du monde des cités dans les vécus des jeunes : cette expérience dépasse et élargit le cadre de la cité ».

Si nous nous sommes concentrée, jusqu'à présent, sur le terme de *communauté*, il convient pour terminer de s'arrêter succinctement sur le terme de *pratique*. Ce dernier étant défini comme « une façon d'agir, [une] conduite habituelle à un groupe » (*Larousse.fr*), il renvoie à l'idée de :

“habitual social activity, the series of action that make up our daily lives. [...] However, the specific practices in which one engages, and which in turn constitute the habitus, are not the same for everyone : gender, social class, age, and many other dimensions of life experience are culturally reified as the basis for the inculcation of differentiated practice” (M. Bucholtz & K. Hall, 2005, p. 377-378).

Ainsi, dans sa définition même, le terme de *pratique* peut renvoyer à la notion de « groupe », par le « faire-ensemble ». Nous envisageons également ce terme dans un sens large en considérant qu'il peut aussi bien désigner des activités (profession, sport, loisirs, jeux...), des caractéristiques physiques et psychologiques, des expériences, que des savoirs ou connaissances. Ainsi, tout ce qui est susceptible de faire le lien entre deux ou plusieurs individus peut constituer une « pratique » les rapprochant.

Le sens dans lequel nous entendons le concept de *communautés de pratique* est ainsi assez vaste. De ce concept, nous retenons principalement le terme de *pratiques* et la notion de *pratiques partagées* en considérant, comme P. Eckert (2006), que ce ne sont pas les caractéristiques sociales des individus qui président à la constitution d'une communauté :

« the value of the notion communities of practice to Sociolinguistics and Linguistic Anthropology lies in the fact that it identifies a social grouping not in virtue of shared abstract characteristics (e.g. class, gender) or simple co-presence (e.g. neighborhood, workplace), but in virtue of shared practice ».

En nous intéressant à des unités lexicales particulières, qui apparaissent présentes dans certaines composantes de notre corpus, et en nous intéressant aux profils des locuteurs les utilisant, nous essaierons de montrer comment ce concept permettra, en tous cas pour nos données, de rendre compte de faits qui n'ont pas pu être correctement traités auparavant. Il s'agira également d'argumenter la façon de dépasser les limites d'approches en termes d'âge ou d'origine ethnique. Avant de nous focaliser sur les particules, il convient de resituer la notion de *communauté de pratique* face à l'hypothèse centrale de notre travail. Quelles sont les relations entre les notions de *communauté de pratique* et de *proximité/distance* ?

La *distance communicative* (au sens de P. Koch & W. Esterreicher, 2001) peut s'entendre de deux façons, il peut s'agir d'une distance physique (locuteur en présence ou non) mais aussi et surtout d'une distance symbolique liée, entre autre, aux savoirs partagés par les locuteurs :

« [la] vie privée [de l'interlocuteur], son passé, ses caractéristiques physiques ou psychologiques peuvent constituer un de ces domaines de connaissances partagées qui réduit le plus souvent la distance au fur et à mesure qu'il croît mais ce n'est pas le seul. Tout autre domaine de connaissances partagé par les participants à une interaction est susceptible de réduire la distance qui les sépare parce qu'il leur permettra de se sentir appartenir à une même communauté [nous soulignons], parce qu'il facilitera leur intercompréhension sur les sujets qui s'y rapportent... » (V. Bigot, 2002).

Le terme de *communauté* et plus particulièrement celui de *communauté de pratique* nous semble particulièrement pertinent pour l'hypothèse que nous défendons. M. Meyerhoff & A. Strycharz (2013) résument les trois critères mis en avant par E. Wenger pour définir une *communauté de pratique* :

- « there must be mutual engagement of the members. That is, the members of a CofP need to get together in order to engage in their shared practices. [...] a CofP is not necessarily a group of friends or allies » (p. 429).

- « [...] members share some jointly negotiated enterprise. [...] members get together for some purpose and this purpose is defined through their pursuit of it » (p. 430).

- a CofP is characterized by the members' shared repertoire. These resources (linguistic or otherwise) are the cumulative result of internal negotiations » (p. 430).

Cette définition peut s'appliquer dans une perspective sociolinguistique pour étudier les variations linguistiques en lien avec une identité sociale qui ne repose pas simplement sur des critères externes comme l'âge, la classe sociale, le sexe... , mais qui repose sur des pratiques, des expériences ou des savoirs partagés par les interactants. P. Eckert (2000, 2006), entre autres, a développé cette notion comme un « lieu » privilégié de l'étude des changements linguistiques : « The community of practice is thus a rich locus for the study of situated language use, of language change, and of the very process of conventionalization that underlies both » (2006).

B. Davies (2005) souligne les difficultés d'application des critères développés par E. Wenger (2000) au-delà d'une théorie de l'apprentissage, pour certains groupes qui se constituent eux-mêmes (en opposition aux groupes créés au sein d'institutions : école, lieu de travail... ). Le troisième critère : *a shared repertoire* recouvre une définition assez large qui permet une application tout aussi vaste : « the practice – the way of doing – which can be instantiated through linguistic features, personal common ground, a shared perspective on the world, and many other behaviours » (p. 560-561). En revanche, le deuxième critère semble plus problématique. En effet, comme le souligne B. Davies :

« In a workplace situation [...], it is relatively straightforward to see what a joint enterprise might be : one could describe the enterprise of university teaching in much the same way. However, it is much more difficult to determine shared enterprise in self-constituted groups, rather than those which arise in relation to an activity within an institution » (p. 562).

Autrement dit, des pratiques communes ou partagées, n'impliquent pas nécessairement un objectif ou un intérêt commun.

Concernant enfin le premier critère : *l'engagement mutuel* des membres, en forçant quelque peu le trait, nous pourrions considérer qu'il s'applique à toutes les interactions ordinaires, puisqu'elles nécessitent un engagement réciproque des participants. Cependant, toutes les interactions ne conduisent pas à la création ou au maintien d'une communauté de pratique :

« the type of phatic communication I share with the majority of my neighbours does not involve us in a community of practice, as we are joined in meaning-making » (B. Davies, p. 561).

Le concept de communauté de pratique présente l'avantage d'associer la relation entre interactants (proximité/distance qui repose sur des savoirs partagés) et les variations intra-individuelles (c'est-à-dire la faculté de tout locuteur d'adapter sa façon parler à son auditoire et à la situation). Ce sont les savoirs partagés qui

font le lien entre ces deux notions. Comme nous l'avons évoqué, la proximité (ou la distance) communicative est relative, subjective et évolutive, mais les connaissances partagées par les interactants peuvent réduire une éventuelle distance. Au contraire, un manque de connaissances partagées pourrait avoir pour effet d'augmenter la distance symbolique entre les interlocuteurs. Dans cette logique, les interactants activeraient des unités ou formes de leur répertoire linguistique, en fonction de ce qu'ils partagent, ou pensent partager avec les locuteurs en présence.

Pour illustrer concrètement l'intérêt du recours à la notion de « communauté de pratique », nous nous intéressons à présent à une catégorie qui nous a posé problème, les particules d'amorces dites *singulières*.

## 9.2 Une illustration de la pertinence des « communautés de pratique » pour nos données : les particules d'amorce

Certaines particules d'amorce ne sont pas présentes dans l'ensemble des composantes de notre corpus. Il convient dès lors de s'attarder sur les paramètres qui favoriseraient leur apparition. Nous nous intéresserons en particulier à des particules empruntées à l'arabe : *wesh* et *zaama*.

### 9.2.1 La particule *wesh*

Nous avons relevé la particule *wesh* (en tant qu'introducteur de discours direct - parce qu'il y a beaucoup d'autres occurrences de *wesh*) dans cinq enquêtes dans lesquelles huit locuteurs l'utilisent spontanément. « Spontanément » signifie ici que l'usage de *wesh* n'a pas été sollicité de quelque manière que ce soit par l'enquêteur, et qu'il n'est pas employé avec une visée métalinguistique, réflexive. Les exemples ci-dessous nous permettront d'illustrer et d'explicitier cette remarque :

(162)

Yanis : Voilà (.) donc euh les expressions.

Alors ce qui a changé<sup>357</sup> (..) moins de gros mots.

Enq : Ah ouais (.) tu le remarques ça ?

Yanis : Ouais. Enq : Hum hum.

Yanis : Euh moins de gros mots pff (..) euh (clic) (.) euh pff ouais bof pff ouais moins de gros mots quelques euh.

---

357. Pour resituer rapidement le contexte : nous avons demandé à Yanis s'il avait été choqué par la façon de parler des élèves du collège dans lequel il était scolarisé à l'époque par rapport à son ancien collège et aux autres élèves de l'internat.

Bon ça c'est sûr il y a le *wesh@s* (rire) le *wesh@s* habituel genre euh (.) enfin ils<sup>358</sup> le disent dans quasiment toutes les phrases (.) *wesh@s wesh@s* xx (.) enfin bref.

Yanis : Ouais mais *wesh@s* ça peut très bien dire bonjour ça veut pff ça veut ça veut tout dire en fait c'est.

Enq : Ouais (?)

Yanis : Multifonction.

Enq : ça veut <ça peut> (.) ça peut vouloir dire <bonjour> ?

Yanis : <Genre>.

<Euh wesh@s> euh ouais bah oui tu vas voir quelqu'un *wesh@s ça va* (.) ?

C'est à dire euh salut ça va euh (.) un truc comme ça. Hum xx- pff dans toutes sortes de phrases on peut le mettre.

A la fin d'une phrase (..) quand on quand on est énervé (et) euh (.) ouais partout partout on le met partout. (MPF, Anais2, 196-212)

Dans l'exemple (162), nous avons orienté la discussion avec Yanis autour de la façon de parler des élèves et les seules occurrences de *wesh* que nous avons pu relever (il y en a huit au total) sont produites dans des contextes où le locuteur détaille une façon de parler, explique la signification d'un mot ou l'utilisation d'une expression. L'exemple suivant, extrait de la même enquête, illustre lui aussi un emploi réflexif, métalinguistique de *wesh* :

(163)

Enq : D'accord et est-ce que quand tu euh du coup quand tu rentres le week-end c'est vrai que tu vas plus parler euh arabe (.) (aspiration) et avec tes tes amis ? Est-ce que tu reprends pas tes (.) tes habitudes euh ?

Yanis : Hum.

Enq : Langagières ?

Yanis : Comment dire ça ? Euh ça dépend. ça dépend euh j'utilise non je non c'- (..) euh le *wesh@s* (.) bon je l'utilise toujours.

Yanis : Il y a aussi un truc euh mon frère ça c'est c'est mon pote mais genre euh (.) (aspiration) par exemple (.) un truc que tout le monde utilise c'est par exemple euh.

Yanis : Quelqu'un qui qui t'énervé tu dis *wesh@s mon frère arrête de me casser les hein hein*. (MPF, Anais2, 275-336)

Nous prendrons appui sur un dernier exemple que nous avons en partie exploité précédemment pour justifier notre choix de laisser de côté ces occurrences pour la présente analyse :

---

358. Nous ne sommes pas sûre ici de la référence de ce *ils*. Nous ne pouvons pas déterminer (même en réécoutant ou en relisant de la transcription) s'il s'agit des élèves de l'internat, des élèves du collège ou des deux groupes.



(164)

Juline : <Mais en fait on essaye de dire> que ce style à enfin (aspiration) (.) ce langage c'est c'est pas bien (.) que ce soit dehors ou dans la société euh.

C'est ce langage <même là je> (aspiration) (.) avant je je parlais euh je disais par exemple **wesh@s** à un garçon mais (.) je me rendais pas compte que c'était moche sur une fille ou des trucs comme ça et là (.) en arrivant ici euh je me suis rendue compte que (.) c'était pas beau quoi je pouvais pas parler comme me permettre de parler comme ça. (MPF, Anais1, 268-269)

Ici, il ne s'agit pas d'une particule d'amorce, puisque *wesh* constitue le DD lui-même, mais il est toujours question de la façon de parler des locutrices. *Wesh* est utilisé pour illustrer « le langage qu'elle parlait avant ». Il est ainsi peu probable, si nous n'avions pas amené les informatrices à parler de « la langue des jeunes », que nous aurions pu relever des occurrences de *wesh* dans leurs discours. Ceci est d'autant moins probable que Juline (comme Ana<sup>359</sup>) conçoit désormais, par le contact avec son nouveau collègue, ce « langage » comme quelque chose dont il faut se départir :

(165)

Ana <C'est non mais c'est (.) mais oui beh> (.) je préfère être dure c'est parce que (.) je sais pas je vais pas aller voir par exemple mon directeur euh de de mon entreprise je vais lui <dire **wesh@s**> **patron ça <va bien> ou bien euh?**

Enq : <Hum hum>.

<Ouais>.

Ana : Je sais pas je trouve ça ridicule. (MPF, Anais1, 519)

Ces deux derniers exemples (164 et 165) mettent en avant un fait intéressant. Juline et Ana, qui ni l'une ni l'autre ne sont arabophones ni n'ont l'arabe comme langue d'héritage, considèrent toutes deux l'emploi de la particule *wesh* comme typique et représentatif de la « langue des jeunes », cependant comme nous allons le montrer, la présence de cette particule (en tant qu'introducteur de DD) est plutôt discrète. Nous regarderons plus loin l'usage de *wesh* dans le cadre général des interactions, non plus seulement dans le cadre plus restreint du DD, afin de voir si nous constatons un emploi plus étendu.

A présent que nous avons pu expliquer pourquoi nous avons exclu certains emplois de la particule *wesh*, nous pouvons nous intéresser aux profils des locuteurs qui l'utilisent. Nous nous concentrerons notamment sur trois paramètres : l'âge des locuteurs, leur(s) origine(s) et l'enquêteur qui a réalisé l'enregistrement :

---

359. Ana va jusqu'à dire que la « langue des jeunes » est une « langue de singe ».

Locuteurs	Age	Origine	Enquête
Hakim	15 ans	Marocaine	Wajih 4
Walid	15 ans	Marocaine	
Ibrahima	22 ans	Maliennne	Wajih 5
Salim	15 ans	Marocaine	Wajih 3
Karim	15 ans	Marocaine	
Chafi	15 ans	Marocaine	Wajih 1
Rafaël	24 ans	Guadeloupéenne Camerounaise	Marion 1
Marion	23 ans	Polonaise	

TABLE 9.1 – Profil des locuteurs de MPF ayant employé la particule *wesh*

Nous pouvons d’ores et déjà souligner que les occurrences de *wesh* n’ont été relevées que dans le cadre d’entretiens dits de proximité et que la particule est totalement absente de nos données issues de l’Internet. Pourquoi ? Nous tenterons d’apporter des éléments de réponse à cette question.

Au premier abord, le profil des locuteurs, en l’occurrence leur origine maghrébine (marocaine pour la majorité), apparaît comme un facteur favorisant l’emploi de la particule *wesh*<sup>360</sup> (5 locuteurs sur 8) mais il ne permet pas à lui seul de l’expliquer. D’une part, nous constatons que des locuteurs avec des origines différentes l’utilisent, et d’autre part, si l’origine était le seul facteur, nous devrions trouver la particule dans davantage d’enregistrements avec des locuteurs ayant le même profil de ce point de vue, ce qui n’est pas toujours le cas dans notre corpus.

Dans le corpus que nous avons constitué, le plus grand nombre d’emploi de la particule *wesh* se trouve dans deux enquêtes réalisées par Wajih (voir supra 9.1 pour le détail de la relation qui unit Wajih à ses interlocuteurs). La relation ancienne entre les interactants et des connaissances partagées (comme la langue arabe par exemple) influenceraient le recours à la particule, en plus de caractéristiques sociales et/ou ethniques.

Nous voyons également avec l’enquête Marion1, que si l’âge est toujours un facteur pertinent, l’origine des locuteurs ne l’est pas. Marion est une étudiante qui a des origines polonaises, qui vit à Courbevoie, en banlieue parisienne et qui ne correspond pas particulièrement au stéréotype du « jeune de banlieue » (sauf pour ses origines sociales et le fait d’avoir été élevée dans une cité, où elle a gardé la plupart de ses amis). D’ailleurs, cette locutrice qui est aussi l’enquêtrice de l’entretien, associe sa façon de parler au « langage des jeunes » et la distingue du « langage des jeunes voyous » (le langage des banlieues). Nous reproduisons ci-

360. En tant qu’introducteur de discours rapporté. Si nous insistons lourdement sur ce point, c’est que nous avons l’habitude de remarques qui nous ont été adressées lors de journées d’étude. Notamment, il a pu nous être reproché notre interprétation de *wesh* mais nous ne traitons cette particule que dans le contexte du DD. Ce qui explique que nous n’évoquions pas les différents autres usages qui peuvent être faits de *wesh* dans le cadre plus général d’une interaction.

dessous un extrait assez long de l'enquête qui nous paraît pertinent et qui illustre la distinction évoquée :

(166)

Rafael : Alors que c'est au final c'est pas forcément vrai<sup>361</sup> c'est juste que c'est notre façon de parler entre nous comme on dit tu vois.

Marion : Du coup par exemple est-ce que vous parfois est-ce que (.) vous vous êtes demandés pourquoi vous parlez comme ça ?

Tu vas voir regarde moi je suis à la fac.

Marion : Je prends l'exemple de la fac parce que c'est ma lic- enfin c'est ma vie normale.

Marion : Et genre tu vois quand quand la prof elle nous a donnés un questionnaire tu vois en gros elle avait relevé plein de mots de parler jeune tu vois.

Marion : Genre il y avait euh être au reps@s tout ça tu vois sako@s et dans la classe genre je suis limite la seule qui connais ces expressions tu vois.

Marion : Genre on a tous quasiment le même âge tu vois on habite tous en région parisienne.

Matthieu : C'est.

Marion : Il y a pas mal de meufs@s je vais pas te mytho@s tu vois.

Marion : Et genre il y en a vraiment qui m'ont regardée qui ont dit ah le reps@s je sais pas ça je sais <pas>.

Matthieu : <Peut-être> pas les mêmes connaissances pas les mêmes <milieux>.

Rafael : <Ouais mais c'est ça c'est le milieu aussi>.

Marion : <Tu vois non mais voilà et donc du coup moi> je me suis demandée pourquoi tu vois au final moi je parlais comme ça pourquoi eux ils connais- ils ont même pas entendu tu vois le délire ou <pas> ?

Rafael : <Le mi>lieu social.

Matthieu : Ouais tout simplement.

Rafael : Ce qu'il- enfin après faut c'est c'est les <ce- ce- ce-> le langage qu'on parle comme on s- (.) c'est communément je vais pas xx des mots c'est communément appelé le langage de banlieue.

Marion : <Tu vois ce que je veux dire> ?

Matthieu : <Mais les gens c'est ça xx ça xx>.

Rafael : Tu vois <ce que je veux dire> ?

Marion : <Ouais> mais du coup par exemple moi je me suis dit quoi ?

Marion : Je me suis dit (.) hop qu'il y avait un langage entre guillemets des jeunes (.) tu vois genre toutes les expressions à la con on s'en-jaille@s dar@s le swag@s machin tout ça pour tout le monde même <les beaufs@s et nous> tu vois.

---

361. Rafaël expliquait précédemment que les « vieux » qui les entendent parler (lui et ses amis) pensent qu'ils ne savent pas parler français.

Rafael : <Hum hum hum>.

Marion : Et après (.) il y a le langage des jeunes voyous entre guillemets tu vois ce que je veux dire ? (MPF, Marion1, 348-383)

Nous avons souligné les passages les plus intéressants pour notre propos<sup>362</sup> qui nous permettent d'appuyer l'idée de savoirs partagés et de communauté de pratique. Ce qui dans le discours de ces locuteurs va dans notre sens, c'est l'idée que c'est une façon de parler qui leur est propre : « c'est notre façon de parler entre nous » (thème particulièrement récurrent dans les entretiens). Notre point de vue sur les communautés de pratique est corroboré par la remarque de Marion, qui s'étonne que ses camarades de cours ne connaissent pas certains mots ou expressions qu'elle-même connaît et utilise, bien qu'ils aient le même âge et vivent dans la même région, et par la remarque de Matthieu qui précise que c'est sans doute lié à des fréquentations différentes : « peut-être pas les mêmes connaissances pas les mêmes milieux ».

Pour conforter nos propos, nous avons ponctuellement élargi notre corpus de travail en balayant<sup>363</sup> une quarantaine d'autres enquêtes MPF. La particule *wesh*, en tant qu'introducteur de DD, n'a été relevée que dans deux enquêtes<sup>364</sup> : Marion2, dans laquelle l'enquêtrice interviewe de nouveau un groupe d'amis (seulement en partie semblable) et Elodie2, un enregistrement écologique :

(167) Les gens ils vont dire **wesh@s ça veut dire quoi euh tah@s les fous@s naninana**. (MPF, Marion2, 135)

(168) Quoi que maintenant eh tu vois plein de petits beaufs@s du seizième ils sont là ils veulent parler comme des euh comme des guet-toyeux@s de je sais pas quoi **wesh@s gros@s nanani nanana**. (MPF, Marion2, 187)

(169) Je me suis dit **mais wesh@s elle a vraiment peur de moi**. (MPF, Elodie2, 761)

Les locuteurs de ces deux enquêtes n'ont ni le même profil, ni les mêmes origines que les informateurs de Wajih. Pour l'enregistrement Elodie2, Mylène est d'origine antillaise, a 26 ans et travaille comme assistante d'éducation dans un collège. Ces remarques tendent à appuyer le fait que ni l'âge, ni l'origine des locuteurs ne sont des facteurs permettant à eux seuls de comprendre l'emploi de certaines

---

362. Les différents extraits présentés tendent à montrer que les entretiens, bien qu'il ne s'agisse pas de conversations « spontanées », sont tout aussi intéressants et utiles que les enregistrements écologiques. Ils introduisent en effet une dimension métalinguistique en permettant d'avoir un retour des locuteurs sur leurs propres pratiques langagières et la façon dont ils convoquent certaines unités linguistiques en fonction des situations de communication.

363. Cette recherche a été grandement facilitée par un outil, mis en place par Amal Guha, ingénieur de recherche au laboratoire MoDyCo. Sa « moulinette » permet de faire des requêtes sur plusieurs enquêtes simultanément et de faire ressortir dans un fichier Excel les occurrences contenant les requêtes exprimées.

364. Nous avons là aussi exclu les occurrences explicitement métalinguistiques, réflexives.

particules. Alors que la notion de *communauté de pratique* permettra de regarder la relation entre les interactants comme un facteur pertinent de variation parmi les formes employées. Pour conclure temporairement sur ce point, nous ferons une dernière remarque concernant une enquête : Wajih2. Nous avons relevé une seule et unique occurrence de *wesh* : « *wesh t'es revenu? (.)* eh il a rien fait? » (MPF, 808). Il ne s'agit pas ici d'un introducteur de DD, mais il est intéressant de noter que cette unique occurrence n'est pas adressée à l'enquêteur mais à un jeune du quartier qui passe. Nous pouvons supposer que Miloud, même si tout montre qu'il se sent à l'aise lors de l'interview, ne regarde pas l'enquêteur comme quelqu'un avec qui il partage une appartenance de groupe.

### 9.2.2 La particule *zaama*

Une seconde particule offre des difficultés de traitement, et elle aussi est empruntée à l'arabe : il s'agit de la particule *zaama*, qui peut être traduite littéralement par « genre », et à propos de laquelle nous pouvons faire des observations semblables :

(170) <Moi il y a un mec@s> qui est à la boxe avec moi il m'a dit ***zaama@s*** Aulnay c'est chaud tout ça. (MPF, Wajih4, 3684)

(84) Je sais ap@s ***zaama@s*** tu fais quoi ici tu fais quoi dans les couloirs? (MPF, Wajih 4, 1156)

Les 10 occurrences de *zaama*, en tant qu'introducteur de DD, ont été relevées dans deux enquêtes de Wajih, et il n'y a aucun autre enregistrement qui en contienne<sup>365</sup>, comme le montre le graphique suivant (9.2.1) :

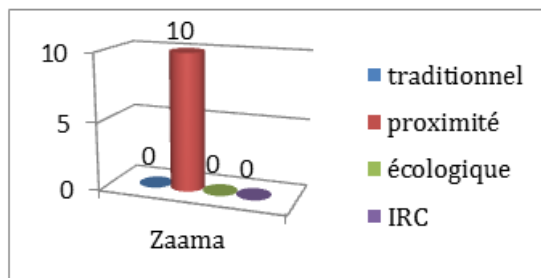


FIGURE 9.2.1 – Répartition de la particule *zaama* dans le corpus

Les locuteurs concernés par les enquêtes de Wajih : Ibrahima, Hakim et Walid n'ont pas les mêmes origines (Maroc et Mali).

365. Nous rappelons que ces remarques ne concernent que les occurrences relevées dans le cadre d'un discours rapporté. Notamment, nous avons pu relever un emploi de *zaama* dans l'enquête Marion1 mais dans un contexte différent : « Tu parles doucement *zaama@s* » (MPF, 109).

Comme pour *wesh*, nous avons cherché, dans d'autres enquêtes, la particule *zaama* employée en tant qu'introducteur du DD. Elle n'apparaît que dans une enquête, Marion2, dans la bouche du locuteur Christian :

(171) Du genre les autres petits fils de pute là d'Arthur là ou je sais pas quoi là ils sont là ils font des émissions de beauf@s le mec il a soixante-quatorze ans là (.) et il veut s'adapter faire j- **zaama@s wesh@s je suis cool@s** je sais pas quoi (.) il va parler comme nous (MPF, Marion2, 1147) <sup>366</sup>.

Plus qu'à des facteurs externes, l'emploi de particules comme *wesh* ou *zaama* apparaît ainsi comme corrélé à la relation qu'entretiennent les interactants, relation qui englobe à la fois le lien antérieur à l'enquête et les « savoirs partagés » (expérience, langue, enfance, ville, groupes d'amis, intérêts communs...). Autrement dit, nous considérons que l'emploi des particules dépend d'une « communauté de pratique » plus ou moins élargie. En l'occurrence, pour *wesh* et *zaama*, il s'agit d'une communauté de pratique restreinte.

Qu'il s'agisse de Wajih ou de Marion, nous pouvons nous demander, si en présence d'un autre enquêteur, les informateurs n'auraient pas modifié leur façon de parler<sup>367</sup>. Cette remarque conduit à revenir sur une question qui a déjà été soulevée en sociolinguistique : l'impact de l'enquêteur. Ainsi, dans une étude de J.-R. Rickford & F. McNair-Knox (1994), les auteurs cherchent, entre autres, à rendre compte de l'influence (de l'effet) de l'origine de l'intervieweur<sup>368</sup> sur les données récoltées (« the effect of interviewer attributes on interview speech » (p. 236)). Ils mettent ainsi en lumière une corrélation entre l'usage de l'« African American Vernacular English » et l'origine de l'enquêteur : « the style-shifting is primarily a function of the race of the interviewer(s) ».

En repartant de ce travail de J.-R. Rickford & F. McNair-Knox (1994), P. Cukor-Avila & B. Guy (2001) traitent également de cette question, en s'interrogeant plus largement sur « the potential importance of interviewer effects on sociolinguistic data » (p. 254) et sur l'impact de la proximité/distance entre les interactants (même s'ils ne le disent pas explicitement en ces termes et parlent seulement de « familiarité ») : « the impact that increasing familiarity between

---

366. Il nous semble qu'ici *zaama* introduit davantage une attitude que des propos rapportés, mais la présence de la particule *wesh* nous incite à considérer qu'il peut s'agir d'un discours direct.

367. Peut-être auraient-ils même difficilement accepté d'être interviewés par un inconnu (ou bien, comme on l'a vu dans des enregistrements qui ont été récusés, se seraient-ils ouvertement moqué de l'enquêteur).

368. Pour ce faire, deux interviews de la même locutrice ont été réalisées par deux enquêteurs différents, fortement contrastés : « a forty-one year-old African American lecturer at Stanford who was familiar to Foxy [informatrice] [...] and a twenty-five-year-old European American who was a graduate student at Stanford and a stranger to Foxy » (p. 236).

fieldworker and informant can have on sociolinguistic interviews » (p. 256). Nous avons adopté une démarche similaire en postulant que la relation entre les interactants pouvait influencer les productions des locuteurs/scripteurs, du point de vue d'un phénomène en particulier : le discours direct. C'est d'ailleurs en ce sens que la classification de nos données en degré de proximité<sup>369</sup> a été faite .

Concernant l'absence des particules *wesh* et *zaama* dans les données issues de l'Internet, plusieurs remarques peuvent être formulées. Plus spécifiquement pour les forums, nous avons choisi des forums généraux qui sont utilisés et consultés par des internautes avec des profils divers (âge, origines, passé, expériences, fréquentations, travail, niveau social...), et qui s'adressent à d'autres internautes avec des profils tout aussi différents, sans réellement savoir à qui ils ont affaire. Nous pouvons faire l'hypothèse que les internautes ont recours à des particules relevant d'une communauté de pratique élargie afin de s'assurer de la bonne interprétation de leurs propos par le plus grand nombre. Il ne serait donc pas exclu de pouvoir relever ces particules dans d'autres forums.

Pour tester cette hypothèse, nous avons consulté le forum du site Teemix qui s'adresse, en théorie, à des adolescents. En lançant une recherche rapide et sommaire, nous avons pu relever un exemple de l'emploi de la particule *wesh* en tant qu'introducteur de discours direct :

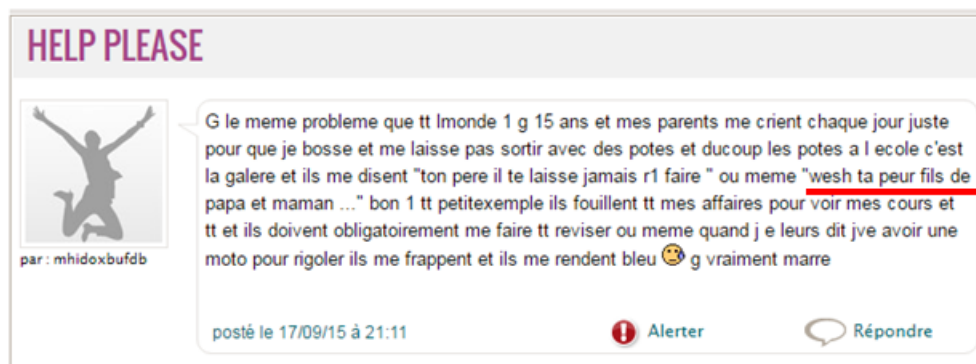


FIGURE 9.2.2 – Capture d'écran du forum Teemix

En revanche, comme nous l'avons mis en avant (chapitre 6), les particules *en/du mode*, dans notre corpus, sont préférentiellement utilisées dans le cadre des conversations IRC. Et le fait est que les joueurs forment une « communauté de pratique » autour du jeu en ligne et doivent s'allier pour avancer dans le jeu. Dans la plupart des cas, ces joueurs partagent également un intérêt pour l'informatique, c'est d'ailleurs une thématique récurrente (cf chapitre 4) dans les trois types de conversations que nous avons classés. Le terme *mode* est très souvent utilisé en informatique (d'où d'ailleurs il émane), où il désigne la « manière

369. Nous renvoyons aux chapitres 3 et 7.

d'utiliser un ordinateur ou un système ; son type de fonctionnement [...] Mode asservi, mode d'accès, mode maître [, mode sans échec...] » (*Le Trésor de la Langue Française informatisé - TLFi*). Nous pouvons ainsi supposer que les particules *en/du mode* (en tant qu'introducteur de discours direct) relèvent d'une communauté de pratique également plus restreinte<sup>370</sup>.

Si nous sortons à présent du strict cadre du DR pour nous intéresser aux particules *zaama* et *wesh* dans d'autres contextes, nous pouvons mettre en avant un fait intéressant. Nous avons relevé des occurrences de *zaama* (hors DR) dans sept autres enquêtes : Nacer2, Nacer4, Nacer7, Nawal1, Sahar2 et 3, Wajih2 et Marion2. Les exemples suivants illustrent des emplois de *zaama* qui n'introduisent pas un DD :

(172)

Non en fait *zaama@s* si tu es en train de t'embrouiller avec quelqu'un et tout ça <et a>près *zaama@s* tu as vu tu as tu as pas envie de tu as pas envie de parler du tout tu fais (tchip@s) <*zaama@s* euh> (MPF, Nacer2, 2651)<sup>371</sup>.

(173) Parce que pourquoi *zaama@s* ils - (.) nous (.) *zaama@s* ils nous parlent comme aç@s <et les> autres ils leur parlent pas comme ça (MPF, Wajih4, 1255).

(174) Ah ça ça t'arrangeait qu'il soit en galère@s et tout hein maintenant qu'il est là *zaama@s* ça t'arrange pas ton frère il fera pas la situation (MPF, Nacer7, 364).

En dehors de Marion2, ces enquêtes ont pour point commun d'avoir été réalisées par des enquêteurs d'origine maghrébine. Si nous nous intéressons aux profils des locuteurs employant spontanément *zaama*, ces derniers sont tous d'origine maghrébine (Maroc, Algérie ou Tunisie) :

---

370. Nous devons nuancer ce propos, au moins partiellement, en nous appuyant de nouveau sur une enquête MPF hors corpus : Adeline2. Nous rappelons que le locuteur, Mickaël, utilise 35 fois la particule *en mode* dans l'enregistrement pour introduire explicitement du discours direct : « <Ouais parce que moi ouais parce que moi elle> m'a lâché et tout **genre en mode est-ce que tu me trouves belle et tout** », mais aussi des attitudes : « Aussi on a dansé **en mode** collé-serré et tout ». Au vu du nombre d'occurrences présentes dans l'enquête, il pourrait s'agir d'un tic langagier personnel. Nous n'avons relevé nulle part ailleurs un emploi aussi important.

371. Dans l'enquête Nacer2, nous avons pu relever 24 occurrences de *zaama* produites par la même locutrice : Hanane. L'exemple (172), de même que le suivant, illustrent un emploi important de la particule qui pourrait s'apparenter à un tic langagier : « Et *zaama@s* et bah elle a *zaama@s* chez eux elle a une chambre et *zaama@s* dans sa chambre il y a les toilettes et tout ça *zaama@s* et c'est une petite hein elle a six ans » (MPF, Nacer2, 3146).



Locuteurs	Age	Origine	Enquête
Leïla	24 ans	Marocaine	Sahar2
Samira	22 ans	Marocaine	
Nacira	27 ans	Algérienne	Sahar3
Mouna	15 ans	Algérienne	
Hanane	14 ans	Algérienne et marocaine	Nacer2
Amina	17 ans	Marocaine	
Lamia	18 ans	Marocaine	Nacer4
Souad	30 ans	Algérienne	Nacer7
Olfà	15 ans	Tunisienne	
Chahine	15 ans	Tunisienne	Nawal1
Selsabil	15 ans	Algérienne	
Christian	25 ans	Marocaine	Marion2

TABLE 9.2 – Profils des locuteurs employant *zaama* en dehors du contexte du DD

Il en va de même pour la particule *wesh*, à propos de laquelle nous pouvons faire le même type d’observations. Nous avons relevé la particule dans six autres enquêtes (dont cinq correspondent aux enquêtes dans lesquelles nous avons relevé *zaama*) : Marion2, Nacer2, Nawal1, Salima2, Sahar3 et Wajih2. L’exemple suivant illustre un emploi de *wesh*, en dehors du contexte du DR :

(175) Mais c’est pareil ça dépend où (.) ça dépend où *wesh@s* tu vas dans le quartier huppé des States@s nanana tu arrives avec des tatouages partout c’est la même c’est parei- bah ouais mais c’est pareil tu vois (MPF, Marion2, 537).

Nous ne disposons pas de suffisamment de données pour généraliser, il s’agit simplement d’observations faites à partir d’un corpus particulier. Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si ce serait plutôt l’âge, l’origine des informateurs ou des intervieweurs, ou bien, l’ensemble de ces facteurs, qui favoriseraient l’emploi des particules. Nous ne disposons pas non plus d’éléments de comparaison, comme, par exemple, des enregistrements réalisés avec les informateurs dans un autre contexte, ou avec un autre enquêteur. De plus, pris isolément, chacun de ces critères peut être contrebalancé par au moins une enquête : l’âge par l’enquête Nacer7, enregistrement écologique dans lequel la locutrice est âgée de 30 ans<sup>372</sup>, l’origine des informateurs et des intervieweurs par les enquêtes Marion1, 2 et Elodie2.

Nous resterons donc prudente sur ce point, en particulier en évitant d’émettre autre chose que des hypothèses. En ne tenant pas compte des occurrences explicitement sollicitées par l’enquêteur, nous avons en quelque sorte « exclu » des

<sup>372</sup>. A supposer que l’on considère qu’à 30 ans, la locutrice n’entre plus dans la catégorie « jeunes », ce qui a fait l’objet d’une discussion antérieure (cf supra, chapitre 7).

locuteurs affirmant employer ces formes. Les profils de ces locuteurs auraient certainement pu nuancer nos résultats<sup>373</sup>, notamment du point de vue de leurs origines.

En revanche, ces différentes remarques visent à étayer notre hypothèse d'un usage des particules propre à des communautés de pratique plus ou moins restreintes. Le fait que les particules *wesh* et *zaama* ne soient pas massivement présentes dans le corpus (en tout cas dans des emplois spontanés) témoigne d'un usage qui n'est pas généralisé ou étendu.

---

373. Nous pensons en particulier à l'enquête Anais3 dans laquelle Zoran (origine serbe) et Amada (origine sénégalaise) disent employer fréquemment *wesh* : « Même quand <quand on se dit bonjour> on dit wesh@s comment tu vas wesh@s bien ou quoi et tout » (MPF, 495).

## Conclusion de la troisième partie

Cette troisième partie nous a permis d'analyser le DD et certains de ses introducteurs en adoptant des perspectives généralisantes, au-delà du discours rapporté.

Tout au long du chapitre 7, nous avons cherché à voir dans quelle mesure la notion de « langue des jeunes » apporterait un éclairage intéressant sur notre corpus. Nous avons remis en cause l'usage de ce terme, mais surtout la démarche socio-démographique qu'elle recouvre, en montrant les limites et les failles. Nos principaux arguments reposent sur les présupposés qu'il y a derrière cette dénomination. Elle tend, en effet, à généraliser un emploi de formes qui ne s'applique pas à tous les jeunes, à essentialiser une catégorie de locuteurs (les jeunes) dans une seule et même pratique langagière, en négligeant la capacité de tout locuteur à adapter ses façons de parler aux différentes situations de communication qu'il traverse, et à différents interlocuteurs (soit, la dimension diaphasique de la variation). En tant que dénomination générationnelle, le terme « langue des jeunes » conduit à penser que la pratique en question serait abandonnée à l'âge adulte. De plus, ce terme réfère à des faits linguistiques qui, pour la plupart, ne constituent ni des nouveautés ni des spécificités, mais s'inscrivent dans une certaine continuité vis-à-vis des principaux traits de « variétés ordinaires et familières de la langue quotidienne » (B. Conein & F. Gadet, 1998). Outre les problèmes portés par la dénomination, nous nous sommes trouvée confrontée à des problèmes de catégorisation. De quels jeunes parle-t-on ? Souvent pris comme synonyme de la « langue des banlieues », ce terme doit-il laisser supposer qu'au-delà de certains espaces urbains, les phénomènes linguistiques ne circulent pas ? Cette conséquence serait difficilement tenable. Nous avons, par ailleurs, souligné l'impasse à laquelle on serait conduit en essayant de circonscrire cette catégorie « jeunes » aux seules considérations biologiques, qui, ne tenant nullement compte des idiosyncrasies psychologiques et personnelles de chaque individu, ne permettent pas d'accéder à une sphère proprement *sociolinguistique*. En abandonnant cette illusion du socio-démographique, il nous fallait toutefois recourir à une autre approche. Nous avons dès lors entrepris de nous intéresser de façon générale au contexte des interactions.

Aussi, dans le chapitre 8, nous sommes-nous interrogée sur la classification de nos données dans une problématique des *genres de discours*. Envisager la variation (formes, fonctions, ressources) du DD en lien avec différentes situations de communication, nous a amenée à faire un parallèle avec les genres de discours en tant qu'ils mettent en relation des événements de communication et des productions langagières. Les genres de discours sont ainsi considérés comme « une sorte de patron permettant à chacun de construire, planifier et d'interpréter les

activités verbales ou non verbales à l'intérieur d'une situation de communication, d'un lieu, d'une communauté langagière, d'un monde social, d'une société... » (S. Moirand, 2003). Nous avons essayé de délimiter des genres de discours et de déterminer dans quelle mesure nous pouvions observer des différences d'emploi du DD, dans différents genres. Nous nous sommes focalisée sur plusieurs indices, mettant en jeu différents niveaux d'analyse : la présence de DD, le pourcentage de DD intégrés à des récits, la présence de DD fictifs, le surmarquage du DD, et enfin l'absence de verbe introducteur. Si, pris isolément, les indices ainsi listés ne permettent pas toujours de distinguer entre des genres de discours, ils constituent néanmoins un mode d'entrée linguistique pour établir des distinctions entre des sous-genres. Ces différents critères, une fois regroupés en faisceau d'indices inter-dépendants, apparaissent pertinents.

Nous avons en tout cas ainsi pu montrer à quel point l'opposition oral/écrit n'était pas pertinente. Les variations de formes, de fonctions et de recours du DD dépendent beaucoup plus du contexte, de la situation de communication (et des genres de discours) dans lesquels les occurrences de DD sont produites. Néanmoins, la notion de *genres de discours*, aussi intéressante soit-elle pour nos données, ne peut s'appliquer à l'ensemble des faits linguistiques qui ont été soulevés. En effet, bien que les introducteurs de DD *wesh* et *zaama*, par exemple, aient été relevés uniquement dans le contexte des entretiens (donc dans la partie MPF du corpus), ce ne sont pas les caractéristiques particulières de ces situations de communication qui ont un effet sur le recours à ces formes. Nous avons postulé que c'était principalement le répertoire linguistique des locuteurs et la façon dont ils l'activent en fonction de la relation qu'ils entretiennent avec leurs interlocuteurs qui influençaient leur présence. L'absence des particules *wesh* et *zaama* dans les données écologiques (mais tout autant dans les autres données n'en contenant pas) pourrait être interprétée de deux façons : soit c'est qu'elles ne font pas partie du répertoire langagier des locuteurs enregistrés (ou du moins de leurs usages, parce qu'il est possible de connaître un élément de façon passive, sans pour autant en faire usage – c'est-à-dire qu'il s'agirait d'un hasard), soit c'est que les locuteurs ne partagent pas cette connaissance (ou du moins pensent ne pas la partager). A notre sens, ce n'est la situation de communication en soi (le fait que ce soit des entretiens), qui contraindrait l'emploi des particules.

Pour contourner à la fois les problèmes liés à la perspective de la « langue des jeunes » et les limites du problème *générique*, nous en sommes venue à proposer le recours à la notion de « communauté de pratique », développée dans le chapitre 9. Cette notion a l'avantage de ne pas se limiter à des catégories de locuteurs avec des profils prédéfinis (elle concerne tous les locuteurs) et de s'appuyer davantage sur les savoirs et implicites partagés par les interactants, savoirs qui doivent être

entendus en un sens large : il peut s'agir de caractéristiques personnelles (identité, âge...), de champs d'activités, de lieux, de religions, de jeux (en somme, de tout ce qui fait le tissu de vie des humains). Au sein d'une communauté de pratique se développent des pratiques langagières singulières ou, au contraire, plus communes, en fonction des interlocuteurs auxquels le locuteur a affaire. Nous avons principalement invoqué cette notion pour rendre compte de l'emploi de certaines particules, mais elle peut sans aucun doute présenter aussi de l'intérêt pour traiter d'autres phénomènes linguistiques, comme l'usage du verlan. Ainsi, nous avons vu que le locuteur Stéphane (Enquête MPF, Roberto2), en présence de l'enquêteur, contrôle sa façon de parler en limitant à une seule occurrence de mots en verlan, alors qu'il en emploie massivement en situation écologique avec un ami proche, avec lequel il a une forte connivence et l'assurance d'être compris.

# Conclusion générale

L'objectif général de cette thèse était d'étudier le discours direct en contexte, en tant que pratique située, en relation avec la situation de communication dans laquelle il est produit. Nous souhaitons tirer parti du constat selon lequel, si l'acte de *rapporter des paroles* est courant dans les interactions ordinaires, les interactants ne rapportent pas n'importe quoi, ni n'importe comment, ni à n'importe qui. C'est pourquoi nous avons accordé une place centrale à la relation entre les interactants, en faisant du paramètre proximité/distance le facteur pertinent essentiel pour traiter des variations de construction du discours direct et, à un autre niveau, des variations concernant sa fréquence d'emploi.

Dans la première partie, après avoir défini notre objet d'étude et les différents indices de discours direct à la base de nos analyses, nous avons insisté sur la nécessité de dépasser l'opposition traditionnelle oral/écrit, souvent entendue comme une opposition entre « standard et non standard », ou entre « familier et correct » (voir notamment C. Blanche-Benveniste & C. Jeanjean, 1987, pour une critique). Il y a de nombreux contextes, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, qui mobilisent des registres beaucoup plus subtilement diversifiés que ne le laissent entendre ces dichotomies. On est donc conduit à considérer le caractère oral ou écrit d'un énoncé comme une contrainte situationnelle parmi d'autres. On peut, dans ce cadre, s'interroger sur la pertinence du terme *diamésique* qui fait perdurer cette opposition oral/écrit, et tend à éluder la diversité des contraintes situationnelles susceptibles d'avoir un effet sur les énoncés. Plutôt que de se focaliser sur le médium et de penser l'opposition oral/écrit dans une relation duelle ou dichotomique, nous avons mobilisé les notions de proximité et de distance, empruntées à P. Koch & W. Cesterreicher (2001), regardées comme deux pôles situés aux extrémités d'un continuum. Notre corpus, volontairement hétérogène, se veut à l'image de la diversité des interactions quotidiennes, et répond à notre souhait initial d'étudier le discours direct dans toute sa diversité. Nous avons conçu un outil, une grille d'analyse, pour tenter de quantifier les indices qui permettent de caractériser chaque type de situation de communication et de le distinguer des autres.

Dans la deuxième partie, nous avons pratiqué une analyse de nos données à partir de cette grille, ce qui a permis de mettre en avant plusieurs faits intéressants à différents niveaux d'analyse. En empruntant au « langage » photographique, nous dirons que, dans un premier temps, nous avons observé le discours direct avec un « grand angle » en nous concentrant sur son environnement général (contexte), avant de réduire, dans un deuxième temps, notre champ d'étude à son environnement immédiat (cotexte). Nous nous sommes ensuite focalisée sur le niveau *micro-textuel* du discours direct, en nous intéressant aux différents indices en jeu dans sa construction. Il ressort qu'en tant que ressource communicative, le recours au discours direct procède de façons différentes en fonction du cadre communicationnel, du but poursuivi par le locuteur/scripteur citant, ainsi qu'en fonction de la relation entre les interactants. Nous avons pu faire plusieurs observations étayant cette hypothèse, aux niveaux micro-textuel et meso-textuel. Nous résumons ces observations dans les deux tableaux suivants :

	Ensemble des indices du discours direct	Absence de verbe introducteur	Pauses Ponctuation
Niveau micro-textuel	Les résultats obtenus ne vont pas decrescendo à l'approche du pôle de la proximité. Un flottement a été observé dans les catégories dites « intermédiaires » : les entretiens de proximité par exemple. Ces catégories à « cheval » dans notre classification, et les tics langagiers des interactants (emploi important de particules d'extension notamment) peuvent rendre compte des disparités observées.	Cadre co(n)textuel important. La présence de récit - favorise l'absence de verbe. Un locuteur peut faire l'économie de verbe introducteur lorsque le cadre énonciatif (e) a été suffisamment explicité en amont. - corrèle avec la proximité entre les interactants	* <u>Les pauses</u> : Fonctionnement différent dans les entretiens et les enregistrements écologiques. La pause peut venir en complément d'un autre indice (surmaquage du discours direct), ou elle est utilisée seule pour pallier l'absence d'autres indices. * <u>La ponctuation</u> : Les guillemets sont le signe par excellence du marquage du discours direct. Les tirets sont anecdotiques. L'emploi d'autres signes (deux points, majuscule, italiques) va croissant à l'approche du pôle de la distance.

	Autocitation	Thématiques	Présence de récit	Présence de « DD fictifs »
Niveau méso-textuel	Le cadre communicationnel influence sa présence.	Plus nombreuses et diversifiées en situation de proximité. Certaines thématiques restreignent l'emploi du DD (automobile par exemple)	Fortement corrélée à la situation de communication et à la proximité entre les interactants. Le récit est particulièrement propice à l'apparition du DD.	Liée aux objectifs de l'interaction. Le cadre très contraint des VDM, par exemple, ne permet pas (ou de manière infime) l'emploi de DD fictifs.

En revanche, l'étude des particules d'amorce et d'extension a conduit à des résultats mitigés. Nous avons postulé que les particules d'amorce devraient être plus nombreuses dans les situations de communication relevant du pôle de la proximité, mais nos relevés ont quelque peu ébranlé cette hypothèse, qui s'est avérée trop simple. Pour autant, nous ne l'avons pas totalement remise en cause. En nous intéressant davantage à l'absence de particules, nous avons supposé qu'une forte connivence entre interactants repose sur des « savoirs partagés » plus nombreux et plus importants. Une forte connivence permet ainsi de faire l'économie de particules, que l'on peut regarder comme des indices procurant des informations quant à la façon de restituer le discours cité. Ces informations n'auraient donc pas besoin d'être explicitées par le locuteur/scripteur citant, puisqu'elles sont supposées restituables implicitement par l'interlocuteur. Quant aux particules d'extension, elles sont beaucoup moins présentes dans notre corpus. L'analyse de nos données a laissé apparaître que la relation entre interactants n'était pas déterminante dans leur usage ou leur absence dans les interactions orales. Nous avons ainsi mis en avant le rôle crucial des emplois dits « idiosyncrasiques », puisque certaines particules ne sont attestées que chez un seul locuteur. L'emploi des particules d'extension dans le cadre du discours direct est très souvent corrélé à l'emploi qui en est fait par les locuteurs/scripteurs dans les énoncés hors discours rapporté, dans l'ensemble de l'interaction. Les particules d'extension dépendraient ainsi, en grande partie, d'habitudes et de préférences personnelles.

Cette deuxième partie, dense et riche, nous a ainsi permis de corroborer en partie nos hypothèses, tout en laissant des zones d'ombre et en laissant entrevoir certaines limites. Si l'un de nos objectifs primordiaux était de revisiter l'opposition oral/écrit, les particules d'amorce et d'extension semblent résister à cette approche. Nos résultats indiquent en effet que le paramètre « co-présence spatio-temporelle » est un facteur favorisant nettement la présence de particules, le plus grand nombre d'entre elles ayant été relevées dans les données orales. Ce-



pendant, *favorisant* n'équivaut pas à *conditionnant*, puisque nous avons aussi pu relever des particules dans certaines données écrites. En revanche, nous avons établi que l'emploi de certaines particules, notamment les particules d'amorce modales d'approximation (PAMA), n'ont pas été relevées dans toutes les situations. Les anecdotes VDM, au cadre fortement contraint, n'en contiennent aucune. La classification que nous avons proposée pour les particules (modales d'approximation, d'intensification et d'évaluation) comporte d'incontestables failles : les particules peuvent avoir simultanément plusieurs valeurs et trois particules sont « exclues » de notre classification (*en mode, par exemple, comme quoi*). Nous sommes consciente que, de ce point de vue, notre approche est discutable mais, au-delà d'une volonté d'exhaustivité (relative), nous souhaitons proposer un modèle de classification susceptible d'inclure le plus grand nombre possible de particules.

Le volet prosodique, jusqu'alors timidement ouvert dans l'ensemble de cette thèse, devrait être davantage développé, notamment pour étudier les particules. Une analyse prosodique de ces éléments pourrait affermir ou au contraire remettre en cause notre positionnement concernant l'autonomie syntaxique des particules. Elle pourrait permettre (dans le meilleur des cas) de déterminer si la particule dépend du discours citant ou du discours cité. La présence d'une pause entre la particule et le discours cité, comme dans l'exemple suivant : Il disait **ah** (.) **tu fais là tu fais le voyou hein** (MPF, Wajih3, 559), pourrait amener à penser que cet élément est à rattacher au discours citant. Si l'intonation portée sur la particule est la même que celle portée sur le discours citant, cette hypothèse serait confortée. En revanche, une rupture intonative entre le discours citant et la particule inciterait à rattacher cet élément au discours cité. En l'absence de pause, la prosodie pourrait également aider à délimiter les frontières initiales (mais aussi finales) du discours rapporté.

Nous ne nous attendons pas à ce que la prosodie règle définitivement ce problème, celui-ci reste entier pour le discours rapporté à l'écrit. Mais, d'une manière générale, la prosodie du discours direct mériterait des études approfondies, tant elle est intimement liée à notre perception et à notre interprétation des énoncés rapportés.

Notre troisième partie avait pour objectif des interrogations sur des problématiques plus générales, en offrant un cadre théorique pour les interprétations de la pratique des propos rapportés. Au-delà du paramètre proximité/distance qui, s'il s'est avéré un cadre satisfaisant pour la plus grande partie de nos données, n'était pas suffisant pour interpréter l'ensemble de nos analyses. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de nous intéresser à d'autres facteurs pouvant jouer

sur la construction du discours direct. Nous avons ainsi exploré les potentialités de deux types d'approches, l'une accordant une place centrale aux profils socio-démographiques des locuteurs, la seconde orientée sur le contexte des interactions.

L'âge des locuteurs/scripteurs ne semble pas affecter significativement le discours direct, du moins pour ce qui concerne sa fréquence d'emploi. En revanche, même si nous n'étions pas en mesure de le vérifier, la possibilité que le discours direct soit utilisé à des fins différentes selon l'âge des protagonistes ne doit pas être exclue, et constitue une piste très intéressante à explorer. Conditions ni nécessaires ni suffisantes, l'âge et/ou l'origine des locuteurs ne permettent pas non plus, à eux seuls, de rendre compte des variations d'emploi de certains introducteurs, même pour les particules d'amorce empruntées à l'arabe. Si la question « qui mobilise ces particules ? » peut paraître pertinente lorsque de nouvelles formes émergent, elle perd de son importance lorsque ces dernières se diffusent bien au-delà de catégories sociales *préétablies*. Au-delà de ces introducteurs, et au-delà même des paroles rapportées, il paraît indispensable de s'interroger sur les motivations et la « signification sociale des pratiques (aussi bien langagières : emprunts, verlan, que vestimentaires, ou plus généralement sociales...) associées aux 'jeunes' » (pour reprendre en partie les termes de P. Hambye, 2016) et de dépasser les catégorisations socio-démographiques qui semblent attribuer aux locuteurs/scripteurs des caractéristiques fixes et immuables, et qui ne peuvent cerner que partiellement la dynamique de ces pratiques.

Notre seconde démarche, consistant à corrélérer la diversité de construction du discours direct au cadre situationnel dans lequel il est produit, nous a conduite à resituer notre approche dans le cadre plus général des genres de discours. Cependant, certains introducteurs de discours direct apparaissaient rétifs à cette approche et il nous a fallu, pour rendre compte de leur emploi, convoquer une autre notion, celle de *communauté de pratique*. Pour faire le bilan de cette troisième partie, et plus généralement de l'ensemble de cette thèse, nous nous appuyerons sur le schéma ci-dessous, qui nous permettra de synthétiser l'ensemble de nos remarques et de montrer explicitement que nous envisageons les différents niveaux d'analyse impliqués dans une relation d'imbrication et d'interdépendance :

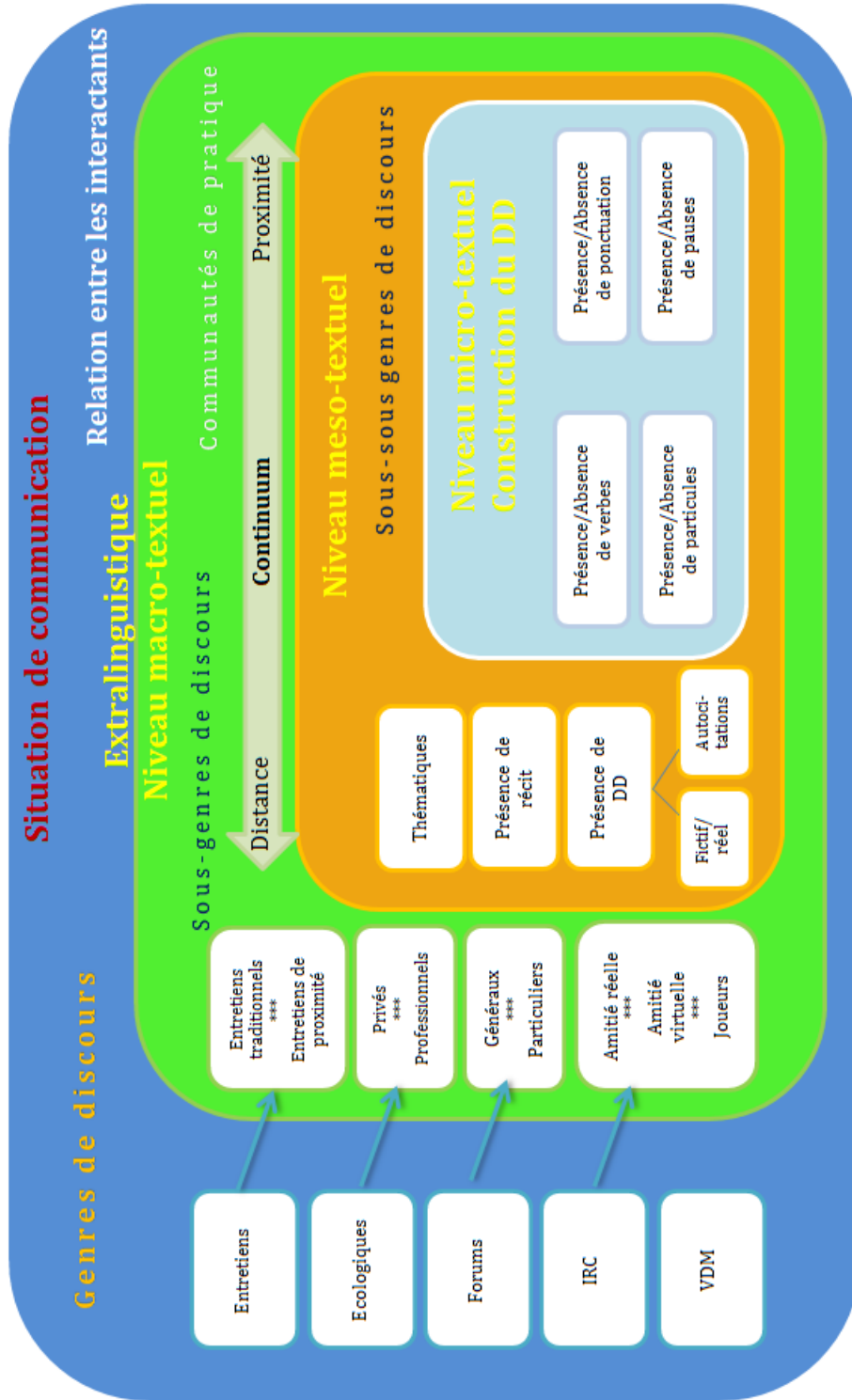


FIGURE 9.0.1 – Influence de la situation de communication et de la relation entre les interactants sur la construction du discours direct

La situation de communication apparaît à la fois englobante et surplombante. C'est elle qui permet de déterminer à quel(s) genre(s) de discours nous avons affaire, plus que les indices linguistiques qui s'avèrent fragiles voire peu éclairants. Partie prenante de la situation de communication globale, la relation entre les interactants permet de distinguer parmi des sous-genres de discours, qui mettent eux-mêmes en cause des usages différents du discours direct (niveau méso-textuel). L'ensemble de ces paramètres a un effet sur la construction du discours direct à un niveau micro-textuel. Il est important de souligner que cette relation d'imbrication n'est pas unilatérale, c'est-à-dire que l'analyse du niveau micro-textuel peut aider à la détermination de genres et de sous-genres de discours, tout autant que le genre peut influencer la façon dont on construit la référence à un *discours autre*.

La relation entre les interactants, et plus précisément les savoirs que les participants à un échange partagent, jouent un rôle décisif pour le recours à certaines particules. Nous pouvons désormais revenir sur l'énoncé qui avait été présenté en introduction, et interpréter la particule *wesh* comme relevant d'une communauté de pratique restreinte : « Je le checke@s je rentre en classe **wesh@s monsieur ça va ou quoi bien** hop je vais je me pose » (MPF, Wajih3, 124). Ce n'est pas sur l'âge et/ou sur l'origine des locuteurs que repose avant tout cette communauté (même si ces facteurs peuvent apparaître favorisants), mais sur un ensemble plus complexe de paramètres, parmi lesquels l'un, « les locuteurs en présence » semble déterminant. Autrement dit, au-delà de la question « qui parle ? », il faut se demander « qui parle à qui ? ». Cela revient à dire que si les locuteurs disposent d'une forme dans leur répertoire lexical, ils ont aussi le savoir de l'activer différemment en fonction de leur(s) interlocuteur(s). C'est un point qui nous semble important et que nous soulignons.

La notion de *communauté de pratique* permet ainsi de contourner les stéréotypes liés aux formulations sur « la langue des jeunes », et offre la possibilité de prendre en compte les différents usages des locuteurs, sans les essentialiser en leur supposant une seule et unique façon de parler. L'hypothèse proximité/distance, même si elle situe la relation entre les interactants sur un continuum, ce qui laisse entendre une infinité de nuances possibles, ne prédit pas nécessairement le partage de pratiques (qu'elles soient langagières ou d'un autre ordre). On peut se sentir proche de quelqu'un sans pour autant partager les mêmes habitudes, le même répertoire linguistique... Il y a sans doute là une « lacune » de ce modèle, qui a rendu nécessaire de recourir à une autre notion. Les relations humaines sont infiniment complexes, et les liens que tissent les individus le sont tout autant. Le degré de connivence entre les interactants étant relatif et subjectif, et pouvant reposer sur une infinité de paramètres, il peut parfaitement échapper au chercheur avec son point de vue étique. C'est l'une des difficultés inhérentes à toute étude ayant

pour objet les individus et les rapports qu'ils entretiennent avec *l'autre* : savoir reconnaître que certaines variables ne puissent être saisies dans leur ensemble par le chercheur. Le discours direct, en tant que lieu privilégié de représentation de ce rapport à *l'autre*, n'est pas à l'abri de cette difficulté, bien au contraire. Cette remarque peut d'ailleurs s'appliquer à tous les types de phénomènes mettant en jeu l'inter-subjectivité, bien au-delà du discours rapporté.

Nous nous sommes concentrée, dans ce texte, sur une forme spécifique de discours rapporté, en laissant volontairement de côté les autres « types » de *représentation du discours autre* (discours indirect, discours indirect libre, formes hybrides. . .), il serait intéressant et parfaitement pertinent de chercher dans quelle proportion ces autres types de discours rapportés sont présents dans les interactions. La présence de discours direct tarit-elle l'emploi des autres formes dans tous les types de situation ? La « théâtralisation » particulière que constitue le discours direct est-elle la seule à se corrélérer aisément au facteur proximité/distance ? Constitue-t-elle la seule forme de discours rapporté marquant l'engagement du locuteur citant ? Pourrait-on observer des différences d'emploi selon les âges ? Cette dernière hypothèse viendrait en renfort de l'idée selon laquelle, si du point de vue de la fréquence d'emploi du discours direct, l'âge n'est pas un facteur de variation, il pourrait toutefois l'être du point de vue des fonctions que le DR remplit dans les interactions.

Au-delà du discours rapporté et des introducteurs étudiés, l'ensemble de ce travail soulève de nombreuses questions qui n'ont pas été abordées, ou seulement de manière sporadique. Il conduit à des réflexions plus générales sur les interactions et la façon de les comprendre.

Les données recueillies peuvent être étudiées selon différents points de vue. Si nous nous étions contentée d'étudier l'influence des conditions externes sur les productions, par exemple, la constitution de notre corpus aurait été différente, et la classification de nos données moins fine (nous aurions, de ce point de vue, traité tous les forums sur le même plan, nous n'aurions pas distingué entre les deux types d'entretien...). Nos résultats auraient donc sans doute été moins nuancés. Nous avons d'ailleurs pu le constater dans ce travail, notamment lorsque nous avons présenté les moyennes des indices de discours direct dans les différentes situations de communication à l'écrit. Les résultats présentés confortaient, dans un premier temps, notre hypothèse d'un emploi plus important des indices dans les situations relevant de la distance. En revanche, en détaillant la répartition des indices à l'intérieur des différentes catégories (forums de type « 1 », « 2 », « 3 » / IRC- « amitié réelle », « amitié virtuelle », « joueurs »), des disparités ont pu être observées. La façon dont un corpus est conçu et rassemblé constitue une étape-clé, en amont

des analyses, dont l'impact sur les résultats obtenus est souvent négligé par les linguistes, alors qu'il est absolument crucial. Les intuitions (ou les hypothèses déjà construites) qui président à la constitution d'un corpus influencent le traitement des résultats obtenus et les résultats eux-mêmes. En somme, on recueille et on étudie des données au travers d'un regard déjà orienté vers ce vers quoi l'on tend. Pour ce travail, nous avons proposé plusieurs classifications possibles de nos données, et des éléments accompagnant le discours direct, d'une part, en ayant bien conscience de la part de subjectivité dans le paramètre proximité/distance, et d'autre part, en sachant que ces classifications pourraient ne plus être pertinentes dès lors que seraient adoptées d'autres perspectives d'analyse...

Pour terminer, nous proposons de revenir sur une question qui n'a que très peu été évoquée lorsque nous avons étudié les introducteurs de discours direct, alors qu'elle mérite certainement de l'être : c'est celle de l'impact du contact des langues. Nous l'illustrerons en mettant une dernière fois en avant les introducteurs de discours rapportés, avec *bluff* d'une part, emprunté à l'anglais, et *wesh* et *zaama* de l'autre, empruntés à l'arabe. Ces deux langues sont bien celles qui sont les plus présentes dans les emprunts chez les jeunes, quoi qu'elles correspondent à des modalités de contact très différentes.

Alors que l'on dénombre plus d'une centaine de langues parlées à Paris (et en région parisienne, et plus largement en France), pourquoi est-ce la langue arabe qui semble le plus fréquemment s'imposer, pour les emprunts lexicaux en général, bien au-delà des introducteurs de propos rapportés ? C'est certainement la langue de l'immigration la plus représentée en France en général et en région parisienne en particulier (ce qui n'implique pas nécessairement qu'elle soit « parlée » par tous les protagonistes qui y ont affaire), plus particulièrement sous la forme de l'arabe dialectal algérien. Mais ce facteur est-il suffisant ? Si les vagues successives « d'immigration » en France étaient seules en cause, pourquoi n'y a-t-il pas eu par le passé davantage d'emprunts, successivement à l'italien, à l'espagnol puis au portugais ?

Il ressort des statistiques présentées par l'INSEE (2012) que les immigrés en provenance des pays où se parlent les langues que l'on vient d'évoquer seraient plus nombreux que les Maghrébins. Cependant, ces chiffres sont à prendre avec quelques précautions pour plusieurs raisons (voir par exemple M.-C. Blanc-Chaléard, une historienne de l'immigration qui donne des chiffres différents). D'abord, la France refusant les statistiques ethniques, les chiffres dont nous disposons sont limités (voir G. Noiriél, 2002). Ensuite, il y a des problèmes de définition entre les catégories « étrangers », « immigrés », et « enfants issus de l'immigration » (ceux parmi ces derniers qui sont nés en France étant français, ils échappent

justement aux statistiques ethniques). Mais, à supposer que l'on se fie à ces statistiques, on pourrait s'attendre à une certaine influence de ces langues, ce qui ne semble pas être le cas, ni dans notre corpus, ni dans la littérature sur les parlers jeunes, ni dans les dictionnaires qui font état du lexique de ces parlers. On peut dès lors se demander si, au-delà du contact des langues, il n'y a pas d'autres questions dont le poids symbolique des langues, l'arabe et l'anglais ne se représentant pas du tout au même niveau.

Un terme comme *bluff*, emprunté à l'anglais, ne semble pas présent en français canadien (mais surtout à Montréal, cette autre métropole multiculturelle), en tant qu'introducteur de discours rapporté (du moins dans les enquêtes que nous avons pu parcourir, ce sera à vérifier à partir de l'ensemble du corpus FRAN), où l'influence de l'anglais est prégnante et le contact des langues omniprésent. Pourquoi ? Si certains locuteurs français empruntent la forme *bluff* (il faudra vérifier avec le temps si ce terme se répand, ou même se généralise), pourquoi une forme telle que *être comme*, en tant qu'introducteur de discours direct, ne semble pas (encore ?) s'imposer en français hexagonal ? Même si l'on trouve quelques occurrences dans notre corpus, elles restent très minoritaires dans nos enquêtes - or cette forme est considérée comme un calque de *be like*.

On voit que les questions qui peuvent être soulevées à partir de l'étude du discours rapporté ne manquent pas, et qu'elles mettent en jeu des problèmes théoriques, épistémologiques et pratiques relevant de différents niveaux des sciences du langage : syntaxe, prosodie, sociolinguistique... Une partie d'entre elles pourraient faire l'objet d'un post-doctorat...

# Bibliographie

- [1] ABIVEN K. (2013), « Un genre de discours miniature : pour un modèle de l'anecdote », *Pratiques* n° 157-158, p. 119-132.
- [2] ADAM J.-M. (1984), *Le récit*, Que sais-je ? n° 2149, Paris : PUF, 128p.
- [3] ADAM J.-M. (2005), *Les textes types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, 2nd édition, collection « Fac-linguistique », Armand Colin, 223 p.
- [4] ADAM J.-M. (2006), « Texte, contexte et discours en questions », *Pratiques*, n° 129-130, p. 21-34.
- [5] ADAM J.-M. (2011), *Genres de récits : narrativité et généricité des textes*, Academia-L'Harmattan, 323 p.
- [6] ANDERSEN H.-L. (1999), « Discours direct en français parlé spontané », in Boysen G. & Moestrup J. (éds), *Etudes de linguistiques dédiées à Morten Nøjgaard*, Odense : Odense University Press, p. 15-31.
- [7] ANDERSEN H.-L. (2000), « Discours rapporté en français parlé : rection du verbe de citation et éléments délimitant la citation directe », in Andersen H.-L. & Hansen A.-B. (eds), *Le français parlé, Etudes Romanes 47*, Museum Tusulanum Press, Copenhague, p. 143-155.
- [8] ANDERSEN, H.-L. (2002), « Le choix entre discours direct et discours indirect en français parlé : facteurs syntaxiques et pragmatiques », *Faits de Langues* n° 19, p. 201-210.
- [9] ANIS J. (1998), *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Méthodes en sciences humaines », 290 p.
- [10] ANIS J. (1999), « Chats et usages graphiques », in ANIS J. (dir) *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès Science Publications, 191 p.
- [11] ANOH J.A. (2011), « Le discours rapporté comme procédé de décontextualisation et de recyclage des dire », *LTML*, n°7, p. 1-12.
- [12] AQUATIAS S. (1997), « Jeunes de banlieue, entre communauté et société », *Socio-anthropologie* [Online], 2 | 1997, Online since 15 January 2003, connection on 03 March 2016. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/34>
- [13] ARRIVE M. et al (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 720 p.
- [14] AUTHIER J. (1978), « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, n° 17, p. 1-88.



- [15] AUTHIER-REVUZ J. (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n° 2 6, p. 91-151.
- [16] AUTHIER-REVUZ J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langage* n° 73, p. 98-111.
- [17] AUTHIER-REVUZ J. (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) », *L'information grammaticale* n° 56, p. 10-15.
- [18] AUTHIER-REVUZ J. (1998), « Le guillemet, un signe de " langue écrite " à part entière », in Defays J.-M., Rosier L., Tilkin F. (Dir), *A qui appartient la ponctuation*, Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège, 13-15 mars 1997, Paris : Duculot, p. 373-388.
- [19] AUTHIER-REVUZ J. (2001), « Le discours rapporté », in Tomassone R. (éd), *Une langue : le français*, Hachette, Paris, p. 192-201.
- [20] AUTHIER-REVUZ J. (2004), « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », in Lopez Muñoz J.-M., Marnette S., & Rosier L. (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 35-53.
- [21] AUZANNEAU M. (2009), « 'La langue des cités' ? Contribution pour la libération d'un mythe », *Adolescence*, Tome 27, n°24, p. 873-885.
- [22] BAKHTINE M. (1924), 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Trad. D. Olivier. Paris, Tel Gallimard, 496 p.
- [23] BAKHTINE M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Trad. A. Aucouturier, Paris, Gallimard, 408 p.
- [24] BAUDE O. (coord.) (2006), *Corpus oraux - Guide des bonnes pratiques 2006*, CNRS Editions & Presses Universitaire d'Orléans. 203 p.
- [25] BEACCO J.-C. (2004), « Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif », *Langages* n° 153, p. 109-119.
- [26] BEGUELIN M.-J. (1998), « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », *Cahiers de linguistique française* n° 20, p. 229-253.
- [27] BERTHAUT, J. (2013, *La banlieue du '20 heures'*, Editions Agone, Marseille, 432 p.
- [28] BERTRAND R. (2003), « Être soi avec les mots d'autrui », in Merle J.-M., *Le sujet*, Paris & Gap, Ophrys, p. 269-280.
- [29] BHATIA VIJAY K. (1997), "Genre analysis today", *Revue belge de philologie et d'histoire*, Tome 75 fasc. 3, Langues et littératures modernes - Moderne taal- en letterkunde, p. 629-652.
- [30] BIBER D. (1988), *Variation across speech and writing*, Cambridge University Press, 299 p.
- [31] BIGOT V. (2002), *Lieux et modes de construction de la relation interpersonnelle en contexte didactique : analyse d'interactions verbales en cours de français langue étrangère*, Thèse de doctorat, Université Paris III, 422 p.
- [32] BILGER M. & CAPPEAU P. (2004), « L'oral ou la multiplication des styles », *Langage et société* n° 109, p. 13-30.

- [33] BLANC-CHALEARD M.-C. (2001), *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, 128 p.
- [34] BLANCHE-BENVENISTE C. & JEANJEAN C. (1987), *Le français parlé – Transcription et édition*, Didier Erudition, Paris, 274 p.
- [35] BLANCHE-BENVENISTE C. (1999), « Constitution et exploitation d'un grand corpus », *Revue Française de Linguistique Appliquée* IV-1, p. 65-74.
- [36] BLANCHE-BENVENISTE C. (2008), « Les unités de langue écrite et de langue parlée », in Bilger M. (coord.), *Données Orales : les enjeux de la transcription*, Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan, p.192-217.
- [37] BLANCHE-BENVENISTE C. (2010), *Approches de la langue parlée en français*, nouvelle édition, Paris, Ophrys, 164 p.
- [38] BLONDEAU H. & MORENO A. (à paraître), « On a fait comme “c'est fou là” » ou l'émergence de *comme* et sa concurrence avec *genre* et d'autres formes d'introduction de discours direct dans le français de Montréal », *Actes du 6ème colloque Ci-dit* (24-26 juin 2015, Mulhouse).
- [39] BOURDIEU P. (1978), « La jeunesse n'est qu'un mot », entretien avec A.-M. Métaillé paru dans *Les jeunes et le 1er emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, p. 520-530, réédité dans BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Edition de Minuit, 1980, p. 143-154.
- [40] BOUTIN B.-A. (2009), « Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et que indicateurs de quelle parole ? », paru dans *Ci-Dit, Communications du IVe Ci-dit*, mis en ligne le 01 février 2010, URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=384>.
- [41] BOYER H. (1997), « 'Nouveau français', 'parler jeune' ou 'langue des cités' ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié », *Langue française* n° 114, p. 6-15.
- [42] BRANCA-ROSOFF S. (1999a), « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et Société* n° 87, p. 5-24.
- [43] BRANCA-ROSOFF S. (1999b), « Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres », *Langage et société* n° 87, p. 115-132.
- [44] BIBER D. & CONRAD S. (2009), *Register, genre, and style*, Cambridge University Press, 356 p.
- [45] BREMOND C. (2001), « Connecteurs (pragmatiques) et autres “petits mots” », *Travaux du CLAIX*, Aix-Marseille Université, p. 91-116.
- [46] BRES J. (1996), « Aspects de l'interaction rapportée dans le récit oral conversationnel », *Cahiers de français contemporain* n° 3, p. 45-60.
- [47] BRES J. (1999), « L'entretien et ses techniques », in *L'enquête sociolinguistique*, Calvet L.-J. & Dumont P. (eds), Paris : L'harmattan.
- [48] BRES J. (2001), « De la textualité narrative en récit oral : l'enchaînement des propositions », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 29 n°1, p. 23-49.
- [49] BRES J. & VINCENT D. (2001), « Présentation : pratiques du récit oral », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 29 n°1, p. 7-10.
- [50] BUCHOLTZ M. & HALL K. (2005), “Identity and interaction : A socio-cultural linguistic approach”, *Discourse studies* vol. 7 n° 4-5, p. 585-614.

- [51] BULOT T. (2004), « La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », Introduction à *Lieux de ville et identité*, Vol. 1, *Marges Linguistiques*, Paris, L'Harmattan.
- [52] CAPPEAU (2004), « L'articulation oral/écrit en langue », in *Comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Garcia-Debanc C. & Plane S. (dir), Paris, Hatier, p. 117-136.
- [53] CAPPEAU P. & GADET F. (2015), « Le français moderne : corpus et textes », in Ilescu M. & Roegiest E. (dir), *Manuel des anthologies, corpus et textes romans*, vol. 7, Walter de Gruyter GmbH & Co KG, p. 378-396.
- [54] CAPPEAU P., GADET F., GUERIN E., PATERNOSTRO R. (2011), « Les incidences de quelques aspects de la transcription outillée », *LINX, Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre* n° 64-65, p. 85-100.
- [55] CATACH N. (1980), « La ponctuation », *Langue française* n°45, p. 16-27.
- [56] CHAFE W. (1982), « Integration and involvement in speaking, writing and oral literature », in *Spoken and written language*, Tannen D. (ed.), Ablex Publishing Corporation, p. 35-53.
- [57] CHAFE W. (1985), « Linguistic differences produced by differences between speaking and writing », in Olson D. R. , Hildyard A. , and Torrance N. (eds.), *Literacy, Language, and Learning*, Cambridge University Press, p.105-123.
- [58] CHANET (2001), « 1700 occurrences de la particule quoi en français parlé contemporain : approche de la 'distribution' et des fonctions en discours », *Marges linguistiques* n° 2, p. 56-80.
- [59] CHARAUDEAU P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education, 928 p.
- [60] CHARAUDEAU P. (2001), « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle », Ballabriga M. ( dir), *Analyse des discours. Types et genres*, Editions Universitaires du Sud, Toulouse, p. 341-348.
- [61] CHARAUDEAU P. (2009), « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », in Charaudeau P. (dir), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris : L'Harmattan, p. 15-28.
- [62] CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 662 p.
- [63] CHEVALIER G. (2001), « Comment *comme* fonctionne d'une génération à l'autre », *Revue québécoise de linguistique* vol. 30, n°2, p. 13-40.
- [64] CLARK H.-H. & GERRIG R.-J. (1990), "Quotations as demonstrations", *Language* 66, p. 784-805.
- [65] CONEIN B. & GADET F. (1998), « Le "français populaire" des jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation », in Androutsopoulos J. & Scholz A., *Jugendsprache / Langue des jeunes / Youth language*, Frankfurt, Peter Lang, p. 105-123.
- [66] COUPER-KULHEN, E. (2007), "Assessing and accounting", in Holt E. & Clift R., *Reporting Talk : Reported speech in interaction*, Cambridge University Press, p. 81-119.

- [67] COUPLAND N. (2007), *Language variation and identity*, Cambridge University Press, 209 p.
- [68] CRYSTAL D. (2004), *Language and the Internet*, Cambridge University Press, 272 p.
- [69] CUKOR-AVILA P. & GUY B. (2001), “The effects of the race of the interviewer on sociolinguistic fieldwork”, *Journal of Sociolinguistics* vol. 5 n° 2, p. 252-270.
- [70] DAVIES B. (2005), “Communities of practice : Legitimacy not choice”, *Journal of Sociolinguistics* 9(4), p. 557-581.
- [71] DEMERS M. (1998a), « Prosodie et discours. Le cas du discours rapporté en français québécois oral spontané », *Revue québécoise de linguistique* n° 26(1), p. 27-50.
- [72] DEMERS M. (1998b), « La prosodie du discours rapporté », *Recherches sociolinguistiques 3 (The Prosody of Reported Discourse. Sociolinguistic Research 3)*, Université de Laval, Québec, 213 p.
- [73] DOLININE C. (1999), « Le problème des genres du discours quarante-cinq ans après Bakhtine », *Langage & société* n° 87, p. 25-40.
- [74] DORAN M. (2004), “Negotiating between Bourge and Racaille : Verlan as youth identity practice in suburban Paris”, in Blackledge A. & Pavlenko A. (eds), *Negotiation of identities in multilingual contexts*, p. 93-124.
- [75] DORAN M. (2007), “Alternative French, alternative identities : Situating language in la banlieue”, *Contemporary French and Francophone Studies* n° 11(4), p. 497-508.
- [76] DOSTIE G. & PUSCH C.-D. (2007), « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française* n° 154, p. 3-12.
- [77] DRILLON J. (1991), *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, 490 p.
- [78] DUBOIS S. (1992), “Extension particles, etc”, *Language Variation and Change* n° 4, p. 179-203.
- [79] DUCROT O. (1985), *Le dire et le dit*, Editions de minuit, 240 p.
- [80] DUCROT O. & TODOROV T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des Sciences du langage*. Paris : Seuil, 670 p.
- [81] DURANTI A. & GOODWIN C. (1992), *Rethinking context : Language as an interactive phenomenon*, Cambridge University Press, 372 p.
- [82] ECKERT P. (1997), “Age as a Sociolinguistic Variable”, in *The Handbook of Sociolinguistics*, Coulmas F. (Ed), Oxford, p. 151-167.
- [83] ECKERT P. (2000), *Language variation as social practice : The linguistic construction of identity in Belten High*, Wiley-Blackwell, 260 p.
- [84] ECKERT, P. (2004), “Adolescent language”, in Finegan E. & Rickford J. (eds), *Language in the USA : Themes for the Twenty-first Century*, New-York, Cambridge University Press, p. 361-374.
- [85] ECKERT, P. (2006), “Communities of Practice”, Brown K. (ed), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford : Elsevier, p. 683-685.

- [86] ECKERT P. & Mc CONNELL-GINET (1998), “Communities of practice : where language, gender and power all live?” , in Coates J. (ed), *Language and Gender : A Reader*, Oxford, Blackwell, p. 484-494.
- [87] FAURE L. & VERINE B. (2004), « Authentifier un discours autre en y mettant du sien : les vocalisations *ah* et *oh* en frontières de discours rapporté direct », in Muñoz J.-M. et al (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L’Harmattan, p. 317-327.
- [88] FERNANDEZ M.-M.-J. (1994), *Les particules énonciatives dans la structuration du discours*, Paris, PUF, 283 p.
- [89] FERRE G. (2009), « Analyse multimodale des particules d’extension ” et tout ça, etc. ” en français », in Yoo H.-Y. and Delais-Roussarie E. (eds.), *Proceedings of interface Discours & Prosodie (IDP09)*, Paris, France. p.157-171. URL : [http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/actes\\_fr.html](http://makino.linguist.jussieu.fr/idp09/actes_fr.html)
- [90] FLEISCHMAN S. & YAGUELLO M. (1999), “Discourse markers across languages?”, in Moder C.-L. & Martinovic-Zic A. (eds), *Discourse accross Languages and Cultures*, Benjamins, Amsterdam, p. 129-147.
- [91] FRANCKEL J.-J. (2006), « Situation, contexte et valeur référentielle », in *Textes, contextes, Pratiques*, CRESEF, Université de Metz, p. 51-70.
- [92] FRANÇOIS-GEIGER D. C (1990), « Connivence et interlocution », *La linguistique* vol. 26 Fasc. 2, p. 87-93.
- [93] GADET F. (2003), Interview dans *Langues et cité*, Journal de la DGL-FLF : *Bulletin de l’observatoire des pratiques linguistiques*, Ministère de la Culture.
- [94] GADET F. (2007), *La variation sociale en français*, 2<sup>de</sup> édition, Paris & Gap, Ophrys, 186 p.
- [95] GADET F. (2008), « L’oreille et l’œil à l’écoute du social », in Bilger M. (ed.), *Données orales. Les enjeux de la transcription*, Presses universitaires de Perpignan, p. 35-48.
- [96] GADET F. (2015), « Le style et les corpus : réflexions à partir d’un corpus de la région parisienne », In *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*, Jeppesen Kragh K. & Lindschouw J. (eds), Copenhagen, ELiPhi Editions de Linguistique et de Philologie, p. 339-352.
- [97] GADET F. & GUERIN E. (2008) « Le couple oral/écrit dans une sociolinguistique à visée didactique », *Le français aujourd’hui* n°162, p. 21-27.
- [98] GADET F. & GUERIN E. (2012), « Des données pour étudier la variation : petits gestes méthodologiques, gros effets », *Cahiers de linguistique* vol. 38 n° 1, p. 41-65.
- [99] GADET F. & HAMBYE P. (2014), “Contact and ethnicity in “youth language” description : in search of specificity”, In Nicolai R. (ed), *Questioning language contact. Limits of contact, Contact at its limits*, Leiden/Boston. Brill, p. 183-216.
- [100] GADET F. & MARTINEAU F. (2012), « Le français panfrancophone saisi à travers un maillage de réseaux », *Cahiers de linguistique, Construction des connaissances sociolinguistiques. Du terrain au positionnement théorique*, vol. 38 n° 2, p. 63-88.

- [101] GADET F. & MARTINEAU F. (à paraître), « Une francophonie mobile », in Bagola B. et Neumann-Holzschuch I. (dir.), *L'Amérique francophone – Carrefour culturel et linguistique*, coll. Canadiana. Literaturen/Kulturen – Literatures/Cultures – Littératures/Cultures, Peter Lang.
- [102] GADET F. & PATERNOSTRO R. (2013), Un accent multiculturel en région parisienne? Le projet franco-bitannique 'MLE-MPF', *Repères DoRif n°3* – Projet de recherche sur le multi/plurilinguisme et alentours... URL : <http://www.dorif.it/ezone/>
- [103] GADET F. & WACHS S. (2015), « Comparer des données de corpus : évidence, illusion ou construction ? », *Langage & société* n° 154, p. 33-49.
- [104] GARCEA A. & BAZZANELLA C. (2002), « Discours rapporté et courrier électronique », *Faits de langue* n° 19, p. 231-244.
- [105] GAULMYN, M.-M. de (1989), « Grammaire du français parlé. Quelques questions autour du discours rapporté », in Joussaud A.-M. & Pétrissans J. (eds) : *Grammaire et français langue étrangère. Actes du colloque ANEFLE*, Grenoble, p. 22-33.
- [106] GAULMYN M.-M. de (1996), « Témoignage et crédibilité. Performativité du discours rapporté », *Cahiers de français contemporain* n° 3, ENS Fontenay/Saint-Cloud, ENS Edition, Ophrys, p. 27-46.
- [107] GEE J.-P. (2005), "Semiotic Social Spaces and Affinity Spaces : from The Age of Mythology to today's schools", in Barton B. and Tusting K. (eds), *Beyond communities of practice : Language, Power and Social Context*, Cambridge University Press, p. 214-232.
- [108] GREVISSE M. & GOOSSE A. (2007), *Le Bon usage*, 14ème édition, DeBoeck-Duculot, 1600 p.
- [109] GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne t1 : la présentation de soi*, Paris, Editions de minuit, Le sens commun, 251 p.
- [110] GOFFMAN E. (1987), *Façons de parler*, Paris, Editions de minuit, Le sens commun, 280 p.
- [111] Groupe ICOR (M. Bert, S. Bruxelles, C. Etienne, L. Mondada, S. Teston, V. Traverso) (2008), « "Oh : :, oh là là, oh ben..." », les usages du marqueur "oh" en français parlé en interaction », in Durand J., Habert B., Laks B. (éds.), *Actes du premier CMLF'08*, Paris, p. 685-701.
- [112] GUERIN E. (2006), *Introduction de la notion de variation situatiolectale dans la grammaire scolaire par la caractérisation de deux opérateurs pragmatiques : on et ça*, thèse de doctorat, Université de Nanterre-Paris X, 252 p.
- [113] GUERIN E. & MORENO A. (2014), « Le "discours rapporté" dans les interactions orales et écrites : au-delà d'une opposition de surface », in Jacob D., Gadet F. & Lodge A. (éds), *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Nancy (15-20 juillet 2013). Section 9 : Rapports entre langue écrite et langue parlée.
- [114] GUERIN E. & MORENO A. (2015), « Présence/absence de particules d'amorce et de particules d'extension dans le discours rapporté : peut-on parler de variation ? », *Langage & société* n°154, p. 67-82.

- [115] GUICHARD E. (2012), « Communautés en ligne », in Ghorra-Gobin C. (dir.), *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, p. 132-138.
- [116] *Guide de l'enquêteur, Projet MPF* (document interne à l'équipe), 22 p.
- [117] GUMPERZ J.-J. (1970), "Sociolinguistics and communication in small groups", *Working Paper 33*, Berkeley, Language Behavior Research Laboratory, University of California.
- [118] GUMPERZ J.-J. (1982), *Discourse strategies*, New York, Cambridge University Press, 240 p.
- [119] GUMPERZ J.-J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 243 p.
- [120] GUMPERZ J.-J. (1992), "Contextualization and understanding", in Duranti A. & Goodwin C. (eds) *Rethinking context : Language as an interactive phenomenon*, Cambridge University Press, p. 229-252.
- [121] HALLIDAY M.-A.-K. (1989), *Spoken and written language* (2<sup>nd</sup> ed), Oxford, Oxford University Press.
- [122] HALLIDAY, M.-A.-K. (1994), "Spoken and Written Modes of Meaning", in Graddol, D. & Boyd-Barrett O. (Eds.), *Media texts, authors and readers : A reader*, 51, Multilingual matters, p. 51-73.
- [123] HAMBYE P. (2008), « Des banlieues au ghetto. La Métaphore territoriale comme principe de division du monde social », *Cahiers de sociolinguistique*, vol. 13, p. 31-48. URL : <http://hdl.handle.net/2078.1/83386>
- [124] HAMBYE P. (2016), « Comprendre le français des quartiers populaires », Conférence plénière, Colloque annuel de l'*AFLS*, Belfast, 20-22 juin 2016.
- [125] HANSEN M.-B.-M. (1995), « Marqueurs métadiscursifs en français parlé : bon et ben », *Le Français moderne* vol. 63-1, CILF, Paris, p. 20-41.
- [126] HERRING C.-S. (ed.) (1996), *Computer-Mediated Communication : Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives, Pragmatics & Beyond* n.s. 39, Amsterdam, John Benjamins, 324 p.
- [127] HOLT E. (1996), "Reporting on Talk : The Use of Direct Reported Speech in Conversation", *Research on language and Social Interaction*, vol. 29, Issue 3, p. 219-245.
- [128] HOLT E. & CLIFT R. (2007), *Reporting talk : reported speech in interaction*, *Studies in Interactional Sociolinguistics* vol. 24, Cambridge University Press, 306 p.
- [129] HYMES, D., « Modèles pour l'interaction du langage et de la vie sociale », 1972, trad, in *Études de linguistique appliquée*, 1980, 37, p. 127-153.
- [130] HYMES D. (1984), *Vers la compétence de communication*, Paris, Didier, 224 p.
- [131] ISAMBERT P. (2016), « Genre : une mode récente mais qui vient de loin », *Journal of French Language Studies*, n° 26 (1), Cambridge University Press, p. 85-96
- [132] ITALIA M. (2005), « Variations en fonction de l'âge et du degré de scolarisation dans le français oral des locuteurs gabonais : la question du discours

- rapporté », in Ploog K. & Rui B. (éds.), *Appropriations du français en contexte multilingue. Eléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de situations africaines*, PUF, Besançon, p. 191-207.
- [133] JAHANDARIE K. (1999), *Spoken and written discourse : A multidisciplinary perspective*, Greenwood Publishing Group, 446 p.
- [134] JAKOBSON, R. (1963), « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit, p. 209-248.
- [135] JAUREGUIBERRY F. (2000), « Le moi, le soi et Internet », *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 2, p. 136-152.
- [136] KERBRAT-ORECCHIONI C. (1998), « La notion d'interaction en linguistique : origines, apports, bilan », *Langue française* n° 117, p. 51-67.
- [137] KERBRAT-ORECCHIONI C. (2005), *Le discours en interaction*, Armand Colin, 365 p.
- [138] KERBRAT-ORECCHIONI C. & TRAVERSO V. (2004), « Types d'interaction et genres de l'oral », *Langage*, n° 153, p. 41-51.
- [139] KIESLING S.-F. (2013), "Constructing identity", in Chambers, J. K., & Schilling, N. (Eds.), *The handbook of language variation and change*, John Wiley & Sons, p. 448-467.
- [140] KLEIBER G. (1999), « Il y a contexte et contexte », in Plenat M., Aurnague M., Condamines A., Maurel J.-P., Molinier C. & Muller Cl. (éds), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétations, Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo par un groupe d'amis, de collègues et de disciples*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, p. 167-181.
- [141] KLEIBER G. & VUILLAUME M. (2005), « Dans la jungle du discours rapporté, les emphatiques lianes du démonstratif », in López Muñoz J.-M., Marnette S. & Rosier L. (éds), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Presse de l'Université de Cadix, Cadix, p. 65-82.
- [142] KOCH P. & CESTERREICHER W. (2001), « Langage oral et langage écrit » *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, 1-2. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, p. 584-627.
- [143] KOMUR-THILLOY G. (2010), *Presse écrite et discours rapporté*, Paris, Orizons, 337 p.
- [144] KRAZEM M. (2011a), « Présentation : du genre vers la grammaire », *LINX, Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre* n° 64-65, p. 7-14.
- [145] KRAZEM M. (2011b), « Représenter les relations entre grammaire et genres de discours : l'exemple des commentaires sportifs », *LINX, Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 64-65, p. 45-68.
- [146] LABOV W. (1972a), *Language in the inner city*, trad. Fr. (1977), *Le parler ordinaire : La langue dans les ghettos noirs des Etats-Unis*, Paris, Editions de minuit, 520 p.
- [147] LABOV W. (1972b), *Sociolinguistic patterns*, trad. fr. (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Editions de minuit, 464p.



- [148] LABOV W. (2010), “Oral narratives of personal experience”, in Hogan P. (ed.), *Cambridge encyclopedia of the language sciences*, , Cambridge, Cambridge University Press.
- [149] LABOV W. and WALETZKY J. (1967), “Narrative analysis”, *Essays on the Verbal and Visual Arts*, Helm J. (Ed), p. 12-44, Seattle, University of Washington Press. Reprinted in *Journal of Narrative and Life History* 7, p. 3-38, 1997.
- [150] LAFOREST M. & VINCENT D. (1996), « Du récit littéraire à la narration quotidienne », in M. Laforest (ed), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche, p. 13-28.
- [151] LAMIZET B. (2004), « Y’a-t-il un ‘parler jeune’ ? », *Cahiers de sociolinguistique* n° 9, Presse Universitaire de Rennes, p. 75-97.
- [152] LEANDRI S. (1993), “Prosodic aspects of reported speech”, in *ESCA Workshop on Prosody*, Lund, Sweden, 27-29 septembre 1993, p. 152-155.
- [153] LEFEUVRE F. (2001), « Comme quoi introducteur de discours indirect », in López Muñoz J.-M. et al (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L’Harmattan, p. 549-558.
- [154] LEFEUVRE F. (2007), « Comme quoi en diachronie », in Combettes B., Marchello-Nizia C., & Prévost S. (éds), *La grammaticalisation en français, Verbum XXV-4*, Presses de l’Université de Nancy, p. 455-468.
- [155] LEON J. (1988), « Les formes du discours direct dans des récits oraux », *LINX, Revue des linguistes de l’université Paris X Nanterre* n° 18, p. 107-124.
- [156] LEPOUTRE, D. (1997), *Coeur de banlieue : Codes, rites, et langages*, Odile Jacob, 459 p.
- [157] LEVEY S., GROULX K. & ROY J. (2013), “A variationist perspective on discourse-pragmatic change in a contact setting”, *Language variation and change* n° 25, p. 225-51.
- [158] LEVINSON, S.-C. (1988), “Putting linguistics on a proper footing : Explorations in Goffman’s participation framework”, in Drew P. & Wootton A. (eds), *Goffman : exploring the interaction order*, Oxford, Polity Press, p. 161-227.
- [159] LEVINSON S.-C. (1992), “Activity types and language”, In Drew P. & Heritage, J. (Eds), *Talk at work : Interaction in institutional settings*, Cambridge University Press, p. 66-100.
- [160] LIENARD F. (2014), « Les communautés sociolinguistiques virtuelles. Le cas des pratiques scripturales numériques synchrones et asynchrones mahoraises », *Studia de Linguistica* n° 4, 145-163.
- [161] LIOGIER E. (2002), « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? », *La linguistique* 1/2002 (Vol. 38), p. 41-52. URL : [www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-1-page-41.htm](http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-1-page-41.htm).
- [162] LUZZATI D. (1982), « Ben, appui du discours », *Le Français moderne* n° 3, p. 193-207.
- [163] LUZZATI D. (1985), « Analyse périodique du discours », *Langue française* n° 65, p. 62-73.

- [164] LUZZATI F. & LUZZATI D. (1986), « Oral et familial », *L'information grammaticale* n° 28, p. 5-10.
- [165] MAHAMANE OUSMANE M. (2013), *Discours rapporté, subjectivité et influences sociales dans les textes journalistiques : la mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais*, thèse de doctorat, Université Gaston Berger de Saint-Louis – Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 420 p.
- [166] MAINGUENEAU D. (1991), *L'analyse de discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 268 p.
- [167] MAINGUENEAU D. (1994), *L'Enonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 128 p.
- [168] MAINGUENEAU D. (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Editions du Seuil, 160 p.
- [169] MAINGUENEAU D. (2004), « Retour sur une catégorie : le genre », in Adam J.-M., Grize J.-B. & Ali Bouacha M. (éds), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, p. 107-118.
- [170] MAINGUENEAU D. (2007), « Genres de discours et modes de généricité », *Le français aujourd'hui* 4/2007, n° 159, p. 29-35.
- [171] MAINGUENEAU D. (2010), “Types of genres, hypergenres and internet”, in Luzón M.-J., Ruiz-Madrid M.-N. & Villanueva M.-L. (eds), *Digital Genres, New Literacies and Autonomy in Language Learning*, Cambridge Scholars Publishing, p. 25-41.
- [172] MAINGUENEAU, D. (2013), « Genres de discours et web : existe-t-il des genres web? », in Barats C., *Manuel d'analyse du web*, Paris, Armand Colin, p. 81-100.
- [173] MARCOCCIA M. (2000), « La représentation du nonverbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur », *Communication et organisation* [En ligne], 18 | 2000, mis en ligne le 01 avril 2012, URL : <http://communicationorganisation.revues.org/2431>
- [174] MARCOCCIA, M. (2003), « La communication médiatisée par ordinateur : problèmes de genres et de typologie », *Journée d'études : les genres de l'oral*.
- [175] MARCOCCIA M. (2004a), « L'analyse conversationnelle des forums de discussion : questionnements méthodologiques », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 8 | 2004, mis en ligne le 01 novembre 2006, URL : <http://cediscor.revues.org/220>
- [176] MARCOCCIA, M. (2004b), « La communication écrite médiatisée par ordinateur : faire du face à face avec de l'écrit », *Journée d'étude de l'ATALA « Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite (e-mails, forums, chats, SMS, etc.) »*, 5 juin 2004, ENST Paris. Publication en ligne : <http://sites.univ-provence.fr/veronis/je-nfce/Marcoccia.pdf>
- [177] MARNETTE S. (2002), « Aux frontières du discours rapporté », *Revue Romane* 37/1, p. 3-30.
- [178] MARNETTE S. (2006), « Je vous dis que l'autocitation c'est du discours rapporté », *Travaux de linguistique*, 2006/1, n°52, p. 25-40.

- [179] MARTINEAU F. (dir.) (2012), *Protocole de transcription du projet GTRC Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage*, version 1.19.
- [180] MARTINEAU F. & M.-C. SEGUIN (à paraître), «Le Corpus FRAN : réseaux et maillages en Amérique française », Corpus.
- [181] MELA V. (1997), « Verlan 2000 », *Langue française* n° 114, p. 16-34.
- [182] MELIS L. (2000), « Le français parlé et le français écrit, une opposition à géométrie variable », *Romanesque* n° 25/3, p.56-66.
- [183] MERCKLE Pierre (2011), « Introduction », *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte , « Repères »,p. 3-6.
- [184] MEREDITH J. & STOKOE E. (2014), “Repair : Comparing Facebook ‘chat’ with spoken interaction”, *Discourse & communication*, vol. 8(2), p. 181-207.
- [185] MEYERHOFF M. & STRYCHARZ A. (2013), “Communities of Practice”, in Chambers, J. K., & Schilling, N. (Eds.), *The handbook of language variation and change*, John Wiley & Sons, p. 428-447.
- [186] MILROY L. & GORDON M. (2003), *Sociolinguistics : Method and interpretation*, Oxford, Blackwell Publishing, 261 p.
- [187] MOCHET M.-A. (1989), « Discours en situation d’entretien : la citation, indice de variation discursive ? », *Courants sociolinguistiques*, Paris, Klincksieck, p. 125-136.
- [188] MOCHET M.-A. (1996), « De la non-littéralité à l’exemplification. Discours direct en situation d’entretien », *Cahiers de français contemporain* n° 3, p. 61-76.
- [189] MOIRAND S. (2003), « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours ? », *Contribution à la journée scientifique sur Les genres de l’oral* organisée par Kerbrat-Orecchioni C. & Traverso, V., 18 avril 2003, Université Lyon 2-Lumière et ENS LSH, en ligne, URL : [http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees\\_genre.htm](http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm).
- [190] MONDADA L. (1998), « Variations sur le contexte en linguistique », *Cahiers de l’ILSL* n°11, p. 243-266.
- [191] MONDADA L. (2001), « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges linguistiques* n°1, p. 1-21.
- [192] MONGAILLARD V. (2013), *Petit livre de la tchatche. Décodeur de l’argot des cités*, Editions First, 158 p.
- [193] MOREL M.-A. (1996), « Le discours rapporté direct dans l’oral spontané », *Cahiers du français contemporain* n° 3, p. 77-90.
- [194] MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l’intonation*, Paris, Ophrys, 231 p.
- [195] MORENO A. (2012), *Les particules d’amorce du discours rapporté dans « la langue des jeunes »*. *Le cas de collégiens de Marly-le-Roi*, Mémoire de Master, Université Paris X.
- [196] MORGAN M. (2004), “Speech community”, in Duranti A. (ed), *A companion to linguistic anthropology*, Malden-Oxford, Blackwell Publishing, p. 3-22.

- [197] MUNOZ J.-M.-L., ROSIER L., MARNETTE S. (2002), « Présentation générale », *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, p. 5-11.
- [198] MUNOZ J.-M.-L., ROSIER L., MARNETTE S. (2006), « Autocitation et genres de discours, quelques balises », *Travaux de linguistique*, 2006/1, n° 52, p. 7-23.
- [199] NGAMOUNSIKA E. (2014), *Le discours rapporté dans l'oral spontané. L'exemple du français parlé en République du Congo*, Presses Universitaires de Bordeaux, 188 p.
- [200] NOIRIEL G. (2002), *Atlas de l'immigration en France*, Paris, Editions Autrement, 63 p.
- [201] OCHS E. (1979a), "Transcription as theory", *Developmental pragmatics*, vol. 10, n° 1, p. 43-72.
- [202] OCHS E. (1979b), "Planned and Unplanned Discourse in Discourse and Syntax", *Syntax and Semantics*, Ann Arbor, Mich., vol. 12, p. 51-80.
- [203] OLIVIER de SARDAN J.-P. (1998), « Emique », *L'Homme*, tome 38 n° 147, p. 151-166.
- [204] ONILLON S. (2008), *Pratiques et représentations de l'écrit*, Bern : Peter Lang, 444 p.
- [205] OVERSTREET M. (1999), *Whales, Candlelight, and Stuff Like That : General Extenders in English Discourse*, New York, Oxford University Press, 184 p.
- [206] PAOLILLO J. (1999), "The Virtual Speech Community : Social Network and Language Variation on IRC", *Journal of Computer-mediated Communication*, vol. 4 n°4. DOI : 10.1111/j.1083-6101.1999.tb00109.x
- [207] PAOLILLO J. (2001), "Language Variation on Internet Relay Chat : A social Network Approach", *Journal of sociolinguistics*, vol. 5 n° 2, p. 183-213.
- [208] PATERNOSTRO R. (2014), *L'intonation des jeunes en région parisienne : aspects phonétiques et sociolinguistiques, implications didactiques*, Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense – Università degli Studi di Brescia, 255 p.
- [209] PATERNOSTRO R. (2016), *Diversité des accents et enseignement du français. Les parlers jeunes en région parisienne*, Paris, L'Harmattan, coll. « laboratorio@francesisti.it », 210 p.
- [210] PAVEAU M.-A., (2012), « Linguistique et numérique 6. Les défouloirs du web », *La pensée du discours [carnet de recherche]*, consulté le 14 mars 2016.
- [211] PEUVERGNE J. (2007), « Discours rapporté et particules », *LINX* n° 57, *Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, p. 123-131.
- [212] PEUVERGNE J. (2011), *De l'enquête ethnographique à l'analyse linguistique. L'exemple du discours rapporté*, thèse de doctorat, Université de Freiburg - Université Paris Ouest, 285 p.
- [213] PEYTARD J. (1993), « Les manifestations du discours relaté oral et écrit », *Les cahiers du CRELEF* n° 35, Université de Franche-Comté, Besançon, 227 p.

- [214] PLOOG K (2002), « L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation », *Cahiers de grammaire* vol. 27, p. 77-96.
- [215] PREECE J. & MALONEY-KRICHMAR D. (2005), "Online Communities : Design, Theory, and Practice", *Journal of Computer-Mediated Communication*, 10 : 00. doi : 10.1111/j.1083-6101.2005.tb00264.x
- [216] PROULX S. (2006), « Communautés virtuelles : ce qui fait lien », in Proulx S., Poissant L., Sénécal M. (eds), *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 13-26.
- [217] PROULX S. & LATZKO-TOTH G. (2000), « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », *Sociologie et sociétés*, vol. 32 n° 2, p. 99-122.
- [218] QUEFFELEC Ambroise (2006), « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le français en Afrique* n° 21, Didier-érudition, p. 267- 280.
- [219] RABATEL A. & LEPOIRE S. (2005), « Le dialogisme des discours représentés et des points de vue dans les explications, entre concordance et discordance », *Cahiers de praxématique* [En ligne], n° 45, mis en ligne le 01 juin 2009, URL : <http://praxematique.revues.org/130>.
- [220] RABATEL A. (2004), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 2004/4, n° 156, p. 3-17.
- [221] RAMPTON B. (2011), "From 'multi-ethnic adolescent heteroglossia' to 'Contemporary urban vernaculars'", *Language & Communication* 31, p. 276-294.
- [222] RASTIER F. & PINCEMIN B. (1999), « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 10 décembre 2015. URL : <http://praxematique.revues.org/1974>.
- [223] RIEDER B. (2010), « De la communauté à l'écume : quels concepts de sociabilité pour le "web social" ? », *tic&société* [En ligne], Vol. 4 n° 1 | 2010, mis en ligne le 17 mai 2010, consulté le 20 mars 2016. URL : <http://ticsociete.revues.org/822> ; DOI : 10.4000/ticetsociete.822.
- [224] RENARD J.-B. (2011), « De l'intérêt des anecdotes », *Sociétés* n° 114, p. 33-40. URL : [www.cairn.info/revue-societes-2011-4-page-33.htm](http://www.cairn.info/revue-societes-2011-4-page-33.htm).
- [225] RICKFORD J.-R. & MCNAIR-KNOX F. (1994), "Addressee-and topic-influenced style shift : A quantitative sociolinguistic study", in Biber D. & Finegan E. (Eds), *Sociolinguistic perspectives on register*, New-York-Oxford, Oxford University Press, p. 235-76.
- [226] ROSIER L. (1998), « Discours grammatical et ponctuation : l'exemple du discours rapporté », in Defays J.-M., Rosier L. & Tilkin F. (éds), *A qui appartient la ponctuation ?*, De Boeck-Duculot, Louvain-la-Neuve, p. 353-364.
- [227] ROSIER L. (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Duculot, Bruxelles, 325 p.

- [228] ROSIER L. (2002), « Genre : le nuancier de sa grammaticalisation », *Travaux de linguistique*, 2002/1, n° 44, p. 79-88.
- [229] ROSIER L. (2008), *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 148 p.
- [230] SAMS J. (2010), “Quoting the unspoken : An analysis of quotations in spoken discourse”, *Journal of Pragmatics* 42, n° 11, p. 3147-3160.
- [231] SANDRÉ, M. (2013), *Analyser les discours oraux : approche pluridisciplinaire*, Armand Colin, 231 p.
- [232] SAUSSURE F. de (1916, [1995]), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 526 p.
- [233] SCHLIEBEN-LANGE B. (1998), « Les hypercorrectismes de la scripturalité », *Cahiers de linguistique française* n° 20, p. 255-273.
- [234] SECOVA M. (2014), « ‘Je sais et tout mais . . .’ might the general extenders in European French be changing? », *Journal of French Language Studies* n° 24, p. 281-304.
- [235] SECOVA, M. (2015), « Discours direct chez les jeunes : nouvelles structures, nouvelles fonctions », *Langage & société* n° 151, p. 131-151.
- [236] SIMO NGUEMKAM-SOUOP A. (2009), *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*, thèse de doctorat, Université de Provence, 518 p.
- [237] SIOUFFI G., STEUCKARDT A . & WIONET C. (2016), « Les modalisateurs émergents en français contemporain : présentation théorique et études de cas. Introduction », *Journal of French Language Studies* n° 26 (1), Cambridge University Press, p. 1-12.
- [238] SZLAMOWICZ J. (2005), « Les ligateurs en français et en anglais : de l’interactionnel à la coénonciation », in Abecassis M., Assoyo L. & Vialleton E. (éds.), *Le français parlé au XXIe siècle : normes et variations dans les discours et en interaction*, vol. 2, Paris, L’Harmattan, p. 109-126.
- [239] TANNEN D. (1989), *Talking voices : Repetition, Dialogue, and Imagery in Conversational Discourse*, Cambridge England-New York, Cambridge University Press, 244p.
- [240] TORCK D. (2004), « Ancrage interactionnel du DR en conversation et double contrainte », in Lopez Muñoz J.-M. et al (eds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L’Harmattan, p. 245-253.
- [241] TOURON J. (2016), *Tu vois le genre ? Prolégomènes à une étude macrosyntaxique de genre dans le corpus MPF*, Mémoire de M2, Université Paris Ouest Nanterre la Défense.
- [242] TRAVERSO V. (1996), *La conversation familière : analyse pragmatique des interactions*. Presses Universitaires Lyon, 256 p.
- [243] TRAVERSO V. (1999), *L’analyse des conversations*, Paris : Nathan (coll. 128), 128 p.
- [244] TUOMARLA U. (1999), « Le discours direct dans la presse écrite : un lieu de l’oralisation de l’écrit », *Faits de langues*, vol. 7, n° 13, p. 219-229.
- [245] TUOMARLA U. (2000), *La citation, mode d’emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Helsinki, Academia scientiarum fennica.

- [246] VETTORATO C. (2008), *Un monde où l'on clache. La joute d'insultes dans la culture de rue*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 245 p.
- [247] VIGNERON J. (2013), « Genre en français, like en anglais et so en allemand : mise en scène et mise à distance dans le discours direct », in Chuquet H., Nita R. & Valetopoulos F. (dir), *Des sentiments au point de vue, Études de linguistique contrastive*, Presses Universitaires de Rennes, p. 195-210.
- [248] VIGNERON-BOSBACH J. (2015), « Des spécialistes du (discours) direct ? », *E-rea* [En ligne], 12.2 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 20 janvier 2016. URL : <http://erea.revues.org/4375>; DOI : 10.4000/erea.4375.
- [249] VINCENT D. (1989), « Les particules d'attaque d'énoncés de conversations rapportées », in Weydt H. (éd), *Sprechen mit Partikeln*, Berlin, de Gruyter, p. 592-600.
- [250] VINCENT D. (1992), « The sociolinguistics of exemplification in spoken French in Montréal », *Language Variation and Change* n° 4, p. 137-162.
- [251] VINCENT D. (1993), *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit blanche, 169 p.
- [252] VINCENT D. (2002), « Les échanges rapportés et l'atomisation fonctionnelle des actions narratives », *Faits de langue* n° 19, p. 191-200.
- [253] VINCENT D. (2004), « Discours rapporté, représentations sociales et présentation de soi », in Lopez Muñoz J.-M. et al (eds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 235-244.
- [254] VINCENT D. & DUBOIS S. (1997), *Le Discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche, 149 p.
- [255] VINCENT D. & PERRIN L. (2001), « Raconter sa journée : des histoires de conversations dans la conversation », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 29 n° 1, p. 179-201.
- [256] VION R. (2004), « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages* 4/2004, n° 156, p. 96-110.
- [257] VON MÜNCHOW P. (2004), « Le discours rapporté dans un forum de discussion sur l'internet », *Les carnets du Cediscor* n° 8, p. 91-112.
- [258] VON MÜNCHOW P. (2007), « Le genre en linguistique de discours comparative. Stabilités et instabilités séquentielles et énonciatives », *LINX, Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre* n° 56, p. 109-125.
- [259] VON MÜNCHOW P. (2013), « Discours rapporté et genres discursifs : quels liens ? », *Pratiques* n° 157-158, p. 60-75.
- [260] WALTER H. (1984), « L'innovation lexicale chez les jeunes Parisiens », *La linguistique*, vol. 20 fasc. 2, PUF, p. 69-84.
- [261] WARDHAUGH R. & FULLER J.-M. (2015), *An introduction to sociolinguistics*, (seventh edition), Wiley-Blackwell.
- [262] WENGER E. (2000), *Communities of practice. Learning, Meaning and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press, 336 p.
- [263] WENGER E., McDERMOTT R. & SNYDER W. (2002), *Cultivating communities of Practice : A guide to Managing Knowledge*, Harvard Business School Press, 304 p.

- [264] YAGUELLO M. (1998), *Petits faits de langue*, Paris, Seuil, 160 p.
- [265] ZOUHOUR M. & HMAID BEN A. (2004), « Langage et exclusion. La langue des cités en France », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 69 | 2004, mis en ligne le 10 mai 2006, consulté le 10 janvier 2016. URL : <http://cdlm.revues.org/729>



# Liste des tableaux

1.1	Les critères de définition du récit selon M. Laforest et D. Vincent	24
1.2	Répartition des verbes introducteurs dans le corpus . . . . .	35
1.3	Les verbes introducteurs employés au sein du corpus (par ordre alphabétique) . . . . .	35
1.4	Les particules d'extension relevées . . . . .	42
2.1	Les « dimensions textuelles » proposées par D. Biber . . . . .	49
2.2	Paramètres de P. Koch et W. Cesterreicher pour « caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs » . . . . .	53
2.3	Parlé/écrit - graphique/phonique selon P. Koch & W. Cesterreicher (2001) . . . . .	55
2.4	Les différences entre oral/écrit selon B. Schlieben-Lange (1998, p. 264) . . . . .	57
2.5	Grille d'analyse des données . . . . .	63
2.6	Présentation des exemples extraits des différents corpus . . . . .	71
3.1	Enquêtes réalisées dans le cadre du projet MPF . . . . .	80
3.2	Les entretiens classés traditionnels sélectionnés . . . . .	82
3.3	Les entretiens classés de proximité sélectionnés . . . . .	83
3.4	Les enregistrements écologiques MPF sélectionnés . . . . .	84
3.5	Principales conventions de transcription MPF . . . . .	87
3.6	Enquêtes réalisées dans le cadre du projet GTRC . . . . .	91
3.7	Récapitulatif des enquêtes constituant le corpus oral . . . . .	92
3.8	Récapitulatif des situations de communication à l'écrit . . . . .	104
3.9	Paramètres de P. Koch et W. Cesterreicher pour « caractériser le comportement communicatif des interlocuteurs » . . . . .	107
3.10	Classification des données orales et écrites sur le continuum proximité/distance . . . . .	110
3.11	Classification des forums en termes de proximité/distance . . . . .	113
4.1	Principes sur lesquels se fonde l'identité selon M. Bucholtz et K. Hall (2005) . . . . .	141
4.2	Moyennes du nombre de thèmes abordés dans le corpus oral . . . . .	146
4.3	Nombre de thèmes abordés dans le corpus oral . . . . .	146
5.1	Absence de verbe introducteur dans les DD fictifs à l'oral . . . . .	184
5.2	Absence de verbe introducteur dans les DD fictifs dans les données IRC . . . . .	187
5.3	Présence, contexte et fonction des pauses dans le corpus oral . . . . .	190

5.4	Moyenne des indices pour les DD fictifs . . . . .	195
5.5	Moyenne des indices pour les DD réels . . . . .	195
5.6	Récapitulatif de la répartition des indices observés . . . . .	198
6.1	Les différentes particules d’amorce relevées (classées par ordre alphabétique) . . . . .	209
6.2	Classification des particules selon leur fonction . . . . .	227
6.3	Présence de particules d’extension dans le corpus oral (en contexte de DD et hors DD) . . . . .	239
7.1	Faits linguistiques et « langue des jeunes » entre continuité et rupture . . . . .	254
7.2	Moyenne des occurrences de DD par locuteur et par catégorie d’âge	261
7.3	Nombre d’occurrences de DD produites par des locuteurs aux profils « similaires » . . . . .	262
7.4	Nombre d’occurrences de DD produites par mn dans six enquêtes	263
8.1	Moyenne des mots prononcés par minute . . . . .	270
8.2	Emploi et formes du DD dans les données IRC « amitié réelle » et « amitié virtuelle » . . . . .	272
8.3	Critères externes des données orales . . . . .	280
8.4	Emploi et formes du DD dans les entretiens . . . . .	281
8.5	Emplois, formes et fonctions du DD en fonction de la situation de communication . . . . .	284
9.1	Profil des locuteurs de MPF ayant employé la particule <i>wesh</i> . .	312
9.2	Profils des locuteurs employant <i>zaama</i> en dehors du contexte du DD . . . . .	319

# Table des figures

1.3.1	Le discours direct en tant que « forme de récupération » . . . . .	31
2.1.1	Immédiat communicatif/distance communicative et code phonique/code graphique par P. Koch et W. Cœsterreicher . . . . .	52
2.4.1	Capture d'écran PRAAT de l'enquête Roberto2c . . . . .	66
2.4.2	Extraction d'une courbe intonative sous PRAAT (MPF, Anaïs1, 36) . . . . .	67
2.4.3	Capture d'écran du forum Plus belle la vie . . . . .	69
3.1.1	Carte des différents lieux de réalisation des enquêtes . . . . .	76
3.1.2	Répartition des enquêtes MPF transcrites . . . . .	78
3.2.1	Capture d'écran du forum <i>Doctissimo</i> . . . . .	94
3.2.2	Répartition du discours direct dans les forums . . . . .	97
3.2.3	Les différents empires du jeu en ligne <i>Kraland</i> . . . . .	98
3.2.4	Répartition des conversations IRC en fonction de la relation entre les interactants . . . . .	100
3.2.5	Répartitions des joueurs dans chaque catégorie . . . . .	100
3.2.6	Répartition des conversations IRC par joueur . . . . .	101
3.2.7	Pourcentage des conversations IRC contenant du discours direct . . . . .	101
3.2.8	Pourcentage de discours direct dans les anecdotes VDM . . . . .	102
3.2.9	Capture d'écran d'une anecdote VDM . . . . .	103
3.3.1	Relief conceptionnel du corpus écrit . . . . .	107
3.3.2	Relief conceptionnel du corpus oral . . . . .	108
3.3.3	« Courbes conceptionnelles » des situations de communication . . . . .	112
3.3.4	Extrait du forum <i>Doctissimo</i> . . . . .	113
3.3.5	Extrait du forum <i>Plus Belle la Vie</i> . . . . .	114
3.3.6	Post du forum <i>Kelexpert</i> . . . . .	115
3.3.7	Post du forum <i>Plus belle la vie</i> . . . . .	115
4.1.1	Locuteurs cités dans l'enquête MPF Anaïs1 (entretien traditionnel) . . . . .	126
4.1.2	Locuteurs cités dans l'enquête MPF Wajih3 (entretien de proximité) . . . . .	127
4.1.3	Locuteurs cités dans l'enquête GTRC Repas3 (enregistrement écologique) . . . . .	128
4.1.4	Pourcentages d'autocitations dans le corpus écrit . . . . .	129
4.1.5	Pourcentages d'autocitations dans le corpus oral . . . . .	129
4.2.1	Thématiques abordées dans la catégorie <i>amitié réelle</i> . . . . .	145
4.2.2	Thématiques abordées dans la catégorie <i>amitié virtuelle</i> . . . . .	145
4.2.3	Thématiques abordées dans la catégorie <i>joueurs</i> . . . . .	145
4.2.4	Thématiques abordées dans les entretiens d'Anaïs . . . . .	147

4.2.5	Thématiques abordées dans les entretiens de Wajih . . . . .	148
4.2.6	Thématiques les plus représentées dans le corpus oral . . . . .	149
4.2.7	Proportion de DD intégrés à des récits dans les interactions im- médiates . . . . .	153
4.2.8	Répartition des occurrences de DD en fonction du thème abordé dans les VDM . . . . .	155
4.2.9	Post du forum <i>Doctissimo</i> (Napoline) . . . . .	156
4.2.10	Post du forum <i>Auféminin</i> (mimi40431) . . . . .	157
4.2.11	Post du forum <i>Auféminin</i> (kohphihii31) . . . . .	158
4.2.12	Répartition du DD réel et fictif dans les anecdotes VDM . . . . .	161
4.2.13	Répartition du DD réel et fictif dans les forums . . . . .	162
4.2.14	Répartition du DD réel et fictif dans les données IRC . . . . .	162
4.2.15	Répartition détaillée du DD réels et fictifs dans les données IRC	163
4.2.16	Pourcentages de DD réels dans les interactions orales . . . . .	164
4.2.17	Pourcentages de DD fictifs dans les interactions orales . . . . .	164
4.2.18	Répartition de l'autocitation dans les DD fictifs . . . . .	167
5.1.1	Moyenne des indices de DD dans le corpus écrit . . . . .	170
5.1.2	Moyenne des indices de DD dans les données IRC . . . . .	171
5.1.3	Moyenne des indices de DD dans les forums . . . . .	171
5.1.4	Moyenne des indices de DD dans le corpus oral . . . . .	172
5.1.5	Ecart des moyennes des indices de DD relevés . . . . .	173
5.2.1	Pourcentages d'absence de verbe introducteur dans le corpus oral	176
5.2.2	Pourcentages d'absence de verbe introducteur dans le corpus écrit	177
5.2.3	Pourcentages d'absence de verbe introducteur dans les données IRC	178
5.2.4	Pourcentages d'absence de verbe dans le cadre de récits pour chaque situation . . . . .	181
5.2.5	Absence/présence de verbes introducteurs dans les DD fictifs (don- nées orales) . . . . .	183
5.2.6	Absence/présence de verbes introducteurs dans les DD fictifs (don- nées écrites) . . . . .	187
5.3.1	Pourcentages de pause à l'initiale du DD . . . . .	189
5.3.2	Pourcentages de présence des indices typographiques marquant le DD . . . . .	191
5.4.1	Pourcentages de présence d'au moins un indice avec absence de verbe à l'écrit . . . . .	196
5.4.2	Pourcentages de présence d'au moins un indice avec absence de verbe à l'oral . . . . .	197
6.1.1	Courbe intonative de <i>quoi</i> extraite de PRAAT (Wajih3) . . . . .	204
6.1.2	Courbe intonative de <i>wesh</i> extraite de PRAAT (Wajih3) . . . . .	204
6.1.3	Répartition des particules d'amorce dans l'ensemble du corpus . . . . .	205
6.1.4	Répartition des particules dans les interactions orales . . . . .	206
6.1.5	Répartition des particules dans les données IRC . . . . .	206
6.1.6	Répartition des particules dans les forums et les VDM . . . . .	206
6.1.7	Classification grammaticale des particules d'amorce . . . . .	212
6.1.8	Nombre de « situations » dans lesquelles les particules apparaissent	214
6.1.9	Répartition des particules <i>en mode/du mode</i> . . . . .	221

TABLE DES FIGURES

---

6.1.10	Proportion des PAME, PAMI et PAMA dans chaque situation de communication . . . . .	228
6.2.1	Les particules d'extension dans le corpus oral . . . . .	237
6.2.2	Les particules d'extension dans le corpus écrit . . . . .	238
7.3.1	Répartition du DD par locuteur dans le repas4 (GTRC) . . . . .	260
8.2.1	Imbrication des points de vue sur le <i>genre</i> . . . . .	275
8.3.1	Capture d'écran du forum Blabla 15-18 ans (1) . . . . .	285
8.3.2	Capture d'écran du forum Blabla 15-18 ans (2) . . . . .	285
9.2.1	Répartition de la particule <i>zaama</i> dans le corpus . . . . .	315
9.2.2	Capture d'écran du forum Teemix . . . . .	317
9.0.1	Influence de la situation de communication et de la relation entre les interactants sur la construction du discours direct . . . . .	329

# Index des notions

- Ah, 40, 209, 212, 214, 225–227, 229, 232  
Altérité, 14, 282  
Anecdote(s), 43, 71–73, 102, 103, 105, 106, 108, 111, 112, 117, 128, 129, 133, 137, 151, 153–156, 160–162, 166, 168, 170, 191–193, 195, 198, 207, 213, 228–230, 272, 273, 276, 277  
Approximatif, 16, 18, 21  
Argumentation, 22, 27, 29, 32, 61, 266  
Autocitation(s), 15, 20, 71, 120, 126–130, 132–134, 159, 167, 168, 241, 284, 286, 288  
  
Bah, 1, 214, 224, 225  
Ben, 209, 210, 214, 224, 225  
Bluff, 219, 220, 332, 333  
Bon, 209, 210, 214, 225  
  
Comme quoi, 1, 21, 212, 214, 218, 220, 327  
Communauté(s) de pratique, 7, 246, 258, 289–294, 296, 297, 300, 302, 303, 305, 307, 308, 314–318, 322, 328, 330  
Communication médiée par ordinateur, 54, 272, 298  
Connivence, 4, 7, 61, 95, 113, 196, 207, 229, 237, 242, 267, 268, 272, 282, 286, 295, 298, 300, 326  
Contexte(s), 4, 6, 11, 32, 50, 57, 61, 96, 98, 106, 114, 116–118, 120, 122, 123, 135–138, 142, 143, 146, 148, 153, 156, 159, 169, 181, 184, 186, 190, 197, 207, 228, 236, 241, 281, 282, 286, 289, 296, 310, 319, 322  
Continuum proximité/distance, 2, 10, 46, 49–51, 59, 74, 104, 106, 108, 128, 143, 153, 170, 181, 198, 324, 330  
Conversations instantanées, 4, 11, 25, 58, 72, 93, 99, 101, 117, 129, 144, 271, 273  
Cotexte, 4, 11, 61, 120, 122, 148, 149, 169, 179–181, 241, 325  
Dédoublement énonciatif, 22  
DD pseudo-fictif(s), 161, 168  
Deux points, 4, 29, 42, 43, 59–62, 117, 176, 191–194  
Dialogisme, 13, 202  
Discours autre, 7, 14, 15, 19, 20, 282  
Discours cité, 5, 13, 15, 17, 18, 20, 21, 31, 32, 34, 37–40, 42–45, 60, 62, 65, 67, 68, 121, 123, 135, 159, 169, 170, 189, 192, 200–204, 206, 208, 214, 215, 217, 218, 223, 224, 226, 229, 231, 235, 242, 327  
Discours citant, 13, 32, 34, 38–40, 43–45, 121, 200–204, 327  
Discours direct, 4, 6, 7, 12, 13, 15, 17, 20, 29, 30, 32, 34, 35, 43, 45, 60–62, 64, 67–69, 71–73, 96, 97, 101, 103, 120, 122, 124, 127, 128, 133, 135, 146, 147, 150–152, 157, 160, 162, 165, 166, 168, 169, 172, 176, 177, 179–182, 184–186, 190, 193, 194, 197–199, 202, 204, 207–209, 212, 218–221, 224, 228, 231, 232, 234, 239, 241, 242, 244, 259, 267, 272, 279, 281–289, 304, 311, 312, 321, 322, 324, 326, 328, 330, 331  
Discours direct libre, 175, 182, 183, 259  
Discours direct(s) fictif(s), 31, 151, 159–165, 167, 168, 183–188, 194–197, 231, 288, 322  
Discours direct(s) réel(s), 159, 160, 162, 163, 166, 179, 183, 184, 186, 187,

- 194–197
- Discours indirect, 13, 20
- Discours indirect libre, 13, 20
- Discours rapporté, 1, 3, 7, 12, 13, 15, 16, 18–22, 25, 27, 29, 33, 34, 37, 38, 41–45, 58–61, 65, 69, 72, 73, 81, 87, 91–93, 103–106, 116, 123, 125, 126, 130–133, 135, 144, 148, 150–152, 159, 161, 169, 176, 194, 200, 201, 209–211, 215, 222–224, 226, 231, 233, 235–237, 242, 265, 271, 281–283, 289, 291, 312, 315, 318
- Discours rapporté condensé, 18
- Discours rapporté nié, 18
- Discours rapporté potentiel, 18
- Discours rapporté supposé, 18
- Distance, 45, 51–53, 58, 60–62, 81, 103, 109, 111, 112, 115, 128–130, 144, 153, 163, 164, 169–171, 188, 192, 195, 197, 198, 206, 207, 229, 239–242, 268, 272, 283, 286, 293, 304, 316
- Effacement énonciatif, 20–22
- Eh, 40, 209, 212, 214, 225–227
- En gros, 1, 17
- En mode, 6, 220–223, 229, 242, 318, 327
- Engagement, 1
- Entretiens de proximité, 64, 76, 92, 93, 129, 146, 149, 163, 173, 185, 190, 195–197, 241, 268–270, 285, 288, 306, 312
- Entretiens traditionnels, 64, 76, 93, 111, 112, 129, 130, 146, 149, 172, 173, 185, 189, 190, 195–197, 206, 268, 285, 288, 295
- Euh, 1, 40, 214, 216, 217
- Fidélité, 15–17
- Forums, 4, 11, 43, 54, 55, 69, 71–73, 93–97, 105, 111–115, 117, 129, 133, 137, 144, 151, 156, 162, 163, 170, 171, 193, 241, 271–273, 276, 282, 283, 285, 286, 288, 295, 317, 331
- Genre, 1, 6, 17, 18, 209–211, 214, 218–223, 230, 231, 236
- Genre(s) de discours, 6, 7, 45, 49, 54, 245, 264–267, 271–274, 277, 278, 281, 282, 286–289, 328, 330
- Guillemets, 4, 29, 42, 43, 58, 60–62, 69, 175, 176, 178, 188, 191, 193, 194
- Indice(s) du DD, 3, 4, 10, 12, 33, 47, 58–62, 68, 117, 120, 121, 168–172, 175, 185, 188, 190, 191, 193–198, 206, 241, 287
- Interaction(s), 1, 3, 6, 10–13, 22, 32, 33, 40, 49, 50, 65, 70, 71, 73, 76, 85, 98, 115, 117, 120, 122, 124, 125, 135, 136, 139, 143, 144, 152, 159, 163, 168, 181, 184, 216, 218, 224, 236, 239, 241, 245, 264, 265, 268, 278, 281, 286–288, 293, 296, 302, 304, 308, 311
- Langue des jeunes, 1, 6, 33, 74, 79, 81, 106, 244, 247, 248, 251, 252, 254–256, 259, 263, 311, 321, 330
- Locuteur cité, 16, 20, 61, 123, 215, 216, 223, 224, 229, 232, 236, 260
- Locuteur citant, 1, 3, 5, 16, 21, 22, 27, 31, 44, 60, 125, 202, 203, 214, 232, 242, 283, 331
- Mise en scène, 1, 3, 5, 7, 15, 27, 45, 123, 133, 161, 167, 169, 185, 229, 242, 286
- Non, 212, 214–217
- Oh, 1, 40, 209, 212, 214, 225–227
- Oral/écrit, 2–5, 10, 46, 48–51, 53, 56, 72, 93, 117, 163, 164, 188, 198, 199, 205, 207, 229, 242, 287, 322, 324, 326
- Ouais, 1, 212, 214–218
- Oui, 212–214, 216–218
- Par exemple, 212, 231, 232, 327
- Particule(s) d’extension, 5, 10, 33, 41, 42, 60–62, 71, 117, 121, 169, 172, 173, 195, 198, 199, 233, 235–240, 242, 326
- Particule(s) d’amorce, 1, 4, 10, 33, 38–42, 60, 61, 117, 121, 169, 189, 195, 196, 198–201, 204–209, 213, 215, 228, 231, 237, 241, 242, 315, 326, 328

- Pause(s), 10, 44, 45, 58, 59, 62, 64, 66, 117, 169, 172, 189, 190, 197, 207, 327
- Ponctuation, 3, 10, 33, 43, 44, 58–61, 117, 169, 198, 241, 287
- Pragmatique, 1, 5, 22, 32, 45, 61, 66, 120, 122, 199, 211, 215, 236
- Prosodie, 3, 4, 44, 45, 59, 65, 198, 202, 287, 327
- Proximité, 45, 51, 58, 59, 77, 93, 104, 111, 112, 128, 130, 144, 153, 163, 164, 168–171, 177, 180, 183, 184, 187, 188, 190, 191, 194–198, 207, 238–242, 268, 270, 286, 304, 316, 317
- Pseudo-discours rapporté(s), 17
- Quoi, 202–204
- Récit, 19, 22–25, 27, 32, 61, 150–156, 158, 168, 179, 190, 191, 241, 266, 286, 287
- Représentation du discours autre, 13, 14, 19, 20, 331
- Savoirs partagés, 4, 62, 113, 136, 229, 236, 272, 295, 296, 308, 314, 316, 326
- Signe(s) typographique(s), 58, 61, 194
- Situation(s) de communication, 3, 4, 6, 7, 33, 51, 53, 58–60, 72, 76, 92, 95, 105, 108, 112, 120, 122, 123, 135, 138, 139, 142–144, 146, 149, 159, 176, 177, 184, 229, 238, 241, 242, 245, 274, 275, 284, 286, 289, 291, 293, 322, 324, 326, 330
- Sous-genre(s), 6, 7, 265, 277–279, 281–283, 288, 289, 322, 330
- Subjectivité, 20, 21, 86, 108, 223, 226, 229, 242, 332
- Théâtralisation, 1, 331
- Tiret(s), 29, 42, 43, 60, 61, 191, 192
- Verbe(s) introducteur(s), 4, 18, 21, 29, 34, 36, 37, 61, 62, 65, 68, 172, 175, 177, 179, 180, 182–186, 188, 196, 197, 211, 217, 226, 233
- Wesh, 1, 6, 201, 203, 204, 208, 209, 212, 214, 226, 232, 242, 261, 289, 309–312, 314–320, 332
- Zaama, 1, 6, 209, 211, 214, 218, 242, 261, 289, 309, 315–320, 332



# Index des noms

- Abiven K., 277  
Adam J.-M., 23, 27, 137, 150, 154, 265, 266  
Andersen H.-L., 31–33, 182, 183, 202, 259  
Anoh J., 19  
Aquatias S., 250  
Arrivé M., 13, 137, 210  
Authier J., 21, 30  
Authier-Revuz J., 13, 14, 16, 17, 19, 20, 58, 282  
Auzanneau M., 253  
Béguelin M.-J., 53  
Bakhtine M., 13, 22, 138, 269, 274, 275  
Baude O., 77  
Bazzanella C., 69  
Beacco J.-C., 270  
Bertrand R., 125, 134  
Bertucci M.-M., 5  
Bhatia Vijay K., 289  
Biber D., 49, 265–267  
Bigot V., 307  
Bilger M., 265, 281  
Blanc-Chaléard M.-C., 332  
Blanche-Benveniste C., 16, 35, 46–48, 85, 324  
Blondeau H., 221  
Bourdieu P., 250  
Boutin B.-A., 38, 39  
Branca-Rosoff S., 266, 273  
Bremond C., 224  
Bres J., 24, 81, 150, 151  
Bucholtz M., 140, 141, 306  
Cappeau P., 85, 87, 265, 281  
Catach N., 42  
Chafe W., 48, 49  
Chanet C., 202, 203  
Charaudeau P., 20, 21, 123, 141–143, 246, 266, 267  
Chevalier G., 221  
Clark H.-H., 16, 124, 234  
Clift R., 134  
Conein B., 74, 253, 321  
Conrad S., 267  
Couper-Kulhen E., 180, 181  
Coupland C., 257  
Crystal D., 54, 55, 99  
Cukor-Avila P., 316  
Danon Boileau L., 38, 236  
Davies B., 293, 308  
Demers M., 44, 64  
Dolinine C., 138, 274, 275  
Doran M., 252  
Dostie G., 199  
Drillon J., 42–44  
Dubois S., 13, 15, 16, 20, 22, 28, 34, 36, 37, 41, 120, 126, 130, 131, 151, 152, 159, 200, 224, 233, 234, 259  
Ducrot O., 22, 138  
Duranti A., 135, 137, 142  
Eckert P., 74, 249, 250, 292–295, 305, 306, 308  
Fauré L., 227  
Fernandez M.-M.-J., 39, 215  
Ferre G., 235, 236  
Fleischman S., 210, 220  
François-Geiger D., 267, 295  
Franckel J.-J., 122  
Fuller J.-M., 293, 294  
Gadet F., 53, 74, 75, 77, 78, 86–89, 219, 248, 253, 254, 281, 295, 321  
Garcea A., 69  
Gaulmyn M.-M., 13, 15, 19

- Gee J.-P., 296–298  
 Gerrig R.-J., 16, 124, 234  
 Goffman E., 22, 125, 135  
 Goodwin C., 135, 137, 142  
 Goose A., 210  
 Goosse A., 213  
 Gordon M., 299  
 Grevisse M., 210, 213  
 Groupe ICOR, 226  
 Guerin E., 48, 53, 55, 59–61, 75, 87, 117, 207, 219  
 Guichard E., 299, 303  
 Gumperz J.-J., 136, 265, 293, 296  
 Guy B., 316
- Hall K., 140, 141, 306  
 Halliday M.-A.-K., 48, 50, 57  
 Hambye P., 248, 253, 328  
 Hansen M.-B.-M., 38, 225  
 Herring C.-S., 54  
 Hmaid Ben A., 252  
 Holt E., 134, 226, 227  
 Hymes D., 136, 265, 293
- Isambert P., 230  
 Italia M., 38, 200, 215, 224
- J. Anis, 54  
 Jahandarie K., 50, 59  
 Jakobson R., 236  
 Jauréguiberry F., 105  
 Jeanjean C., 46, 324
- Kerbrat-Orecchioni C., 55, 139, 144, 264, 265  
 Kiesling S.-F., 139  
 Kleiber G., 12, 137, 142  
 Koch P., 2, 10, 46, 48, 50–52, 55, 59, 73, 93, 104, 106, 144, 291  
 Komur-Thilloy G., 17, 20, 30  
 Krazem M., 269, 278, 280, 283
- Léon J., 219, 234  
 Labov W., 89, 151, 293  
 Laforest M., 24  
 Lamizet B., 249, 252  
 Latzko-Toth G., 299, 301, 304  
 Leandri S., 44  
 Lefeuvre F., 220  
 Lepoire S., 19
- Lepoutre D., 244, 251, 260  
 Levey S., 221  
 Levinson S.-C., 22, 266  
 Liénard F., 56, 302  
 Liogier E., 254, 258  
 Luzzati D., 38, 46, 209, 216, 224
- Méla V., 256, 306  
 Mélis L., 57  
 Mahamane Ousmane M., 18  
 Maingueneau D., 12, 16, 143, 177, 182, 264, 266, 273, 274, 276, 277, 279, 287  
 Maloney-Krichmar D., 301, 303  
 Marcoccia M., 54, 69, 94, 271, 276  
 Marnette S., 17, 19, 34, 222  
 Martineau F., 88, 89, 91, 92  
 McConnell-Ginet, 294  
 McNair-Knox F., 316  
 Meredith J., 99  
 Meyerhoff M., 292, 307  
 Milroy L., 299  
 Mochet M.-A., 19, 159  
 Moirand S., 279, 322  
 Mondada L., 136, 142  
 Mongaillard V., 249  
 Morel M.-A., 38, 44, 45, 150, 236  
 Moreno A., 33, 53, 55, 60, 61, 207, 221  
 Morgan M., 293, 303  
 Muñoz J.-M.-L., 34, 286
- Ngamountsika E., 38, 40, 45, 58, 59  
 Noiriél G., 332
- Ochs E., 52, 86, 268  
 Österreicher W., 2, 10, 46, 48, 50–52, 55, 59, 73, 93, 104, 106, 144, 291  
 Olivier de Sardan J.-P., 142, 250, 267  
 Onillon S., 50, 54  
 Overstreet M., 41, 42, 235, 236
- Paolillo J., 105, 302  
 Paternostro R., 45, 65, 75, 253  
 Paveau M.-A., 272, 277  
 Perrin L., 150, 152  
 Peuvergne J., 16, 39  
 Peytard J., 19  
 Pike K.-L., 250  
 Pincemin B., 142  
 Ploog K., 37

- Preece J., 301, 303  
 Proulx S., 295, 299, 301, 302, 304  
 Pusch C.-D., 199  
  
 Queffélec A., 45  
  
 Rabatel A., 19, 21  
 Rampton B., 258  
 Rastier F., 142  
 Renard J.-B., 154  
 Rickford J.-R., 316  
 Rieder B., 298  
 Rosier L., 15, 17–19, 27, 31, 34, 36, 39,  
     43, 123, 133, 182, 194, 210, 219,  
     282, 286  
  
 Söll L., 48, 51  
 Sams J., 124  
 Sandré M., 273, 279, 289  
 Saussure F. de, 47  
 Schlieben-Lange B., 50, 51, 57, 58  
 Secova M., 42, 219, 220, 222, 236  
 Simo Nguemkam-Souop A.L, 13  
 Siouffi G., 40  
 Stokoe E., 99  
 Strycharz A., 292, 307  
 Szlamowicz J., 38  
  
 Tannen D., 19  
 Todorov T., 138  
 Torck D., 32  
 Traverso V., 264, 265, 279, 287, 288, 304  
 Tuomarla U., 59, 202, 207  
  
 Verine B., 227  
 Vettorato C., 244, 259  
 Vigneron J., 218, 219  
 Vigneron-Bosbach J., 221  
 Vincent D., 13, 15, 16, 20, 22–24, 27,  
     28, 34, 36, 37, 39, 120, 126, 130,  
     131, 150–152, 159, 200, 224, 236,  
     259  
 Vion R., 15, 21  
 Von Münchow P., 269, 276, 282, 283,  
     289  
 Vuillaume M., 12  
  
 Wachs S., 75, 295  
 Waletzky J., 151  
 Walter H., 5  
  
 Wardhaugh R., 293, 294  
 Wenger E., 292, 297, 307, 308  
  
 Yaguello M., 210, 211, 219, 220  
  
 Zouhour M., 252